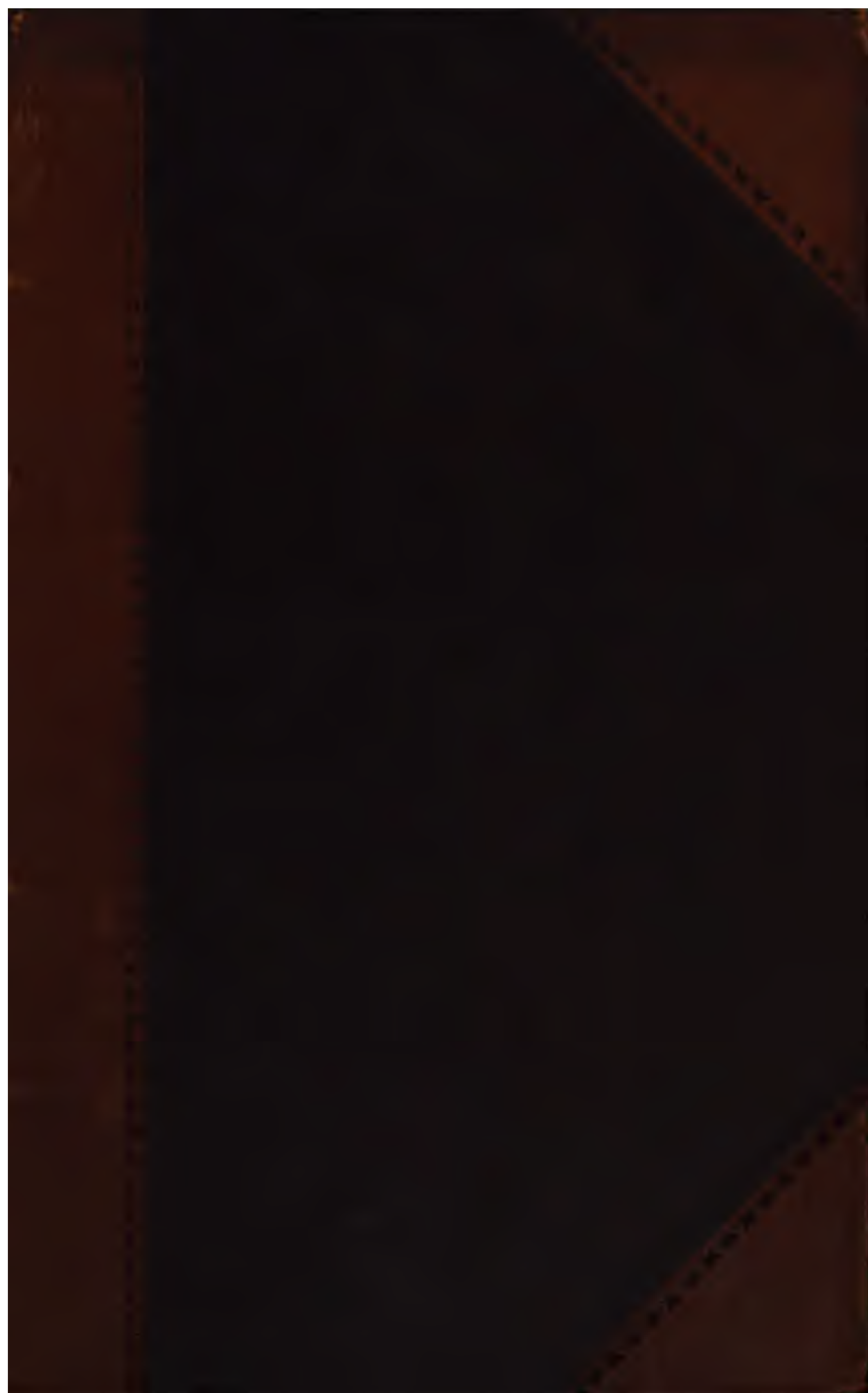
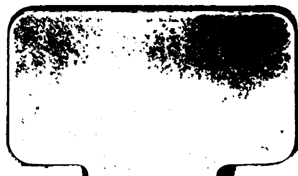




LES ORATEURS

DE LA

GRANDE BRETAGNE



COBBETT.

LES ORATEURS

DE LA

GRANDE BRETAGNE

DEPUIS LE RÈGNE DE CHARLES Ier JUSQU'A NOS JOURS

PAR

H. LALOUEL

PRÉCÉDÉS D'UNE LETTRE DE M. DE CORMENIN

Tome premier.

BRUXELLES
WOUTERS ET Ce, IMPRIMEURS-LIBRAIRES
8, rue d'Assaut
1844

A M. de Cormenin.

Monsieur,

L'idée de cet ouvrage m'a été suggérée par votre *Livre des Orateurs*, et vous avez bien voulu m'encourager à le mettre au jour : en vous le dédiant, je ne fais donc qu'acquitter une dette ; et cette considération serait, je l'espère, mon excuse auprès de vous, si vous désapprouviez la hardiesse qui me porte à solliciter pour mon œuvre, un patronage aussi élevé que le vôtre.

J'aperçois, en effet, toute la distance qui sépare nos deux ouvrages. Vous avez étudié, analysé avec une profondeur d'observation et rendu avec un charme de style qu'on ne saurait trop admirer, les qualités et les défauts des organes de l'éloquence française dans le parlement, le barreau, les conseils et la chaire ; et, quelque rigide que vous ayez dû vous montrer à l'égard de plusieurs, vous avez encore acquis des droits à leur reconnaissance ; car, grâce aux magnifiques pages que vous leur avez consacrées, l'oubli ne saurait désormais dévorer leur souvenir, et leurs noms, sinon leurs œuvres, vivront avec votre écrit dans la postérité.

Je ne pouvais comme vous, monsieur, tirer de mon propre génie

l'intérêt et le mérite de mon livre ; je ne pouvais, comme vous l'avez fait, grandir les orateurs, objets de mon étude, en employant, pour les juger, une élocution pleine de force et de poésie, de grâce et de finesse ; où les aperçus les plus ingénieux se mêlent aux remarques les plus solides ; où l'esprit s'épanche en flots de saillies, voilant, comme à dessein, tout ce qu'il y a de sérieux dans le fond des pensées. Vous êtes, monsieur, le Junius de la France. Ainsi que l'écrivain anglais, vous faites accepter comme autant d'oracles vos décisions sur les hommes politiques, et vous dictez vos lois à l'abri d'un nom fictif ; mais, plus habile que votre devancier, votre critique, toujours juste et élevée, frappe avec une vigueur égale à la sienne, sans jamais descendre, comme il l'a fait, à la personnalité. Il ne m'était donc point permis de tenter de marcher sur vos traces, dans la tâche que je m'étais imposée. Loin de là, il fallait que je m'effaçasse derrière les orateurs que je me proposais de faire connaître à la France, et qu'impuissant à les peindre dignement avec mes propres couleurs, je leur empruntasse à eux-mêmes le principe de l'attrait que je prétendais attacher à mon livre. C'est effectivement là ce que j'ai fait. J'ai extrait des discours de Chatham, de Fox, de Pitt, de Burke, de Brougham, d'O'Connell et des autres grands orateurs de l'Angleterre et de l'Irlande, les passages qui m'ont paru le plus propres à retracer le génie particulier à chacun d'eux, et je n'ai essayé de les juger par moi-même que lorsque les critiques les plus éminents de la Grande-Bretagne ne pouvaient me fournir les éléments de mes jugements.

Voilà quel est mon livre, monsieur ; voilà quelles sont les raisons du succès que j'en espère et qui ne sera plus douteux pour moi, si vous daignez lui accorder quelque approbation.

LALOUEL.

Vichy, 15 juin 1841.

Monsieur,

Je vous rends grâce de l'honneur que vous me faites en me dédiant votre ouvrage sur les orateurs anglais. Ce n'est pas que je m'en croie digne, et je ne dois cet honneur qu'à la ressemblance de nos deux sujets, et non au mérite de mon livre.

En France, nous dédaignons volontiers tout ce qui ne vient pas de notre génie et tout ce qui n'est pas de notre nation. Il semblerait vraiment que nous ayons été libres, éloquents et grands politiques de toute éternité, tandis que nous n'avons été le plus souvent que des imitateurs et des plagiaires : des imitateurs des Grecs et des Romains, des plagiaires de la constitution britannique.

Ne soyons pas ingrats envers l'Angleterre ; comme Français je puis la craindre, comme homme je la remercie ; car elle est la première qui, depuis les temps de la barbarie et de la féodalité, ait réchauffé de ses deux mains et gardé sous les cendres de son foyer, les étincelles de la liberté du monde.

L'Angleterre a été l'initiatrice de la presse et de l'industrie ; l'une, la plus grande puissance morale, et l'autre, la plus grande puissance matérielle des temps modernes.

Sans elle, nous n'aurions peut-être ni charte, ni presse, ni chambres, ni tribune, ni libertés. Ces conquêtes valent pour nous plus que des colonies et des empires.

Mais ce n'est pas sans convulsions d'anarchie, sans chutes de trône, sans luttes acharnées de parlement que l'Angleterre a pu enfin graver sur le frontispice de sa grande charte et dans le cœur de ses enfants, le principe fondamental de la souveraineté du peuple sur lequel reposeront un jour, avec la modification nécessaire des climats, des lois, des institutions préexistantes, des intérêts, des usages et des mœurs, tous les gouvernements de tous les peuples.

Les agitations des révolutions et des guerres civiles ont été presque toujours favorables à l'éloquence, et l'on a vu parfois la liberté s'en

échapper et monter à leur surface, comme l'on voit les gaz les plus précieux et les plus salutaires se dégager d'une chaudière en ébullition.

L'éloquence, chez les modernes, n'agit pas sur les mêmes esprits ni par les mêmes procédés que chez les anciens.

Les an ciens voulaient qu'on flattât leur oreille par des sons mélodieux, et qu'on amusât leur imagination par des figures. Les luttes du forum étaient pour eux comme les jeux du théâtre : c'était un spectacle.

Chez les modernes, c'est un calcul. Tout diffère, le lieu, les matières, la langue, les procédés, l'auditoire et l'orateur.

Chez les anciens, la beauté du geste et de la déclamation, la mélopée, les mouvements du cœur, les grands sentiments, les grandes passions, la hardiesse des invectives, les images de la justice, de la patrie et de la cité ; l'invocation des dieux, les supplications de la pitié, les appels à la vengeance, excitaient des transports d'enthousiasme ; de longs frémissements agitaient les flots populaires, murmuraient au pied de la tribune et tournaient avec l'orateur dans le courant de son éloquence.

La tristesse d'un ciel enfumé, les vapeurs de la houille et le bruit des marteaux ont singulièrement assombri l'éclat de l'éloquence chez les modernes. La logique, qui a bien aussi ses séductions et ses sophismes, a plus d'empire sur nos assemblées, parce qu'on se tient moins en garde contre elle. On n'y prend que trop souvent le raisonnement pour la raison, et l'assertion pour la démonstration : c'est un autre genre de duperie.

Non-seulement l'éloquence a quitté la chlamyde grecque et la toge pourprée des Romains, mais encore elle se déshabille de plus en plus et elle ne portera bientôt, dans notre âge d'industrialisme, qu'un bonnet de coton et une robe de calicot.

On a déjà laissé là les citations bibliques et les vers d'Homère et de Virgile, tout ronflants qu'ils sont. La scolastique du moyen âge, les subtilités légales et jurisprudentielles, les tropes de rhétorique, les prosopopées, les vieilles métaphores n'ont plus de cours. On est descendu des nuées au terre à terre des affaires et de la pratique. L'esprit et les terminologies des budgets se sont coulés dans l'oraison. L'éloquence se chiffre, l'enthousiasme se cote à la bourse, et la sensibilité se révèle et se suppute par les boules du scrutin.

Je ne me permettrai pas de juger les orateurs anglais et de com

parer leur éloquence avec la nôtre. La grâce de la diction, la force ou l'élégance des termes, l'originalité pittoresque des figures et, de plus, les lieux, les temps, les circonstances, les allusions, le génie de la langue, l'esprit de la nation, l'état des partis, la composition, les préjugés et les dispositions favorables ou contraires de l'auditoire, les précédents, les règlements, les lois, la qualité, l'âge, les passions, la physionomie, le caractère et jusqu'au tempérament de celui qui parle, comment un étranger pourrait-il justement apprécier cet ensemble de choses qui expliquent cependant et qui peignent l'orateur ? Mais je comprends, mais j'admire dans les princes de la tribune britannique, la sagesse du plan, la rigueur et la précision de la méthode, la véhémence des mouvements, l'immensité et la diversité des études, la profondeur des pensées philosophiques et morales, l'intelligence des affaires, les traits poignants de leurs sarcasmes, la mâle virilité de leur éloquence et l'emportement vertueux de leur indignation contre la tyrannie. Comme on sent battre sous leur poitrine un cœur de citoyen ! Comme ils sont jaloux et fiers de leur vieille Angleterre ! comme ils aiment leur pays, mais comme ils aiment aussi l'humanité ! En plein parlement le grand Chatham plaide la sainte et juste cause de l'Amérique, contre les préjugés et les violences de la mère patrie. L'immortel Burke défend les malheureux indigènes de la Carnatique contre les vexations et l'avarice de la compagnie des Indes. O'Connell lance aux oppresseurs de la Pologne, les foudres de ses imprécations et de sa colère. J'ai pour de tels hommes, je l'avoue, plus que de l'admiration, j'ai du respect, le respect que l'on doit à la vertu. Mon cœur vole au-devant de leur vénérable éloquence, et je m'honore, en les lisant, de sentir et de penser comme eux.

Plusieurs de nos Aristarques français, pour vous parler ouvertement, monsieur, pourront trouver que le style de votre livre n'est pas assez peigné, qu'il est parsemé d'anglicismes, que les verbes ne gouvernent pas toujours régulièrement la phrase, qu'il y a des locutions étranges et qu'on y rencontre des mots dont l'accouplement n'est pas grammatical. Pour moi cette étrangeté même ne me déplaît pas. Les orateurs que vous faites passer dans notre langue, perdent moins la physionomie qui leur est propre ; on les reconnaît mieux parce qu'ils sont plus distincts. C'est comme un vin pur et généreux qui garderait le goût du terroir, qui sentirait son fruit, qui ne serait pas frelaté. Les jugements des écrivains de la Grande-Bretagne sur leurs propres

orateurs, ajoutent de la variété et du piquant à votre livre, et nous pouvons ainsi prendre quelque idée de la haute éloquence et de la haute critique des Trois-Royaumes !

Combien je serais désolé que deux nations, si grandes qu'elles sont les premières entre toutes, et, du reste, si bien faites pour s'entendre, pour s'aimer, pour s'admirer, pour se servir et s'aider mutuellement, épuisassent dans une guerre que j'appellerais impie, ces forces, ce génie, ce courage, ces richesses que la Providence semble ne leur avoir départies que pour le triomphe du progrès et l'affranchissement complet et définitif de tous les peuples de la terre !

Mais quels que puissent être les préjugés des nations et les fautes de leurs gouvernements, les intelligences sont sœurs et elles ne se laisseront empêcher dans leur doux et sacré commerce, ni par les barrières des montagnes et des mers, ni par les lignes des douanes, ni par le choc des guerres, ni par des haines insensées. Dieu a voulu, pour la réjouissance du ciel, et pour la consolation de la terre, réunir dans les épanchements d'une tendresse et d'une admiration commune tous ces esprits d'élite qu'il anima de son souffle, qu'il a semé, afin de n'en déshériter aucune, dans les diverses contrées du globe et qui composent la portion la plus rare et la plus sublime du genre humain.

CORMENIN.

PRÉFACE.

L'élégant traducteur de Démosthènes, Léland, a dit quelque part que « si l'éloquence de l'orateur grec pouvait fleurir chez une nation moderne, c'était assurément parmi les Anglais. » Ce peuple est, suivant lui, le seul qui soit aussi libre et aussi jaloux de sa liberté que le furent jadis les Athéniens. Cela était vrai de son temps, et l'on peut ajouter que les Anglais ont été pour les modernes ce que furent les Grecs pour les Romains : leurs maîtres dans l'éloquence politique. Cependant cette vérité n'a pas encore été démontrée ; tous les auteurs qui ont traité jusqu'ici de la littérature anglaise ont même soutenu la thèse opposée.

Blair, qui eût dû développer ce sujet, ne l'a point fait ; il s'est contenté de dire que si dans les chambres anglaises des hommes s'étaient souvent rendus célèbres, c'était moins par leur éloquence que par leur expérience dans les affaires ; et que presque aucun membre de cette assemblée ne s'était fait une réputation durable comme orateur. Cependant la parole de Bolingbroke, de Pulteney et de lord Chatham avait retenti au parlement avant que son livre parût, et il avait dû voir Burke et Fox rayonner de tout l'éclat de leur gloire. Nos critiques français qui ont parlé de l'éloquence anglaise l'ont presque tous fait avec un mépris qui retombe sur nous. En effet, quelle immense carrière les Anglais avaient parcourue avant que nous fussions nés à la politique ! Ils avaient expliqué les mystères du gouvernement, discuté la prérogative des rois et revendiqué les droits du peuple, au temps où les Français ne savaient qu'obéir à un maître et gémir sous le joug du despotisme.

Je sais qu'à la révolution les choses changèrent de face. Depuis que

les événements de 1789 ont doté la France d'institutions libres, émules des Anglais dans le gouvernement constitutionnel, nous nous sommes montrés leurs rivaux dans l'éloquence politique qui en est la conséquence. On peut même comparer les orateurs des deux nations qui fleurirent vers cette époque, comme Chatham et Mirabeau pour l'éloquence haute et dominatrice qui tranche d'un coup toutes les difficultés d'une question. Dans Fox et dans le cardinal Maury, c'est la même vigueur et la même puissance d'argumentation; dans Pitt et dans Barnave, la même élévation de style et la même adresse de dialectique; et Windham et Lally Tolendal se rapprochent beaucoup par leur éloquence sentimentale et leur esprit chevaleresque. Quant à Vergniaud aux clameurs furieuses, mais à l'harmonie poétique et aux paroles qui exhalaient parfois le suave parfum de l'antiquité, s'il n'a point trouvé de rival au sénat britannique où les appels à une sensibilité excessive ont moins d'influence que les armes acérées de l'argument, on peut assimiler jusqu'à un certain point son éloquence à la fougue nerveuse et à l'exubérance de Curran. Mais où trouver un homme à opposer à Burke, dont les connaissances étaient sans bornes et l'imagination embrasée? Sera-ce dans Camus aux mœurs austères et au grand savoir, ou dans les admirables Girondins si purs et si éloquents d'ailleurs? Non sans doute; mais quand les choses seraient égales depuis cinquante ans, les Anglais l'emporteraient toujours par droit d'aînesse. Du reste, cette branche de la littérature anglaise n'a point encore été traitée à part, et l'on s'étonne que les Anglais n'aient point de manuel d'éloquence parlementaire, quand on voit l'influence qu'exerce chez eux la parole dans les chambres législatives : on dirait même qu'ils sont insensibles à cette belle portion de leur gloire nationale. Ils ont une foule de bons ouvrages sur leurs poëtes et n'en ont aucun sur leurs orateurs. Warton, Johnson, Hazlitt, etc., ont consacré de beaux talents à apprécier la poésie de leur langue et n'ont pas daigné s'occuper de l'éloquence. « La critique de notre littérature, dit un écrivain anglais, est disséminée dans les volumes sans nombre de nos principales Revues, et il ne s'est point encore rencontré d'homme assez courageux pour la rassembler dans un traité spécial. »

Le livre de M. Cormenin sur les orateurs parlementaires de la France m'avait déjà suggéré l'idée de remplir cette lacune, dont l'inconvénient se fait encore plus vivement sentir pour les Français, car nous n'avons absolument aucun écrit sur l'éloquence politique en

Angleterre, le passage que je viens de citer m'y détermina tout à fait.

Dans son traité sur l'éloquence, le cardinal Maury dit, en s'adressant aux Anglais : « Bons insulaires, je cherche sincèrement un orateur chez vous, soit dans l'Église, soit au parlement, soit au barreau, et je n'en trouve point. » Deux écrivains aussi transcendants que madame de Staël et M. Chateaubriand ont depuis écrit sur la littérature anglaise. Le dernier ne dit presque rien des orateurs parlementaires, et la fille du grand Necker se plaint qu'ils sont froids et languissants. La *Revue d'Édimbourg*, lui reproche à bon droit de s'être méprise sur le caractère de l'éloquence anglaise : cela prouve qu'elle n'avait pas lu les pages ardentes de Bolingbroke et de Junius. Il est certain qu'elle n'aurait pas exprimé une telle opinion si elle avait entendu « Chatham » aux yeux lançant l'éclair et aux lèvres chargées du tonnerre ; » Murray à la langue d'argent et à la sagesse socratique ; Burke à la » verve poétique et à la grandeur homérique ; Fox aux lames brû- » lantes et aux facultés robustes ; Pitt à l'incroyable épanchement » de la parole et aux sarcasmes cuisants comme la pierre infernale ; » Shéridan à la raillerie petillante comme le sel dans la fournaise ; » et Windham au bel esprit folâtre comme les insectes qui se jouent » à la lumière méridionale dans un beau jour d'été ; enfin Canning, » le Périclès anglais, aussi remarquable par sa fine raillerie que par » la beauté de ses formes oratoires. »

Mais si madame de Staël s'est ainsi méprise sur le caractère de ces orateurs, je courais bien d'autres risques pour mon compte : aussi ne m'en suis-je pas rapporté à moi-même, aussi ne me suis-je pas fié à mes seules forces. J'ai mieux aimé tâcher de faire un bon ouvrage, en réunissant les éléments de divers côtés, que d'en faire un médiocre sans rien devoir à personne. Mon ouvrage est l'écho de tout ce qu'ont dit sur ce sujet les critiques anglais. La *Revue d'Édimbourg*, la *Quarterly Review*, la *Revue de Dublin*, l'*Encyclopédie Britannique*, la *Revue de l'église anglicane*, la *Revue du parlement*, le *Law-Magazine*, le *New-Monthly-Magazine*, etc., etc., ont été par moi feuilletés, compulsés, ou plutôt mis à l'alambic, et c'en est la quintessence que j'offre à mes lecteurs.

Il est inutile de mentionner ici tous les écrivains particuliers que j'ai consultés, puisque je les cite souvent dans le cours de mon ouvrage. Mais je ne dois pas oublier d'avouer tous les trésors que j'ai dérobés à lord Brougham : outre beaucoup de choses qui peuvent lui

appartenir dans ce que j'ai emprunté à la *Revue d'Édimbourg*, son volume publié récemment sur les hommes d'État du règne de George III, a été pour moi une véritable mine d'or : aussi l'ai-je exploité dans tous les sens. Lorsque je n'ai fait que traduire, avec peu de modification, j'ai mis le nom de l'auteur au bas de l'article ; lorsque je n'ai pas traduit simplement ou que j'ai présenté les choses dans un autre ordre, j'ai cru pouvoir enfreindre cette loi.

J'ai tenu la même conduite pour les orateurs irlandais; et si j'ai caractérisé avec quelque justesse les qualités diverses de Malone, de Grattan, de Curran, d'Avonmore, de Burke, de Flood, de Burroughs, de Sheil et d'O'Connell, ç'a été en consultant les écrivains irlandais, plus capables de juger du mérite et de l'influence de leurs compatriotes qu'un écrivain étranger. Je suis surtout redevable à un avocat irlandais qui continue d'enrichir le *Metropolitan* de ses essais biographiques sur le barreau de sa nation.

On voit que j'ai fondé ma critique sur les meilleures autorités, et que j'ai tâché de recommander mon livre par la plus grande impartialité. En effet, chaque orateur a presque toujours été jugé dans l'esprit de son parti. Par exemple, on a dit que Hazlitt, écrivain remarquable, quand il sait se défendre de la prolixité, avait bien apprécié Chatham et Fox, mais qu'il n'avait pas rendu justice à Burke et à Pitt : voilà pourquoi j'ai emprunté de lui les deux premiers caractères et que j'ai rejeté les deux autres. Qui s'en rapporterait uniquement à un écrivain whig ne se formerait pas toujours une opinion juste d'un écrivain tory, et *vice versâ :* c'est pour obvier à cet inconvénient, et montrer l'influence de l'esprit de parti, que Burke, Pitt, sir Robert Peel, etc., sont alternativement jugés par des écrivains opposés. Les caractères sont peut-être trop multipliés dans mon ouvrage ; mais comme ce sont ordinairement des morceaux frappants, j'ai cru qu'on les lirait volontiers, et même de préférence aux autres morceaux.

LES ORATEURS

DE LA

GRANDE BRETAGNE.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'ÉLOQUENCE EN GÉNÉRAL.

I.

UTILITÉ ET IMPORTANCE DE L'ÉLOQUENCE.

Nous sommes dans un siècle positif. Las de poursuivre des fantômes brillants, les hommes ne s'attachent plus qu'aux connaissances solides; les arts d'agrément ont fait place aux arts utiles, et l'on ne cultive avec ardeur que ce qui est essentiellement pratique, que ce qui conduit rapidement à de grands résultats matériels. Depuis que le bruit des armes a cessé en Europe, la pensée humaine a changé de direction, et l'on s'est précipité avec enthousiasme dans toutes les voies de la réalité. On a tout agité et tout discuté, principalement les mystères de la politique, les lois de la société, la prérogative des rois et les droits de leurs sujets. Fiers d'avoir établi une constitution libre, d'avoir adopté un gouvernement représentatif, les Français apprécient l'importance politique qu'ils ont acquise; ils sentent qu'ils ont des intérêts à ménager, des priviléges et des libertés à défendre; et le maintien et l'avancement de tous ces avantages est la grande pensée qui les occupe.

Ce point admis, il est facile de prouver l'importance de l'éloquence. En effet, dans tout État libre, elle est le principal ressort du gouvernement, et la route la plus directe et la plus large pour arriver aux

rangs, aux honneurs et aux dignités. Même pour ceux qui n'ambitionnent pas de briller dans les assemblées législatives et de diriger les conseils des princes, l'art de la parole doit être regardé comme le plus beau et le plus brillant des talents de l'esprit. Parmi les hommes qui sont avides de pouvoir et de réputation, combien n'en a-t-on pas vu qu'une élocution facile a élevés au faîte de la puissance et de la popularité! Combien n'en a-t-on pas vu, qui, partis des rangs inférieurs, sont devenus ainsi les premières colonnes de l'État, les ministres des rois et les arbitres de la destinée des empires! N'est-il pas vrai de dire que l'éloquence est dans un gouvernement pacifique ce que l'épée est dans un gouvernement militaire? N'est-ce pas là le levier du législateur, et le bras droit de l'homme d'État?

Tous les maîtres de l'art se sont accordés à reconnaître que sa valeur dépend de l'usage qu'on en fait; mais il n'y a pas d'exagération à prétendre qu'il n'est point de plus noble objet de l'ambition des hommes, et de plus beau champ pour exercer leurs talents. Dans les grandes crises et dans les convulsions politiques, lorsqu'une nation est obligée de résister à la puissance arbitraire du prince et de revendiquer ses droits; lorsque le moment est venu d'abolir l'ouvrage des vieux préjugés et de travailler à la formation de nouvelles lois, tout le monde sait le rôle que joue un habile orateur. C'est lui qui est le médiateur entre les différents ordres de l'État; c'est lui qui fait entendre les vérités sacrées sur les marches du trône, et qui appelle d'abord l'attention sur la nécessité de la réforme. Privé de toute autorité, il s'oppose aux desseins coupables d'un ministre absolu; et, dénué de toute influence personnelle, il imprime souvent le mouvement à tout. Il ne lance pas la foudre, comme on l'a dit, mais il en dirige les coups; et semblable à un pilote qui, d'une main expérimentée, commande à l'Océan en courroux, il met le sceau aux mesures d'un sage législateur, ou appelle la vengeance publique sur la tête d'un oppresseur. C'est ainsi qu'il est l'appui d'un bon gouvernement et la terreur d'un mauvais; c'est ainsi qu'il exerce l'influence la plus directe sur la destinée de ses semblables; qu'il accroît la somme du bonheur public, et accomplit, sur les préjugés et sur l'erreur, ces triomphes qui sont si honorables pour lui et si importants pour l'humanité entière.

Dans les temps de repos et de tranquillité, lorsque les progrès des événements sont lents, et que la marche du temps se fait à peine

sentir ; lorsque les grands intérêts politiques sont assurés, et que la roue du gouvernement tourne avec poids et avec mesure, l'éloquence n'est pas morte ou sans effet. Elle veille en paix aux intérêts des particuliers ; elle prend en main la cause de l'innocence opprimée, défend le faible contre le fort, le citoyen vertueux contre les attaques du citoyen pervers, protége la liberté et la morale, polit et raffine les mœurs, favorise les établissements du commerce et de l'industrie, devient la gardienne de tout ce qu'il y a de sacré dans la société, et hâte enfin l'arrivée du grand jour où les lumières universelles dissiperont partout les ténèbres de l'ignorance, et feront tomber leurs rayons tout autour de la grande pyramide de la civilisation. Mais c'est ici le cas de remarquer qu'à son tour, l'éloquence ne fleurit guère que sur le terrain consacré à la liberté. *Pacis comes otiique socia, et jam benè constitutæ reipublicæ alumna eloquentia !*

Nous aurons occasion de remarquer plus tard, qu'il n'y a point de nation moderne chez qui l'éloquence politique ait brillé avec autant d'éclat qu'en Angleterre, où le peuple respire, depuis plus de deux siècles, l'air libre que respiraient Démosthène et Cicéron. Mais après avoir montré l'utilité et l'importance de l'art de la parole, il est à propos d'indiquer les meilleurs moyens de s'y former. On n'entrera pas aussi avant dans la formation de l'orateur que l'ont fait Cicéron, Quintilien et des rhéteurs modernes : il est inutile de répéter ce qu'ils ont dit pour le dire plus mal, et quand les maîtres ont parlé le disciple se tait. On se contentera de recommander l'étude des anciens, l'étude des meilleurs modèles dans la langue maternelle, les lumières qui sont le plus nécessaires, et surtout la pratique ou l'habitude de parler et d'écrire.

II.

MOYENS DE PERFECTIONNER L'ÉLOQUENCE. — ÉTUDE DES ANCIENS ET PARTICULIÈREMENT DES GRECS.

Une erreur qui a cours parmi les jeunes gens impatients de la discipline académique, est celle qui consiste à abandonner l'étude des anciens, surtout la composition attique, et à se contenter de puiser

aux sources faciles de leur langue[1]. Comme ils ne visent qu'à se former un style noble et une diction élégante, ils s'imaginent que l'étude des meilleurs écrivains de leur pays est le plus court chemin pour y arriver; et, admettant que l'antiquité offre les plus beaux exemples d'éloquence, ils aiment mieux cependant s'inspirer des orateurs qui ont imité les grands modèles classiques, qu'étudier ces grands modèles eux-mêmes; ils préfèrent se régler sur de périssables copies, au lieu de consulter les immortels originaux. S'il y avait quelque raison au fond de ce honteux prétexte dont leur paresse se couvre, ils réduiraient bientôt la littérature et les beaux-arts à la stérilité. Pourquoi, d'après cela, les peintres et les sculpteurs feraient-ils le voyage long et dispendieux de Rome ou d'Athènes? Ne serait-il pas plus sage d'employer utilement chez soi le temps que l'on va perdre si loin, et ne vaudrait-il pas mieux profiter des leçons de maîtres qui sont allés avant nous s'inspirer des chefs-d'œuvre du Parthénon et du Vatican, et qui ont fondé une école appropriée au goût de notre nation? Mais ne nous y trompons pas : les ouvrages du ciseau français et anglais sont aussi inférieurs aux merveilles de l'Acropole, que les meilleures productions de plumes modernes sont loin d'égaler les chastes et grandioses compositions des beaux génies de Rome et de la Grèce.

N'est-il pas vrai, qu'à peu d'exceptions près, tous les chefs-d'œuvre de la poésie et de l'éloquence modernes sont sortis des mains de ceux qui méditaient nuit et jour les divins modèles du génie antique? La règle est générale parmi les poëtes, si l'on excepte Shakspeare, qui est une exception à toutes les règles; car le Dante, familier comme un contemporain avec les écrits de la langue latine, prit moins pour son guide que pour son maître, Virgile qui fut lui-même un si grand imitateur du poëte grec. Mais, parmi les orateurs, on ne trouve point d'exception chez les Romains, et l'on en rencontre fort peu chez les modernes. Cicéron avait tant d'admiration pour les Grecs, qu'il se rendit non-seulement à Athènes pour finir son éducation oratoire, mais qu'il continua longtemps de déclamer en grec. Il est vrai que le goût asiatique eut trop d'influence sur lui pour lui permettre d'atteindre à la pureté attique; mais il ne s'en montra pas moins toujours prêt à exalter les perfections de ses maîtres, comme

[1] Ce paragraphe est en grande partie emprunté à lord Brougham.

quelque chose au-dessus de toute imitation. Bien plus, dans la maturité de sa vie, il s'occupa de traduire les plus célèbres oraisons grecques, qui composent presque exclusivement son traité *De optimo genere oratoris;* comme si composer un ouvrage sur la perfection de l'éloquence n'eût été, en effet, que présenter au lecteur les deux immortelles harangues *sur la couronne*. Parfois, on le voit imiter presque littéralement les beautés de ces divins originaux, comme le passage d'Eschine, dans le *Timarque*, sur les tourments du coupable, qu'il a deux fois copié presque mot pour mot, d'abord dans le discours pour Roscius, et ensuite dans son discours contre Pison.

On s'est appesanti ici sur l'autorité de Cicéron, parce qu'elle met à même de répondre à la question qu'on a souvent faite, savoir : si l'étude des orateurs romains ne suffit pas pour perfectionner le goût. Si les Grecs étaient des modèles que le premier des orateurs romains n'atteignit jamais, quoiqu'il y aspirât sans cesse; si, loin d'être satisfait de ses succès, il resta toujours dans ses maîtres quelque chose à désirer pour ses oreilles (*ita sunt avidæ et capaces, et semper aliquid immensum infinitumque desiderant*), il fut bien loin de les égaler en perfection ; et l'on sait qu'il accorda une partie de son culte aux faux dieux de l'école asiatique. Si l'on se contentait d'étudier les Romains, on n'étudierait donc pas la beauté originale, mais une beauté moins parfaite; non pas la beauté chaste et simple dont les attraits commandèrent l'admiration de toute la Grèce, mais quelque fastueuse beauté de Rhodes ou de Chios, qui eut assez d'éclat pour captiver le goût moins délicat de Rome à demi civilisée.

Mais n'omettons pas d'autres raisons puissantes, qui justifient décidément cette préférence. Sans parler de la beauté et de la richesse incomparables de la langue grecque, dont l'étude nous met à même d'enrichir la nôtre, les compositions de Cicéron, exquises comme elles sont pour la noblesse de la diction, l'éclat des métaphores, et souvent pour la vigueur de l'argument et pour le vrai paphétique, n'en sont pas moins si remplies d'un art affecté et qui sacrifie tout à l'ostentation des forces de l'orateur, que rien ne répugne plus au génie de l'éloquence moderne, qui exige une attention constante et presque exclusive aux affaires à l'ordre du jour. Dans toutes les harangues qu'il prononça (car, quelque singulier que cela puisse paraître, cette remarque ne s'applique pas seulement à celles qui ne furent qu'écrites, comme toutes les Verrines, excepté la première ; toutes les Philip-

piques, excepté la première et la neuvième, et le *Pro Milone*), il y a à peine deux pages qu'une assemblée moderne voulût écouter. Quelques arguments admirables sur la déposition et le crédit des témoins pourraient produire de l'effet sur un jury ; plusieurs passages sur la bonté de la cause et à la réfutation des faits allégués, pourraient faire mitiger la punition après la conviction ou la confession du crime; mais, à l'égard de ses oraisons politiques en général, la marche du raisonnement et les ornements du style ne conviennent pas du tout à la nature plus sévère du sénat ou du barreau moderne.

Mais il n'en était pas ainsi du zèle passionné de Lycurgue, de l'invective véhémente de Dinarque, de la chaste élégance d'Andocide, de la force simple de Lysias, de la douceur moelleuse d'Isée, de la calme correction d'Isocrate, de la pénétration logique d'Hypéride, de l'art consommé d'Eschine, et enfin de la force, de la véhémence, de l'entraînement irrésistible de Démosthène. Dans les harangues grecques qui nous sont parvenues, changez quelques phrases, que la différence de religion et de mœurs peut rendre inacceptables; tempérez un peu la virulence de l'invective et des personnalités, pour les accommoder à la courtoisie de la discussion moderne, et il n'y a pas une de ces oraisons, soit politique, soit judiciaire, qu'on ne pût prononcer en pareille circonstance devant le sénat ou les tribunaux français et anglais. Il faut avouer aussi que les oraisons funèbres et les panégyriques des Grecs ont beaucoup plus de substance et moins d'enflure que les compositions de nos prédicateurs et de nos académiciens les plus estimés.

D'où vient cette différence entre les chefs-d'œuvre de l'éloquence grecque et romaine? De l'attachement avec lequel l'orateur athénien poursuivait sans cesse l'objet de son éloquence, sans dire un mot pour l'amour de l'éloquence même, tandis que le rhéteur latin, *ingenii sui nimium amator*, ne se plaît qu'à montrer son art et à caresser l'oreille, sans arriver au cœur. Jamais dans Cicéron, ni dans celui qui l'égale presque, Tite-Live, *miræ facundiæ homo*, on ne trouve ces successions de questions courtes, dont se sert si admirablement Démosthène pour forger, pour ainsi dire, en quelques coups, la chaîne massive et indissoluble de son raisonnement.

Mais si la manière pratique du débat moderne approche beaucoup plus de l'éloquence grecque que de l'éloquence romaine, il faut avouer que les modernes n'approchent pas des modèles grecs dans l'art d'é-

chauffer, de convaincre et de persuader tout à la fois. En effet, l'orateur moderne divise trop souvent son discours en segments, l'un consacré à l'argumentation l'autre à la déclamation et un troisième à l'ornement, comme s'il disait : «Je vais commencer par convaincre votre raison, je soulèverai ensuite vos passions, et je finirai par charmer votre imagination.» Le plus grand orateur des temps anciens et modernes argumentait et déclamait à la fois; et ses figures les plus hardies appuyaient toujours son raisonnement, ou plutôt en formaient le fonds. Dans cette sublime prosopopée où Démosthène invoque les mânes des héros de Marathon; dans ce passage devant lequel tombent dans le néant les plus puissantes paroles de Burke, de Fox, d'Erskine, de Chatham et de Mirabeau ; au plus fort du pathétique de ce passage, et lorsqu'il paraît avoir laissé le plus loin derrière lui le sujet de son discours ; lorsqu'il jure par les tombeaux qu'il montre dans la plaine environnante, l'orateur revient aussitôt, par une transition facile et heureuse, au corps de l'argument qui constitue sa défense, savoir : que les mérites des serviteurs de l'État, et non leurs conseils, doivent déterminer la mesure des récompenses envers eux. Cette thèse règne d'un bout à l'autre du discours, et les honneurs funèbres rendus à tous les héros viennent admirablement à son appui. Virgile a montré le même art dans la célèbre transition qui se trouve dans une de ses Géorgiques, lorsque, au milieu du fracas de la guerre de Thrace, et tandis qu'il se trouve à une immense distance des lieux communs de l'agriculture, le grand poëte magicien

Frappe soudain le sol de ces mêmes sillons
Où dorment les débris de tant de bataillons,

et nous montre le paisible laboureur des temps futurs qui conduit sa charrue à travers la poudre et les ossements des antiques soldats romains.

Scilicet et tempus veniet, cum finibus illis, etc.

Enfin, s'il faut une autre raison pour donner la préférence aux orateurs grecs, on peut la trouver dans la grande variété et l'importance des sujets qu'ils traitent. Ils nous ont laissé une foule d'oraisons politiques et judiciaires ; et l'administration publique et les grandes affaires d'État deviennent successivement l'objet de leur discussion. Qu'on les compare avec Cicéron, sous ce rapport, et le contraste

devient frappant. Sa plus belle harangue, pour la matière et pour l'éclat de la diction dont elle est revêtue, roule sur la défense d'un citoyen accusé d'en avoir tué un autre ; et rien n'est capable de lui donner un intérêt public, si ce n'est que les parties étaient de factions opposées dans l'État, et que la victime était l'ennemi personnel et politique de l'orateur. Sa plus parfaite composition, en fait d'art et de diction, peut-être la plus parfaite composition en prose de la langue latine, fut adressée à un citoyen pour pallier le crime d'un autre qui avait porté les armes contre lui dans l'armée de son rival. Même ses brûlantes Catilinaires, ces magnifiques déclamations, uniques dans les fastes de la tribune, ne sont guère que des dénonciations contre un conspirateur privé. Les Philippiques, ses plus brillantes invectives, immolent à la honte publique un chef perdu de débauches ; et les Verrines appellent l'anathème sur la tête d'un gouverneur rapace. Presque tous les sujets de ces harangues s'élèvent au rang de ce qu'on appelle en France des causes célèbres, mais rien de plus.

Il n'en est pas ainsi de Démosthène : il nous offre une foule d'arguments intéressants sur des matières d'administration civile, de finances, de politique, même dans des causes particulières, comme dans la harangue contre Midias, qui surpasse peut-être tous ses autres discours en ardeur et en véhémence. Dans d'autres, quoique d'un intérêt personnel, on rencontre des considérations d'intérêt public, comme dans le noble et énergique plaidoyer contre Aristodème, et dans toutes ses immortelles oraisons sur les affaires d'État de la Grèce. Le discours sur la couronne, ce transcendant effort d'une éloquence surhumaine qui s'ouvre avec la grandeur calme et religieuse du *Paradis perdu*, et qui depuis le commencement jusqu'à la fin est une effusion brûlante de hardiesse, de liberté, de mépris et d'indignation, se soutenant et se supportant par l'argument, embrasse l'histoire de vingt années d'administration, durant la période la plus critique de l'histoire grecque ; et les Philippiques discutent toutes les grandes questions de politique étrangère, aussi bien que la résistance que le monde civilisé doit opposer aux usurpations des barbares. Ces harangues roulent sur les sujets de la plus haute importance qu'on puisse concevoir pour la communauté des hommes, et les affaires qui y sont discutées en sont d'un intérêt et d'une application universels. Pour introduire une observation générale, il faut que l'orateur romain

quitte le cours de son raisonnement ; il faut qu'il perde pour un moment la vue de son sujet. Mais Démosthène peut à peine prendre un ton trop haut, ou porter trop loin sa vue sur la carte des affaires humaines ; son sujet est d'une étendue sans bornes : c'est le sort des peuples de la Grèce, c'est l'armement, c'est la lutte des nations libres et civilisées contre la tyrannie d'un obscur et barbare Macédonien.

Après s'être formé un goût pur et chaste par la lecture des modèles de l'antiquité, il n'y a peut-être point de meilleur exercice pour contracter l'habitude de la composition dans sa langue, que de tâcher d'y faire passer les beautés de ces modèles. C'était là l'avis que Pline le jeune donnait à son ami Fuscus, qui ambitionnait de parcourir la carrière du forum. *Utile imprimis et multi præcipiunt, vel ex Græco in Latinum, vel ex Latino vertere in Græcum; quo genere exercitationis proprietas splendorque verborum, copia figurarum, vis explicandi, præterea imitatione optimorum similia inveniendi facultas paratur : simul quæ legentem fefellissent, transferentem fugere non possunt. Intelligentia ex hoc, et judicium acquiritur.* (Epist. IX, lib. VII.) Plusieurs grands orateurs modernes ont suivi ce précepte. Mirabeau est connu par ses traductions latines. Lord Mansfield traduisit les harangues de Cicéron pour se perfectionner dans son art ; lord Avonmore, tout Tite-Live ; et, outre la belle dissertation sur les anciens, que lord Brougham nous a donnée dans le quatrième volume de ses œuvres oratoires, il y a ajouté plusieurs excellents morceaux de traduction.

III.

ÉTUDE DES MEILLEURS ÉCRIVAINS DE LA LANGUE MATERNELLE. — ÉTUDE DU DROIT. — NÉCESSITÉ DU TRAVAIL.

Mais il ne faut pas négliger les richesses de sa langue, tandis qu'on cherche à s'approprier celles des langues anciennes, pas plus qu'un prince sage ne doit abandonner son royaume aux ennemis, tandis qu'il court à la conquête de provinces étrangères. Les plus riches écrivains de la langue anglaise sont ceux qui fleurirent depuis le règne d'Élisabeth jusqu'à la fin du règne de la reine Anne. Ces écrivains maniaient

le vieux dialecte saxon avec une force, une aisance et une clarté admirables ; ils étaient profondément versés dans les classiques, et ils ont enrichi leur langue des dépouilles des langues anciennes, sans l'infecter de cette foule de tours étrangers et d'expressions néologiques dont on cherche chaque jour à l'inonder.

Mais en exhortant l'orateur à méditer les beautés des écrivains anglais de la vieille école, les poëtes, les moralistes, et peut-être plus que tout le reste les prédicateurs du grand siècle des lettres anglaises, il ne faut pas oublier qu'ils ont de grands défauts comparés aux modèles de l'antiquité. Jérémie Taylor peut être brillant et plein d'imagination ; Hocker nerveux et varié ; Barrow abondant et profond ; mais aucun ne joint la force à la beauté, l'excellence de la pensée à l'excellence de l'expression. En général, on peut dire que les plus à l'abri du reproche sont entachés du défaut inconnu aux anciens, et qui a prévalu parmi les modernes : le défaut de trop embrasser. En rien l'immense supériorité des écrivains grecs ne se montre d'une manière plus éclatante que dans la sagesse et la modération avec laquelle ils exploitent un sujet. Une phrase, un mot, et l'effet est produit sans qu'un autre mot vienne l'affaiblir ou l'altérer. Cependant c'est ici le cas de remarquer que Dryden et Swift ont donné le trait à la rédondance de Clarendon, et l'énergie aux lâches périodes de Temple. Addison unit la grâce, l'élégance et la correction, mais il manque de force. Bolingbroke a suppléé à ce défaut dans la prose anglaise ; il joint la force à l'élégance, et la grâce à l'énergie et à l'élévation. Chesterfield est peut-être plus élégant et plus aisé, mais il n'a pas la force de son maître. Les *lettres de Junius* ont toute la force et l'énergie de Bolingbroke, avec tout le trait de Dryden et la sévérité de Swift. Les autres grands prosateurs anglais du dernier siècle sont Hume, Gibbon, Robertson, Johnson, etc.

Si le but de l'orateur est d'instruire et de persuader, il faut qu'il se donne la peine d'acquérir des connaissances ; et plus elles seront profondes et générales, plus il sera à même de présenter des vues larges et d'imprimer la vérité dans l'esprit de ses auditeurs. Il n'y a point d'art qui puisse former un orateur éloquent dans aucun genre, s'il ne possède les lumières spéciales. L'orateur sacré devra se nourrir de l'Écriture, de la tradition des pères de l'Église, etc., et considérer qu'un sermon où l'on substituerait des traits purement moraux aux vérités de l'Évangile, ne serait pas un bon ouvrage dans son espèce.

Il en est de même d'un plaidoyer dont les principes et le raisonnement n'auraient d'autre source qu'une imagination systématique et rebelle aux autorités reçues ; et voilà pourquoi l'orateur du barreau devra être versé dans la connaissance du droit civil et criminel ; dans celle des coutumes et des décisions des cours du royaume, et ne devra pas même négliger l'étude des codes de lois et de jurisprudence étrangères. Pour l'orateur destiné à éclairer le sénat ou le conseil suprême de sa nation, la tâche est encore plus difficile : il faut qu'il connaisse à fond les transactions et la forme des procédures de cette assemblée ; il faut qu'il soit consommé dans l'histoire de sa nation et dans l'histoire des nations avec lesquelles elle a des rapports à entretenir ou des intérêts à ménager ; il faudrait qu'il eût des lumières aussi vastes, aussi profondes et aussi universelles que les questions qui peuvent devenir les objets d'un examen ou d'une délibération législative.

On s'est souvent demandé comment il se fait que les jurisconsultes et les avocats, dont la profession est de parler, échouent généralement au parlement. Cette question mérite d'être examinée. La jurisprudence, dit-on, est le plus beau champ qui puisse s'offrir à l'esprit pour exercer ses forces ; mais il faut avouer que l'air des cours de justice paralyse l'énergie, décolore la pensée, dessèche l'imagination. Cette opinion est malheureusement appuyée de la puissante autorité de Burke, qui dit : « Le droit tend certainement plus à développer et à fortifier l'intelligence que tous les autres genres d'exercice à la fois ; mais on ne saurait dire qu'il tend également à élever et à libéraliser le génie. » Plusieurs savants illustres au barreau, ajoute-t-on, ne sont entrés au sénat que pour y voir pâlir leur astre. Le lumineux Murray y perdit beaucoup de son éclat ; Festus y fut constamment écrasé sous les sarcasmes de Pitt ; et Erskine, qui avait embrasé les cours d'assises de sa chaleur, n'entra au parlement que pour en sortir à la fin comme un ange déchu.

Mais l'histoire nous fournit des exemples pour balancer ceux-là. Somers était l'oracle du parlement et de la politique aussi bien que du droit. Murray fut le seul orateur que le gouvernement du duc de Newcastle put opposer à Pitt (lord Chatham). La réputation de lord Camden repose principalement sur ses harangues parlementaires. Thurlow et Wedderburn sont représentés, par Gibbon, comme les deux grands appuis de la politique de lord North. Dunning fut le bras

d'un parti qui abondait en orateurs. Sir William Grant fut souvent choisi comme l'antagoniste de Fox. Perceval fut solliciteur général avant de devenir premier ministre. Romilly, accablé sous le poids d'une clientèle qui lui creusa une tombe prématurée, trouva du temps et du génie pour introduire des lois réformatrices, et appuyer toutes celles qui sympathisaient avec sa bienfaisance éclairée. Lord Plunkett plaida avec un talent incontesté jusqu'au moment de son élévation à la pairie ; et l'on ne saurait nier qu'O'Connell était arrivé au comble de la réputation comme avocat, avant d'aspirer à la dictature de l'Irlande. A la chambre actuelle des lords, lord Lyndhurst conduit un grand parti, tandis que lord Brougham brille à la tête de tous les partis, soit qu'ils veuillent ou non se laisser conduire. A la chambre des communes, sir William Follett, M. Pemberton, sir Frédéric Pollock, sir Édouard Sugden, le procureur et solliciteur général Wilde, le sergent Talford, MM. Law, Kelly, Creswell, Erle, etc., prouveront qu'on peut être bon avocat sans renoncer au titre d'orateur, et que la sévère jurisprudence n'exclut pas le goût, le sentiment, l'imagination et les autres nobles facultés de l'esprit.

On n'exige pas seulement, dans l'orateur, toutes les conditions que nous venons d'énumérer. Le plus beau discours du plus habile orateur ne produira jamais autant d'effet que quand il aura été préparé avec soin. Il est nécessaire de digérer et d'arranger sa matière à l'avance. Il n'y a jamais eu de grand écrivain ou de grand orateur sans cela. Boileau disait aux orateurs de son temps :

« Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage ; »

et presque tous les esprits droits ont suivi son conseil. Rousseau s'arrêtait à chaque ligne pour peser le sens de chacun des mots qu'il avait employés, pour analyser chacune de ses phrases ; et Buffon n'arriva à la perfection du style qu'en retouchant ses écrits toute sa vie. Canning a écrit cinq ou six fois des passages de ses harangues avant de les prononcer ; et, dans l'édition de ses œuvres oratoires, Therry nous donne un *fac simile* des nouvelles corrections et transpositions qu'il faisait avant d'envoyer ses discours à la presse. Lord Brougham et sir Robert Peel se sont toujours préparés dans les grandes occasions. On dit que la péroraison des discours du premier, *sur la réforme de la loi*, lui coûta plusieurs jours et plusieurs nuits de travail et de ré-

vision ; et l'on sait avec quel art et quel effet sir Robert Peel a amené, gradué et rehaussé quelque part les traits des assassins de toute une famille irlandaise. Cependant, dans un orateur sans préparation, ce passage n'eût été qu'une horreur vulgaire : *brutum fulmen, telum imbelle et sine ictu.* Ce n'est donc pas une honte pour le génie que de travailler. Quiconque n'adopte pas ce plan ne sera qu'un orateur commun, quoiqu'il eût pu être un orateur de génie.

Il y a sans doute, dans l'improvisation, un charme qui prend sa source dans une abondance et une facilité apparentes. D'un autre côté, les discours nés d'une occasion sont à l'abri de plusieurs défauts qui s'attachent à la composition étudiée : ce qui est inspiré par les circonstances, sera nécessairement calculé pour en triompher. C'est là une grande qualité; c'en est une autre d'éviter la surabondance qui règne dans l'éloquence moderne; défaut dans lequel l'improvisateur n'a pas le temps de tomber, puisqu'il doit se contenter de traiter les points capitaux et de passer rapidement sur les autres. Malgré cela, ces effusions instantanées de la parole seront toujours d'un mérite inférieur. Une grande partie du plaisir qu'elles procurent naît de la surprise de l'auditeur. Il est impossible d'atteindre au comble de l'art sans bien méditer son sujet, sans en balancer les parties, sans peser tous les arguments qu'on a à faire valoir, et sans corriger et recorriger sans cesse. Cette préparation n'empêche pas qu'on insère à propos des passages amenés par la circonstance, et la transition ne coûtera pas à un orateur habile. Les auditeurs les plus attentifs et les plus éclairés ont souvent été trompés en cela ; ils ont pris pour de l'improvisation ce qui se trouvait dans le manuscrit, et pour le produit d'un travail antérieur, ce que l'orateur improvisait.

IV.

C'EST LA PRATIQUE QUI A FORMÉ LES GRANDS ORATEURS ANGLAIS.

Il y a des gens en Angleterre qui méprisent les clubs et les sociétés littéraires d'émulation ; et plus d'un de ceux qui ne se sont distingués au barreau qu'après avoir blanchi sous la toque, ont élevé la voix contre ces écoles pratiques. Mais l'autorité des grands exemples l'emporte

sur l'opinion de ces vétérans obscurs. Tous ces praticiens ont passé leur jeunesse dans le noviciat : et tout ce qu'ils ont pu obtenir plus tard, ç'a été de s'élever à une réputation secondaire, à l'aide d'une dextérité artificielle et d'un grand effort de mémoire. Mais comme cette réputation pâlit en face de la réputation des Brougham et des Lyndhurst, des Denman et des Tindal, des Parke et des Anderson, des Scarlett et des Follett, des Merrywther et des Talford et des Hume! Aussi tous ces grands hommes étaient-ils convaincus qu'il est impossible d'exceller dans les cours de justice sans avoir acquis cette plénitude de connaissances et cette souplesse dans l'art de la parole qu'on n'obtient que par le travail et la pratique. Mais si cet exercice opiniâtre, cet *improbus labor* est nécessaire à l'orateur du barreau, il ne l'est pas moins au membre du parlement. L'acquisition de lumières, la promptitude d'esprit, l'épanchement de la parole, l'arrangement logique, l'*illustration* convenable des faits, le talent du sarcasme, de l'invective, de la récrimination ou de la réplique, aussi bien que l'adresse à s'emparer d'un terrain et à s'y maintenir malgré les efforts des assaillants : ce sont là des qualités indispensables au succès, soit au barreau, soit au sénat et qu'on n'acquerra jamais que par l'habitude.

Il n'y a pas d'aphorisme plus vrai que celui-ci : « *Nascitur poeta, fit orator.* » Tous les grands orateurs anciens et modernes ont lutté avec vigueur dans la vie publique et privée pour atteindre à l'excellence. Tout le monde sait à quel prix Démosthène et Cicéron se partagèrent l'empire de l'éloquence dans l'antiquité ; mais pourquoi aller chercher si loin des exemples, quand nous en avons si près? William Pitt avait un penchant invincible à fréquenter les sociétés fameuses par leurs débats ; et il passe pour s'être rendu jusqu'à quatre matinées consécutives à *la cour du banc du roi*, pour entendre plaider les avocats. Murray pratiquait ardemment la parole dans la vie publique et privée, et traduisit plus d'un auteur ancien pour perfectionner son style. Erskine et Curran étaient tous deux membres de plusieurs chambres d'émulation. On peut en dire autant de Canning et de Mackintosh ; et Horney et lord Brougham furent les fondateurs et les membres les plus distingués de la *Société spéculative des débats*, à Édimbourg. Mais un plus grand maître que tous ceux-là dans les luttes de la parole, et peut-être le plus grand orateur parlementaire qui ait jamais existé, se forma lui-même à cette école. Fox fut inébranlable au milieu de

ses chutes répétées ; il s'avança pas à pas dans sa carrière, et finit par arracher le sceptre de l'éloquence des mains de ses plus redoutables rivaux. Il attribuait lui-même ses succès à sa pratique nocturne. durant cinq sessions consécutives, il discuta toutes les nuits, excepté une, et ce fut toujours pour lui un sujet de regret que de n'avoir pas parlé cette nuit-là.

Dans le parlement non réformé (depuis les jours de Fox jusqu'en 1832), les plus grands orateurs furent ou des hommes qui étaient entrés de bonne heure au sénat, et qui avaient conséquemment une longue pratique, ou des jurisconsultes et des avocats qui, par état, étaient habitués à manier la parole. Croker avait été avocat plaidant, critique et littérateur ; et ce fut à ces qualités, aussi bien qu'à vingt-sept ans d'exercice qu'il dut ses succès. Tierny avait été élevé pour le barreau, et il fut quarante-cinq ans membre du parlement. Creevey avait été avocat et pamphlétaire. Sir Robert Peel avait vingt-cinq ans d'exercice comme orateur, d'abord à l'université, et ensuite dans les murs de Saint-Étienne [1]; Brougham fut d'abord écrivain, critique, avocat; il fut initié de bonne heure aux discussions des clubs, et il avait été membre du parlement pendant vingt-cinq ans au moins. Lushington, Mackintosh et Cullar Fergusson avaient été tous deux avocats, et s'étaient constamment exercés au forum anglais ou dans d'autres arênes judiciaires.

Dans le parlement réformé, on a déployé peu de talent oratoire, mais ce peu est encore dû aux avocats. Si les représentants des villes et des bourgs de la chambre actuelle des communes, ont montré peu de talent pour la parole, il faut l'attribuer au manque de pratique et à l'habitude des vaines déclamations qu'ont contractée ces orateurs formés à l'école des dîners publics et des réunions provinciales. Une assertion hardie, une déclamation véhémente, et des gestes expressifs suffisent, dans ces occasions, pour constituer l'orateur. Le candidat sur les hustings, ou la place des élections, *rudebat et hinniebat;* mais à la chambre, *neque ratum est quod dicit, neque quæ agitat dicendi est locus*. Les qualités qui suffisaient à son triomphe dans la province, si elles ne sont accompagnées d'un mérite plus solide, sont plutôt un obstacle qu'un aide pour lui au parlement.

[1] Chambre des communes.

V.

L'ÉLOQUENCE MODERNE N'EST PAS INFÉRIEURE A L'ÉLOQUENCE ANCIENNE. — EN QUOI ELLES DIFFÈRENT.

On a déjà indiqué qu'il y a une grande différence entre l'éloquence ancienne et l'éloquence moderne ; mais il est à propos d'examiner cette question plus à fond, et de rechercher si les orateurs anciens l'emportent sur les modernes à tous égards.

Si les anciens ont un immense avantage sous le rapport de la composition, il faut avouer que cela est dû à la richesse des langues qu'ils parlaient. Les ouvriers n'étaient peut-être pas plus habiles, mais ils employaient de meilleurs matériaux : ils bâtissaient en marbre de Paros ; les modernes ne bâtissent qu'en brique. On a encore dit que chez les anciens l'éloquence jouait un bien plus grand rôle dans les affaires publiques qu'elle ne fait maintenant ; cela peut être. On a inventé une autre machine pour opérer sur l'esprit public, soit pour l'instruire, le persuader ou lui plaire, machine d'une puissance incalculable, et qui n'est limitée ni par le temps ni par les lieux. On s'adresse au peuple par le moyen de la presse, et tout le monde se trouve en contact avec l'orateur, l'homme d'État ou le panégyriste. L'orateur de l'antiquité était à la fois l'orateur parlementaire, l'orateur des assemblées publiques, le prédicateur, le journaliste ; il tenait lieu du sermon écrit, du pamphlet, du volume, etc.

Mais les modernes sont aussi supérieurs aux anciens en fait de raisonnement qu'ils leur sont inférieurs en fait de style. Leurs lumières sont infiniment plus étendues, et cela est dû aux progrès de la société. Leur éloquence comporte infiniment plus de faits et d'arguments, et cela est dû à la nature de nos institutions. Les assemblées actuelles sont essentiellement des bureaux d'affaires : on s'y réunit pour discuter des intérêts présents, et non pour voir son imagination charmée par des images brillantes, ou son goût flatté par une diction exquise. Les hommes s'assemblent pour être convaincus, et il faut leur prouver, à force d'arguments, que la mesure proposée est expédiente et juste, ou qu'elle est coupable et impolitique. Point d'allu-

sions ingénieuses, point de principes généraux, point de réflexions philosophiques qui puissent y suppléer à l'argument et aux lumières. Tout ce qui est en dehors de la question est déplacé, et quelque magnifiquement qu'il soit dit, il déplaira à l'assemblée et provoquera son impatience. Les ornements et les figures n'auront jamais qu'un mérite secondaire, et ne doivent servir qu'à *illustrer* les faits. Il n'y a point de perfection de style ou de beauté d'exécution qui puisse faire pardonner une digression inutile. C'est pour cela qu'un des plus beaux plaidoyers de Cicéron, le *Pro Archia poeta*, ne pourrait jamais être prononcé dans une cour de justice française ou anglaise pour faire obtenir à un poëte le droit de citoyen.

Il nous est impossible de convenir, avec Hume et Blair, que l'éloquence a dégénéré dans les temps modernes. L'éloquence moderne diffère certainement de l'éloquence ancienne, mais cette différence tient essentiellement aux moyens que l'orateur emploie pour arriver à ses fins. Ces moyens doivent toujours être appropriés à la condition de la société et au tempérament des hommes à qui l'éloquence s'adresse ; et comme les nations anciennes se laissaient plus influencer par les passions et les grands mouvements oratoires que ne font les nations modernes, cette différence, dans le caractère des peuples, explique la différence dans l'art de les affecter par la parole. Les résultats de l'expérience, l'état des lumières universellement répandues, la forme des gouvernements représentatifs, tout a contribué à bannir l'enthousiasme de nos assemblées populaires et à faire rentrer les grands intérêts politiques sous l'empire de la discussion calme et modérée. L'éloquence passionnée, à laquelle on a moins recours parce qu'elle est moins efficace, peut donc avoir décliné ; mais l'éloquence de la raison n'a jamais autant fleuri que chez les nations modernes. Les harangues de Démosthène les plus estimées sont celles où il visait à produire une impression soudaine et véhémente à enflammer et à transporter la multitude ; enfin, à armer l'enthousiasme et les passions généreuses pour la défense de la patrie. Cicéron lui-même n'est jamais plus admirable que quand il en appelle à l'âme de ses compatriotes. Mais les orateurs modernes font toujours plus d'effet quand ils parlent à notre raison que quand ils s'adressent à nos passions, et cette remarque s'applique également à l'éloquence chrétienne, judiciaire, politique ou parlementaire.

Il y a, dans les orateurs anciens, une foule de figures éclatantes et

de prosopopées qui produisirent les plus étonnants effets sur les assemblées impressionnables de Rome et d'Athènes, mais qui n'en auraient produit aucun sur la froide disposition d'un parlement français ou anglais. Il n'y a pas longtemps qu'un membre de la chambre des députés a très-bien remarqué que l'adresse avec laquelle Scipion se lava de l'accusation de péculat serait impuissante dans la bouche d'un de nos ministres des finances ; et Tierny aurait regardé avec dédain un chancelier de l'échiquier qui, en réponse à ses chiffres, se serait écrié : « C'est aujourd'hui l'anniversaire de la bataille de Zama, etc., et l'on ose me demander compte de ma conduite ! » Ce mouvement oratoire ne manquait certainement pas de force et de pathétique dans la bouche de Scipion ; mais s'il vaut mieux confier la destinée des empires à la raison qu'à la passion, si la première ennoblit autant le cœur de l'homme que la seconde le dégrade, on ne conçoit pas comment l'éloquence perdrait en s'adressant à l'intelligence. Est-il plus difficile d'enflammer les hommes que de les convaincre ? Y a-t-il plus de gloire à troubler notre âme qu'à éclairer notre esprit. La sagesse que nous ont léguée nos pères est-elle donc si peu de chose qu'il faille être insensible à leurs leçons ? Et n'y a-t-il point de meilleurs instruments pour conduire les hommes que les misérables ressorts qu'on mettait en usage pour les gouverner, au temps où ils formaient moins une société qu'un troupeau ? Il faut convenir qu'il y a plusieurs sources oratoires interdites aux orateurs modernes ; mais n'en a-t-on point découvert d'autres également fécondes ? L'argument n'a-t-il point son éloquence aussi bien que l'explosion des passions ? Et ne peut-on pas l'orner de figures autant qu'on voudra ? Ce serait sans doute un paradoxe que d'affirmer que ce qui élève l'esprit dégrade l'art de la parole. On peut admirer l'orateur qui se joue des passions humaines à volonté ; mais admirera-t-on autant la nation qui cède aveuglément que celle qui oppose sa raison ?

L'éloquence moderne ressemble à l'état actuel de l'esprit humain ; et non-seulement elle diffère de l'éloquence antique, mais chaque nation a son éloquence particulière, qui est plus ou moins rationnelle, à mesure que la passion cède l'empire à la raison. En Angleterre, il n'y a d'éloquence puissante que celle qui soutient l'épreuve du plus sévère examen ; et dans quelque place que les Anglais se rassemblent pour discuter les affaires, ce n'est que par l'argument que l'orateur peut espérer d'agir sur eux. Cela est si vrai que l'ora-

teur qui voudrait les égarer, doit le tenter par le sophisme plutôt que par la passion, et tâcher d'arriver à leur cœur par la voie de leur intelligence. C'est sous les formes de l'argument qu'ils reçoivent leurs erreurs ; et il faut convaincre ou embarrasser leur esprit avant d'enflammer leur âme. Dans l'éloquence politique, la somme du raisonnement excède de beaucoup celle du pathétique. Les mouvements les plus passionnés de l'éloquence de lord Chatham étaient fondés sur l'argument; sur un argument qu'il exprimait, il est vrai, avec une véhémence et un mouvement de l'âme irrésistible; comme lorsque son indignation se souleva en voyant que l'Angleterre allait s'aider de la hachette indienne dans la guerre d'Amérique, et qu'un pair du royaume conseillait au peuple anglais de tourner contre ses frères d'au delà de l'Atlantique, toutes les armes que Dieu et la nature avaient mises entre ses mains. Mais ce ne fut qu'après avoir prouvé au parlement le défaut de politique et la bassesse de ses mesures, qu'à l'heure solennelle de minuit, il implora les pairs du royaume de ne pas appeler la férocité sauvage à leur secours, pour priver les Américains de tout espoir d'obtenir justice. On peut dire la même chose, avec plus de raison, de tous les grands orateurs anglais qui illustrèrent la fin du dernier siècle; et ce qui nous confirme dans notre opinion, c'est que tous ces orateurs sont bien plus logiques que les orateurs irlandais.

L'éloquence du barreau français n'a jamais été très-brillante, quoique Patru, le Maître, Cochin, le Normand, etc., ne soient pas des noms méprisables. En Angleterre, le pathétique n'est point d'usage dans les plaidoyers, encore moins dans les cours civiles que dans les cours d'assises ; et, si l'orateur en appelait trop puissamment aux passions des jurés, le président les prémunirait contre la séduction des mouvements oratoires.

C'est dans l'éloquence de la chaire que les Français ont le plus excellé, puisque l'austérité religieuse de Bourdaloue, la sublime majesté de Bossuet, l'onction touchante de Fénelon, les belles figures de rhétorique de Fléchier, l'élégance et l'harmonie des périodes de Massillon, sont admirées dans toute l'Europe; mais c'est parce que l'Église fut longtemps le seul champ ouvert au talent oratoire en France, et que la religion catholique, moins sévère que la protestante, ouvre une plus belle carrière à l'imagination et au pathétique.

Plus un sujet est important et sacré, plus les Anglais s'imaginent

que la passion doit en être exclue, et, selon eux, notre religion est si brillante et si majestueuse, qu'il lui suffit d'être expliquée pour être appréciée. En effet, il semblerait que la chaire n'est pas le domaine de l'éloquence passionnée ; car si elle nous guide bien aujourd'hui, elle peut nous égarer demain ! et les sophismes ne sauraient nous égarer ailleurs avec autant de danger. Ce n'est pas parce que les prédicateurs anglais lisant leurs sermons que leur style est pâle ; c'est parce qu'il leur convient d'être calmes et logiques, et c'est pour cela qu'ils évitent d'improviser. Les arguments qui sont le fruit de la réflexion et de la méditation ont plus de poids sur l'intelligence que les suggestions ou les inspirations du moment. Parmi les orateurs protestants de la France, Claude et Saurin se rapprochent beaucoup de la gravité de leurs coreligionnaires d'Allemagne et d'Angleterre. On peut établir ainsi la différence de l'éloquence anglaise et française : l'éloquence anglaise est argumentative, logique, démonstrative : l'éloquence française est pleine d'imagination, de déclamation et de passion. Les Anglais excellent au sénat et au barreau parce que leur liberté date de plus loin ; les Français ont plus d'éclat dans la chaire, parce que le catholicisme romain leur permet de se livrer à tous les grands mouvements oratoires bien plus que le froid protestantisme ne fait à ses sectateurs. Cela s'explique, non par la différence du talent, mais par la différence des coutumes et du caractère national, qui agit comme un frein ou comme un aiguillon sur le développement des facultés intellectuelles.

L'éloquence politique a reçu le perfectionnement le plus remarquable, dont on soit redevable à la révolution de 1789. L'essor sublime et audacieux qu'elle prit tout à coup en France, aurait pu être regardé comme le présage d'un long règne de la liberté, si elle eût été plus sobre. Mais ce fut trop souvent un enthousiasme sauvage, une ardeur désordonnée, et des déclamations délirantes, non-seulement contre la tyrannie passée, mais contre les ennemis de parti. Elle était admirablement propre à pousser le peuple à la frénésie, à l'armer pour la destruction ; mais quand tout fut démoli, elle oublia de lui rappeler qu'il y avait quelque chose à reconstruire. Non-seulement les remparts de la servitude s'écroulèrent sous ses coups, mais les éléments de la société furent réduits en atomes et en poudre, que chaque souffle de la tempête emportait en passant. Barnave, Lally-Tolendal, tous les autres orateurs du parti populaire, mais surtout Mirabeau, tout

bouillant d'indignation contre les dix-sept lettres de cachet que sa conduite déréglée lui avait attirées, si rien pouvait motiver de pareilles rigueurs, étaient de généreux citoyens enthousiastes de la liberté, mais d'une liberté qu'ils ne surent pas approprier au caractère et aux besoins de leurs concitoyens, ou dont leurs concitoyens ne surent pas apprécier les avantages. Dans les factions qui succédèrent, et lorsque la passion qui avait inspiré les premiers membres de la convention, eût accompli tous ses desseins, l'art de la parole déclina en France. Sous Robespierre, on trouvait sa perte en élevant la voix, comme les éloquents et vertueux Girondins [1], qui crièrent encore vive la république lorsqu'ils marchaient à la mort. Sous le directoire et sous Napoléon, l'éloquence fut étouffée par le bruit des armes. Après un laps de vingt-cinq ans, et lorsque la liberté de parler a cessé d'être dangereuse, le général Foy et d'autres défenseurs des libertés constitutionnelles se sont efforcés de rappeler l'éloquence des premières assemblées délibérantes : mais on ne saurait dire qu'elle eût reparu avec éclat. Il serait même difficile d'imaginer un mode de débats, si l'on peut l'appeler ainsi, plus diamétralement opposé à tout genre d'éloquence que celui que nos chambres ont adopté : savoir, la lecture alternative, du haut de la tribune, de graves essais pour et contre la mesure en délibération. Mais quand on considère l'expérience du passé, on ne saurait nier qu'elles n'aient montré beaucoup de sagesse en introduisant cette circonspection dans leurs conseils.

[1] Parmi les orateurs de l'admirable Gironde, il faut compter, Guadet, Gensonné, Louvet qui fit souvent pâlir Robespierre, l'impétueux Fonfrède, le rude et emphatique Isnard, mais surtout le pathétique et chaleureux Vergniaud, et Lanjuinais, à qui la joie féroce de ses bourreaux arracha ce beau mouvement oratoire : « A Athènes » et dans Rome, on conduisait à l'autel les victimes ornées de fleurs ; le pontife les » immolait, mais ne les insultait pas. »

CHAPITRE II.

DE L'ÉLOQUENCE POLITIQUE EN ANGLETERRE.

I.

ORIGINE. — PRINCIPALES ÉPOQUES, ETC.

Chez les Grecs et chez les Romains, l'éloquence apparut avec les gouvernements libres. Dès qu'on eût établi des constitutions républicaines, l'art de la parole devint un instrument nécessaire dans les mains du citoyen ; car, sans cela, il lui était impossible de prendre part à l'administration des affaires de l'État, de proposer des lois, de délibérer sur les intérêts de la communauté ou de parvenir aux emplois. C'est pour cela qu'on se livrait à l'étude de l'éloquence, dès sa plus tendre jeunesse, à Rome et à Athènes ; et plus ces deux fameuses républiques devinrent puissantes, plus cet art fut cultivé avec ardeur.

D'après cela, on serait tenté aussi de faire remonter l'éloquence politique en Angleterre, au temps de l'établissement de sa grande charte, qui fut le fondement de son gouvernement populaire, sous le règne du roi Jean, en 1215. Quelques années après, lorsque Simon de Montford, comte de Leicester, prit les armes pour réprimer la tyrannie de Henri III, il convoqua un parlement pour donner une sanction à ses desseins ; outre les barons qui formaient son parti, il invita les comtés, les villes et les bourgs à y envoyer des députés, pour mieux s'assurer des sentiments de la nation, et dès lors la chambre des communes commença à jouer une partie du rôle qu'elle a joué depuis. Lord Chatham avait un respect qui allait jusqu'à la vénération, pour ces pères de la constitution anglaise. « Ces barons de fer, dit-il par opposition aux barons de soie de son temps, furent les fondateurs

et les gardiens de la liberté du peuple ; et trois mots de leur latin barbare, *nullus liber homo*, valaient tout l'éclat de la rhétorique ancienne. »

Dans les longues et sanglantes guerres civiles entre les maisons d'York et de Lancastre, une foule de familles nobles s'éteignirent, l'influence des autres fut presque anéantie, et la puissance de la couronne ne devint guère moins absolue sous la dynastie des Tudor, qu'elle n'avait été sous les premiers princes normands. Seule, la chambre des communes s'affermissait en silence pendant tout ce temps ; et à l'avénement de Jacques Ier, elle avait acquis une force et une énergie qui firent pâlir le prince et le forcèrent de lui accorder presque autant de priviléges qu'elle en réclama.

Ce ne fut pourtant que sous le règne de Charles Ier, que l'éloquence parlementaire s'éleva tout à coup à une perfection qui mérite de faire époque. Un ancien philosophe a eu raison de dire que les grandes occasions produisent les grands hommes. On peut dire aussi que les guerres civiles, surtout quand elles sont fondées sur des principes de liberté, sont favorables aux arts et aux lettres. Elles troublent la paix des études, et étourdissent le sage dans la retraite ; mais l'éveil qu'elles donnent au génie, la hardiesse et l'enthousiasme qu'elles lui inspirent, les idées neuves et généreuses qui se dégagent dans le choc des opinions, sont une ample compensation à ces désavantages. « Aussi, dit Hume, toutes les harangues prononcées sous le règne orageux de ce prince sont-elles bien supérieures à ce qu'on avait vu jusque-là, soit qu'on regarde la noblesse et l'élévation des idées, soit qu'on regarde l'union de la force et de la justesse dans l'expression. »

Hume a raison. Ce qui distinguait les hardis patriotes de ces temps, c'est un ardent esprit de liberté, une résistance héroïque à tous les efforts du pouvoir arbitraire, et une fermeté inébranlable dans leurs desseins. Le caractère de leur éloquence est la vigueur de l'expression, la profondeur de la pensée, et une grande subtilité dans le raisonnement ; qualités dont l'absence n'a pas été rachetée par les ornements, dans les orateurs des temps plus rapprochés de nous. Plusieurs discours et plusieurs remontrances de ces fiers patriotes ne seraient pas désavoués par Cicéron ou Démosthène.

Sous les règnes suivants, l'éloquence mâle dégénéra. Il n'y en eut pas sous Cromwell, qui ferma les portes du parlement et y fit rentrer plus tard un ramas d'hommes aussi ignorants et aussi fanatiques, que

son génie était sombre et malfaisant. Le règne de Charles II fut le règne de la corruption et des basses intrigues. Sous Jacques II et sous Guillaume III, les grands changements s'opérèrent par la force des armes. Sous le règne de la reine Anne, Bolingbroke fut le seul orateur entraînant et chaleureux ; et, sous les deux règnes suivants, si l'éloquence éclata parfois avec vigueur, ce fut dans l'ardeur des attaques contre la politique de Robert Walpole. Cette éloquence ne consistait qu'en bruyantes déclamations, et en débordements d'invectives personnelles : encore tombât-elle avec l'homme d'État qui en était l'objet. Depuis ce temps jusqu'à George III, le parlement se contenta d'émettre des paroles rédondantes dans les jours d'apparat, et resta froid et muet le reste de l'année.

Depuis la révolution de 1688 jusqu'au temps de la guerre d'Amérique, on ne saurait nier que plusieurs personnages n'aient joué un grand rôle dans les débats du parlement ; mais ce rôle est plutôt dû à leur sagesse ou à leur expérience dans les affaires, qu'à leurs talents oratoires ; et, sauf une ou deux exceptions, l'éloquence politique obtint plutôt des applaudissements temporaires qu'une réputation durable. Hazlitt, qui a publié deux volumes sur l'éloquence du sénat anglais, depuis Charles I[er] jusqu'à la fin du règne de George III, fait la remarque suivante : « La plupart de nos orateurs politiques ont eu une existence aussi éphémère que nos acteurs de théâtre, qui jettent un moment feu et flamme sur la scène, et dont on n'entend plus parler le moment d'après. Que sont devenus ces hommes célèbres du siècle passé, les Walpole, les Pulteney, les Pelham, les Harvey, les Townhends et les North ? Ces hommes qui remplissaient les journaux de leurs harangues, et dont les noms étaient dans la bouche de tout le monde, sont tombés dans le silence et dans l'oubli, et tout ce qui reste d'eux consigné dans les *records* poudreux du parlement. On en peut dire autant des Coke, des Elliot, des Godolphin, des Somers, des Hardwicke, etc. J'ai voulu les ramener sur le théâtre encore une fois, ajoute Hazlitt, et les arracher à l'oubli d'où il est impossible de tirer les acteurs de leur temps ; mais ceux qui s'attendent à ne trouver que des discours éloquents dans mes deux volumes seront trompés : un petit nombre de pages suffiraient à rassembler toute l'éloquence des deux chambres jusqu'à l'époque de la guerre d'Amérique [1]. »

[1] Avant la publication régulière des débats du parlement, en 1771, car jusque-là

Mais hâtons-nous d'arriver au règne de George III, la grande époque de l'éloquence politique en Angleterre, et tâchons de découvrir quelques-unes des causes qui lui firent prendre tout à coup un si sublime essor. La révolte de l'Amérique fut la première commotion qui tira l'esprit public de la torpeur où il paraissait plongé : cette lutte à outrance, entre un jeune peuple qui combat pour son indépendance, et une nation formée qui s'efforce de prévenir le démembrement d'un grand empire, fut un événement fécond en inspirations; un événement qui excita les passions généreuses, enflamma le génie et le patriotisme, et amena ce choc redoutable entre les partis politiques, d'où jaillirent si longtemps d'éclatantes étincelles. D'un autre côté, l'éloquence qui s'était épuisée, émoussée à combattre des âmes vénales dans l'enceinte du parlement, à remuer la masse inerte de corruption qui ne manque jamais de se rallier autour d'un ministre qui fait tout à coups d'argent, se trouva transportée au sein d'une atmosphère plus favorable à son développement. La politique cessa alors d'être renfermée tout entière dans le cabinet des rois, ou d'être concentrée dans le cerveau des hommes d'État; elle devint un objet d'intérêt pour tout homme éclairé; et comme la publication régulière des débats date de ce temps, l'éloquence, en s'adressant au public en général, se trouva en contact avec toutes les généreuses sympathies de la nation, et c'est pour cela qu'elle ne tarda pas à se manifester avec une force et une véhémence capables de faire trembler les rois. Ce fut alors que le génie de Chatham brilla d'un éclat tout nouveau, et qu'il tonna contre les ministres rapaces et leur politique tortueuse. Mais la puissante voix de Chatham ne fut que le prélude de l'explosion qui suivit. En effet, on vit successivement apparaître dans le sénat anglais « Burke, l'esprit enrichi de toutes les connaissances » de la terre, et l'imagination rayonnante de tous les feux du ciel, » pour orner les affaires de chaque jour de toute la pompe du langage de Platon, et de tout l'éclat de la poésie du règne d'Élisabeth; » Fox, qui joignait la force robuste et la grandeur colossale des facultés naturelles à la profondeur et à la solidité des lumières

ils avaient été publiés subrepticement, l'Angleterre n'a point de harangues politiques authentiques ou complètes, et c'est en vain qu'elle voudrait opposer autre chose que des saillies heureuses, ou de notables fragments de ses anciens chefs de parti, de Bolingbroke, Pulteney, Murray, et même de lord Chatham, quoiqu'elle possède de nobles reliques de ce dernier.

» acquises, une force extraordinaire de dialectique à toute la chaleur
» qui caractérise le génie anglais ; Fox, digne chef des défenseurs de
» la liberté, et sous lequel combattaient, d'un côté, Shéridan, à l'ima-
» gination folâtre et à la raillerie âcre et virulente ; de l'autre,
» Windham, avide de combats chevaleresques, et dont le bel esprit
» était aussi redoutable que la lance d'Argail; enfin Pitt, à l'intelli-
» gence mâle et à l'esprit haut et contempteur, ferme génie qui
» soutint seul les intérêts de l'aristocratie européenne, et seul suffit
» pour diriger l'État à travers la tempête, et entamer les rangs de la
» plus formidable opposition que le parlement ait jamais vue. » N'est-ce pas la conscience de grands intérêts et la certitude de rencontrer des sympathies qui entretint la flamme de ces génies immortels? N'est-ce pas, dis-je, l'appel aux sentiments du peuple, et non une froide déférence aux préceptes de l'école ou de la rhétorique ancienne, qui évoqua les inimitables *lettres de Junius*, et les sublimes compositions de Burke?

Mais si ces causes donnèrent une impulsion extraordinaire au génie de l'éloquence, une autre cause entretint et fortifia cette impulsion. Ce fut la révolution française, effroyable éruption volcanique qui menaça d'abîmer le monde civilisé, mais qui eut une influence salutaire sur le génie, comme on l'a remarqué des grandes convulsions de ce genre dans tous les temps. Cet événement fut la matière sur laquelle tous les grands politiques mesurèrent leurs forces. Ses causes, ses conséquences, les simples incidents qui se produisirent dans ses diverses phases, devinrent les sujets des débats les plus animés. Qui pourrait donner une idée de toutes les spéculations profondes, et de tous les discours éloquents qu'il faut rapporter à cette révolution, depuis le moment où Burke sonna l'alarme contre tous les maux échappés de cette nouvelle boîte de Pandore, et lança l'anathème contre la terre classique des chevaliers et des paladins, tout à coup métamorphosée en réceptacle de sophistes, de bretteurs et de républicains à la Brutus, jusqu'au moment où Canning s'écria : « Le bras de l'Angleterre fut le levier qui ébranla sur ses bases la puissance gigantesque de Napoléon ; le Portugal fut le point sur lequel ce levier agit : l'Angleterre souffla et nourrit la flamme sacrée ; mais le Portugal est l'autel où elle fut allumée, et d'où elle s'éleva et s'étendit rapidement jusqu'à ce que le monde entier fût embrasé et régénéré par la vertu de ce grand holocauste ! »

Remarquons que l'éloquence du parlement anglais atteignit à son plus haut point d'élévation, au temps où Burke, Fox, Pitt, Shéridan, Erskine et Windham arrivèrent au zénith de leur gloire : son astre, qui culminait alors, n'a fait que descendre et pâlir depuis. L'éloquence de ces grands maîtres était l'éloquence de l'imagination, de la passion et du raisonnement ; ils déclamaient, touchaient et argumentaient à la fois ; ou plutôt, ils en appelaient d'abord à la générosité, à l'honneur, à la gloire, et leur raisonnement agissait ensuite avec un redoublement de force. L'éloquence actuelle, qui forme la troisième époque, consiste trop souvent dans une longue chaîne d'inductions, dans un faisceau de sorites, où la première proposition fait prédire la dernière. L'éloquence, de nos jours, est ce qu'on peut appeler l'éloquence de la raison. Il n'y a jamais eu sans doute d'éloquence sans raison ; mais si c'est une raison géométrique qui dessèche tout ce qu'elle touche, si c'est un style aride, des périodes sans animation et sans beauté, ce n'est pas une éloquence *pratique*, c'est un froid squelette qui en prend le nom. Un raisonnement ferme et serré est sans doute un puissant élément de succès, mais il faut autre chose encore. Qu'est-ce qu'une éloquence qui n'a pas le secret de toucher les cœurs? La raison ne trouvera-t-elle pas un accès plus facile à l'esprit quand l'âme sera touchée? Toute la subtilité des anciennes écoles s'efforcerait en vain d'ébranler les opinions invétérées ; mais le préjugé qui brave l'argumentation la plus sévère a souvent cédé au charme d'une éloquence ardente et pathétique. Malgré cela, le parlement actuel possède plus d'un orateur capable d'émouvoir, comme nous le verrons en traitant de lord Brougham, de lord Lyndhurst, de lord Grey, etc., à la chambre des lords ; et de sir Robert Peel, d'O'Connell, de Shiel, de lord Stanley, de Macauley, et autres, à la chambre des communes.

II.

CARACTÈRES DE L'ÉLOQUENCE. — DU GESTE.

Abest facundis gratia dictis.
OVID.

Quels qu'aient été les triomphes de l'éloquence ancienne, la véritable éloquence, la pierre de touche du talent naturel, l'éloquence impro-

visée n'a jamais fleuri chez aucun peuple comme au parlement anglais. Le talent de *débattre*, qui manquait pour perfectionner l'éloquence ancienne, est dû au système représentatif des gouvernements modernes; comme les Anglais sont le premier peuple moderne qui ait eu une constitution populaire, ils doivent être les plus avancés dans la science et l'éloquence politiques; et c'est conséquemment chez eux que les autres peuples doivent venir étudier ces arts. Il y a deux cents ans qu'ils ont découvert tous les mystères du gouvernement, dans l'attaque et la défense alternatives de leurs ministres; et ils avaient examiné les lois originelles de la société, pesé les droits des sujets et limité les prérogatives des rois, lorsque les autres nations ne savaient que gémir sous le joug du despotisme.

Mais, s'il n'y a point de nation éclairée chez qui l'éloquence politique ait exercé une plus puissante et une plus durable influence qu'en Angleterre, il n'y en a point non plus où elle soit moins redevable des effets qu'elle produit aux avantages extérieurs. L'éloquence anglaise semble tenir du caractère du peuple et du climat dans lequel il habite : elle est calme, grave, remarquable par son ton de bon sens pratique, par son application aux affaires à l'ordre du jour, par son horreur pour l'ostentation oratoire, même dans les circonstances où elle serait le plus permise. Quand un sombre et farouche Lycurgue aurait donné des lois aux Saxons, pères de la race anglaise actuelle, et qu'il aurait employé tous les moyens pour les tenir en garde contre les séductions du geste, il n'aurait pas mieux fait qu'en construisant l'arène des combats oratoires, précisément dans la forme actuelle. Quand on visite l'antique et vénérable Westminster-Hall de Guillaume Rufus, lieu consacré à l'administration de la justice sous toutes les formes; quand on visite ce temple plus auguste et plus vénérable encore, qui embrasse dans son enceinte les plus hauts attributs de la puissance, à la fois assemblée où se discutent les grands intérêts des nations, siége suprême du pouvoir législatif, et dernière cour de judicature du royaume; quand, après de longs détours, on arrive enfin à la chambre des communes ou à la chambre des lords, on jette d'abord un regard surpris vers le coin obscur où les sénateurs se retirent pour traiter les affaires de l'Europe; on se demande quel est l'orateur qui a donné l'impulsion à l'assemblée, et on le découvre avec étonnement dans le lieu le moins apparent de la salle.

Dans les cours de justice des provinces, aussi bien que de la métro-

pole, l'avocat occupe partout la même position défavorable, comme si l'on avait ignoré les avantages d'une position apparente. On croirait d'abord que la tribune du haut de laquelle le pasteur protestant distribue la parole sacrée à son auditoire eût été plus favorable au jeu de la voix et du geste; mais on s'est récrié aussi contre plusieurs désavantages qui s'y rattachent. Le prédicateur y est enfoncé jusqu'à la ceinture; il est entouré de coussins qui lui laissent à peine la faculté de bouger; il débite son discours penché sur son manuscrit, et son auditoire ne voit guère de lui que sa tête et ses épaules. On peut dire que c'est là une posture défavorable, s'il en fut jamais, au développement du geste.

Même dans les élections populaires, où l'orateur devrait s'être ménagé tous les moyens de faire impression sur la multitude, et où les candidats devraient ériger leurs *hustings* de la manière la plus convenable à leurs fins, la personne du grand patriote Fox était perdue au milieu de la foule des électeurs, et sa voix complétement étouffée dans le murmure prolongé de l'assemblée. Il suffit de réfléchir un moment sur la différence frappante entre le *béma* et le *rostrum* du haut desquels Démosthènes et Cicéron s'adressaient aux assemblées d'Athènes et de Rome, et le poste occupé par Fox, alors qu'il épanchait le torrent de sa brûlante éloquence sur les élections de Westminster, pour voir combien les anciens apportaient plus de soin que les modernes à préparer les triomphes de l'éloquence. La parole harmonieuse des Gracques et les périodes consommées de Cicéron, qui jetaient l'auditoire dans l'extase par le simple effet de l'arrangement, dénotent un haut degré de travail dans l'orateur, aussi bien que de délicatesse dans l'auditeur, dont rien ne nous offre l'exemple dans les temps modernes.

Tandis que les attitudes des orateurs sont ainsi gênées et circonscrites par la nature de la place d'où ils se font entendre, toute tentative de déployer un geste libre et gracieux serait sans doute inutile: mais il y a une autre raison qui explique pourquoi les Anglais ne possèdent point l'éloquence du corps, *eloquentia corporis*, comme l'appelle Quintilien, et pourquoi cet art est si négligé chez eux. Les Anglais ne sont pas ce qu'on peut appeler un peuple remuant et gesticulateur. Le Français ne raconte jamais l'histoire la plus ordinaire sans l'accompagner de mille actions vives, qui imitent les faits qu'il raconte, ou qui expriment l'intérêt qu'il prend à ce qu'il dit. Les

Italiens vont encore plus loin, et parlent autant du corps que de la voix ; mais

> L'Anglais, calme au dehors, couve dans le silence
> Des grandes passions la sourde violence.
>
> THOMAS.

Il raconte l'événement le plus tragique ou la nouvelle la plus heureuse sans la moindre apparence d'intérêt ; il éprouve tout ce qu'on peut éprouver au dedans sans le manifester par des signes extérieurs.

Il ne sera pas hors de propos de rapporter à ce sujet les sentiments d'un écrivain comme Addison :

« Si les étrangers, dit-il, ont jamais trouvé un côté modeste dans le caractère anglais, c'est sans doute dans le débit de nos orateurs. Nos prédicateurs sont immobiles comme des poutres dans leur chaire, et ils ne remueraient pas les doigts pour tout au monde. Ce sont les mêmes statues parlantes qu'on retrouve au barreau et au parlement. L'éloquence s'échappe par torrents de notre bouche, sans ces accents de la voix, ces mouvements du corps ou ces majestueuses ondulations de la main, si célèbres parmi les anciens orateurs de Rome et de la Grèce. On dit que Cicéron altéra considérablement sa santé, *laterum contentione*, par la véhémence de l'action et le jeu des organes qu'il déployait pour rendre ses magnifiques déclamations. On peut également juger de la puissance des poumons de Démosthène par le cri que le souvenir de son action arracha à Eschine en face des jeunes Rhodiens. Mais rien ne peut ébranler notre organisation extérieure ; nous racontons avec froideur ce qui nous touche le plus ; nous parlons de la vie et de la mort avec la même indifférence. Les Anglais qui ont visité l'Italie ont raison de dire que ceux qui n'ont pas voyagé ne sauraient apprécier la beauté des tableaux italiens, dont l'expression et le geste sont si particuliers à la religion romaine. Qui n'a pas vu un Italien en chaire ne goûtera jamais le geste sublime que Raphaël a donné à saint Paul prêchant à Athènes, lorsqu'il représente cet apôtre ouvrant les bras et déchargeant le tonnerre de sa rhétorique au sein de l'assemblée ravie des philosophes païens.

» Cependant, ajoute Addison, un orateur ne saurait trop étudier le charme du geste et le prestige de la voix, qui sont en quelque sorte les interprètes de ce qu'il annonce, et qui parlent plus haut aux yeux du vulgaire que ne fait la raison la plus puissante à l'esprit du sage.

Ce sont ces secrets qui réveillent un auditoire, et soutiennent son attention, en même temps qu'ils lui prouvent que l'orateur est profondément affecté de ce qu'il s'efforce d'imprimer aux autres. L'emportement du geste et l'éclat de la voix ébranlent facilement le cœur de l'ignorant, à défaut de bonnes raisons; et rien n'est plus commun que de voir une femme fondre en larmes ou éclater de douleur à la vue d'un impétueux orateur qu'elle est hors de portée d'entendre. Mais si les convulsions du corps et de la voix sont susceptibles d'un pareil empire sur l'âme des hommes, dans des discours médiocres, que n'aurait-on pas droit d'attendre de discours éloquents, s'ils étaient rendus avec l'âme et l'accent qui leur conviennent? »

Malgré cela, si les habitudes du peuple anglais sont si contraires à l'emploi du geste, comme nous l'avons dit, l'orateur fera bien de ne s'appliquer qu'à convaincre ses auditeurs par la puissance de l'argument, et de sacrifier toutes les considérations extérieures à leurs sentiments et à leurs préjugés; il fera bien, comme dit Pope, de consulter le génie du lieu en tout, et de ne pas détourner l'attention d'un objet important vers un objet qui n'est que secondaire. Il n'adoptera pas davantage le geste ou la manière dont un orateur romain appuyait son raisonnement; il n'emploiera pas plus le *supplosio pedis* et le *percussio femoris* qu'il n'adressera aux membres du parlement le nom de pères conscrits, qu'il ne s'avancera à la chambre des communes revêtu de la toge de Caton, ou n'entrera au barreau les épaules couvertes du manteau d'Isée. Le costume ancien pouvait être plus noble; la langue latine plus harmonieuse et plus riche, et le geste des Gracques plus énergique et plus approprié à l'éloquence: mais l'orateur se souviendra qu'il est sur un terrain anglais, et qu'il s'adresse à une assemblée anglaise. Hume, dans son admirable Traité sur l'éloquence, dit qu'un esprit supérieur, joignant un extérieur gracieux à une manière attrayante et à une voix puissante et claire, pourrait tenter avec succès d'introduire le geste dans l'éloquence du parlement anglais; et il cite Bolingbroke comme l'homme qu'il croyait propre à opérer cette innovation. Malgré notre déférence pour un esprit aussi juste que Hume, nous sommes porté à croire que, si ce grand personnage en avait fait l'essai, il n'aurait été accueilli que par un éclat de rire universel, et aurait difficilement obtenu un second moment d'attention. Le grand lord Chatham porta peut-être le geste aussi loin qu'on peut le porter en Angleterre, et on lui a souvent reproché son action théâtrale.

Le dictateur de la littérature anglaise, Johnson, dit aussi : « Les orateurs étrangers accompagnent leur éloquence de l'action; mais pourquoi leur exemple aurait-il plus de pouvoir sur nous que le nôtre sur eux ? Il ne faut jamais changer les coutumes que pour le mieux. Que ceux qui veulent nous réformer nous montrent d'abord les avantages de la réforme. Quand le Français ondoie de la main et oscille du corps pour nous raconter les révolutions du jeu de cartes ; ou quand le Napolitain, nous apprenant l'heure qu'il est, indique sur ses doigts le nombre qu'il exprime, je ne vois pas qu'ils nous gravent plus profondément l'idée dans l'esprit par cet effort du geste. L'éloquence n'existe qu'au barreau, au parlement et dans la chaire. Nos juges ni les représentants du peuple ne se laisseront guère affecter par la gesticulation d'un orateur, et ce n'est pas parce qu'il roule ses yeux ou enfle ses joues, fait la roue avec ses bras ou frappe du pied la terre, qu'il imposera davantage à une assemblée. Ne sait-on pas que dans la ville qu'on peut avec justesse appeler la mère de l'éloquence, tous les arts de la persuasion mécanique étaient bannis de la suprême cour de judicature ? Ne sait-on pas que les juges de l'Aréopage regardaient l'action et la vocifération comme de vains appels aux sens externes, et comme indignes d'être employés devant ceux qui ne cherchent pas un vain amusement, et qui ne sont attentifs qu'à découvrir la vérité ? Il est certain que les sens sont plus forts, à mesure que la raison est plus faible, et que ceux dont les oreilles portent peu à l'esprit écoutent quelquefois des yeux jusqu'à ce que la vérité s'empare de leur cœur. S'il y a donc une place où l'on puisse employer le geste avec avantage, c'est dans l'Église, où le prédicateur s'adresse souvent à un auditoire ignorant et peu éclairé, qui sera plus touché de la véhémence de l'action que de la solidité du raisonnement. »

CHAPITRE III.

ORATEURS QUI ONT PRÉCÉDÉ LE RÈGNE DE GEORGE III.

I.

LE COMTE DE STRAFFORD.

Nous avons retracé l'origine, les grandes époques de l'éloquence politique en Angleterre, le caractère qu'elle affecte à chacune de ces époques, et enfin son caractère général, et les particularités qui la distinguent de l'éloquence des autres peuples. Nous ferons maintenant connaître les grands orateurs de cette nation, à mesure qu'ils se présenteront dans l'ordre chronologique, en indiquant le rôle qu'ils ont joué, et en appuyant les décisions de notre critique par la citation des passages les plus remarquables qu'ils ont laissés. Il convient de commencer par le comte de Strafford, qui est, à coup sûr, le représentant le plus remarquable de l'école du règne de Charles Ier.

Une malheureuse conséquence des temps de troubles, c'est qu'on ne voit qu'à travers le prisme des passions les principaux acteurs du drame politique. Leurs partisans les représentent comme des êtres immaculés, leurs ennemis comme des monstres. L'infortuné comte de Strafford est au nombre de ceux que la fatale lutte entre les prérogatives de la couronne et la liberté constitutionnelle précipita prématurément dans la tombe. Ses qualités morales et intellectuelles ont été présentées d'une manière si différente par ses contemporains, qu'il est difficile de s'en former aujourd'hui une juste idée.

L'histoire ne dit rien de son début sur le grand théâtre de la vie publique; mais, dans le nouveau parlement, à l'avénement de Charles Ier,

il s'enrôla sous la bannière de l'opposition, et il devint si formidable par son éloquence et ses talents, que la cour crut à propos de faire un sacrifice pour se l'assurer. Elle découvrit bientôt qu'on pouvait le mettre à prix ; et la pairie, avec une charge lucrative, furent les termes de sa reddition au parti royal. Il affecta d'abord un peu de répugnance et parut honteux de son apostasie; mais, voulant grossir ses services, il jeta enfin le masque devant Pym, chef du parti populaire, qu'il s'efforça d'entraîner avec lui. Mais Pym ne se laissa pas gagner si facilement, et il lui répondit en termes amers et prophétiques : « Vous nous avez abandonnés ; mais nous ne vous abandonnerons pas tant que votre tête sera sur vos épaules. »

Promu ensuite à la haute dignité de lord député d'Irlande, il se distingua dans cette charge par des mesures arbitraires, par des exactions violentes, et par une conduite hautaine et rigoureuse envers plusieurs pairs de ce royaume; mais son gouvernement fut ferme et décisif ; il augmenta les finances et remplit de trésor de son maître, qui lui en marqua sa reconnaissance, en le créant comte de Strafford et chevalier de la Jarretière. Ce fut ainsi qu'il gagna la faveur du souverain, mais il perdit la confiance du peuple, qui le choisit pour la première victime de sa vengeance.

Immédiatement après l'ouverture du long parlement, en 1640, son implacable ennemi, Pym, harangua la chambre dans un long et éloquent discours sur les griefs de la nation. Quand il s'aperçut qu'il avait enflammé ses auditeurs à un degré convenable, il conclut en stigmatisant le comte des plus odieuses épithètes, et en le représentant comme l'ennemi le plus invétéré des libertés de la patrie, et le plus ardent promoteur de la tyrannie. La chambre accueillit avec acclamation cette sortie véhémente; une mention fut aussitôt proposée et adoptée, pour accuser le comte de Strafford de haute trahison, et charger Pym de porter cette accusation à la chambre des lords ; ce fut à cette occasion que Pym prononça le discours suivant :

« Milords, au nom des représentants du peuple, assemblés à la chambre des communes, et au nom de toutes les communes de l'Angleterre, nous venons poursuivre ici Thomas Wentworth, comte de Strafford, accusé de haute trahison.

» Milords, c'est une grande cause; et je craindrais que nous ne fussions accablés par son poids, ou éblouis par l'éclat de cette haute assemblée, s'il n'y avait dans cette cause deséléments capables de

nous donner de la force et de la confiance. C'est la cause du roi, et sa majesté y est intéressée dans son gouvernement, dans le salut de sa personne, dans la stabilité de sa couronne. C'est la cause du royaume, qui y est intéressé dans sa paix, dans sa prospérité et son existence même. Cette cause est la cause du peuple, qui nous appuie de l'éloquence pénétrante de ses cris, de ses larmes, de ses gémissements et de ses prières. Cette cause, enfin, est la cause des trois royaumes d'Angleterre, d'Irlande et d'Écosse, maintenant en état de fermentation et d'agitation, et qui demandent à grands cris qu'on traîne le traître aux pieds de la justice.

» Milords, entre les avantages qui relèvent l'humanité, il faut écouter l'honneur et la probité ; ce sont là les deux plus hauts attributs de la nature créée ; ce sont eux qui impriment l'image et le caractère de la divinité à ses créatures.

» Les esprits malfaisants et les méchants se sont dépouillés de ces divins attributs ; mais il n'y a point d'âme assez dépravée qui ne cherche à se couvrir de leur ombre et de leurs dehors.

» Le malheureux comte de Strafford, maintenant l'objet de mon accusation, a montré autant de soin et d'artifice pour donner la couleur de l'honnêteté à ses actions, qu'il a montré de mépris pour les lois de l'honneur dans l'accomplissement de ses devoirs. Le comble de la méchanceté, c'est de n'oser contempler ses traits ou se regarder en face : mais la vertu, outre qu'elle est aimable à tous égards, élève et ennoblit l'âme, la met au-dessus de la crainte et de l'espérance, de la faveur et du déplaisir, et la rend constante et uniforme comme elle.

» Mon devoir est de démasquer les fausses vertus dont le noble lord a voulu couvrir sa cause, et de vous montrer ses actions dans toute leur noirceur et leur difformité. Milords, l'illustre accusé vous en impose, quand il dit qu'il se montrera plus jaloux de vous dire la vérité que de se peindre avec avantage, et qu'il aime mieux perdre la vie que de la sauver par un mensonge : si cela était, il y aurait autant de noblesse en lui qu'il y a de bassesse.

» Milords, de quel front ose-t-il encore venir vanter ses services, et tourner à l'avantage de l'État les actions qui en ont fait la honte et la ruine ? Une tâche pénible pour moi, c'est de porter le scalpel dans les principes de sa vie politique, et de déchirer le voile dont il couvre ses iniquités ; mais je le ferai avec toute la fidélité et la précision dont je suis capable. »

On ne suivra pas plus loin ce discours : il suffit de remarquer que vingt-huit chefs d'accusation furent articulés contre le prévenu, lesquels tenaient principalement à sa conduite comme président du conseil d'Écosse, comme gouverneur d'Irlande et comme premier ministre de la couronne. Quelques-uns de ces chefs étaient frivoles, d'autres plus graves ; d'après les faits allégués contre lui, on pouvait le convaincre de sérieuses malversations, mais il semble qu'avec toute la malignité imaginable, il était impossible d'aller plus loin. Aussi, après un procès de dix-huit jours, durant lequel le comte montra un recueillement et une fermeté qui étonnèrent ses accusateurs, ceux-ci, voyant qu'ils ne pouvaient le perdre de cette manière, abandonnèrent ce mode de procédure, et introduisirent un bill d'accusation *(bill of attainder)*. En conséquence, il fut voté, d'après les témoignages produits, que le comte de Strafford avait voulu renverser les lois fondamentales du pays, et introduire un gouvernement arbitraire et tyrannique dans les royaumes d'Angleterre et d'Irlande, et qu'en conséquence il était coupable de haute trahison. Ce fut contre ces accusations tortueuses que le noble comte se défendit avec toute la présence d'esprit et toute la sagacité qu'on pouvait attendre de l'innocence et du talent. Voici le discours qu'il prononça sans préparation :

« Milords, autant l'espèce de trahison dont on m'accuse est inconnue aux lois du royaume, autant le genre de preuves qu'on emploie pour me perdre est nouveau : circonstances combinées et accumulées, présomptions converties en preuves, actions entièrement innocentes ou à peine coupables, rien n'a manqué pour former une conviction qui doit me soumettre aux plus sévères peines infligées par les lois. Une parole échappée à l'irréflexion, une action téméraire et précipitée, voilà ce que la malignité de mes accusateurs et une interprétation forcée ont métamorphosé en crime de la plus haute gravité. Que désormais les citoyens n'attendent plus de protection de la justice : leur vie et leur fortune seront à la merci d'une volonté arbitraire et du caprice.

» Pourquoi ce crime a-t-il été si longtemps inconnu ? Pourquoi le volcan qui éclate tout à coup pour me dévorer avec ma famille a-t-il dormi si longtemps sans jeter ni feu ni fumée ? Mille fois mieux vaudrait-il être sans lois et tâcher de se conformer à la volonté d'un maître, que de compter sur une justice qui vous juge suivant des

maximes inconnues jusqu'alors. Qu'on marque la porte de la maison où est la peste, et malheur à qui y entre. Que je cingle sur la Tamise et que je brise mon vaisseau contre un écueil, la partie payera les dommages, si rien ne m'en a averti. Maintenant où est la marque attachée à cet écueil? Il était caché sous les ondes, et aucune prudence humaine ne pouvait me soustraire à la perte qui m'attend.

» Il y a deux cent quarante ans qu'on a défini la trahison, et autant de temps que personne n'a été accusé selon cette définition. Milords, nous avons vécu heureux chez nous, et glorieux aux yeux des autres. Contentons-nous de l'héritage que nous ont légué nos pères. N'ambitionnons pas de les surpasser dans ces arts de sang et de mort. Au nom de votre sagesse, milords, au nom de l'intérêt qui vous attache à votre postérité et à tout le royaume, livrez aux flammes ces sanglantes lois et ces mystérieux volumes de trahisons imaginaires, comme les premiers chrétiens brûlèrent tous leurs livres de magie, et attachez-vous à la lettre du statut, qui vous montre le crime et vous apprend à l'éviter. N'éveillons pas des lions dévorants pour nous détruire, en secouant un amas de papiers gothiques ensevelis dans la poudre depuis si longtemps. Milords, le comble de mes afflictions, c'est que, pour mes péchés et non pour ma trahison, je devienne un si funeste exemple pour les lois et les libertés de ma patrie. Mes accusateurs s'appuient du grand nom des intérêts publics : permettez-moi de vous dire que c'est moi qui plaide ici pour la communauté. Des exemples comme ceux qu'on veut tourner contre moi doivent entraîner un si effroyable déluge de maux, que le royaume sera bientôt réduit à l'état exprimé dans un statut de Henri IV ; et personne ne saura plus d'après quelle règle guider ses pas et ses actions. Milords, n'imposez pas des difficultés insurmontables aux ministres d'État, et ne leur ôtez pas le pouvoir de servir librement le prince et la patrie. Si vous les examinez de si près, qui pourra soutenir un si redoutable examen? Les affaires de l'État en souffriront ; et il n'y a point d'homme sensé qui veuille exposer son honneur et sa fortune sur une mer si féconde en naufrages.

» Milords, j'ai dépassé de bien loin les bornes que je me serais prescrites, sans l'intérêt que je porte à mes enfants. Tranquille sur le sort qui m'attend, j'avoue que mon cœur saigne quand je songe que mon indiscrétion va les envelopper dans la même ruine. J'espère que vous pardonnerez à mon infirmité ; et, quelque chose que je pusse ajouter, je n'en dirai pas davantage.

» Maintenant, milords, je remercie la Providence de m'avoir fait comprendre la vanité des jouissances de la terre, comparées à l'éternité de l'autre vie. Je me soumettrai avec calme à votre jugement ; et, que vous me condamniez à vivre ou à perdre la vie, je ne m'en reposerai pas moins avec reconnaissance dans le grand auteur de mon être. »

Malgré son courage et son éloquence, Strafford tomba victime de la fureur des temps. Voici les paroles qu'il adressa à son frère, qui fondait en larmes, lorsqu'il allait au supplice :

« Que voyez-vous en moi, qui excite ces larmes? Ai-je, par une crainte ou une hardiesse indécente, trahi le crime ou l'athéisme? Croyez que vous m'accompagnez, pour la troisième fois, à la couche nuptiale. Jamais je ne me suis dépouillé avec plus de liberté et de contentement qu'en me préparant à la tombe. Ce bloc sera mon oreiller ; je me reposerai là de tous mes travaux ; ni l'envie, ni les rêves de trahison, ni les jalousies, ni les soins de servir le prince et l'État n'interrompront mon repos. Plaignez donc ceux qui, contrairement à leur intention, m'envoient en possession d'un bonheur éternel. Réjouissez-vous de mon bonheur et de mon innocence. »

II.

BOLINGBROKE.

Les ouvrages de Bolingbroke portent l'empreinte de la passion, et manifestent les traits profonds qui distinguèrent son caractère moral. Son style est remarquable par la force, la noblesse et l'éclat. Bolingbroke possède dans la prose, à un haut degré, cette étrange fascination que lord Byron possède dans les vers. Sa diction nette et lumineuse révèle encore une majesté de sentiment particulière au génie, quand il est éveillé par les grands intérêts de la politique. On dit que la philosophie n'est qu'égoïsme quand elle cesse d'être active. Jamais, depuis les jours de Cicéron, elle n'a été plus grande dans la retraite qu'avec Bolingbroke ; et elle ne lui donna pas moins de dignité et de consolation dans la solitude, qu'à la tête des affaires de l'État, parce

qu'il se souvint toujours de l'affinité sacrée et mystérieuse qui relie presque invariablement les inspirations du génie aux intérêts du genre humain. Il y a des passages, dans les réflexions sur l'exil, qui ne seraient pas indignes de Platon. La raison de ces qualités, c'est peut-être que l'auteur était profondément versé dans les langues savantes ; et dans l'énergie, dans l'idiome du puissant lord anglais, on reconnaît le *senatorius decor* du patricien romain. Son érudition n'était peut-être pas aussi profonde qu'il eût voulu le faire accroire sur la fin de sa vie ; mais ses lectures avaient été étendues, et sa mémoire tenait du prodige. Quand on demanda à Pope si Bolingbroke savait l'hébreu, il répondit que non, mais qu'il savait tout ce qu'il fallait savoir pour être homme d'État et philosophe. Il y avait de l'appareil dans son savoir, un peu de charlatanisme aussi. Comme la plupart de ceux qui ont joué un rôle éclatant dans la vie active, Bolingbroke avait dans sa nature quelque chose du génie de l'imposture. Versatile, plein de ressources, comme il était, il eût voulu passer pour quelque chose de plus versatile, de plus fécond en ressources, et de plus étonnant encore : il eût voulu être à la fois Alcibiade, Pétrone et Périclès. Peut-être aussi qu'une certaine exagération de ce genre est souvent nécessaire au succès sur le théâtre qui a le monde pour spectateur, comme la plus belle actrice, qui est obligée d'avoir recours au rouge. Il ne nous reste point d'échantillon de son éloquence, non plus que de celle de Périclès ; mais il nous en reste des témoignages authentiques. Swift dit que les meilleures têtes contemporaines des deux partis avouaient que le redoutable Saint-John n'avait point d'égal à la tribune ; Voltaire, qui le connut personnellement, le regarde comme un des hommes les plus éloquents de son siècle ; Burnet, son ennemi, parle de son talent oratoire comme d'une chose surhumaine ; et Chesterfield, qui l'entendit à la chambre des lords, où il se signala pourtant moins qu'à la chambre des communes, exalte son éloquence en termes bien rares, dans une critique aussi mesurée que celle de ce dédaigneux arbitre du goût. Dans une conversation où l'on déplorait la perte des trésors de l'ancienne littérature, qui nous ont été ravis par la main des barbares et les ravages du temps, lorsque les uns regrettaient surtout les *Décades* de Tite-Live, et les autres les comédies de Térence, on dit que lord Chatham déclara qu'il préférerait à tout une harangue de Bolingbroke. Il n'était pas moins remarquable dans la conversation ; et s'il entraîna tout, au début de sa carrière, par sa vivacité et son

enthousiasme, il régna de même, dans la maturité de son âge, par l'ascendant du génie et le ton d'un dictateur. En effet, regardé comme le plus beau génie de son siècle, il fut révéré des sages et consulté par les hommes d'État, même dans sa disgrâce. Lord Orrery, qui le connaissait, nous assure, mais peut-être en termes un peu flatteurs, qu'il réunissait la sagesse de Socrate et la dignité facile de Pline à tout l'esprit d'Horace. Tel était le grand homme qui versa, sur le siècle de la reine Anne, le lustre d'un génie non moins éclatant dans la paix que celui de Marlborough dans la guerre, et dont la carrière s'ouvrit et se termina sous le règne de grands événements et de basses intrigues, qui mit fin à la dynastie des Stuarts.

Voici en quels termes Chesterfield apprécie le caractère de Bolingbroke :

« Il est impossible de trouver de la lumière et des ombres assez fortes pour peindre le caractère de Bolingbroke. C'est peut-être le plus mortifiant exemple de la violence des passions, aussi bien que de la hauteur d'intelligence où la nature humaine peut atteindre. Ses vertus et ses vices, sa raison et ses travers, formaient le plus puissant contraste.

» Ici les plus sombres, et là les plus vives couleurs sont encore rendues plus frappantes par leur opposition. L'impétuosité, les excès et l'extravagance caractérisent ses bonnes et ses mauvaises qualités. Sa jeunesse se passa dans le tumulte et les orages des plaisirs, où il triompha au mépris de la bienséance. Son imagination brillante s'échauffait et s'épuisait souvent avec son corps, pour célébrer et déifier les orgies de la nuit ; et il poussait ses bruyantes débauches à tout le dérèglement des bacchanales furieuses. Les passions de Bolingbroke ne connurent d'autre frein que l'ambition. Les premières affaiblirent sa constitution et son caractère ; la dernière ruina sa fortune et sa réputation.

» Il entra de bonne heure dans les affaires. Sa pénétration tenait de l'intuition, et il ornait tous les sujets qu'il traitait d'une éloquence magnifique ; d'une éloquence qui lui était devenue si naturelle, que ses conversations les plus familières auraient soutenu le grand jour de l'impression. Il avait des sentiments généreux, plutôt que des principes fixes sur l'amitié ; mais ils étaient plus violents que durables, et passaient souvent aux extrémités opposées, relativement aux mêmes personnes. Il recevait les communes attentions de la politesse comme des

obligations qu'il rendait avec intérêt ; et il ressentait avec passion les moindres inadvertances de la nature humaine. Une différence d'opinion, sur un sujet philosophique, suffisait pour le provoquer et prouver qu'il n'était pas philosophe dans la pratique.

» Malgré la dissipation de sa jeunesse et l'agitation tumultueuse de son âge mûr, il avait acquis un riche fonds de connaissances diverses qu'il portait toujours avec lui, grâce à la plus heureuse mémoire qui fut jamais. C'était là son argent comptant ; il n'eut jamais besoin de tirer à vue sur un livre pour aucune somme. Il excellait surtout dans l'histoire, comme ses ouvrages l'attestent. Il connaissait peut-être mieux que personne de son temps les intérêts relatifs, politiques et commerciaux, de toutes les nations de l'Europe et surtout de la sienne ; mais jusqu'à quel point sa conduite publique honora l'Angleterre, c'est ce que ses ennemis de tous les partis racontent avec plaisir. Pendant son exil en France, il s'appliqua à l'étude avec son ardeur accoutumée ; et ce fut là qu'il forma et qu'il exécuta surtout le plan de son grand ouvrage philosophique. Les bornes communes des connaissances humaines étaient trop circonscrites pour son imagination ardente : il fallait qu'il allât « *extra flammantia mœnia mundi* » explorer les régions inconnues de la métaphysique, qui ouvre un champ sans bornes aux excursions d'une imagination comme la sienne, où les conjectures sans fin suppléent aux défauts des véritables lumières, et en usurpent trop souvent le nom et l'influence.

» Bolingbroke professait le déisme, croyait à une providence générale, et doutait de l'immortalité de l'âme et d'une vie future, sans rejeter ce dogme. Il mourut d'un cancer au visage, qu'il endura avec une grande fermeté. En considérant le caractère de ce personnage extraordinaire, ne peut-on pas raisonnablement s'écrier : Hélas ! pauvre nature humaine ! »

Platon cessa d'agir pour la république quand il cessa de persuader, et Solon déposa les armes devant les magasins publics, quand Pisistrate fut devenu trop puissant pour qu'on pût lui résister. Bolingbroke imita leur exemple. Après avoir assiégé pendant dix ans la forteresse ministérielle de R. Walpole, il déposa sa plume, en voyant que la ligne d'opposition était rompue, mais non sans porter un des coups les plus redoutables qu'il eût jamais donnés.

A défaut d'une harangue de Bolingbroke, voici, comme exemple de son style et de sa manière, l'idée qu'il s'était formée d'un roi patriote :

« Les restrictions nécessaires pour conserver la liberté sous la monarchie seront un frein salutaire pour un mauvais prince, sans être des entraves ressenties par un bon. Notre constitution est arrivée ou est presque arrivée au point de perfection que j'imagine, pour qu'un roi, s'il n'est patriote dans toute l'étendue de l'expression, ne puisse gouverner l'Angleterre avec aisance, sûreté, honneur et dignité, ou, certes, avec assez d'autorité et de puissance. Mais un roi, s'il est patriote, peut gouverner avec tous ces avantages, de plus avec une autorité aussi absolue que le premier monarque du monde, et plus agréable dans la paix, aussi bien que plus effective dans la guerre.

» A ce sujet, qu'on se représente les scènes glorieuses du règne d'un roi patriote. La beauté de l'idée seule inspire ces transports que Platon voulait que la contemplation de la vertu inspirât aux hommes, si la vertu pouvait se contempler. Quoi de plus glorieux en réalité! Quoi de plus doux à envisager qu'un roi sur qui on voit se tourner tous les yeux rayonnants d'une sainte admiration, ou remplis de l'effusion d'une tendresse sacrée! un roi sous le règne duquel, comme sous celui du vertueux Nerva, le monde s'étonne de voir deux éléments aussi étrangers et aussi hétérogènes que l'empire et la liberté, si intimement unis et si inséparablement coexistants, qu'ils ne forment qu'une seule et sublime essence? Quel spectacle plus ravissant et plus propre à représenter les attributs de la Providence, qu'un prince en possession d'un pouvoir sans bornes, qui n'est l'effet ni de l'usurpation ni de la tyrannie, mais l'émanation naturelle de l'estime, de la confiance et de l'affection; la concession volontaire de la liberté du peuple, qui ne lui trouve point de plus sûr asile que sous l'aile de son prince, et qui ne voudrait jamais d'autre chef, si, au gré de ses vœux, il pouvait régner immortellement. C'est d'un prince semblable, et d'un prince semblable seulement, qu'on peut dire avec justice :

. . . . Volentes
Per populos dat jura, viamque affectat Olympo.

» La fureur des guerres civiles ou la discorde, ne lèvera jamais la tête sous l'égide de ce roi sauveur, ou, si le monstre apparaissait, ce ne serait qu'abattu sous les câbles d'airain de Virgile.

Centum vinctus ahenis
Post tergum nodis, fremit horridus ore cruento.

» Il n'apparaîtrait, dis-je, que couvert de chaînes, et pressé de si

près qu'il n'aurait pas un moment le pouvoir de mal faire. Au contraire, la paix et la tranquillité intérieures régneront dans cet heureux pays, sous les auspices de la concorde ; la joie brillera sur tous les visages, le contentement éclatera dans tous les cœurs ; et le peuple, libre comme un peuple primitif, sans craintes et sans alarmes, trouvera son bonheur à augmenter son patrimoine individuel, et à remplir le trésor public ; ses flottes, couvrant les mers, iront aux extrémités du monde chercher les richesses, en échange des bienfaits des arts et de l'industrie, et feront reconnaître l'empire du pavillon britannique partout où l'Océan roule ses vagues, et partout où les vents ébranlent l'élément terrible. »

III.

LYTTLETON.

Nous considérerons ailleurs Lyttleton comme poëte élégant, historien scrupuleux et philosophe chrétien : nous l'envisagerons ici comme orateur. Il a laissé peu de harangues, mais celles qu'il prononça au parlement, en différentes occasions, ont souvent été citées comme des modèles, et elles décèlent un génie supérieur, un jugement plein de rectitude, une éloquence puissante et une âme incorruptible. On trouve dans tous les recueils le discours qu'il met dans la bouche du comte d'Arundel, proposant un accommodement entre Henri II et Étienne, dans son *Histoire de Henri II* ; mais quel que soit le mérite de cette composition, ce n'est qu'un discours supposé comme tous ceux qu'on trouve dans les historiens anciens. La harangue qu'il prononça au parlement, en 1752, pour révoquer l'acte de naturalisation des juifs, approcha des plaidoyers de l'antiquité, pour l'énergie de l'expression, la propriété des sentiments et la solidité des principes ; et elle est égale à tout ce que l'éloquence moderne avait produit jusqu'alors. Le plus bel éloge de cette oraison, c'est qu'elle triompha presque sans opposition. L'éloquence qu'il déploya à l'occasion du *bill écossais*, et de la sédition, lui fait également honneur. Mais la dernière harangue qui devait mettre le comble à sa gloire comme ora-

teur, fut celle qu'il prononça en 1763, à l'appui des privilèges du parlement qu'on attaquait alors; il défend la pairie anglaise avec une profondeur de lumières qui étonna les vieux sénateurs, et les força de reconnaître que le nouveau lord entendait mieux leurs droits et leurs privilèges qu'on n'eût osé l'attendre même des vétérans de la patrie.

Je traduirai le discours contre la naturalisation des juifs, comme exemple de la manière de cet orateur :

« Messieurs, je ne vois pas la nécessité d'entrer ici dans les mérites du bill, en faveur de la naturalisation des juifs, que nous passâmes dans la dernière session, puisque dans la disposition d'esprit actuelle de la nation, pas un juif ne songera à profiter des bienfaits de cet acte, et que sa révocation n'entraîne aucun danger. Si j'appuyais cette mesure l'an dernier, c'était dans l'attente qu'elle engagerait les juifs opulents à venir se fixer parmi nous; et, sous ce point de vue, le bill présentait à mes yeux assez d'avantages; mais je n'aurais jamais cru que cet acte fût de nature à exciter un fanatisme dangereux. Tout ce qui affecte notre religion est de la plus haute importance : gardons-nous de jamais montrer de l'indifférence pour nos autels. Mais je croyais que cela ne regardait pas plus la religion que la question des droits d'entrée que nous agitâmes dans la même session; et, après tout ce qu'on a dit, je le crois encore.

» La résolution et la fermeté sont d'excellentes qualités, mais c'est leur application qui fait leur prix. Un gouvernement éclairé sait quand il faut céder et quand il faut tenir ferme; et il n'y a point de plus infaillible marque de pusillanimité que l'obstination dans les bagatelles. La sagesse publique exige certainement de fermer parfois les yeux sur la folie populaire, surtout dans un pays libre où il faut ménager l'humeur du peuple, comme on ménage l'humeur du roi dans une monarchie absolue. Sous ces deux formes de gouvernement, un ministère prudent et sage laissera passer une petite folie et en réprimera une grande. Ne pas montrer de temps en temps une sorte d'indulgence pour la première, c'est montrer qu'on ignore la nature humaine; ne pas résister partout à la dernière, c'est manifester de la bassesse et de la servilité.

» Je ne regarde pas le bill de révocation comme un sacrifice fait à la popularité, car il ne sacrifie rien; mais si l'on considère les conséquences et la nature des clameurs qui se sont élevées contre la naturalisation des juifs, c'est une mesure qui a son importance.

» Ç'a été jusqu'ici le glorieux privilége de sa majesté, de faire jouir ses sujets d'une paix et d'une tranquillité religieuses dont il n'y a point d'exemple sous aucun règne de la monarchie. Le véritable esprit du christianisme, l'esprit de modération, de charité et de bienveillance universelle, a prévalu parmi le peuple et le clergé de tous les rangs, au lieu des principes étroits, des préjugés et de ce zèle furieux qui avaient si souvent affligé l'Église et l'État. Mais la mesure insignifiante et mal comprise dont la révocation nous occupe aujourd'hui, a malheureusement servi à nous priver d'un avantage aussi inappréciable. Elle est devenue un prétexte pour troubler la paix de l'Église, pour inculquer de vaines craintes dans les esprits, et pour rendre la religion l'instrument de la sédition. Il est de la piété, aussi bien que de la sagesse du parlement, de réprimer ces criminels attentats. La plus grande injure qu'on puisse faire à la religion, c'est de la pervertir en la faisant servir à des desseins factieux. Le ciel et l'enfer ne sont pas plus opposés que la bienveillance de l'Évangile et la malignité de l'esprit de parti. Les guerres les plus impies ont été appelées des guerres saintes. Celui qui hait un autre homme parce qu'il n'est pas chrétien, n'est pas chrétien lui-même. Le christianisme ne respire qu'amour, paix et affection pour l'homme. Une conduite conforme aux sublimes maximes de la religion a depuis quelque temps distingué cette nation, et, certes, elle peut se glorifier de cette distinction ! Mais il y a toujours, dans l'esprit du vulgaire, une étincelle d'enthousiasme latente qui est prête à revivre et à s'enflammer au moindre souffle de l'esprit de parti, lorsqu'on la croyait complétement éteinte. L'acte de naturalisation des juifs qui signala la dernière session est venu, contre toute attente, servir d'aliment à cette flamme. A quelle hauteur cette flamme peut s'élever si on lui en donne le temps, c'est ce qu'il n'est pas facile de prévoir ; mais retranchons l'aliment et elle s'éteint d'elle-même.

» Le malheur de tous les pays catholiques, c'est que l'Église et l'État, la puissance civile et la hiérarchie du sacerdoce ont des intérêts séparés et sont continuellement en guerre. Heureusement, en Angleterre, ces deux puissances n'en forment qu'une. Tandis que cette harmonie subsiste, tout ce qui blesse l'Église, blesse l'État ; tout ce qui affaiblit l'autorité des chefs de l'Église, affaiblit l'autorité civile et ébranle toute la constitution.

» J'espère que la prompte révocation du bill imposera silence à la

calomnie qui s'est si injustement attachée à de vénérables prélats, pour la part qu'ils ont prise à cette mesure. Il y va de l'intérêt de toute la communauté qu'ils ne soient pas privés du respect qui leur est dû, par les clameurs populaires qui poursuivent un acte si insignifiant en lui-même. Mais si la révocation de cette mesure ne détruisait pas le préjugé malicieusement créé, je suis certain qu'aucune concession ultérieure n'aurait cet effet, et c'est pourquoi je vous conseillerais de vous en tenir là. Ceci me paraît condescendance raisonnable qui ne blesse personne, mais toute autre serait une faiblesse dangereuse dans le gouvernement. Elle ouvrirait la porte au plus furieux fanatisme et aux plus dangereux accès engendrés par ce faux enthousiasme. Si vous l'autorisez à tomber sur la synagogue, il passera bientôt au parlement et au palais. Mais soyons prompts à arrêter ses progrès. Plus nous avons de zèle pour le christianisme, plus il faut montrer de tolérance. Si nous rappelons la persécution, nous rappelons l'ancien esprit antichrétien ; et si l'esprit revit, tout le système revivra avec lui. La tolérance est le fondement de tout repos public. C'est une liberté accordée à l'esprit, peut-être plus précieuse que celle qui assure la personne et la propriété du citoyen. Au reste, ce sont deux genres de liberté inséparablement unis ; car, où est la liberté quand l'esprit et la conscience sont aux chaînes ? La tyrannie spirituelle impose des chaînes flétrissantes ; la tyrannie civile vient les river. Nous le voyons en Espagne et dans plusieurs autres contrées : nous l'avons jadis éprouvé en Angleterre. Grâce au ciel, nous sommes maintenant délivrés de l'oppression ; prenons des mesures pour qu'elle ne revienne jamais. »

IV.

PULTENEY.

« La nature, dit Chesterfield, forma Pulteney pour les plaisirs de la société et pour les sensualités de la table. Le ressentiment le fit entrer dans les affaires. Il s'était cru méprisé par Robert Walpole ; il lui voua dès lors publiquement une haine implacable. Il avait des qualités nobles et brillantes; une rare promptitude d'esprit et une

heureuse facilité pour la poésie légère et amusante, comme l'épigramme, la ballade, etc. ; et dans ces compositions, il était parfois satirique, souvent licencieux, mais toujours spirituel.

» Il avait une conception prompte et lucide, et il n'était pas moins habile à découvrir qu'à employer le sophisme. Il avait le talent d'exposer et d'expliquer les matières les plus embarrassées avec précision et clarté. Son génie était trop haut pour les affaires ; et l'ardeur de son imagination, jointe à l'impétuosité de son tempérament, le rendit incapable d'agir avec prudence et fermeté.

» Il était de son temps l'orateur le plus souple et le plus adroit à la chambre des communes. Il était éloquent, agréable et persuasif, comme l'occasion le demandait ; car il avait toujours des arguments, de l'esprit et des larmes de commande. Son cœur était le siége de toutes les passions qui dégradent la nature humaine et troublent la raison. Toutes ces passions frémissaient dans son sein en conflit perpétuel; mais l'avarice, la plus basse de toutes, triomphait généralement, et, dans plusieurs cas, de la manière la plus scandaleuse. »

Son discours sur la motion pour réduire l'armée pourra donner une idée de ses talents comme orateur. Il rappelle plus « la grâce et l'élégance de Mansfield, l'énergie mâle d'Ellenborough, ou la force lumineuse de Kenyon, » que « la hauteur de Chatham, l'éclat de Burke, les larmes brûlantes de Fox, ou les fascinations de Shéridan. » Il respire le bon sens pratique. Le voici :

« Messieurs, on nous parle beaucoup d'une armée parlementaire ou d'une armée dont on prolongera la durée d'année en année : j'ai été et je serai toujours opposé à une armée permanente de quelque espèce que ce soit. C'est une terrible chose pour moi qu'une armée parlementaire ou de toute autre dénomination. Une armée permanente est toujours une armée permanente, quel qu'en soit le nom : c'est un corps différent des citoyens ; un corps gouverné par des lois différentes ; et une obéissance aveugle ou une entière soumission aux ordres de son chef, constitue son unique principe. Les nations qui nous entourent sont toutes asservies, et comment l'ont-elles été ? Comment ont-elles perdu leurs libertés, si ce n'est par le moyen d'armées permanentes ? Les libertés du peuple ne sauraient exister là où existe une puissante armée permanente. Nous réglerons-nous sur nos voisins ? Non, au contraire, que leurs malheurs nous apprennent plutôt à éviter l'écueil contre lequel ils se sont brisés.

» Il est inutile de venir nous dire que notre armée est commandée par des chefs qui sont incapables de consentir à aucune mesure ayant pour effet d'asservir leur patrie. Cela peut être, j'aime à le croire, et j'ai trop bonne opinion des capitaines actuels pour concevoir le moindre soupçon touchant leur patriotisme; mais leur vie est incertaine, leur continuation dans le commandement est incertaine aussi; ils peuvent être éliminés dans un moment, et des instruments de servitude mis à leur place. Il y a plus: qui ne connaît les passions des hommes? Qui ne sait combien il est dangereux de se fier aux meilleurs citoyens devenus trop puissants? Y eut-il jamais une plus brave armée que celle de César? jamais armée servit-elle sa patrie avec plus de fidélité? Cette armée était généralement commandée par les meilleurs citoyens de Rome, par les citoyens les plus riches et les plus élevés de la république; et cependant voilà l'armée qui asservit sa patrie. Les affections des soldats envers la patrie, l'honneur et l'intégrité des sous-officiers ne méritent aucune confiance: telle est la promptitude de la justice militaire, et telle est la sévérité de ses châtiments, que ni l'officier ni le soldat n'osent résister aux ordres de leur chef. Si l'on commandait à un officier de chasser son père de chez lui, il faudrait qu'il le fît; il n'oserait désobéir : la mort serait la conséquence certaine du moindre murmure. Si l'on envoyait un officier à la cour des requêtes, accompagné d'un corps de mousquetaires, la baïonnette au bout du fusil, avec ordre de nous apprendre notre devoir et de nous dire dans quel sens nous devons aller aux votes, je sais quel serait le devoir de la chambre. Son devoir serait de se saisir de cet officier et de le faire pendre à la porte de la salle. Mais je doute fort que cette chambre ou toute autre chambre des communes fît jamais preuve d'assez de courage et d'intrépidité.

» Je ne parle pas ici d'événements imaginaires, je parle de ce qui est arrivé à cette chambre de la part d'une armée anglaise, non-seulement de la part d'une armée anglaise, mais d'une armée levée par cette même chambre; d'une armée soldée par elle; d'une armée commandée par des généraux de sa nomination. Qu'on ne s'imagine donc pas qu'une armée levée et entretenue par l'autorité du parlement se soumette toujours à cette même autorité; si une armée a assez de puissance pour imposer au parlement, elle n'obéira qu'autant que le parlement ne contrariera pas les vues de son chef favori; si cela arrive, loin que le parlement congédie l'armée, j'ai bien peur que l'armée ne

congédie le parlement, comme cela s'est vu par le passé. La légalité ou l'illégalité du parlement, aussi bien que de l'armée, ne change pas le cas; car, relativement à cette armée et à sa manière de voir, le parlement dissous par elle était un parlement légal; elle était une armée levée et maintenue selon la loi; et elle fut d'abord levée, comme elle se l'imaginait, pour défendre les libertés qu'elle détruisit ensuite.

» On a allégué que quiconque est pour la succession protestante doit être pour la permanence de l'armée : c'est par la même raison que je suis contre. Je sais que la succession protestante dans l'illustre maison du roi, ni aucune autre succession ne saurait être sûre, tant qu'il y aura une armée sur pied dans le pays : les armées n'ont point égard aux successions héréditaires. Les deux premiers Césars, à Rome, tinrent assez bien leurs armées dans la sujétion, parce que les généraux et les officiers étaient tous leurs créatures. Mais comment tournèrent les choses sous leurs successeurs? Chacun d'eux ne fut-il pas nommé par l'armée, sans égard pour les droits de la naissance ou pour tout autre droit? Un savetier ou un jardinier qui avait le bonheur de s'élever dans l'armée et de gagner les affections de la soldatesque, devenait empereur du monde. Tous les empereurs suivants ne furent-ils pas élevés au trône ou précipités dans la poussière, au gré des caprices du soldat?

» On nous dit qu'on ne veut laisser sur pied cette armée que pour un an, ou pour un nombre d'années limitées. Que ce langage est absurde! Y a-t-il une armée au monde enrôlée pour un certain nombre d'années? Le monarque le plus absolu dit-il à son armée qu'il la retient pour tel nombre d'années ou tel nombre de mois? Depuis combien de temps avons-nous déjà continué notre armée d'année en année? Et si l'on continue ainsi, en quoi différera-t-elle des armées permanentes de ces nations qui ont subi le joug de l'esclavage? Nous sommes arrivés au bord du Rubicon : c'est maintenant qu'il faut réduire l'armée ou jamais. Sa majesté nous a dit de sa propre bouche que nous sommes assurés d'une profonde paix à l'étranger; et nous savons par nous-mêmes que nous jouissons de la tranquillité à l'intérieur. Si ce n'est pas ici le moment; si ces circonstances ne nous mettent pas à même de réduire nos forces, jamais, jamais il ne faut espérer de réduction! Et cette nation, déjà accablée de dettes et de taxes, aura l'effroyable surcharge d'une nombreuse armée permanente à entretenir; elle restera pour jamais exposée au danger de voir ses

libertés foulées aux pieds par le premier prince ou le premier ministre, qui se mettra dans la tête de le faire, après avoir eu soin de former l'esprit de l'armée à ses desseins. »

« Pulteney, ajoute Chesterfield, fut un moment élevé au plus haut degré de puissance auquel ait jamais atteint un sujet. Quand l'opposition, dont il était le chef à la chambre des communes, prévalut enfin contre sir Robert Walpole, il devint l'arbitre suprême entre la couronne et le peuple ; la première implorant sa protection, et le second son appui. Dans ce moment critique, toutes ses passions se trouvèrent en conflit et suspendirent pour un moment la principale, l'ambition. Un sentiment de honte l'empêcha de devenir courtisan tout à coup, après avoir joué si longtemps le rôle de patriote, et l'avoir joué avec tant d'éclat ; et son orgueil lui défendit d'accepter une place, s'imaginant vainement conserver sa popularité et son influence à la cour. Mais il se trompa dans les deux cas. Le roi lui en voulut autant pour ce qu'il ne fit point que pour ce qu'il fit ; et l'on forma une administration de pièces de rapport qui ne désira nullement sa compagnie. La nation le regarda comme un déserteur, et il alla cacher sa honte dans la retraite, sans autre compensation que le vain titre de comte.

» Plus tard il s'efforça souvent de faire renaître l'occasion qu'il avait perdue, mais ce fut en vain ; sa situation ne le permit pas. Il était entré à la chambre des lords, c'est-à-dire aux incurables ; et son retour à la popularité était impossible, car il n'y a plus de moyen de regagner la confiance du public une fois qu'on l'a perdue. Il passa le reste de sa vie dans la retraite, avec la misérable consolation de l'avare d'Horace :

« *Populus me sibilat, etc.* »

V.

ROBERT WALPOLE.

Robert Walpole, qui tint pendant vingt ans le timon de l'État, et qu'on peut appeler le Mazarin anglais, ne mériterait pas de trouver

place dans ce livre, si notre intention n'était de le montrer aux prises avec un célèbre adversaire. En effet, Smollett dit qu'il fut orateur sans éloquence, aussi bien qu'ambassadeur sans dignité et que plénipotentiaire sans adresse. Ce ne fut qu'un souple et adroit artisan de la parole, s'il en fut jamais ; un esprit qui découvrait, comme par instinct, la disposition de la chambre, et qui savait attaquer ou lâcher pied en conséquence. Si l'on ajoute qu'il avait l'art de jeter la plus vive lumière sur les affaires les plus obscures, et d'expliquer nettement les plus embarrassées, on aura sans doute épuisé tout son mérite sous le point de vue où nous l'envisageons dans ce moment.

Il s'avisa malheureusement de faire un reproche à Chatham de sa jeunesse et de son geste théâtral ; mais nous allons voir que, s'il attaque son ennemi avec tout l'artifice et toute la malignité d'Eschyle, son antagoniste va se défendre avec tout le poids de la raison et l'empire accablant de l'éloquence de Démosthène. La fière récrimination de Chatham présage déjà ces torrents de déclamation et d'invectives qui firent plus tard pâlir Campbell et Mansfield, et tomber les armes des mains de ses ennemis pétrifiés par l'ascendant qu'il obtint sur eux. Voici l'attaque et la réplique :

« Messieurs,

» Je me suis bien gardé d'interrompre le cours du débat pendant qu'on a discuté avec le calme et la décence qui ne permettent pas que l'ardeur de l'opposition aveugle notre raison, et nous mette dans la bouche ces expressions furieuses que la dignité et la gravité de cette chambre condamnent également. J'ai différé jusqu'à ce moment de répondre à l'honorable membre qui a déclamé contre le bill avec une si étonnante faconde, et un si terrible emportement du geste ; qui a accusé les partisans des mesures en délibération de n'avoir autre chose en vue que leur intérêt personnel, et de ne griffonner des lois que pour consumer du papier ; qui les menace enfin de la défection de leurs adhérents et de la perte de leur influence, par cette découverte de leur folie et de leur ignorance. Non, messieurs, je ne réponds à l'honorable membre que pour lui rappeler que les clameurs de la rage et la pétulance des invectives servent peu aux desseins de cette assemblée, et que la pompe de la diction et les gesticulations théâtrales ne contribuent guère à la découverte de la vérité ou à l'affermissement du repos public. Les sons formidables et les déclamations furieuses, les assertions hardies et les périodes ronflantes peuvent affecter la

jeunesse et les hommes sans expérience ; mais leur triomphe s'arrête là, et peut-être que le bouillant orateur s'est plus formé à l'école des déclamateurs qu'à l'école des sages, à qui l'âge et l'expérience ont découvert un plus sûr moyen de communiquer leurs sentiments. Si la chaleur de son tempérament lui permettait d'écouter ceux à qui l'habitude des affaires a acquis une supériorité incontestable, il pourrait apprendre à raisonner au lieu de déclamer, à préférer la justesse de l'argument et la connaissance exacte des faits, au ronflement des périodes et à l'accumulation des épithètes, qui peuvent troubler l'imagination pour un moment, mais qui ne laissent aucune impression durable dans l'esprit. Il saurait quelle différence il y a entre incriminer de gaieté de cœur et établir une proposition en forme ; il saurait, dis-je, que les vaines détractions ne sauraient atteindre que le détracteur lui-même. Les excursions de l'imagination, les grands mouvements oratoires, je le répète, sont pardonnables dans la jeunesse, mais non ailleurs. Ceux qui ne prennent la parole que pour calomnier la conduite du gouvernement, sous prétexte de veiller aux intérêts de la patrie, rempliraient mieux leur rôle en montrant l'injustice et l'impropriété de ses actes, qu'en s'apitoyant sur nous avec l'enflure du langage, l'affectation du geste et les dehors plâtrés de la compassion. »

Chatham répliqua :

« Messieurs,

» Je n'entreprendrai pas de pallier ou de réfuter le crime atroce dont le premier ministre m'accuse avec tant de précaution et d'artifice. Plût au ciel que je fusse au nombre de ceux dont les folies cessent avec la jeunesse, et non au nombre de ceux qui restent ignorants en dépit de l'expérience et des années ! Je ne sais si l'on peut légitimement reprocher la jeunesse à qui que ce soit ; mais je sais que l'âge ne saurait être plus méprisable que quand les années s'accumulent sur la tête d'un homme sans apporter les fruits de la saison, et que les vices prennent un nouvel empire à mesure que les passions tombent et s'éteignent. Le misérable qui a vu les conséquences de mille erreurs, sans cesser de broncher d'étourderie en étourderie, et chez qui l'âge n'a fait qu'ajouter l'opiniâtreté à la stupidité, n'est-il pas à bon droit l'objet de l'horreur et du mépris, et mérite-t-il que ses cheveux blancs le mettent à couvert de l'insulte ? Mais, si cela est, de quel surcroît d'horreur n'est pas digne celui qui déserte la vertu, à

mesure que l'âge avance, qui redouble de méchanceté à mesure qu'il a moins de tentation, qui se prostitue pour l'or dont il ne saurait jouir, qui consume les restes de sa vie dans la ruine de sa patrie? Mais la jeunesse n'est pas le seul crime dont on m'accuse : on m'accuse encore de jouer un rôle de théâtre. Un rôle de théâtre peut impliquer l'exagération du geste, la dissimulation des sentiments, ou l'adoption des opinions et du langage d'un autre.

» Dans le premier sens, l'accusation est trop insignifiante pour être réfutée, et il suffit de la mentionner pour la vouer au mépris. Je suis libre, comme tout homme, d'employer le langage qui me convient; et, quoique j'aie peut-être l'ambition de plaire au ministre, je ne m'empresserai pas beaucoup de copier sa diction mûrie par l'âge ou son geste calqué sur l'expérience. Si jamais homme, m'accusant de jouer un rôle théâtral, veut dire que je professe des sentiments autres que les miens, je le traite de calomniateur, de sycophante et d'imposteur; et rien ne le mettra à couvert du traitement qu'il mérite. Je ne me ferai pas scrupule alors de fouler aux pieds toutes les étiquettes qui protégent les titres et les dignités, et rien que l'âge n'apaisera mon juste ressentiment, l'âge qui, avec tant d'autres priviléges, apporte encore le droit d'être insolent avec audace, et insultant avec impunité. Quant à ceux que j'ai offensés, ne vous y trompez pas, messieurs, si j'avais voulu jouer un rôle d'emprunt, j'aurais assurément évité leur censure; l'ardeur de l'oraison qui les offense est l'ardeur de la conviction et ce zèle pour le service de ma patrie que ni espérance ni crainte n'ébranleront jamais en moi. Je ne siégerai pas ici, impassible spectateur de l'usurpation des droits de mes concitoyens; je ne contemplerai pas, avec l'indifférence des dieux d'Épicure, le vol et le brigandage publics. A tout hasard, je roidirai mes forces pour combattre l'hydre, exterminer le Cacus, et traîner le vampire aux pieds de la justice, en vouant mort et exécration à quiconque protége la scélératesse et trempe dans ses forfaits. »

Walpole était alarmé du son même de la voix de Chatham et des éclairs qui s'échappaient de ses yeux : et ce fut sans doute ce torrent de sarcasmes et d'invectives qui le fit s'écrier qu'il serait bien aise de museler ce terrible cornette, à quelque prix que ce fût. Cependant des critiques ont regardé cette récrimination comme une invention de Johnson; et le fait est qu'elle ressemble fort à ses harangues fabriquées dans la manière d'Isocrate et de Quintilien.

CHAPITRE IV.

WILLIAM PITT, COMTE DE CHATHAM.

I.

CARACTÈRE DE L'ÉLOQUENCE DE CHATHAM.

« Le génie de Chatham ne brilla de tout son éclat que sur son déclin. Les principes de la liberté, qui avaient été si longtemps étouffés sous le poids des intrigues de cour et des factions vulgaires, se trouvèrent enfin en contact avec une matière inflammable, qu'ils embrasèrent d'une ardeur sacrée. Cette ardeur éclata avec une force capable d'imposer au monde et de faire trembler les rois. Chatham parlait comme un prophète, ou comme un homme qui en a reçu les inspirations et les mouvements. Il s'avança sur le théâtre de la politique, comme le champion de la liberté, le défenseur des droits de ses concitoyens, et l'implacable ennemi de la tyrannie. Il ne s'arrêta pas à faire un vain étalage de ses talents ; il ne songea qu'à remplir sa grande mission, c'est-à-dire à préserver l'arche des libertés anglaises de tout attouchement profane ou sacrilége, comme s'il eût été le grand prêtre de la constitution. Les droits et les sympathies du citoyen anglais étaient profondément gravés dans son cœur ; et ce fut au feu du patriotisme que se retrempa son âme et que s'exaltèrent toutes ses facultés. Il regarda la cause de la liberté comme la sienne propre ; il ressentit les injures qu'on lui fit comme des injures personnelles ; et il les repoussa comme une insulte faite à son intelligence. Son génie était trop haut pour descendre aux distinctions minutieuses, et il se joua constamment des misérables sophistes qui cherchaient à l'embar-

rasser dans les détours d'une dialectique captieuse. Il ne se rendait pas au parlement, comme à une salle d'armes pour faire assaut, ou à une cour de judicature pour émettre des questions de droit gothique et les disséquer sur le texte. Il ne vint pas rivaliser de subtilité avec le jurisconsulte, et de profondeur avec le philosophe; il ne vint pas prouver que la liberté est un don du ciel, et qu'elle doit être aussi chère aux hommes que la tyrannie est détestable; mais, s'il ne s'amusa pas à prouver à ses auditeurs les vérités qui n'avaient pas besoin de démonstration, il s'efforça de leur inculquer les grands principes, et de déchirer le bandeau dont les vils suppôts des trônes avaient ceint le front du vulgaire.

» La mission de l'orateur est moins de convaincre que de persuader, d'éclairer l'esprit que de donner du ressort à l'âme en s'accommodant aux préjugés des hommes, attendu que la raison pure serait trop haute et trop austère pour eux. Il n'y a rien de profond et d'original dans les harangues de Chatham ; il n'y a que ce que chacun sait, ou ce que chacun pourrait trouver dans ses réflexions. On n'y voit rien que la face habituelle des choses, mais on la voit toujours aux rayons d'une vive lumière. Le sens commun de Chatham avait l'effet de l'inspiration. Il électrisait ses auditeurs, non par la nouveauté de ses idées, mais par leur intensité. Il avait les mêmes idées que les autres hommes, mais ses idées étaient mille fois plus fortes. Il n'y a peut-être point d'homme, si dépourvu d'idées qu'il soit, qui ne pût confondre le sophiste, et déjouer l'art qu'il emploie pour l'embarrasser, s'il pouvait recueillir tout ce qu'il sait et commander soudain à toutes ses idées. Les grandes vérités de tous les temps, les maximes générales, les grands principes de la constitution, les intérêts réels de la nation, les sympathies générales du peuple, étaient en quelque sorte personnifiées dans Chatham. Il embrassait l'ensemble de son sujet d'un seul coup d'œil ; tout était invariablement mis à sa place, et il n'y avait point de faiblesse ni de rédondance. L'ardeur de son esprit surmontait tous les obstacles, et il écrasait en passant les objections de ses adversaires, comme on écrase un insecte sous ses pieds. Son imagination était de la même trempe que son intelligence, et elle se laissait conduire par le même guide. Toutes les fois qu'il lui donnait carrière, elle prenait l'essor comme un aigle qui monte au ciel ; mais jamais elle ne s'égarait dans son vol, ou ne se perdait dans les régions profondes de l'éther. Au contraire, elle remplissait son message

comme la flèche atteint son but, sans circuit ou sans aberration : elle servait les desseins de l'auteur en esclave et non en souveraine.

» L'idée du parfait orateur n'implique pas l'idée des plus hautes facultés de l'esprit humain, mais le plus sublime exercice des facultés ordinaires de notre nature. Il n'est pas nécessaire que l'orateur plonge dans les profondeurs de la science, ou qu'il s'élève à la hauteur des spéculations du philosophe. Il s'oriente à la surface de la terre, et pose un pied ferme sur son terrain ; mais sa forme est majestueuse, et son œil pénètre au loin et au près : enfin il se meut parmi ses semblables comme un géant parmi des hommes ordinaires. Il n'a pas besoin de lire dans les cieux, de dérouler le système de l'univers, ou de créer de nouveaux mondes ou de nouvelles existences pour le charme de l'imagination ; il lui suffit de voir les choses sublunaires comme elles sont ; de connaître et d'apprécier les circonstances communes, ou les transactions journalières du monde qui l'environne. Il ne s'élève pas au-dessus des autres, en se montrant supérieur aux intérêts communs, ou aux préjugés et aux passions communes ; mais en prouvant qu'il les sent avec plus de force et d'intensité qu'eux. La force est donc la première qualité de l'orateur ; c'est presque la seule qui lui soit de quelque service. Le raffinement, la profondeur, l'élévation, la délicatesse, l'originalité, le bel esprit et l'invention, ne lui sont pas absolument nécessaires ; il faut qu'il en appelle aux sympathies de la nature humaine, et tout ce qui n'est pas appuyé sur ces fondements est étranger à son sujet. Il ne crée pas : il ne fait tout au plus qu'imiter ou répéter la sympathie publique. Son objet est d'éveiller les énergies du cœur humain, et il ne peut pas éveiller ce qui n'a pas existé. Le premier devoir de l'orateur est de se faire comprendre de tout le monde, et il est évident que ce que tout le monde comprend n'est pas d'une conception difficile. Il emploie les matériaux qui lui sont fournis par les lumières et l'expérience des autres, sans pouvoir y ajouter lui-même.

» Dans ses harangues, lord Chatham n'est ni philosophe ni poëte. Si l'on veut que j'explique la différence que je trouve entre la poésie et l'éloquence, la voici : l'une a pour but de charmer l'imagination, l'autre d'entraîner la volonté. L'une doit orner l'esprit en lui présentant les scènes de la beauté et de la tendresse ; l'autre lui fournir de puissants motifs d'action. L'une ne vise qu'à procurer une jouissance immédiate et à flatter l'esprit jusqu'au transport ; l'autre choisit

moins les images pour leur beauté que pour leur force, et n'emploie les passions que comme instruments pour arriver à son but. Le poëte berce l'esprit au sein d'un Élysée, et s'efforce de l'endormir dans l'oubli de sa condition présente ; l'orateur lutte de toutes ses forces pour le réveiller au sentiment de ses intérêts actuels, et lui faire sentir la nécessité d'agir pour le maintien de ses droits. L'un habite un monde idéal, l'autre converse avec le monde des réalités. La poésie est plus riche, plus ornée et plus délicate que la prose, parce que le poëte a le privilége d'aller emprunter ses images dans tout le domaine de la nature, tandis que l'orateur se borne à un petit nombre de faits particuliers, qu'il peut, il est vrai, orner et développer à leur plus grand avantage, mais pourtant sans dépasser une certaine borne, sous peine de méconnaître son art. Cependant on peut dire que l'orateur a le plus de ressources dans sa sphère bornée, puisqu'il est libre de combiner les images âpres avec les images polies, et que son art lui permet de concilier la beauté avec la difformité. Ce sont la grâce, la beauté et l'harmonie qui forment l'essence de la poésie ; tout ce qui tend à corroborer la pensée, ou à imprimer de l'énergie à l'esprit, constitue mieux le fonds de l'éloquence. En effet, la grande fin de l'orateur est de montrer la vérité austère, de déterminer la volonté et de faire agir l'homme, et non d'embellir la nature, de flatter notre sensibilité ou d'endormir notre esprit dans une indolence épicurienne. C'est pour cela que le style fleuri ou le style sentimental est, de tous les styles, le plus insupportable dans l'orateur ; et j'ajouterai à ce sujet que la modestie, l'impartialité et la candeur, ne sont pas les vertus de l'orateur public. Il faut qu'il ait une confiance, une inflexibilité et un empire qui bravent ou renversent toute opposition. On ne commande pas aux autres en partageant leurs sympathies, mais par la puissance, la passion et la volonté. L'investigation calme, la vérité sobre et la modération philosophique, n'emporteront jamais d'assaut aucun point. On ne saurait ébranler les passions que par les passions ; ou, en d'autres termes, il faut sentir vivement pour affecter les autres. Les concessions faites à un ennemi sont une pure perte ; il s'en prévaudra et ne vous cédera pas un pouce de terrain en échange. Il exagérera le côté faible de votre argument, sans cesser d'être sourd à tout ce qui milite contre lui. La multitude cédera toujours à l'orateur le plus passionné ou qui agit le plus fortement sur ses fibres. Il ne faut donc jamais sacrifier la passion à la modestie ou aux convenances. Elle doit

être gouvernée par la prudence ; mais elle doit à son tour colorer et animer la raison abstraite. Fox était un logicien, Chatham un orateur : Burke était logicien et poëte, et c'est pour cela qu'il était encore plus éloigné de cette conformité aux notions vulgaires et aux sympathies mécaniques des hommes, qui sera toujours nécessaire pour obtenir un empire absolu sur une assemblée populaire.

» HAZLITT. »

La plupart des harangues de Chatham ne nous sont point parvenues, et en général les premières sont si maltraitées qu'on a de la peine à croire que ce soient toujours les paroles de l'auteur. Mais il en reste assez pour nous convaincre que Chatham fut le plus puissant orateur parlementaire que l'Angleterre ait jamais produit. Sa célèbre réplique à Horace Walpole a bien l'air d'avoir été fabriquée par Samuel Johnson, comme nous l'avons dit. Nous n'avons presque aucun discours que l'auteur ait prononcé avant sa cinquantième année ; et à partir de là, son âge, sa position élevée dans l'État, nous disposent à regarder comme une noble hardiesse ce qui, dans un jeune orateur, aurait mérité un tout autre nom. Le ton n'est jamais varié, il est toujours tranchant, altier. Chatham n'est pas un orateur qui cherche à concilier ou à persuader : c'est un prophète qui annonce la vérité d'en haut ; c'est un Daniel qui menace les rois et leur dénonce le jugement des peuples au nom des lois violées. L'esprit de Chatham ne vieillit jamais : au terme de sa carrière, son génie était aussi puissant, son imagination aussi forte, et sa déclamation aussi entraînante qu'au matin de sa vie et dans la vigueur de sa jeunesse. L'énergie incroyable de son âme se montra supérieure aux infirmités et à la décrépitude de l'âge, et la chambre des lords trembla plus d'une fois devant le vieillard caduc qui, sans l'appui de ses béquilles, eût eu peine à se tenir debout.

L'idole de Chatham, c'était la constitution *baroniale* de l'Angleterre, telle qu'elle est confirmée par la grande charte du roi Jean. Il l'appelait en effet, avec *la pétition* et *le bill des droits*, la Bible du politique anglais. Toutes les facultés de son âme et de son esprit s'inclinèrent constamment devant cette sainte relique. Le whig aristocratique se serait ri de toute tentative d'en bas pour agrandir l'édifice politique et y faire entrer le peuple en plus grande proportion ; et les insidieux efforts d'en haut pour ébranler les colonnes du temple portèrent, en plus d'une occasion, son indignation à son comble. Son

éloquence trouva un beau thème dans les deux grandes questions qui agitèrent le parlement de son temps : les fameuses élections de Wilkes, qui devinrent l'occasion des débats les plus animés, relativement aux droits constitutionnels des sujets, et la discussion plus importante encore sur la guerre d'Amérique. Dans la première circonstance, Chatham se présenta dans l'arène comme le champion du peuple contre l'usurpation supposée de la chambre des communes, et de ce choc jaillirent quelques-unes de ses plus chaleureuses inspirations. On en trouve une dans son discours de 1770, sur la motion du marquis de Rockingham pour faire une enquête sur l'état de la nation ; c'est le magnifique passage qui contient l'invocation à la Discorde, si l'on ne peut pas conservé la liberté autrement. L'autre se trouve dans le parallèle entre les *records* et les chartes de la constitution anglaise, où l'orateur fait allusion à l'importance de la révolution de 1688, comme une leçon aux monarques à venir.

Mais c'est à la question américaine que nous devons les plus belles harangues de Chatham. Nous en possédons, en effet, une série qui offre le plus bel accord de l'intelligence haute et de la dignité de l'expression, du trait dans le style et de l'énergie de la pensée, et de toutes les figures de la rhétorique depuis l'interrogation indignée jusqu'à la correction soudaine et à la répétition pressante. Le plus beau de tous, c'est son discours sur l'adresse au trône en novembre 1777 ; mais il n'y en a peut-être point de plus intéressant, ou de plus honorable pour l'auteur, que la réplique improvisée que lui arracha lord Suffolk, qui voulait employer les sauvages Indiens dans la guerre d'Amérique. Dans le dernier discours qu'il prononça dans cette mémorable soirée, il raconta toute l'histoire de la guerre d'Amérique ; il répéta les prédictions qu'il avait faites jour par jour ; et comme un apôtre qui reproche au monde son incrédulité, il ajouta à chaque prédiction qu'il avait faite : « L'événement n'a-t-il pas vérifié mes craintes ! »

Grattan trace le portrait suivant de lord Chatham :

« Le secrétaire d'État résista seul : la dégénération moderne ne l'atteignit point. Fiers et originaux, les traits de son caractère respiraient la hardiesse et l'antiquité. Ce caractère vénérable imposait à la majesté des rois, et un des souverains de l'Angleterre crut la royauté si effacée par sa présence, qu'il conspira sa chute pour sortir de l'éclipse où ce ministre l'avait plongé. Point de chicanes, point d'étroit système, de politique captieuse, ou de vaines luttes pour les triomphes

ministériels, ne l'abaissèrent au vulgaire niveau des grands; mais, entraînant, dominateur, son objet était l'Angleterre, et son ambition la renommée. Il détruisit les partis sans les diviser, et amena une génération vénale à l'unanimité sans la corrompre. La France s'abîma sous lui. D'une main il ébranla la maison de Bourbon, et de l'autre il façonna la démocratie anglaise comme une cire molle. La vue de son esprit était sans bornes, et ses desseins ne devaient pas seulement affecter l'Angleterre et le siècle actuel, mais l'Europe et la postérité. Étonnantes, mais toujours sûres et complètes, étaient les mesures qu'il employait pour atteindre à ses fins : c'étaient les révélations d'une intelligence supérieure éclairée par une sorte d'esprit prophétique.

» Les sympathies ordinaires qui rendent la vie aimable et indolente furent inconnues à ce grand homme. Au-dessus des soins et des faiblesses domestiques, il ne connut le commerce sordide de certains hommes que pour le détester, leurs vices que pour les abhorrer, et il apparaissait de temps en temps au sénat, comme un être surnaturel, pour conférer et délibérer avec nous sur les affaires de ce monde.

» Un caractère si extraordinaire et si exalté, si imposant et si incorruptible étonna son siècle corrompu : au nom de Chatham, la vénalité et l'intrigue tremblèrent dans tous les rangs de l'administration. La corruption se flatta, certes, d'avoir trouvé un côté faible dans le grand homme : on parla fort de l'inconsistance de sa gloire et de la ruine prochaine de ses trophées; mais la prospérité de sa patrie et les calamités de ses ennemis ont répondu victorieusement aux cris de la calomnie.

» Les dons de la politique ne constituent pas tous les talents de Chatham : son éloquence fit époque au sénat. C'était une éloquence altière et spontanée qui exprimait familièrement des sentiments gigantesques et une sagesse instinctive. Elle ne ressemblait pas au torrent impétueux de Démosthène, ni aux magnifiques conflagrations de Tullius, elle ressemblait tantôt au tonnerre, et tantôt à la musique éternelle des sphères. Il ne conduisait pas l'esprit à travers le pénible labyrinthe de l'argumentation, comme Murray, ou comme Townshend; on ne le voyait pas concevoir avec effort, et rendre sa pensée avec tous les symptômes de la gêne et de la torture; il était tout à coup embrasé de lumière sur un sujet, et il embrassait les autres en tonnant et en éclairant autour d'eux comme le Jupiter d'Homère.

» En un mot, il y avait dans cet homme quelque chose de capable de créer ou d'anéantir, d'abattre ou de relever, une intelligence, un génie, une éloquence capable de convoquer le genre humain pour délibérer sur la destinée des empires, de briser à jamais les chaînes de l'esclavage, et de présider ensuite, avec une autorité souveraine, au rétablissement de la liberté originelle parmi les hommes ; il y avait enfin quelque chose de capable de fonder ou d'abîmer un empire, et de porter des coups dont le retentissement s'étendît à toute la terre. »

Nous empruntons à un autre écrivain les quelques détails biographiques qui suivent :

« Pitt dut son élévation à ses talents ; ils suppléèrent en lui au défaut de la naissance et de la fortune, qui suppléent trop souvent au défaut de mérite dans les autres hommes. Il était le cadet d'une nouvelle famille, et sa fortune ne montait pas à plus de cent livres sterling par an. Il était d'une constitution délicate et qui lui interdit toutes les dissipations de la jeunesse ; car, dès seize ans, il se trouva atteint d'une goutte héréditaire dans sa famille. Cette maladie douloureuse lui imposa une vie sédentaire qu'il employa à acquérir un riche fonds de connaissances utiles ; et c'est ainsi que, par un rapport inexplicable des causes et des effets, ce qui semblait le plus grand malheur de sa vie fut peut-être la cause principale de sa gloire.

» Pitt était d'abord entré dans l'armée où il obtint le grade de cornette ; mais il était né pour de plus hautes destinées. Dès qu'il parut à la chambre des communes, il éclipsa tous ses collègues par l'étendue et la profondeur de ses lumières. Son éloquence était de tout genre, et il excellait dans l'argument comme dans la déclamation ; ses invectives, surtout, étaient terribles, et il les vomissait avec une énergie d'expression qui faisait trembler ses plus redoutables ennemis ; les armes leur tombaient des mains, et ils se sentaient pétrifiés par l'ascendant de son génie : on eût dit que son œil portait l'éclair et que ses lèvres étaient chargées de la foudre ; il tonnait comme le ciel en courroux sur les hommes corrompus, renversant, écrasant tout ce qui se trouvait sous ses coups.

» La sagacité, la promptitude et l'énergie formaient les traits saillants du caractère de Chatham. Sa passion dominante était l'amour de la gloire ; mais il n'employa jamais la bassesse pour y arriver, et sa vie privée ne fut souillée d'aucun vice. Fort de ses talents et de ses vertus, et d'une âme naturellement haute et fière, il était impatient

de la contradiction dans les affaires ; mais il était liant dans la société et il possédait un fonds de connaissances et une souplesse d'esprit qu'il appliquait à toutes les circonstances.

» Depuis le moment où l'Amérique fit éclater son mécontentement, Pitt combattit toujours les mesures impolitiques des ministres ; mais quand il vit qu'ils persistaient dans leur entêtement, et que les défaites et les disgrâces répétées ne suffisaient pas pour leur ouvrir les yeux ; quand il vit que la France intervenait dans la lutte, et que l'indépendance de l'Amérique allait être reconnue par le misérable cabinet qui avait toujours espéré la soumettre, il rassembla toute son énergie et déversa ce torrent d'éloquence que nous allons voir, contre une mesure si honteuse et si grosse de conséquences fatales pour son pays.

» On peut dire qu'il mourut en protestant contre le démembrement de l'empire qu'il avait tant accru ; car le duc de Richmond ayant combattu ses arguments, il se leva pour répliquer, sous l'impression d'émotions trop fortes pour sa constitution affaiblie par le poids des années et les infirmités corporelles, et il tomba soudain dans un accès de convulsions. La chambre fut péniblement impressionnée par ce fâcheux événement, et chacun s'efforça de porter secours au comte. Mais le terme de son existence était arrivé ; il fut transporté à son château, et il expira un mois après, en 1778.

» Le parlement rendit des honneurs mérités à la mémoire du plus grand ministre que l'Angleterre eût encore produit ; il accorda une somme de vingt mille livres sterling pour payer ses dettes, et une pension de quatre mille livres sterling à ses héritiers ; ses restes furent enterrés avec une grande pompe à Westminster, et l'on érigea un monument à sa mémoire aux dépens du public. »

II.

EXTRAITS DES DISCOURS DE CHATHAM.

On a déjà cité un fragment de Chatham, à l'article de Walpole, comme un exemple de récrimination foudroyante. On citera maintenant plusieurs morceaux tirés de ses harangues sur les affaires d'A

mérique. Ne sachant trop dans quel ordre ces harangues ont été prononcées, on s'est efforcé toutefois d'observer une gradation apparente. Ce qu'il faut admirer dans ces diverses pièces, c'est la dignité, la fierté et l'indépendance des sentiments; c'est l'ascendant et la domination que le grand homme exerce sur l'assemblée, plutôt que le mécanisme de l'éloquence et l'harmonie des périodes.

Discours sur les affaires d'Amérique.

« On accuse certains membres de cette chambre d'avoir suscité la rébellion en Amérique. On leur impute, comme un crime, la liberté avec laquelle ils ont exprimé leurs sentiments touchant l'acte auteur de tout le mal; mais cette imputation ne me découragera pas. C'est là une liberté que jamais homme ne craindra d'exercer; une liberté que le calomniateur aurait mieux fait d'apprécier que de métamorphoser en crime. On nous dit que l'Amérique est obstinée, que l'Amérique est en rébellion ouverte. Je me rejouis que l'Amérique ait résisté : trois millions d'hommes morts à tout sentiment de liberté et se soumettant aveuglément au joug de l'esclavage, auraient été des instruments capables d'asservir l'univers. Je ne suis pas venu armé des actes ou des énormes statuts du parlement pour défendre la liberté; mais je défendrai sa cause d'après des principes rationnels et philosophiques; et c'est un terrain où je ne crains personne. Je n'argumenterai pas sur le texte de la loi; mais après tout, que prouvent les exemples de Chester et de Durham, sinon que, sous les règnes les plus arbitraires, le parlement n'osa jamais taxer un peuple sans son consentement et sans lui accorder des représentants? Le pays de Galles nous fournit encore un plus frappant exemple. Cette principauté ne fut jamais taxée par le parlement avant d'avoir été incorporée à l'Angleterre. On nous parle de corps de citoyens qui ne sont pas représentés au parlement, mais ne le sont-ils pas comme citoyens anglais en général? Et plusieurs d'entre eux n'ont-ils pas la chance de devenir eux-mêmes électeurs? Tout habitant du royaume est nécessairement compris dans le système général de représentation.

» Le ministre se vante de ses libéralités envers l'Amérique : n'a-t-il pas voulu que ses libéralités tournassent au profit de ce royaume? S'il en est autrement, il a dilapidé les trésors de la nation. Je ne suis pas le courtisan de l'Amérique : je soutiens que le parle-

ment a le droit de contraindre et de forcer l'Amérique. La puissance législative de l'Angleterre sur ses colonies est souveraine et sans appel. Le ministre nous dit qu'il ne comprend pas la différence entre *taxe interne* et *taxe externe;* mais il y a une différence palpable entre les taxes imposées dans le dessein de créer un revenu, et les taxes imposées dans les intérêts du commerce. Quand, ajoute le ministre, les colonies furent-elles émancipées? Je réponds : Quand furent-elles asservies? Je parle avec connaissance de cause, quand je dis que la Grande-Bretagne tire du commerce des colonies, dans toutes ses branches, un profit annuel de deux millions. Voilà l'argent qui vous a fait triompher d'une manière si éclatante dans la dernière guerre; voilà le prix que l'Amérique vous paye votre protection ; et un misérable financier viendra se vanter de faire entrer quelque oboles de plus dans l'échiquier, au risque de perdre des millions entiers pour la nation! Je connais la valeur de vos troupes, je connais le génie de vos officiers; je connais la force de ce pays; mais dans une pareille cause, je dis que vos succès seront hasardeux. Si l'Amérique tombe, elle tombera comme l'homme fort de l'Écriture ; elle embrassera les colonnes de l'État et entraînera la constitution avec elle. Est-ce là votre paix tant vantée? Viendrez-vous vous vanter d'enfoncer le poignard dans le sein de vos concitoyens, au lieu de le replacer dans le fourreau? Les Américains ont souffert des injures; l'injustice les a poussés à ces excès coupables : les punirez-vous d'une frénésie dont vous êtes les auteurs? Oh! non; rentrons d'abord dans les bornes de la justice et de la modération, et je me fais fort ensuite pour les colonies que, de leur part, toute haine et toute animosité cesseront. Que l'onction et la douceur soient nos seuls moyens de contrainte.

» Voici maintenant mon vœu et ma motion : c'est d'abolir le droit du timbre, absolument, totalement, immédiatement. »

Voici un autre discours sur le même sujet :

« Milords,

» Il y a deux choses en quoi le ministère s'est efforcé de tromper la nation et l'a trompée en effet : c'est que la révolte de l'Amérique n'était que l'affaire de Boston, et que la présence d'un seul régiment rétablirait bientôt la tranquillité! J'ai prédit la fausseté des deux assertions; je connaissais peut-être mieux l'Amérique que personne; je savais que la cause de Boston deviendrait la cause de toute la nation; je savais que le mode militaire serait insuffisant et sans effet.

» La manière de procéder contre Boston a été la proscription d'un peuple sans l'entendre ; sans l'entendre dans aucune cour, soit dans les communes cours de justice, soit dans la suprême cour du parlement, où l'on ne prononce jamais contre les prévenus sans leur avoir fait leur procès. Mais on a refusé d'entendre les Américains : les Américains condamnés sans forme de procès ont droit de faire résistance.

» Quels sont les auteurs des funestes conseils qu'on a suivis ? Quels sont les auteurs des fausses représentations qu'on a faites ? Quels sont les auteurs des principes tyranniques qu'on a adoptés dans le gouvernement d'un peuple libre ? Ce sont là des questions à faire. Je n'en veux à personne en particulier ; je n'en veux qu'à l'étrange aveuglement et aux malversations de notre politique.

» Il importe d'en venir à un accommodement avant la réunion des délégués. Mon objet est de mettre le pied sur le seuil du temple de la paix, de montrer des intentions pacifiques : je le ferai, à moins que je ne sois étendu sur le lit de douleur ; je poursuivrai l'affaire jusqu'à ce que l'Amérique obtienne satisfaction pour les injures qu'elles à souffertes, et cela sans cesser d'être attentif à la suprématie de notre nation. Je conseillerais à sa majesté de terminer cette querelle au plus vite : son repos est notre devoir. Où est le misérable qui lui a mis une épine dans le pied, en nous mettant aux prises avec un peuple déterminé à se défendre ?

» Je veux m'offrir moi-même, insignifiant comme je suis : j'ai un plan, un plan d'accommodement, solide, durable, honorable. L'Amérique ne demande que la sûreté de ses propriétés et la liberté personnelle de ses habitants. Voilà son objet et son objet unique. On l'accuse à tort d'aspirer à l'indépendance. Je rejette toutes distinctions métaphysiques. L'*acte de déclaration* vous laisse le droit de prendre son argent quand il vous plaira.

» Je ne veux me mêler des opinions de qui que ce soit : je laisse chacun libre de suivre ses plans ; mais le mien est de garantir à l'Amérique le droit positif et non équivoque de ne pas se laisser dépouiller sans son consentement et hors son assemblée.

» Huit semaines de tergiversations ne permettent plus de temporiser : non, pas un moment. Il peut être déjà trop tard ; une goutte de sang versé rend la blessure incurable, *immedicabile vulnus*.

» De la pleine satisfaction que recevra l'Amérique dépend la vraie réconciliation entre les deux peuples. Étouffez donc cette aversion mutuelle qui vous divise; car ce n'est pas l'abolition d'un misérable acte du parlement qui cimentera la paix. Qu'importe de lacérer une chétive feuille de parchemin? Pensez-vous que trois millions d'hommes se contenteront d'un pareil acte de justice? Non, il faut qu'il parte du principe d'équité. Plus de délai, plus de remise : vous êtes arrivés à l'heure, au moment, à la minute. Chaque jour qui ne montre pas le désir de guérir la plaie (l'intention seule pourrait opérer des prodiges) compromet la liberté de l'Amérique et l'honneur de cette nation.

» Le succès et l'effet des meilleures mesures doivent dépendre d'une affection mutuelle. Ma motion est celle-ci, et je commence par une preuve d'affection : S'adresser au roi pour éloigner ses forces de la ville de Boston.

» On méprise le congrès : le congrès est plus sage et plus prudent que les assemblées de l'ancienne Grèce. Vos seigneuries ont lu Thucydide : il ne mentionne rien de plus grand et de plus respectable que cette assemblée qu'on méprise.

» On traite le congrès avec un dédain superbe : je voudrais que nous imitassions son tempérament. Le congrès est ferme, si vous voulez, mais c'est la fermeté de la justice et de la raison. Plût au ciel que la chambre des communes fût composée de membres aussi graves et aussi impartialement élus. !

» La démarche du gouvernement anglais est née de l'ignorance de l'état de l'Amérique. L'idée de contrainte par le moyen des armes est une idée vaine et impolitique. La haine vous a guidés dans tout ce que vous avez fait. « Quoi donc, a-t-on dit? L'Amérique présume-» t-elle s'émanciper et proclamer son indépendance? Châtiez-la sans » l'entendre. » Tel était votre langage; mais le juge le plus inflexible ne châtie pas une partie sans l'entendre : *castigat auditque.*

» Tout le mal est venu de votre irascibilité. Vos moyens ont été mal calculés pour arriver à vos fins. La violence et les armes! comment ces moyens pouvaient-ils répondre au but de la paix?

» J'apprends que le gouvernement s'indigne contre le commandant de vos troupes; il n'a pas été assez prompt à verser le sang, et on lui fait un crime de sa modération. Je connais ce général; c'est un officier qui a blanchi sous les drapeaux; il a agi en homme sensé,

et s'il y a une imprudence, c'est d'avoir envoyé une armée sur les lieux. J'entends parler d'armée d'observation : c'est ici une armée d'irritation.

» Pendant la guerre de la fronde, où les deux plus grands capitaines de leur siècle, le prince de Condé et le maréchal de Turenne, se mesurèrent l'un contre l'autre, et commandaient les deux partis, on dit que Turenne approcha souvent de Condé. La reine furieuse passe pour avoir dit au maréchal : « Quand vous étiez si près du » prince, pourquoi ne l'avez-vous pas pris? » Ce grand général, qui connaissait son devoir, lui répondit froidement : « Eh ! madame, j'a- » vais peur qu'il ne me prît moi-même ! »

» Le ministre vous dit que les Américains ne feront pas cause commune avec le congrès, et qu'ils sont déjà las de l'association. D'accord : plusieurs commerçants peuvent l'être ; mais la destinée de l'Amérique ne dépend pas des commerçants ; et quand cela serait, ce n'est pas des principaux commerçants qu'on tient ces nouvelles, mais des courriers du ministère.

» La nation américaine, qui possède les vertus du peuple dont elle tire son origine, ne consentira pas à l'esclavage. Son langage est celui-ci : « Si le commerce et l'esclavage sont inséparables, adieu le » commerce ; que le commerce et l'esclavage se retirent ailleurs, » nous n'en voulons plus. »

» Votre aveuglement vous représente l'Amérique comme réfractaire et ingrate, parce qu'elle ne veut pas se soumettre à la mère dont elle est née. L'Amérique est devenue le bras droit de cette nation ; elle connaît son importance ; elle veut vous continuer son utilité ; mais, quoique ses habitants soient las de l'association, ces fiers enfants de la terre ne se laisseront pas enlever leurs droits.

» Deux ans après la révocation des *droits du timbre*, j'étais à la campagne, et un personnage qui connaissait le pays me dit que si les régiments avaient débarqué alors, et qu'on eût envoyé une flotte pour détruire les villes, les Américains avaient pris la résolution de se retirer au fond de leurs déserts. C'est un fait. Un noble lord sourit : si je nommais la personne, cela n'accroîtrait pas son rire.

» Je voudrais que la jeunesse anglaise imitât ces Américains qu'on lui représente sous des couleurs si noires ; je voudrais qu'elle imitât cette frugalité qui les distingue, cet amour de la liberté qu'ils préfèrent à la vie, et ce courage héroïque qui naît de l'amour de la

liberté. Encore un mot. J'enverrai mon plan, si l'état d'un corps qui tombe et d'une vie qui s'éteint me le permet. C'est de mettre fin à la querelle. « Qui sait à quelles conditions nos ennemis voudront capituler ? » dira-t-on. A tout événement, je rappellerais les troupes : comment compter sur une soumission imprimée par la puissance et la terreur des armes ?

» J'ai prédit la nécessité de révoquer ces bills ; je me soumets à l'épithète de sot, si je me trompe. Trois millions d'hommes prêts à courir aux armes ? et parlez donc de les réduire à force armée !

» Il y a des hommes dangereux qui fomentent de pernicieuses doctrines et conseillent encore d'asservir l'Amérique ; ils n'exposeront pas la couronne peut-être, mais ils la rendront indigne d'un roi.

» La cause de l'Amérique est la cause de tout véritable whig. Ces hommes ne souffriront pas qu'on asservisse l'Amérique. Il peut y avoir des whigs qui préfèrent leur fortune à leurs principes ; mais le corps entier des whigs se joindra à elle : non, ils n'asserviront pas l'Amérique. Toute la nation irlandaise, tous les whigs répandus dans les trois royaumes, toutes les colonies transatlantiques se réuniront pour porter le coup de mort à votre tyrannie. La France éveillée a l'œil sur vous ; la guerre est à vos portes. Seront-ce les discussions oiseuses de cette chambre qui vous sauveront de ces extrémités ?

» Si tel est l'état des choses, nous précipiterons-nous aveuglément vers notre destinée ? Je voudrais commencer dès ce moment à tempérer la haine et à calmer les ressentiments.

» Vous voyez que ma motion porte sur l'armée et sur sa situation dangereuse. Je suis loin de déprécier le général Gage ; il a servi avec honneur ; s'il a agi conformément à ses instructions, il n'a pas été plus prompt à verser le sang,

« *Non dimicare quam vincere maluit,* »

et il a eu raison. Les Américains, aussi, ont agi avec une prudence qui aurait dû nous servir d'exemple, si nous étions sages : n'est-ce pas grâce à leur modération que notre armée existe encore ?

» La coupable administration a parcouru son cercle ; il ne lui reste plus de mouvement à faire : c'est échec et mat. Quarante mille hommes suffiront-ils pour assujettir l'Amérique à vos taxes ? Vos taxes n'existent que dans la représentation. Prenez les Américains par le sentiment : qui sait ce dont leur générosité est capable ?

» Qu'on ne croie pas que je veuille une révocation entière et sans restriction : je maintiendrais la souveraineté de ce pays à tout événement. Mais vous demandez qui mettra bas les armes d'abord. Il y a un grand poëte, mais peut-être encore plus grand politique, qui vous donne un conseil salutaire : suivez-le :

« *Tu quoque prior, tu parce, genus qui ducis Olympo.*
Projice tela manu. »

» Quel est l'homme qui soutiendra que ce système de force est praticable ? Et n'est-ce pas le comble de la folie que de poursuivre un système reconnu impraticable ? Ma motion est donc de présenter une adresse respectueuse à sa majesté, de la supplier d'éloigner les troupes de la ville de Boston, et d'empêcher qu'aucune catastrophe n'arrive dans cette ville irritée par la présence d'une armée qui campe devant ses yeux et dans l'enceinte de ses murs. »

Nous continuons de citer les paroles prononcées par Chatham dans les débats relatifs aux affaires d'Amérique. Il disait dans une autre occasion :

« Je ne saurais me joindre, milords, aux félicitations sur nos désastres. C'est ici un moment de crainte et de péril ; ce n'est pas le temps de l'adulation et de la flatterie : les caresses ne sauraient nous sauver au bord du précipice ou détourner la crise. Il n'y a plus à reculer ; instruisons le trône de la vérité. Rompons l'enchantement, s'il est possible, dissipons les ténèbres qui nous enveloppent, et étalons dans tout leur jour les ruines accumulées à nos portes. Les ministres se promettront-ils encore notre appui, dans leur aveuglement ? Le parlement est-il assez mort aux sentiments de son devoir et de sa dignité pour sanctionner des mesures aussi coupables et aussi absurdes, des mesures, milords, qui ont réduit ce florissant empire au mépris et à la honte ? Il n'y a que deux jours, l'Angleterre pouvait faire face au monde entier, et aujourd'hui sa destinée est digne de pitié. Le peuple que nous avons d'abord méprisé comme rebelle, et que nous honorons maintenant du nom d'ennemi, est lancé contre nous et approvisionné par la France, notre ennemie invétérée, qui caresse ses intérêts et reçoit ses ambassadeurs ; et nos ministres n'oseront pas s'interposer avec dignité, avec effet ! L'état désespéré de notre armée, au delà de l'Atlantique, est en partie connu. Personne n'estime et n'honore autant les troupes anglaises que je fais : je connais leur

bravoure et leur valeur héroïque; je sais qu'on peut tout attendre de vos armées, excepté l'impossible; mais non, la conquête de l'Amérique anglaise n'est plus dans l'ordre du possible! Vous ne sauriez, milords, vous ne sauriez soumettre l'Amérique. Sur quel pied y sont nos affaires, je vous prie? Nous ne savons pas le pis, et nous savons que trois campagnes ont beaucoup coûté et n'ont rien fait. Mettez tout en œuvre, roidissez tous vos efforts, concentrez toutes vos ressources, étendez votre trafic jusqu'aux boucheries des despotes de l'Allemagne[1], je dis que vos efforts seront vains et impuissants, d'autant plus vains et impuissants que vous comptez sur ces mains mercenaires; car ne vous y trompez pas : vous allumez un ressentiment inextinguible dans l'âme de vos adversaires, en inondant leurs campagnes de ces hordes odieuses d'enfants de la rapine et du pillage, et en livrant ainsi leurs domaines à la merci de leur rapacité. Si j'étais Américain, comme je suis Anglais, tandis que des troupes étrangères infesteraient ma patrie de leur présence, jamais je ne mettrais bas les armes : jamais, jamais, jamais!

» Ce n'est pas tout, milords, quel est le barbare qui, pour comble de disgrâce et de calamité, a osé autoriser et associer à nos armes, le coutelas et la hachette du sauvage? appeler à une alliance civilisée les féroces et inhumains habitants des bois? déléguer à l'impitoyable Indien la défense de droits contestés, et tourner les horreurs de cette guerre atroce contre nos frères? Ces énormités crient vengeance, milords. Familiarisée avec les scènes de la férocité sauvage, notre armée vantera-t-elle encore les principes nobles et généreux qui relèvent le soldat? Alors que la Grande-Bretagne et ses colonies étaient unies, les deux parties trouvaient un avantage égal dans cette union. Alors que le bouclier de notre protection s'étendit sur l'Amérique, elle fut la source de nos richesses, le nerf de notre force et la base de notre puissance. Non, milords, ce n'est pas une poignée de bandits sortis des bois, avec qui nous sommes aux prises : la résistance de l'Amérique est la résistance d'un peuple libre et vertueux. Saisissons donc avec empressement le moment de la réconciliation. L'Amérique ne s'est pas encore finalement donnée à la France : il y a encore pos-

[1] Les gouvernements de l'Allemagne, celui de Hesse notamment, vendirent des hommes à l'Angleterre pour recruter ses armées d'Amérique.
(*Note de l'éditeur.*)

sibilité d'échapper aux funestes effets de nos illusions. Dans cette crise compliquée de danger, de faiblesse et de calamité; terrifiés et insultés par les puissances voisines; incapables d'agir en Amérique, ou capables de n'agir que pour notre ruine, qui osera encore nous flatter de l'espérance du succès, en persévérant dans des mesures qui n'ont produit que des désastres? Qui aura cette effronterie? Où est cet homme? Qu'il paraisse, s'il l'ose, et se montre en face! Vous ne sauriez vous réconcilier l'Amérique par vos mesures présentes; vous ne sauriez la soumettre par votre politique actuelle ou par tout autre moyen : que reste-t-il donc à faire? Vous ne pouvez ni vaincre ni gagner l'Amérique, mais vous pouvez négocier; vous pouvez assoupir les craintes et les anxiétés du moment par un accommodement prompt et effectif. J'espérais qu'au lieu de caresser cet orgueil vain et pitoyable, les ministres auraient humblement reconnu leur erreur, confessé et rétracté leurs fautes, et par un repentir efficace, quoique tardif, tâché de faire oublier leur conduite passée. Mais, milords, puisqu'ils n'ont ni sagacité pour prévoir, ni courage pour arrêter, ni humanité pour détourner ces calamités; puisque les leçons amères de l'expérience ne leur apprennent rien, et que la ruine imminente de leur patrie ne saurait les réveiller de leur assoupissement, c'est à la vigilance et à la providence du parlement à s'interposer. Permettez-moi donc, milords, de proposer un amendement dans l'adresse à sa majesté : recommander la cessation immédiate des hostilités et les ouvertures d'un traité, pour restituer la paix et la liberté à l'Amérique, la force et le bonheur à l'Angleterre, et la sécurité et la prospérité permanente aux deux contrées. Voilà ce qui reste en votre pouvoir, milords; et que votre sagesse et votre justice ne laissent pas échapper cette occasion favorable, et peut-être la dernière, d'appliquer le remède à cette grande blessure. »

Voici la célèbre réplique que fit lord Chatham à lord Suffolk, qui avait avancé, à propos de l'emploi des Indiens dans la guerre d'Amérique, que l'Angleterre était autorisée à employer les moyens que la providence et la nature avaient mis entre ses mains! « Ce morceau est remarquable, dit lord Brougham, par cette circonstance qu'il a été revisé de la main de l'auteur, service qu'il ne rendit pas souvent à ses harangues. »

« Je m'étonne, s'écria le grand orateur, en se levant tout suffoqué d'indignation, je m'étonne d'entendre professer de pareils principes

dans cette chambre et dans ce pays, des principes également inconstitutionnels, inhumains et antichrétiens.

» Milords, je ne songeais pas à occuper plus longtemps votre attention, mais je ne puis contenir l'indignation qui m'agite. Je me sens entraîné par tous les devoirs à épancher ma colère. Milords, comme membres de cette assemblée, comme hommes et comme chrétiens, nous sommes appelés à protester contre de pareils principes, avant qu'ils arrivent au trône pour offenser la majesté royale. Quoi donc! nous sommes autorisés à employer tous les moyens que Dieu et la nature ont mis entre nos mains! J'ignore quelle idée le noble lord s'est formée de la nature et de la Divinité; mais je sais que ces principes énormes font également horreur à la religion et à l'humanité. Comment peut-on attribuer la sanction divine aux boucheries du féroce Indien, et aux festins du sauvage cannibale qui massacre, dépèce et dévore chaudes encore les sanglantes victimes de ses barbares combats? Milords, ces notions horribles font frémir un peuple civilisé, et comme partisan d'une guerre honorable, je les dénonce à la haine et à l'exécration publique.

» J'en appelle au banc des évêques, ces saints ministres de l'Évangile, ces vénérables pasteurs de l'église du Christ; je les conjure d'interposer leur autorité pour étouffer ces desseins atroces, et protéger la religion de leur Dieu contre un tel affront. Je conjure la sagesse et les lumières des juges, de faire parler les lois et la justice du royaume dans cette occasion. Je conjure les évêques d'interposer la blancheur sans tache de leur *linon*, et les juges, d'interposer leur ermine incorruptible, pour nous sauver de l'infamie qui nous menace. Je vous conjure, milords, de ne pas laisser avilir la dignité de vos ancêtres, et de ne pas laisser flétrir ainsi le caractère du peuple anglais. J'en appelle au souverain génie et à la vertu de la constitution. Au haut de la tapisserie qui orne cette enceinte, il me semble voir l'immortel aïeul du noble lord qui se ranime et s'indigne à la vue du malheur qui nous attend. En vain conduisit-il nos flottes victorieuses contre les formidables armements de l'Espagne; en vain posa-t-il les fondements de notre gloire; en vain affermit-il nos libertés, et protégea-t-il nos autels contre la tyrannie de Rome et l'odieuse puissance de l'inquisition : toute cette gloire sera effacée si on laisse renaître parmi nous ces monstruosités plus qu'inquisitoriales; si on lâche l'impitoyable cannibale altéré de sang humain contre nos amis, contre

nos proches ; si on lance le sauvage forcené, après qui, grand Dieu ! après nos frères de sang et de religion ; si l'on fait ravager leurs terres, saccager leurs habitations et exterminer leur race par ces horribles limiers de la guerre sauvage ! On reproche à l'Espagne d'avoir employé les chiens pour exterminer les malheureux indigènes de l'Amérique ; mais comme cette nation triomphera de nous voir surpasser ses cruautés, en tournant des bêtes féroces contre nos compatriotes transatlantiques, qui ont la même langue, les mêmes lois, la même liberté, la même religion, enfin qui nous sont unis par tous les liens qui peuvent resserrer la charité divine et humaine !

» Milords, une proposition qui compromet si gravement la gloire, l'honneur et la dignité de la nation, demande de vous une prompte réprobation et une condamnation sans appel. Je vous implore encore, vous et tous les ordres de l'État, de marquer promptement ce dessein impie du sceau de l'anathème ; j'implore les saints pontifes de la religion de faire des lustrations publiques, de nous laver de ces iniquités, et de purifier la chambre et la patrie de la présence de ce crime atroce. Milords, je suis vieux et brisé, et à présent incapable d'en dire davantage ; mais mon indignation était trop forte pour en dire moins. Il m'aurait été impossible de reposer cette nuit, si je ne m'étais déchargé du poids de mon horreur pour ces principes énormes. »

III.

FRAGMENTS TIRÉS DE DIFFÉRENTS DISCOURS DE CHATHAM.

Il y a une foule d'axiomes politiques répandus dans les harangues de Chatham, dont il serait facile de faire une compilation curieuse.

En parlant des vieux barons, pères de la constitution anglaise, par opposition aux barons de soie de son temps, il dit : « Ces barons de fer étaient les gardiens du peuple, et trois mots de leur latin barbare, *nullus liber homo*, valaient tous les classiques anciens. Cependant leurs vertus ne furent jamais éprouvées dans une aussi grande question que celle-ci. On a fait brèche à la constitution, ses créneaux tombent, la citadelle est démantelée, et la place n'est plus tenable : que reste-

t-il donc à faire, sinon de mettre le pied sur la brèche et de la réparer ou de périr sous les ruines? Une puissance sans bornes tourne la tête à celui qui en est investi; et où finit la loi commence la tyrannie. »

A propos du même sujet, l'expulsion du factieux Wilkes, Chatham s'écria dans un débat éloquent : « La constitution est violée dans ce moment. Si l'on répare la brèche, le peuple rentrera de lui-même dans l'ordre; sinon, résignons-nous, et que la discorde règne à jamais! Je connais la portée de mes paroles, mais j'ai les principes d'un Anglais et je les proclame. Loin de voir la constitution lâchement abandonnée, et notre droit de naissance bassement cédé à un ministre coupable, tout vieux et tout décrépit que je suis, j'espère voir cette grande question arrangée à l'amiable entre le peuple et la couronne. »

Et ailleurs : « La *magna charta*, la *pétition du droit*, le *bill des droits*, forment la Bible de la constitution anglaise. Si certains malheureux prédécesseurs du roi s'étaient moins fiés aux commentaires de leurs conseillers, et avaient mieux lu le texte lui-même, ils n'auraient point vu les grandes révolutions de notre histoire, et leur sort n'aurait point été consigné dans nos annales, comme un formidable exemple à tous les princes à venir.

» Personne ne respecte plus que moi la juste autorité de la chambre des communes, et personne n'irait plus loin pour la défendre. Mais au delà du point marqué par la constitution, comme tout autre pouvoir arbitraire, son autorité devient tyrannique, et menace l'État de la ruine. La puissance sans droit est la plus détestable chose qu'on puisse imaginer; elle n'est pas seulement funeste à ceux qu'elle asservit; elle creuse elle-même sa tombe : *res detestabilis et caduca*. Sous prétexte de proclamer la loi, les communes ont fait une loi en leur faveur et ont joué le rôle de législateur, de partie et de juge. »

Ces passages, qui comportent des sentiments si nobles et des maximes si sages, pourront se lire avec avantage à la chambre des communes, quand elle entreprendra d'empiéter sur le terrain des autres pouvoirs de l'État.

Nous avons déjà vu la pensée suivante, mais elle mérite qu'on y revienne.

« Si les ministres continuent d'égarer sa majesté, je ne dirai pas qu'ils lui feront perdre l'affection de ses sujets, mais j'affirmerai qu'ils rendront la couronne indigne d'un roi. Je ne dirai pas que le prince est trahi, mais que le royaume est perdu. »

Parmi les autres traits qui sont dans la mémoire de tout le monde, on compte cette réponse indignée et méprisante, qu'il fit au ministre, se vantant de chasser les Américains devant son armée comme un troupeau : « Autant vaudrait dire que je puis les chasser devant moi avec cette béquille. »

Chatham, ayant pénétré que l'Espagne s'était alliée secrètement à la France contre l'Angleterre, voulait en faire repentir cette puissance en faisant capturer ses vaisseaux ; mais comme les membres du cabinet étaient disposés à temporiser, et hésitaient à se mettre un nouvel ennemi sur les bras : « Je ne leur en donnerai pas le temps, s'écria le ministre indigné ; c'est le moment d'écraser toute la maison de Bourbon. Si les membres de ce conseil sont d'une opinion différente, c'est la dernière fois que je me mêle de ses affaires. J'ai été appelé au ministère par la voix du peuple, et c'est envers le peuple que je suis responsable de mes actions. Je remercie le ministère du feu roi de son appui. J'ai servi ma patrie avec fidélité et avec quelque succès ; mais je ne répondrai pas de la conduite d'une guerre dont je ne retiens plus la direction. »

Voilà des sentiments bien dignes du *grand roturier*, comme on avait coutume d'appeler emphatiquement lord Chatham.

Il a fait quelque part l'éloge suivant des Écossais :

« Je ne suis pas, dit-il, attaché à une partie du pays plutôt qu'à l'autre : je suis au-dessus de tous les préjugés locaux. Peu m'importe de quel côté de la Tweed un citoyen a été bercé ; j'ai cherché le mérite où je pouvais le trouver, et je l'ai trouvé dans les montagnes du nord. Ses hardis enfants ont répondu aux besoins des temps, et je puis me vanter d'être le premier qui leur ait ouvert le champ des actions glorieuses. Ils étaient en quelque sorte proscrits jusqu'au moment où je les ai réhabilités en leur aidant à secouer la poussière odieuse dont on les avait injustement couverts. Ils ne sont pas plutôt entrés au service de leur patrie, qu'ils ont changé le sort de la guerre, et que leurs mâles efforts ont été couronnés du succès. Ils ont combattu dans nos rangs, ils ont généreusement versé leur sang pour la même cause, et ils ont fait comprendre à l'ennemi qu'il n'y avait qu'un courage et une valeur invincibles capables de triompher des enfants de la Grande-Bretagne. Leur fidélité ne saurait être égalée que par leur intrépidité, et ils ont porté leur renommée, avec celle de leur patrie, jusqu'aux extrémités du monde connu. »

Tous ces exemples peuvent donner une idée exacte de l'éloquence qui distingue lord Chatham. Cette éloquence était du plus haut ordre, véhémente, altière, concise, parfois éminemment figurée, et toujours originale et imposante, sans cesser d'être franche et naturelle. « La qualifier d'être argumentative, dit lord Brougham, ce serait un abus des termes; mais elle avait toujours un assez grand fondement de raison pour éviter toute apparence d'inconsistance, ou de divagation du point essentiel du sujet en délibération. Et il faut remarquer à ce propos que les plus grandes oraisons grecques ou latines seraient loin de soutenir l'épreuve d'un examen sévère, sous le rapport de l'argumentation. »

IV.

CHATHAM ET MIRABEAU.

D'après ce qu'on vient de voir, s'il y a un orateur moderne qui ait de la ressemblance avec Chatham, c'est sans contredit notre Mirabeau. Leur éloquence a, en effet, à peu près le même caractère et la même allure. Ces deux orateurs n'excellaient pas dans l'art de conduire un discours soutenu ; et, dans les débats, ils n'avaient ni la souplesse de Fox, ni la promptitude de Pitt. Des oracles qui paraissaient l'effet d'une inspiration soudaine, des accès d'éloquence qui éclataient comme la foudre ; des maximes qui, proférées dans des moments critiques, décidaient du sort des plus grandes questions politiques ; des pensées enfin qui devenaient tout à coup proverbiales, et que tout le monde a retenues : voilà en quoi consiste principalement le triomphe oratoire de Chatham et de Mirabeau. Il y a eu de bien plus grands orateurs et de bien plus grands hommes d'État que l'un et l'autre ; mais les temps modernes n'ont point vu d'homme qui ait exercé une aussi incroyable influence personnelle sur les assemblées orageuses et divisées. L'ascendant de ces deux orateurs était moral aussi bien qu'intellectuel. Quant à la dignité du caractère, et en fait de vertus publiques et privées, la comparaison n'est peut-être pas exacte jusqu'au bout ; mais tous deux avaient la même hauteur sourcilleuse et la même véhémence irrésistible dans le caractère. Leur

langage, comme leur caractère, respirait cette confiance superbe, cette domination altière, et ce ton tranchant et exalté devant lequel les esprits ordinaires rentraient dans le néant. C'est ainsi que Murray et Townshend, qui n'étaient pas d'une intelligence inférieure à celle de Chatham, étaient écrasés du poids de son ascendant ; de même que Barnave et les autres orateurs des assemblées de la révolution étaient atterrés par la foudroyante énergie de Mirabeau.

Les hommes ne sont pas toute vertu ou tout vice. On ne saurait nier que la vertu de Chatham ne fût un peu théâtrale. D'un autre côté, il y avait peu de chose dans Mirabeau qui méritât le nom de vertu, excepté ce supplément imparfait qui se rencontre dans presque tous les esprits supérieurs ; c'est-à-dire une grande sensibilité pour le beau et pour le bon, qui s'élève parfois jusqu'à un enthousiasme sincère.

On a dit que ces deux orateurs abondent en traits soudains d'une éloquence irrésistible ; il serait facile d'en citer des exemples. Ces mots : « Je sais qu'il n'y a pas loin du Capitole à la Roche Tarpéienne » de Mirabeau, sont connus de tout le monde ; ces paroles de Chatham ne sont pas moins remarquables : « Par la constitution anglaise, dit-il, la maison de tout citoyen anglais devient son château ; non pas qu'il soit entouré de remparts ou hérissé de créneaux ; il peut n'être couvert que de paille ; les vents du ciel peuvent frémir tout autour, et les éléments y entrer de toutes parts ; mais le roi ne le peut pas, le roi ne l'ose pas. »

CHAPITRE V.

LORD MANSFIELD.

I.

CARACTÈRE DE L'ÉLOQUENCE DE LORD MANSFIELD.

William Murray, comte de Mansfield, chancelier d'Angleterre, est célèbre comme jurisconsulte et comme orateur. Il possédait à fond l'histoire et la constitution anglaises, tous les systèmes de législation ancienne et moderne, et il était consommé dans la pratique du droit. Il entra à la chambre des lords, en 1742, à l'âge de trente-huit ans, lorsque ses facultés étaient perfectionnées par l'étude et mûries par l'expérience. Il débuta dans sa carrière parlementaire en appuyant l'administration de lord Bath, qui était en butte à l'opposition véhémente de Pitt ; et son éloquence ne devint pas moins célèbre au sénat qu'au barreau. Son langage était naturel et élégant, arrangé avec méthode et judicieusement choisi ; ses images étaient souvent hardies, mais toujours exactes, et sa parole était fluide, persuasive, convaincante. Lord Mansfield était doué de la mémoire la plus heureuse, ce qui rendait ses répliques irrésistibles, par la facilité qu'il avait de repousser les arguments de ses adversaires, article par article, et d'en exposer la fausseté, la faiblesse ou l'absurdité. Il n'affectait point les saillies de l'imagination, ou les mouvements d'une passion chaleureuse : il en appelait plutôt à la raison qu'aux sentiments ; et il ne descendait jamais aux injures ou aux personnalités, pas même lorsqu'on l'attaquait. Ses harangues se distinguaient par leur subtilité, et se recommandaient par leur clarté ; son raisonnement s'introduisait

facilement dans l'esprit de ses auditeurs, et y portait à la fois la lumière et la conviction. Tantôt ses discours formaient une chaîne continue, et tantôt il admettait des divisions et des subdivisions régulières.

Sa manière était grave sans présomption, et remplie de cette dignité intrinsèque, qui naît de la supériorité. Quoique d'une stature médiocre, sa personne était remarquable par l'aisance et par la grâce; il avait un œil perçant, une voix harmonieuse, une action à la fois noble et élégante, et sa contenance était pleine de feu et de vivacité. Toute sa vie publique fut, pour ainsi dire, d'une pièce : loin de courtiser les applaudissements populaires, il se contenta de mériter l'approbation des sages; et jamais l'apparence du danger ou la fureur des partis ne put ébranler la rigueur de ses principes, ou lui faire émettre d'autres sentiments que ceux que lui dictait sa conscience. Trop modéré pour être chef et trop sage pour être dupe d'aucun parti, il s'expliqua toujours avec indépendance sur toutes les mesures publiques. La chambre des lords avait plus de déférence pour son autorité que pour celle de tout autre membre, et le roi lui-même le consultait souvent. L'envie et la jalousie ne purent jamais trouver rien à reprendre dans sa conduite politique; et la malignité fut réduite au misérable expédient de le rendre solidaire des torts de ses proches; c'est-à-dire de lui supposer de l'attachement pour les principes professés par quelques membres de sa famille, mais qu'il n'adopta jamais en sa qualité de juge ou de sénateur [1]. Lord Mansfield appuya toujours les mesures du gouvernement, dans la lutte contre l'Amérique; en 1766, il émit à la chambre des lords son opinion au sujet de la souveraine autorité de l'Angleterre et de la résistance de l'Amérique, et les sentiments qu'il professa alors paraissent avoir été ceux qu'il émit dans toutes les crises subséquentes. Les arguments du grand jurisconsulte pouvaient être spécieux et fondés sur la coutume; mais la justice et la raison se déclaraient contre, et l'on sait qu'elles finirent par triompher.

Les décisions judiciaires de lord Mansfield considérées collectivement, forment un code complet de jurisprudence sur quelques-unes

[1] On l'accusa d'avoir souvent bu à la santé du prétendant, dans sa jeunesse, ainsi que plusieurs de ses camarades. « Quels qu'aient été leurs sentiments, à l'école de Westminster, répondit George II, ils sont maintenant mes amis. »

des plus importantes branches du droit anglais; un système généralement fondé sur des principes libéraux et adaptés aux circonstances des temps, combinant les doctrines du droit gothique avec le progrès amené par les lumières modernes.

« Lord Mansfield, dit un critique, eut de beaux talents comme avocat, sans atteindre toutefois au premier rang. Dans l'expression, qu'il étudia à ce point qu'on le trouva un jour s'exerçant devant un miroir, sous la direction de Pope; dans la douceur de la voix, dont la nature l'avait peut-être doué à un plus haut degré que tout autre homme; dans la clarté et l'art des exposés qu'il travaillait avec tant de soin, que sa narration passait pour valoir les arguments de ses rivaux; dans la prudence et la discrétion, qualités si nécessaires à l'avocat qui représente et défend les plus chers intérêts de ses clients; dans la connaissance exacte, sinon très-profonde, des principes du droit, et dans l'intelligence des sujets généraux, soit de jurisprudence, soit de toute autre science libérale, s'il ne surpassa pas ses plus illustres contemporains, il fut au moins leur égal. Un certain manque de vigueur, qu'il faut attribuer à sa circonspection naturelle, l'empêcha de remplir la première place parmi les avocats; et il n'eut jamais aucun titre à ce qu'on pourrait appeler du génie ou de l'originalité.

» Il présida plus de trente ans la plus haute cour du royaume, et l'accomplissement de ses fonctions durant cette longue période jeta un lustre égal sur le tribunal et sur le juge. Quoiqu'il se fût principalement exercé à la cour de la chancellerie et à la chambre des lords, sa haute capacité légale, son bon sens, sa profonde connaissance des principes généraux de la jurisprudence, suppléèrent facilement au défaut dont l'aurait garanti une plus longue pratique dans les cours du droit commun; tandis que toutes ses facultés, son tempérament, ses mœurs, et jusqu'aux défauts qu'il avait comme avocat, étaient admirablement convenables pour cette position plus élevée. Son esprit et ses habitudes étaient en effet éminemment judiciaires; et si l'on considère les qualités extérieures, et les qualités plus essentielles qui constituent le grand juge, dont il était doué, il n'est pas certain qu'il ait eu son égal dans les annales de la judicature anglaise. Une grande clarté d'esprit, une promptitude suffisante, mais également éloignée de la précipitation, qui est si périlleuse dans un juge, et de l'impatience qui dégénère trop souvent en étourderie; une grande précision dans les idées, soit qu'il émît son opinion à la cour et au barreau, soit qu'il

instruisit un jury : tels furent les accessoires qui accompagnaient son intelligence des choses judiciaires. Il avait aussi un parfait empire sur lui-même, qui ne trahit jamais ni colère ni impatience, ni fiel ni aucune autre atteinte à la plus stricte égalité d'âme, soit envers les parties, soit envers leurs avocats. A ces hautes qualités intellectuelles et morales, il joignait une diction classique et élégante ; l'ornement et une *illustration* puisée dans des vues plus larges que ne l'exige la discussion technique des questions de droit ; une voix singulièrement flexible et douce ; et toute cette belle figure était encore relevée par une manière à la fois noble et attrayante. »

S'il nous reste peu de monuments de l'éloquence de lord Mansfield au barreau et au parlement, il nous en reste assez pour apprécier son éloquence judiciaire, et plusieurs des jugements du chancelier sont aussi admirables dans leur substance que dans leur composition. Dans quelques grandes occasions aussi, son éloquence s'élève à toute la hauteur du sujet. Il serait difficile d'exagérer le mérite de sa célèbre allocution au public, alors dans un état d'effervescence presque inconnu, lorsqu'il prononça son jugement, relativement à la révocation du bannissement de Wilkes. L'élégance de la composition, la force de la diction, l'expression juste et forte, mais naturelle, des sympathies personnelles ; l'imposante attitude du défi contre les menaces d'une populace furieuse, mais tempérée par la dignité qui était naturelle au personnage, et qui fut ici, comme dans toutes les autres occasions, soutenue avec égalité d'un bout à l'autre ; tout se réunit pour rendre ce discours une des plus frappantes productions connues dans l'histoire de l'éloquence.

Wilkes était un factieux démagogue, qui n'est guère moins fameux dans les annales du règne de George III, que les Gracques dans l'histoire de la république romaine. Il s'était soumis à la loi du bannissement pour éviter une sentence plus rigoureuse. De retour en Angleterre, il s'adressa à la *cour du banc du roi*, pour se faire réhabiliter dans ses droits. Comme la populace poussait de hauts cris et menaçait de se porter à des voies de fait en faveur de son chef, on avait à craindre de dangereux conflits en sévissant contre lui ; et comme on savait que lord Mansfield professait des principes diamétralement opposés à ceux de Wilkes, la décision d'un juge si inflexible n'excita pas peu la curiosité publique. Après une discussion approfondie des motifs invoqués pour le rappel du proscrit, mais dont aucun ne satis-

faisait le grand magistrat, on l'entendit ajouter avec beaucoup de dignité, en faisant allusion à sa situation personnelle :

« Je passe sous silence plusieurs lettres anonymes qui m'ont été adressées. Quels qu'en soient les auteurs, ils ont fait une fausse démarche. Je remplirai mon devoir sans crainte. Quelle appréhension un magistrat peut-il avoir? celle de l'infamie, imprimée par la presse, qui forge tous les jours de faux actes et de faux motifs? Les imputations de la calomnie ne m'ont jamais intimidé. Je présume, sans trop de confiance, que mon caractère, la couleur de mes principes et la conduite de toute ma vie, m'ont fait une armure contre ces traits. Si j'aspire à la popularité, c'est à la popularité qui s'offre, et non à celle qu'on cherche; c'est à la popularité qui couronne tôt ou tard les actions de l'homme juste et droit. Je ne ferai pas ce que ma conscience me dit de ne pas faire, pour gagner les applaudissements de la multitude, ou mériter le vain encens de la presse. Je ne reculerai pas devant une décision qui me paraît juste, dût-elle me couvrir de tout le venin des libelles, ou me noircir de tous les crimes que la méchanceté fait inventer; dût-elle me faire tomber sous les coups des démagogues, ou m'immoler à la vengeance d'une populace furieuse.

» En effet, on ne s'en tient pas aux injures : on parle de violences personnelles. Je n'en crois rien : cette extrémité n'est pas dans le caractère du peuple, même dans ses plus grands excès. J'ai mis mon esprit en repos, et j'attendrai tous les assauts de pied ferme. La fin de l'homme de bien ne saurait arriver trop tôt, quand il tombe martyr des lois et de la liberté de son pays; car la liberté est synonyme des lois dans ce cas-ci. Après tout, un pareil choc pourrait avoir des effets salutaires : il pourrait réveiller la meilleure partie de la nation de la torpeur léthargique où elle est tombée, et ramener au bon sens la portion qui est aliénée, comme la terreur tire quelquefois tout à coup de l'ivresse. »

Dans sa conclusion, lord Mansfield reconnut une erreur dans le jugement qui avait condamné Wilkes, et la proscription fut révoquée.

II.

DISCOURS DE LORD MANSFIELD CONTRE LE PRIVILÉGE QUI METTAIT LES MEMBRES DU PARLEMENT A COUVERT DE LA JUSTICE POUR DETTES, PRONONCÉ A LA CHAMBRE DES LORDS EN 1770.

» Milords, quand je considère l'importance du bill qui nous occupe, je ne suis point surpris qu'il ait si profondément attiré votre attention. Ce n'est pas un bill de conséquence minime : il ne s'agit de rien moins que d'enlever aux deux tiers du corps législatif du royaume certains priviléges et certaines immunités dont ils sont depuis longtemps en possession. Peut-être qu'il n'y a point de situation plus difficile et plus critique pour l'esprit humain que quand il s'agit de juger en sa propre cause. La nature a implanté dans l'homme tant d'attachement et de ténacité pour ses priviléges, que, discuter avec impartialité ou décider avec justice en pareil cas, a toujours été regardé comme la plus haute épreuve de la vertu humaine. Le bill en question place vos seigneuries dans cette position épineuse ; mais la sagesse de votre décision prouvera au monde que, toutes les fois que l'intérêt personnel et la justice commune seront placés dans les deux bassins de la balance, la dernière l'emportera toujours.

» Dans tous les siècles et dans tous les pays, on a accordé des priviléges aux législateurs. La pratique est fondée sur la sagesse ; et il est essentiel à la constitution anglaise que les membres des deux chambres soient libres dans leur personne, dans tous les cas de poursuite civile : car le salut et le bien-être de l'État peuvent dépendre de leur présence au parlement. Jamais je ne défendrai une mesure qui peut exposer l'État en aucune manière ; mais j'ai la confiance que le bill actuel n'a point cette tendance, s'il est vrai qu'il assure expressément la personne des membres de l'une et l'autre chambre, dans les poursuites civiles. D'après cela, j'avoue que je ne suis pas peu surpris de voir que tant de nobles lords, dont j'admire le jugement et les lumières, s'élèvent contre un bill, simplement calculé pour faciliter le recouvrement de dettes légitimes. Il faut croire qu'ils s'opposent à ce bill d'après des principes généraux ; car je n'oserais pas insinuer que l'intérêt privé a le moindre poids dans leur détermination.

» On a souvent proposé ce bill, et il a souvent échoué ; mais c'est dans la chambre basse qu'il s'est toujours perdu. Quand il eut une fois passé les communes, je m'attendais peu qu'il dût éprouver ici une pareille opposition. Dira-t-on, milords, que vous, le grand conseil de la nation, le suprême corps législatif du royaume, vous vous efforcez d'éviter ces lois mêmes que vous imposez à vos concitoyens ? La justice vous le défend, et si vous saviez comme moi, seulement la moitié des difficultés et des délais occasionnés dans les cours de justice, sous prétexte de ce privilége, non, milords, vous ne voudriez pas, vous ne pourriez pas vous opposer à ce bill.

» J'ai longtemps attendu pour voir quels arguments on ferait valoir contre le bill ; j'ai attendu en vain : la vérité est qu'on n'en saurait faire valoir aucun. La justice et la convenance du bill sont évidentes d'elles-mêmes. C'est une proposition de nature à ne pouvoir être ni affaiblie par l'argument ni embrouillée par le sophisme. Certains nobles lords nous ont fort représenté la sagesse de nos ancêtres, et combien ils pensaient différemment de nous. Non-seulement ils décrétèrent que ce privilége suspendrait toute poursuite civile pendant la session du parlement, ils voulurent encore qu'il étendît sa protection jusqu'aux domestiques des membres. Je ne dirai rien de la sagesse de nos ancêtres, il y aurait là de la présomption, et cela n'a pas trait au cas actuel. Je dirai seulement que les nobles lords, qui triomphent par le poids de cette réflexion, devraient se souvenir que les circonstances changent, et que les choses doivent changer avec elles. Jadis les maîtres et les domestiques ne se précipitaient pas dans les dettes comme aujourd'hui ; jadis l'Angleterre n'était pas la grande nation commerciale qu'elle est aujourd'hui ; et jadis les commerçants et les manufacturiers n'étaient pas membres du parlement comme ils le sont aujourd'hui. Le cas est maintenant bien différent : les commerçants et les manufacturiers sont à bon droit élus membres de la chambre des communes. Le commerce s'est introduit dans le corps législatif du royaume : le privilége doit être aboli. Personne n'ignore que la régularité des payements est l'âme du commerce, et qu'il y a des hommes qui ne satisferont jamais à cette condition que contraints par la force des lois. La loi doit donc avoir également action sur tous. Toute exemption en faveur de citoyens particuliers ou de classes particulières est un choquant contre-sens dans une nation libre et commerciale.

» Je ne m'arrêterai pas à prouver par la force de l'argument une proposition évidente par elle-même. Je n'ajouterai que deux mots en faveur de certains nobles lords, qui craignent de voir leurs domestiques arrêtés pour dettes. Un noble lord observe que le cocher d'un pair peut être arrêté en conduisant son maître à la chambre, et que, par conséquent, il ne pourra venir remplir ses devoirs au parlement. Si cela arrivait jamais, il reste tant de moyens à un pair pour se rendre à la chambre, que cette raison ne mérite pas de réfutation sérieuse. Un autre noble pair ajoute que ce bill pourra nous faire perdre le plus honnête et le plus fidèle domestique. C'est ici une contradiction dans les termes : il n'y a point d'honnête et de fidèle serviteur qui se plonge dans les dettes qu'il ne peut ni ne veut payer sans la contrainte de la loi. Si mon domestique faisait des dettes, par suite d'accidents imprévus, et que je voulusse le garder, certes, je payerais ses dettes. D'après quel principe de législation éclairée un domestique aura-t-il le droit de défier ses créanciers, tandis que, pour quarante misérables schellings, le plus honnête marchand peut être arraché à sa famille et enfermé dans la geole? C'est ici une aberration de tout principe d'équité, une choquante anomalie, une injustice monstrueuse! Je me flatte que nous mettrons fin aujourd'hui à ces voies partiales de la justice anglaise, en sanctionnant le bill qui fait l'objet de la délibération de la chambre.

» J'aborderai maintenant un sujet que j'aurais volontiers évité, si la part que j'ai prise dans ce bill n'avait été l'objet de quelques réflexions injurieuses. Un noble lord s'est écrié à ma gauche que je visais à la popularité. Si le noble lord entend par popularité les applaudissements que la postérité accorde aux actions nobles et vertueuses, il y a longtemps que je brigue celle-là; avec quel succès? c'est au temps, qui juge de tout, à le déterminer. Mais si le noble lord entend ce fantôme de popularité éphémère qu'on gagne sans mérite et qu'on perd sans crime, il se trompe, il s'abuse. Je défie le noble lord de signaler une seule action de ma vie, où la popularité des temps ait jamais influé sur mes déterminations. Je remercie Dieu de m'avoir donné une règle de conduite plus sûre : le sentiment intérieur de ma conscience. Je plains ceux qui ont banni ce juge infaillible de leur cœur, et qui sont devenus le jouet des vains bruits populaires, et plus encore ceux que leur vanité a conduits à prendre les cris de la populace pour la trompette de la renommée. L'expérience pourrait

leur apprendre combien de favoris du peuple ont été portés en triomphe un jour et chargés d'exécrations le jour suivant; et combien de patriotes sans tache, selon la popularité de leur temps, n'ont été que les assassins de la liberté aux yeux de l'impartiale histoire, quand la vérité a prévalu contre l'illusion. J'avoue que je ne saurais concevoir sous quel prétexte le savant lord me croit si ambitieux de la popularité du moment et de l'ombre de la renommée. Il y a plus, c'est que je ne sais pas si le bill en délibération sera populaire : cela dépend beaucoup du caprice du jour. Peut-être que l'obligation de payer ses dettes ne comporte pas beaucoup de popularité : dans ce cas, le bill ne saurait être populaire. Il peut n'être pas très-populaire d'abolir un privilége du parlement; car je me souviens, et toute la chambre s'en souvient aussi, qu'il y a peu de temps, le cri populaire était pour l'extension de ce privilége; et on l'étendit alors au point qu'on disait que le privilége protégeait les membres jusque dans leurs actions criminelles. Que dis-je? tel était l'empire des préjugés populaires sur les esprits faibles, que les décisions mêmes de quelques cours furent empreintes de cette doctrine. C'était indubitablement une doctrine abominable. Je le crus alors, et je le crois encore; mais n'importe, c'était une doctrine populaire, et une doctrine qui venait des prétendus amis du peuple. La liberté, selon moi, ne saurait exister que dans le pays où la justice est impartialement administrée à tous, depuis le roi jusqu'au mendiant. Où est la justice, où est la loi qui protége un membre du parlement plus que tout autre homme, contre la punition due à ses crimes? Les lois de cette nation ne souffrent pas qu'aucune place ou qu'aucun emploi serve de sanctuaire aux crimes; et devant la cour où j'ai l'honneur de siéger comme juge, ni la faveur royale, ni les applaudissements populaires ne sauraient protéger le coupable.

» Il ne me reste qu'à vous demander pardon, milords, de vous avoir occupés si longtemps : je suis fâché qu'un bill aussi gros de conséquences n'ait pas trouvé un plus éloquent défenseur : mais vous allez prouver, qu'un bill qui doit rendre impartiale la distribution de la justice, n'a pas besoin d'être appuyé par la pompe des termes et le prestige de l'éloquence. »

Tel est lord Mansfield, qui sera admiré et révéré des Anglais tant que l'impartialité du juge et les charmes de l'éloquence seront des titres à leurs yeux. Son impartialité ou sa sévérité fut condamnable

une fois ou deux. Il avait condamné à mort Perreau, pour avoir fabriqué de la fausse monnaie : quand plus tard le célèbre prédicateur Dodd tomba dans la même faute, un mot de lord Mansfield détermina son sort, contre les puissants motifs de pardon : « Si vous pardonnez à Dodd, dit-il, vous avez tué Perreau ! »

CHAPITRE VI.

EDMOND BURKE.

I.

CARACTÈRE DE L'ÉLOQUENCE DE BURKE.

La première chose qui nous frappe dans l'analyse du talent de Burke, c'est l'étendue et la profondeur de ses connaissances. Johnson, qui n'était pas seulement un juge compétent, mais qui était aussi un juge fort réservé, disait de Burke : « Attaquez-le sur quelque terrain que vous voudrez, il sera en état de se défendre. » Toute sa jeunesse fut consacrée à l'étude. Il eut le temps de parcourir tout le cercle des lettres et des sciences, avant de décider quelle carrière il voulait parcourir ; et jamais l'ardeur d'apprendre ne se relâcha chez lui ; car il étudiait avec autant de passion à soixante ans qu'à vingt. Il est du petit nombre d'hommes chez qui l'art est égal au génie ; et il est un exemple mémorable de la hauteur de résultat où la combinaison de ces deux qualités peut atteindre. Ses facultés naturelles étaient prodigieuses, et il les tint dans un exercice perpétuel. Son attention était forte et persévérante, sa mémoire tenace à un degré extraordinaire.

Sa soif brûlante des lumières le porta à les cultiver toutes avec la même ardeur. Il ne connut point ce mépris aristocratique que le génie affecte trop souvent pour toutes choses, excepté pour ce qu'il y a de plus éclatant dans les lettres ou de plus profond dans les sciences. Dans son amour excessif pour tout ce qui éclaire l'esprit ou développe la raison, il se serait embarqué pour un voyage quelconque qui eût promis de le récompenser par la moindre découverte ; parfaitement

indifférent du lieu où il aurait abordé, soit vers les froides régions de la spéculation métaphysique, ou dans les îles enchantées de l'éloquence et de la poésie. Les beaux-arts et les principes de la critique philosophique sur lesquels ils sont tous basés ; les belles-lettres, dans toute l'étendue du mot, et la science politique dans toutes ses branches, furent autant d'études auxquelles il se livra tour à tour, et que l'étonnante flexibilité de son esprit digéra avec la même facilité.

Cette soif immodérée de connaissances universelles convenait parfaitement à un esprit de cette trempe. Il est peu d'hommes aussi capables que Burke de se livrer à une si grande variété d'investigations. Il lui était indifférent de traiter de sujets généraux ou particuliers ; et les choses abstraites et les choses communes attiraient également son attention. Comme les esprits de Milton, il pouvait se dilater pour embrasser l'infini, ou se contracter à la mesure du plus insignifiant sujet. Si jamais les aptitudes particulières de son génie se révélèrent d'une manière éclatante, ce fut dans ses travaux sur les questions de l'Inde et de l'Amérique. Il ne se bornait pas aux principes généraux, sur lesquels l'éloquence aime à s'étendre, il pénétrait avec confiance dans le labyrinthe des détails les plus compliqués. Son géni eétait capable de s'élever aux plus hautes vues du législateur, et sa patience de descendre aux plus minutieuses recherches du commissaire pour faire un rapport exact. Quelques-uns de ses documents publics passent généralement pour être de parfaits modèles de composition en ce genre.

Le style de Burke réfléchit le caractère de son intelligence. Il possède tout l'éclat, toute l'opulence, toute la flexibilité du génie dont il émane. On peut dire qu'il n'y eut jamais d'écrivain entre les mains duquel la langue anglaise fut plus plastique et plus ductile. N'importe quel sujet il traite ; n'importe quelle modification de la pensée il lui faut revêtir de l'expression, il a toujours sous sa main le langage le plus éclatant et le plus approprié. Si la diction est la robe de la pensée, on peut dire que celle de Burke porte le costume de la souveraineté. Son style se forme des dépouilles accumulées de toutes les langues anciennes, et même les idiomes des nations modernes ont contribué à l'embellir. Burke est le plus savant des prosateurs anglais, comme Milton est le plus savant des poëtes. Cependant la pureté de son style a peu souffert dans la fusion de tous ces éléments : elle ressemble au buisson ardent de la Bible, qui brûlait sans se consumer.

Comme ses connaissances, le vocabulaire de Burke était immense : la langue de toutes les sciences et de tous les arts, de toutes les professions et de tous les modes de la vie lui était familière et venait s'offrir à lui, pour qu'il y puisât ces métaphores sans nombre qui éclatent dans ses ouvrages. Il faut remarquer qu'il a su employer à leur place tous les éléments de langue anglaise, et combiner la pompe de la diction classique avec le nerf et l'énergie de l'idiome saxon. Faut-il revêtir des sentiments nobles et sublimes, il emploie toute la magnificence de la première langue ; faut-il donner du trait au sarcasme, au ridicule et à l'invective, il met en jeu toutes les ressources de la seconde. En cela, il ressemble encore à Milton ; mais, dans ce genre de mérite, il y a peu d'écrivains anglais qui ressemblent à ces deux-là.

Si Burke est si éclatant et si magnifique dans sa diction, il n'est pas moins admirable dans sa manière. Ses matériaux sont beaux, sa main-d'œuvre l'est davantage, *materiam superabat opus*. La construction de ses périodes est pleine de grâce, d'aisance et de naturel, et, dans une foule de passages, aussi harmonieuse que la lyre d'Apollon. Souple à manier toutes les figures de la rhétorique, il les emploie sans la moindre apparence d'affectation.

Burke n'est pas un écrivain comme Johnson, qui ne connaissait qu'une allure : son style se plie à toutes les exigences de la pensée, et se conforme à toute la variété des sujets. Tantôt il a la simplicité lumineuse qui sied à la narration modeste ou à la dissertation philosophique ; et tantôt il revêt la pompe et la magnificence qui conviennent à une haute amplification et à des sentiments plus élevés, pour les relever encore. Faut-il peindre les scènes de la paix et le bonheur de l'amitié, il s'épanche, avec un murmure uniforme, comme un ruisseau d'été; faut-il faire face à ses ennemis et repousser le sarcasme par le sarcasme, il roule comme un fleuve grossi des orages de l'hiver, et retentit comme un torrent qui tombe du haut des monts.

Le style de Burke n'est pas aussi remarquable par l'énergie que par l'élégance : non pas qu'il ne soit souvent énergique au plus haut degré, mais ceci ne forme pas son principal caractère. L'énergie dépend de deux choses : de la concrétion des termes isolés et de celle de l'expression. Mais comme cet écrivain excellait dans la combinaison de tous les termes de sa langue, il ne savait guère se borner au petit nombre. C'est pour cela que son style est toujours plein, abondant,

et même souvent diffus. Ceci peut encore s'expliquer de deux manières : d'abord par la rapidité avec laquelle il écrivait souvent, et sans laquelle il n'aurait pas tant écrit ; ensuite par la plénitude exubérante de son esprit, qui sortait sans cesse du canal étroit dans lequel le torrent se serait précipité avec plus d'impétuosité : il fallait que le lit du fleuve s'agrandît avec le volume des eaux.

Il y a deux défauts qu'on a reprochés au style de Burke : les innovations dans le langage, et la gravelure ou la vulgarité dans l'expression. Ces impropriétés sont rares et excusables dans un écrivain qui a tant écrit. On sait qu'il composait souvent à la hâte, et qu'il avait rarement le temps de polir. D'un autre côté, ces expressions se rencontrent principalement dans ses harangues, où l'impression profonde était le grand point; et c'est une saine maxime de rhétorique, qu'il faut toujours sacrifier l'élégance à l'énergie. Les vulgarités de Burke, aussi, sont celles d'un esprit supérieur, d'un esprit aussi remarquable par son originalité que par sa force ; et peut-être faut-il entièrement oublier ces difformités, en faveur de tant de beautés du premier ordre.

Comme orateur, et c'est principalement sous ce point de vue que nous l'envisageons ici, on ne rangera jamais Burke parmi les plus grands artisans de la parole, quand l'éloquence aura pour but de convaincre et de persuader. Il ne faut peut-être pas toujours juger l'éloquence d'un orateur par ses succès ; car il y a une foule de cas où l'éloquence lutte en vain contre les préjugés d'une assemblée; mais on peut toujours l'apprécier d'après son mérite intrinsèque. Le plus grand orateur, *cæteris paribus*, est celui qui commande aux hommes avec le plus d'empire, ou qui a trouvé le secret de faire le plus d'effet sur une assemblée. Sous ce rapport, on sait que Burke connut des maîtres, même de son temps, au parlement anglais.

Plusieurs causes contribuèrent à cette infériorité relative. D'abord, quelques-unes des plus nobles facultés de son esprit militaient contre lui, et la hauteur de certaines autres était un obstacle à ses succès. Il a trop de profondeur et d'imagination dans ses harangues, trop de poésie et de philosophie. Mais ces remarques s'entendront mieux quand nous en aurons fait une ou deux d'un caractère plus général.

Si la fin de l'éloquence (et il est universellement reconnu que c'est la fin de l'éloquence politique) est de convaincre et de persuader, il est évident que tout doit être strictement subordonné à cette fin,

comme, dans tout autre grand dessein qu'on se propose d'accomplir, on ne doit jamais manquer d'employer les moyens les plus convenables. Dans tous ces cas, il n'y a rien de beau que par sa propriété à la fin désignée. Ainsi, les particularités du style ou de la pensée qui pourraient être du plus haut mérite dans certains genres de composition, peuvent être de grands défauts dans certains autres. Conséquemment, le grand orateur est celui qui s'absorbera dans son sujet, qui se sacrifiera tout entier à la convenance du moment, et ne visera qu'à produire l'impression la plus directe. S'il est philosophe, aussi bien qu'orateur, il déposera le premier caractère quand il revêtira le second. S'il est doué d'une imagination forte, il la réprimera plutôt que de lui donner carrière, de peur que sa splendeur n'éblouisse son auditoire au lieu de l'éclairer. Dans le choix et l'arrangement de ses preuves; dans le nombre et l'étendue de ses *illustrations*, il ne sera guidé que par leur convenance à la fin proposée; et il évitera de se livrer à ses spéculations, ou d'employer les plus brillants ornements, s'il craint que son auditoire n'apprécie pas les unes, ou se perde dans une vaine admiration des autres. C'est ainsi qu'il sacrifiera continuellement son goût au goût de son auditoire. Il comprendra que la valeur des choses varie avec le temps et les lieux et « qu'une livre de poudre à canon dans l'île de Robinson Crusoé, vaut toute une caisse de lingots en Europe. »

Le fondement de l'éloquence dominatrice, ce qui constitue le δεινοτης des Grecs, c'est un raisonnement ferme, rapide, pratique et animé par une chaleur intense. Les réflexions philosophiques, les images éclatantes n'ont de prix qu'autant qu'elles aident, et elles sont toujours d'une importance secondaire. Qu'on examine les oraisons de Démosthène : son éloquence ne porte l'empreinte ni de l'éclat ni de la profondeur. Sa philosophie ne prend jamais la forme de propositions abstraites ou de réflexions générales : il ne fait qu'appliquer ses remarques à des circonstances particulières. Comme l'histoire, son éloquence est une philosophie qui instruit par des exemples. Ses *illustrations* sont presque toujours en forme de métaphores bien plus remarquables pour la force que pour la beauté, et exprimées avec toute la concision possible : il n'y a pas une épithète prodiguée pour l'ornement.

Il est important sans doute que l'orateur puisse s'élever à des vues étendues sur les sujets qu'il traite, et qu'il possède une imagination

capable de colorer un argument : mais il l'est bien davantage qu'il possède une âme forte et un jugement capable de commander à toutes ses facultés. Si l'on examine les harangues de Burke d'après ce principe, leurs défauts sont évidents : il y a trop de philosophie et d'imagination, et trop peu de sagesse pratique.

Un homme doué d'un esprit philosophique et qui devient orateur, sera toujours obligé de lutter contre sa première inclination, surtout si cette inclination a été fortifiée par une longue habitude; cette disposition ne manquera jamais de se trahir, même au moment où il faudrait la refouler. Il se plaira malgré lui à assigner des causes générales à des événements particuliers ; à remonter de circonstances uniques aux maximes d'une application universelle ; à établir formellement des principes, lorsque ces principes sont déjà tacitement admis ; et à disserter longuement sur la beauté et l'excellence abstraite de ces principes. Cette habitude d'investigation philosophique est devenue un besoin pour lui, et il ne saurait s'en abstenir. L'abandonner ce serait faire violence à tous les penchants de son esprit, et il aimerait mieux hasarder ses succès comme orateur, que de sacrifier ses goûts comme philosophe. Il oublie ou se rappelle en vain que les autres ne sympathisent point avec ses goûts particuliers, et que son intelligence est peut-être la seule dans l'assemblée qui se plaise à de telles abstractions; il oublie que, considérés dans leur rapport avec les intérêts du jour, les grands principes qu'il aime à établir sont nécessairement froids et ennuyeux.

Considérées comme simples harangues, les harangues de Burke sont remplies de sublimes défauts de cette nature. Il lui est impossible de se borner à une simple vue pratique de son sujet, ou à un raisonnement rapide et concluant. Au contraire, il fait des excursions sans fin dans les régions de la philosophie morale et politique. Ses pages rayonnent sans cesse de réflexions justes et profondes ; et l'on peut dire que dans l'embellissement des sujets les plus communs, dans la fécondation de la matière la plus stérile, jamais Burke n'a peut-être connu d'égal. Mais ce sont là des particularités extrêmement défavorables aux succès d'un orateur.

Une autre qualité de l'esprit de Burke qui s'opposait également au triomphe de l'orateur, c'est l'exubérance de son imagination. Dans les autres écrivains, cette faculté ressemble souvent à un météore qui jette un éclat passager et disparaît : dans Burke, c'est un foyer de

lumière qui rayonne sans cesse d'un bout à l'autre de ses ouvrages. Tout ce qu'il a écrit est empreint du cachet de l'imagination par excellence. Il avait une si puissante perception des analogies, et cette perception était si rapide qu'il n'avait de difficulté que dans le choix. La langue de la poésie est sa langue naturelle, et les plus belles métaphores naissent spontanément sous sa plume. Telle était la promptitude de son imagination, qu'elle prenait l'essor au moindre souffle, et allait puiser des images dans toutes les profondeurs du domaine de la science pour animer la substance du sentiment et de la pensée.

Les *illustrations* de Burke ne sont pas moins étonnantes par leur variété que par leur noblesse. Comme nous l'avons déjà dit, toutes les branches de la science et des arts sont mises à contribution pour fournir aux besoins ou satisfaire au luxe de ce génie prodigieux. Non content d'exploiter toute l'étendue de la nature extérieure et le vaste champ des allusions historiques, il faut que les sciences abstraites et les sciences naturelles, les arts libéraux et les arts mécaniques lui révèlent leurs mystères et leur langue particulière; il faut que les vocabulaires de l'astronomie et de la mécanique, de la chirurgie et de la médecine, de l'agriculture et du jardinage, etc., lui fournissent des analogies et lui livrent des matériaux. L'ignorance disait des comètes aux révolutions immenses et excentriques, qu'elles sont employées à ramasser des matières pour entretenir la combustion au foyer du soleil; on peut dire de même que Burke parcourait toutes les régions de la science allant à la recherche des matières pour entretenir le brasier ardent de son imagination. Le luxe dont il a paré ses pensées ressemble au luxe des hommes modernes : c'est le fruit de l'industrie la plus variée, et le tribut de tous les climats.

Mais outre certains défauts de goût, certaines métaphores rompues, et plusieurs images immodestes qu'on peut reprocher à l'imagination de Burke, quand cette faculté ne se borne pas à embellir la matière d'une manière subordonnée à la fin principale, elle est sûre d'exercer une influence pernicieuse en éloquence, et c'est ce qu'elle a fait à l'égard de cet orateur. Car toutes les fois qu'un écrivain s'amuse à broder son éloquence, ou soupçonne à bon droit qu'il n'agit pas sous l'impression du sujet, et que s'il a un objet en vue, c'est de recommander sa composition, plutôt que de convaincre son auditoire. L'orateur qui agit sous l'impression de grands intérêts, ne s'arrête pas à poursuivre des analogies sans fin, il s'exprime figurément, mais ses

figures sont courtes et sous la forme de métaphores. « Comme Ulysse, le grand orateur poursuit opiniâtrément sa route, et les sirènes de l'imagination chantent en vain à ses oreilles. »

Pour confirmer la vérité de ces remarques, il suffit de comparer une harangue de Burke avec une harangue de Démosthène, le plus grand orateur qui ait peut-être jamais existé, mais qui était surtout admirable dans l'art d'aller invariablement à son but. Sous ce rapport, la supériorité de l'orateur grec se fait visiblement sentir.

L'éloquence de Cicéron a une étonnante ressemblance avec celle de Burke. Ces deux orateurs ont la même versatilité de talent, la même étendue et la même variété de connaissances ; et si c'est la même tournure d'esprit philosophique et la même splendeur d'imagination, c'est aussi de part et d'autre le même mérite et les mêmes défauts. C'est chez tous deux le même excès de réflexions et de moralisations ; les mêmes superbes mais inutiles développements de vérités sans importance. « Leur moelle et leur suc se perdent dans des *longueries*, » comme dit Montaigne.

Une preuve que les harangues de Burke ont le défaut de n'être point appropriées à une assemblée et à une occasion particulière, c'est que leur lecture fait autant, et peut-être plus de plaisir aujourd'hui qu'elles en firent dans la bouche de l'orateur ; et cela n'aurait pas lieu si l'orateur avait observé les grandes qualités du style *agonistique* [1], comme dit Aristote. « Les harangues de Burke, dit la *Revue d'Édimbourg*, ne diffèrent point du tout de ses pamphlets : ceux-ci sont des harangues écrites, comme celles-là sont des dissertations parlées. Elles ne sont pas calculées pour le méridien de la chambre des communes, comme les harangues de Démosthène étaient calculées pour les assemblées du peuple athénien ; et la beauté du raisonnement général, les réflexions, les spéculations profondes, et les images exquises qu'elles contiennent enchanteront sans doute la postérité comme elles nous enchantent aujourd'hui. Mais il faut remarquer que les particularités qui affaiblissent leur mérite comme oraisons, accroissent leur prix comme dissertations politiques. »

C'est encore ici une des raisons qui expliquent pourquoi les lecteurs superficiellement versés dans les principes de la rhétorique, préfèrent généralement les harangues de Cicéron à celles de Démosthène. Ils

[1] Style de lutte, de combat.

oublient que les qualités qu'ils admirent dans les premières sont celles qui tiennent le moins à la véritable éloquence. Mais si l'on veut comparer soigneusement les dicours de ces deux orateurs, et analyser profondément leur mérite, par rapport aux fins de l'éloquence et aux assemblées devant lesquelles ils furent prononcés, cette illusion s'évanouit. On ne veut pas dire que les oraisons de Démosthène soient aussi intéressantes que celles de Cicéron et de Burke, puisqu'elles ne comportent pas la même quantité d'intérêt général; mais comme morceaux d'éloquence, elles auront un bien plus haut mérite aux yeux de tout lecteur intelligent et éclairé. La convenance et la propriété exquise de toutes leurs parties aux fins qui les firent naître se manifesteront de plus en plus à chaque lecture; et leur infériorité comme compositions générales paraîtra la conséquence nécessaire de leur transcendant mérite comme oraisons.

Une circonstance fâcheuse, mais inséparable des plus parfaits morceaux de l'éloquence politique, c'est qu'ils seront moins lus et moins appréciés en général que plusieurs autres compositions d'un ordre inférieur. Au contraire, ceux qui sont empreints de l'esprit philosophique, et embellis de toutes les grâces de l'imagination, conserveront de la beauté et de la fraîcheur dans tous les siècles. Considérées sous ce point de vue, les harangues de Burke sont au-dessus de tout éloge, et doivent être rangées parmi les plus remarquables productions de l'esprit humain.

On sait le mauvais effet que l'impétuosité du tempérament de Burke eut sur son influence politique; cette impétuosité ne s'opposa pas moins à ses succès comme orateur : les mœurs, les convenances étaient entièrement négligées.

Burke péchait aussi complétement dans plusieurs des qualités secondaires de l'orateur : sa voix était dure et sans harmonie; sa prononciation fortement marquée de l'accent irlandais, et ses manières extrêmement gauches. C'est à ces circonstances qu'il faut attribuer le peu d'effet que ses harangues produisirent au parlement. La chambre même ne l'écoutait qu'avec impatience; et telle était la désertion des membres quand il prenait la parole, qu'on le surnomma *la clochette du dîner*. Après ces remarques générales, disons deux mots des plus belles productions de Burke en particulier.

Peut-être que son génie ne brilla jamais plus que dans ses réflexions sur la révolution française. Outre le ridicule auquel il s'exposa en

changeant tout à coup de parti, il eut un autre désavantage à combattre : il entreprit de défendre les principes qu'il avait reniés, et de décrier ceux qu'il avait soutenus jusque-là avec son parti. Mais le grand homme ne recula pas devant l'entreprise, et son génie triompha des difficultés. Car jamais système ne fut mieux conduit pour captiver et pour faire une puissante impression. Il s'efforce encore de temps en temps d'enrôler dans la nouvelle cause les principes de liberté constitutionnelle qu'il avait si longtemps ralliés autour de lui, mais il fonde principalement ses espérances de succès sur d'autres sentiments qu'il essaye de faire naître dans l'âme, en les présentant à l'imagination sous les plus brillantes couleurs que sa palette eût jamais broyées. L'horreur du sang, l'attachement à l'ordre et la crainte de l'anarchie ont succédé chez lui à la haine du despotisme et à l'amour de la liberté. Il est impossible de mieux réveiller le sentiment du dévouement chevaleresque envers les rois et les dames qu'il ne l'a fait dans cette sublime et pathétique peinture de Marie-Antoinette, qu'il nous montre se levant à l'horizon comme l'astre du matin. Il déplore sérieusement que les beaux jours de l'honneur et de la fidélité ne soient plus ; il préfère les vices des chevaliers aux vices des républicains à la Brutus, et la superstition religieuse du vieux temps à la superstition philosophique des temps modernes.

Parmi ses plus belles harangues, on compte celle où il poursuit Hastings à la barre de la chambre des communes ; mais elle est trop longue pour être examinée ici. Son discours tendant à réconcilier l'Angleterre avec l'Amérique est aussi fort remarquable, mais il n'est pas facile d'en extraire les beautés. La vision de lord Bathurst, à qui son ange gardien apparaît pour lui déployer la gloire resplendissante de la Grande-Bretagne, et qui n'est encore obscurcie que par une tache lointaine et peu visible, est un tableau superbe, mais trop poétique pour avoir touché la chambre des communes. La description pittoresque du royaume des Backwoodmen, les vifs appels à la liberté anglaise, et les passages où il dit que si l'Anglais prêchait une doctrine inconstitutionnelle aux Américains, sa langue le trahirait ; les figures hardies avec lesquelles il énonce ses résolutions et l'image classique du temple de la paix qui termine le discours, sont au reste ce qu'il y a de plus frappant. Le discours de 1780 sur la réforme économique est mâle, pratique, et bien raisonné. Le discours prononcé à Bristol, et le discours sur le bill de l'Inde, proposé par Fox, possèdent

un haut mérite oratoire et abondent en beaux passages, mais ils sont surtout curieux pour l'homme d'État. Dans le discours sur les dettes du nabab d'Arcott, Burke montre à la fois l'éclat de son génie et l'extravagance de son imagination ; il est plein de nobles conceptions, d'images orientales et de métaphores brillantes, depuis la grande et noire figure d'Hyder-Ali jusqu'à la figure non moins sombre du ministre rapace, et jusqu'au dégoûtant tableau où le plus grand ennemi de l'orateur est comparé au plus immonde des animaux.

Lord Brougham porte le jugement suivant sur les qualités qui distinguent Burke comme orateur et comme écrivain :

« On pourra différer d'opinion touchant la sagesse des doctrines de Burke, et touchant les principes de sa conduite politique ; mais nul n'hésitera à le ranger parmi les personnages les plus extraordinaires qui se soient jamais rencontrés ; et il n'y a maintenant aucune diversité d'opinion sur la place qu'il convient de lui assigner. Il fut un écrivain du premier ordre, et il excella dans presque tous les genres de composition en prose. Ses connaissances tenaient du prodige : il savait tout ce que les hommes instruits savent généralement, et une foule de choses qu'ils n'ont jamais songé à apprendre ; et ce fonds de lumières inépuisable lui servait à la fois à agrandir ses vues pour nous instruire, et à embellir son style pour nous charmer. Quelque sujet qu'il traite, on s'aperçoit toujours que c'est un philosophe ou un précepteur à qui presque toutes les connaissances humaines sont familières. Il ne pouvait traiter un sujet sans embrasser, pour ainsi dire, tous les sujets connexes ; son raisonnement découle de principes applicables à une foule d'autres matières, et ses arguments naissent de toutes les sources. D'un autre côté, pour tempérer l'austérité des matières qu'il traite, et jeter une lumière agréable sur les lieux souvent ténébreux qu'il parcourt, son imagination conquérante et active répand à pleines mains les couleurs et les images qu'elle a empruntées à tous les arts et à toutes les langues. On ne saurait comparer les connaissances universelles de Burke qu'aux connaissances prodigieuses de Bacon ; et l'éclat et la magnificence de sa diction nous rappellent le premier des poëtes anglais et son vers immortel, riche des dépouilles de toutes les sciences et de toutes les langues.

» Burke excelle dans presque tous les genres de composition, excepté dans les deux plus élevés, qui ne sont accessibles qu'à un petit nombre d'esprits d'élite ; c'est-à-dire dans la déclamation véhémente

et irrésistible, et dans l'argument rapide et enchaîné. Il a manié tous les autres genres tour à tour, et souvent avec succès. Il n'a produit qu'un traité philosophique, le *Traité du sublime et du beau ;* mais personne ne pose plus solidement les principes abstraits et n'en déduit plus sûrement les conséquences. Tous ses ouvrages, même ceux de controverse, sont remplis de réflexions générales et de spéculations métaphysiques : ils respirent l'air du lycée autant que celui de l'académie. Sa narration est excellente ; il est impossible d'exposer plus clairement les détails du sujet le plus compliqué, de communiquer plus d'intérêt aux matières les plus sèches et de présenter les faits avec plus d'avantage pour aller au but que l'écrivain se propose. Il n'a presque point d'égal dans la description, au moins pour l'effet ; et il avait toutes les qualités nécessaires au grand peintre : une ardeur ou une verve qui dégénère parfois en excès ; une imagination vive, mais trop peu guidée par le jugement ; une conception pleine de hardiesse, et l'art de jeter tout le lustre des associations morales sur les scènes inanimées. Il excelle dans la satire poignante et l'invective amère, mais il descend à l'abus et à la basse trivialité. Il lui arrive aussi de porter souvent trop loin une attaque, aussi bien que de forcer l'application d'un principe.

» Comme dans les divers genres de composition, Burke excelle dans les différents styles : il ne faut en excepter qu'un seul, le style simple et sans ornement. Non pas qu'il ne déroule une doctrine ou ne poursuive parfois une narration dans un style d'une simplicité admirable, mais il lui en coûte de s'en tenir là, et sa féconde imagination, sa mémoire comblée de richesses de toute espèce aiment généralement à se mettre en frais. Dans tous les autres styles, il nous offre des pages du plus haut mérite et surtout des métaphores en profusion. Après tout, ce n'est pas quand il poursuit ses métaphores sans fin qu'il est le plus admirable : il faut le prendre quand il emploie cette figure avec modération, et non quand il en abuse ; quand elle se dégage dans la chaleur de la composition, comme les étincelles dans la fournaise, et non quand elle brille comme les feux d'artifice par pure ostentation.

» Nous citerons ici quelques exemples des métaphores de Burke.

» En parlant des auteurs de la déclaration des Droits de l'homme, il les appelle : « Ceux dont le style pénétrant a gravé dans nos ordon-
» nances et dans nos cœurs les paroles et l'esprit de cette loi immor-
» telle. » *(Réflexions sur la révolution française.)*

» Discourant sur les imitations de la grandeur naturelle par l'artifice et l'art, il dit : « Le grand artiste doit s'efforcer d'imposer une » généreuse fraude aux yeux des spectateurs, et effectuer les plus » nobles desseins par des moyens faciles. » Ailleurs : « Quand le » plaisir est passé, nous retombons dans l'indifférence, ou plutôt nous » retombons dans une douce tranquillité, qui est teinte d'une agréable » couleur de la première sensation. » (*Traité sur le sublime et le beau.*) Dans un autre ouvrage : « Chaque âge a ses mœurs, et sa poli» tique en dépend ; on n'emploiera pas contre une constitution for» mée et parvenue à sa maturité, les moyens qu'on aurait employés » pour la détruire à son berceau, ou pour paralyser son développe» ment dans son enfance. » (*Pensées sur les causes des mécontentements présents.*)

« Dans les ouvrages d'une nature sérieuse, comme les pamphlets et les harangues politiques, le style figuré ne devrait jamais aller plus loin que cela. Mais la métaphore ou la comparaison peut être permise, pourvu qu'on en use sobrement et qu'on ne perde pas son sujet de vue. « Le jugement, dit Burke, dans son *Essai sur le goût*, est la » plus grande partie du temps employé à jeter des pierres d'achoppe» ment dans la route de l'imagination ; à dissiper son enchantement, » et à nous courber sous le joug pénible de la raison. » Ici, il a exprimé figurément le principe que nous posons, et illustré notre remarque par la tempérance de ses métaphores, qui tiennent de si près au langage figuré qu'on peut les regarder comme des formes d'expression plutôt que comme des tropes.

» Mais tous les écrits de Burke et surtout ses derniers, abondent en exemples de figures outrées. Comme dans les comparaisons à longue queue d'Homère, le sujet principal se trouve oublié dans l'objet de comparaison ; et les rapports de ressemblance sont souvent forcés et contraints. Dans la comparaison du duc de Bedford à une baleine, que nous verrons plus tard, le poisson nous fait complétement perdre de vue la créature de la couronne. On peut faire le même reproche à la comparaison d'un républicain à un cannibale dans son antre, lequel on nous représente souffrant d'une indigestion après avoir dévoré son roi ; et enfin à la comparaison d'un autre républicain à un marchand d'habits, dans laquelle la nature des constitutions se perd dans celle des tailleurs. Ce ne fut pourtant pas là le fruit d'une téméraire jeunesse, mais des dernières années de la vie de l'auteur. On peut

encore faire à Burke le reproche que Johnson a fait à Swift, d'aimer à présenter des idées grossières et qui répugnent à une plume délicate : au moins a-t-il souvent pris l'emportement pour la vigueur. Il a plusieurs passages que l'on ne saurait citer, et que le parlement ne voudrait pas tolérer aujourd'hui, pour l'indécence de leurs allusions. Sa belle harangue sur les dettes du nabab d'Arcott n'est pas exempte de ces taches graveleuses. »

II.

BURKE ET CHATHAM.

L'éloquence de Chatham était populaire ; sa philosophie, à la fois simple et pratique. L'éloquence de Burke était celle d'un poëte, d'un orateur d'une conception immense et d'une imagination sans bornes ; et sa doctrine, pleine de profondeur, respirait l'utopie. L'éloquence de Chatham était calculée pour faire agir les hommes, celle de Burke pour les faire penser et réfléchir. Chatham était né pour enflammer la fureur de la multitude et faire vibrer son énergie physique du haut de la tribune aux harangues ; Burke, pour imprimer la conviction dans l'âme du sage et du philosophe au fond du cabinet, pour ouvrir les replis du cœur humain et illuminer la face de la nature autour de lui. Chatham fournissait à ses auditeurs des motifs et des armes pour une action immédiate ; Burke leur fournissait des raisons pour une action qui pouvait être sans résultat considérable dans le moment, mais qui aurait rendu les hommes plus sages et plus heureux pour toute leur vie. En philosophie, en originalité, en variété de connaissances, aussi bien qu'en richesse d'invention et en profondeur ou en singularité de génie, Burke surpassait autant lord Chatham qu'il lui était inférieur dans la pratique du sens commun, la puissance des impressions actuelles, la fermeté du dessein, la véhémence, la chaleur, l'enthousiasme et l'énergie de l'âme dans les débats à l'ordre du jour. Burke était l'homme de génie, aux formes classiques et à la logique subtile ; Chatham était l'homme à l'intelligence lucide, au sentiment fort et aux passions violentes. Le génie de Burke ne vivait que de spéculation ; celui de Chatham était essentiellement actif, et frémissait

jusqu'à ce qu'il eût atteint son but. La puissance qui dominait dans Burke, c'était l'imagination; celle qui remuait l'âme de Chatham, c'était la volonté. Enfin, l'un était pour ainsi dire le produit de l'intelligence pure et raffinée; l'autre, du tempérament physique et matériel.

Burke n'était pas un écrivain élégant et fastueux; c'est peut-être le plus sévère des orateurs anglais. Son expression reproduit la ressemblance des choses; son style est le plus strictement empreint des couleurs du sujet. Il réunit tous les extrêmes, toutes les nuances, toutes les variétés de la composition, depuis la simplicité du style et de la pensée jusqu'à la pompe et à la sublimité du sentiment. Il tressaille de joie dans l'exercice de ses forces, dans l'étendue de ses connaissances, et dans l'intensité de ses idées. Il est emporté par l'impulsion et la véhémence de son imagination, bien plus que par l'affectation d'éblouir ses lecteurs par le faste du bel esprit ou la somptuosité des images : il est irrésistiblement emporté par le torrent de son sujet. Il n'a jamais d'autre vue que de produire la plus forte et la plus durable impression sur son lecteur, en donnant la plus vraie et la plus caractéristique, la plus pleine et la plus saillante description des choses, et en se confiant à la puissance de son génie pour les revêtir de toute la grâce et de toute la séduction possibles. Il ne produit pas un grand effet en embrasant les vapeurs légères qui flottent dans les régions de l'imagination, comme les chimistes qui tirent les plus belles couleurs du phosphore; mais, par la justesse et la rapidité de ses coups, il fait sortir le feu de la pierre, et fond les plus dures substances par la chaleur de ses conceptions. Ses facultés ne prenaient pas feu dans la dissolution des matériaux, mais dans la rapidité de leur mouvement. On croirait, à entendre parler le peuple de l'éloquence de Burke, que son style est le style du *Magasin des Dames;* un style doux, uni, paré, tendre, insipide, plein de mots prétentieux et vides de sens. L'essence du style chatoyant ou fastueux consiste à produire un effet momentané, par la profusion de beaux mots et de belles images sans ordre et sans liaison. Burke fait le plus souvent effet par la profondeur et la nouveauté des combinaisons, la force du contraste, et le bonheur incroyable avec lequel il fond les couleurs les plus disparates, ou harmonie les matières les plus hétérogènes. Il triomphe, non pas en rassemblant toutes les substances ignées qui errent dans la sphère de son imagination, mais en alliant avec choix celles dont le rapprochement

ou l'opposition doit produire le plus grand éclat. Le style fleuri est souvent mêlé d'affectation et de lieux communs ; celui de Burke est l'union de la vigueur indomptable et de l'originalité. On a comparé cet écrivain à Cicéron, et c'est à tort. Burke n'a point l'élégance achevée et les proportions lustrées, non plus que la régularité savante et la modulation exquise de l'orateur romain ; mais il a mille fois plus de richesse et d'originalité dans l'esprit, de force et d'appareil dans la diction. HAZLITT.

III.

BURKE ET J. J. ROUSSEAU.

« Tout le monde sait que l'Angleterre se joignit à la croisade européenne qui voulut étouffer la république française à sa naissance, mais on ne sait pas aussi communément qu'elle y fut entraînée par un écrivain fameux, qui ne ressemble pas mal à un des apôtres mêmes de cette révolution ; car il y a de grands traits de ressemblance entre Burke et Jean-Jacques Rousseau. La nature les avait doués tous deux d'une imagination qui éblouit leur jugement, et ils partagèrent encore le talent de parer une philosophie bizarre du style le plus séduisant. Si Burke est plus riche en images, Rousseau l'emporte par la chaleur du sentiment ; et, si le premier nous fascine par la magnificence du style, le second, qui écrit avec plus de naturel et de simplicité, ne règne pas moins au dedans, sans tant d'appareil au dehors. Tous deux encensèrent également les idoles de leur imagination : Rousseau employa tout son art pour nous ramener à l'innocence de l'âge d'or, qu'il regardait lui-même comme chimérique quand il était dans son bon sens : Burke s'enthousiasma pour les beaux jours de la chevalerie, qui n'ont jamais existé que dans les romans. L'un s'adressait au monde viril pour lui faire regretter les temps de son enfance, où tous les bienfaits des arts étaient inconnus, et où la peau des bêtes féroces composait tout le vêtement des hommes : c'était sur les débris de la civilisation du dix-huitième siècle que le second aurait voulu ramener les prouesses des chevaliers de la Table ronde et les folies des héros de l'Arioste. Cependant, aux rêveries de leur imagination, ces deux

écrivains savaient mêler les plus saines maximes de la raison et les plus profondes vues de la philosophie. Personne, mieux que Rousseau, ne se concilia la sympathie des hommes, en les rappelant souvent aux plus vrais sentiments que la nature inspire et que le bon sens approuve; personne mieux que Burke, ne confirma les plus extravagantes spéculations par les plus imposantes décisions des lois, ou les leçons les plus évidentes du droit pratique. Voilà comme ces deux apôtres se firent une génération entière de prosélytes, et peut-être faut-il ajouter de victimes, dupes de leur bonne foi. La France, fascinée par les visions du philosophe de Genève, se précipita dans un abîme de maux incalculables, en croyant se régénérer aux institutions politiques : entraînée à la voix de l'orateur irlandais, l'Angleterre déclara la guerre à la France, parce que la terre classique des chevaliers et des paladins avait tout à coup été souillée par la présence de citoyens à la Brutus. C'est ainsi qu'à la fin du dix-huitième siècle, lorsqu'on se moquait des oracles de Delphes et qu'on riait des livres prophétiques de la sibylle; lorsqu'on reprochait à nos ancêtres de s'être laissé séduire par un Pierre l'Ermite, et d'être allés inonder l'Asie de leur sang, la fureur et la mort ont couru dans toutes les parties du monde, parce que les deux nations les plus éclairées de l'Europe ont cédé aux transports de deux génies enthousiastes, de deux imaginations exaltées. »

IV.

EXTRAITS DES DISCOURS DE BURKE.

A l'ouverture de la session de 1775, les deux chambres du parlement anglais annoncèrent à la couronne que la province des Massachusetts s'était jointe aux autres rebelles de l'Amérique, et, dans leur langage banal, offrirent leur vie et leur fortune pour la réduire à l'obéissance. Quelques membres, qui craignaient les hasards de la guerre, luttèrent de toutes leurs forces pour changer la détermination du ministère. Ce fut alors que Burke proposa son plan de pacification de l'Amérique, dans la fameuse harangue qui passe pour avoir frappé d'admiration et ses amis et ses ennemis. Il serait trop long et peut-être

ennuyeux d'analyser un discours de cette étendue, et l'on se contentera d'en offrir ici l'exorde, la péroraison, et quelques passages des plus remarquables.

Discours pour la réconciliation de l'Angleterre et de ses colonies.

« Monsieur le président,

» Malgré l'austérité de vos fonctions, j'espère que la bonté de votre naturel vous portera à montrer un peu d'indulgence pour la fragilité humaine. Vous ne trouverez pas étrange que les hommes préoccupés d'un objet qui fait à la fois leur espérance et leur crainte soient un peu superstitieux. Plein d'inquiétude comme je le suis sur le succès de ma motion, j'ai appris avec joie qu'on va nous renvoyer de l'autre chambre le *bill pénal*, en vertu duquel nous avons condamné le commerce d'Amérique. J'avoue que je n'ai pu m'empêcher de regarder cet événement comme un présage fortuné. Je le regarde comme un arrêt de la Providence qui veut que nous délibérions encore une fois sur une affaire aussi importante par sa nature et par ses conséquences. En vertu du retour du bill, qui paraît avoir pris son dernier vol, nous sommes aussi libres de choisir un plan de gouvernement pour l'Amérique qu'au premier jour de la session. Partisans d'une réconciliation pacifique, nous ne sommes pas embarrassés, à moins que nous ne voulions l'être, par un système de restrictions absurdes. Appelés, comme par une voie supérieure, à nous occuper de l'Amérique, il convient de peser mûrement les choses, et de les examiner avec une gravité proportionnée à la grandeur de la circonstance.

» Sûrement, c'est là un sujet imposant, s'il y en a de ce côté-ci de la tombe. Quand j'entrai à la chambre pour la première fois, les affaires du nouveau monde sollicitèrent notre attention, et je fus accablé de la part qui me revint dans cette grande délibération. Co-dépositaire d'un si haut objet de confiance, et fort de la faiblesse de mes talents naturels, si je sentis la nécessité de m'instruire sur tout ce qui tient au gouvernement de nos colonies, je ne sentis pas un besoin moins impérieux de me former des idées fixes sur la politique générale de la Grande-Bretagne. Quelque chose de ce genre me paraissait indispensable afin qu'au sein d'une si vaste fluctuation de passions et d'opinions, je pusse concentrer mes vues, régler ma conduite,

et me tenir en garde contre le tourbillon des doctrines à la mode. Je ne crus ni sûr ni prudent d'avoir de nouveaux principes sur tout ce que le vent nous apportait d'au delà de l'Atlantique.

» A cette époque, le hasard me fit concorder de vues avec une grande majorité de la chambre. Plein de respect pour une si haute autorité, et pénétré jusqu'au fond de l'âme de ce premier mouvement, j'ai continué de marcher sans la moindre déviation dans mes sentiments primitifs. Si c'est là une persévérance obstinée dans l'erreur, ou une religieuse fidélité à ce qui m'a paru être la vérité, c'est ce qu'il reste à décider à votre équité. Le parlement, qui possède toujours une vue étendue des choses a, dans cet intervalle, plus souvent changé de sentiment et de conduite, que cela ne serait justifiable dans un seul homme, d'après les limites de ses lumières privées. Mais, quoique je sois loin d'oser censurer la conduite des parlements antérieurs, il est un fait indubitable, c'est que, sous leurs auspices, l'Amérique a été dans une fermentation perpétuelle. Tout ce qu'on a administré comme remède, s'il n'a pas produit un surcroît de mal, a au moins été suivi d'un redoublement d'accès dans la maladie, jusqu'au moment où, par une diversité d'épreuves malheureuses, cette grande contrée a été amenée à sa situation présente ; situation que je ne dissimulerai pas, mais que je sais à peine comment renfermer dans les termes d'une définition.

» Voilà l'état des choses au commencement de cette session. Vers ce temps, un grand politique, plein d'expérience parlementaire, et qui occupait le fauteuil de président du comité américain avec beaucoup de talent en 1766, me prit à part, et, déplorant l'aspect actuel de notre politique, il me dit que les choses en étaient venues à un point où l'ancienne manière de procéder dans cette chambre ne pouvait plus être tolérée, que le tribunal du public (jamais trop indulgent pour une longue et infructueuse opposition), examinerait notre conduite avec une sévérité peu commune ; que les détours et les tergiversations des ministres, au lieu de les convaincre d'inconséquence et de manque de système, deviendraient un prétexte pour nous accuser d'un mécontentement prédéterminé, que rien ne pouvait satisfaire; que, d'un autre côté, nous taxions de cruauté toutes les mesures de vigueur, de faiblesse et d'irrésolution toutes les mesures de douceur. « Le public, ajouta-t-il, n'aura pas la patience de vous voir finir la » partie avec vos adversaires : il faudra produire vos plans. Il a droit

» d'attendre que ceux qui se sont montrés si actifs dans les affaires
» depuis longtemps montrent aussi qu'ils se sont formé une idée
» claire des principes du gouvernement colonial, et qu'ils com-
» prennent la base sur laquelle on peut asseoir une tranquillité per-
» manente et sûre. »

» Je sentis la force de ces représentations ; mais je sentis ma situation aussi. Cet homme aurait pu s'adresser à d'autres bien plutôt qu'à moi ; car, si personne n'était mieux disposé que je l'étais à l'écouter, personne n'était moins capable de faire triompher ses remarques. J'entrai si avant dans sa manière de voir, que je formulai soudain mes pensées d'une façon parlementaire ; mais je ne fus pas aussi empressé à les produire. Excepté du haut du siége de l'autorité, il est impossible de hasarder des plans de gouvernement, sans trahir une impuissance naturelle d'esprit ou un manque de connaissance du monde. On perd son temps et l'on s'expose à la risée en avançant des propositions que les esprits ne sont pas préparés à recevoir ; et je ne suis pas de ceux qui courent au-devant du ridicule et de la défaite.

» A dire le vrai, je n'ai pas une haute idée du gouvernement de papier, ni de la politique de portefeuille dans laquelle le plan est entièrement indépendant de l'exécution. Mais quand je vois redoubler de jour en jour l'irritation et la violence ; quand je vois que la marche des choses menace nos colonies, j'avoue que ma circonspection cède à d'autres motifs. Je me sens dans un de ces moments où la bienséance cède à un devoir d'une autre nature. Les calamités publiques sont un puissant levier, et il y a des cas où il faut saisir la moindre occasion de faire le bien, même à l'aide d'un instrument secondaire.

» La simple tentative de rétablir l'ordre et de ramener le repos dans un empire naguère aussi florissant, et maintenant aussi délabré que l'est le nôtre, est une entreprise capable de faire redoubler d'efforts les plus puissants génies, aussi bien que les intelligences les plus communes. Je cède, après un long combat, à l'impression de cette idée. Ma confiance s'est accrue par des motifs qui, dans d'autres circonstances, ne produisent que la timidité. L'idée même de mon peu de valeur m'a causé de l'anxiété pour ma motion. Cependant, jugeant de vous par ce que vous devez être, je suis persuadé que vous ne rejetterez pas une proposition raisonnable, parce qu'elle n'a que la raison pour se recommander.

» Ma proposition est la paix. Non la paix qu'on obtient par la puis-

sance des armes ou la voie de négociations sans fin ; non la paix née d'une discorde universelle et fomentée par calcul dans toutes les parties de l'empire : c'est une paix simple, demandée sans détour et reçue sans difficulté ; c'est une paix recherchée dans un esprit de paix et basée sur des principes pacifiques. Je veux écarter les causes de mécontentement et rétablir l'ancienne confiance des colonies envers la mère patrie ; je veux donner une satisfaction permanente aux deux nations et les réconcilier par le lien des intérêts qui les attachent au même gouvernement.

» Voilà ma proposition en substance. La politique raffinée a toujours été la mère de la confusion, et le sera tant que le monde subsistera. La franchise qu'on découvre facilement au premier abord, comme la fraude se découvre toujours plus tard, n'est pas d'un faible poids dans les gouvernements. La simplicité de cœur est un principe salutaire et régénérateur. Mon plan, qui est formé sur la base la plus simple, pourra surprendre d'abord. Il n'a rien pour se recommander à l'imagination ; il n'a rien de nouveau ou de captivant ; il ne ressemble en rien au projet magnifique qu'un noble lord a dernièrement exposé ici ; il ne tend pas à remplir cette salle des bruyants agents des colonies qui nécessiteraient à chaque instant l'interposition de votre masse pour maintenir l'ordre : il n'institue pas une vente publique où toutes les provinces captives seront mises à l'enchère et rançonnées à des prix que toutes les puissances de l'algèbre suffisent à peine pour calculer.

» Le plan que je propose tire pourtant un grand avantage de la proposition du noble lord. L'idée de conciliation est admise. Malgré le front menaçant de notre adresse au trône, et malgré le *bill de peines et d'amendes*, la chambre n'a pas renoncé à toute idée de grâce ou de pardon.

» La chambre est allée plus loin : elle a admis la voie de réconciliation avant toute soumission de la part de l'Amérique. Elle est allée au delà : elle a reconnu que les plaintes des Américains, contre notre ancien mode de les taxer, n'étaient pas tout à fait sans fondement. Elle a reconnu que cette taxation avait quelque chose de répréhensible en soi, puisque nous-mêmes, au sein de l'exaspération et du ressentiment, nous avons proposé une notable altération ; nous avons institué un mode entièrement nouveau, un mode essentiellement différent de gouverner nos colonies.

» Ce principe suffit à mon dessein. Les fins du noble lord sont excellentes ; ses moyens d'y arriver le sont moins, comme je tâcherai de le prouver plus tard ; mais je me fonde ici sur le principe admis, et je veux donner la paix. La paix implique réconciliation ; et quand il y a eu une grave contention, la réconciliation implique toujours concession d'un côté ou de l'autre. Je ne craindrai pas d'affirmer ici que les ouvertures de la paix doivent venir de nous. Notre puissance ne souffre en rien de cette démarche. Une puissance supérieure peut offrir la paix sans déshonneur : au contraire, c'est un acte de générosité de sa part ; mais les concessions, du côté du faible, sont toujours les concessions de la peur. Quand un homme est désarmé, il est entièrement à la merci de son vainqueur, et il perd toutes les chances de pardon qu'il avait auparavant.

» Les deux grands points qui doivent nous occuper sont de savoir si le gouvernement doit faire des concessions, et quelles seront ces concessions. Relativement au premier point, nous avons obtenu du terrain, mais il nous en reste encore à obtenir. Pour prononcer sur ces deux grandes questions, il est à propos d'examiner auparavant la nature des choses et les circonstances où se trouvent les deux parties. Car, après tout le fracas de la guerre, que nous gouvernions l'Amérique ou non, il faudra la gouverner d'après les exigences du moment et non d'après nos idées abstraites du droit ou nos théories générales du gouvernement, qui ne seraient, dans notre situation actuelle, qu'impuissance et ridicule. Je m'efforcerai donc ici de vous offrir le tableau le plus lumineux qu'il me sera possible de l'état de l'Angleterre et de l'Amérique. »

Nous négligerons ce tableau statistique, tout frappant et bien détaillé qu'il est, pour arriver à des beautés d'un autre ordre, et surtout à l'allégorie de l'ange et de lord Bathurst, si applaudie et peut-être enviée par Johnson.

« Je ne saurais passer légèrement sur cette grande considération. Il est de notre intérêt de nous y arrêter. Nous sommes placés sur une hauteur d'où nous découvrons le présent et le passé. Il est vrai que des nuages ténébreux pèsent sur l'avenir, mais, avant de descendre de cette éminence, songeons que cet accroissement de notre prospérité nationale s'est développé dans le court espace d'une vie d'homme : il s'est développé dans l'espace de 68 ans. Il y a des hommes vivants dont la mémoire peut embrasser les deux extrémités du tableau. Par exemple,

milord Bathurst peut se rappeler tous les états de la progression. En 1704, il était d'âge à comprendre ces choses ; il était capable *acta parentum legere, et quæsit poterit cognoscere virtus*. Je suppose que l'ange de ce mortel heureux, prévoyant les vertus qui l'ont rendu un des plus estimables, aussi bien qu'un des plus fortunés de son siècle, lui eût apparu en songe et lui eût dit que, dans la quatrième génération, lorsque le troisième prince de la maison de Brunswick se serait assis douze ans sur le trône de la nation qui, grâce à la sagesse et à la modération de ses conseils, devait prendre la dénomination de Grande-Bretagne, il verrait son fils devenir chancelier d'Angleterre, ouvrir la voie des dignités héréditaires à sa famille, et se couvrir lui-même de gloire en s'élevant au plus haut rang de la pairie. Je suppose qu'au milieu des honneurs et des prospérités éclatantes de sa famille, l'ange eût levé le rideau et déroulé la gloire naissante de sa patrie ; et que tandis que l'enfant contemplait avec admiration la grandeur commerciale de l'Angleterre, il lui eût montré une petite tache à peine visible dans la masse des intérêts nationaux, un faible principe séminal plutôt qu'un corps formé, et qu'il eût ajouté : « Jeune homme, voilà l'Amérique qui ne sert aujourd'hui qu'à vous amuser avec les contes des sauvages et des Patagons, mais qui, avant que vous goûtiez la mort, égalera tout ce commerce qui fait maintenant l'envie du monde entier. Autant l'Angleterre s'est lentement et insensiblement accrue pendant dix-sept cents ans, autant l'Amérique lui donnera d'accroissement dans le simple laps d'une vie d'homme. » Si on lui avait prédit la gloire de sa patrie, il n'aurait rien moins fallu que toute la crédulité de l'enfance et toute l'ivresse de l'amour-propre pour lui faire croire à cette prédiction. Eh bien, le mortel heureux ! c'est pourtant ce qu'il a vu en réalité. Mortel heureux, en effet, si rien ne vient rembrunir la perspective et troubler le déclin de ses beaux jours ! »

Nous supprimons ici un long passage consacré à des détails statistiques, sur la position relative de l'Angleterre et de l'Amérique.

« Je puis me tromper, continue l'orateur, dans l'idée que je conçois d'un empire, par opposition à un État ou à un royaume ; mais voici l'idée que je m'en suis formée. Un empire est l'agrégation de plusieurs États sous un chef commun, que ce chef soit un monarque ou un sénat républicain. Dans une constitution de ce genre, il arrive souvent (et rien qu'une froide et mortelle servitude ne saurait empêcher que cela n'arrive), il arrive souvent que les parties subordonnées ont

plusieurs priviléges et plusieurs immunités locales : entre ces priviléges et la suprême autorité commune, la ligne peut être extrêmement délicate. Des disputes et souvent des disputes amères ne manqueront pas de naître ; mais, quoique tout privilége soit une exemption de l'exercice de l'autorité commune, ce n'en est pas le déni. La réclamation d'un privilége paraît plutôt, *ex vi termini*, impliquer une puissance supérieure. Car parler des priviléges d'un état ou d'une personne qui n'a point de supérieur, ce n'est guère qu'un jargon inintelligible. Or, dans un pareil état de dissensions malheureuses entre les parties constituantes de la grande association des communautés, je ne conçois rien de plus imprudent, dans le chef de l'empire, que de croire son autorité reniée dès qu'on réclame un privilége contre sa volonté ou ses actes, de proclamer aussitôt la rébellion à son de tambour, de battre le pas de charge, et de mettre au ban les provinces délinquantes. Ceci n'apprendra-t-il pas aux autres provinces à ne plus faire de distinction elles-mêmes ? Cela ne leur apprendra-t-il pas qu'un gouvernement auprès duquel une réclamation équivaut à une haute trahison est un gouvernement aux yeux duquel la soumission est égale à l'esclavage ? Il y aurait peut-être de l'imprudence à graver cette idée dans le cœur de communautés qui dépendent d'une autorité supérieure. »

On passe encore ici quelques pages où l'orateur s'efforce de prouver combien il est impolitique et dangereux de taxer un peuple sans son consentement, après quoi le discours se termine de la manière suivante :

« Si toutes les colonies ne se soulèvent pas au premier cri, en quel état se trouvent celles qui offrent par elles-mêmes ou par leurs agents de se taxer selon vos vues ? Les colonies réfractaires qui refusent toute composition ne souffriront pas d'autres impositions que les anciennes, qui, tout aggravantes qu'elles sont dans le principe, sont insignifiantes dans le produit. Les colonies obéissantes sont onéreusement taxées ; les réfractaires sont déchargées : que ferez-vous ? Imposerez-vous un peuple désobéissant ? Réfléchissez-y à deux fois. Vous êtes déjà convaincus que vos taxes ne passent pas les ports. Supposons maintenant que la Virginie refuse de se soumettre à votre fisc, tandis que le Maryland et la Caroline septentrionale souffrent patiemment leurs taxes selon votre *tarif :* comment ferez-vous marcher de pair toutes ces colonies ? Taxerez-vous le tabac de la Virginie ? Si vous le

faites, vous portez le coup de mort à votre revenu dans la mère patrie et à un des premiers articles de votre commerce étranger. Si vous taxez les importations de cette rebelle colonie, que taxez-vous sinon vos propres manufactures, ou les produits de quelque autre colonie obéissante déjà trop taxée ? Qui a dit un mot de ce labyrinthe de détails où l'on se perd davantage à mesure qu'on y avance ? Qui vous présentera le peloton de fil pour sortir de ses détours inextricables? Est-il possible de ne pas voir que les liens des colonies sont mêlés au point qu'on ne saurait imposer de restrictions à aucune, sans confondre les innocents avec les coupables et sans grever d'impôts ceux qu'il faudrait en décharger. Il faut être bien ignorant sur l'Amérique pour s'imaginer qu'on pourra retenir la Virginie et le Maryland, le centre et les plus importantes de nos colonies, sans tomber dans la confusion de tous les principes d'équité et de politique.

» N'oublions pas que le contingent permanent qu'on impose doit être insignifiant; et que, si l'on change la quotité à chaque exigence, on est sûr d'avoir une nouvelle querelle à chaque nouvelle répartition. Fixer une quotité pour chaque colonie n'est pas s'assurer un payement prompt et effectif. Supposons une, deux, trois, cinq, dix années en arrière. Fera-t-on payer une colonie qui tombe? Il faudra de nouvelles lois restrictives, de nouveaux actes de contrainte pour traîner les colons devant une cour de justice anglaise. Il faudra envoyer de nouvelles flottes, de nouvelles armées. Tout sera à recommencer. A partir de ce moment l'empire n'aura pas une heure de tranquillité. On aura allumé une guerre intestine dans les entrailles des colonies qui finira par consumer l'empire. L'empire d'Allemagne lève ses revenus et ses armées par quotités ou contingents; mais qui ne sait que ses revenus et ses armées sont les plus pitoyables du monde ?

» Au lieu d'un revenu permanent, on aura une guerre perpétuelle. L'auteur du projet de la rançon paraissait de cette opinion. Son projet était mieux calculé pour rompre l'union des colonies que pour établir un revenu. Ce projet de désunion était au fond de la proposition ; car je ne soupçonne pas le noble lord d'avoir eu autre chose en vue que de tromper la nation par un fantôme qu'il ne songea jamais à réaliser. Mais quelles qu'aient été ses vues, moi qui propose la paix et l'union des colonies comme le fondement de mon plan, je ne saurais coïncider avec la politique qui a pour fondement la guerre et la discorde.

» Comparez les deux plans : celui que je propose est tout simple,

l'autre est d'une complication sans fin. L'un est tempéré, l'autre est austère. Le premier est fondé sur l'expérience, le second ne surprend que par sa nouveauté; l'un est universel, l'autre n'est calculé que pour certaines colonies : le premier est immédiat dans son application, le second est éloigné, contingent et rempli de hasards. Le mien enfin convient à la dignité d'un grand peuple : il est gratuit, généreux, et ne sent ni la vente ni l'achat. J'ai rempli mon devoir en le proposant. J'ai peut-être fatigué votre attention par la longueur de mon discours, mais c'est le malheur de tous ceux qui sont privés d'influence, et qui sont obligés de conquérir chaque pouce de terrain par l'argument. Vous m'avez écouté avec bienveillance, puissiez-vous vous déterminer avec sagesse ! Quant à moi, je sens mon esprit singulièrement soulagé par ce que j'ai fait; et j'ai d'autant plus mis votre patience à l'épreuve, que je ne propose pas de revenir sur ce sujet. J'éprouve maintenant une consolation, c'est que durant toute la lutte des affaires américaines, je me suis constamment opposé aux mesures qui ont produit la confusion et qui menacent d'entraîner la ruine de cet empire. Je n'ajouterai qu'un mot, c'est que si je ne puis donner la paix à ma patrie, je la donne à ma conscience.

» Mais, dit le financier, qu'est-ce que la paix sans argent? Votre plan ne nous rapporte aucun revenu. Aucun revenu, dites-vous? Je dis le contraire, moi ! car il assure au sujet le pouvoir du refus, le premier de tous les revenus. L'expérience est une fourbe, et les faits sont menteurs, si la faculté de régler ses concessions ou de ne rien concéder du tout n'est pas la plus riche source de revenus que l'avarice du financier ait jamais découverte. Mon plan ne vote pas dans vos coffres 152,752 liv. 11 s. 2 d., ou toute autre somme mesquine et limitée. Mais il vous livre la caisse, les fonds, la banque même d'où doivent sortir tous les revenus chez un peuple libre et généreux. *Posita luditur arca.* Ne sauriez-vous en Angleterre, ne sauriez-vous, chambre des communes, vous fier au principe qui a créé un si puissant revenu, et qui a accumulé une dette de près de 140,000,000 sur ce pays? Ce principe serait-il vrai en Angleterre, et faux partout ailleurs? N'est-il pas vrai en Irlande? N'a-t-il pas été vrai jusqu'ici dans les colonies? Quelle folie d'imaginer que toute nation, florissant à l'abri d'une constitution libre, se manquera à soi-même et violera son premier principe! Une pareille idée choque et confond la raison. Mais heureusement cette crainte n'a aucun fondement dans la nature. Car

outre le désir qu'ont tous les hommes de soutenir leur gouvernement, on peut remarquer que le sentiment de leur dignité et l'amour de l'indépendance tendent beaucoup à accroître la richesse dans une communauté libre. C'est d'où il y a le plus d'accumulé qu'on peut tirer davantage. Et quel est le sol, le climat où l'abondance, s'épanchant volontairement, n'a pas produit un plus puissant revenu que les coffres à sec de l'indigence n'ont jamais fait sous la main du plus avare financier?

» On sait ensuite qu'il y a toujours des partis dans un pays libre. On sait que l'émulation de ces partis, leurs contradictions, leurs nécessités réciproques, leurs espérances, leurs craintes doivent les ramener tour à tour vers celui qui tient la balance de l'État. Les partis sont les joueurs, mais c'est le gouvernement qui tient le jeu, et il est sûr de gagner à la fin. Quand la partie est jouée, je crains plus que le peuple ne soit épuisé que je ne crains que le gouvernement ne perde. D'un autre côté, tout ce qu'on obtient par les actes d'un pouvoir absolu, mal obéi, parce qu'il est odieux, ou par des contrats mal observés, parce qu'ils sont contraints, est faible, incertain et précaire. La liberté rétracte les promesses faites à l'oppression, comme violentes et extorquées.

» Je proteste contre toute demande par composition; je proteste contre l'acceptation de toute somme limitée, au lieu de l'immense, de l'incalculable somme qu'un peuple libre et protégé doit à son gouvernement généreux et protecteur. J'en viens au grand point de ma motion, et je condamne non-seulement comme un acte d'injustice, mais comme l'économie la plus mal entendue, toute idée de forcer les colonies à payer une somme par voie de rançon ou de tribut.

» Pour résumer mes idées, ne vous y trompez pas, vous ne percevrez pas un revenu sur l'Amérique; non, pas un schelling. L'expérience prouve qu'il ne faut pas en attendre des contrées éloignées. Si, quand vous tentâtes de lever un revenu sur le Bengale vous fûtes obligés de rendre sous la forme de prêt ce que vous aviez obtenu comme impôt, que pouvez-vous attendre du nord de l'Amérique? S'il y eut jamais un pays fécond en richesses, c'est l'Inde; et s'il y eut jamais une constitution propre à les faire refluer chez nous, c'est celle de la compagnie des Indes; mais l'Amérique ne possède aucun de ces avantages. S'il est vrai que l'Amérique vous fournit des objets taxables, et vous donne en même temps un surplus dans la vente de ses denrées,

je dis qu'elle paye la protection que lui accorde la couronne anglaise. Mais quant à ses établissements internes, elle peut contribuer, et je ne doute pas qu'elle ne le fasse avec modération. Je dis avec modération, car il ne faudrait pas la laisser s'épuiser; il ne faudrait pas la laisser se consumer dans une guerre dont le poids doit être gênant dans cette partie du globe, avec les ennemis qu'elle a sur les bras.

» Tout dépend de l'intérêt que l'Amérique trouvera dans la constitution anglaise. Ma souveraineté sur les colonies gît dans l'affection intime qui naît de noms communs, d'un sang allié, de principes identiques et d'une protection légale. Voilà des liens qui sont légers et transparents comme l'air, mais qui surpassent la force des câbles d'airain. Que les colonies jouissent de leurs droits civils sous notre gouvernement, et elles s'attacheront invariablement à nous : aucune force sous le ciel ne pourra les détourner de notre alliance. Mais comprenons une fois pour toutes que notre gouvernement est une chose et leur privilége une autre; et que ces deux choses peuvent exister sans relation mutuelle : sans cela le ciment se dissout, la cohésion se rompt, et tout marche vers la ruine. Tant que la souveraineté de ce pays sera regardée comme le sanctuaire de la liberté et le temple auguste consacré à notre foi commune, dans quelque climat que les enfants de la Grande-Bretagne adorent la liberté, ils tourneront leurs regards vers nous. Plus ils se multiplieront, plus nous aurons d'amis, plus ardemment ils aimeront la liberté, plus parfaite sera leur obéissance. Ils peuvent trouver l'esclavage partout : c'est une plante spontanée qui germe d'elle-même. Ils peuvent le trouver en Espagne, en Italie, en Russie et bien ailleurs; mais jusqu'à ce que nous ayons perdu tout sentiment de notre dignité et de nos intérêts, ils ne sauraient trouver la liberté qu'ici. Voilà le profit des marchandises dont nous exerçons le monopole; voilà le véritable acte de navigation qui nous attache le commerce des colonies, et nous assure les richesses du monde. Refusons-leur ce partage de liberté, et nous rompons le lien qui les unit à nous, et qui fait le fondement de cet empire.

» Les traités, les pactes, les contrats ne sont pas ce qui forme l'âme et le soutien de notre commerce. Ce ne sont pas nos gothiques parchemins qui maintiennent en faisceau ce mystérieux assemblage. Ce sont là des instruments morts, des ressorts passifs, et il faut l'esprit de la constitution pour leur donner la vie. Il n'y a que l'esprit de la constitution anglaise, qui, se répandant dans la masse inerte, puisse

pénétrer, unir et animer toutes les parties de l'empire jusqu'au dernier membre.

» N'est-ce pas là ce qui opère tout en Angleterre? Sont-ce les impôts directs qui constituent notre revenu? Est-ce le vote annuel dans le comité des subsides qui nous donne une armée? Est-ce le bill contre la révolte qui inspire la bravoure à nos soldats? Non, assurément non. C'est l'amour du peuple; c'est son attachement au gouvernement; c'est l'amour profond qu'il a de sa patrie et de sa constitution qui en fait un peuple de soldats et de marins, et qui lui inspire cette obéissance généreuse sans laquelle l'armée n'est qu'un ramas de mauvais sujets, et la marine qu'un plancher pourri.

» Je sais que ce langage paraîtra étrange à la tourbe de politiques vulgaires et superficiels; ces cerveaux bornés n'estiment que ce qu'il y a de grossier et de matériel, et loin de comprendre le mécanisme qui meut un grand empire, ils ne sont pas même propres à tourner la roue de la plus simple machine. Mais pour les esprits profonds et éclairés, les principes élevés et généreux que je viens de développer sont vrais et applicables dans tous les sens. La magnanimité en politique est le plus souvent la vraie sagesse; et un grand empire et les petits esprits vont mal ensemble. Si nous avons la conscience de notre devoir, si nous brûlons du zèle de remplir dignement notre haute mission, corrigeons donc dès aujourd'hui notre conduite envers l'Amérique, en suivant le beau mouvement du cantique de l'Église : *Sursum corda!* Élevons notre esprit à la hauteur du dépôt que la Providence nous a confié. Nos pères étaient pénétrés de cette grande vocation quand ils transformèrent les déserts sauvages de l'Amérique en ce glorieux empire que nous contemplons aujourd'hui, et s'immortalisèrent par tant de conquêtes aussi utiles qu'honorables. Ce ne fut pas en déclarant la guerre à leurs nouvelles colonies, mais en favorisant et en secondant leur développement qu'ils accrurent leurs richesses. Imitons leur exemple. Que les moyens qu'on employa pour conquérir l'Amérique soient les moyens employés aujourd'hui pour en obtenir un revenu. Les priviléges de notre gouvernement l'ont rendue tout ce qu'elle est; ces priviléges seuls la rendront tout ce qu'elle peut être. Plein de confiance dans cette vérité éternelle (*quod felix faustumque sit*), je pose maintenant la première pierre du temple de la paix, et ma motion est : *Paix et conciliation avec les Américains.* »

Discours sur les dettes du nabab d'Arcott.

L'éloquence de Burke était l'éloquence de l'imagination. Il mériterait mieux d'être appelé l'Homère des orateurs que l'illustre écrivain à qui un de nos célèbres critiques a conféré ce titre, non pas pour la simplicité du style, mais pour l'inépuisable fertilité des ressources. Boileau avoue que le courage lui manquait, par la conviction de son peu de valeur, toutes les fois qu'il lisait Démosthène. Tel doit être l'humiliant effet de l'étude de Burke. Comme on l'a déjà dit, le seul écrivain anglais qui approche un peu de l'éclat et de la splendeur de Burke, c'est Milton, dans quelques sublimes passages de ses ouvrages en prose. Ces deux grands écrivains fondent de la même manière tous les idiomes classiques dans leur style, montrent le même front, superbe et indépendant, à leurs ennemis, et les frappent de cet outrage qui corrode comme le vitriol. « Leur génie brille du même éclat sous la pompe des ornements asiatiques, et se meut avec la même aisance sous l'armure de l'ancienne sagesse. »

Quand on montra les beautés de Shakspeare à un éminent critique, il demanda à voir les ouvrages du poëte en entier, et non par fragments. Le lecteur pourra nous faire la même demande, à nous qui sommes obligés de démembrer les oraisons de Burke pour illustrer nos remarques. Cependant voici un passage, la description de l'irruption de Hyder-Ali dans les plaines de la Carnatique, qui forme un tableau complet par elle-même. Wilkes pouvait se plaindre que Burke manquât de goût au milieu de tout l'éclat de son esprit; mais on peut affirmer sans crainte que peu d'auteurs ont jamais écrit sur un aussi grand nombre de sujets, avec si peu d'imperfections. L'auteur n'aurait pas pu s'écrier en mourant qu'il n'avait pas écrit une ligne qu'il voulût effacer; mais ses taches sont comparativement peu de chose. Venons maintenant au passage dont nous parlons :

« Quand enfin Hyder-Ali s'aperçut qu'il avait affaire à des hommes qui ne voulaient signer aucun traité, que nul serment ne pouvait contenir, et qui étaient les ennemis jurés de tout commerce humain, il se détermina à son tour à faire un effroyable exemple aux hommes de tout le pays qui était en la possession de ces monstres. Il résolut, dans les sombres replis d'un esprit capable des plus noirs desseins, de rendre la Carnatique un éternel monument de sa vengeance, et de

laisser une horrible désolation pour servir de barrière entre lui et ceux que ne pouvait retenir la foi qui unit ensemble les éléments du monde moral. Il devint bientôt si confiant dans ses forces et si affermi dans son projet, qu'il ne fit plus aucun secret de son épouvantable résolution. Après avoir terminé ses différends avec ses ennemis et ses rivaux qui éteignirent leurs mutuelles animosités dans leur commune exécration des créanciers du nabab d'Arcott, il rassembla de toutes parts tout ce qu'une sauvage férocité put ajouter à ses notions dans l'art de la destruction ; il condensa tous les éléments de la fureur, du carnage et de la désolation dans un nuage d'une noirceur affreuse qui parut quelque temps suspendu au sommet des montagnes de l'Inde. Mais tandis que les auteurs de tous ces désastres contemplaient d'un œil stupide l'orage qui grossissait à l'horizon, il fondit tout à coup sur les plaines de la Carnatique, et avec lui fondirent toutes les calamités. Alors se déroula une scène de désolation que l'esprit a peine à concevoir, et que la parole ne saurait rendre. Toutes les horreurs de la guerre connues ou décrites sont des miséricordes en comparaison de ces excès. Le pays fut livré en proie à une tempête de feu qui dévora les champs et réduisit les temples en cendres. Parmi ceux qui se sauvèrent à travers les débris de leurs villages fumants, les uns furent impitoyablement massacrés sans distinction d'âge, de sexe ou de rang ; les autres furent enveloppés dans un tourbillon de cavalerie, ou écrasés sous les pas meurtriers des chevaux, ou traînés en captivité au sein d'une terre étrangère. Ceux enfin qui parvinrent à se soustraire à la fatalité, coururent chercher leur salut dans les villes enceintes de remparts ; mais si les malheureux échappèrent au fer et à la flamme, ils tombèrent sous l'étreinte d'une famine lente et cruelle, mille fois plus effroyable encore. »

Tout le monde sait que, dans un endroit des sermons de Massillon, tout l'auditoire se leva en sursaut, comme si les cieux s'étaient ouverts ou que la foudre fût tombée à ses pieds. Toute une assemblée théâtrale se leva également, saisie d'un mouvement de crainte et d'effroi, pendant que Garrick prononçait la malédiction du roi Lear ; et un orateur [1], dont le génie fit un moment perdre de vue l'infamie, passe pour avoir produit un semblable effet au parlement. Mais si le cœur fut saisi d'un pareil frisson durant le discours de

[1] Shéridan.

Massillon, il ne dut pas être moins ébranlé par la harangue de Burke. Il n'y a rien dans la rhétorique ancienne ou moderne qui égale l'effroyable tableau de la désolation répandue dans la province de la Carnatique. Les invectives de Cicéron contre les spoliations de Verrès peuvent offrir une exception douteuse. Tacite seul aurait pu l'égaler. Il a crayonné l'agitation de Rome, à l'approche d'Othon, avec une énergie et une vigueur semblables : « *Agebatur huc et illuc Galba, vario turbæ fluctuantis impulsu, completis undique basilicis et templis, lugubri conspectu. Neque populi aut plebis ulla vox ; sed attoniti vultus, et conversæ ad omnia aures. Non tumultus, non quies ; sed quale magni metus, et magnæ iræ silentium est.* » (*Hist.* lib. I, cap. 40.) Quintilien dit que toute épithète qui n'ajoute pas à l'effet, le diminue ; et nos critiques français s'appesantissent avec plaisir sur des passages, comme le suivant, de Massillon, qui remplit, selon eux, l'idée de l'éloquence chrétienne. « Grands de la terre ! l'innocent plaisir de la sincérité, sans lequel il n'y a plus rien de doux dans le commerce des hommes, vous est refusé ! Et vous n'avez plus d'amis, parce qu'il est trop utile de l'être. » Ou les récriminations envenimées comme celles de Mirabeau, repoussant les louanges de Beaumarchais : « Reprenez votre insolente estime. » Mais comme cette dextérité du rhéteur pâlit devant la poésie majestueuse, la véhémence tragique et l'épique grandeur de Burke ! Buffon a dit : « Le sublime ne peut se trouver que dans les grands sujets ; » et sous ce rapport, Massillon avait l'avantage, puisqu'il parlait de la destinée future des hommes. Mais la matière de Burke n'était pas dénuée de cette qualité, puisqu'il traitait de la condition temporelle et des souffrances actuelles de millions d'âmes vivantes. Continuons ce sujet :

« Les aumônes de la compagnie furent certainement libérales dans cette exigence affreuse, et la charité privée fit tout ce que la charité privée pouvait faire ; mais c'était un peuple nu et livré aux horreurs de la faim ; c'était une nation qui tendait chaque jour la main pour demander du pain. Pendant des mois entiers, ces misérables victimes de nos crimes atroces, qui, dans le luxe et l'abondance de leurs jours de fête, n'avaient jamais approché des plus maigres repas de nos jours de jeûne le plus austère, silencieux, patients, résignés, sans sédition, sans cris de vengeance et presque sans plaintes, mouraient par centaines dans les rues de Madras; chaque jour soixante et dix ou

quatre-vingts cadavres étaient étendus sans vie dans les rues ou sur les glacis de Tanjore, et la faim les avait livrés à la mort aux portes des greniers de l'Inde. J'allais éveiller votre justice sur les énormités de notre gouvernement asiatique, en étalant à vos yeux quelques-unes des circonstances de cette famine horrible ; peste qui, de toutes les calamités qui assiégent l'humanité, est sans doute la plus affreuse et la plus capable de rabaisser notre orgueil ; mais j'y renonce pour ne pas violer les lois du décorum. Ces scènes sont si remplies d'horreur et de dégoût, sont si dégradantes pour les victimes et pour les bourreaux, et si humiliantes pour la nature humaine elle-même, qu'il vaut mieux jeter un voile sur ces objets hideux, et vous les laisser concevoir par la pensée.

» Pendant huit mois tout entiers, la fureur et l'extermination coururent des portes de Madras aux portes de Tanjore, et ces monstres barbares, le féroce Hyder-Ali, et son fils, plus féroce encore, accomplirent si bien leurs desseins de sang et de carnage, que quand les armées anglaises traversèrent la Carnatique dans toutes les directions, elles ne trouvèrent pas la trace d'un homme ou d'un quadrupède d'aucune espèce. Un silence de mort uniforme régnait dans toute cette région. L'ouragan de la guerre avait frémi dans toutes les provinces centrales de la Carnatique ; six ou sept districts du nord au sud avaient seuls échappé à la dévastation générale.

» La Carnatique est un pays qui n'est guère inférieur à l'Angleterre en étendue. Figurez-vous, messieurs, la terre où vous êtes né ; figurez-vous votre patrie, de la Tamise au Trent, du nord au sud, de la mer d'Irlande à la mer d'Allemagne (Dieu détourne à jamais un pareil spectacle de vos yeux !) brûlée et desséchée par le feu dévorant de la guerre. Faites un effort d'imagination, et supposez que vos ministres contemplent d'un œil sec ces ruines et ces ravages. Jusque-là, passe encore ; mais que penseriez-vous si l'on vous disait que ces ministres se rassemblent gravement en conseil pour imposer aux misérables restes de la vengeance de ses impitoyables ennemis, les taxes et les revenus que l'Angleterre produisait à peine dans les jours florissants de la paix et de la prospérité ? Sans doute, l'extorsion et la tyrannie, portées jusqu'à la rage, vous paraîtraient une image trop faible. Eh bien, voilà pourtant ce que les ministres de la compagnie des Indes ont fait, quand ils ont mis la Carnatique à contribution, non pour la décorer des monuments des arts et la doter des établissements du

commerce, mais pour récompenser les auteurs de sa ruine et de sa désolation.

»On vous répète chaque jour que la Carnatique est un pays fertile qui se relèvera bientôt de ses ruines et atteindra à un état florissant. Quand on parle ainsi, on s'imagine sans doute s'adresser à des esprits innocents, et leur faire accroire qu'en semant des dents de dragon il en sortira des hommes tout armés. Ceux qui se donneront la peine de réfléchir (et ceci ne demande pas un grand effort de réflexion) à la manière dont l'espèce humaine se propage, et à la manière dont les régions sauvages se défrichent et se cultivent, considéreront ce langage sous le jour où il doit être considéré. Pour qu'un peuple, après une longue série de rapines et de brigandages, puisse soutenir un gouvernement, il faut que le gouvernement commence par le soutenir lui-même.

» L'économie politique ne gît pas ici dans la perception, mais dans les sacrifices ; et, dans ce pays, la nature ne vous offre pas de voie courte pour arriver à votre but. Il faut que les hommes, comme certains animaux, y propagent par la bouche. Jamais l'oppression alluma-t-elle les flambeaux de l'hymen ? Jamais la tyrannie prépara-t-elle la couche nuptiale ! Qui de vous pense que l'Angleterre, ainsi dévastée, sortirait facilement de ses ruines ? Mais il faut mal connaître l'Angleterre et l'Inde pour ne pas voir tout d'un coup que l'Angleterre reprendrait mille fois plus promptement sa fertilité, sa population et ses richesses, qui sont la conséquence de l'une et de l'autre, qu'un pays comme la province de la Carnatique.

» La Carnatique n'est pas un pays fertile par sa nature : la qualité de son bétail en est la preuve. Il y a quelque temps que je priai le conseil de la compagnie des Indes de nous soumettre la carte géographique de cette contrée, mais elle ne s'est pas empressée de le faire ; et, à défaut de mieux, je vais vous offrir la mienne. Mais elle est contraire aux songes d'or et aux brillantes attentes de l'avarice. La Carnatique est peu ou n'est point arrosée par des sources d'eau vive, et la pluie n'y tombe que dans une saison. Cependant le riz qu'elle produit exige constamment de l'eau. Voilà la richesse naturelle de la Carnatique, sur laquelle elle doit compter, ou périr sans ressource. C'est pour cette raison que, dans les beaux jours de l'Inde, un nombre prodigieux de réservoirs avaient été construits dans tout le pays. Ils sont formés, pour la plupart, de digues de terre ou de pierres avec des

écluses d'une masse solide. L'ensemble est construit avec un art et un travail admirables et entretenu à grands frais. Sur le territoire contenu dans ma carte, j'ai eu de la peine à compter le nombre de ces réservoirs, et il monte à plus de onze cents dans une étendue de quelques lieues carrées. On arrose souvent les champs aux dépens de ces réservoirs, et les courants d'eau qu'on a établis coûtent beaucoup de soin et d'entretien. En prenant le district qui se trouve dans cette carte pour base de proportion, la Carnatique et Tanjore ne sauraient contenir moins de dix mille réservoirs, de grandes et moyennes dimensions, sans parler de ceux qui sont consacrés aux services domestiques et à l'usage des purifications religieuses. Ce ne sont pas là les entreprises de notre puissance, ou les entreprises d'une magnificence conforme au goût des gouverneurs de l'Inde anglaise. Ce sont là les monuments de princes qui furent les pères et les bienfaiteurs de leurs peuples, et qui léguèrent ces ouvrages à la postérité qu'ils regardaient comme la leur. Ce sont là des tombes élevées par l'ambition, mais par une ambition insatiable de faire le bien ; par une ambition qui, non contente de dispenser le bonheur aux peuples, pendant le terme ordinaire de la vie humaine, s'était efforcée, avec tout l'élan et l'ardeur du génie, d'étendre sa bienfaisance au delà des limites de la nature, et de se perpétuer de génération en génération, comme la mère et la bienfaitrice des hommes.

» Longtemps avant la dernière invasion, ceux qui sont préposés à la levée des deniers publics avaient tellement dilapidé les fonds consacrés à la culture, que partout les réservoirs étaient tombés dans le plus misérable état. Mais quand ces ennemis domestiques eurent provoqué l'entrée d'un ennemi étranger bien plus cruel encore, il jura de ne pas quitter le pays avant d'avoir assouvi sa vengeance, et complété les ravages que leur avarice avait commencés. Tous ces réservoirs, qui constituent les moyens de subsistance actuelle du peuple, et qui sont la source des revenus futurs de l'État, ont été totalement détruits ou comblés, et il faudrait maintenant des sommes énormes pour les rétablir.

» Qu'aurait fait un gouvernement sage et éclairé, à la vue du tableau effroyable que présente, du nord au sud, un pays où quelques traces de culture avaient cependant échappé au ravage général ? Il aurait mis de l'économie dans les établissements les plus nécessaires, il aurait suspendu les plus justes payements, et aurait employé

jusqu'au dernier schelling tiré des parties productives pour rendre la vie et la force aux parties mortes. Pendant qu'il aurait rempli ce devoir fondamental, et qu'il aurait célébré ces grands mystères de justice et d'humanité, il aurait crié au corps des créanciers factices, dont les crimes composaient les titres, de se tenir à une distance respectueuse, d'imposer silence à leur voix de mauvais augure et d'écarter leurs mains profanes et sacriléges; il aurait proclamé d'une voix capable de se faire entendre que, dans tout pays, le premier créancier c'est la charrue, et que ce droit originel et imprescriptible doit suspendre toute autre obligation.

» Voilà ce qu'aurait fait un gouvernement sage et éclairé; mais voilà ce que le conseil de la compagnie des Indes n'a jamais songé à faire. Un gouvernement du premier genre aurait d'abord amélioré le pays et posé les fondements solides de sa force et de son opulence futures. Mais, dans toute la correspondance de ce gouvernement, on ne trouve pas une syllabe qui porte sur ce grand point de la restauration du pays. Nos gouverneurs n'ont jamais eu d'entrailles pour une contrée livrée au fer, aux flammes et à la famine; ils n'ont jamais condescendu à s'intéresser à des nations malheureuses; ils n'ont jamais été sensibles qu'à la fraude et à l'usure; ils n'ont jamais montré d'ardeur que pour le pillage et la rapine : les tigres n'ont jamais su que lécher leurs griffes couvertes de sang et aspirer après de nouvelles proies. Voilà les grands soins et les grands devoirs moraux qui concentrent toute leur attention.

» Je sais qu'il est difficile de corriger l'abus d'une puissance déléguée dans une autre partie du globe, surtout quand cette puissance accumule des richesses sans mesure, et qu'elle est protégée par le nerf de ces richesses mal acquises. C'est là une hydre à qui il renaît plusieurs têtes, à mesure qu'on lui en écrase une à coups de massue. Mais quand la suprême puissance, non contente de tolérer la rapacité de ses instruments inférieurs, a le front et la corruption d'encourager la désobéissance à ses lois; quand elle ne se fie plus à la charte de l'avarice dans la poursuite de ses gains illicites; quand elle protége le vol public et le brigandage avec la sollicitude dont elle devrait protéger la propriété contre la violence, alors la puissance terrestre est entièrement pervertie dans ses desseins, et ni Dieu ni les hommes ne souffriront une si choquante dissonance dans l'harmonie universelle des choses. Dans ce cas, il y a une peste, une contagion horrible qui

fermente dans la constitution de la société, et qu'il faut se hâter de détruire par quelque remède violent, proportionné à la grandeur du mal : autrement, les accès de la fièvre chaude et les convulsions de tout le corps finiraient par ruiner les forces vitales, par renverser le système de l'économie animale, et au lieu du superbe assemblage qui faisait naguère l'orgueil et la gloire de la création, il ne resterait plus qu'un cadavre putride et décomposé, l'horreur de la nature et la leçon du monde entier.

» N'attendons pas les instructions de l'adversité pour apporter remède aux abus qui menacent de nous ruiner dans notre honneur et dans notre réputation. L'honorable M. Dundas a répondu que l'investigation du mal est d'une nature délicate, et que l'État pourra souffrir de l'exposition au grand jour de tous ces crimes. Mais tous ces crimes sont connus, tout le monde en est instruit, excepté du remède qu'il convient d'apporter au mal. M. Dundas et la délicatesse forment une étrange alliance ! Il prétend qu'il est dangereux de divulguer notre politique dans l'Inde : est-ce à lui qu'il convient de s'exprimer ainsi ? lui président, lui rapporteur du comité secret ! lui, qui a publié en détail tous les grands mystères de notre politique, les transactions militaires et les opérations financières de la compagnie des Indes ! Lui, qui nous a présenté à cet effet six gros rapports bâtards, affecterait maintenant un visage pudibond et rougirait de nos crimes avec une modestie virginale ! Il sied bien à cette créature timide et délicate de craindre l'air et le grand jour, elle qu'on a vue, comme la truie d'un augure impérial, se vautrer dans la boue avec tous les prodiges de sa fécondité autour d'elle, et comme autant de témoins de ses amours légitimes :

Tringinta capitum fœtus enixa jacebat :
Alba, solo recubans, albi circum ubera nati.

» Tant que la dénonciation de la politique infâme des autres l'intéressait, il était sage de s'en occuper, sûr de la révéler ; il n'y avait point de crainte, point de danger, point d'excuse. Mais quand il a atteint son objet et qu'il a surpassé les crimes qu'il réprouvait dans les autres, alors la dissimulation devient prudence, et il y va de l'intérêt de l'État qu'on ne sache pas d'une manière parlementaire ce que l'univers sait déjà, et comment il lui plaît de distribuer les revenus de l'État aux créatures de sa politique. »

V.

EXTRAITS DIVERS DES OUVRAGES DE BURKE. — REMARQUES.

Nous avons envisagé sous différentes faces le caractère de Chatham comme orateur, rival des maîtres de l'éloquence antique ; mais qui ne sera flatté de trouver ici l'appréciation du grand politique, ou du plus grand ministre que l'Angleterre ait jamais produit ? On le citera non-seulement à cause de l'intérêt qui s'attache au sujet, mais parce que c'est, de l'aveu de tout le monde, un des plus beaux morceaux de composition qui soient sortis de la plume de Burke.

« Lord Chatham, dit-il, est un nom grand et vénérable ; un nom qui a rendu sa patrie respectable dans toutes les parties du monde. On peut bien dire de lui :

Clarum et venerabile nomen
Gentibus, et multum nostræ quod proderat urbi.

» L'âge vénérable de ce grand homme, son rang mérité, son éloquence supérieure, ses qualités éminentes, ses services extraordinaires, le vaste espace qu'il remplit aux yeux des hommes, et, plus que tout le reste, sa chute du pouvoir qui, comme la mort, sanctifie un grand caractère, ne me permettront de censurer aucune partie de sa conduite. Je crains de le flatter ; je suis sûr que je ne le blâmerai pas : que ceux qui l'ont trahi par leur adulation, l'insultent par leur malveillance. Mais ce que je n'oserai pas censurer, il me sera permis de le déplorer.

» Pour un sage, il me semble qu'il se laissa un peu trop gouverner par des maximes générales. Une ou deux de ces maximes, nées d'une opinion peu indulgente pour la fragilité humaine, et assurément trop vagues en elles-mêmes, le conduisirent à des mesures qui furent funestes pour lui, et fatales pour son pays, mesures dont je crains que les effets soient à jamais irréparables. Le cabinet qu'il composa fut un véritable échiquier, une mosaïque, un ouvrage bizarre de pièces de rapport ; un cabinet si étrangement composé de patriotes et

de courtisans, d'amis du roi et de républicains, de whigs et de torys, d'amis hypocrites et d'ennemis ouverts que, s'il n'y avait point de spectacle plus curieux, il n'y avait rien non plus de plus fragile et de plus instable. Les collègues qu'il associa aux mêmes conseils se regardèrent avec surprise et furent obligés de se demander : « Monsieur, comment vous appelez-vous? » C'est un fait qu'on vit appelés à partager les mêmes bureaux des hommes qui ne s'étaient jamais parlé de leur vie, jusqu'au moment où ils se trouvèrent ainsi accouplés sans trop savoir comment.

» Quelle fut la conséquence de ce singulier arrangement qui éleva au pouvoir une si grande majorité de ses ennemis? C'est que la confusion fut telle que ses principes ne purent avoir d'effet ou d'influence dans les affaires. S'il était pris d'un accès de goutte (maladie qui était héréditaire dans sa famille), ou que toute autre cause l'arrachât au soin des affaires, des principes diamétralement opposés étaient sûrs de prévaloir : quand il eut exécuté son plan, il ne lui restait pas un pouce de terrain; quand il eut accompli son projet d'administration, il n'était plus ministre.

» Sa face ne fut pas plutôt couverte du linceul que tout son système devint un vaisseau sans boussole, sur une mer blanche de courroux. Ses amis particuliers qui étaient répandus dans les différents départements du ministère, avaient toujours eu une confiance en lui qui était justifiée par ses talents extraordinaires, et ils n'avaient jamais songé à agir ou à penser par eux-mêmes. Privés de leur étoile polaire, ils devinrent le jouet des flots, la proie de la tempête, et furent facilement poussés dans le premier port qui s'offrit à eux; et comme ceux qui dirigeaient le vaisseau de l'État, conjointement avec eux, étaient le plus directement opposés à ses opinions, à ses mesures, et à son caractère, aussi bien que les plus puissants et les plus artificieux de l'équipage, ils n'eurent pas de peine à obtenir assez d'ascendant sur l'inexpérience et la timidité de ses amis pour détourner complétement le vaisseau de sa direction, comme pour l'insulter et le trahir; longtemps même avant que la première session de son administration fût terminée, lorsque toutes les transactions publiques se faisaient en son nom et avec beaucoup d'appareil, ils n'eurent pas honte de déclarer, par un acte authentique, qu'il était aussi juste qu'expédient de lever un revenu sur l'Amérique. Avant même que l'orbe de son astre radieux fût entièrement couché, et tandis que l'horizon occi-

dental était tout resplendissant de sa gloire au déclin, au point des cieux opposés, s'élevait en ligne oblique, un autre astre (Townshend) qui présenta officiellement le fatal projet, l'acte qui imposait un revenu sur l'Amérique. »

Un poëte gracieux a remarqué d'un écrivain avec les productions duquel le génie analogue de Burke doit avoir été familier, qu'il ne paraissait jamais quitter l'étude, qu'il n'allait jamais méditer dans les champs sur le déclin du jour, et que la beauté sans voile ne lui était jamais apparue dans ses méditations solitaires. L'orateur anglais n'a pas échappé au même reproche. Mais ce reproche est sensé, à peu près comme la critique de ceux qui blâment Michel-Ange de n'avoir pas la mollesse du Corrége ; qui ne sauraient sentir la richesse fleurie de Rubens, parce qu'elle offense la chaste simplicité de Raphaël ; ou qui s'attendent à trouver les grâces aux mille attraits d'Horace dans la grandeur altière et sourcilleuse d'Eschyle. L'élément de l'émagination de Burke était la grandeur, mais il savait se mouvoir aussi dans la sphère plus tempérée de la grâce. Plusieurs exemples l'ont prouvé à ceux qui ont parcouru ses ouvrages. Il suffira de citer ici son élégant portrait de sir Josué Reynolds, qu'on a souvent comparé à l'éloge de Parrhasius, par Périclès. C'est, dit un des ennemis politiques de Burke, un aussi beau portrait que sir Josué en ait jamais peint ; et quand tous les tableaux de ce peintre seraient détruits, ajoute un autre critique, il serait toujours assuré de vivre dans les portraits de Burke et de Goldsmith. Voici celui qu'a tracé le premier de ces deux écrivains :

« La maladie de sir Josué Reynolds fut longue, mais il la supporta avec courage et avec résignation, sans éprouver le moindre accès d'irritation, sans proférer une seule plainte, conformément à la conduite paisible et tranquille de toute sa vie. Il s'aperçut, dès les premières atteintes du mal, de sa fin prochaine, et il la contempla avec le calme et le sang-froid que pouvaient donner seules l'innocence, l'utilité et l'intégrité de sa vie, jointes à une soumission entière à la volonté de la Providence. Il eut dans ces derniers moments toutes les consolations qu'on peut attendre de la tendresse et de l'affection d'une famille qu'il s'était attachée par des bienfaits pendant toute son existence.

» Sir Josué Reynolds fut, à plusieurs égards, un des plus notables personnages de son temps. Il fut le premier qui ajouta la gloire des

beaux-arts à tous les autres genres de gloire dont sa patrie était en possession. Dans le goût, dans la grâce, dans la facilité, dans l'invention, aussi bien que dans la richesse et l'harmonie du coloris, il égala les grands maîtres des plus beaux siècles. Dans le portrait, il alla plus loin qu'eux ; car il communiqua à ce genre, que les peintres anglais ont le plus cultivé depuis, une variété, une imagination et une dignité empruntées aux plus hautes branches de l'art, mais qu'on n'avait pas su jusque-là appliquer à la peinture de la nature individuelle. Ses portraits rappellent l'invention de l'histoire et l'aménité du paysage. Cependant, on ne saurait dire que le portrait fut pour lui une plate-forme où il se trouva élevé au-dessus de lui-même : au contraire, il y descendit d'une sphère supérieure. Ses tableaux illustrent ses leçons, et ses leçons paraissent avoir été inspirées par ses tableaux.

» Dans l'affluence d'une haute renommée, qui avait passé à l'étranger, admiré des grands hommes de son art, et des savants de toute espèce, courtisé par la noblesse du royaume et caressé par les princes, sa modestie et son humilité naturelles ne l'abandonnèrent jamais, et la malignité la plus envieuse n'aurait pas découvert le moindre degré d'arrogance ou de présomption dans sa conduite ou dans sa conversation.

» Ses talents étaient de tout genre : il en dut le germe vigoureux à la nature, et il les développa par l'art. Ses vertus sociales dans tous les rapports de la vie, le rendirent le centre d'une foule de réunions qui vont être dissoutes par sa mort. Il avait trop de mérite pour ne pas exciter la jalousie, et trop d'innocence pour provoquer l'inimitié. La perte d'aucun homme contemporain ne saurait exciter une douleur plus générale et plus juste. »

Le caractère de John Howard, le grand philanthrope, qui, suivant l'exemple du Christ, consacra sa vie tout entière à la bienfaisance, n'est pas moins bien écrit, et il mérite encore plus d'être imité.

« Je ne saurais nommer cet homme extraordinaire sans remarquer combien ses travaux et ses écrits ont contribué à ouvrir le cœur et les yeux de ses semblables. Il a visité toute l'Europe, et l'a visitée, non pour contempler la magnificence des palais ou la majesté des temples ; non pour mesurer à l'équerre les restes de la grandeur antique ou les comparer avec les monuments des arts modernes ; non pour rassembler des médailles ou pour acheter des manuscrits, mais pour

entrer dans les prisons, pour descendre dans les cachots, pour plonger dans les demeures de la souffrance, et braver l'infection des hôpitaux ; enfin pour prendre toutes les dimensions de la misère humaine, et comparer les afflictions de notre espèce dans toutes les contrées de la chrétienté. Son plan était original, et il fut aussi plein de génie que d'humanité. Ce fut un voyage de découverte, une circumnavigation de charité. Déjà les résultats de ses travaux se sont plus ou moins fait sentir dans tous les pays de l'Europe, et il jouit de la plus douce récompense en voyant ses désirs pleinement accomplis dans sa patrie. Il recevra la récompense de ceux qui visitent les prisonniers ; et il a tellement épuisé cette branche de la charité chrétienne, qu'il reste peu de gloire à obtenir dans la même carrière. »

Si Burke crayonnait si bien le caractère des particuliers, il n'excellait pas moins à tracer celui des nations.

La description de la dégénération d'Athènes est un de ces tableaux qui suffiraient pour donner une haute idée de l'imagination pittoresque de Burke. Pour exalter ce morceau d'un seul trait, je ne crois pas que jamais Salluste et Tacite aient peint la corruption de Rome avec autant de force, avec des couleurs plus frappantes, mieux fondues et mieux graduées ; le voici :

« Les Athéniens se précipitèrent tout à coup dans les plus énormes excès. Le peuple effréné donna tête baissée dans la dissipation, le luxe et la mollesse. Il renonça au travail de ses mains pour ne subsister qu'aux dépens de l'État. Il perdit tout sentiment d'honneur et de salut commun, et ne voulut plus entendre parler de conseils qui tendaient à la réforme. Ce fut alors que la vérité devint offensante aux yeux des principaux de la république, et presque un crime capital pour les orateurs qui avaient encore le courage de la proclamer. Ceux-ci ne montèrent bientôt plus à la tribune que pour achever de corrompre le peuple par les plus grossières adulations. Ces orateurs eux-mêmes furent gagés ou corrompus par les princes étrangers d'intérêts opposés ; outre les factions intestines, Athènes renferma dans son sein des partis, et des partis avoués pour les Perses, pour les Spartiates et pour les Macédoniens, partis qui étaient tous appuyés par un ou plusieurs démagogues pensionnés et salariés des cours, en récompense de ce service impie. Le peuple, mort à tout sentiment de vertu ou d'intérêt public, et enivré par la flatterie des orateurs, vils courtisans du despotisme au sein d'une république, et dégradés

par tous les genres de bassesse qui caractérisent les parasites de la grandeur; le peuple, dis-je, tomba dans un tel accès de folie, qu'il décréta la peine de mort contre quiconque proposerait d'appliquer les sommes immenses, consumées dans les jeux publics aux plus grands et aux plus pressants besoins de l'État. Quand on voit le peuple de cette fameuse république, bannir ou mettre à mort ses plus illustres et ses plus vertueux concitoyens; dissiper les fonds du trésor public en extravagances inouïes, consumer son temps au théâtre, ou en face des histrions, des danseurs, des joueurs de flûte et des bouffons de toute espèce, ne se représente-t-on pas tout un peuple de Nérons? n'est-on pas frappé d'un étonnement mêlé d'horreur, en voyant non pas un homme, mais une ville entière enivrée d'orgueil et de puissance, se précipiter dans un abîme de débauches et d'extravagances inouïes?

» Toute l'histoire de cette fameuse république n'est qu'un tissu de témérités, d'injustices, de violences, de tyrannies, et, certes, de tous les crimes imaginables. Voilà la ville des sages, où un ministre d'État ne pouvait exercer ses fonctions; le peuple guerrier, au milieu duquel un général n'osait ni gagner ni perdre une bataille; la nation savante où le philosophe n'osait professer ouvertement ses opinions: voilà la république qui bannit Thémistocle, affama Aristide, exila Miltiade, chassa Anaxagore et empoisonna Socrate! Voilà la ville qui changeait son gouvernement à chaque quartier de la lune; voilà la ville aux conspirations éternelles, aux révolutions journalières, et aux changements sans fin! Un ancien philosophe a bien eu raison de dire qu'une république n'est pas une espèce de gouvernement, mais un répertoire de gouvernements de toute espèce depuis le plus médiocre jusqu'au plus pitoyable. En effet, comme les changements sont perpétuels et qu'une forme s'élève sans cesse sur une autre forme qui tombe, on y est en butte à toutes les violences et à toutes les agitations qui précèdent l'affermissement des États, aussi bien qu'à toutes les faiblesses et à tous les épuisements qui annoncent leur destruction complète. »

Outre la beauté et la vivacité du petit tableau suivant, le fond doit en être intéressant pour les Français, et c'est pour cela qu'il trouvera place ici :

» Il y a maintenant seize ou dix-sept ans que je vis la reine de France, alors dauphine, à Versailles; et, certes, jamais astre plus

radieux ne brilla sur ce globe qu'elle semblait toucher à peine. Je la vis alors, apparaissant à l'horizon, et s'élevant pour décorer la sphère où elle venait d'entrer : elle rayonnait comme l'astre du matin, pleine de vie, de splendeur et d'allégresse.

» Oh! quelle révolution ! oh ! quel cœur d'airain il faudrait avoir, pour contempler sans émotion une pareille exaltation suivie d'une pareille chute!

» Qui eût dit, lorsqu'elle joignait les titres à la vénération aux titres à un amour plein d'enthousiasme et de respect, qu'elle devait se munir d'antidote contre le malheur? Qui eût dit qu'elle allait être exposée à tous les outrages du sort au sein de la nation des paladins et des chevaliers; au sein de la terre classique de l'honneur et du sentiment? Je m'imaginais voir dix mille glaives étincelants sortir de leur fourreau pour la venger du moindre regard qui la menacerait d'un affront. Mais les beaux temps de la chevalerie ne sont plus, ceux des sophistes, des économistes et des spéculateurs en ont pris la place, et la gloire de l'Europe est éteinte pour jamais : jamais on ne reverra cette généreuse loyauté envers le rang et le sexe, cette fière soumission, cette obéissance digne, cette subordination de cœur, qui entretenait même dans la servitude l'esprit d'une liberté exaltée. La généreuse sauvegarde de la vie, la prompte défense des nations, la source des nobles sentiments, la mère des entreprises héroïques n'est plus! elle n'est plus cette délicatesse de principe, cette quintessence d'honneur qui ressentait une tache comme une blessure; qui inspirait le courage, tandis qu'elle tempérait la férocité; qui ennoblissait tout ce qu'elle touchait, et au souffle de laquelle le vice même perdait la moitié de son horreur, en se dépouillant de toute sa grossièreté. »

Dans le même ouvrage, *Réflexions sur la révolution française*, Burke dit :

« Les peuples ne sauraient trop entendre ces mots, et les sages assez les répéter, jusqu'à ce qu'ils soient gravés dans leur mémoire avec la sanction d'une maxime et la popularité d'un proverbe : que l'innovation n'est pas la réforme. Les révolutionnaires français se plaignaient de tout et voulurent tout réformer : ils n'ont pas laissé debout une seule institution civile ou politique. Les conséquences se voient, non pas dans les réflexions incertaines de l'histoire, ou dans les prédictions de l'astrologie : elles sont devant nous, autour de nous, sur nos têtes; elles ébranlent la sécurité publique, troublent nos

jouissances journalières, coupent dans sa crue la généreuse séve de la jeunesse, et détruisent le repos même de la vieillesse penchée sur la tombe ; elles interceptent nos voyages, nous infestent à la ville et nous poursuivent jusqu'à la campagne : nos affaires en sont interrompues, notre repos troublé, nos plaisirs affadis, nos études empoisonnées et perverties, nos connaissances rendues pires que l'ignorance, et voilà les fruits énormes des abominables innovations ! Les révolutionnaires français naquirent de l'accouplement de l'enfer et de la nuit, ou de l'anarchie et du chaos, qui seuls peuvent avoir produit ces monstres ; monstres qui, comme autant de coucous, vont pondre et déposer leurs œufs bâtards dans le nid de tous les États voisins. Ces harpies obscènes se parent de je ne sais quels attributs divins, et ne sont au fond que de rapaces oiseaux de proie, qui frappent leurs ailes, font entendre leurs cris lugubres, fondent sur nos tables, et ne nous laissent rien qui ne soit gâté par le souffle impur de leur haleine empestée. »

Passons maintenant à un morceau d'un autre genre; aux lamentations de Burke sur son fils :

« S'il avait plu à Dieu de me laisser revivre dans une suite de descendants, j'aurais été, dans ma médiocrité, une sorte de fondateur dans ma famille ; j'aurais laissé un fils qui, sous tous les points de vue où l'on peut considérer le mérite personnel, en fait de connaissances scientifiques et littéraires, en goût, en génie, en honneur, en générosité, en humanité, en fait de sentiments nobles et d'actes libéraux de toute espèce, ne se serait pas montré inférieur au duc de Bedford ou à aucun rejeton de la souche qu'il représente. Sa grâce aurait bientôt manqué de raison plausible pour me reprocher l'avancement d'honneur qui aurait appartenu aux miens plutôt qu'à moi. Mon fils n'aurait pas été longtemps sans remplir les conditions qu'il me dénie, et sans lui offrir de se mesurer avec lui en toute proportion. Il n'aurait pas été obligé de recourir indignement au réservoir stagnant de mon mérite personnel, ou de celui d'aucun de ses ancêtres. La nature lui aurait donné des ailes pour prendre son vol de lui-même et pour s'élever à toute la hauteur des grandes actions. Chaque jour de sa vie, il aurait racheté les faveurs et les bienfaits de la couronne, et dix fois plus, si dix fois plus il avait reçu. Il se serait rendu la créature du peuple et n'aurait éprouvé de jouissance ou goûté de plaisir que dans l'accomplissement de ses devoirs de citoyen. Dans des temps

comme ceux-ci, la perte d'un grand homme ne se répare pas si facilement.

» Mais la Providence, dont la puissance est irrésistible autant que ses voies sont inexplicables, en a usé autrement et sans doute pour le mieux, quoique ma douleur puisse me suggérer. La tempête a passé sur ma tête, et je suis abattu comme ces vieux chênes dont les ouragans jonchent quelquefois la terre autour de nous. Je suis dépouillé de tous mes honneurs, renversé par terre et brisé à la racine. Encore dans l'étourdissement du coup qui m'a frappé, je reconnais de bonne foi la justice divine et je m'y soumets; mais tandis que je m'humilie ainsi sous la main de Dieu, il n'est pas défendu, que je sache, de repousser les attaques des sycophantes et les traits des calomniateurs. La patience de Job est devenue proverbiale. Après quelques moments d'efforts convulsifs, suivis de l'explosion irrésistible de l'emportement de notre nature, il se soumit et se repentit, le front dans la poussière, mais je ne trouve nulle part qu'on l'ait blâmé de cette fière récrimination chargée de fiel et d'acrimonie, qu'il rétorqua contre ses voisins dénaturés, espions sataniques et consolateurs à contre-temps, qui allaient le visiter sur son fumier pour lui lire des dissertations morales sur sa misère. Je suis seul et je n'ai personne pour aller rencontrer mes ennemis sur le terrain; mais je les attendrai de pied ferme et je boirai jusqu'à la lie l'amertume de la coupe du monde, au mépris de ses flatteries et de ses promesses. Je me tromperais étrangement, milords, si, dans ce temps d'épreuves et d'afflictions, je donnais une mesure de mauvais froment pour toutes ses gloires et tous ses honneurs. Ce sont là des essences et des parfums dont l'odeur peut flatter ceux qui sont en joie; mais toutes ces illusions s'évanouissent devant le malheur, et nous perdons le sentiment de tout dans l'adversité et les peines du cœur. C'est là un instinct, et quand cet instinct est gouverné par la raison, il ne s'égare jamais. Au reste, je vis dans un ordre de choses renversé; ceux qui devaient me survivre ont passé avant moi. Ceux qui devaient me servir de postérité sont au rang de mes ancêtres, et je dois au sang le plus cher qui puisse émaner du cœur, cet acte de piété que j'en devais attendre; je dois, de plus, montrer que mon fils n'était pas descendu, comme le duc de Bedford, d'un père indigne et dénaturé. »

On ne rencontre pas dans les écrits de Burke cette ironie fine et délicate de laquelle Canning se plaisait à poursuivre un ennemi. Il

pique rarement avec la malignité concentrée de Junius, et rarement il inflige les blessures avec la malignité folâtre d'Horace. Son fiel a l'air sombre de Ben-Johnson, et sa récrimination l'aspect superbe et sourcilleux de Milton dans ses combats avec Salmasius. Mais s'il n'excellait pas à bander l'arc de l'épigrammatiste, il maniait aussi bien l'épée tranchante de la satire que Juvénal. Avec quelle virulence, quelle indignation et quelle acrimonie d'humeur venimeuse il poursuit encore son grand ennemi, le même duc de Bedford !

« Je ne sais pas bien comment cela se fait, mais il paraît que sa grâce tomba dans une sorte d'assoupissement pendant qu'elle couvait le germe de ses censures à mon égard. Si Homère sommeille parfois, le duc de Bedford peut bien rêver ; et comme ses songes, même ses songes d'or, sont généralement des pièces de rapport mal jointes et des rapprochements incongrus, sa grâce a parfaitement exprimé le reproche qu'elle me gardait ; mais, chose étrange ! elle est allée chercher le fond du sujet dans les bienfaits du trône à l'égard de sa famille. Voilà l'étoffe dont ses songes sont doublés. Au reste, sa grâce a parfaitement raison dans cette manière d'accoupler les choses. Les faveurs royales envers la maison de Russell furent si énormes qu'elles ne font pas seulement ombrage à l'économie politique, mais font chanceler la crédulité de l'homme. Le duc de Bedford est le Léviathan des créatures de la couronne. Son volume énorme est bien capable de faire perdre l'équilibre à ses sens, et c'est aussi ce qui le justifie tandis qu'il se roule et se vautre dans l'océan des bontés royales. Mais tout volumineux qu'il est, et tout occupant plusieurs perches carrées comme il fait, il n'en est pas moins une créature. Ses côtes, ses os de baleine, ses vessies, ses branchies à travers lesquelles il fait jaillir un torrent de saumure contre son origine et me couvre d'éclaboussure marine ; tout en lui et autour de lui vient du trône. Est-ce à lui à dénigrer ou à révoquer en doute la dispensation des faveurs royales ? »

Enfin on a souvent admiré, dans le passage suivant, la manière dont Burke explique l'essence et le mécanisme de la constitution anglaise :

« Grâce à notre constitution, qui opère sur le plan de la nature, nous recevons et nous transmettons nos lois et nos priviléges, comme nous recevons et nous transmettons notre vie et notre héritage. Les institutions civiles, les biens de la fortune et les dons de la Providence

nous sont transmis et nous les transmettons aux autres de la même manière. Notre système politique se trouve dans une exacte correspondance avec le système du monde, et son mode est le mode d'existence assigné à tout corps permanent, composé de parties périssables. En effet, la sagesse éternelle, qui préside à la beauté et à l'harmonie des lois de l'univers, a voulu que les mondes se mussent perpétuellement dans le cercle de la décadence et de la chute, de la régénération et de l'avancement, sans cesser d'être dans une condition inaltérable, et sans jamais cesser d'être affectés de la vieillesse ou de l'enfance ou de la maturité. De même, dans les changements que nous faisons dans nos lois, ce que nous perfectionnons n'a jamais le défaut de l'innovation, et ce que nous conservons n'a jamais le défaut d'avoir vieilli. En adhérant aux principes de nos ancêtres, nous sommes moins guidés par un esprit de superstition gothique que conduits par un esprit d'analogie philosophique. En adoptant la constitution de nos pères, nous avons donné l'image des liens du sang à la forme de notre gouvernement ; et nous chérissons et révérons nos lois, comme nous aimons et chérissons nos propriétés, nos foyers, nos sépulcres et nos autels. »

Il est peut-être temps de terminer ce chapitre, mais auparavant il faut remarquer que la transition de Burke à Fox et à Chatham est comme de la poésie à la prose, des charmes de l'imagination aux sévères réalités de la vie. Si Chatham est le Crabbe de l'éloquence anglaise, Burke en est le Spencer. L'un est un arithméticien, l'autre un géomètre transcendant. Cependant comme les écrits de Burke nous offrent les types de l'excellence la plus variée, il est vrai de dire qu'il descend de Virgile à Cocker, de la poésie épique à la règle de trois.

Il serait curieux de rassembler les témoignages des plus célèbres littérateurs anglais en faveur de ce grand homme. Quelques-uns ont dit que Cicéron aurait défini son éloquence : *Copia loquens sapientia.* Johnson a dit « qu'il était impossible de converser cinq minutes avec lui sur le parapet d'un pont, ou sous un abri pendant une ondée, sans s'apercevoir qu'on conversait avec un oracle de la sagesse. » Sir Robert Peel le regarde comme le plus grand homme d'État philosophe de son siècle. Quelques-uns ont cru trouver un emblème de son génie dans « le torrent retentissant de Pindare ; » d'autres ont comparé ses compositions aux divines spéculations de Platon, et « aux altières déclama-

tions d'Eschyle qui escaladait les cieux avec ses Titans. » Le docteur Parr a dit de Warburton, qu'il brillait aux yeux de ses lecteurs de tout l'éclat d'un météore, et de son ami Hurd, qu'il répandait autour d'eux « les clartés d'une torche sacrée : » on a dit aussi que « le génie de Burke réfléchissait l'embrasement d'une comète ; » qu'il confondait ses ennemis par l'appareil de son imagination ou les terrifiait par la hauteur de son intelligence.

D'après tout ce que nous venons de voir, nul doute que Burke fut le premier homme de son siècle, non-seulement dans l'éloquence pompeuse, mais pour le génie, la pénétration et l'investigation profonde des sujets généraux. Il argumentait principalement à l'aide d'une induction qui embrassait l'histoire universelle du genre humain. Jamais les oracles de la politique ne furent proférés avec plus de majesté dans le sanctuaire du parlement. Burke avait vu la gloire déclinante de Chatham, et il descendit lui-même dans l'arène le front rayonnant de lumières. Sa première harangue à la chambre des communes obtint les applaudissements de ce grand homme, et peut-être que jamais un pareil feu ne s'échappera des lèvres des orateurs futurs. Jamais Démosthène ou Cicéron n'ont produit d'effets semblables à ceux attribués à Burke ; s'il est vrai que Mme Siddons s'évanouit en entendant son effroyable dénonciation de l'inhumanité de Hastings, et s'il est vrai qu'il arracha un profond cri de détresse à Townshends, en déclamant contre les taxes imposées à l'Amérique. Qu'on nous permette aussi de dire de lui ce que Cicéron disait de Démosthène : *Recordorme longè omnibus unum anteferre Demosthenem :*

His saltem accumulem donis et fungar inani munere.

CHAPITRE VII.

JUNIUS.

I.

CARACTÈRE DE L'ÉLOQUENCE DE JUNIUS.

Si Junius osa prédire l'immortalité à ses lettres, ce fut moins par un sentiment de vanité que par une juste appréciation de leur mérite et de l'importance des sujets qu'il traite. En effet, le fond de ses compositions, les temps qu'elles embrassent, les talents qu'elles décèlent, aussi bien que l'impression qu'elles firent sur le public, la popularité qui les accueillit à leur naissance, et enfin le triomphe de la plupart des principes qu'elles proclament, tout concourut également à leur assurer un passe-port pour la postérité.

Ces lettres n'embrassent qu'une période d'environ cinq ans, comprise entre le milieu de 1767 et celui de 1772; et, depuis l'origine de la monarchie anglaise jusqu'à nos jours, son histoire n'offre point d'époque qui demandât aussi péremptoirement l'aide d'une plume sévère et tranchante comme celle de Junius. Les tempêtes qui, depuis cinquante ans, ont ébranlé le monde politique, ont embrassé un plus grand cercle dans leur action dévastatrice ; mais c'est principalement en dehors de l'Angleterre qu'ont pesé leurs fureurs. Les constitutions des autres pays ont été balayées par le tourbillon, mais la constitution de la patrie de Junius a toujours plané au-dessus des orages, comme les pyramides d'Égypte, et défié la violence des ouragans qui frémissaient tout autour. Cependant, il faut avouer que cet admirable édifice fut sapé jusque dans ses fondements pendant la pé-

riode des lettres de Junius; une succession de ministres malheureux et corrompus; une suite de parlements faibles et obséquieux, et une magistrature pusillanime et asservie aux mesures impolitiques du gouvernement, tendirent fatalement à confondre les trois pouvoirs de l'État, à compromettre les intérêts de la couronne, à détruire le bonheur du peuple, et enfin à exciter une discorde générale au dedans, aussi bien qu'un mépris universel au dehors. C'est pour cela que la France, humiliée comme elle l'avait été par ses pertes, ne balança pas à s'emparer de la Corse, au mépris ouvert des remontrances du ministère anglais, et que l'Espagne refusa fièrement de payer la rançon qu'elle avait promise pour la capitale des îles Philippines. Ces deux puissances, qui voyaient la faiblesse et la distraction du cabinet anglais, crurent à bon droit qu'elles n'avaient rien à craindre des suites d'une nouvelle guerre.

Avec un peu d'adresse et de prudence, on aurait pu apaiser les colonies américaines; mais elles furent excitées à la rébellion par la violence impolitique du ministre même qu'on avait créé pour examiner les causes de mécontentement, et donner satisfaction aux griefs qu'on articulait. Quant aux affaires de l'intérieur, on sait qu'au lieu de tourner leurs coups contre l'ennemi commun, les ministres s'épuisèrent contre l'obscure individualité de Wilkes. Si ce factieux démagogue attira si profondément l'attention publique, et s'il obtint une popularité que les plus heureux candidats de la renommée atteignent rarement, il est certain qu'il la dut à l'opposition téméraire du cabinet et à sa violation flagrante des principes les plus sacrés de la constitution, violation qui finit par lui attirer la haine de la nation et lui faire craindre une guerre civile.

Ce fut à cette époque et dans ces circonstances, que les célèbres lettres de Junius firent successivement leur apparition dans le *Public Advertiser*, journal qui était alors le plus en vogue. La beauté classique du langage de l'auteur, la force et le trait de ses arguments; l'âcre sévérité de ses reproches, les lumières étendues qu'il décèle; son ton intrépide et décisif; et, par-dessus tout, son attachement stoïque et inébranlable aux principes de la constitution, lui acquirent, avec une promptitude incroyable, une célébrité que ne posséda jamais série de lettres semblables. Mais ce qui est d'une tout autre importance, c'est que Junius jeta une plus vive lumière sur les droits constitutionnels du peuple anglais qu'on n'avait jamais fait jusque-là, et

l'anima d'un esprit et d'une détermination invincible pour maintenir leur inviolabilité. Caché sous le nuage épais d'un nom fictif, l'auteur vit avec une satisfaction secrète la vaste influence de ses diatribes; toutefois, il ne vit pas sans appréhension les démarches que le gouvernement faisait pour le découvrir sous son déguisement. Il vit le peuple l'élever jusqu'aux cieux, tandis que la cour le chargeait d'imprécations, et que les ministres tremblaient sous les coups de sa main invisible.

Parmi les critiques qui ont analysé le style des compositions de Junius, quelques-uns ont cru que les particularités de sa diction impliquaient une origine irlandaise; mais, pour montrer le peu de confiance qu'il faut avoir dans ces assertions, d'autres ont prouvé qu'il ne pouvait être ni Irlandais ni Écossais, et qu'il ne pouvait pas même avoir étudié dans les universités de ces deux pays. Le fait est que si les lettres de Junius contiennent des particularités dans la diction, ce sont les particularités qui se rencontrent dans tous les écrivains originaux, doués d'une âme forte, mais qui n'indiquent pas une extraction étrangère, et ne tiennent à aucun dialecte provincial.

Les traits distinctifs du style de Junius sont l'ardeur, la verve, la clarté, la correction classique, une concision sentencieuse et épigrammatique, des ornements choisis et piquants; une invective pleine d'amertume, des interrogations fréquentes, une récrimination amère et pleine d'antithèses, un dédain superbe et ironique des forces de ses adversaires, des allusions fines et malignes qui se font toujours sentir, quoique souvent forcées, et sans autre fondement que la rumeur populaire, enfin des comparaisons brillantes et des citations irrésistibles par la justesse de leur application. Dans ses comparaisons, Junius n'est qu'une fois ou deux trop abstrait; mais, dans la construction grammaticale, il est le plus souvent incorrect. Au reste il faut peut-être moins attribuer les fautes de ce dernier genre à l'inexactitude ou à une conception peu judicieuse de l'auteur, qu'à la difficulté où il se trouva de corriger l'impression de ses lettres, et aux circonstances qui les virent naître. Quant aux copies subreptices, il se plaint de leurs erreurs sans nombre; et, quoique l'édition avouée contienne bien moins de fautes et qu'elle ait souvent reçu son approbation, ce serait trop dire que d'affirmer qu'elle est correcte.

Mais si la construction n'est pas toujours grammaticale, et si l'imprimeur s'est rendu coupable de quelques fautes, le fin tissu du style,

la marche du raisonnement, les images hardies et fières, autant que le ton de réprimande épigrammatique qui règne dans toutes ces lettres, décèlent le travail et l'étude. Outre, dis-je, que ces formes superbes de composition portent en elles-mêmes les marques non équivoques d'une révision soignée, l'auteur a mieux aimé plusieurs fois se vanter du soin qu'il apportait à écrire, que de dissimuler son travail.

Nous citerons ici le témoignage d'un critique contemporain de Junius. Il paraît avoir apprécié ses talents sous une influence hostile; mais il avait parfaitement étudié l'auteur.

« L'admiration, dit-il, qu'on prodigue chaque jour à cet écrivain, prouve combien les hommes se laissent plus facilement gouverner par l'imagination que par le jugement, et combien une invention fertile, un langage emphatique, et de ronflantes périodes, agissent avec plus de force sur l'esprit, que les simples conséquences d'un raisonnement sobre, ou la calme évidence des faits. Car les talents de Junius ne se montrèrent jamais dans la démonstration. Rapide, violent, impétueux, il affirme sans raison et décide sans preuve ; comme s'il craignait que la méthode de l'induction logique ne l'interrompît dans son cours et ne le retardât dans sa carrière. Mais quoiqu'il s'avance à pas de géant, ses pas sont toujours mesurés. Ses expressions sont choisies avec le plus grand soin, et ses périodes terminées par les cadences les plus nombreuses. C'est ainsi qu'il nous captive par sa confiance, nous séduit par le tour de ses pensées et nous entraîne par la force de son langage. Il nous persuade, parce qu'il nous agite et nous convainc, parce qu'il nous flatte : on ne lui refuse jamais son assentiment, quoiqu'on sache à peine à quelle force ou à quelle influence on cède. »

Les lettres de Junius les plus soignées paraissent être sa lettre au roi et sa lettre à lord Mansfield, sur la *loi du cautionnement.* Ses lettres au duc de Grafton sont peut-être les plus mordantes; mais une des meilleures et des plus utiles, c'est celle qui est adressée au rédacteur du *Public Advertiser*, sur les moyens à prendre pour réunir dans une cause commune les sectes discordantes d'une grande nation.

On ne poursuivra pas plus loin la critique des lettres de Junius : ce serait faire outrage au jugement du public. En général, soit qu'on regarde ces lettres comme des compositions élégantes et classiques, ou comme des échantillons d'une éloquence véhémente et populaire, elles méritent bien la réputation qu'elles ont acquise ; et, après avoir été citées avec admiration, comme elles l'ont été d'aussi bons juges et

d'aussi grands littérateurs que Burke et lord Eldon ; après avoir reçu les éloges de Johnson, et avoir été classées, par l'auteur des *Poursuites* de la littérature, au même rang parmi les écrivains anglais, que Tite-Live et Tacite parmi les classiques latins, on peut affirmer sans crainte qu'elles vivront aussi longtemps que la langue que parlait leur auteur.

« Mais après tout, quel était donc, dit Burke, ce redoutable Junius qui brisa impunément les toiles d'araignée de la loi? qui ravagea le terrain de la politique, comme le sanglier d'Érimanthe ravagea autrefois les lieux qui se trouvaient sur son passage? qui n'avait pas plutôt blessé un des politiques du temps, qu'il étendait l'autre mort à ses pieds? qui, non content d'avoir affligé la majesté royale d'un coup de défenses, porta les mêmes coups aux deux chambres du parlement? qui abattit les myrmidons de la cour en passant, et se fit un jeu de mettre en défaut tous les veneurs de l'autorité et du ministère? enfin, qui se vautra dans tout ce que le roi, les lords et les communes croyaient avoir de plus sacré? Quel était donc cet impitoyable archer qui lança des flèches si cuisantes du fond de sa retraite impénétrable? On s'est fait cette question depuis l'apparition des lettres dont il s'agit; mais la réponse? c'est un mystère. Le véritable auteur de ces productions? *Stat nominis umbra !* »

Il y a une foule de personnes à qui l'on a attribué l'honneur d'avoir écrit les lettres de Junius, et ce sont : Charles Lloyd, John Roberts, Samuel Dyer, W. Gérard, H. Hamilton, Ed. Burke, l'évêque Butler, Philip Rosenhagen, Charles Lee, John Wilkes, Macauley, Boyd, Dunning, Flood, lord Sackville, et surtout sir Philip Francis.

Il nous reste à faire connaître l'éloquence de Junius par des exemples. Les morceaux suivants prouveront que cet écrivain savait, comme les anciens sacrificateurs, immoler ses victimes en les couronnant de fleurs : jamais on ne leur a porté le coup de grâce avec plus d'art. Nous commencerons par le portrait du duc de Bedford, un des plus courts, mais un des mieux frappés.

II.

EXTRAITS DES LETTRES DE JUNIUS.

Portrait du duc de Bedford.

Le duc de Bedford est, certes, un personnage considérable. Le plus

haut rang, la plus éclatante fortune et un nom glorieux jusqu'à ce qu'il fût à lui, suffisaient pour l'illustrer avec moins de talents qu'il n'en avait. L'usage qu'il fit de tous ces avantages aurait pu être plus honorable pour lui, mais jamais plus instructif pour ses semblables. L'éminence de son rang le mit au-dessus du devoir. La route qui conduit aux honneurs était ouverte devant lui : il ne pouvait pas la perdre par mégarde, et il ne fut pas tenté de s'en éloigner par dessein.

Un indépendant, un vertueux duc de Bedford, n'aurait jamais prostitué sa dignité au parlement, en montrant une violence indécente, tour à tour à opprimer et à défendre un ministre : il n'aurait pas tantôt poursuivi avec rancune, et tantôt encensé avec bassesse le favori de son souverain. Il aurait pu se laisser égarer dans sa jeunesse, mais, pendant le cours d'une longue vie, il n'aurait pas invariablement choisi ses amis parmi les plus dissolus des hommes. Son honneur lui aurait défendu de rechercher les plaisirs et la conversation des piqueurs, des brelandiers, des sycophantes ou des bouffons. Il ne se serait jamais exposé, et encore moins soumis, à l'humiliante nécessité d'épouser les intérêts et les intrigues de ses créatures ; de fomenter leurs vices et d'entretenir leurs débauches aux dépens de sa patrie. S'il eût eu assez d'ignorance, il n'aurait pas montré assez de mépris des bienséances pour avouer en pleine cour de justice, l'achat et la vente d'un bourg. Si c'eût été la volonté de Dieu de l'affliger d'un malheur domestique, il se serait soumis à ce coup avec douleur, mais sans indignité, et il n'aurait pas couru se consoler de la perte d'un fils unique, dans le misérable soin de briguer un poste à la cour, ou dans l'occupation plus vile encore de cabaler au conseil de la compagnie des Indes.

L'histoire de sa grâce prit un nouveau caractère d'importance, au temps fameux où il fut député à la cour de Versailles. C'était un noble emploi, et il fut rempli dans le même esprit qu'il fut confié. Ses patrons avaient besoin d'un ambassadeur qui se soumît à faire des concessions ; il leur fallait un homme qui eût peu de respect pour sa dignité, peu d'égard pour les intérêts de sa patrie, et ils le trouvèrent au premier rang de la noblesse.

Lettre à lord North.

Milord, les services de Luttrell furent le principal soutien et le principal ornement de l'administration du duc de Grafton : l'honneur

de les récompenser était réservé à votre seigneurie. Il paraît que sa grâce avait contracté une obligation qu'il eut honte de reconnaître et qu'il ne put acquitter. Vous, milord, vous n'avez pas eu de scrupules. Vous avez accepté la succession avec toutes les charges, et vous avez payé le legs à Luttrell, au hasard de ruiner l'État.

Quand ce personnage imberbe se déclara le champion du gouvernement, le monde ne songeait qu'aux honneurs et aux récompenses dignes d'un jeune homme de son rang et de sa fortune, qui se soumettait à marquer son entrée dans le monde par le mépris et la haine de son pays. Son noble père n'aurait pas été plus pressé! Quitter son siége au parlement, s'ingérer chez un peuple où il n'avait que faire, s'emparer de la place d'un autre, et la conserver en dépit de l'animadversion publique, cela dénotait un degré de zèle, ou d'ardeur à mal faire, que toute la faveur d'un prince généreux pouvait à peine récompenser. Je proteste, milord, qu'il y a dans la conduite de ce jeune homme un entrain de prostitution que je ne saurais m'empêcher d'admirer pour sa singularité. Il a découvert une nouvelle ligne dans le caractère humain; il a dégradé jusqu'au nom de Luttrell, et il a rempli les plus vives attentes de son digne père.

Le duc de Grafton, avec toutes les dispositions possibles à protéger ce genre de mérite, se contenta de prononcer le panégyrique du colonel Luttrell. La bravoure et le zèle désintéressé du jeune aventurier trouvèrent écho à la chambre des lords. Sa grâce, le noble duc, offrit plus d'une fois sa personne sacrée pour gage de la pureté des intentions de son ami, jura qu'il était entré en charge sans perspective d'avantages personnels, et que l'idée seule de compensation l'offenserait. Le noble duc pouvait à peine être sérieux, mais il venait de quitter son emploi, et il crut qu'il était temps de prendre soin de sa réputation. Ce fut probablement à ce moment que commença la négociation irlandaise. Paraissez, vous digne représentant de lord Bute, et dites à ce pays outragé qui conseilla au roi de nommer Lutrell adjudant général de l'armée d'Irlande; par quel manége on engagea le colonel Cuningham à se démettre de son emploi, et l'obséquieux Gisborne à accepter une pension pour le gouvernement de Kinsale? Était-ce une stipulation originale avec la princesse de Galles. Ou doit-il sa promotion à la partialité de votre seigneurie ou à l'amitié du duc de Bedford? Milord, s'il n'est pas possible de remonter à la source de cette intrigue, on peut toujours en suivre le cours, et

dénoncer à ce pays l'approche de sa ruine. Il faut éveiller la nation anglaise et la mettre sur ses gardes. Luttrell a déjà montré jusqu'à quel point on peut se fier à lui, toutes les fois qu'il s'agit d'attaquer ouvertement les libertés du royaume. Je ne doute point qu'il n'y ait un plan formé pour nous asservir. Votre seigneurie sait le mieux par qui. La corruption du corps législatif d'un côté, la force militaire de l'autre, et adieu l'Angleterre ! Il est impossible qu'un ministre eût osé conseiller au roi de placer un homme comme Luttrell dans le poste de confiance d'adjudant général, si l'on n'avait pas eu en vue quelque dessein secret, qu'un homme seul, comme Luttrell, est capable d'exécuter. L'insulte faite à l'armée est aussi flagrante que l'outrage fait au peuple anglais. Quoi donc ! le lieutenant-colonel Luttrell, adjudant général d'une armée de seize mille hommes ? On eût cru que les campagnes de sa majesté, à Blackheath et à Wimbledon, l'auraient mieux éclairée. Je ne saurais m'empêcher de songer aux transports de joie du général Harvey, en voyant un collègue qui fait tant d'honneur à sa charge ! Mais, milord, cette mesure est trop hardie pour passer sans remarque, et trop dangereuse pour être reçue avec indifférence ou soumission. Vous n'aurez pas le temps de modeler l'armée irlandaise à votre guise. Elle ne se laissera pas façonner un moment par le colonel Luttrell. Comme la peste de la constitution anglaise (car le nom d'ennemi est trop noble), il est déjà l'objet de sa haine. Comme un enfant, impudemment mis à sa tête, elle le recevra avec indignation et mépris. Quant à vous, milord, qui n'êtes peut-être que l'aveugle et le malheureux instrument de lord Bute et de son altesse royale la princesse de Galles, soyez sûr que vous répondrez des conseils que vous avez donnés, que vous découvrirez vos complices, ou que vous serez immolé à leur place. J'aurai soin de vous. Les rayons du soleil méridional qui vous entourent ne sont qu'un prélude à votre dissolution. Quand vous serez gras on vous plumera.

Lettre au duc de Grafton.

Milord, le peuple anglais ne connaît pas encore toute l'étendue de ses obligations envers vous. Il n'a pas encore une idée complète de la variété sans fin de votre caractère. Il vous a vu triomphant et heureux dans la violation continuelle de tous les devoirs moraux et politiques, qui sont l'âme et le soutien des petites sociétés de la vie, aussi bien

que des grandes. Toutes les couleurs vous siéent, tous les personnages vous conviennent. Avec une dose de talents que lord Weymouth a raison de regarder avec mépris, vous avez fait autant de mal à la communauté qu'aurait fait Cromwell, si Cromwell avait été un lâche, ou Machiavel, si Machiavel n'avait pas cru les dehors de la morale et de la religion utiles à la société. Aux yeux d'un être pensant, l'influence de la couronne ne saurait jamais paraître plus formidable que quand on voit à quels énormes excès elle a conduit votre grâce sans un rayon d'intelligence, sans aucun égard à la commune décence, sans principe d'aucune espèce, et sans ombre de résolution personnelle. Quelle doit être la force de cette pernicieuse influence, qui supplée abondamment à l'absence de la vertu, du courage et des capacités, et appelle au gouvernement d'une grande nation un homme qu'un simple particulier aurait honte d'admettre dans sa famille! Comme le passe-port universel d'un ambassadeur, elle suspend l'action des lois, l'exempte de la pratique des vertus du pays, et introduit le vice et la folie triomphante dans tous les départements de l'État. D'autres princes que sa majesté, ont eu les moyens de corrompre dans leurs mains, mais ils les ont employés avec modération. Dans les premiers temps, on regardait la corruption comme un auxiliaire étranger du gouvernement, et on ne l'appelait à son secours que dans les crises extraordinaires. La piété sans feinte et la religion sans fard de George III lui ont appris à reconstituer les forces civiles de l'État. On ne se fie plus aux ressources naturelles de la couronne. La corruption brille à l'avant-garde, rassemble et maintient une armée de mercenaires sur pied, en même temps qu'elle appauvrit et asservit le pays. Les prédécesseurs de sa majesté, excepté cette digne famille dont, milord, vous êtes infailliblement descendu, avaient quelques généreuses qualités dans leur personne, avec des vices, je l'avoue, et des fragilités en abondance. C'étaient des rois ou des gens d'honneur, et non des hypocrites ou des prêtres. Ils étaient à la tête de l'Église, mais ils ne comprenaient pas l'importance de leur office. Ils disaient leurs prières sans cérémonie, et n'avaient pas assez de pieuse fraude dans l'âme pour concilier les formes de la religion avec la ruine de la morale de leur peuple. C'est un fait, milord, et non une déclamation. Avec toute votre partialité pour la maison des Stuarts, vous avouerez que Charles II même aurait rougi des vices privés et de la prostitution publique qu'on encourage au palais de Saint-James. L'infortunée maison des

Stuarts a été traitée avec trop de dureté. Ni Charles ni son frère n'étaient nés pour changer le gouvernement et renverser la constitution anglaise. L'un était trop âpre dans ses plaisirs, et l'autre dans sa religion. Mais le danger de la nation cesserait d'être problématique si la couronne descendait jamais sur la tête d'un prince qui eût assez de simplicité apparente pour endormir ses sujets sur sa conduite; qui, sans être libertin dans ses mœurs, n'eût aucun sentiment d'honneur pour se retenir; et qui, avec assez de religion pour en imposer à la multitude, n'eût aucun scrupule de conscience pour intervenir avec sa morale. Avec ces belles qualités et l'avantage décisif du poste, l'imposture sournoise et la fausseté sont les seuls talents nécessaires pour détruire la sagesse des siècles, et abattre le plus beau monument que la politique humaine ait jamais érigé. Je connais cet homme : je vous connais aussi, milord ; et, grâce à Dieu (car moi aussi, je suis religieux), le peuple anglais vous connaîtra comme moi. Je ne suis pas sûr que de plus grands talents ne fussent un obstacle à un dessein qui paraît d'abord exiger des capacités supérieures : un esprit un peu plus droit pourrait sentir l'étonnante beauté du système qu'il veut détruire ; le danger de l'attentat pourrait l'alarmer ; et la bassesse et l'indignité de l'objet (supposé qu'il pût l'atteindre) le rempliraient de honte, de repentir et d'horreur. Mais ce sont là des sentiments qui n'entrent point dans un cœur étroit et barbare. Il y a des hommes qui sont tourmentés de la passion maligne de détruire les ouvrages du génie, de la littérature et de la liberté. Le Vandale et le moine y trouvaient une égale volupté. Des réflexions comme celles-ci portent généralement sur votre grâce, milord, et s'adressent invariablement à vous, dans quelque lumière, et dans quelque situation que vous vous présentiez à nous. Elles n'ont point de connexion avec le fait suivant que j'expose aux yeux du public, pour l'honneur du meilleur des souverains, et pour l'édification de son peuple.

(Je passe la narration de ce fait, relatif à la coupe des bois de construction dans la forêt royale, à laquelle le duc de Grafton s'était opposé sous des prétextes frivoles, pour arriver à la fin de la lettre qui correspond parfaitement au commencement).

Ainsi les chênes sont debout, le roi est frustré des avantages du marché dont il s'était flatté, et la marine anglaise est exposée à périr, faute du plus beau merrain de l'île. Et tout cela pour apaiser le duc de Grafton! pour gratifier l'homme qui a jeté le roi et le royaume

dans la confusion et la détresse; et qui, comme un misérable poltron, abandonne l'un et l'autre après ce bel ouvrage !

Il y a une étrange altération dans votre doctrine, depuis que vous crûtes à propos de dépouiller le duc de Portland de sa propriété, pour affermir les intérêts du beau-fils de lord Bute, avant la dernière élection générale. *Nullum tempus occurrit regi* était alors votre devise vantée, et le cri général de tous vos partisans affamés. Il paraît maintenant qu'une concession de Charles II à un de ses bâtards doit être tenue pour sacrée et inviolable ! Elle ne doit pas être révoquée en doute par les serviteurs du prince, ni être soumise à d'autre interprétation que la vôtre. Mais, milord, ce n'était pas là le langage que vous teniez, quand il vous plaisait d'insulter à la mémoire glorieuse de celui qui délivra l'Angleterre de cette détestable famille, à laquelle vous êtes encore plus allié par vos principes que par le sang. Au nom de la décence et du sens commun, qu'êtes-vous, duc de Grafton, et quels sont vos mérites aux yeux du roi et du ministère, pour oser assumer cette impertinente autorité sur tous les deux ? Est-ce l'heureuse consanguinité que vous réclamez avec la maison des Stuarts ? Est-ce la correspondance secrète que vous avez tenue tant d'années avec lord Bute, avec l'assistance assidue de votre parasite couleur de crème ? Votre galanterie ne suffisait-elle pas pour l'employer dans cet agréable ministère où il s'acquit d'abord la tendre amitié de lord Barrington ? Ou n'est-ce que cette étonnante sympathie de mœurs qui subsiste entre votre grâce et un de vos supérieurs, qui vous a fait tant d'honneur à tous deux ? L'union de *Bliffil* et de *Black George* ne serait-elle plus un roman ? De quelque origine que naisse votre influence dans ce pays, c'est un phénomène dans l'histoire de la vertu et de l'intelligence humaines. Les gens de bien croient à peine le fait ; les sages ne peuvent se l'expliquer ; les esprits religieux y trouvent un exercice pour leur foi ; et le dernier effort de leur piété, c'est de ne pas murmurer contre la Providence.

Au même.

Milord, le profond respect que je porte au généreux prince qui gouverne notre nation avec non moins d'honneur pour lui que de satisfaction pour ses sujets, et qui vous rétablit à votre rang sous ses enseignes, vous sauvera d'une multitude de reproches. L'attention

que j'aurais apportée à vos chutes s'est involontairement attachée à la main qui les récompense ; et, quoique ma partialité pour le jugement royal n'aille pas jusqu'à affirmer que la faveur d'un souverain couvre des montagnes d'infamie, j'avoue qu'elle sert à en diminuer le poids en les divisant. Quand je me rappelle tout ce qui est dû à son caractère sacré, je ne saurais, avec aucune apparence de propriété d'expression, vous appeler le plus vil et le plus abject sujet du royaume. Je proteste, milord, que je ne le crois pas. Vous aurez un dangereux rival dans ce genre de renommée qui a si heureusement dirigé votre ambition jusqu'ici, tant qu'il y aura un homme qui vous croira digne de sa confiance et digne de prendre part à son gouvernement. J'avoue que vous avez un grand mérite intrinsèque ; mais prenez garde d'y mettre un trop haut prix. Songez quelle portion en eût été perdue pour le monde, si le roi ne lui eût imprimé son cachet pour lui donner cours parmi ses sujets. S'il est vrai qu'un homme vertueux, aux prises avec l'adversité, soit un spectacle digne des dieux, la glorieuse contention entre vous et le meilleur des princes n'est pas un spectacle moins magnifique, et il me semble déjà voir les autres dieux s'élever de la terre pour le contempler.

Mais ce langage n'est pas assez expressif dans cette occasion. Le roi ne veut pas que vos talents soient perdus pour la société. La consommation et la peinture de nouveaux crimes nous fourniront de l'emploi à tous deux. Milord, si ceux qui font le plus de bruit dans leur profession de patriotisme avaient rempli leur devoir envers le public avec le même zèle et la même persévérance que moi, je n'affirmerais pas que le gouvernement eût recouvré sa dignité ; mais notre gracieux souverain aurait au moins épargné cette dernière insulte à ses sujets : insulte qu'ils ressentiront plus profondément que tous les affronts qu'ils ont reçus de l'administration de votre grâce, pour peu qu'il leur reste quelque peu de sentiment. C'est en vain qu'il eût cherché autour de lui un autre personnage aussi consommé que vous. Lord Mansfield recule devant ses principes : ses idées de gouvernement peuvent aller plus loin que les vôtres ; mais son cœur déshonore la théorie de son esprit. Fox est encore dans sa fleur ; et, quant à Wedderburne, il y a quelque chose dans son caractère à quoi la trahison même ne saurait se fier. Pour le présent, le meilleur des princes devait donc se contenter de lord Sandwich. Vous auriez reçu depuis longtemps votre démission avec votre récompense ; et moi, milord,

qui ne vous estime pas davantage dans le haut poste que vous remplissez, je vous aurais accompagné dans la retraite. Il y a assurément quelque chose de singulièrement bienveillant dans le caractère de notre souverain. Du moment qu'il monta sur le trône, il n'y a point de crime dont la nature humaine soit capable (et j'en appelle au témoignage de la génération actuelle) qui n'ait paru pardonnable à ses yeux. Pour tout autre prince, votre honteuse désertion au milieu de la détresse que vous seul aviez créée, et dans la crise même du danger, lorsqu'il s'imaginait voir le trône entouré de talents et de vertus, l'aurait emporté sur la mémoire de vos anciens services. Mais sa majesté est pleine de justice et comprend la doctrine des compensations. Elle se rappelle avec quelle promptitude vous accommodâtes votre morale à la nécessité de son service, avec quelle joie vous abandonnâtes les engagements de l'amitié privée, et renonçâtes aux plus solennelles professions faites au public. Le sacrifice de lord Chatham ne fut pas perdu pour elle. Même la lâcheté et la perfidie de l'abandonner peuvent ne vous avoir pas nui dans son estime. L'exemple était pénible, mais le principe pouvait plaire.

Vous ne négligeâtes pas le magistrat, pendant que vous flattiez l'homme. L'expulsion de Wilkes, préméditée dans le cabinet ; le pouvoir de priver le sujet de son droit naturel, attribué à la résolution d'une branche de la législature ; la constitution impudemment envahie par la chambre des communes ; le droit de la défendre honteusement désavoué par la chambre des lords : ce sont là des hauts faits, milord, qui, sous le règne actuel, recommandent aux charges et constituent le ministre. Ils auraient déterminé le jugement de votre souverain, s'ils n'avaient pas fait impression sur son cœur. Il ne faut pas aller chercher un autre genre de mérite pour expliquer son empressement à vous rappeler à ses conseils. Mais vous avez d'autres vertus en abondance. M. Hine, le duc de Portland et M. York, sont autant d'exemples de brigandage et de meurtre. Ce serait un compliment pour votre galanterie que d'ajouter le rapt au catalogue; mais la couleur de vos amours vous met à couvert de mes traits. Je sais comment on répond à plusieurs de ces accusations. D'abord, le manque à la confiance paraît avoir eu sa récompense. M. Bradshaw affirme sur son honneur (et puisse le don de sourire ne jamais l'abandonner !) que vous n'avez rien réservé pour vous de l'argent de M. Hine, et que, jusqu'au dernier schelling, tout a été payé au gouverneur Burgoyne.

Le duc de Portland fut votre premier ami dans la vie. A la défense de sa propriété, il n'avait rien à alléguer que l'équité contre sir James Lowther, et la prescription contre la couronne. Vous vous attendrîtes pour votre ami ; mais il faut que la loi ait son cours. La postérité ne croira guère que le beau-fils de lord Bute eut à peine assez d'intérêt au trésor pour faire compléter sa concession avant l'élection générale.

Assez on a parlé de cette détestable transaction qui se termina par la mort de M. York. Je ne saurais y songer sans horreur et sans compassion. Pour vous excuser, vous accusez votre complice, et à ses yeux l'accusation peut être une flatterie. Mais vous avez tous deux trempé dans le meurtre de première main. C'était jadis une question d'émulation ; et, si l'événement n'avait trompé les projets immédiats du cabinet, c'eût pu être un beau sujet de sarcasme et de raillerie entre vous.

Cette lettre, milord, n'est qu'une préface à ma correspondance future. Le reste de l'été sera consacré à votre amusement. Je veux, de temps en temps, mettre trève à la sévérité de vos études du matin, et vous préparer pour les affaires du jour : sans prétendre surpasser la sincérité de Bradshaw, vous pouvez compter sur mon attachement tant que vous serez en charge : j'aurai soin que vous ne m'échappiez pas.

Au même.

Renonçant au vain projet de corriger votre grâce et de servir l'intérêt public, je me permettrai de considérer simplement comme un objet de curieuse méditation votre caractère et votre conduite. Il y a dans tous les deux quelque chose qui vous distingue, non-seulement des autres ministres, mais encore de tous les hommes. Ce n'est pas que vous fassiez mal à dessein, ni que vous fassiez bien par mégarde ; ce n'est pas que votre indolence et votre activité se soient également rendues coupables de mauvaises actions, mais le premier principe, ou, si je puis l'appeler ainsi, le génie de votre vie, vous a entraîné dans tous les travers imaginables, sans qu'il y ait trace de bon sens ou couleur de vertu dans votre conduite. L'esprit d'inconstance le plus effréné qui fut jamais ne vous a pas fait défaut dans une seule action honnête. Ceci, je l'avoue, donne un caractère singulier à votre fortune. Faisons un retour sur les scènes de votre vie, où un esprit comme le vôtre ne trouva rien à se reprocher. Voyons, milord,

comment vous avez rempli les différents emplois qu'on vous a confiés pour l'honneur de votre souverain, de votre patrie, de vos amis et de vous-même. Fournissez-nous, s'il est possible, une excuse pour nous être soumis à votre administration. Sinon les talents d'un grand ministre, sinon l'intégrité d'un patriote ou la fidélité d'un ami, montrez-nous au moins la fermeté d'un homme. Pour l'amour de votre belle maîtresse, son amant sera épargné. Je ne la traînerai pas en public comme vous avez fait, et je n'insulterai pas à la mémoire de la beauté qui n'est plus. Son sexe, qui la rendait aimable à vos yeux, la rendra respectable aux miens.

Le caractère des aïeux de certaines familles nobles a cela de particulier qu'il permet à leurs descendants d'être vicieux à l'extrême sans dégénérer de leur sang. Ceux de votre grâce, par exemple, n'ont laissé aucun modèle de vertu incommode, même à leur postérité légitime, et vous pouvez avec satisfaction jeter un coup d'œil rétrospectif sur une longue généalogie, où l'on n'a jamais mentionné une qualité capable de se scandaliser des vôtres. Vous avez, milord, de meilleures preuves de votre extraction que les registres de l'église ou que tout legs de réputation gênantes. Il y a des traits héréditaires dans le caractère, par où l'on reconnaît aussi distinctement une famille que par les linéaments les plus prononcés du visage. Charles Ier vécut et mourut en hypocrite ; Charles II était un hypocrite d'un autre genre, et qui devait périr sur le même échafaud. Après un siècle nous voyons revivre le caractère de ces deux princes ; nous le voyons heureusement combiné et confondu dans le vôtre. Chagrin et sévère sans religion, extravagant et libertin sans gaieté, vous vivez comme Charles II, sans être un compagnon sociable ; et, vous pouvez mourir comme son père, sans avoir pour rien que je sache la réputation d'un martyr.

(Après cette sortie, on n'aura pas de peine à croire que l'apparition des lettres de Junius ait précipité du ministère le duc de Grafton, et l'ait envoyé cacher sa honte dans l'obscurité de la retraite.)

Lettre au roi.

Sire,

Le malheur de votre vie et la cause de tous les reproches et de toutes les calamités qui se sont attachés à votre gouvernement, c'est que vous n'ayez jamais entendu le langage de la vérité, jusqu'à ce

qu'il se soit fait entendre dans les plaintes de votre peuple. Cependant il n'est pas trop tard pour corriger le défaut de votre éducation. Nous sommes encore disposés à pardonner aux pernicieuses leçons que vous avez reçues dans votre jeunesse, et à concevoir les plus hautes espérances de la bienveillance naturelle de votre cœur. Nous sommes loin de vous croire capable du dessein direct et réfléchi d'envahir les droits naturels de vos sujets, d'où dépendent toutes leurs libertés civiles et politiques. Si nous avions pu éprouver un soupçon si déshonorant pour votre caractère, il y a longtemps que nous aurions adopté un style de remontrance bien différent de l'humilité de la plainte. On admet sans hésitation la doctrine inculquée par nos lois, savoir, que *le prince ne saurait faire le mal*. On sépare le prince aimable et généreux, de la folie et de la trahison de ses serviteurs, et les vertus privées de l'homme, des vices de son gouvernement. Sans cette distinction, je ne sais ce qui, de la condition de votre majesté ou de celle de la nation anglaise, serait la plus lamentable. Je voudrais préparer votre esprit à recevoir favorablement la vérité, en écartant toute idée pénible et offensante de reproche personnel. Vos sujets, sire, ne désirent que cela ; et comme ils sont assez raisonnables et assez affectionnés pour séparer votre personne de votre gouvernement; ainsi, à votre tour, veuillez distinguer entre la conduite qui convient à la dignité d'un prince, et celle qui ne tend qu'à servir l'intérêt temporaire et la misérable ambition d'un ministre.

Vous montâtes sur le trône avec la résolution déclarée et sincère, je n'en doute pas, de donner satisfaction universelle à vos sujets. Vous les vîtes flattés de cette nouveauté d'un jeune prince, dont la haute contenance promettait encore plus que sa parole, et vous les trouvâtes loyaux envers vous par passion comme par principe. Ce n'était pas une froide profession de fidélité au premier magistrat, mais un attachement partial et animé envers un prince favori et natif de leur pays. Ils ne voulurent pas d'abord examiner votre conduite pour se déterminer ensuite par l'expérience ; ils crurent généreusement aux bienfaits futurs de votre règne, et vous payèrent d'avance le plus cher tribut de leurs affections. Sire, telles étaient jadis les dispositions d'un peuple qui entoure maintenant votre trône de plaintes et de reproches. Faites-vous justice à vous-même. Bannissez de votre esprit ces indignes opinions que des personnes intéressées se sont efforcées de vous inculquer. N'en croyez pas ceux qui vous disent

que les Anglais sont naturellement légers et inconstants, et qu'ils se plaignent sans cause. Retirez également votre confiance de tous les partis : des ministres, de vos favoris, et de vos proches, et qu'il y ait au moins un moment dans votre vie où vous ayez consulté votre intelligence.

Quand vous affectâtes de renoncer au nom d'Anglais, croyez-moi, sire, on vous avait entraîné à faire un compliment déplacé à une partie de vos sujets aux dépens de l'autre. Lorsque les Écossais ne sont pas en rébellion, ils ont sans doute des titres à votre protection, et je ne condamne pas cette politique qui consistait à encourager au début leurs affections pour la maison de Hanovre. Je suis prêt à tout espérer de leur zèle nouveau-né, et de leur attachement futur à votre personne. Mais jusqu'ici ils n'ont point de droit à votre faveur. Les honorer d'une prédilection et d'une confiance marquée, à l'exclusion de vos sujets anglais, qui placèrent votre famille sur le trône et l'y ont soutenue en dépit des trahisons et des rébellions de toute espèce; c'est une méprise trop grossière, même pour la générosité confiante de votre jeunesse. On voit dans cette erreur une violation ouverte des règles les plus évidentes de la politique et de la prudence humaine. Nous la rapportons cependant à un préjugé né de votre éducation, et nous sommes prêts à lui pardonner en faveur de votre inexpérience.

C'est à la même influence qu'il faut attribuer votre empressement à entrer, non-seulement dans les vues étroites et les intérêts de personnes privées, mais même dans la malignité de leurs passions. A votre avénement au trône, tout le système de gouvernement fut altéré, non par sagesse ou délibération, mais parce qu'il avait été adopté par votre prédécesseur. De petits motifs personnels de brouillerie et de ressentiment suffirent pour écarter les plus habiles serviteurs de la couronne; mais ce n'est pas dans ce royaume, sire, que de pareils hommes sont flétris par la disgrâce. Ils furent destitués, mais non déshonorés.

Sans entrer dans la discussion minutieuse des mérites de la paix, on peut remarquer, dans la précipitation imprudente avec laquelle elle fut conclue, les plus puissantes preuves de cet esprit de concession avec lequel une certaine portion de vos sujets se sont montrés prêts à traiter avec les ennemis naturels de cette nation. Pour votre part, il vous suffit que tout fût honorable et sincère; et si l'Angleterre fut vendue à la France, il n'y a pas le moindre doute que votre majesté

fut également trahie. Les conditions de la paix furent une cause de chagrin et de surprise pour vos sujets, mais non la cause immédiate de leur mécontentement actuel.

Jusqu'ici, sire, vous avez sacrifié aux préjugés et aux passions des autres : avec quelle fermeté peut-on espérer que vous entendrez parler des vôtres?

Un homme peu avantageusement connu dans le monde dirige une attaque ouverte contre votre favori, sans rien considérer, si ce n'est le moyen d'exposer sa personne et ses principes à la détestation, et le caractère national de ses compatriotes au mépris et à la risée. Les habitants de ce royaume, sire, se distinguent autant par leur caractère particulier, que par les faveurs dont les comble votre majesté. Comme un autre peuple d'élus, ils ont été conduits dans une terre d'abondance, où ils sont assez bien distingués et divisés du reste des hommes. Il y a à peine une période dans la vie, où la conduite la plus irrégulière ne puisse se racheter. Les méprises d'un sexe trouvent un refuge dans le patriotisme; les écarts de l'autre dans la dévotion. Wilkes apporta dans la politique les sentiments libéraux qui avaient dirigé sa conduite privée ; et, comme il y a peu d'excès où un gentilhomme anglais ne puisse s'abandonner sans crainte, il crut que la même latitude lui était permise dans le choix de ses principes politiques, et dans l'esprit de leur défense : je ne veux que constater et non défendre sa conduite. Dans l'ardeur de son zèle, il laissa échapper quelques insinuations déplacées. Il dit plus qu'un homme modéré ne peut justifier; mais pas assez pour lui mériter l'honneur du ressentiment personnel de votre majesté. Les rayons de l'indignation royale, rassemblés sur sa tête, ne servirent qu'à l'embraser et non à le consumer. Animé, d'un côté, par la faveur du peuple, et de l'autre, exaspéré par la persécution, ses vues et ses sentiments changèrent avec sa situation. A peine sérieux d'abord, il est maintenant enthousiaste. Les corps les plus froids s'échauffent par l'opposition; les plus durs étincellent par le frottement. Il y a un saint zèle qui se méprend en politique comme en religion. En persuadant les autres, on se convainc soi-même. Les passions s'engagent et créent une affection maternelle dans l'esprit, qui force d'aimer la cause pour laquelle on souffre. Est-ce là une lutte digne d'un prince? Ne voyez-vous pas combien la bassesse de la cause donne un air de ridicule aux difficultés sérieuses, dans lesquelles vous êtes tombé? La destruction d'un seul

homme est, depuis plusieurs années, l'unique objet de votre gouvernement ; et, s'il y a quelque chose de plus déshonorant encore, toute l'influence du pouvoir exécutif et tous les artifices ministériels ont été employés en vain dans cette affaire. Il y a plus, c'est que vous ne réussirez jamais, à moins qu'il n'ait l'imprudence de forfaire à la protection des lois auxquelles vous devez votre couronne, ou à moins que vos ministres ne vous persuadent d'en faire une question de force unique, et de faire jouer toute l'énergie du gouvernement en opposition au peuple. Les leçons qu'il a reçues de l'expérience le mettront probablement en garde contre cet excès de folie ; et, dans les vertus de votre majesté, nous trouvons une assurance infaillible contre le dessein ou même l'idée de toute violence illégale....

D'après les usages auxquels une partie de l'armée a trop fréquemment été employée, on a quelque raison de croire qu'il n'y a point de service auquel elle se refuse. Ici, encore, perce votre aveuglement dans tout son jour. Vous augurez du sentiment de l'armée d'après le sentiment de vos gardes, à peu près comme vous jugez du sentiment du peuple d'après les représentations du ministère. Sire, vos autres régiments ne prendront pas exemple sur vos gardes, soit comme soldats, soit comme sujets. Ils ressentent, comme ils le doivent, la faveur partiale et peu judicieuse avec laquelle vos gardes sont traités, tandis que vos vaillantes troupes, qui s'exposent aux hasards et accomplissent le service le plus difficile, périssent dans les garnisons au dehors ou végètent dans les quartiers à l'intérieur. Si elles n'avaient pas le sentiment de la grandeur de leur devoir envers leur patrie, leur ressentiment opérerait comme leur patriotisme, et elles laisseraient votre cause à défendre à ceux que vous comblez d'honneurs et de récompenses. Les bandes prétoriennes, énervées et débauchées comme elles l'étaient, avaient encore assez de force pour imposer à la populace romaine ; mais quand les légions éloignées prenaient l'alarme, elles marchaient à Rome et donnaient l'empire.

De quelque côté que vous tourniez les yeux, vous ne voyez que perplexité et détresse. Vous pouvez vous déterminer à soutenir le ministère qui a réduit vos affaires à ce déplorable état ; vous pouvez chercher un abri sous l'égide d'un nouveau parlement, et défier votre peuple ; mais croyez-moi, sire, cette résolution serait aussi imprudente qu'odieuse. Si elle n'ébranlait pas immédiatement votre trône, elle vous priverait à jamais de la paix de l'esprit.

Vous n'avez qu'à changer de conduite, et tout devient facile et honorable. La nation anglaise déclare qu'elle est grossièrement injuriée par ses représentants, et elle supplie votre majesté d'interposer son autorité, et de l'aider à rappeler une confiance dont on a scandaleusement abusé. N'écoutez pas ceux qui vous disent que le pouvoir de la chambre des communes n'est pas originel, mais qu'il lui a été délégué pour le bien-être du peuple. Une question s'élève entre les constituants et les représentants : par quelle autorité sera-t-elle décidée? Votre majesté interviendra-t-elle dans une affaire où elle n'a proprement aucun intérêt immédiat? Ce serait une démarche également odieuse et superflue. Appellera-t-on les lords pour déterminer les droits et les priviléges des communes? Ils ne le sauraient faire sans porter la plus grave atteinte à la constitution. Soumettrez-vous enfin cette question à la magistrature? Les juges ont souvent répété à vos ancêtres que la loi du parlement est au-dessus d'eux. Quel parti reste-t-il donc à prendre, sinon de laisser au peuple arranger ses différends? Lui seul a souffert? et puisqu'il n'y a point de pouvoir supérieur à qui il doive s'en rapporter, c'est à lui seul à se faire justice.

Je ne vous fatiguerai pas par une longue discussion sur un sujet déjà tant discuté, et sur lequel il est impossible de jeter un nouveau jour. Il y a cependant deux points de vue sous lesquels il importe à votre majesté de considérer les derniers procédés de la chambre des communes. En privant un sujet de son droit de naissance, elle a attribué à son vote une autorité égale à un acte de toute la législation ; et, quoique peut-être par un autre motif, elle a strictement suivi l'exemple du long parlement, qui déclara d'abord l'officier royal inutile, et bientôt après, avec aussi peu de cérémonie, abolit la chambre des lords. Le même prétendu pouvoir qui prive un sujet anglais de son droit de naissance, peut priver un roi d'Angleterre de sa couronne sous un autre point de vue : la résolution de la chambre des communes, apparemment peu dangereuse pour votre majesté, est un peu plus alarmante pour votre peuple. Non contente de dépouiller un particulier de son droit, elle a arbitrairement transféré ce droit à un autre. Elle a annulé son élection comme illégale, sans oser censurer ceux qui, connaissant l'incapacité de Wilkes, non-seulement par la déclaration de la chambre, mais par le mandat qui leur fut adressé, n'ont pas craint de le renvoyer comme dûment élu. Elle a méconnu la majorité des votes, le seul criterium par lequel nos lois

jugent du sentiment du peuple; elle a transféré le droit d'élection du collectif au corps représentatif; et, par ces actes pris séparément ou ensemble, elle a essentiellement altéré la constitution originale de la chambre des communes. Versée comme elle l'est sans doute dans l'histoire anglaise, votre majesté voit combien il y va de son intérêt et de son devoir d'empêcher qu'un des trois états n'empiète sur le terrain des deux autres ou n'assume l'autorité des trois. Quand la chambre des communes aura enfreint la grande règle constitutionnelle, qui doit diriger tous ses procédés, qui répondra de sa modération future? Ou quelle assurance vous donnera-t-elle qu'elle se soumettra à un supérieur, après avoir foulé aux pieds ses égaux? Votre majesté pourrait apprendre trop tard combien l'esclave et le tyran se touchent de près.

Quelques membres de votre conseil, plus francs que les autres, admettent la corruption actuelle de la chambre des communes, mais s'opposent à sa dissolution sous prétexte que la chambre qui la remplacerait ne vaudrait pas mieux. Je ne saurais me persuader que la nation ait si peu profité par l'expérience. Mais quand cela serait, vous pourriez toujours satisfaire nos désirs et apaiser les clameurs présentes contre votre gouvernement, sans faire une injure matérielle à la cause favorite de la corruption.

Vous avez encore un rôle honorable à remplir. Vous pouvez encore recouvrer l'affection de vos sujets. Mais avant de gagner leurs cœurs, il vous faut remporter une noble victoire sur le vôtre. Étouffez ces petits ressentiments personnels qui ont trop longtemps dirigé votre conduite publique. Remettez à cet homme le reste de son châtiment, et si le ressentiment prévaut encore, faites à son égard ce que vous auriez dû faire depuis longtemps, un acte, non de miséricorde, mais de mépris. Il retombera bientôt dans sa situation naturelle, il rentrera bientôt dans l'oubli et la nullité. Le zéphyr de la paix l'aurait laissé dans l'obscurité : la tempête seule l'a fait sortir de sa sphère.

Sans consulter votre ministre, appelez tout votre conseil. Faites voir au public que vous êtes déterminé à agir par vous-même, montrez-vous à votre peuple. Écartez le pitoyable cérémonial dont s'entourent les princes, et parlez à vos sujets avec l'esprit d'un homme et dans le langage d'un sage. Dites-leur que vous avez été fatalement trompé. L'aveu de vos fautes ne sera pas une tache, mais un honneur pour

votre intelligence. Dites-leur que vous êtes déterminé à faire cesser toutes les causes de plainte contre votre gouvernement; que vous ne donnerez désormais votre confiance à aucun homme qui ne possède pas la confiance du peuple, et laissez-les prouver par leur conduite, à l'élection future, si c'est le vœu général de la nation que ses droits soient arbitrairement envahis par la chambre des communes, et que la constitution soit violée.

Sire, ce langage et ces sentiments pourront vous paraître offensants, d'autant plus que vous n'y êtes pas fait. Accoutumé au langage des courtisans, vous mesurez leur attachement sur la véhémence de leurs expressions, et quand ils ne vous louent qu'indirectement, vous admirez leur sincérité. Mais ce n'est pas ici le moment de caresser votre fortune. On vous trompe, sire, quand on vous dit que vous avez une foule d'amis dont les affections sont fondées sur un principe d'attachement personnel. Le premier fondement de l'amitié n'est pas le pouvoir de conférer des bienfaits, mais l'égalité avec laquelle on les reçoit et on peut les rendre. La fortune qui vous fit roi, vous défendit d'avoir des amis. C'est une loi de la nature qu'on ne saurait violer avec impunité. Un prince abusé, qui cherche l'amitié, trouvera un favori, et dans ce favori la ruine de ses affaires.

Le peuple anglais est attaché loyalement à la maison de Hanovre, non par la vaine préférence d'une famille sur une autre, mais par la conviction que l'établissement de cette famille était nécessaire au maintien de ses libertés civiles et religieuses. Sire, c'est là un principe de fidélité également solide et rationnel, digne de l'adoption des Anglais et digne de l'encouragement de votre majesté. Les distinctions nominales ne sauraient tromper longtemps. Le nom des Stuarts n'est que méprisable en lui-même; mais, armés de la souveraine autorité, leurs principes étaient formidables. Le prince qui imite leur conduite doit trouver des leçons dans leur exemple, et quand il se flatte d'avoir des titres à la couronne anglaise, il doit se souvenir que, l'ayant acquise par une révolution, il peut la perdre tous les jours par une autre.

Ce que nous avons cité suffit pour donner une idée de la manière dont Junius instruisait George III et ses ministres. Car, il faut le répéter encore une fois, il fit trembler la royauté même et ses ministres, au nom des droits constitutionnels du peuple et des intérêts

de la nation : jamais pamphlets n'avaient exercé une pareille influence sur l'esprit public. On a dit qu'une partie de la célébrité de ces lettres étaient due à l'espèce de mystère qui couvre le nom de leur auteur : cela peut être, mais la beauté de la composition, la finesse des remarques, la satire spirituelle et le goût exquis de Junius lui assureront longtemps une place parmi les premiers prosateurs de la langue anglaise.

III.

SIR PHILIPPE FRANCIS, SUPPOSÉ LE VÉRITABLE JUNIUS.

C'est sans doute ici le lieu de parler de sir Philippe Francis, qu'on commence à regarder comme le véritable Junius. Le jugement suivant est extrait du volume de lord Brougham sur les grands hommes d'État du règne de George III.

« Sir Philippe Francis était un esprit plein de feu, plein de vivacité, qui excellait à traiter les sujets bornés, mais qui manquait absolument de délicatesse et qui n'était pas né pour saisir de grandes vues, non plus que pour la réflexion sobre. Il était capable d'une grande application et infatigable dans le travail pour atteindre à un but dans un temps limité ; mais son naturel impatient ne le rendait pas propre à l'investigation longue et pénible. Son éducation avait été soignée et conduite par son père, le traducteur de Démosthène et d'Horace, deux ouvrages d'un mérite fort inégal pour le style, mais qui prouvent qu'il était également versé dans les auteurs grecs et latins. Il acquit ainsi une grande connaissance des classiques anciens, mais il étudia encore bien davantage les meilleurs ouvrages de sa langue. Il forma son goût sur les modèles de tous les temps, et il était pur jusqu'à la sévérité. Son style était admirable pour la clarté et tous ses termes respiraient le pur génie de la langue anglaise. Il n'affectait pas les figures, mais il ne rejetait pas les ornements qui se trouvaient sur son passage. Il était un peu sentencieux et saccadé dans sa manière. Il ne s'épanchait pas avec beaucoup d'impétuosité, mais il ne manquait pas de force et d'effet. Ses pages respirent peut-être plus l'antithèse et l'apparence du travail que le bon goût ne le demanderait, mais il est toujours si lumineux que jamais le moindre nuage ne pèse sur sa

pensée. Dans les écrits comme dans la conversation, sir Philippe Francis ne pouvait souffrir ces phrases et ces locutions précieuses que l'ignorance et le pédantisme introduisent perpétuellement dans la langue, au détriment de l'ancien dialecte saxon. Ce sont les écrivains de la presse périodique et des journaux qui se rendent le plus coupables de cette faute. Épris de leurs élucubrations mal digérées et de leur style de marqueterie, ils se permettent sans cesse d'employer des termes nouveaux, ou de vieux termes dans un sens inconnu jusqu'à eux. Cette licence causait des paroxysmes de fièvre à sir Francis et le faisait souvent s'écrier qu'il avait peur de survivre à sa langue maternelle et au bon vieux sens. Au lieu des termes *oui* et *non*, jadis en honneur et si dignes de l'être, il déplorait de n'entendre plus que ces mots d'une toise qui ont usurpé leur place : *inquestionnellement*, *décidément*, *indéniablement*, *en aucune façon*, etc.

» Sir Philippe Francis ne prit pas souvent part aux débats du parlement. Le peu de discours qu'il prononça se bornèrent aux grandes questions relatives à l'Inde, et ils se distinguent par la même pureté de style et le même ton épigrammatique que ses autres écrits. Ce fut surtout dans l'intérêt qu'il prit aux manifestes de parti et autres publications des whigs, qu'il devint un membre considérable de leur corps. Dans le conseil, excepté pour la hardiesse et la sévérité des remontrances, il y avait peu d'avantages à trouver dans un homme qui était l'esclave de l'antipathie personnelle et des préjugés, le jouet du caprice, et incapable d'un jugement calme et délibéré. Au reste, il voyait clairement, sentait vivement et était incapable de vues basses: il détestait la politique astucieuse et timide. L'opposition d'alors n'était pas tant à l'abri de ce reproche, qu'elle ne pût profiter des réprimandes sévères qu'il était toujours prêt à lui adresser.

» Reste à mentionner la croyance qui commence à prévaloir que sir Philippe Francis gît à l'ombre du célèbre Junius, qui faisait jadis trembler les rois et leurs ministres. On a remarqué que tous ceux qui sont maltraités dans les lettres de Junius étaient les ennemis personnels de sir Philippe Francis. D'un autre côté, quand Philippe Francis faisait une absence, les lettres de Junius cessaient de paraître, et quand il partit finalement pour l'Inde, Junius cessa finalement d'écrire. »

CHAPITRE VIII.

CHARLES-JAMES FOX.

I.

CARACTÈRE DE L'ÉLOQUENCE DE FOX.

Hazlitt a porté le jugement suivant sur les qualités qui distinguent cet orateur.

« Fox surpassa tous ses contemporains par l'étendue de ses connaissances et la clarté de ses vues. Une mesure n'était pas plutôt proposée qu'il en calculait la portée et les conséquences, et prédisait la manière dont elle affecterait les différentes classes de la société. Il était profondément versé dans les divers intérêts du pays, dans les différentes branches de l'économie politique; et il connaissait à fond les ressources et les maximes des gouvernements étrangers. Il avait à sa disposition tous les faits nécessaires pour juger avec justesse et pour se déterminer avec promptitude. Il avait enrichi son esprit de connaissances générales, mais il avait surtout éclairé son intelligence au flambeau de l'histoire. Il était familier avec les meilleurs auteurs anciens et modernes, et avec les opinions de tous ceux qui ont écrit sur la politique. Il avait étudié les causes de l'élévation et de la chute des empires, les passions générales des hommes et le caractère particulier de chaque peuple; mais, par-dessus tout, les lois et la constitution de son pays. La nature l'avait doué de facultés robustes et puissantes, et il les perfectionna par l'art. Il était impossible de savoir plus et de savoir mieux. Il avait tellement l'habitude de suivre la marche de la pensée, qu'il se faisait un jeu des discussions

les plus difficiles. Ses idées se présentaient en foule, et, loin qu'elles lui fissent défaut, il était obligé de les réprimer, de peur que leur débordement ne confondît plutôt qu'il n'éclairât l'intelligence de ses auditeurs.

» Si l'on ajoute à cela l'ardeur et la pétulance de son âme, son empressement à défendre la vérité, et son impatience contre tout ce qui sentait l'imposture, on pourra se faire une idée des qualités de son éloquence. Sa pensée était brûlante, passionnée, rapide, et se précipitait avec trop d'abondance et d'impétuosité pour s'écouler facilement par l'étroite issue de la parole. Il lui était impossible de s'exprimer aussi vite qu'il concevait : il aurait voulu, s'il eût été possible, ouvrir son sein embrasé et déverser à flots les trésors de son intelligence. C'est pour cela qu'il s'exprimait si souvent par gestes convulsifs, et par exclamations involontaires. Tout au dehors annonçait son agitation intérieure : sa langue se troublait, la voix lui manquait, et sa face se couvrait d'une sueur abondante. Il se perdait dans la grandeur de son sujet ; il succombait sous le poids des émotions. Quiconque les a entendus, lui et son grave rival, doit s'être dit : Voilà un homme et voici un automate. Si Fox avait eu besoin de grâce, il en aurait eu ; mais elle n'entrait pas dans le caractère de son esprit, et n'eût pas cadré avec son éloquence. Pitt voulut tempérer l'austérité de son argument par une manière moelleuse, et il s'efforça de commander l'attention de la chambre par la pompe des termes. Lord Chatham s'efforça aussi de dominer sur les autres, plutôt que de les convaincre, et voilà pourquoi il adopta un ton si haut et si superbe. C'était devant lui qu'on s'inclinait, et non devant la vérité ; mais il n'aurait jamais songé à prendre cet ascendant sur l'esprit de ses collègues, si la noblesse de son extérieur et l'élévation de son génie ne s'y étaient admirablement prêtées. Fox eût été ridicule s'il eût affecté la manière insinuante de l'un, ou la dignité imposante de l'autre, puisque cela n'aurait tendu qu'à détruire l'effet de ses harangues. Tout son art consistait dans la vérité et la solidité de ses vues. Il lui convenait donc de fixer l'attention sur son sujet plutôt que sur lui-même. La seule chose dont l'assemblée devait être convaincue, c'était de sa sincérité ; et rien ne pouvait mieux conduire à ce but que sa passion, l'abandon à ses impressions, et le parfait oubli de lui-même. Dès que, par l'apprêt des paroles ou l'affectation du geste, on montre qu'on songe à soi ou qu'on s'efforce de plaire aux autres, on nuit à

cette éloquence, qui doit son effet à la force de la vérité et à la confiance dans l'orateur. Ce fut en effet à la confiance qu'inspiraient l'ardeur et la simplicité de sa manière, que Fox dut en grande partie le triomphe de ses harangues. D'autres pouvaient posséder les mêmes lumières et la même connaissance exacte de la situation ou des intérêts du pays ; mais ils n'avaient pas le zèle et le patriotisme de Fox ; ils n'avaient pas la conscience des intérêts en jeu, conscience qui éloigne tout soupçon et communique une vive chaleur à toutes les âmes. On peut convaincre par l'argument ; mais l'intérêt qu'on prend aux affaires dont on s'occupe suffirait seul pour disposer les autres à se ranger à notre avis.

» Il y a deux choses que les harangues de Fox et de Chatham possèdent en commun : la véhémence du ton et ce bon sens qui est évident pour tout le monde. Cependant il y a encore une grande différence entre ces deux orateurs : Fox était guidé dans ses opinions par les faits ; Chatham était plus influencé par les sentiments du peuple. Le premier s'efforçait de découvrir quelles seraient les conséquences de telle ou telle mesure ; le second quelle opinion en aurait le peuple. Fox en appelait à la raison des hommes ; Chatham aux préjugés populaires. L'un combattit les empiétements de la puissance royale avec les armes de la raison ; l'autre en animant les passions du peuple contre ceux qui en voulaient à ses droits naturels. Leur véhémence et leur impétuosité naissaient aussi de sources différentes. Dans Chatham, le principe d'action c'était l'orgueil, la soif de la gloire et l'ambition de tout entraîner devant lui ; dans Fox, c'était le patriotisme, l'amour sincère de la vérité, et un zèle ardent pour tout ce qu'il croyait juste et avantageux aux hommes. En supposant que leur ambition fût égale, elle était encore bien différente : dans l'un, c'était l'amour du pouvoir ; dans l'autre, c'était l'amour de la renommée. Ces deux principes sont très-opposés dans leur origine et dans leur tendance. L'un a sa source dans un esprit égoïste et impérieux ; l'autre dans une sensibilité généreuse, dans l'ambition de l'estime et des applaudissements. Le premier veut arriver à son but, à quelque prix que ce soit ; si le second ne règle pas ses actions sur les préceptes de la morale, il en approche de très-près ; car il les mesure sur l'approbation de sa patrie et le jugement de la postérité.

» L'amour de la renommée n'est pas incompatible avec le plus

ferme attachement aux principes; au contraire, quand l'amour du pouvoir est la passion dominante, l'amour de la renommée en exige le sacrifice. On ne veut pas dire que Fox n'avait pas l'amour du pouvoir, et Chatham l'amour de la renommée, mais qu'un principe dominait dans le premier, et l'autre dans le second. Ce serait me faire tort ou ne pas vouloir m'entendre que de supposer autre chose que le plus ou le moins, quand j'essaie de faire ressortir les qualités morales de ces deux grands hommes, en les opposant l'un à l'autre. Mais il est à propos de décrire ces qualités pour rendre la distinction plus intelligible. Chatham ressentait une attaque faite à la cause de la liberté, dont il était le champion avoué, comme un affront fait à lui-même; Fox la ressentait comme une tache imprimée à l'honneur national, et une injure faite aux droits de ses concitoyens. Chatham se laissait guider par ses passions, et poursuivait ses projets, en dépit des conséquences qu'ils pouvaient entraîner; Fox ne paraissait sensible qu'au bien-être des hommes, et son zèle s'enflammait d'une ardeur généreuse dans la contemplation des mesures qu'il appuyait ou qu'il combattait. C'était l'union de ce zèle patriotique et des plus vastes lumières qu'homme d'État ait jamais possédées, qui donnait à l'éloquence de Fox une énergie incroyable et une chaleur irrésistible. Il ne s'appuyait que sur la force de la vérité et de la raison; le raffinement de la philosophie et la pompe de l'imagination étaient mis de côté, comme des ornements frivoles; le sort des nations et la liberté de millions d'individus étaient suspendus à sa parole, et le torrent d'éloquence mâle qui s'échappait de son sein était l'arme avec laquelle il défendait de si grandes causes.

» Il est difficile de tracer le caractère de Fox sans tomber dans la monotonie. La raison, c'est qu'il ne s'y trouve point de contrastes ou de frappantes irrégularités pour piquer l'attention. On pourrait résumer ce caractère en deux mots : force et simplicité. Dans ce qui va suivre, qu'on ne me soupçonne pas de vouloir déprécier les hautes facultés de son esprit : je tâcherai seulement d'en constater la nature et la tendance.

» Je regarde son esprit comme purement *historique*. En effet, sa sagesse était fondée sur l'expérience; et c'est parce qu'il savait tout ce qui s'était passé, qu'il fut si souvent conduit à prédire les événements tels qu'ils devaient arriver. Il aimait à se prendre aux faits; et toutes les fois qu'il les avait en main, il était sûr d'en tirer des consé-

quences presque infaillibles : mais il ne pouvait *théoriser* sans cela. Fox était ce qu'on pourrait appeler un logicien en matière de faits. Il était moins né pour former un système abstrait que pour exploiter des masses concrètes. C'était plutôt un grand homme d'État qu'un grand philosophe. Il savait résoudre toutes sortes de problèmes, d'après certaines données; mais il n'aurait pas découvert des théorèmes originaux. Fox était l'observateur attentif qui suit les mouvements d'une machine construite, et qui vous apprend à la conduire pendant qu'elle marche, mais qui comprend peu l'enchaînement de ses rouages, et qui ne saurait, une fois arrêtée, la remettre en mouvement que par les moyens les plus communs. Burke était à Fox ce que le géomètre est au machiniste. On a beaucoup parlé de l'esprit prophétique de Fox, et on a attribué la même prévision à Burke : mais il me semble que ç'a été, sans trop de raison, dans l'un et l'autre cas. Fox péchait dans la partie scientifique; Burke dans la partie pratique. Fox avait trop peu d'imagination; Burke en avait trop, et méprisait trop le monde et sa manière de voir pour être un politique accompli : sa sagesse était plutôt celle du législateur que celle de l'homme d'État. Fox et Burke mesurèrent tous deux leurs forces sur ce qu'on peut appeler l'arc d'Ulysse pour les politiques : la révolution française; mais tous deux furent trompés dans leurs conjectures. Il est vrai que Fox prédit le succès des Français contre les étrangers; mais tous les partisans de la liberté les prévirent et les annoncèrent aussi. D'un autre côté, Burke paraît avoir prévu les désordres intérieurs qu'enfanta la révolution, ainsi que sa chute prochaine; mais ses prédictions ne précédèrent guère la marche des événements. Au reste, ce fut un profond commentateur de ce chapitre apocalyptique de l'histoire moderne; ce qu'on ne saurait également dire de Fox. Soit qu'il ait été conduit ou non par les événements, il découvrit les principes qui les firent naître, et il les exposa d'une manière qui ne prêtait pas à la méprise. Je me représente Burke comme un génie surnaturel, placé sur les hauteurs qui dominent Paris, volcan où éclatait alors une effroyable éruption de principes funestes; je me le représente épiant les passions des hommes, à mesure qu'elles se développent dans de nouveaux accidents; analysant les principes qui surgissent du sein du chaos, et tirant les éléments d'un nouvel ordre de choses, du milieu des ruines de la société. Je me représente Fox, criant de toute sa force aux alliés : « Vous n'avez que cinquante mille

» hommes et vos ennemis en ont cent. Vos places fortes sont déman-
» telées. Cette position n'est pas tenable. Vos armées furent battues
» l'an dernier, et vos troupes sont démoralisées. » Voilà de la saine raison et des arguments solides; mais cela ne ressemble guère à la profondeur et à la spéculation philosophique. Les admirateurs de Fox ont eu tort de vouloir qu'il fût aussi grand philosophe que Burke, et c'est faire un mauvais compliment aux grands hommes que de les vouloir autres que ce qu'ils sont : cela prouve qu'on n'est pas content de ce qu'ils sont en effet. On a encore dit que Fox avait autant d'imagination que Burke. Ce qui est vrai, c'est que Burke était supérieur à Fox sous ce rapport.

» Dans la logique, Fox était inférieur à Pitt, comme dans tous les artifices de l'éloquence, où celui-ci excellait autant qu'il péchait dans le pathétique. Quand on dit que Pitt surpassait Fox en logique, on veut dire qu'il le surpassait dans l'art d'exploiter savamment un sujet, dans le secret de le tenir toujours en perspective comme il le voulait, dans la faculté de découvrir la moindre fraude ou la moindre déviation de la part des autres, et enfin dans le talent de ne jamais laisser la moindre partie de son terrain exposée à l'invasion de ses ennemis, sans l'avoir auparavant couverte de son syllogisme. Pitt entendait bien mieux la tactique du raisonnement, et il se servait bien plus habilement de son arme, mais malheureusement cette arme était une latte vermoulue, tandis que celle de Fox était un vrai damas.

» On a eu raison de dire qu'un honnête homme est le plus bel ouvrage de la Divinité. Il y a une pureté de cœur, une noblesse d'âme et une élévation de caractère qui sont au-dessus de tous les dons de l'esprit et de tout l'éclat du génie, et Fox ne possédait pas moins ces premières qualités que les secondes. D'un désintéressement héroïque et d'un dévouement à toute épreuve, il était supérieur à la jalousie, au soupçon et à la malveillance, aussi bien qu'à tout genre de duplicité, de bassesse et d'imposture. Il jugeait de tout selon la loyauté de son caractère, et il était aussi loin de prêter son appui à rien de déshonorant que de s'en laisser imposer par aucun déguisement. Il avait un amour inné pour la vérité, la justice et tout ce qui est généreux et libéral. Ni le commerce du monde ni les intrigues politiques n'altérèrent jamais la franchise de son naturel. Il y avait une candeur bien rare dans sa conduite envers les autres, et une générosité peut-être plus étonnante encore dans la manière dont il jugeait leurs motifs et

leurs actions. Fox aimait sa patrie autant qu'homme d'État l'ait jamais aimée; mais cet amour légitime n'était point fondé sur une haine déplacée pour le reste du monde. On terminera en répétant ici ce que Burke disait de Fox, au temps où son témoignage ne pouvait être suspect. « A son intelligence colossale, il joignait la plus grande » modération, il était du caractère le plus ouvert, le plus naïf et le » plus obligeant; et telle était sa douceur, qu'il n'entrait pas la » moindre goutte de fiel dans son âme [1]. »

» L'époque glorieuse de la carrière de Burke, dit lord Brougham, fut celle de la guerre d'Amérique, pendant laquelle il conduisit l'opposition à la chambre des communes, jusqu'au moment où il fut remplacé par un successeur fameux qu'il avait lui-même formé. Ce disciple, comme il était fier de l'appeler, fut Charles-James Fox, un des plus grands hommes d'État, et, sinon le plus grand orateur, du moins le plus grand maître dans l'art de la discussion, que l'Angleterre ait jamais produit. Il n'avait pas les connaissances universelles de son maître, non plus que sa philosophie profonde et spéculative : au contraire, ses lumières se bornaient à ce qu'on apprend généralement dans le système d'éducation anglaise : il était très-familier avec les classiques, avait le goût pur qui en est la conséquence, et possédait une connaissance assez approfondie de l'histoire. Dans la suite, il accrut ces trésors intellectuels; il continua de se livrer à la lecture des classiques; il apprit les langues de l'Europe, et fit de l'histoire de sa nation et de celle des autres nations modernes, une étude si fructueuse que jamais homme d'État ne connut peut-être mieux que lui les divers intérêts des peuples avec lesquels il avait des intérêts à ménager ou des rapports à entretenir. Mais ses vues ne s'étendaient pas au delà de ces fondements solides de l'éloquence et de la politique; car il n'avait pas les moindres notions des sciences naturelles, de la métaphysique, ou même de l'économie politique; et il traitait ces matières avec une indifférence, sinon avec un mépris que l'ignorance explique, mais qu'elle ne saurait justifier. Il entra de trop bonne heure dans la vie publique pour avoir eu le temps d'approfondir la science de l'homme

[1] Les trois seuls grands hommes de son temps qu'on puisse lui comparer en fait de talents, Chatham, Burke et Pitt, n'étaient pas d'un caractère si modéré : pour la plus légère provocation ou la moindre différence d'opinion, ils faisaient tomber sur leurs ennemis un orage de sarcasmes et d'invectives, qui aurait été plus pardonnable du temps d'Eschine et de Démosthène que du nôtre.

d'État; il ressembla en cela à Pitt, son grand rival, et aux autres politiques aristocrates que Burke, lui-même, à l'abri de ce reproche, nous a décrits comme ayant été métamorphosés en législateurs dès le berceau. Un autre défaut de Fox, ce fut l'esprit de parti dont il s'imbut dès le commencement, et qui lui fit considérer les principes qu'il avait adoptés comme une règle inaltérable, et contempler toutes les vérités de la politique à travers ce prisme trompeur.

» Mais si ce furent là les défauts de son éducation, il faut avouer que ses puissantes facultés naturelles les surmontèrent souvent et les rejetèrent presque toujours dans l'ombre. Il avait une promptitude d'esprit extraordinaire, qui lui faisait pénétrer en un clin d'œil ce qui coûtait aux autres un long travail de réflexion, et qui lui rendait toutes les études si faciles, que cela l'indisposa peut-être contre celles que sa pénétration ne pouvait maîtriser d'abord. Son coup d'œil était aussi sûr que prompt; et quand les passions, l'esprit de parti et une fougue de tempérament à laquelle il s'abandonnait parfois, laissaient ses facultés libres, personne ne possédait un jugement plus sain et auquel on pût plus sûrement se confier. Ses émotions étaient brûlantes et pleines d'humanité; son tempérament doux, quoique véhément; et son naturel franc et sincère était guidé par les impulsions d'une âme grande et magnanime. Ces qualités morales, si fort au-dessus des dons de l'esprit, eurent leur influence accoutumée sur les actions de sa vie, et leur donnèrent un caractère de remarquable élévation.

» La grandeur de l'intelligence de Fox, et la trempe robuste de ses facultés, qui influèrent naturellement sur son éloquence, le portèrent à affecter l'argument et à se prendre de pied ferme à chaque sujet qu'il traitait; car il méprisait tout vol d'imagination et évitait toute amplification oratoire avec le plus grand soin. Cette tournure d'esprit lui fit encore négliger l'ornement et souvent même la diction soutenue. Il n'y eut jamais de plus grande erreur que de concevoir une ressemblance parfaite entre l'éloquence de Fox et celle de Démosthène, quoiqu'un aussi bon juge que sir J. Mackintosh soit tombé dans cette erreur. Que Fox ressemblât à l'orateur grec dans le rejet de tout ornement puéril et de toute déclamation pour l'amour de la déclamation, c'est ce qui est évident : mais cela est également vrai de plusieurs autres grands orateurs, aussi bien que de ces deux-là. Cette ressemblance est trop vague et trop éloignée pour justifier une telle proposition. Que son éloquence fût mâle, ardente,

véhémente, qu'elle entraînât l'auditoire sans lui donner le temps de délibérer ou de réfléchir, ce sont là autant de points par lesquels elle ressemble incontestablement à l'éloquence de Démosthène : mais les différences sont aussi nombreuses que les ressemblances, et elles nous frappent au premier aspect. L'orateur anglais est plein de répétitions, et revient sans cesse à la charge, jusqu'à ce que l'impression soit complète ; l'orateur grec ne revient jamais sur le terrain qu'il a déblayé en passant, comme par l'action de la foudre ou d'un incendie. L'un s'appesantissait longtemps sur les mêmes objets ; l'autre exprimait toute sa pensée souvent par un seul mot, mais toujours de la façon la plus énergique. Le premier était parfois digressif, narratif, abondant dans ses preuves ; le second ne se détournait jamais de son but pour cueillir des fleurs ou pour tout autre dessein, et balayait comme un tourbillon tout ce qui s'opposait à son passage. Le contraste n'est pas moins frappant dans la diction que dans la pensée. Il est étrange qu'on ait songé à comparer Fox à l'orateur dont Quintilien dit si bien, en le comparant à Cicéron : « *In illo plus curæ* ; *in hoc plus naturæ.* » L'orateur grec fut, de tous les orateurs, celui qui soignait le plus ses périodes, et il montrait autant de sollicitude dans l'arrangement que dans le choix de ses termes. Ses harangues aussi sont autant de chefs-d'œuvre de composition la plus achevée, et d'un art si consommé qu'il disparaît souvent entièrement. L'orateur anglais, au contraire, était très-négligé dans sa composition. Ses plus brillants passages sont le fruit de l'inspiration du moment. Il parlait souvent durant plusieurs heures, et prononçait des harangues entières, sans être correct et facile pendant cinq minutes de suite ; et, à l'exception de quelques remarques profondes ou de quelques belles maximes de politique, il était rare qu'il dédommageât l'assemblée par un seul morceau frappant. Jamais il n'eut de fluidité dans la parole, excepté dans les moments d'inspiration ; et peut-être méprisait-il cette qualité comme en faisant négliger de plus essentielles. Cependant une langue diserte et la facilité d'exprimer ses pensées en termes clairs et corrects sont aussi essentielles à l'orateur que le dessin au peintre.

» Fox fut loin d'exceller dans l'art d'écrire. C'est ce que prouvent ses harangues, et peut-être encore plus ses autres productions ; car la passion qui le rendait si souvent éloquent dans les débats avait peu ou n'avait point d'effet dans le calme de l'étude. Au nombre de ses plus mauvais discours, il faut compter son éloge du duc de Bedford ;

on sait pourtant que c'est presque le seul qu'il ait jamais préparé avec soin et qu'il ait corrigé pour la presse. Son histoire ou son fragment d'histoire du règne de Jacques II, comme nous le verrons ailleurs, décèle le défaut de souplesse dans la composition. Le style en est pur et correct, mais froid et sans vie ; et il est même un peu saccadé et décousu, tant il coule peu naturellement de source ! Cependant, quand il écrivait des lettres familières, personne ne s'exprimait avec plus de bonheur ou de facilité ; et dans la conversation, il excellait à passer du grave au doux et du doux au sévère. Un juge admirable, mais qui affectait lui-même de raisonner d'après des principes généraux, a remarqué que Fox avait la passion d'argumenter sur les moindres sujets. La raison en est simple. Il lui fallait des arguments ; et, comme ses études s'étaient bornées aux études classiques et historiques, quand on mettait sur le tapis des sujets d'une nature qui lui était peu familière, il en saisissait le côté le plus ordinaire et en faisait un sujet de discussion. Il faut joindre à cela son naturel franc et rieur, qui tenait de la simplicité d'un enfant, dit Gibbon, et qui le rendait facile à amuser.

» A ces remarques, il faut ajouter que l'éloquence de Fox était d'un genre qu'on ne saurait comprendre sans l'avoir entendu. Quand il avait pénétré dans son sujet, quand il s'était embrasé dans sa marche, il se répandait en périodes de feu qui frappaient comme la foudre, et suspendaient les facultés du jugement tout le temps que durait l'explosion. On ne saurait douter que Fox ne surpassât autant Démosthène en puissance et en force de dialectique, que Démosthène l'aurait surpassé, sous ce rapport, s'il avait vécu de son temps. Car une autre erreur de ceux qui ont comparé ces deux orateurs, c'est de s'imaginer que les oraisons de l'orateur grec sont un enchaînement de raisonnements, comme les arguments de sir William Grant ou comme les démonstrations d'Euclide. Démosthène poursuit toujours son sujet sans le perdre de vue ; il est rempli d'allusions frappantes ; il expose de la manière la plus saillante les inconséquences de son adversaire ; il respire l'invective la plus amère, il ne laisse jamais de relâche à ses auditeurs, en s'adressant tantôt à leurs passions et tantôt à leur intelligence, et il va toujours à son but par la voie la plus courte et la plus sûre : toutefois il ne faut pas croire que ses harangues s'adressent au jugement calme et froid comme des tissus de raisonnements suivis. Mais il fallait voir Fox exposer la politique absurde de ses ennemis,

mettre en évidence les contradictions de leurs arguments, montrer leurs tergiversations ou leur hypocrisie, et faire tomber l'orage impitoyable de l'invective sur la bassesse, la cruauté et l'oppression, sans cesser de former une chaîne de raisonnements compacte et robuste! Il n'y avait point d'armes que ce grand orateur maniât avec autant de bonheur que la raillerie, ou le talent de tourner ses ennemis en ridicule. On a dit que c'était le plus souple orateur de son temps, et c'était le temps de Shéridan et de Windham. C'était là l'opinion de Pitt et c'était aussi celle de Canning.

» Dans les débats du parlement, Fox découvrait comme par intuition la faiblesse d'un adversaire, et l'avantage qu'on pouvait en tirer, faculté qui est dans la guerre de la parole ce que le coup d'œil d'un général expérimenté est sur le champ de bataille. C'est dans la réplique qu'il excellait surtout; ses harangues d'ouverture furent presque toutes sans succès, excepté celle sur la question catholique, en 1805; mais il avait profondément médité son sujet, après l'avoir vu proposer à la chambre des lords, dans la harangue de lord Grenville, qui passe pour l'avoir animé d'un certain esprit d'émulation : c'était une noble composition aussi, fondée sur des principes solides, remplie des maximes d'une politique généreuse, abondante en sublimes appels à la justice, et touchante jusqu'aux larmes dans l'endroit où l'orateur décrit les impressions d'un soldat catholique, en revoyant le champ de bataille où il avait partagé les dangers d'une journée sanglante, etc. Les grandes harangues de Fox furent celles qu'il prononça sur l'armement russe, en 1791; sur la réforme parlementaire, en 1797, et sur le renouvellement de la guerre avec la France, en 1803. Il préférait cette dernière à toutes les autres, et pourtant elle eut le désavantage de venir après la plus belle oraison que Pitt ait jamais fait entendre, à part son discours sur la traite des nègres. Mais il y a des passages dans les premiers discours de Fox, surtout sa déclamation contre lord Auckland, dans la harangue sur l'armement russe, et l'énumération rapide et éloquente des fautes et des malversations du gouvernement, dans la harangue sur la réforme, qu'il ne serait pas facile d'égaler. Sans l'infériorité du sujet, le discours sur le scrutin de Westminster, en 1784, pourrait peut-être se placer à la tête de tous. La forte position qu'il avait prise contre son adversaire, l'intérêt palpitant de la question pour l'orateur, et la connaissance parfaite que l'auditoire avait de tous les détails, sont des circonstances qui lui permettaient

de se borner à toucher en passant les sujets sans s'y appesantir, et qui contribuèrent à rendre cette grande oraison aussi animée et aussi énergique d'un bout à l'autre, qu'elle est heureuse dans le choix des questions et la manière dont elles sont examinées. Un heureux cri *à l'ordre !* qu'il suscita dès l'exorde, en affirmant que, loin d'attendre de l'indulgence, il espérait à peine une froide justice de la part de l'assemblée, lui donna occasion de s'étendre sur ce sujet, et d'insister avec une nouvelle force, jusqu'au moment où les coups redoublés et les accents d'une déclamation improvisée subjuguèrent l'auditoire et entraînèrent toute interruption ultérieure. Plunkett passe pour avoir produit le même effet à la chambre des communes du parlement irlandais, à l'occasion de l'interruption d'un membre qui demandait qu'on transcrivît ses paroles : « Arrêtez, s'écria l'orateur consommé, » et vous aurez autre chose à transcrire ; » et alors suivit la description la plus véhémente et la plus indignée des torts que sa patrie avait soufferts et dont elle était encore à attendre justice.

» Fox péchait par plusieurs des qualités extérieures de l'orateur ; sa personne était lourde et il n'avait aucune grâce dans l'action. Sa voix était sans portée et elle devenait grêle en passant au ton de la véhémence ; mais il faut avouer que tout cela était absorbé dans le torrent qui se précipitait de sa bouche. Fox avait une belle prononciation de la langue anglaise, et il la parlait et l'écrivait de la manière la plus pure. Son goût correct lui fit rejeter tout ornement ambitieux, et le rendit très-sobre dans l'usage des figures en général. Dans sa diction, il évita toujours les termes étrangers, empruntés des langues anciennes ou modernes ; et il affectait la pure langue saxonne, dont les ressources sont inconnues à tant de personnes qui la parlent ou qui l'écrivent. »

Selon Fox, les éléments qui constituent le grand homme sont l'énergie, la pénétration, la compréhension et l'harmonie. Personne ne posséda mieux que lui les deux premières qualités, sinon les deux dernières. Mais il faut se rappeler ce que disait un judicieux écrivain qui mit sa rhétorique en vers :

» L'éloquence est une maîtresse fière et dédaigneuse qui ne se donne jamais tout entière à un amant : heureux celui qui parvient à posséder ses grâces à un certain degré ! Lord Camden disait que le prix auquel Fox avait droit était l'immortalité et que la postérité lui en tiendrait compte. Jamais organisation humaine n'exerça sur les pas-

sions de la multitude une influence égale à la sienne. Il partagea l'empire avec César, et pendant un temps on douta si la multitude obéirait au sceptre de George III ou à la dialectique de Fox. Son langage était bien calculé pour faire une impression soudaine : il était simple, substantiel, abondant et puissant au dernier degré. Fox et Pitt étaient des hommes d'affaires; Burke seul était un orateur. Les deux premiers vivront dans l'histoire de leur patrie, le dernier dans les fastes de la littérature. Les applaudissements du sénat récompensèrent les deux premiers, l'admiration de la postérité attend le troisième.

» Avec toutes ses fautes et toutes ses erreurs, l'esprit de Fox était noble, généreux et supérieur à l'envie. Son éloge de Burke respire l'enthousiasme le plus exalté. Il déclara un jour que s'il mettait dans la balance les lumières qu'il avait acquises dans les livres ou dans l'étude du monde avec celles qu'il devait à la conversation de son noble ami, il ne saurait auxquelles donner la préférence. Il faut regretter que cette expression d'admiration n'ait pas appelé un pareil tribut de reconnaissance de la part de son illustre maître. La distinction entre eux était la plus large qu'on puisse imaginer.

» Dans l'opinion du savant docteur Parr, le caractère oratoire de Fox se retrouve dans ce passage de Cicéron : *genus dicendi subtile in probando, modicum delectando, vehemens inflectendo, in quo uno vis omnis oratoris est.* « Dans les copies les plus imparfaites de ses discours, » dit Erskine, on découvrira les ossements d'un géant. Il négligeait » et méprisait les artifices de la rhétorique, les grâces de la composi- » tion et l'harmonie du langage. Il avait coutume de dire d'une » harangue imprimée qui se lisait bien : « Eh bien! c'est un mauvais » discours. » On peut dire de Fox ce que le critique latin disait d'un » de ses compatriotes : « *apparet placuisse aliquid eo dicente quod* » *legentes non invenimus*. »

» Il roulait comme une mer pendant des heures, dit Wilberforce, sans fatiguer ni lui ni son auditoire. Mais Fox, dont l'épanchement rauque et torrentueux paraît modelé sur Démosthène, aimait et admirait passionnément Cicéron. Ce fut au forum et non sur le *béma* qu'il alla chercher des leçons d'éloquence populaire. Voilà certes une curieuse anomalie, mais qui n'est pourtant pas sans exemple. Cowley méditait Spencer, et le génie sévère et majestueux de Milton se plaisait dans l'extravagante imagination d'Ovide. Plus un orateur médite

son plan, dit Maury, plus il abrége sa composition. Les plus beaux mouvements de Fox étaient le résultat de l'impulsion du moment. Rien ne l'enflammait comme l'invective d'un adversaire. Il excellait dans la réplique, et après un débat de plusieurs heures il répondait à tous ses ennemis par ordre de discours et d'argument. C'était un touchant spectacle que de voir surgir graduellement le flot d'indignation et d'éloquence jusqu'à ce que tout devînt écume et fracas. Ben Jonhson a dit d'un orateur de son temps qu'il ne disait jamais si bien que dans la provocation. Il aurait dit la même chose de Fox. Qui l'a vu n'oubliera jamais le triomphe de son regard et la fière véhémence de sa manière. C'était un éléphant qui écrasait ses ennemis dans l'ardeur du combat. Mais il était encore plus terrible dans la poursuite : c'était alors qu'il acquérait une nouvelle force, que les roues de son chariot prenaient feu dans la course, que l'épée enflammée de la guerre étincelait dans sa main, et qu'il immolait son ennemi de son regard ou de ses coups. »

Terminons cette appréciation de l'éloquence de Fox par une dernière citation :

» Il faudrait, dit un critique anglais, un fort long commentaire pour faire bien connaître Fox seulement comme orateur. Toujours modeste et toujours naturel, il portait dans les transactions publiques quelque chose de cet extérieur simple et négligé qui le distinguait dans la vie privée. Quand il débuta dans la carrière de l'éloquence politique, un observateur superficiel l'eût pris pour un orateur maladroit; un juge consommé eût seul été frappé de la justesse de ses idées, aussi bien que de la simplicité transparente de ses mœurs. Mais il ne fût pas plutôt accoutumé au fracas des débats du parlement qu'il devint tout à coup un autre homme. Il s'oublia et oublia tout ce qui était autour de lui pour ne plus s'occuper que de son sujet. Son génie s'échauffa et s'embrasa dans sa route, comme les roues d'un char qui vole. Il lançait la foudre et les éclairs tout autour de lui, comme le Jupiter d'Homère. Des torrents d'une éloquence impétueuse et irrésistible entraînaient l'assentiment et la conviction de quiconque prêtait l'oreille à ses discours. Il possédait , au-dessus de tous les modernes, cette union de la raison, de la simplicité, et de la véhémence, qui formèrent jadis le caractère du prince des orateurs; et il fut l'orateur le plus démosthénique qui ait jamais régné à la tribune, depuis les jours de Démosthène. « Je l'ai connu, dit Burke, dans un pamphlet écrit

» après leur malheureuse séparation, lorsqu'il n'avait que dix-neuf » ans; et depuis ce temps, il s'est élevé comme un édifice régulier, » quoique lentement, jusqu'au point où il est devenu l'orateur par- » lementaire le plus accompli que le monde ait jamais vu. »

» La dignité tranquille d'une âme qui ne s'enflamme que pour de grands objets, l'absence de tout esprit de chicane, le mépris de l'ostentation, l'horreur de l'intrigue, la candeur, la rectitude et la générosité incapable de manquer à la vertu, qui caractérisaient Fox, semblaient l'avoir rendu assez propre à représenter le caractère d'un vieux Breton; caractère que l'Angleterre est si fière d'opposer aux autres nations, et, qu'à bon droit, elle attache tant d'importance à vouloir à jamais conserver intact. La simplicité de son caractère inspirait la confiance; l'ardeur de son éloquence excitait l'enthousiasme; et la beauté de ses mœurs se conciliait l'estime de tout le monde. « J'admirai dans Fox, dit Gibbon, après avoir décrit une journée » passée avec lui à Lausanne, le génie d'un homme supérieur, allié » à toute la douceur et à toute la simplicité d'un enfant: jamais créa- » ture humaine ne fut plus exempte de toute teinte de malignité, » de vanité ou de fausseté. »

» Les mesures politiques qu'il appuya ou qu'il combattait pourront diviser l'opinion de la postérité, comme elles divisent déjà l'opinion de la génération actuelle, mais il commandera indubitablement le respect unanime des âges futurs, par la pureté de ses sentiments politiques, par son zèle ardent pour les droits civils et religieux de tous les hommes; par ses principes libéraux, à la fois favorables à un gouvernement paternel, à un exercice sans entrave des facultés humaines, et à la civilisation progressive de la société; par son patriotique amour pour un pays dont on peut dire que le bien-être et la grandeur étaient en quelque sorte inséparables de sa gloire; et par son respect profond pour cette constitution libre, qu'il passe universellement pour avoir mieux comprise qu'aucun homme de son siècle, dans le sens exactement légal aussi bien que dans le sens large et philosophique. »

II.

EXTRAITS DES DISCOURS DE FOX.

Nous avons rapporté les jugements des plus célèbres critiques an-

glais sur l'éloquence de Fox; il nous reste à faire connaître cet orateur par des citations, afin que les lecteurs soient en état de l'apprécier par eux-mêmes. Le premier discours que nous reproduisons est celui qui fut prononcé en 1778 sur les affaires d'Amérique, après que la France eut reconnu l'indépendance des États-Unis et contracté une alliance avec cette république.

Discours sur les affaires d'Amérique.

« Messieurs, vous avez maintenant deux guerres sur les bras, et il faut renoncer à l'une d'elles, car vous ne sauriez suffire à toutes les deux. Jusqu'ici vous avez soutenu la guerre d'Amérique contre l'Amérique seule et sans assistance : malgré cela, vous avez été constamment obligés de redoubler d'activité et de roidir vos forces sans pouvoir déterminer le succès de la lutte : vous avez jusqu'ici fait jouer toutes vos batteries sans effet, et vous ne sauriez diviser des moyens déjà insuffisants dans leur objet. Je vous conseille de retirer vos troupes de l'Amérique; car vous ne sauriez songer à y soutenir une guerre défensive d'aucune espèce; une guerre défensive serait la ruine de ce pays en tout temps et dans toute circonstance; mais une guerre offensive est ce qu'il nous faut; notre situation géographique et l'esprit de la nation nous portent plutôt à l'attaque qu'à la défense. Attaquez donc la France, car elle est votre but. La guerre change entièrement de nature; car la guerre contre l'Amérique est faite contre vos compatriotes, contre vos frères; la guerre contre la France le sera contre votre rivale, contre votre ennemie invétérée. Chaque coup que vous portez à l'Amérique vous atteint vous-mêmes; il va contre toute idée de réconciliation et contre votre intérêt, dussiez-vous soumettre ces colonies, ce que vous ne ferez jamais. Chaque coup que vous portez à la France tourne à votre avantage : plus vous abaissez cette puissance dans l'échelle politique, plus vous élevez l'Angleterre et plus vous portez l'Amérique à se détacher d'une alliance qui lui est inutile. Même nos victoires en Amérique tournent au profit de la France, par les hommes et les trésors qu'elles entraînent : vos victoires sur la France seront ressenties par son allié. Il faut conquérir l'Amérique en France : la France ne saurait être conquise en Amérique.

» La guerre contre l'Amérique est une guerre de passion; une

guerre qui sera soutenue par les plus puissantes vertus : l'amour de la liberté et de la patrie ; par les passions qui arment l'homme de courage et de persévérance ; l'esprit de vengeance pour les injustices que les Américains ont souffertes ; de représailles, pour les calamités que vous leur avez infligées, et d'opposition pour la tyrannie que vous avez exercée contre eux. Tout concourt à les animer dans cette guerre, à les porter à une résistance désespérée ; et de pareilles guerres sont sans fin. N'importe qui a fait naître cet enthousiasme, le nom de la religion ou de la liberté : il inspire un courage invincible, le mépris de la mort et une soif insatiable de combats. Vous éprouverez en Amérique tout ce que peuvent l'enthousiasme et la détermination : je dis plus, tant qu'il restera un Américain doué d'une âme d'homme, cet Américain vous attendra sur le champ de bataille. La guerre contre la France est une guerre bien différente ; c'est une guerre d'intérêt ; c'est l'intérêt qui a engagé cette puissance, et ce sera l'intérêt qui en mesurera la durée. Tournez-vous donc contre la France ; attaquez-la partout où elle est vulnérable ; écrasez son commerce partout où vous pourrez ; faites pousser un cri de détresse à la nation, et la nation ne tardera pas à se récrier contre son gouvernement. Pendant que les avantages qu'elle se promet sont incertains et éloignés, infligez des maux présents à ses sujets : le peuple mécontent ne tardera pas à se plaindre, et la France se repentira d'être entrée dans ce démêlé. Vous la forcerez de renoncer à une alliance qui lui suscite tant de troubles, tant de désastres, tant de calamités ; à une alliance dont les fruits sont si incertains et si exposés à être détruits par une puissance dont elle aura tout à craindre, une fois que vous n'aurez plus l'Amérique sur les bras. Qu'est devenu l'ancien esprit de la nation ? Où est sa bravoure ? Où est son héroïsme ? Les ministres auraient-ils amolli aussi son caractère en consumant le dernier schelling de son trésor ? N'ont-ils pas honte de temporiser comme ils font dans leur conduite envers la France ? Sa correspondance avec l'Amérique a été clandestine, dit-on : comparez la conduite actuelle de vos ministres avec leur conduite envers la Hollande, il y a peu de temps : mais c'est le propre des petits esprits d'affecter le rigorisme dans les petites choses, et de rester indifférents sur les grandes.

» La conduite de la France a été clandestine ! Reportez-vous à une lettre d'un de vos secrétaires d'État à la Hollande, il n'y a qu'un an : on rit et l'on s'indigne de leur hauteur envers l'innocent gouverneur

d'une île insignifiante, tandis qu'ils affectent d'ignorer les vues ambitieuses de la France. Est-ce ainsi que les ministres soutiennent le caractère de la nation, son honneur et sa gloire? Mais voyez encore comme on parle de cette même Hollande aujourd'hui : votre pusillanimité perce jusque dans votre correspondance avec elle.

Pauper et exul uterque
Projicit ampullas et sesquipedalia verba.

» Jugez par là de votre situation, jugez de l'état où vous êtes réduits. Comme le parti français va dominer et triompher en Hollande! Jamais cette nation ne consentira à être votre alliée, tant que vous ramperez bassement devant la France, sans oser lever le front pour vous défendre! Jamais elle ne fera cause-commune avec vous, tant que vous garderez vos ministres actuels! Il n'y a point de puissance aveugle en Europe; il n'y en a point d'assez insensée pour s'allier à la faiblesse et s'associer à la banqueroute; il n'y en a point d'assez folle pour s'allier à l'obstination, à l'absurdité, à l'imbécillité. »

Cette fougueuse philippique eut l'effet qu'on en pouvait attendre; elle triompha : la guerre éclata la même année entre la France et l'Angleterre, et la première rencontre eut lieu en mer, entre les amiraux Keppel et d'Orvilliers.

Un des grands travaux politiques de Fox, c'est sans contredit son bill pour la régénération du gouvernement de l'Inde, qu'il soumit à la chambre des communes, en 1783, et que sa puissante influence fit passer dans cette chambre, malgré tous les efforts de la compagnie. Mais ce bill alla échouer contre une majorité considérable à la chambre des lords, pour faire place au bill de Pitt, qui était moins violent, mais moins efficace que celui de Fox. Il serait trop long d'analyser le mérite et les défauts de ce bill en général, il suffit de rapporter les plus puissantes raisons que l'auteur fit valoir à l'appui de sa proposition.

Discours pour le bill de l'Inde.

« On a combattu ce bill d'après divers principes depuis sa naissance; mais jusqu'ici la chambre ne l'a point entendu discuter d'après son mérite intrinsèque. Le débat de ce soir a principalement roulé sur deux points : la violation de la charte de l'Inde et l'accroissement de l'influence de la couronne. Je vais examiner quel fondement peuvent

avoir ces deux accusations. Un membre de la chambre m'accuse d'abandonner la cause que je défendais autrefois si vaillamment, selon lui : je lui réponds que s'il veut suivre l'histoire de ma vie politique, il ne trouva aucune époque où j'aie lutté avec plus d'ardeur que je ne fais maintenant pour la véritable liberté. Qu'est-ce que la liberté? Selon l'idée que je m'en suis formée, la liberté de l'homme consiste dans la possession sacrée de sa propriété, et dans la protection de lois fixes et définies ; dans la jouissance de privilèges civils et religieux, qu'il ne saurait abandonner sans se manquer à lui-même, et dont il ne saurait être dépouillé que par la tyrannie. Au lieu de subvertir, ce bill est destiné à établir ces principes ; au lieu de rétrécir la base de la liberté, il tend à l'élargir ; au lieu d'étouffer, son objet est d'enflammer et d'exalter l'esprit de la liberté. Quelle est la plus odieuse espèce de tyrannie? Précisément celle que ce bill est destiné à combattre. Il est destiné à empêcher qu'une poignée d'hommes, libres eux-mêmes, n'exercent le plus vil et le plus coupable despotisme sur des millions de leurs semblables ; il est destiné à empêcher que l'innocence ne soit victime de l'oppression, que l'industrie ne travaille pour la rapine, et que le laboureur ne sue au profit de la mollesse et du luxe des tyrans ; en un mot, que trente millions d'hommes qui nous ressemblent, ne gémissent sous un système de despotisme inconnu dans les annales du monde entier. Quelle est la fin de tout gouvernement? Assurément le bonheur des gouvernés. D'autres peuvent professer d'autres opinions : c'est là la mienne et je la professe. Que penser d'un gouvernement qui fleurit et prospère par la misère de ses sujets? C'est pourtant là le gouvernement que la compagnie des Indes exerce sur les malheureux habitants de l'Indostan, et le renversement de ce gouvernement infâme est le principal objet du bill que je propose.

» Mais on objecte qu'il ne faut pas violer la charte de la compagnie pour accomplir ce grand objet : je m'exprimerai à ce sujet sans déguisement.

» Une charte est un dépôt confié à une ou plusieurs personnes pour qu'il en résulte un bienfait public. Or, si l'on abuse de ce dépôt et qu'on le détourne de sa destination, quel homme sensé ne dira pas qu'il faut le retirer et le confier à d'autres mains?

» Je supplie mes honorables adversaires de songer à la portée de leur raisonnement, quand ils parlent de l'inviolabilité de la charte. Chaque syllabe de ce raisonnement porte atteinte aux lois qui nous

protégent dans les délibérations de cette chambre et dans l'exercice de tous nos droits civils. Tous les arguments de ce genre sont autant de batteries tournées contre les colonnes de la constitution anglaise. Il y a des hommes qui sont conséquents avec leurs opinions privées, et qui montrent leur adhésion aux principes de leurs ancêtres, en révoquant en doute les principes de leur révolution : mais je n'hésite pas à souscrire aux articles du symbole qui produisit ce grand événement.

» La personne des souverains est sacrée, et le respect est dû à tous les rois ; mais, malgré tout mon attachement à la personne du premier magistrat, si j'avais vécu sous le règne de Jacques II, j'aurais certainement contribué de toutes mes forces à cette glorieuse lutte qui arracha le royaume à la servitude héréditaire, et confirma cette grande vérité : que tout dépôt dont on abuse est révocable.

» On ne viendra pas me dire que la charte accordée à une compagnie de marchands est un dépôt aussi sacré que celui qui est fait à un monarque, et cependant comment concilier la conduite de ceux qui approuvent la révolution qui sauva les libertés anglaises, et qui se font aujourd'hui les champions de la charte de la compagnie des Indes, quoique l'abus qu'on a fait de cette charte excite l'indignation du monde entier ? Ceux qui condamnent ce bill comme une violation des droits de la compagnie des Indes, en vertu de la charte, condamnent donc la révolution de 1688 comme une violation des droits reconnus à Jacques II ? Il aurait aussi bien pu réclamer la propriété de la couronne anglaise. Mais quel était le langage du peuple ? « Non, vous n'avez plus de droit à la souveraineté ; on vous avait confié l'autorité, comme elle est confiée à tout magistrat : pour le bien-être de la communauté à gouverner ; c'était un dépôt sacré et délégué par contrat, dont vous n'avez pas craint d'abuser. Vous avez voulu exercer un empire cruel et despotique, au lieu d'une puissance bienfaisante et paternelle, et c'est pour cela que nous rappelons à nous le droit qui nous appartient originairement. Nous recourons aux premiers principes de tout gouvernement, à la volonté de la multitude, et la nôtre est que vous n'abusiez pas davantage de votre puissance..... »

C'étaient sans doute des opinions comme celles-là qui firent dire à Napoléon que tôt ou tard la politique de Fox devait gouverner le monde.

« Les accusations dirigées contre moi, au sujet de l'influence de la

couronne, sont vraiment curieuses. Le savant M. Dundas déclare, avec l'emphase d'un déclamateur, que ce bill diminue l'influence de la couronne au delà de tout ce qu'on a tenté précédemment; et il adjure ceux qui votèrent autrefois avec lui à l'appui de cette influence contre nos efforts pour la réduire de s'opposer à mon nouvel attentat contre cette influence chère à son cœur. Il m'accuse de sortir de mes anciennes limites, d'aller plus loin que je n'ai jamais fait, et d'être l'ennemi impitoyable de l'influence de la couronne.

» L'honorable membre reprend son siége; un second se lève, et porte contre moi une autre accusation, mais d'une nature diamétralement opposée. J'ai combattu sous vos bannières, s'écrie M. Martin, contre ce redoutable géant, l'influence de la couronne; j'ai versé mon sang dans les combats où vous commandiez, et j'ai droit de réclamer un salaire. Vous avez vaincu par nous, et maintenant que la victoire est dans vos mains, vous vous déclarez traître à notre cause, et vous passez à l'ennemi avec votre état-major. Le plus redoutable de vos anciens antagonistes, dans la cause de l'influence de la couronne, n'a jamais été aussi loin que vous dans ce moment; vos efforts pour relever le monstre surpassent tous vos anciens efforts pour l'abattre. Vous avez rendu ce soir l'influence de la couronne un colosse effrayant, qui menace de tout écraser autour de lui. Je vous accuse de trahir vos anciens principes, et de déserter vos anciens alliés, si vous ne venez sur-le-champ partager le butin avec eux.

» Après avoir lâché deux ou trois ruades en passant, à la coalition, l'honorable membre reprend son siége; et pendant que la chambre se consume à concilier ces inconciliables accusations, en face apparaît l'honorable M. Pitt, pour confondre toutes ces contradictions, et combiner dans sa tête d'autres extravagances semblables. Il reconnaît qu'il a digéré un paradoxe, et paradoxe il peut bien s'appeler; car jamais un paradoxe mieux caractérisé n'a mis en défaut l'intelligence d'une assemblée publique. Par un miraculeux effort de discernement, il a découvert que le bill accroît et diminue en même temps l'influence de la couronne.

» Le bill diminue l'influence de la couronne, dit l'un : vous vous trompez, reprend l'autre, il l'accroît : vous avez tous deux raison, s'écrie un troisième, car il accroît et diminue l'influence de la couronne à la fois. Or, comme la plupart des membres de la chambre partagent l'une ou l'autre de ces opinions sur le bill, l'honorable chan-

celier peut bien se joindre sans crainte à tous les partis sur ce point; mais je suis certain qu'il aura peu de partisans lui-même.

» C'est ainsi que l'on combat ce bill, et c'est ainsi qu'on m'accuse. Je regarde la nature et la substance de ces objections comme la plus puissante preuve de l'excellence du bill. Si l'on avait pu faire valoir une opposition plus rationnelle, on l'aurait fait. La vérité est qu'il accroît l'influence de la couronne, et l'influence du parti aussi peu que possible; et s'il faut ajourner la réforme de l'Inde ou toute autre mesure jusqu'à ce qu'on ait découvert un plan contre lequel l'ingénuité, l'ignorance ou le caprice ne sachent élever d'objections, je crains bien que les affaires humaines ne restent dans une stagnation éternelle. »

Voici un beau mouvement de l'éloquence de Fox, contre la désertion de ses appuis d'autrefois :

« Que je méprise la conduite de certains hommes! Une tergiversation si flagrante et si inouïe soulève mon indignation jusqu'à son comble. Je déclare le vote de ce soir scandaleux, infâme et traître. Je n'accuse point ceux qui professent des opinions libres, conséquentes et ouvertes. Ils diffèrent de mes principes et j'en suis fâché, sans pouvoir condamner cette différence; mais qui pourrait contempler sans surprise, je dis sans exaspération, la conduite d'une certaine classe d'hommes qui sont entrés à la chambre dans l'intime conviction que l'influence de la couronne était accrue, et qu'il fallait la diminuer; que les droits du peuple étaient envahis et qu'il fallait veiller à leur maintien; qui déclaraient solennellement à la chambre, à la nation, à leurs constituants et à eux-mêmes, que tel était leur devoir, et qui ont honteusement et salement violé cette déclaration? Je ne saurais expliquer une pareille conduite par d'autres motifs que ceux de la basse intrigue, de la cabale et de la trahison.

» Personne ne méprise, autant que je le fais, les âmes vénales qui sont constamment à la dévotion du ministère. Ce sont des esclaves et des esclaves de la pire espèce, puisqu'ils vendent leur liberté pour forger des chaînes aux autres; cependant, quelque dégradant que soit ce moyen de s'élever aux charges et aux dignités, ces hommes possèdent encore les vertus de la fidélité, de la gratitude et de la constance dans leurs principes; et ils n'ajoutent pas à leurs autres démérites, l'inconséquence et l'absurdité de sanctionner aujourd'hui comme vraie une opinion qu'ils condamneront demain comme fausse. Ils n'ont pas trahi leur patron, leurs amis ou leur patrie : ils ont invariablement adhéré à leurs principes avoués.

» Je pardonne à l'homme que je vois régulièrement voter avec les ministres, dans toutes les occasions; je me contente de l'envisager avec commisération, dans cet état abject, où il est le misérable jouet du despotisme; j'excuse son rampement et ses prosternations devant le prince ou son premier ministre : chaque créature sait comment se mouvoir dans son élément; mais quand je vois des hommes affecter un jour des principes qu'ils condamnent l'autre, oui, cette idée me remplit d'horreur, et toutes mes pensées se révoltent en face de cette honteuse versatilité de sentiment. C'est là réduire la politique à la pure science du gain et de la perte; c'est faire une farce du devoir de la représentation des peuples; c'est faire insulte à la foi de la nation; c'est exposer la majesté du parlement au scandale et à la risée du monde entier. »

En 1794 et 1795, effrayé des symptômes de mécontentement et de sédition qui éclatèrent en diverses parties du royaume, le parlement anglais sanctionna plusieurs bills tendant à prévenir les émeutes et les mouvements insurrectionnels; bills que les circonstances rendaient peut-être nécessaires, mais qui circonscrivirent beaucoup les limites de la liberté anglaise; c'est dans une harangue pour la révocation de ces bills, prononcée le 23 mars 1797, que Fox nous offre le morceau suivant plein de chaleur et de mouvement. C'est à proprement parler la péroraison du discours qu'on offre ici.

Discours pour la révocation des bills de 1794-1795.

« Quelle extravagance monstrueuse, de s'imaginer pouvoir, par un simple bill de convention, empêcher les rassemblements du peuple, sans redresser les torts qui les ont fait naître! Quel coupable aveuglement, de croire qu'il suffit d'imposer silence aux hommes pour leur faire oublier les maux qu'ils ont soufferts, et d'espérer qu'en arrêtant le torrent d'un côté, il n'emportera pas les digues qu'on lui oppose de l'autre! Mais si cet acte n'a pas encore eu de fatales conséquences en Angleterre, il paraît qu'il ne faut pas prendre conseil des événements qui ont eu lieu en Irlande. Où est le sens d'un pareil argument? La nature humaine n'est-elle pas la même dans tous les pays? Si vous étouffez la voix de l'homme qui crie à l'injustice, ne le forcez-vous pas d'avoir recours à d'autres moyens de se faire entendre? Vous imaginez-vous faire un prosélyte, en faisant taire un déclamateur? Ne

vous y trompez pas : en condamnant les remontrances constitutionnelles d'un peuple, vous le réduisez à pousser son cri de détresse d'une manière plus alarmante. Les opinions sont innocentes, à proportion qu'elles sont libres et indépendantes : elles ne deviennent dangereuses dans un État que quand la persécution oblige le peuple à communiquer ses idées sous le masque du secret. Croyez-vous que les calamités qui affligent l'Irlande en fussent venues à ce comble, si l'on avait permis au peuple de s'assembler et de se plaindre hautement. La publicité confond l'artifice, et les desseins les plus coupables dépouillent tout leur crime en se montrant au grand jour. Mais on dit que ces bills expireront dans peu d'années, quand la paix et la tranquillité seront rétablies. Quel sentiment on s'efforce d'inculquer ainsi ! Vous dites au peuple que quand ses affaires iront à son souhait, il lui sera loisible de se réunir, de former des clubs et de prôner la sagesse des ministres; mais que, dans un temps de trouble et de calamité publique, il ne lui est pas permis de se rassembler pour déplorer ses maux, de peur qu'il ne calomnie le gouvernement. A-t-on jamais vu une moquerie semblable? Quel outrage fait au peuple! Quelle insulte de lui dire qu'il aura droit de se réjouir, de s'assembler et d'applaudir quand il sera heureux; mais qu'il n'a pas le droit de déplorer, de condamner ses maux ou de suggérer un remède! Je hais ces moyens insidieux, de saper la constitution d'un pays. Si vous voulez dire que le gouvernement mixte et pondéré de l'Angleterre n'est bon que pour les fêtes et les réjouissances, et non pour les jours d'épreuve et d'affliction, dites-le donc. Si vous voulez dire que la liberté ne conduit pas à l'ordre et à la consolidation, aussi bien qu'au bonheur et à la sécurité, dites-le donc; et je descendrai dans l'arène pour vous prouver que, parmi tous les autres bienfaits de la liberté, il faut encore compter l'ordre et la force dans les conjonctures les plus critiques. La liberté est l'ordre ; la liberté est la force. Quoi donc! suis-je appelé aujourd'hui à démontrer cette glorieuse et consolante doctrine? Jetez les yeux autour de vous, et contemplez le spectacle instructif de l'univers. Vous verrez que la liberté ne constitue pas seulement l'ordre et la force, mais l'ordre et la force à un degré suprême; qu'elle déjoue toutes les autres forces de la terre; que le cœur de l'homme n'a point et ne saurait avoir de mobile égal au sien. Et si, comme Anglais, nous apprécions ses dons, certes le moment est arrivé de raffermir son alliance.

« Soit que l'on contemple notre situation par rapport aux gouvernements étrangers ou à l'égard de l'Irlande, jamais la puissance unanime du royaume ne fut plus nécessaire; jamais il ne fut plus de notre intérêt de retremper la vigueur de la nation, et de ranimer l'amour de la liberté qui caractérisait jadis la Grande-Bretagne, et qui, j'espère, n'est pas encore complétement éteint. Est-ce ici le moment de paralyser nos forces, en nous aliénant toute cette grande partie de la nation qui aspire à l'exercice de ses droits naturels, et s'indigne de les voir fouler aux pieds? Au contraire, n'est-ce pas ici le moment où, conjointement avec toutes les autres passions généreuses, il faut réveiller la liberté comme une ancienne alliée, comme une force supplémentaire, et une substitution à tous les autres remparts faibles et impuissants qu'on a élevés à sa place? N'avons-nous pas déjà été réduits presque à l'extrémité? Ne pouvons-nous pas encore être jetés dans une crise qui demande le concours de tous les cœurs et de tous les bras, pour sauver le royaume? Gardons-nous donc de dire qu'on redouble la force du pays, en étouffant les opinions. Ce n'est qu'en favorisant l'épanchement des opinions; ce n'est qu'en nous associant au sentiment du peuple, que nous retrouverons la force et l'énergie de la nation anglaise, nées de la liberté anglaise.

» Plus vous mettez d'obstacles sur la route de la *pétition*, plus vous nous privez de force; vous vous aliénez le cœur de tout homme dont vous étouffez la voix; vous obligez à une correspondance étrangère ceux dont vous repoussez la correspondance avec nous; et si l'on en croit le rapport du parlement irlandais, tel a été le cas en Irlande. Quand elle pétitionna, quand elle remontra, le mal ne faisait que de naître; et l'orage fut sans force jusqu'au moment où, poussée par un bill de poudre et par tous les autres actes de folie et de rigueur, une masse de cent mille hommes courut aux armes, en demandant justice à grands cris. Quoi donc! parlant la même langue, possédant le même caractère en luttant pour la même constitution, ne profiterons-nous pas de l'exemple que ce peuple nous donne, pour réconcilier le peuple anglais! Nous précipiterons-nous, les yeux ouverts, vers notre fatale destinée, comme les hommes que la fable nous représente courant à leur perte, avec la conscience que c'était leur perte? Les temps présents parlent trop haut pour que nous soyions sourds à leur voix; nous sommes morts si cette voix ne nous réveille; et s'il est une vérité incontestable, c'est que vous ne sauriez toucher à la liberté des classes

inférieures sans attirer les plus grands maux sur les classes élevées. Non, vous n'enlèverez pas un privilége, vous ne détruirez pas une franchise, sans les payer au double, au triple, au centuple. Vous ne sauriez ébranler les droits du peuple sans énerver votre force, et changer votre économie en profusion. Voilà des principes vrais et applicables dans tous les temps. Ne vous imaginez pas follement que le peuple anglais, né dans la liberté, fier de sa liberté, et le premier peuple moderne qui ait revendiqué ses droits naturels, laissera impunément violer ses droits; non, ne croyez pas qu'un peuple qui a depuis si longtemps fleuri et prospéré à l'ombre de la liberté, recourbera jamais sa tête sous le joug d'un despote, ou se soumettra aux lois injustes d'un gouvernement arbitraire. »

Fox regardait son discours sur la reprise des hostilités avec la France, en 1803, comme le plus parfait de tous ceux qu'il avait prononcés, et lord Brougham a sanctionné ce jugement par son autorité. Nous mettrons le lecteur à même d'apprécier le mérite de cette œuvre en citant la portion qui nous paraît la plus remarquable. L'orateur établit en commençant que, si l'Angleterre, sans protester, a vu soumettre l'Europe et a laissé tomber au pouvoir de la France la Hollande, la Suisse et d'autres États, la prise de la misérable île de Malte ne saurait fournir un motif suffisant pour recommencer la guerre. A la fin de son discours, c'est Pitt et l'impression qu'il avait produite qu'il s'efforce de combattre.

Discours sur le renouvellement de la guerre en 1803.

« Si un médecin sans expérience ou sans réputation, examinant l'état de ma blessure, déclarait qu'il faut amputer le membre attaqué pour me sauver la vie, cela ne m'empêcherait pas d'espérer ma guérison sans avoir recours à une si terrible opération. Mais si un praticien consommé me tenait le même langage, après une courte réflexion, je sais ce que j'aurais à faire. S'il me dit : Il faut que je vous retranche tel membre, ou vous allez mourir, je n'ai alors qu'à me préparer à l'opération : je sais que l'alternative est la mort ou les souffrances. Eh bien ! voilà que pour mettre le comble à nos maux, le grand médecin des plaies politiques (M. Pitt) déclare que tout épuisés que nou ssommes par les efforts que nous avons faits jusqu'ici, tout ce que nous avons fait n'est rien. Jusqu'ici, nous avons combattu

pour la morale et pour la religion, pour la loi des nations et pour les droits de la société civilisée : mais le grand ministre nous assure que les moyens que nous avons employés sont tout à fait insuffisants, et que nous avons maintenant à faire face à une lutte d'une tout autre espèce, à une lutte qui doit nécessiter de nouveaux sacrifices, et des sacrifices que nous n'avons jamais connus auparavant. On nous dit que dans un mois, dans quinze jours, il faudra lever plusieurs centaines de millions, d'après un mode différent de tous ceux qu'on a tentés jusqu'ici. On ajoute que ce ne doit pas être l'expédient éphémère d'une année, un expédient semblable à ceux que lord North employa durant la guerre d'Amérique ou à celui que le grand politique a employé lui-même pendant la dernière guerre, mais un expédient fécond et durable qui procurera au moins deux ou trois cents millions. On nous annonce aussi plusieurs mesures sévères pour la défense de la nation, mesures dont il est impossible de se former une idée jusqu'ici, mais que les ministres auront soin de nous révéler en temps et lieu, et quand elles seront mûries dans leur sagesse.

» La *taxe par revenu* fut rigoureusement ressentie par la plupart des membres de cette chambre, quoique plusieurs d'entre eux soient très-riches ; je dis rigoureusement ressentie par les citoyens de tous les rangs, excepté par ceux que leur opulence met au-dessus de tout, et les ouvriers de la dernière classe qui sont trop pauvres pour en avoir été les objets. Je suis convaincu qu'il y a une foule de personnes ici qui ressentirent cette oppression, quoiqu'il ne fût pas prudent de s'en plaindre dans leur situation. Cette taxe opprima en effet toutes les classes de la nation, quoique d'une manière bien différente. Ceux qui possèdent trente, vingt, dix et même mille livres sterling par an eurent peu à souffrir, en comparaison de ceux qui ne possèdent que deux, trois, quatre ou cinq cents livres par an. Demandez à cette classe nombreuse et intelligente quels résultats a eus pour elle la *taxe par revenu* ? Je parle de la vieille taxe de ce nom, et non de celle qu'on a l'intention d'imposer ; je parle de cette opération douce et modérée qui n'emporta que le dixième du revenu de chaque citoyen, et non d'une mesure qui peut entraîner le cinquième, peut-être même la moitié de ce revenu ; d'une mesure aussi qui doit être perfectionnée dans son mode d'exécution, puisque, plus la somme qu'on lève est exorbitante, plus rigoureuse doit être son extorsion. Que le citoyen ne regarde pas la livre sterling qu'il a dans les mains comme sa pro-

priété inviolable, et qu'il songe qu'il est exposé à en donner quinze schellings au gouvernement pour le soutien de la guerre; que ce citoyen ne se croie pas en sûreté contre l'inquisiteur qui peut être autorisé à venir faire effraction chez lui pour obtenir les cinq autres schellings. Et pourquoi toutes ces exactions? Pour Malte! Malte! la chétive et misérable île de Malte, qui ne se lie avec aucun de nos intérêts! Quel point d'honneur peut-il y avoir dans la possession de Malte? La France peut y en trouver un; mais ce point d'honneur pour nous n'est rien, absolument rien. Mais il peut être prudent de garder cette île : je demande si la conservation en vaut la peine, ou mérite d'allumer une guerre sanglante? Le noble lord pense-t-il ainsi? Au contraire, n'est-il pas d'avis que non? Mais il faut nous opposer à l'agrandissement de la France qui menace de tout absorber, et à l'ambition de Bonaparte qui nous dévorera comme une lave enflammée! Nous avons entendu de sublimes philippiques à ce sujet, philippiques auxquelles Démosthène aurait prêté une oreille attentive et peut-être jalouse; philippiques qui nous auraient entraînés au combat sur-le-champ, sans réfléchir quelles peuvent en être les conséquences; mais soudain vient la question suivante : qu'aurons-nous à payer? et quel sera le montant du bill? Je me rappelle un vieux proverbe français, et je crains si peu qu'on m'accuse de me franciser, que je le citerai ici. Ce proverbe me paraît être le contre-pied de cet autre proverbe dans notre langue : *Toute bonne marchandise a son prix*. En effet, le Français dit, *Quelque bonnes que soient les épices, le coût m'en ôte le goût*. Voilà ce que j'ai éprouvé en écoutant la harangue du grand politique en faveur de la guerre : les articles m'en paraissent d'un assaisonnement exquis, mais le coût m'en ôte le goût. Cependant ces philippiques ne sont pas nouvelles pour nous. Je me rappelle la fougueuse et véhémente déclamation de lord Rosslyn contre Franklin, qu'il traitait de traître en cheveux blancs, etc.; je me rappelle que l'effet de cette magnifique vitupération fut si prodigieux, que quand le conseil privé leva la séance, les membres étaient prêts à faire sauter de joie leurs chapeaux, comme s'ils avaient obtenu un triomphe. Pourquoi payâmes-nous si cher ensuite pour ce triomphe indécent! Au commencement de la dernière guerre, nous étions en possession d'avantages que nous ne connaissons plus, et personne ne déplore plus sincèrement que moi les pertes que nous avons faites. On ne manqua pas d'images, de figures de rhétorique, de fleurs d'éloquence, d'une

éloquence même incomparable pour défendre et exalter cette guerre. Mais on sait comment elle se termina, et le refroidissement qui s'empara de notre ardeur guerrière, à la vue du bill énorme qu'on nous présenta à solder. Il en est de même quand j'entends ces sublimes et éloquentes détonations; je ne saurais m'empêcher de songer au triste aveuglement qu'elles causent, et aux conséquences lamentables qu'elles entraînent presque toujours. Quand le grand ministre paraît devant nous avec sa pompeuse et magnifique éloquence, il me rappelle l'histoire d'un prince barbare, de Muli-Moloc ou Muli-Ismaël, qui ne paraissait jamais mieux dans tout l'éclat de la royauté que quand il allait préluder au massacre de ses sujets en masse. Quand je contemple la splendeur bien plus éclatante du génie; quand je prête l'oreille à des périodes si bien ajustées, et que je jouis enfin de tous les charmes d'une éloquence triomphante, c'est fort bien pour moi, siégeant dans cette chambre, de me prêter à toutes ces illusions; mais quelles tristes nouvelles il me reste à aller annoncer à mes commettants ! C'est pour cela que je voudrais savoir, avant tout engagement, quelle sera la fin de cette guerre. Je demande encore : Que gagnerons-nous en acceptant cette lutte? On répondra peut-être que c'est là une demande folle et déplacée; qu'elle est vieille et rebattue, passe; mais qu'elle est folle et déplacée, non. La Suisse et la Hollande sont, selon moi, les deux pays qu'il importe surtout d'affranchir du joug de la France. Mais avez-vous la moindre espérance d'accomplir ce grand objet? avez-vous la moindre chance d'y parvenir en tenant la route que vous allez prendre? Personne n'a une plus haute opinion que moi du génie et de la bravoure de vos généraux ; personne n'a une plus haute idée que moi de l'intrépidité et de la valeur de vos soldats ; personne n'apprécie plus que moi la puissance et les ressources de votre marine ; personne ne désire encore plus ardemment que moi de voir la puissance colossale de la France abaissée par les efforts de la Grande-Bretagne : mais il peut y avoir un moyen plus sûr d'arriver à ce but. Vous pouvez aller attaquer ses îles; vous pouvez vous emparer de ses colonies et détruire son commerce : vous l'avez fait précédemment, et, autant que je sache, vous pouvez encore lui faire pousser de plus hauts cris que jamais de ce côté-là. Mais, dans ce cas même, que gagnerez-vous? D'un autre côté, que n'êtes-vous pas exposés à perdre en résultat? Vous vous précipiterez dans le gouffre sans fond de la banqueroute entr'ouverte devant nous. Mais la France, dit-on, sera détruite

la première. On peut réduire la France à la mendicité; mais en sera-t-elle meilleure voisine? Ajoutez qu'une nouvelle révolution peut s'opérer en France, comme il s'en est déjà tant opéré depuis dix ans: qu'y gagnerez-vous encore? La France, pourrez-vous vous écrier alors, la France est plus misérable que jamais! Cela peut être; mais que gagnerez-vous à sa misère? On allègue que, s'il faut prendre les armes, il vaut mieux les prendre maintenant que jamais. On fait des distinctions logiques entre les forces intérieures et les forces destinées à harceler un ennemi; on ajoute, relativement à la France, qu'une année de plus peut étendre son commerce, accroître sa population, et lui donner ainsi les moyens de nous nuire, mais que toutes ces ressources peuvent être affaiblies par les révolutions qu'elle éprouvera dans une nouvelle guerre. Quand cette guerre lui ferait éprouver dix révolutions, au lieu de cinq ou six qu'elle a éprouvées pendant la dernière, en mettant toutes les autres considérations à part, l'expérience nous autorise-t-elle à croire que ses souffrances la rendront une puissance moins incommode pour ses voisins, ou moins redoutable pour le repos du monde entier? Ses pertes, dans la dernière guerre, l'ont-elles affaiblie? Les calamités qu'elle a essuyées dans ses révolutions intestines l'ont-elles énervée, rendue incapable de faire ombrage aux autres ou de se défendre elle-même? Au contraire, ne s'est-elle pas surpassée dans ses derniers efforts? n'a-t-elle pas été plus triomphante que jamais? n'est-elle pas ressuscitée de ses cendres? et, comme un volcan qu'on croit éteint, n'a-t-elle pas effrayé le monde par une explosion terrible au moment où on s'y attendait le moins?»

CHAPITRE IX.

WILLIAM PITT.

I.

CARACTÈRE DE L'ÉLOQUENCE DE W. PITT.

« Pitt fut sans contredit plus grand orateur que grand homme d'État, dit la *Revue d'Édimbourg*. On n'examinera point s'il y eut parmi ses contemporains des hommes qui lui furent supérieurs; combien il resta loin encore des sublimes modèles de l'éloquence antique; quelle portion de sa réputation, comme orateur, il dut à sa position de ministre et à ses avantages physiques; en quelle proportion il faut partager notre admiration entre le chef de parti et l'orateur proprement dit; ou enfin si c'est son génie ou ses talents qu'il faut célébrer davantage : ce sont là des questions qui peuvent diviser l'opinion des hommes, comme elle est déjà divisée sur la sagesse et la tendance de ses mesures politiques; mais presque tout le monde s'accorde à reconnaître l'immense supériorité de l'orateur sur le ministre. Ses partisans et ses ennemis le placent à la tête des grands maîtres de l'éloquence parlementaire; et, à prendre ensemble toutes les qualités qui concourent à former le parfait orateur, l'adresse, la décision, la promptitude, la discrétion, peut-être qu'il fut le plus grand artisan de la parole que l'Angleterre ait jamais produit. Quand on contemple l'immense espace qu'il remplit comme chef de parti, on s'étonne de l'oubli où sa politique s'est déjà abîmée. Mais un peu de réflexion expliquera cette fatalité. Précipité trop tôt dans la vie publique, l'orateur se développa de lui-même, mais il fallait du temps pour former

le ministre. Un jeune homme de talent, et dont l'éducation a été soignée, ne tarde pas à acquérir tout ce qu'il faut pour commander aux autres par la puissance de la parole. Il ne faut pas beaucoup d'expérience pour apprendre à mouler ses pensées sous la forme qui convient à une assemblée : il ne faut guère que la science des livres pour arriver à ce point. Mais il faut bien une autre étude et une autre expérience pour faire, même d'un génie pénétrant, un homme d'État consommé, et l'on ne saurait douter que la formation du grand ministre ne souffre beaucoup de la formation du grand orateur, qui est accoutumé à regarder tout comme matière de discussion, et à défendre ses mesures plutôt qu'à en considérer la solidité.

» Mais quoique tout le monde admire l'éloquence de Pitt et l'influence prodigieuse qu'il exerça au parlement, il ne s'ensuit pas qu'il fût un orateur accompli de tout point : *omnibus numeris absolutum*, comme on va le voir bientôt. Sa parole avait un caractère qui convenait parfaitement au rôle qu'il remplit pendant si longtemps. Il était grave et digne dans sa manière, lumineux et concis dans le débrouillement des matières les plus obscures ; déclamateur et logique tout à la fois, au point de fournir les meilleures raisons à ceux qui voulaient le suivre, et d'éblouir ceux qui prêtaient l'oreille à ses adversaires. Il excellait surtout dans l'art de balancer un sujet et de mesurer ses pas de manière à produire toujours l'effet désiré, sans se compromettre jamais. Personne, enfin, ne sût mieux peser ses expressions, affronter ou éviter les points dangereux ; paraître dire tant quand il disait peu, c'est-à-dire remplir presque toujours plus l'oreille que l'esprit ; et laisser problématique dans la réflexion la victoire qu'il avait emportée d'assaut dans la chaleur du débat.

» A ces qualités si utiles à l'orateur ministériel, il en joignait d'autres d'un ordre plus élevé. Il était doué d'un incroyable épanchement de la parole, et cet épanchement n'était jamais fatigant, car, s'il atteignait rarement aux beautés sublimes, son style était toujours noble et soutenu. Pitt était plutôt altier et véhément, que pathétique ou passionné, et il déclamait plutôt de la tête que du cœur ; mais il argumentait de pied ferme, et se mouvait avec facilité sous l'armure du syllogisme. Logicien consommé, il s'adressait donc plus à la raison qu'aux passions sur lesquelles il exerçait en effet peu d'influence, quoiqu'il eût une voix de Stentor. Mais Pitt n'a peut-être jamais eu de supérieur dans l'art de manier l'ironie : la sienne était à la fois

fine et caustique, brillante et concise. Il ressemblait aux écrivains italiens sous certains rapports. Comme le Dante, il dépêchait promptement un adversaire; il l'immolait d'une phrase ou d'un mot, sans se détourner de sa route, comme s'il n'eût pas été digne de son attention.

» En contemplant l'autre côté du tableau, il faut distinguer entre les défauts et les taches. On ne saurait nier que Pitt avait peu d'imagination ou de pathétique. Son style avait peu de traits ou de tours; son esprit était plus mordant que vigoureux, et il se prenait plus volontiers à son antagoniste qu'à son sujet. Mais ces défauts, excepté le dernier, se retrouvent dans le plus grand des orateurs de l'antiquité; et ce sont plutôt des taches que des imperfections. Quant à la diction, celle de Pitt n'était ni brillante ni parée, ni savante ni naturelle, et son style était extrêmement verbeux. Il n'allait jamais droit au but, ne frappait jamais au cœur de la question, et il ne connut point cette rapidité de style qui abrége et développe en même temps. Il avait une prodigieuse facilité à faire ronfler les périodes pompeuses; et les esprits les plus cultivés s'étonnaient qu'un homme eût toujours un pareil langage sous sa main; mais c'était comme improvisation que ce mérite frappait, et le même langage eût été moins admiré comme composition. C'est un plus grand défaut que Pitt n'ait jamais envisagé un sujet sous un point de vue profond et philosophique. A l'égard des citations classiques, il en a peu; et le peu d'allusions aux faits historiques qu'on trouve dans ses discours, ferait soupçonner qu'il n'avait jamais lu que les débats du parlement. Il excellait dans le récit des faits autant que dans la déclamation, mais il entraînait rarement comme un torrent irrésistible.

» Comparé à Fox, celui-ci l'emporte par l'étendue des connaissances et la profondeur des vues, aussi bien que par la chaleur et la passion avec lesquelles il déversait ses impressions. C'est en vain que la nature lui avait donné un extérieur négligé et une voix embarrassée : tout cédait à l'ardeur de son âme; tout, dit Wilberforce, disparaissait devant le torrent qui s'enflait et se précipitait jusqu'à ce que tout devînt fracas et vapeur. Il faut remarquer que ces deux grands hommes n'eurent jamais rien que de noble dans leur conduite; ils se servaient de la parole non comme de vains gladiateurs, mais comme de généreux champions, pour conquérir d'immenses résultats. C'est pour cela qu'ils ne connurent point les pointes épigrammatiques

si communes dans tant d'autres orateurs, et dont l'usage modéré peut être une beauté dans le style, comme c'est un réveil dans l'argument. Au reste, c'eût été un ornement plus conforme à la manière artificielle de Pitt, qu'à l'extrême simplicité de Fox. Tous deux étaient profondément imbus de l'esprit de l'antiquité qu'ils avaient puisé aux sources originales; et tous deux se contentèrent de former leur goût sur les Grecs et les Latins, sans les prendre pour modèles; persuadés qu'il est impossible de les imiter autrement qu'en parlant, non pas comme ils faisaient de leur temps, mais comme ils auraient fait du nôtre.

» Quoique Pitt fût né pour être orateur, il dut beaucoup à sa place et à l'habitude de cultiver ses facultés: au contraire, il faut attribuer les défauts de Fox à son tempérament, à son exclusion du pouvoir. On ne parle pas de l'influence qu'exercèrent ces deux grands hommes; car, sous ce rapport, il n'y a point de comparaison à établir: jamais homme obscur et sans naissance n'en exerça autant que Fox, pendant les vingt dernières années de sa vie, soit dans sa nation, soit à l'étranger. On ne parle que du talent de la parole que Pitt avait acquis à un degré qui exclut toute comparaison. Mais la preuve qu'il dut beaucoup à son poste, c'est que, quand sa situation changea, il se montra moins souple que son adversaire; et le défenseur tout-puissant de sa propre politique ne devint pas un formidable assaillant de celle des autres. Un peu plus de temps aurait pu faire disparaître cette inégalité, mais il tenait peu compte des talents d'un chef d'opposition, et il n'aurait jamais voulu prendre la peine de les acquérir. S'il fût resté hors du ministère, on l'aurait bientôt vu, comme Fox: « *Lateribus pugnans, incitans animos, acer, acerbus, criminosus;* » de même les habitudes ministérielles auraient pu faire passer à Fox quelques-unes des qualités de son adversaire, et faire dire de lui: « *erat in verbis gravitas, et facile dicebat, et auctoritatem naturalem* » *habebat oratio.* »

Gifford, dans sa *Vie politique de Pitt*, porte le jugement suivant sur ce grand homme, considéré comme ministre et comme orateur:

« Comme homme d'État, Pitt montra les ressources et la grandeur de son génie, dans les mesures qu'il adopta pour faire face à toutes les difficultés dont la nation se trouva entourée pendant la période de son administration. A l'étranger, il eut à lutter contre la puissance la plus formidable qui ait jamais menacé son pays; et à l'intérieur,

il eut en même temps à soutenir le crédit commercial de la nation, à tempérer l'esprit turbulent des factions, à éteindre la flamme de la rébellion et à pourvoir aux impérieuses exigences de la famine. Ce fut dans ces occurrences critiques que les énergies de son esprit redoublèrent de force et d'activité ; et, malgré les agitations intérieures, il porta la puissance de sa nation à une hauteur où elle n'avait jamais atteint auparavant.

» Comme orateur parlementaire, Pitt déploya les talents les plus consommés. Jamais orateur n'a traité les sujets obscurs avec plus de clarté, et les arides matières de finance avec plus de précision ; mais quand il fallait soulever l'indignation contre les ennemis de sa patrie, il devenait tout feu et tout ardeur pour peindre leurs desseins coupables et faire tomber sur leur tête l'orage impitoyable de l'invective. Il excellait dans l'argument comme dans la déclamation ; et ce qui le distinguait surtout, c'était ce prodigieux épanchement de la parole qui étonnait tous ceux qui l'entendaient. Son langage était si choisi, et son expression si juste, qu'on a dit qu'il était impossible de changer un mot dans ses périodes, sans en détruire l'harmonie ou en atténuer l'effet. Pitt ne se contentait pas de rester sur la défensive dans les débats, il était fier d'opposer ses actions aux desseins de ses ennemis, et il fallait le voir décocher contre eux les traits sanglants du sarcasme et de la satire, armes que jamais orateur n'a peut-être maniées avec plus de force et d'habileté que lui. Il admirait le talent avec lequel Fox assaisonnait ses arguments d'anecdotes bien connues, ou de citations d'auteurs célèbres ; mais il ne l'imita point en cela, et il condamna toujours son habitude de la répétition.

» On a voulu que son amour pour l'amplification ôtât quelque chose à son mérite comme orateur ; mais il remarquait lui-même que tout orateur qui veut se faire comprendre distinctement, ou produire une impression profonde sur quelques points particuliers, doit s'étendre sur ces points, ou se répéter ; et, comme orateur, il préférait l'abondance à la répétition. Son éloquence combinait souvent la magnificence de Tullius et l'énergie de Démosthène. Elle était toujours franche et digne, et, dans la réplique, elle éclatait avec une force d'autant plus admirable que toute possibilité de préparation en était exclue ; elle fascinait l'imagination par l'éclat du langage, et convainquait la raison par la force de l'argumentation. Comme un torrent impétueux, elle entraînait tout devant elle, et commandait

l'admiration de ceux qui en sentaient le plus sévèrement l'atteinte, ou qui en déploraient le plus sincèrement l'effet. Il existe encore plusieurs témoins vivants de son ascendant extraordinaire, et elle se fera admirer aussi longtemps qu'on étudiera la langue anglaise. Un petit nombre des harangues de Pitt ont été publiées par ses amis, et quelques-unes sous sa direction ; mais on a remarqué que l'effet en était considérablement affaibli par ses corrections, et que si elles gagnaient quelque chose en exactitude grammaticale, elles perdaient infiniment en vigueur et en verve : il ne lui fut pas donné de perfectionner dans la réflexion ces expressions heureuses où se moulaient ses pensées dans la chaleur des débats.

» On a dit que Pitt était froid et réservé dans la société : cela est faux ; il n'était pas moins aimable dans les rapports de la vie privée qu'admirable à la tête des affaires de l'État. Il possédait une douceur et une égalité d'âme qui ne se démentirent jamais dans les fluctuations de la fortune et dans les vicissitudes de la santé et de la maladie. Il ressentit la victoire de Trafalgar avec le noble orgueil d'un Anglais, sans exaltation déplacée ; et le renversement de toutes ses espérances à Austerlitz l'affecta sensiblement sans le jeter dans un abattement indigne d'un grand homme [1]. »

II.

FOX ET PITT.

Fox et Pitt sont ce qu'on peut appeler, dans toute la rigueur du terme, des orateurs pratiques. Tous deux firent un admirable usage de la parole, bien plus pour éclairer les esprits, que pour capter des applaudissements. Tous deux concentrèrent bien plus leurs forces sur la question qui s'agitait, et se livrèrent bien moins aux digressions de l'imagination, que ne firent Burke ou Shéridan ; et les effets extraor-

[1] William Pitt, second fils de l'immortel comte de Chatham, né en 1759 et mort en 1806, fut nommé chancelier de l'échiquier, lorsqu'il n'avait que vingt-trois ans ; il continua d'être premier ministre jusqu'à sa mort, avec peu d'interruption. Sa patrie reconnaissante lui fit de magnifiques funérailles, et accorda 40,000 livres sterling pour le payement de ses dettes.

dinaires de leurs harangues sont sans doute le plus sublime panégyrique de ce genre d'éloquence.

La première différence frappante qu'on remarque, en comparant ces deux orateurs, c'est que l'un est plus élégant, l'autre plus passionné. Le premier subjuguait l'intelligence de ses auditeurs, tandis qu'ils s'imaginaient ne suivre que l'impulsion de leur raison; le second n'exerça pas un empire moins absolu sur les passions. Pitt s'adressait à la partie pensante de l'auditeur; chaque période de Fox exerçait son influence sur le cœur. L'un commandait par l'intérêt, l'autre par la conviction. Le premier vous conduisait dans une campagne agréable, ou une prairie émaillée de fleurs; le second vous entraînait avec lui à travers les inégalités du terrain le plus scabreux et le plus difficile à parcourir.

Il est remarquable que le plus jeune l'ait emporté par l'étendue et la variété de ses connaissances; mais c'est pourtant ce qui arriva. Pitt était diffus par la multitude de ses idées, aussi bien que par la diversité des points de vue sous lesquels il présentait un sujet; Fox était concis et énergique; toutes ses preuves étaient arrangées à leur plus grand avantage, et tendaient toutes directement à la conclusion. Il employait peu d'arguments, mais il employait généralement les plus forts qu'ont pût trouver, et il les plaçait dans le plus haut point de vue possible. En un mot, si l'on pouvait supposer que Fox manqua jamais de lumières acquises sur aucun sujet, il faudrait s'empresser d'ajouter que son génie fit ample compensation. Pitt se préparait généralement sur les affaires à l'ordre du jour; cette préparation n'était pas nécessaire à Fox. Il s'enflammait soudain, à la première étincelle dégagée dans la collision avec son adversaire; et la matière lui suggérait sur-le-champ des armes pour l'attaque ou pour la défense.

Quant à l'esprit, tous deux en eurent, et tous deux furent prudents dans l'usage qu'ils en firent. Fox descendait rarement de la véhémence et de la dignité de la déclamation à faire des remarques piquantes ou légères; et quoique Pitt eût plus de penchant à manier les armes de l'ironie ou du ridicule, il faut avouer qu'il les mania toujours sans entacher le caractère de l'orateur.

Le style de Pitt était généralement si poli, que son auditoire s'imaginait entendre la composition soignée d'un rhéteur consommé dans son art; et les juges sincères de tous les partis conviennent que Pitt

était plus heureux dans le choix de l'expression. Mais le langage de Fox était plus brûlant et plus énergique, s'il n'avait pas l'élégance et l'harmonie de son rival. Si l'épanchement facile de la parole est la marque du génie, Pitt avait l'avantage ; car son éloquence s'échappait à flots, et s'échappait sans effort. Fox hésitait souvent, traînait parfois ses mots à la remorque, et sa rapidité paraissait plus l'effet de la passion que de l'imagination. Le ton de Fox était plus ardent ; celui de Pitt, plus gracieux. La voix de Pitt avait une teneur uniforme, et sa modulation était pleine d'harmonie. Fox parlait à triple clef, et sa prononciation avait le défaut de rendre mal les *r*, que l'habitude de l'entendre faisait d'ailleurs bientôt oublier. Son langage et son expression étaient le langage et l'expression de la nature, et il commandait aux passions sans plaire à l'oreille ou charmer les yeux.

On vit tour à tour ces deux grands hommes triompher l'un de l'autre, et tour à tour tomber infiniment au-dessous d'eux-mêmes dans la défense d'une mauvaise cause : c'est ce qui prouve jusqu'à l'évidence que la puissance du génie et le don de la parole, ne suffisent pas pour former un orateur. Si l'éloquence n'a pour fondement la vérité ou un terrain solide, la plus pompeuse harangue ne sera qu'une fleur sans fruit et un appareil de rhétorique sans force et sans effet.

GREGORY.

III.

EXTRAITS DES DISCOURS DE PITT.

Il faut déplorer que le discours de Pitt prononcé à l'occasion de la guerre de 1803 n'ait point été rapporté dans les débats du parlement, par suite d'un accident qui arriva dans la galerie de la chambre : il passe pour avoir surpassé tout ce que l'orateur avait produit, en fait de déclamation véhémente et passionnée ; au moins est-on autorisé à le croire, d'après Fox, qui dit dans sa réplique « que les orateurs de l'antiquité l'auraient écouté avec admiration et peut-être avec envie. » Parmi ceux qui se trouvent dans les débats du parlement, le discours sur la paix avec la France, l'Espagne et l'Amérique en 1783, est un des plus remarquables : voici le discours presque en entier.

Discours sur la paix de 1783.

« Personne n'admire autant que moi les hautes facultés de l'orateur qui vient de me céder la parole (Fox). Mais que je déplore l'abus qu'il fait de ses talents, comme dans la question présente, pour enflammer l'imagination et égarer le jugement de ses auditeurs ! Il déclare qu'il ne m'envie pas le triomphe de ma situation en ce jour : je réponds que ce langage sied aussi mal à sa candeur qu'à ses principes. Les triomphes de parti, que ce ministre en expectative fait retentir si haut, n'influeront jamais sur ma conduite, ou ne m'entraîneront dans aucune inconséquence coupable. Jamais je n'entretiendrai d'inimitiés politiques sans cause publique ; jamais je ne céderai à de pareils mouvements sans cause légitime ; et jamais ennemi généreux n'attaquera l'intégrité de mes vues en face de cette chambre. Mes triomphes sont les triomphes sobres et durables de la raison sur les contradictions coupables et la violence aveugle des partis ; ce sont les triomphes de la vertu sur la fortune elle-même ; triomphes qui m'appartiendront dans toutes les conditions futures de ma vie, aussi bien que dans ma situation présente ; triomphes que la dent du temps ne pourra ronger, et que la diversité des principes ne pourra flétrir.

» Les conséquences fatales du vote de mardi, que j'ai dénoncées et prédites, sont déjà manifestes dans cette chambre ; et, de tous côtés, on a cru nécessaire de donner une nouvelle stabilité à la paix que ce vote avait ébranlée. Quand on nous accuse, dans ce moment, d'être déterminés à nous en tenir à ce traité de paix, on déclare que nous en avons examiné les conditions et que nous les avons trouvées satisfaisantes. Mais ce langage est-il conséquent avec le langage de mardi ? On nous accusait de n'avoir pas eu le temps de réfléchir aux articles ; et après le court espace de deux jours, on s'en vient gravement censurer les causes d'un contrat qu'on déclare n'avoir pas eu le temps de discuter ! Voilà le premier fruit monstrueux de cette coupable alliance qui menace de replonger la nation épuisée dans les horreurs d'une nouvelle guerre.

» Ce n'est pas d'une clause particulière, ou de la disposition d'un article que dépend le mérite d'un traité. Les intérêts privés auront toujours leurs avocats respectifs, et il est facile de trouver des sujets de plaintes partielles ; mais les intérêts privés doivent s'effacer devant

le salut commun. D'un autre côté, on ne sait pas encore ce que prouvent ces plaintes; car tandis que mon antagoniste décrit avec emphase la détresse et le mécontentement des commerçants, les commerçants s'approchent du trône avec l'épanchement de la reconnaissance et de l'amour. Le grand orateur qui me cède la parole a constaté la force et les ressources respectives des puissances belligérantes: c'est un terrain où je vais le rencontrer dans un moment.

» Je commence par un sujet de la plus haute importance : l'état de la marine anglaise; et je ne veux d'autres preuves de tout ce que j'affirmerai que les documents déposés sur le bureau de cette chambre. Ce calcul, fondé sur des documents aussi solides et aussi authentiques, paraîtra doublement juste et doublement nécessaire, quand on saura que le noble lord [1] de qui mon antagoniste tient ses lumières navales n'a pas varié de moins de vingt vaisseaux de ligne dans ses rapports au cabinet. »

On omet ici le tableau comparatif des forces de la marine anglaise, et des forces que ses ennemis lui opposaient sur les différents points du globe.

« Comment les ministres auraient-ils osé jouer un coup décisif, quand leur triomphe ne nous aurait procuré qu'une gloire stérile, et que leur chute allait nous ensevelir dans une ruine complète? De quelque hautes espérances que se berçât le peuple, les ministres ne partageaient pas ces espérances chimériques. Ces *colonnes de notre force*, que le grand orateur élève jusqu'aux cieux, les ministres les ont mesurées de l'œil calme et avec le compas de la raison. Il m'est pénible d'avouer que tout cet échafaudage de notre domination navale nous a paru fantastique et sans fondement. »

On omet encore ici le paragraphe qui contient l'état de l'armée anglaise, la difficulté de la recruter, et la réfutation de l'erreur de ceux qui comptaient sur les troupes de New-York, en cas de besoin, sur un point où elles eussent été nécessaires.

« Jamais la malignité de mes accusateurs ou mon empressement à me défendre ne me porteront à rien révéler qui tende à humilier ma patrie. Mais ce que je dirai ne trahira aucun secret d'État; c'est un fait généralement connu, puisqu'il est généralement senti par la nation. A l'exclusion du service annuel, il reste à présent une dette de

[1] L'amiral Keppel.

trente millions. On a tenté et tenté de nouveau les taxes les plus flatteuses ; mais, au lieu de créer de l'aisance, elles ont paralysé nos opérations. Mais on nous dit que les autres nations éprouveront la même détresse : est-il possible qu'on ne voie pas dans quelles conséquences épouvantables on nous entraîne ? Serait-ce moi qui oserais proposer de continuer une guerre qui nous menace de la banqueroute ? Une guerre qui menace de dissoudre les engagements de l'État et de nous envelopper dans une ruine universelle ? Oserais-je tenter ce hasard, parce que nos ennemis courent le même risque ?

» Mon illustre antagoniste a entretenu la chambre de beaux principes de possession et de restitution : ces principes sont aussi faux qu'ils étaient inattendus de sa part. L'amiral, son grand ami, lui a-t-il fait connaître l'importance respective de la Dominique et de Sainte-Lucie ? Si le noble lord n'a pas donné la préférence à la première, il a eu tort. Nos ennemis connaissent mieux le prix de la Dominique que nous ; et les sommes immenses qu'il ont employées à fortifier cette île attestent le désir qu'ils ont de la garder. Mon illustre antagoniste a approuvé la dernière paix dans tous ses points : Sainte-Lucie fut-elle laissée entre nos mains par cette paix, dont nous prescrivîmes les termes ?

» Il est inutile de rappeler à mon grand adversaire les principes qu'il a professés dans la session précédente ; des principes si hors de mode n'auraient pas beaucoup de poids dans cette chambre aujourd'hui. Mais je demande seulement de la conséquence dans ses principes d'une semaine à l'autre ; et je lui rappellerai que dans le débat de lundi il préférait cette paix à la continuation de la guerre. Viendra-t-il faire un crime aux ministres de préférer maintenant ce qu'il préférait alors lui-même ? Viendra-t-il nous dire que s'il était possible d'obtenir de meilleurs termes, il était moins de leur intérêt que de leur devoir de les obtenir ?

» Cette paix a-t-elle été conclue avec la légèreté imprudente qu'on nous reproche ? Les ministres ont consumé des jours et des nuits dans les négociations les plus ardues ; on a consulté les personnes les mieux édifiées sur les différents sujets en question ; plusieurs doutes ont été éclaircis ; et des mois de délibération ont produit cette paix, qu'on nous invite à rejeter sans examen ; cette paix qui est l'ultimatum offert par la France, et hors laquelle il n'y avait d'autre alternative que la guerre.

» Les ministres, qui voyaient les ruines accumulées à nos portes, pouvaient-ils prétendre dicter les termes de la paix? Et compare-t-on sérieusement cette paix à la paix de Paris? Il y eut un temps où la Grande-Bretagne avait droit d'imposer d'autres conditions à ses ennemis; et, si un esprit justement exalté par les triomphes de ce pays avait eu le droit de voiler le tableau pénible de la vérité, il me semble, sans trop de présomption, que ce droit m'était acquis. Je me rappelle avec quels transports mon enfance écoutait le récit de nos victoires; et un personnage dont la mémoire me sera toujours chère m'apprenait qu'à la fin d'une guerre bien différente de celle-ci, l'Angleterre avait dicté la paix aux nations soumises. Cette époque fut l'époque de la gloire de l'Angleterre. Mais ces temps ne sont plus; la nation, affaissée sous le poids des calamités, se trouve dans l'humiliante nécessité d'employer le langage qui convient à sa situation : son ascendant n'est plus, et les songes de sa gloire se sont évanouis.

» Nous avons reconnu l'indépendance de l'Amérique, nous avons cédé la Floride, obtenu la Providence et les îles Bahama.

» Nous avons cédé une étendue de terrain pour la pêche sur la côte de Terre-Neuve, et nous avons établi un droit exclusif dans les lieux les plus importants.

» Nous avons rendu Sainte-Lucie et abandonné Tabago; nous avons regagné Grenade, la Dominique, Saint-Kitt, Nevis, Montferra, et nous avons arraché la Jamaïque au danger imminent qui la menaçait. En Afrique, nous avons cédé Gorée, la tombe de nos compatriotes, et nous possédons la Sénégambie, l'établissement le plus salubre et le plus important.

» En Europe, nous avons abandonné Minorque, conservée à de si grands frais pendant la paix, et toujours intenable pendant la guerre.

» Nous avons permis à la France de réparer son port de Dunkerque: c'était après d'autres guerres que la dernière qu'on lui avait imposé l'humiliante obligation de le détruire. Après tout, les dépenses énormes qu'entraînera sa réparation rendront encore ce projet inutile; et il faut ajouter que, si ce port fut autrefois un objet de jalousie, ce fut quand on construisait des vaisseaux bien inférieurs à ceux de nos jours : ni art ni dépenses ne le rendront jamais propre à contenir une flotte.

» Dans l'Inde, là seulement où nous luttions avec avantage, nous

n'avons rendu que ce qui nous était inutile, et ce qu'on pouvait à peine conserver pendant la guerre.

» Mais nous avons abandonné les malheureux royalistes à leurs implacables ennemis! Ce langage attendrissant améliore peu leur sort, et l'on affermit peu la confiance réciproque des deux nations, en imputant déjà au congrès une infraction ou une injustice que je n'oserais lui attribuer pour mon compte. Ce motif suffisait-il pour continuer la guerre, et la continuation de la guerre aurait-elle mieux pourvu à leur salut? Je dis qu'un plus grand coup porté à la Grande-Bretagne aurait ruiné leurs espérances; espérances, au contraire, que font renaître une paix et une réconciliation opportune.

» Voilà les conditions ruineuses auxquelles la nation, aux prises avec quatre grandes puissances, et épuisée dans toutes ses ressources, a cru à propos de souscrire! Affermissons-nous contre des ennemis invétérés; réconcilions-nous avec d'anciens amis. Il en est des plaies des royaumes comme des plaies des particuliers : quand elles sont bien pansées, elles sont plus qu'à moitié guéries; et c'est vers ce grand objet que doit se porter toute l'attention de la chambre. Examinons nos infirmités, et supportons-les avec héroïsme. Mais je crains d'avoir trop longtemps occupé l'attention de la chambre de sujets sans importance réelle, et de n'avoir à répondre qu'à la malice de la faction désappointée. Mon illustre antagoniste déclare, avec cette bonhomie qui marque si bien son caractère, « que dans l'impossibilité de poursuivre le noble lord en *ruban bleu*[1], il l'embrassera volontiers, » tant il se réconcilie facilement avec les extrêmes! tant il lui en coûte peu de chérir l'homme à qui il en voulait à mort! Espérons que le même esprit mobile lui fera bientôt goûter la paix qu'il abhorre maintenant.

» Mais, d'après la nature du présent débat, je suis sûr qu'il est né du désir de précipiter lord Shelburne de la *trésorerie*, plutôt que de la conviction que les ministres doivent répondre des concessions qu'ils ont faites; concessions qui, d'après les faits que je viens de constater, sont le résultat d'une nécessité impérieuse, et sont moins imputables au cabinet actuel qu'au cabinet dont le *ruban bleu* faisait partie. Ce noble lord, comme tout autre personnage éclatant par ses talents et faisant mouvoir les ressorts d'un grand royaume, est devenu un objet

[1] Marque des chevaliers de la Jarretière.

d'envie pour quelques-uns, et un objet d'admiration pour quelques autres. Les détractions auxquelles ces avantages ont donné lieu respirent la bassesse et la malignité; mais ses mérites sont autant au-dessus de mes éloges que l'artifice qui l'a diffamé est au-dessous de mon attention. Quand il se dépouillera du pouvoir et rentrera dans l'obscurité de la vie privée, ses ennemis le verront sous un jour différent, et découvriront en lui des qualités de l'ordre le plus élevé. L'éclat des dignités qui offense leurs yeux, et le pouvoir de conférer des emplois à ses amis, que tout le monde voudrait avoir, cesseront d'être un obstacle pour apprécier son caractère. Mais, malgré mon admiration pour les talents de ce noble personnage, et mon estime plus grande encore pour ses vertus, je suis loin de vouloir le retenir dans le ministère contre l'approbation publique; et, si l'on croit pouvoir se passer de lui avantageusement, ardent comme est son zèle pour sa patrie, puissant comme est son amour du bien public, et intrépides comme ont été ses efforts pour arracher le royaume aux difficultés qui l'entouraient de toutes parts, je suis sûr qu'il résignera son poste, sinon avec les vains applaudissements de la populace, du moins avec la satisfaction intérieure qui naît de la bonne conscience. Je le connais; qu'on le renverse quand on voudra dans la confiance de son souverain et dans le gouvernement de l'État, il a une consolation à l'abri des revers de la fortune: il a la conscience d'avoir fait le bien, et d'avoir joué un rôle aussi honnête qu'honorable. Les difficultés qu'il éprouva en prenant les rênes du gouvernement; la situation fâcheuse où il trouva l'État, et la fière opposition qu'il a essuyée de la part de ceux qui ont cru qu'il s'était élevé à leurs dépens, lui ont fait chèrement acheter son poste, et, avec sa noblesse d'esprit et sa grande âme, il lui en coûtera peu de le perdre. Point de plus puissante preuve de la malignité de ses ennemis, que les fondements frivoles de leurs accusations. Une action qui atteste sa sollicitude à récompenser le mérite a été présentée sous les couleurs d'un crime. Un homme qui a passé sa vie et épuisé ses forces au service de l'État doit à l'amitié et à l'intervention du noble lord une pension qui, toute suffisante qu'elle est aux nécessités et aux besoins de la vieillesse, n'est pas une récompense extraordinaire pour l'esprit national qui a constamment marqué sa carrière parlementaire. Sûrement, les vertus et les talents de ce soldat vétéran, de ce respectable sénateur (le colonel Barré), méritaient une reconnaissance de la communauté qu'il a si noblement

servie. Sûrement, son grand âge lui donnait droit à un peu de repos dans le sein du public auquel il a consacré sa jeunesse guerrière. Sûrement, ce principe d'humanité qui excite la commisération des hommes en place en faveur du mérite négligé comporte en soi quelque chose de noble, de généreux et de bienveillant, qui, au lieu d'encourir la censure de quelques-uns, devrait commander l'admiration de tous.

» Je le répète, ce n'est pas à ce traité, mais à lord Shelburne que les auteurs de la motion en veulent. Voilà la cause de la tempête qui frémit contre nous; voilà le but de cette monstrueuse coalition que j'ai signalée. Mais, si cette funeste alliance n'est pas encore accomplie; si cette union de mauvais augure n'est pas encore consommée, j'y connais un juste et légitime empêchement, et au nom de la patrie, je la dénonce maintenant à l'excommunication et à l'anathème.

» Je brave la censure qui me revient dans cette motion, parce que ma conscience me justifie. C'est à ce juge infaillible que j'en appelle avec confiance; c'est dans ce fort que je me réfugie contre les cris insolents de la faction et des passions. Je n'ai pas montré beaucoup d'empressement à entrer dans le ministère, et je ne montrerai pas beaucoup de répugnance à en sortir quand il plaira au public de me retirer sa confiance. Le grand objet de ma courte existence ministérielle a été de remplir mes devoirs avec toute l'ardeur et tous les talents qui sont en moi; et, je puis le dire aussi, avec un honneur et une intégrité qui me soutiendront dans quelque disgrâce que je tombe. Je ne crains pas d'avancer que je n'ai jamais eu d'autres intérêts en vue que les intérêts de la nation : j'imiterai la franchise de mon illustre antagoniste; et j'avouerai que, moi aussi, j'ai de l'ambition. Pourquoi aurais-je honte d'aspirer à un haut poste et à une haute influence, quand on peut acquérir ces avantages avec honneur, et en jouir avec gloire? A cette condition, je ne suis pas moins ambitieux d'être grand et puissant que les jeunes gens ne le sont d'être héros en lisant une épopée. Mais, quelle que soit la gloire après laquelle j'aspire, je saurai y renoncer dès que mon devoir, mon caractère et mes principes rendront ce sacrifice indispensable. Alors je rentrerai dans la vie privée, non flétri, mais triomphant : triomphant, dans la conviction d'avoir employé tout mon zèle et toute mon ardeur à défendre les intérêts de ma patrie; triomphant enfin dans la certitude que, si l'on peut me reprocher la faiblesse de mon intelligence ou les erreurs

de mon jugement, on ne saurait au moins reprocher à mon caractère politique rien qui sente la corruption ou les intentions déshonnêtes. Quand le moment de quitter mon poste sera arrivé, je le quitterai avec décence, et l'on ne me verra pas, comme mon grand adversaire, distiller ma rage autour de moi, et chercher un refuge à mon ambition désappointée. Les membres en espérance du nouveau cabinet se flattent que ce moment ne tardera pas. Je leur réponds, que, quand ils changeront de côté dans cette chambre, j'accepterai volontiers l'échange. Tout ce que je désire, c'est que l'État soit habilement, honnêtement et généreusement servi. Pour quiconque aime sa patrie, peu importe qui la gouverne ; mais il importe beaucoup que les affaires soientconduites avec sagesse, fermeté et dignité. Quand je me démettrai de ma charge, j'espère la transmettre à des mains plus capables de la remplir ; mais je me garderai bien d'imiter mon rival, en vouant une opposition sans motif à quiconque me remplacera. Je ne déclare pas d'avance une guerre mortelle aux nouveaux ministres ; j'espère, au contraire, que leur administration satisfera le royaume à tous égards ; j'espère qu'ils n'auront d'autre objet en vue que le bien-être invariable de la communauté ; j'espère qu'ils feront éclater les principes et le patriotisme qu'ils professaient autrefois, et qu'ils ont oublié dans l'opposition ; j'espère qu'ils serviront la patrie avec autant de gloire et de courage que, tôt ou tard, il faudra reconnaître que l'ont fait lord Shelburne et ses collègues ; et alors je leur promets d'avance mon appui, toutes les fois que je pourrai honnêtement et consciencieusement les assister.

» En unmot, s'il y a quelque chose de déshonorant ou d'insuffisant dans la paix présente, il faut l'attribuer littéralement aux ministres précédents, qui, par leur profusion des deniers de l'État et leur téméraire obstination dans la guerre, autant que par leur politique oppressive et leur incapacité complète à remplir leur poste, ont rendu toute espèce de paix indispensable à l'État. La part qui me revient dans cette ignominieuse transaction est aussi la part d'un petit nombre d'hommes, à qui le public sans passion ne tardera pas à rendre justice. Étranger comme je le suis aux clameurs furieuses et discordantes du présent débat, je me tourne vers la portion la plus saine de cette chambre et vers le public en général, sinon dans l'attente d'une justice impartiale, du moins dans l'attente d'être absous du blâme que je n'ai pas mérité. Je n'ai pas cessé un moment d'appliquer tous mes efforts

au service de ma patrie ; mon rôle a été le rôle de l'honneur et de la droiture, et je ne crains pas que la malignité aux yeux d'Argus examine ma conduite à tous égards. Je défie tous les partis de la chambre de trouver de l'inconséquence ou des parties disparates dans ma vie politique. Je n'ai jamais connu d'autre maxime que d'aimer ma patrie et de bien servir l'État ; ces sentiments me furent inculqués dès mon enfance, et ils ne m'abandonneront jamais. C'est là un legs que je place au-dessus du plus éclatant héritage. Ce fut avec ces principes que j'entrai au parlement et dans l'administration ; et je somme toute la chambre de dire si j'ai jamais fait une promesse publique que je n'aie pas tenue.

» Après tout, je suis à la disposition de la chambre ; et, quelle que soit sa décision, je m'y rends volontiers. On ne me privera pas de la consolation qui naît de la sincérité de mes vues, et des plus grands efforts que j'ai faits pour remplir fidèlement mes engagements publics. On peut m'enlever les priviléges et les émoluments de ma charge ; on ne saurait m'enlever mon zèle ardent pour la prospérité de la Grande-Bretagne : zèle qui constitue le bonheur et l'orgueil de ma vie, et que la mort seule pourra éteindre. Certes, avec une pareille consolation, la privation du pouvoir et la perte de la fortune ne me coûteront pas à oublier, quoique je n'aie jamais affecté de mépriser ces avantages.

Laudo manentem. Si celeres quatit
Pennas, resigno quæ dedit,
...Probamque
Pauperiem sine dote quæro. »

« Toutes les autorités, dit lord Brougham, s'accordent à donner la préférence au discours de Pitt sur l'abolition de la traite des nègres prononcé à la chambre des communes en 1792, parce qu'il a combiné la déclamation la plus véhémente avec le pathétique le plus profond, et l'imagination la plus brillante avec le raisonnement le plus suivi. »

C'est pour nous conformer au jugement de ce grand maître vivant de l'éloquence anglaise, et pour satisfaire la curiosité du lecteur, que nous reproduirons ici la dernière partie de ce discours, à coup sûr la plus remarquable.

Ce fut le célèbre Wilberforce qui proposa la motion pour abolir la traite des nègres. Presque tous les membres du parlement s'accor-

daient sur la justice de ce grand acte, mais différaient sur le temps de le mettre à exécution. Dans la première partie de son discours, Pitt combat les partisans d'une abolition graduelle contre une abolition prompte et entière; il combat l'argument de l'utilité de ce commerce; prouve que l'affranchissement des esclaves dans les îles de l'Amérique est le seul moyen de mettre ces îles à l'abri des commotions intestines; combat Dundas sur le principe du droit acquis; examine les actes du parlement allégués comme autorisation de ce commerce, et prouve que rien ne s'oppose à la sanction immédiate de ce grand acte de justice. Mais écoutons-le.

Discours sur l'abolition de la traite de nègres.

« Le résultat de tout ce que je viens de dire, c'est que rien ne s'oppose à l'abolition du commerce des esclaves, soit qu'on envisage ce sujet d'après les principes de la raison abstraite, ou sous le point de vue des intérêts de la nation. Au contraire, tous les arguments tirés de ces sources militent en faveur de son abolition, et militent bien plus en faveur d'une abolition complète que d'une abolition graduelle. Je passe maintenant à l'Afrique. C'est ici le terrain où je m'oriente, et c'est ici que je soutiens que mes honorables partisans n'ont pas assez généralisé leurs principes. Pourquoi faut-il abolir le commerce des esclaves? parce que c'est une criante injustice. Et si cela est, pourquoi pas une abolition immédiate et complète, au lieu d'une abolition future et partielle? En permettant de le continuer un seul moment, mes honorables amis n'affaiblissent-ils pas leur argument tiré de son injustice? Si c'est pour son injustice qu'il faut abolir ce trafic infâme, pourquoi ne pas l'abolir maintenant? Pourquoi souffrir que l'injustice existe un seul moment? D'après ce que je vois, tout le monde est à peu près convaincu de l'injustice de ce commerce déshonorant; et c'est d'après cette conviction que quelques-uns ont été conduits à supposer qu'il n'aurait jamais pu s'établir sans une nécessité pressante : mais j'ai prouvé que, si cette nécessité a pu exister d'abord, elle ne saurait exister maintenant. C'est cette nécessité prétendue qui a si longtemps fait tolérer le mal. On a été conduit à la ranger au nombre des maux nécessaires qui sont le partage de l'humanité, et que la Providence, dont les voies sont impénétrables, laisse tomber sur des nations et des individus plutôt que sur d'autres.

Le fait est que l'origine du mal est un sujet au-dessus de l'intelligence humaine ; et, s'il est permis ou non par l'Être suprême, c'est ce qu'il ne nous appartient pas d'examiner. Mais, si le mal en question est un mal moral que l'on peut découvrir, et si ce mal moral a son origine dans nous-mêmes, gardons-nous de l'autoriser par cette manière générale, pour ne pas dire impie et sacrilége, d'envisager le sujet. Pour peu qu'on y réfléchisse, on verra que tout mal nécessaire implique qu'il ne saurait se guérir sans causer un plus grand mal. Or, je demande ici quel autre mal naîtra de la guérison de celui-ci. Je ne conçois point qu'il ait jamais existé de mal, ou qu'il puisse en exister de plus effroyable, que d'arracher chaque année soixante et dix à quatre-vingt mille habitants de leur pays natal, et cela par les efforts combinés des nations les plus civilisées, aussi bien que sous la sanction des lois du peuple qui se vante d'être le plus libre et le plus généreux de la terre. Quand ces misérables êtres se seraient rendus coupables de tous les crimes, avant qu'on les enlève ainsi il faudrait reconnaître encore que nous faisons l'office de bourreaux. Jusque-là, je dis que rien ne nous justifie, à moins qu'on n'ait la preuve certaine de leurs crimes. Mais je vais plus loin, et je dis que, si nous encourageons les marchands de chair humaine, ils trouveront toujours les moyens de nous fournir un surcroît de victimes, proportionné à la grandeur de nos besoins. Peut-on hésiter un moment à décider si les guerres des bords du Niger sont les guerres des naturels ou les nôtres? Et ne sont-ce pas nos armes, mises entre les mains du marchand sur la rivière Cameroon, qui lui fournirent les moyens de continuer son commerce? Et je ne doute pas plus que ce ne soient des armes anglaises, mises entre les mains des Africains, qui favorisent le mal dans toute son étendue, que je ne doute que ce fût là le cas dans l'exemple que je viens de citer.

» J'ai montré l'énormité du mal, dans la supposition où l'on n'enlève que les criminels et les prisonniers de guerre. Mais que devient-il sous l'autre point de vue, et quelles couleurs prend-il? Songez, messieurs, songez à quatre-vingt mille âmes annuellement enlevées de leur terre natale par des menées qu'on ignore, pour des crimes supposés, pour des fautes insignifiantes, pour dette peut-être, pour de prétendues opérations magiques ; et enfin pour mille autres scandaleux prétextes de ce genre !

» Cette idée horrible ne surpasse-t-elle pas toutes les méchancetés

que l'imagination a jamais conçues? Admettant qu'il y ait en Afrique des simulacres ou des fantômes de cours de justice, quelle bassesse et quelle dégradation est la nôtre, qui prenons sur nous de faire exécuter les sentences iniques de pareilles cours, comme si nous étions étrangers à tout sentiment de religion et à tout principe de justice humaine! Mais cette grande contrée, dit-on, a été jusqu'à un certain point civilisée par nous, et ses habitants nous sont redevables des premiers principes de justice. Oui, sans doute, ils ont eu assez de commerce avec nous pour apprendre de nous l'art de se détruire entre eux. Nous les avons assez instruits dans notre jurisprudence pour les mettre à même d'appliquer les dehors de la justice à tous leurs modes de commettre les plus atroces barbaries, et nous leur avons communiqué les lumières européennes, pour mieux désoler et ensanglanter l'Afrique. Certains témoignages nous disent que les Africains sont adonnés au jeu, qu'ils vendent leurs femmes, leurs enfants, et finissent par se vendre eux-mêmes. Sont-ce là des sources ou des causes légitimes de l'esclavage? et prétendons-nous avoir ainsi acquis le droit de condamner ce peuple à travailler pour notre intérêt? Pouvons-nous prétendre au droit de transporter dans des régions lointaines des hommes nés aussi libres que nous ; des hommes dont on ne sait rien d'après des renseignements authentiques, et quand on a toute raison de croire que ceux qui les vendent n'en ont pas le droit? Mais le mal ne s'arrête pas là. Songez-vous à l'abîme de calamités où vous plongez les millions de personnes qui restent en Afrique, par suite de l'enlèvement de leurs proches? Songez-vous aux familles désunies, aux amitiés, aux attachements et aux rapports impitoyablement rompus? Songez-vous aux misères ainsi engendrées et ressenties de génération en génération? Songez-vous au bonheur que la civilisation et les lumières pourraient faire naître dans leur climat; bonheur dont vous les privez tant que vous souffrez la continuation de ce trafic infâme?

» C'est ainsi que la perversité du commerce anglais a porté la misère au lieu de la consolation sur toute une partie du globe. Infidèle aux principes du commerce, aux principes de la bonne politique, et morts à tout sentiment de devoir, quelles calamités inouïes nous avons portées dans les régions de l'équateur! Si, en reconnaissant les misères que nous avons causées, nous refusons d'y mettre fin aujourd'hui, quelle sera l'aggravation de notre crime! Tarderons-nous

encore à rendre à l'Afrique la justice à laquelle elle a droit? Qui doute que la prompte abolition du commerce des nègres ne soit le premier et le plus indispensable acte de politique, de devoir et de religion que nous ayons à faire, si nous désirons obtenir les importants résultats dont j'ai parlé, et que nous nous sommes engagés à poursuivre par les serments les plus solennels? Il y a pourtant un argument qu'on fait valoir comme une réponse universelle à tout ce que nous avançons ici. C'est, dit-on, que le commerce des esclaves est tellement enraciné en Afrique, qu'il est impossible de l'en extirper, et que l'abolition de cette branche du commerce anglais sera peu de chose en elle-même. Vous n'êtes pas certains, ajoute-t-on, que les autres nations renoncent à ce commerce, quand vous leur en donnerez l'exemple. Je réponds que si ce commerce est aussi criminel qu'on l'affirme, Dieu nous défend de balancer un moment à détruire un si grand mal, quand même les autres nations penseraient différemment! Je frémis de la pensée des orateurs qui défendent l'argument que je combats en ce moment. Nous sommes les amis de l'humanité, disent-ils: nous ne le cédons à personne en zèle pour le bien de l'Afrique; mais les Français et les Hollandais ne renonceront pas à leurs prétentions; et nous attendons qu'ils se joignent à nous ou qu'ils nous donnent l'exemple. Comment ce mal énorme sera-t-il jamais détruit, si chaque nation recule ainsi et attend qu'on ait obtenu le concours du monde entier? Je remarquerai aussi qu'il n'y a point de nation en Europe qui ait trempé aussi avant dans ce crime que la Grande-Bretagne, et de qui l'on ait autant de droit d'attendre l'exemple. Mais cet argument n'acquiert-il pas mille fois plus de force dans un autre sens? Les autres nations ne peuvent-elles se tourner vers nous et dire avec plus de justice : Pourquoi abolirions-nous le commerce des esclaves, quand la Grande-Bretagne ne l'a pas fait? Libre comme est l'Angleterre, généreuse et magnanime comme elle prétend l'être, non-seulement elle n'a pas aboli ce commerce auquel elle prend tant de part, mais elle a refusé de le faire. Voilà l'argument que nous fournissons aux autres nations, si nous refusons encore de mettre fin à ce brigandage. Au lieu de nous imaginer follement que nous nous lavons du crime et que la responsabilité en appartient aux autres nations, songeons plutôt que nous aurons à répondre de leur barbarie, aussi bien que de la nôtre, d'après le raisonnement qu'on fait valoir contre nous.

» On prétend aussi qu'il y a dans la nature et la disposition des Africains, quelque chose qui fait mal augurer de toute perspective de civilisation sur leur continent. » Il est reconnu, dit M. Fraser, qu'on a mis mort à un enfant qu'on avait refusé d'acheter comme esclave. » Et voilà le conte que cet homme éclairé nous cite comme preuve de la barbarie des Africains, et de l'inutilité d'abolir à jamais ce commerce! Cet honorable député nous a pourtant dit que cet enfant s'était échappé trois fois ; que, selon la coutume du pays, son maître avait eu à payer chaque fois qu'il lui avait été ramené; et qu'enfin, autant par colère contre l'enfant, que pour éviter la répétition des sommes qu'il lui avait coûtées, il s'était déterminé à le mettre à mort. Voilà l'exemple signalé de la barbarie africaine, sur lequel on s'est tant appesanti. Il faut avouer que cet Africain était barbare et féroce : mais je demande ce qu'aurait fait un Américain civilisé ou même un corps d'Américains civilisés dans tout cas semblable. Les législateurs du monde occidental ne rendirent-ils pas une loi en 1722, qui punissait de mort le simple crime d'évasion, même pour la première fois? Qu'on ne vienne donc pas nous alléguer l'impossibilité morale de civiliser les Africains, et insulter à notre raison, en nous recommandant de tolérer ce commerce, jusqu'à ce que les autres nations nous aient donné l'exemple de l'abolir. Depuis que cette grande cause est pendante, une nation (le Danemarck) qui n'est pas très-célèbre pour la hardiesse de ses conseils, s'est déterminée à une abolition graduelle. La France, dit-on, s'emparera du commerce si nous l'abandonnons. Quoi donc! Peut-on supposer que, dans la situation actuelle de Saint-Domingue, île qui avait coutume de prendre les trois quarts des esclaves requis pour les colonies françaises, cette nation songera à s'emparer du commerce plutôt que toute autre nation? Quant aux autres pays, le Portugal, la Hollande et l'Espagne, voici mon opinion : S'ils nous voient renoncer à ce commerce, ils seront peu disposés à en favoriser la continuation, même d'après des principes spéciaux de politique. Je dis plus : Comment fourniront-ils les capitaux nécessaires pour le continuer? S'il peut y avoir une aggravation à notre crime dans cette affaire abominable, c'est que nous nous sommes abaissés jusqu'à transporter ces misérables êtres, du fond de l'Afrique aux Indes occidentales, en faveur du reste des puissances de l'Europe. Mais si nous renonçons à cet odieux trafic, où sont les fonds capables de faire face à l'achat de 30,000 à 40,000

esclaves? fonds qui, dans la proportion de 40 à 50 livres sterling par esclave, ne sauraient monter à moins d'un million et demi, ou de deux millions.

» Il y a déjà longtemps que j'occupe l'attention de la chambre ; mais il me reste encore à toucher le point important de la civilisation de l'Afrique. Il m'est pénible de songer qu'il y a des hommes parmi nous qui regardent l'état barbare de cette grande contrée, comme un motif pour continuer le commerce des esclaves ; comme un motif, non-seulement pour nous refuser à toute tentative d'éclairer l'Afrique, mais pour intercepter tous les rayons de lumière qui pourraient y arriver. Ici, comme dans tous les autres points de la question, le raisonnement de nos adversaires tourne contre eux ; car comment peut-on désespérer du sort déplorable de l'Afrique, quand les calamités de ce continent sont notre ouvrage, et qu'il ne tient qu'à nous d'y mettre un terme ? Comment peut-on regarder la coutume que les Africains ont de se vendre entre eux, comme le symptôme d'une barbarie incurable ? Comment peut-on regarder la coutume d'offrir des sacrifices humains parmi un peuple comme la preuve de son incapacité pour la civilisation ? Quel principe, quel exemple dans l'histoire sacrée ou profane, justifie nos adversaires dans leur manière de voir ? Au contraire, ne voit-on pas que le commerce des esclaves, et que la coutume plus barbare encore d'offrir des sacrifices humains régnèrent jadis dans plusieurs contrées de l'Europe qui, grâce aux bienfaits des arts et au flambeau de la philosophie, sont maintenant parvenues au plus haut point de civilisation ? Ne voit-on pas que cette observation s'adresse directement à nous, et qu'il y eut un temps où la condition de nos ancêtres fut aussi déplorable que celle des habitants de la Guinée ? Car on sait qu'il y eut jadis des sacrifices humains dans cette île ; et je remarquerai, comme fait absolument identique, que le commerce des esclaves a régné dans notre patrie. « Les esclaves formaient autrefois un article des exportations de cette île, dit l'historien Henry ; et l'on voyait les Bretons exposés en vente, comme du bétail, sur la place du marché à Rome. » L'adultère, le maléfice et les dettes devenaient sans doute la principale cause de leur esclavage, comme ces circonstances sont aujourd'hui la cause ou le prétexte de l'esclavage des Africains. Si nous nous sommes élevés d'un pareil abîme de misère au rang que nous occupons maintenant, viendra-t-on nous dire que l'Afrique est incapable de civilisation ? viendra-t-on nous dire que

c'est enthousiasme et fanatisme, de croire qu'elle puisse jamais s'élever à la hauteur des lumières et de la civilisation de l'Europe, et que la Providence l'a irrévocablement destinée à fournir des esclaves aux nations libres et civilisées? Si un pareil raisonnement pouvait être vrai à l'égard de l'Afrique, je voudrais bien savoir pourquoi on n'aurait pas pu l'appliquer à l'ancienne Bretagne barbare? Pourquoi un sénateur romain, raisonnant comme nos antagonistes, n'aurait-il pas pu dire des anciens Bretons: « Voilà un peuple qui ne s'élèvera jamais sur l'horizon de la civilisation; voilà un peuple qui n'est pas né pour être libre; un peuple dépourvu de l'intelligence nécessaire pour acquérir les arts utiles; un peuple déprimé par la main de la nature, au-dessous du niveau de l'espèce humaine, et créé pour fournir un ramas d'esclaves au reste du monde? » Un Romain n'aurait-il pas pu dire tout cela des habitants de l'ancienne Bretagne avec autant de vérité que nous le disons aujourd'hui des habitants de l'Afrique? Mais il y a si longtemps que nous sommes sortis de la barbarie, que nous avons oublié que nous fûmes autrefois barbares! A quelle hauteur nous sommes élevés dans l'échelle de la civilisation! et quel contraste nous formons avec les Bretons du vieux temps et les Africains de nos jours! Il y eut un temps où nous étions aussi obscurs parmi les nations de la terre, aussi sauvages dans nos mœurs, aussi grossiers dans nos habitudes et aussi dégradés dans notre intelligence, que ce malheureux peuple qui excite notre commisération. Mais si les principes de nos adversaires étaient vrais, après avoir lutté pendant des siècles contre sa destinée, l'Angleterre se verrait-elle comblée de tous les dons de la Providence et enrichie de toutes les productions de l'industrie? Se verrait-elle à la tête des nations dans le commerce, prééminente dans les arts et presque sans rivale dans la culture de sciences et des lettres? jouirions-nous de la liberté et de l'indépendance? serions-nous éclairés par une religion bienfaisante et pure, et protégés par un système de lois sages et impartiales? vivrions-nous enfin à l'abri de la constitution la plus parfaite qui soit jamais sortie de la main de l'homme? Non sans doute et nous, gémirions encore dans l'ignorance, dans la barbarie et la brutalité où l'histoire nous représente nos ancêtres.

» Si donc nous sommes convaincus que l'ignorance et la barbarie sont les plus grands fléaux qui puissent affliger une nation; si nous contemplons avec des transports de joie et de reconnaissance, le contraste qui existe entre la Bretagne ancienne et l'Angleterre actuelle;

si nous frémissons d'horreur à la pensée de la misère qui devenait notre partage, si notre île fût restée dans cet état, Dieu nous garde de faire peser plus longtemps ces calamités sur l'Afrique, et d'empêcher d'arriver sur ses côtes, les rayons de cette lumière bienfaisante qui a fait tout le tour du globe! Qu'attendons-nous pour mettre fin à ce honteux brigandage, la peste et la contagion de tout un vaste continent? Serons-nous insensibles à la gloire de régénérer tout un monde? Balancerons-nous encore à affranchir l'Afrique, et à briser les chaînes qui la tiennent dans une torpeur de mort? Oh! suivons la conduite que le devoir nous prescrit, écoutons la voix de la nature et le cri de la conscience; et qui doute qu'avant la fin d'un siècle cette grande contrée ne nous offre un tableau aussi glorieux que son aspect actuel est hideux et repoussant? Qui doute qu'avant la fin d'une génération, on ne voie ses habitants, maintenant morts à tout sentiment noble et généreux, livrés aux poursuites d'une industrie active et d'un commerce florissant et légitime? Qui doute, qu'on ne voie bientôt l'influence salutaire des lettres s'unir à l'influence plus salutaire encore de la religion pour civiliser ce grand continent et en inonder toute l'étendue de leurs vertus réciproques? Oui, l'Afrique sortira enfin de l'obscurité où nos crimes l'ont plongée; elle apparaîtra à son tour sur la scène du monde; et l'Europe, qui la verra s'illustrer dans les lois, dans les arts, dans le commerce, participera elle-même à ses richesses, à sa prospérité, et recevra les plus amples récompenses pour ce bienfait tardif, si c'est un bienfait que de renoncer à tyranniser toute une race humaine, et de la laisser libre de battre les sentiers de la gloire, et l'émulation des autres nations de la terre.

Nos primus equis oriens afflavit anhelis;
Illic sera rubens accendet lumina Vesper.

» C'est alors qu'on pourra appliquer à l'Afrique ces beaux vers, originairement composés dans un autre dessein :

His demum exactis,
Devenere locos lætos, et amœna vireta
Fortunatorum nemorum sedesque beatas.
Largior hic campos æther, et lumine vestit
Purpureo.

» Au nom de tous les motifs que j'ai fait valoir; au nom de

l'immense changement que nous attendons dans le sort de l'Afrique ; au nom des principes généreux que professe la nation, et de la honte qui s'attache à l'infâme trafic de la chair humaine, adoptons la mesure proposée par mon honorable ami, M. Wilberforce ; détruisons promptement, abolissons pour jamais le commerce des esclaves. Je déclare que je voterai contre tout ajournement ; je déclare que je m'opposerai de toutes mes forces à tout ce qui tendra à prévenir ou à retarder ce grand acte de justice et de politique universelle. »

On a eu raison de remarquer que l'éloquence de Pitt ne conservait tout son éclat que pendant la chaleur des débats : il fallait la voir s'épancher à flots de son sein embrasé pour jouir de tout son triomphe. Ceux qui sont remplis de certains passages de Bossuet et de Mirabeau, n'admireront peut-être pas beaucoup cette harangue, et pourtant son effet fut prodigieux. On tient d'un ami de Pitt, qui siégeait auprès de lui dans cette mémorable occasion, que Fox fut électrisé pendant tout le temps que parla l'orateur ; Shéridan l'applaudit dans les termes les moins équivoques ; et Windham avoue lui-même qu'il se retira chez lui, ce jour-là, frappé de la toute-puissance de l'éloquence, qui lui avait été jusqu'alors inconnue. On a souvent douté de la sincérité de Pitt, plaidant pour l'abolition du commerce des esclaves, et pour l'émancipation des catholiques; mais Whitbread répond : « Qui pourrait croire à cette impudente assertion, après avoir entendu les divines paroles de ce grand homme, dans l'une et l'autre occasion ? » Malgré tous les efforts de Pitt, la motion de Wilberforce fut rejetée à une grande majorité ; et ce ne fut qu'après sa mort, en 1806, que le commerce des esclaves fut définitivement aboli sous les auspices de la politique de Fox et de lord Grenville. On sait que la traite des nègres fut abolie en France en 1817, par une ordonnance de Louis XVIII.

En terminant cet article, on peut remarquer que le manteau de Chatham tomba sur les épaules de son fils, William Pitt, mais qu'il perdit un peu de sa splendeur première. La force de Chatham consistait dans la majesté et la véhémence de sa déclamation ; la fascination de Pitt venait de son incroyable épanchement de la parole, et de la rondeur artistique et consommée de ses périodes. Tel était le prestige de sa manière, que les préventions de ses antagonistes s'évanouissaient en face ; et Fox, qui s'opposait constamment à ses plans de politique, avoue qu'il fallait les efforts les plus déterminés pour résister à la puis-

sance de son talisman. Il convainquait bien moins qu'il n'éblouissait; mais, dans l'éloquence comme dans l'amour, l'esprit est toujours la dupe du cœur : voilà le secret des triomphes oratoires de Pitt. On eût dit qu'il se plaisait à tonner du sein d'un nuage de sophismes sur lesquels il jetait par intervalle toutes les couleurs de la rhétorique, jusqu'à ce qu'il eût détourné l'esprit du spectacle des choses en l'intéressant au phénomène de sa déclamation. Comme on l'a souvent répété, Pitt excellait dans le sarcasme poignant et la récrimination acrimonieuse; ses harangues décèlent une intelligence mâle et un génie superbe et contempteur; elles sont admirables dans tout ce qui tient au détail des faits et à l'exposition des principes; mais ce ne sont malheureusement pas les principes de sagesse éternelle qui sont disséminés dans les ouvrages de Burke, ou les principes de politique généreuse et magnanime qu'on trouve dans Chatham et dans Fox. Cependant il faut avouer que la politique de Pitt a ses partisans comme celle de Fox a les siens. Un jour que Canning entendait avec indignation plusieurs membres du parlement qui dépréciaient le génie de Pitt, il demanda si le plus habile d'entre eux, après avoir pris les dimensions de son propre génie, oserait affirmer que Pitt n'était pas un plus grand homme. On applaudit à cette proposition, mais le cartel ne fut pas accepté.

Le poëte Coleridge a tracé avec beaucoup de talent le portrait de cet illustre ministre. Mais comme ce morceau n'est pas de nature à trouver place ici, nous citerons à la place, pour terminer, un autre tribut non moins flatteur payé à la mémoire de Pitt par un de ses partisans les plus enthousiastes.

« Ce fut le sort d'Hector (de Fox), dit un écrivain tory, de combattre avec Achille. Les applaudissements de la multitude retentissent encore à nos oreilles quand on parle de Fox, tandis que les triomphes du *conservatisme* revivent au nom de Pitt. On ne saurait s'empêcher d'avoir un respect sacré pour cet homme, pour cet habile pilote qui dompta la fureur des flots, gouverna le vaisseau de l'État à travers les tempêtes de la saison la plus orageuse, et lorsque tous les vents étaient déchaînés. Ce n'est pas tout. Il fallait le voir au sein de cette auguste assemblée, dont il était à la fois la terreur et l'orgueil; il fallait voir dans l'arène ce hardi champion de l'Angleterre et de la vérité, quelquefois courbant la tête, mais se relevant plus resplendissant après chaque chute. Qui pourrait assez admirer la force de caractère

qui le mit à même, non-seulement d'opposer un front intrépide aux plus graves dangers, mais de tenir ferme seul au milieu de la guerre des éléments sociaux, et sur un terrain tremblant par suite des convulsions du monde moral ! L'histoire romaine s'enorgueillit du citoyen qui se précipita dans le gouffre pour le salut de la liberté. L'histoire anglaise doit immortaliser la mémoire de celui qui montra autant de patriotisme et de dévouement. Le Romain plongea dans la terre entr'ouverte pour le recevoir ; le Breton se creusa lentement un sépulcre, et le patriote versa jusqu'à la dernière goutte de son sang dans les batailles de sa patrie.

» Quand Pitt tomba épuisé dans l'arène, d'autres combattants parurent pour prendre la place. Canning ceignit son glaive et revêtit son armure. Mais quelque brillantes que fussent ses armes, quelque intrépides que fussent ses défis, ce n'était pas là un preux de la taille des héros des anciens jours. S'il avait leur ardeur, il n'avait pas leur force musculaire. Tout le monde sentait que ce n'était plus celui qui combattait avec Hector. On s'écriait comme il s'était écrié lui-même à propos de Perceval :

Teque tuis armis, nos te poteremur, Achille.

» Canning est en effet le chaînon d'or qui joint le siècle actuel avec le grand siècle passé de l'éloquence anglaise. Il était fier d'être le disciple de Pitt, et il entra au parlement deux ans après la retraite de Burke. »

CHAPITRE X.

RICHARD BRINSLEY SHÉRIDAN.

I.

CARACTÈRE DE L'ÉLOQUENCE DE SHÉRIDAN.

« Une circonstance qui distinguera toujours, dit lord Brougham, la position parlementaire de Pitt de celle de Fox, les deux grands chefs des partis politiques de leur temps, c'est que, tandis que l'un eut à repousser par lui-même, ou du moins avec l'aide d'un seul appui de quelque valeur, les assauts livrés à son gouvernement, pendant la plus grande partie de son administration, l'autre fut environné d'une légion de preux, dont le plus faible était capable de combattre au premier rang. Pour se défendre contre des hommes de la taille de Burke, Windham, Shéridan, North, Erskine, Lée, Barré, qui tenaient pour Fox, Pitt n'eut jamais que Dundas ; et certes c'est le plus admirable côté de son administration, qu'il ait pu résister si longtemps à une pareille phalange d'ennemis, appuyés par la majorité des communes. Mais sans l'assistance qu'il reçut de la cour, des lords et de la nation en général, qui fut indignée de cette étrange coalition de ses ennemis, cette session n'aurait pas seulement été étonnante, elle eût été impossible.

» Parmi les adhérents de Fox, que nous avons énumérés, le plus remarquable fut certainement Shéridan ; et, à le prendre avec tous ses défauts et tous ses travers, il fut le plus grand par le génie, aussi bien que par les talents. Quand l'illustre nom d'Erskine apparaît dans la liste, il n'est pas nécessaire d'ajouter qu'on parle du génie parlementaire et du talent politique.

» Il n'y a pas lieu de déplorer que Shéridan, non plus que Burke, soit entré prématurément dans la vie publique, comme la plupart des politiques anglais, sans avoir eu le temps de se préparer par l'étude. Mais Shéridan employa bien différemment son temps que Burke. Quoique son éducation n'eût pas été négligée, puisqu'il fut élevé sous le célèbre docteur Parr, à l'école de Harrow, il se montra toujours fort paresseux, peu attentif, et n'apprenant que le moins possible, comme il n'eut pas honte de s'en vanter jusqu'à la fin de sa vie. C'est pour cela qu'il rapporta de l'école une fort chétive provision de connaissances classiques ; et son goût, qui ne fut jamais correct ni chaste, se forma entièrement sur les poëtes et les auteurs dramatiques anglais, ou sur quelques prosateurs de la même langue ; car il s'en fallait bien qu'il pût lire avec facilité les orateurs d'aucune autre langue. Dryden était un des poëtes qu'il admirait le plus ; il avait beaucoup étudié Pope aussi, quoiqu'il l'admirât moins. Mais, parmi les auteurs dramatiques, ce fut Congrève, Vanburgh, Farquhar, et même Wycherly qui lui servirent de modèles et alimentèrent sa veine comique, comme Pope forma sa versification. Cependant, *la Duenna* tient plus du genre de Gay, quoiqu'elle en approche moins que l'*École de la Médisance* ne le fait de la manière de Congrève. Il est hors de doute que ces pièces seraient de grandes productions à tout âge, et qu'elles sont des prodiges pour un jeune homme de vingt-deux à vingt-cinq ans. Mais on sait comment Johnson explique le phénomène des productions de Congrève, qui montra une si rare connaissance du monde, plutôt encore en remarquant, par un examen approfondi, que ses dialogues et ses caractères avaient pu être puisés dans les livres, sans qu'il eût beaucoup fréquenté la société. On ne saurait guère dire la même chose de l'*École de la Médisance* ; mais il est vrai que l'auteur l'écrivit de cinq ans plus âgé que Congrève ne fit *le Vieux Garçon*.

» Ce fut avec cet ample partage de réputation dramatique, qui n'était pas du meilleur augure dans un homme d'État ; avec la faible provision de connaissances qui pussent lui servir dans les affaires politiques ; avec une naissance et une profession peu propres à commander le respect de la nation la plus aristocratique de l'Europe (car il était fils d'un acteur et était lui-même directeur d'un théâtre), que Shéridan entra au parlement, qui resplendissait alors de la gloire et des lumières de Burke, et qui renfermait des orateurs aussi consommés que Fox et Pitt. Son premier effort fut sans ambition et sans succès.

Un juge plein d'expérience lui dit qu'il ne réussirait pas, et lui conseilla de rentrer dans la carrière du théâtre. Mais le nouvel élu au parlement voulut persister ; il avait pris son parti ; et comme il sentait qu'il avait des éléments en lui-même, il résolut de les développer. A ce qu'il lui manquait en connaissances acquises et en promptitude naturelle, il suppléa par une industrie infatigable. Dans des limites données, aucun travail ne pouvait le rebuter, pourvu qu'il arrivât à son but. Par une constante pratique dans des affaires secondaires, ou devant des comités privés ; par une assiduité attentive à tous les débats, aussi bien que par commerce continuel avec tous ceux qui se mêlent de politique, il se forma, s'assouplit dans l'art de la parole, et acquit cette science politique que ses harangues décèlent. Il s'éleva peu à peu au rang d'orateur du premier ordre, et de grand maître dans les débats, autant que le permettent le manque de promptitude et le besoin de préparation. Il avait des qualités qui l'élevèrent à ce rang, et qui ne demandaient que l'habitude de la parole pour se mûrir ; une imagination ardente et vive, quoique plus avide de combiner les créations des autres que de créer elle-même ; un esprit d'attaque aussi âcre qu'intrépide, une grande familiarité acquise dans ses études dramatiques avec les sentiments du cœur humain et la manière de toucher les passions ; une grande facilité pour l'épigramme et les pointes, fruit encore plus direct de l'école du théâtre ; une excellente manière qui n'était pas dépourvue de variété et d'expérience ; enfin, une profondeur dans le ton de la voix, qui était parfaitement propre à la déclamation, à l'invective et aux mouvements pathétiques. Son sel attique, puisé à la même source, était éminemment piquant. Il ressemblait à son éloquence, c'est-à-dire qu'il était toujours travaillé, et heureusement appliqué : il se mêlait assez bien à la satire, et ne descendait que rarement à la plaisanterie triviale et de mauvais goût.

» On sait avec quel art il se détournait de son cours pour exciter des mouvements soudains d'effervescence populaire, et souvent aux dépens des whigs, qui furent trop indifférents à ces avantages, et trop peu sensibles aux pertes qu'ils faisaient dans l'estime publique. Il avait indubitablement raison, à l'occasion de la révolte de la flotte ; il avait aussi infailliblement tort au sujet de l'invasion française, et dans ses déclamations contre Napoléon ; mais ces appels au sentiment national de la chambre tendaient à populariser l'orateur, s'ils contribuaient peu à la réputation de l'homme d'État, et l'on sait qu'il n'am-

bitionnait guère ce dernier résultat. Sa harangue la plus fameuse fut sans contredit celle qu'il prononça à propos des Bégum, dans le procès de Warren-Hastings; et rien n'approche de ce qu'on raconte de l'effet prodigieux qu'elle produisit. Non-seulement commença alors la pratique, qui s'est depuis changée en coutume, d'applaudir l'orateur reprenant son siége; mais le ministre supplia la chambre d'ajourner la question comme étant incapable de juger sainement sous l'influence d'une éloquence aussi irrésistible; tout le monde, à l'envi, exalta le triomphe de l'orateur. Cependant l'opinion commence à prévaloir qu'une grande partie de cet effet fut dû à l'étonnante supériorité de ce discours sur tout ce que l'orateur avait produit jusqu'alors; à l'extrême intérêt des matières auxquelles le sujet touchait naturellement; à la perfection et à la déclamation superbe de certains passages, plutôt qu'au mérite de l'ensemble. On sait que la répétition d'une partie du même discours, dans la salle de Westminster, d'après des notes sténographiques, fut loin d'être couronné d'un égal succès. Le goût de Shéridan n'était rien moins que chaste et correct; il se complaisait dans les figures affectées et dans l'éclat, et se souciait fort peu que ce fût l'éclat d'un fragment de verre ou d'un diamant. Il affectait le style épigrammatique, jouait sur les mots, et visait à faire jaillir de leur choc une succession d'étincelles. Ses plus mauvais passages étaient évidemment ceux qu'il préférait; c'est-à-dire ceux qui étaient hérissés de pointes et de faux brillants. Ses meilleurs étaient ceux qu'il déclamait avec l'accent de défi, ou d'une aversion implacable; ceux enfin où il exposait une simple matière de fait, ou faisait sonner le creux à quelque sophisme spécieux.

» Le peu de périodes qu'il prononça avec tant d'énergie, à la chambre des communes, en 1810, sur la liberté de la presse, valent peut-être plus que toutes les fleurs artificielles de la harangue sur les Bégum, ou ses pompeuses déclamations contre Napoléon, « dont les » prières du soir et les vœux du matin, dit-il, étaient pour la con- » quête de l'Angleterre; l'Angleterre qu'il demandait, lorsqu'il s'in- » clinait devant le dieu des batailles, ou courait encenser la déesse de » la Raison. » Il ne fut pas plus heureux en décrivant sa puissance, lorsqu'il disait : « Qu'il avait des trônes pour guérites, des rois pour » sentinelles, et, pour palissades de son château, des sceptres sur- » montés de couronnes. » Mais il disait fort bien, en 1810, avec l'accent d'une éloquence supérieure : « Donnez-nous une chambre

» des lords corrompue, une chambre des communes vénale, un prince » tyrannique, et un ministère vil esclave de la cour : pourvu que vous » nous donniez une presse affranchie de toutes entraves, je les défie » d'empiéter d'un pouce sur le terrain des libertés anglaises. » De toutes les harangues de Shéridan, il n'y a pas de doute qu'une des plus remarquables et des plus pures fut la réplique qu'il fit en 1805, à propos de sa motion pour abolir l'acte de défense. Pitt avait imprudemment raillé l'appui que Shéridan avait donné à Addington. Une pareille attaque, dirigée par Pitt, ne pouvait pas manquer de lui attirer un torrent de projectiles ; et ceux qui contemplèrent la contenance de l'agresseur, au milieu de la tempête qu'il avait provoquée, assurent qu'il y eut des moments où sa patience eut peine à se contenir contre le virulent déclamateur.

» Quand on a payé le juste tribut d'admiration que Shéridan mérite comme orateur, ses éloges ne s'étendent pas plus loin. Comme homme d'État, il ne se place dans aucune classe ni à aucun rang ; il y aurait de l'injustice à le traiter de méchant et de dangereux, de borné ou de médiocre homme d'État : le fait est qu'il n'était homme d'État d'aucune façon. Mais comme homme privé, son caractère était vil : ses embarras pécuniaires furent le résultat de son intempérance, et d'une conduite sans principes, qui enveloppa toute sa famille dans le même sort. Ces circonstances sont d'autant plus déplorables, qu'elles minent les principes d'honneur qui survivent si rarement aux fortunes ruinées, tandis que les goûts et les inclinations nés dans les temps prospères, ne survivent que trop dans les temps d'adversité. Mais il faut tirer le voile sur les fautes et les fragilités du génie, après les avoir fait servir, autant que les intérêts de la vertu le demandent, à prémunir contre le mauvais exemple, et à préserver l'innocence de la contagion du vice. »

Un apologiste de Shéridan s'exprimait ainsi sur cet homme célèbre peu après l'époque de sa mort :

« A Shéridan appartenaient tous les genres de mérite intellectuel. « *Omne genus tetigit : nullum tetigit quod non ornavit.* »

» Soixante ans se sont écoulés depuis l'apparition de l'*École de la Médisance* : quel écrivain dramatique a produit une comédie digne d'entrer en parallèle de celle-là ? Qui a égalé *le Critique* ?

» Quel poëte a surpassé la *monodie* sur la mort de Garrick ?

» Quel orateur a surpassé Shéridan, à l'exception de Pitt et de Burke.

» Plein de force sans grossièreté, de vivacité sans frivolité, aussi bien que de hardiesse sans cynisme dans ses attaques, il n'était pas facile à repousser ; et lors même qu'on le repoussait, il effectuait sa retraite dans un ordre admirable. Souvent sévère, plus souvent spirituel, gai et gracieux, démêlant ce qui était confus, donnant de la vie à la matière inerte, clair dans son arrangement, et compréhensible dans ses vues ; quels éclairs de lumière il faisait jaillir sur son auditoire ! Quand un autre orateur ne pouvait plus se faire écouter, il avait le secret de captiver encore ou plutôt d'enchaîner à leur place les membres du parlement ; toutes leurs facultés étaient suspendues pour l'entendre ; et on l'entendait avec étonnement et avec délices, grâce à l'art qu'il possédait de mesurer ses discours à tous les esprits, à toutes les capacités, et de passer du grave au doux, ou du doux au sévère. Toutes les qualités de l'orateur étaient rassemblées en lui : le génie, l'œil vif, étincelant, pénétrant, l'éclat et le bonheur de l'expression ; l'attitude, le geste, la voix. Pitt avait plus de dignité, d'abondance, de vigueur, de sarcasme. Mais en richesse d'imagination il était inférieur à Shéridan, qui ne le cédait qu'à Burke. Il primait moins et dominait moins dans l'argument que Fox ; mais c'était là le seul avantage que Fox avait sur lui. Comme orateur, il faut peut-être le placer après Pitt et Burke. Ami de la liberté de la presse, il fut ardent, constant et sincère dans ses opinions. A cet égard il ne se relâcha jamais dans ses efforts pour le triomphe de cette liberté. Il ne fut pas du nombre de ceux qui déguisèrent la crainte qu'ils avaient de son ascendant sous les appréhensions affectées de ses excès ; il savait que toutes les grandes institutions ont leurs défauts, et il ne voulut pas abattre l'arbre pour une excroissance qui avait poussé sur une de ses branches.

» Il fut longtemps retiré de la carrière politique sur la fin de sa vie ; mais sa retraite fut involontaire, et il ne jouit pas de tous les bienfaits qui accompagnent ordinairement la solitude. Il paraît qu'il ne jouit pas même de la sécurité personnelle ; et il n'y a pas de doute que les peines d'esprit contribuèrent à éloigner de notre horizon cet astre brillant, le dernier de cette glorieuse constellation de grands hommes, qui ont rendu le sénat de la Grande-Bretagne plus illustre que ne le fut jamais le sénat d'Athènes ou de Rome. »

« Shéridan, dit un autre écrivain, commandait toujours l'attention. Doué d'un beau génie naturel, qu'il avait cultivé par l'art, il était le seul orateur de son temps qui, par le charme de sa manière et l'élé-

gance soutenue de sa diction, rappelait les grands maîtres de l'éloquence antique. Dans sa jeunesse, le barreau lui avait ouvert sa carrière ; mais l'ardeur et les élans de son génie le firent bientôt renoncer à l'âpre étude du droit et à la rhétorique austère des plaidoyers. Il possédait l'art oratoire à un si haut degré de perfection, qu'il captiva pendant sept heures entières l'attention d'un auditoire innombrable, dans le fameux procès de Warren-Hastings. Toujours fleuri sans apprêt, discursif sans divagation, et savant sans pédantisme, il maniait la plaisanterie avec l'art consommé d'Horace ou de Cicéron. Quand il poursuivait un ennemi avec les armes de l'invective ou de l'ironie, il décochait ses traits avec tant de force, et ses blessures étaient si cuisantes, que Pitt, le plus patient des hommes, pouvait à peine se contenir et trahissait les symptômes du plus étrange malaise, pendant que Shéridan poursuivait son triomphe la paix dans le cœur et le sourire sur les lèvres. »

« Shéridan, dit Burke, en parlant de son plaidoyer contre Warren-Hastings, a pétrifié d'admiration les milliers d'auditeurs qui étaient présents à la chambre. C'est là un effort unique dans l'histoire de l'éloquence; un effort qui réfléchit le plus grand honneur sur l'orateur, le plus grand lustre sur les lettres, le plus grand éclat sur le parlement, et la plus grande gloire sur sa patrie. Jamais l'éloquence antique et moderne, jamais la profondeur du barreau, ni la dignité du sénat, la passion du forum, ni la morale de la chaire chrétienne, n'ont rien produit de comparable à ce que nous avons entendu dans la salle de Westminster. Quel orateur sacré ou profane, quel historien ou quel philosophe nous a jamais rien offert qui approche du torrent d'images sublimes, de métaphores hardies, de pensées fortes, et de maximes étincelantes de lumière, que nous avons admirées aujourd'hui avec un transport extatique? Depuis la plus haute poésie jusqu'à la plus haute éloquence, il n'y a point de genre de composition dont on ne puisse trouver des modèles accomplis dans l'immortel discours contre Warren-Hastings ! »

II.

EXTRAITS DES DISCOURS DE SHÉRIDAN.

Le sujet de l'accusation de Hastings offrait un vaste champ pour dé-

ployer tous les ressorts de l'éloquence pathétique, et, d'après ce que nous avons vu, presque tout le monde s'accorde à dire que jamais orateur ne montra autant d'art et d'élégance tout à la fois. Pendant sept heures, Shéridan commanda l'admiration universelle d'une assemblée immense que l'attente de ce jour avait réunie de tous les rangs de la nation. Son discours combine le raisonnement le plus convaincant, avec la précision du langage le plus lucide ; tantôt l'orateur sonde la profondeur de la vérité à l'aide de la logique la plus austère ; et tantôt il jette sur la matière la moins susceptible d'agrément tout l'éclat de l'imagination et toute la splendeur de la rhétorique.

Tous les préjugés, toutes les préventions s'évanouirent devant l'effet de cette combinaison extraordinaire du discernement le plus fin et du génie le plus éclatant. L'auditoire était si fasciné quand Shéridan reprit son siége, que les auditeurs de tous les partis se joignirent pour faire retentir la chambre d'un tonnerre d'acclamations inconnues jusqu'alors. Nous avons vu l'opinion de Burke. Fox avoua que tout ce qu'il avait jamais lu ou entendu disparaissait devant cette harangue, comme la vapeur devant le soleil. Pitt reconnut aussi qu'elle surpassait tous les chefs-d'œuvre de l'éloquence ancienne et moderne, et qu'elle possédait tout ce que le génie et l'art peuvent combiner pour toucher l'âme et convaincre l'esprit.

Le célèbre Warren-Hastings, qui est l'objet de ce discours, était gouverneur des possessions anglaises dans l'Inde, et c'était un homme de grands talents, mais dont l'ambition n'était malheureusement pas retenue par les scrupules de la morale. Déterminé à acquérir de la gloire et de la fortune en étendant l'empire de la compagnie, il ne balança pas à commettre les actes les plus tyranniques sur les naturels, et à s'engager dans une guerre que ne motivait aucune provocation. Le nabab d'Oude, voulant ajouter le territoire des Rohillas à ses États, trouva Hastings prêt à seconder ses opérations, à condition qu'il partagerait les dépouilles. Les infortunés Rohillas furent tout à coup attaqués et défaits, et leur pays dévasté sans miséricorde. Des milliers de familles furent arrachées aux lieux qui les avaient vues naître, et le reste fut forcé de se soumettre à la tyrannie des vainqueurs. Ce fut à la nouvelle de ces événements que Shéridan, Burke et Fox accusèrent Hastings à la barre de la chambre des communes, en 1787, au nom de tout ce qu'il y a de sacré dans la nature humaine et dans les lois des nations. Leur incomparable éloquence produisit

d'abord la plus profonde sensation ; mais le procès ayant traîné en longueur, l'indignation qu'ils avaient excitée se refroidit graduellement, et le gouverneur fut acquitté au bout de sept ans. Il faudrait une trop longue analyse pour faire connaître la teneur du discours de Shéridan ; les morceaux que nous citons sont d'ailleurs trop courts pour justifier cette analyse : ce sont des peintures particulières qu'on peut goûter sans cela. Nous commencerons par le tableau des ravages commis dans la province d'Oude.

Discours contre Warren-Hastings.

« Je suppose qu'un étranger eût alors traversé la province d'Oude, ignorant ce qui s'était passé depuis la mort de Sujah Dowla, cet homme qui, avec un cœur barbare, conservait encore les traits d'un grand caractère, et qui, avec toute sa férocité dans la guerre, n'en avait pas moins, d'une main amie de la culture, conservé à son pays les richesses qu'il doit à la douceur du climat et à la fertilité du sol ; cet étranger, dis-je, ignorant ce qui s'était passé dans un si court intervalle, et contemplant autour de lui une désolation épouvantable, des plaines dépouillées, des végétaux brûlés et réduits en cendre, des villages ruinés et désertés, des temples écroulés et découverts, des réservoirs comblés et desséchés, se serait naturellement demandé quelle guerre avait désolé cette contrée naguère si florissante et si fertile, quelles discordes civiles avaient rompu les liens de la société qui occupait ces lieux, quelles guerres de succession, quelles dissensions religieuses avaient sacrilégement démoli les temples, et troublé une fervente mais innocente piété dans l'exercice de ses devoirs; quel ennemi impitoyable avait livré ces hameaux à une tempête de feu et à la fureur du carnage; quelle sévère punition de la Providence avait tari toutes les sources de la vie, et balayé toutes les traces de la végétation; ou plutôt quels monstres affreux avaient parcouru le pays, infectant et empoisonnant de leur souffle tout ce qu'un appétit vorace n'avait pu dévorer. Mais quelle eût été la réponse à ces questions? Eût-on dit que les campagnes dévastées et les villages en cendres étaient l'ouvrage de la discorde civile, des querelles de succession, des guerres de religion, de l'irruption d'un ennemi impitoyable, d'un fléau de la colère divine, ou enfin de monstres voraces et destructeurs ? Plût au ciel que nous eussions une pareille réponse pour excuse ! mais non,

tout cela est l'ouvrage de l'amitié, de la générosité et de la protection du gouvernement anglais. Le peuple de cette province s'était jeté dans nos bras avec confiance, et voilà les fruits énormes de son alliance! Quoi donc! nous dira-t-on que l'exaspération de tout un peuple, que la rage du désespoir, qui l'a porté aux plus horribles attentats, sont l'œuvre des obscurs et misérables Bégum? Nous dira-t-on que les Bégum sont les auteurs du paroxysme de la fièvre chaude et du délire où le désespoir avait jeté les naturels, lorsque, sur les bords du Gange pollué, on les vit appeler la mort, tourner contre eux des mains cruelles, ouvrir leurs blessures saignantes, déchirer leurs entrailles pour accélérer leur fin, et, tandis que leur sang tombait à gros bouillons sur le sol fumant, tourner vers le ciel leurs yeux éteints, et demander en expirant que la terre altérée ne bût pas leur sang, mais qu'il s'élevât jusqu'au trône du Dieu vivant pour soulever sa vengeance éternelle contre les ennemis de leur patrie? Nous fera-t-on accroire qu'on a pu souffler cet enthousiasme furieux dans l'âme d'un peuple qu'on n'avait pas tourmenté et tyrannisé à l'excès? Quel motif a donc pu enfanter cette rage désespérée? Quel motif? le motif que la nature, mère commune de tous les êtres, a implanté dans le cœur, et qui, pour parler peut-être moins haut au cœur d'un Indien qu'au cœur d'un Anglais, n'exerce pas moins sur lui un empire invincible; ce sentiment qui lui dit que l'homme ne fut jamais créé pour être la propriété d'un autre homme; et que, toutes les fois que l'orgueil ou l'insolence humaine exercent une puissance tyrannique, la puissance est usurpée et la résistance un devoir; ce sentiment qui lui dit que toute autorité est déléguée pour le bien-être et non pour le malheur de la communauté; et que, du moment qu'elle manque à sa destination, le pacte est rompu et le droit anéanti; ce principe qui lui dit que la résistance à un pouvoir usurpé n'est pas seulement un devoir envers soi-même et envers son voisin, mais un devoir envers son Dieu, consistant à maintenir le rang qu'il lui assigna dans l'échelle de la création; ce Dieu qui n'anima jamais la forme humaine dans quelque condition que ce soit, sans l'animer des sentiments de l'homme, et l'empreindre du cachet de sa dignité; ce principe qu'on ne peut étouffer dans la plus profonde barbarie, ni éteindre dans tous les excès de la mollesse; ce principe enfin, qui crie à l'homme de mourir pour ses droits; pour ces droits qui, en dépit des distinctions arrogantes de quelques-uns, tendent à conserver les distinctions originelles du créateur, et à maintenir les qualités indépendantes de sa race. »

Plus loin Shéridan trace le tableau des cruautés de Hastings avec des couleurs non moins fortes et non moins énergiques.

« La protection de Hastings ressemble à celle que le vautour accorde à la colombe, quand cet oiseau vorace écarte les petits oiseaux de proie qui pourraient lui faire tort; et voilà ce que, par le plus choquant renversement des termes, il ose qualifier de clémence et de protection ! Jamais l'histoire des crimes de l'homme n'a rien offert de comparable aux siens. Les profondes annales de Tacite, et les pages non moins profondes de Gibbon ; tous les monuments, dis-je, de la méchanceté humaine, depuis la transgression du premier homme jusqu'aux forfaits de la race actuelle, n'attestent aucun crime qui ne soit miséricorde auprès des énormités de Hastings, que l'on considère leurs motifs ou l'étendue des désastres qu'elles ont causés. Les victimes de son oppression étaient dénuées de toute force pour résister ; mais la faiblesse et l'impuissance, qui, dans d'autres hommes, auraient excité la compassion et la pitié, n'excitèrent dans Hastings qu'un raffinement de tortures inouïes. Quand toute la sensibilité du nabab fut étouffée, la nature poussa un dernier cri d'indignation au fond de son âme ; mais le monstre entre les mains duquel il était destiné à périr fondit sur lui avec une nouvelle fureur, et le força de porter à une mère le coup dont il devait tomber plus tard lui-même....

» Quand la Bow Bégum, désespérant d'obtenir réparation du nabab, s'adressa à Middleton, et lui rappela la garantie qu'il avait signée, on lui promit aussitôt de lui rendre compte du montant de son *jaghire*, quoique Middleton avouât qu'il lui était impossible de déroger à la souveraine décision relativement aux terres. La malheureuse femme trompée remercia le ciel de ce que Middleton était là pour lui rendre justice, au moment même où l'on dressait les batteries qui devaient la perdre ; au moment où l'on écrivait les ordres qui devaient la dépouiller sans retour. Même quand la Bégum fut détrompée, quand elle eut découvert qu'il ne fallait pas plus compter sur la foi anglaise que sur la foi des bêtes féroces ; quand elle s'aperçut qu'il faudrait quitter les lieux qui l'avaient vue naître, et qu'elle implorait le Dieu des nations de ne jamais accorder sa paix à ceux qui les occuperaient après elle ; jusque-là aucun signe de rébellion n'avait éclaté ; jusque-là on n'avait répondu par aucun acte de rigueur à toutes les violations de foi de la part des Anglais. Que dis-je ! lorsque égarée jusqu'à la folie, elle demanda combien de temps durerait leur règne, on n'arti-

cula aucune preuve de révolte contre elle, et c'est pour cela qu'on a depuis attaché trop d'importance aux cris d'une femme outragée et furieuse. Quand elle fut exaspérée jusqu'au comble, et qu'elle appela la vengeance céleste sur la tête de ses oppresseurs, il n'y a personne qui n'eût dit qu'elle parlait dans un esprit prophétique, et que ses prédictions méritaient de s'accomplir. Cependant Middleton lui intenta-t-il aucune accusation sérieuse? Loin de là; il lui fit une réponse moqueuse; il lui dit qu'il avait reçu une lettre sous son cachet, mais que le contenu en était tel qu'il ne lui avait pas permis de croire qu'elle fût d'elle. C'est ainsi qu'à de grosses injures il ajouta une plaisanterie brutale; il montra sa férocité en immolant une seconde fois sa victime à sa raillerie, et en l'insultant jusque dans son agonie.....

» Il est impossible de décrire la piété filiale avec le faible secours de la parole; mais heureusement cette description n'est pas nécessaire. La piété filiale! c'est le lien primitif de la société; c'est un devoir que tout homme comprend, et qu'il n'est pas nécessaire d'expliquer par la lumière de la raison. C'est plutôt un sentiment qu'un devoir, à proprement parler. Il précède le développement de l'intelligence, et ne doit rien à la culture de la raison; il n'attend pas les lentes délibérations de l'esprit pour agir. Il naît spontanément de la source de notre sensibilité, et il est involontaire dans notre nature. C'est une qualité innée et coexistante avec nous-mêmes; c'est une vertu indépendante de nos facultés mentales. Elle se montre dans les premiers mouvements du cœur, et c'est une émotion de tendresse qui répond par des signes non équivoques aux soins, aux vives sollicitudes et aux attentions assidues, éprouvées, avant que la mémoire commence, et qui ne parlent pas moins haut en nous pour être sans souvenir. C'est un sacrement que la nature institua dans nos cœurs pour sceller l'union des parents et des enfants, et la rendre parfaite dans la communauté de l'amour. Sa vertu croît et se développe avec la raison; elle tire une nouvelle vigueur des lumières de l'esprit, et ne paraît agir dans toute sa force que quand ses services deviennent le plus nécessaires; c'est-à-dire quand ceux qui ont protégé notre enfance commencent à avoir besoin de protection à leur tour, et que les infirmités de leur vieillesse trouvent le plus doux soutien dans les affections de ceux qu'ils ont élevés.....

» O foi! ô justice! je vous conjure d'abandonner ces lieux pour

un moment, quoique ce soit votre temple le plus vénérable et le plus auguste, pour ne pas entendre profaner vos noms par une aussi sacrilége combinaison de crimes que celle que je vais révéler! car tout ce qu'il y a de sacré dans la nature et dans les institutions humaines recule d'horreur à la vue du tableau effrayant où l'on voit à l'œuvre toutes les facultés malfaisantes; où l'on voit la grande figure satanique du gouverneur de l'Inde laborieusement occupée à donner ses ordres à Middleton et à Impey, les ministres de ses violences; où l'on voit Hastings triomphant au milieu des hauts faits de sa politique odieuse, tantôt multipliant l'appareil formidable de la justice, et tantôt intimidant les juges qui siégent sur son tribunal; tantôt fondant tout à coup sur sa proie, et tantôt la laissant s'engraisser pour mieux assouvir ensuite sa faim vorace; imposant silence à la voix qu'un reste d'humanité soulève au fond de l'âme, et violant les attachements et les lois les plus sacrés; foulant aux pieds tout sentiment d'honneur et de générosité, et abattant criminellement toutes les distinctions du caractère humain; où l'on voit, enfin, Hastings couvert de crimes et d'énormités que la méchanceté de l'homme peut à peine concevoir; et que la vengeance céleste pourra seule punir.....

» La majesté de la justice est, aux yeux de Hastings, une majesté de terreur et d'horreur; une formidable idole placée au sein de l'obscurité des tombeaux, qui n'est accessible qu'aux supplications rampantes, et qu'on ne peut se rendre propice que par des offrandes et des sacrifices. La justice de Hastings est un être dont les décrets sont écrits en caractères de sang, et dont les arrêts sont à la fois sûrs et terribles. Mais est-ce là l'image de la justice qui préside aux empires? est-ce là la forme et le caractère de la justice anglaise? Non, milords, et vous me suppliez de détourner promptement la vue de ce spectre hideux et de cette idole informe, digne tout au plus de la pagode indienne, pour contempler ici la justice anglaise dans toute sa majesté. En effet, je vois une personnification bien différente; je vois la justice siégeant sur un tribunal imposant et auguste, entourée de la vérité et de la miséricorde, chaste et simple, accessible et patiente, grave sans sévérité et investigatrice sans bassesse. Je la vois montée sur le plus haut tribunal du royaume pour prononcer sur une cause d'où dépendent le bonheur et le salut de plusieurs millions d'hommes.

» Milords, au nom du caractère vénérable de cette cour, au nom

de la justice imposante qui y préside, appliquez-vous à cette grande question, et considérez les faits en eux-mêmes plutôt que dans les rapports où ils peuvent être faussés et dénaturés. Placés dans le plus haut poste du royaume, ne manquez pas à la confiance de la nation, en prononçant sur cette grande cause ; ne démentez pas la dignité des ancêtres dont vous êtes descendus ; justifiez le serment solennel que vous avez fait ; vengez l'honneur du peuple dont vous faites partie ; montrez les lumières du siècle où vous vivez, et faites un acte de justice et de miséricorde dont il n'y a que vous qui soyez capables. »

Lord Brougham a appliqué à Shéridan ce que Johnson avait dit de Goldsmith, qu'il semblait toujours réussir mieux qu'un autre dans ce qu'il entreprenait de faire. Il a écrit la meilleure comédie, *l'École de la Médisance* ; le meilleur opéra, *la Duenna* ; la meilleure farce, *le Critique* ; et, pour couronner ces œuvres, il prononça le discours que nous venons de voir, peut-être le plus fameux qui ait jamais été prononcé au parlement britannique. Mais la facilité qui caractérisait les productions de Goldsmith, et à laquelle Pope a fait allusion quelque part, n'appartenait point à Shéridan. Il travaillait ses discours avec un soin infatigable, et n'arrivait qu'avec peine à la vigueur et à la précision. C'est ce qu'on voit par le squelette et la statue animée de plusieurs de ses harangues, que son biographe nous a conservées. Le même biographe nous assure qu'il trouva plusieurs fois un *memorandum* de la place où Shéridan se proposait d'introduire les mots : Grand Dieu ! monsieur le président, etc., et l'on sait qu'il cessa de parler quand il cessa d'avoir le loisir de se préparer. Mais revenons au discours que nous venons de voir. Comme les discours de lord Chatham, il paraît avoir acquis une célébrité traditionnelle, agrandie par le défaut de rapport exact. Pitt dit que tout l'auditoire se crut sous la baguette d'un enchanteur ; Gibbon, qui se trouva présent à ce qu'il appelle l'auguste spectacle du procès de Hastings, paraît avoir été profondément affecté. Ce fut dans cette occasion que Shéridan loua les pages lumineuses de Gibbon. Moore, son biographe, raconte que, quand on lui demanda pourquoi il avait ainsi complimenté l'historien, il répondit à voix basse : « Au lieu de lumineuses, j'ai dit les pages *volumineuses*. »

« Après le discours de Shéridan, sur les affaires des Bégum, le plus beau morceau de son éloquence, c'est, dit lord Brougham, sa réplique aux objections élevées contre sa motion pour abolir l'acte de défense

ou le bill des forces additionnelles destinées à protéger l'Angleterre contre Napoléon, en 1805. »

La voici :

Réplique de Shéridan à Pitt.

« Quand la chambre m'a prêté une attention aussi favorable qu'elle l'a fait au commencement de la soirée, j'aurais tort de l'occuper longtemps à cette heure avancée. J'userai pourtant du privilége accordé à l'orateur qui vient de faire une motion, et j'en userai à l'effet de répondre aux objections qu'il a opposées à la mienne. Je déclare que je serai court ; car, quoique j'admire beaucoup les improvisations, je ne me sens guère disposé à répondre à des paroles dénuées de tout raisonnement. Je ne suis pas surpris que le noble lord et ses amis se soient crus appelés à me répondre et à déduire les raisons qui les portent à persister à appuyer ce bill. S'ils n'avaient pas répondu on aurait cru que c'était parce qu'ils ne pouvaient le faire. Cependant ils n'ont pas répondu aux principales objections qu'on avait faites de ce côté-ci de la chambre : savoir que le bill est inconstitutionnel dans son principe, et complétement ruiné dans son effet. Le noble lord dit que tous les talents de mon honorable ami M. Fox ont été impuissants à prouver que le bill n'avait pas été légitimement éprouvé ; cependant, dans aucune partie de son discours, ce grand orateur n'a combattu plus victorieusement les arguments des partisans du bill, que quand il a montré qu'aucune épreuve future ne pouvait réconcilier le parlement et la nation avec cet acte. Le noble lord se plaint qu'on a glissé à dessein sur l'opération du bill en Écosse et en Irlande. Mais n'oublions pas que ce bill se borne à l'Angleterre et qu'il n'a rien à démêler avec l'Écosse et l'Irlande. Et ici je ne saurais m'empêcher de rappeler à la chambre que le bill passa contre le sentiment d'une majorité considérable de représentants de l'Angleterre. Je ne veux pas disputer le droit qu'ont les députés de l'Écosse et de l'Irlande de voter en pareille occasion ; mais il est facile de concevoir qu'en votant à l'appui du ministre, dans une question qui n'affectait nullement leurs constituants, ces représentants s'attendaient à une concession en retour dans les bills qui devaient suivre. Le bill pour l'Écosse a pourtant échoué plus complétement encore que le bill en question. En Irlande, je l'avoue, on a levé proportionnellement plus d'hommes ;

mais aucun volontaire ne s'est enrôlé pour le service général, qui était l'objet du bill. L'honorable chancelier (M. Pitt) nous a dit que, si le bill devenait une mesure de taxe, il serait le premier à en voter le rappel. Or, il paraît que, tout ensemble, ce bill n'a produit que douze cent cinquante hommes en Angleterre; et, si l'on déduit les morts et les malades, six cent quatre-vingt-un est le nombre d'hommes actuellement recrutés; conséquemment le reste est le fruit de la rigueur et des taxes.

» L'honorable chancelier se plaint de ce que j'emploie un langage acerbe et virulent à son égard; de ce que je m'éloigne du sujet en délibération, et de ce que je cherche à suppléer au défaut d'argument par des réflexions injurieuses et personnelles. Quoique j'aie pu m'échauffer parfois dans les débats de cette chambre, je ne crois pas qu'on puisse m'accuser d'entretenir beaucoup d'animosité politique contre qui que ce soit. L'honorable chancelier s'est sans doute proposé d'opposer l'aspérité et la violence de mon langage à la douceur et à l'innocence du sein. Il a sans doute cru que je méritais ce reproche de la part d'un homme d'une pudeur et d'une humilité reconnues; d'un homme si plein d'aversion pour l'acrimonie et les personnalités; d'un homme, enfin, si fort au-dessus des petites inimitiés politiques, et si irréconciliable ennemi du sarcasme et de l'épigramme. L'honorable chancelier a cru à propos de représenter mon discours comme venant d'un homme qui n'a jamais lu l'acte qu'il attaque, et qui en connaît à peine le titre. Il ne regarde tout ce que j'ai dit que comme un assemblage de plaisanteries et de sarcasmes, que j'avais accumulés depuis longtemps dans mon cerveau, pour les décocher au front modeste et pudibond de l'honorable chancelier. S'il est vrai que mon discours soit aussi indigne de l'attention sérieuse de la chambre; s'il est vrai que je me sois si étrangement éloigné du sujet en délibération, et que je n'aie fait qu'amuser la chambre par l'explosion d'une mine de quolibets, il est au moins étrange que l'honorable chancelier ait cru à propos de m'honorer sur-le-champ d'une réponse. L'honorable chancelier savait bien que ses talents insignes et son éloquence magnifique n'étaient pas nécessaires pour réfuter un discours qui n'avait ni bon sens ni raison.

« *Nec Deus intersit, nisi dignus vindice nodus* »

est une maxime que personne ne comprend mieux que l'honorable

chancelier. Pourquoi n'a-t-il pas employé un substitut dans ce cas-ci comme dans une occasion précédente?

» L'honorable chancelier prétend que j'ai dit qu'il était à une grande hauteur dans l'opinion publique quand il quitta le pouvoir. Je n'ai pas dit cela. J'ai dit qu'il était comparativement à une plus grande hauteur que quand il y entra. Mais, quoique l'honorable chancelier ait répliqué à cette observation, il n'a pas cru à propos de remarquer les raisons sur lesquelles elle était fondée. Pas un mot de certaines promesses qu'il passe pour avoir faites aux catholiques de l'Irlande, en abandonnant la charge dans laquelle il est rentré ! Personne n'est plus disposé que moi à reconnaître les talents éminents du grand chancelier ; personne n'en a peut-être une plus haute idée que moi ; mais, s'il fallait caractériser son ministère, je dirais dans le langage qu'il se rappelle fort bien avoir entendu : « Qu'il a plus ajouté » au fardeau de la nation, et qu'il a plus soustrait aux libertés du » peuple qu'aucun ministre qui ait jamais gouverné le royaume. » L'honorable chancelier me reprend d'avoir attaqué ses collègues en leur absence, et c'est pour cela qu'il s'est cru appelé à ramasser le gant pour le premier lord de l'amirauté (lord Melville). Il a raison de défendre le noble lord; il y a certainement de la différence entre lui et son prédécesseur. S'il ne se cloue pas comme le noble comte, dès quatre heures du matin, à son bureau, pour examiner les abus, il s'avance la tête levée pour inspecter, ou plutôt pour contempler (*oculis subjecta fidelibus*) l'explosion de ses *catamorans*. Mais je ne dirai rien de la pudeur de ses yeux ou de la délicatesse de son oreille dans ce cas; non plus que du château de Walmer, où l'honorable chancelier avait préparé une véritable orgie d'Alexandre : la rumeur ne dit pas s'il y avait un Timothée, mais il paraît que le dieu des bruyantes allégresses n'y manqua pas. C'est là que, comme le vainqueur de Darius, il saisit la torche incendiaire avec fureur; et, s'il n'alla pas réduire Persépolis en cendres, c'est qu'il n'y avait pas de Thaïs pour lui montrer la route.

» L'honorable chancelier a cru à propos de rappeler l'appui que je prêtai autrefois à lord Sidmouth, maintenant à la tête des conseils de sa majesté. Il le représente comme un appui insidieux. J'espère que ce n'est pas mon caractère de jouer un rôle de ce genre. Il ajoute que je donnai un petit nombre de votes au noble lord, quand je savais qu'ils ne pouvaient pas lui servir, et que je me rangeai dans l'op-

position quand mon vote aurait pu lui être utile. Je déclare que cette assertion est fausse. J'appuyai la dernière administration avec la plus parfaite bonne foi, et je sais que le noble lord a toujours été prêt à le reconnaître. Mais supposant que je ne l'eusse pas fait, qu'en serait-il résulté? M'étais-je engagé à cela? non sans doute. J'appuyai cette administration, parce que j'approuvais ses mesures; et s'il faut dire le vrai, parce que je la considérais comme un préservatif contre le retour au pouvoir de l'honorable chancelier, que je regardais comme la plus grande calamité nationale. Si, quand j'entrai à la chambre, j'avais présenté le noble lord comme l'homme du royaume le plus capable de remplir les fonctions de chancelier de l'échiquier; si j'avais tenu cette conduite, parce qu'elle s'accordait avec mes intérêts, en quittant un poste dont j'avais grossièrement abusé, et qu'il ne m'était plus possible de conserver avec honneur; si, après avoir ainsi artificieusement poussé cet homme en place, je lui avais bassement retiré mon appui, en m'apercevant que le ministre de mon choix acquérait plus de poids et de popularité que je n'aurais désiré; si, en voyant la route préparée à mon retour au pouvoir, j'avais formé une nouvelle coalition avec d'autres, que je me proposais de trahir plus tard comme lui, afin d'élever ma fortune sur les débris de leur fortune commune; si enfin, sous l'influence de ces passions viles et détestables, j'avais ainsi alternativement trahi les hommes que j'avais proposés au choix de mon souverain aussi bien qu'à l'approbation de la chambre, c'est alors que j'aurais mérité le mépris et l'exécration de tous les gens de bien; que j'aurais mérité d'entendre dire que j'étais un pivot tournant et un roseau creux dans mon appui, et que j'avais joué un rôle pitoyable et perfide. »

Le morceau suivant, tiré d'un autre discours, prouve avec quelle force et quelle souplesse Shéridan maniait les armes de la satire.

« Nous avons été honorés aujourd'hui des conseils d'une hiérarchie complète de jurisconsultes. Nous avons reçu l'opinion d'un aussi grand juge que Kenyon, d'un aussi fameux procureur général que Bearcroft, d'un ex-procureur général aussi renommé que Lee, et d'un avocat exerçant aussi notable que Taylor. Je partage la haute admiration de ce dernier, relativement aux talents de mon honorable ami M. Fox. Tout ce qu'il dit de sa promptitude est littéralement vrai, et il a raison d'ajouter que ses talents sont dignes d'arracher des éloges même à ses ennemis. Cependant c'est là un panégyrique insidieux;

et aux qualités de l'esprit qu'il loue, l'orateur a mêlé d'autres qualités qui changent ses louanges en reproches, et ses transports d'admiration en censure oblique. La hardiesse qu'il vante n'est que la ruse, et sa candeur qu'hypocrisie. Sur quel principe prétend-il combiner un pareil assemblage de qualités et de défauts essentiels? N'a-t-il pas honte d'exalter d'un côté, tandis qu'il réprouve et dégrade de l'autre? Souvenons-nous, messieurs, que le loup est à craindre surtout quand il se travestit en berger, et l'imposture, quand elle prend le masque du patriotisme. Ce n'est pas la griffe du lion qu'il faut craindre, mais la dent du serpent, reptile venimeux qui attaque furtivement la constitution et la ronge au cœur avant qu'on soupçonne le mal.

» Quant à l'acquisition que nous avons faite dans la personne de ce savant membre, qui déclare vouloir voter avec nous aujourd'hui, j'avoue que l'esprit qui règne au commencement de son discours ne nous donne guère lieu de nous applaudir d'un pareil auxiliaire. Le savant membre, qui a la singulière modestie de se qualifier de *poussin* jurisconsulte, déclare qu'il votera dans notre sens aujourd'hui, parce qu'il croit nos principes les plus conformes à la raison; mais il a cru nécessaire en même temps que, jusqu'ici, il n'avait jamais voté qu'avec le ministre, et que probablement il ne revotera jamais avec ceux qu'il a dessein d'appuyer aujourd'hui. Chose étrange! qu'en même temps que l'honorable membre assigne une aussi bonne raison pour changer de parti, il déclare que selon toutes les probabilités il ne revotera jamais avec nous! Je déclare le *poussin* un oiseau de mauvais augure, et qui présage malheur à nos intérêts futurs. Il aurait mieux valu que le *poussin* n'eût jamais quitté la porte de la grange ministérielle, et qu'il eût continué ainsi, le vieux coq (Kenyon), de gratter sa misérable vie, avec une industrie qui sera sans doute récompensée au jour de la rétribution avec une libéralité proportionnée à la fidélité de la race gallinacée! »

Le dernier morceau qu'on citera de Shéridan exprime l'idée qu'il s'était formée du parfait orateur :

« Imaginez-vous, dit-il, un Démosthène adressant la parole à la plus haute assemblée du monde, sur un point d'où dépend le sort des plus illustres nations. Que cette assemblée est imposante, et qu'un tel sujet est vaste! Les talents de l'orateur correspondent-ils à la grandeur de la circonstance? Oui, et ils en sont bien au-dessus. Telle est la puissance de l'éloquence, que la majesté de l'assemblée

se perd dans la dignité de l'orateur, et que l'importance du sujet s'absorbe pour un temps dans l'admiration de ses talents. Avec quelle autorité de raisonnement, quelle force de déclamation, et quels profonds appels de sympathie de son auditoire, il l'assaille et le subjugue par tous les points, domine à la fois sa raison, son imagination et ses sens! Cet effort doit être le dernier effort de la nature humaine perfectionnée. L'orateur ne possède pas une faculté qui ne soit en activité ; toutes ses facultés internes sont à l'œuvre, et toutes ses facultés externes attestent leur énergie. Au dedans, ce sont la mémoire, l'imagination, le jugement, les passions ; en dehors, ce sont les muscles, les nerfs, et tous les organes de la matière. Les organes du corps, harmoniés avec les facultés de l'esprit, frappent toutes les parties corrélatives dans l'auditeur, et les énergies d'âme à âme vibrent avec une rapidité électrique. Malgré la diversité des esprits et des passions qui se rencontrent dans la multitude, elle est fondue en une masse par la chaleur irrésistible de l'éloquence ; toute l'assemblée est poussée dans un même sens, comme une mer sous l'action de la tempête ; ce n'est plus qu'un seul homme, qui n'a plus qu'une voix et qu'un cri : Aux armes! marchons contre Philippe! Combattons pour la liberté! à la victoire ou à la mort! »

Addison, faisant allusion à sa timidité dans le grand monde, avait coutume de dire qu'il avait mille livres sterling chez son banquier, et qu'il n'avait pas la monnaie d'un penny dans sa poche. Quelques-uns ont dit la même chose de Shéridan. On ne saurait se figurer avec quel soin il élaborait son éloquence ; et, quand les difficultés pécuniaires le privèrent du loisir de travailler ses discours, il cessa de parler. Wilberforce disait un jour à ses amis : « Nous étions persuadés que Shéridan venait à la chambre avec ses coruscations prêtes à éclater comme dans l'opération de la coupelle. » Il évitait la rencontre de Pitt dans un débat sans préméditation ; mais, quand il était forcé d'entrer en lice, il ne s'en tirait pas mal, comme nous venons de voir.

CHAPITRE XI.

WILLIAM WINDHAM.

I.

CARACTÈRE DE L'ÉLOQUENCE DE WINDHAM.

Parmi les immortels génies qui combattirent pour la liberté sous l'étendard de Fox, il faut compter Windham, qui se place après Shéridan dans l'ordre du talent et du mérite. Une éducation soignée et de grandes connaissances acquises de bonne heure ; un esprit capable de raisonner avec subtilité et de s'exprimer en orateur ; un commerce intime avec les plus grands hommes du temps, comme Burke, Johnson, Reynolds, Fox, lord North, etc., et une grande connaissance de l'histoire et de la constitution anglaise ; enfin, une âme toute chevaleresque et une figure aussi noble que sa personne était distinguée : tels furent les avantages qui concoururent à faire briller ce personnage sur la scène politique. Ces qualités ne suffirent pourtant pas pour l'élever au premier rang ; elles étaient combinées avec des défauts qui paralysèrent l'effet de son éloquence et qui ternirent sa réputation comme homme d'État. En effet, il fut la victime d'une prétendue subtilité, qui lui faisait trouver des difficultés où il n'y en avait point, et qui le faisait hésiter quand il importait de se déterminer sur-le-champ. D'après cela, son caractère fut moins celui d'un penseur original que celui d'un sectateur. Dans le vague du doute qui assiégeait son âme, et dans les transes de l'incertitude qui agitaient son esprit, il éprouvait le besoin de se mettre sous l'aile d'un maître et d'abandonner à une tête plus ferme le soin de systématiser ses opi-

nions. C'est pour cela que Johnson et Burke furent tour à tour ses guides : le premier dans les matières privées, et le second dans les matières politiques. Il adhéra fortement aux opinions de celui-ci, quoiqu'il fût obligé de faire taire ses sentiments pendant tout le temps qu'il vota avec Pitt et Grenville, qui voulaient conduire la guerre contre la France sur des principes plus modérés que le grand anti-jacobin et le chef antigallican. Mais quand il se fut affranchi du parti ministériel, et qu'il eut secoué la poudre du bureau, il était beau de voir ce courageux personnage descendre dans l'arène, impatient du combat, impatient de se mesurer avec tout adversaire capable de lui tenir tête, insensible au danger et à la crainte, et aussi peu attentif aux applaudissements populaires qu'à la faveur de la cour. Que dis-je? Par amour du danger, par un noble mépris de tout ce qui sentait la peur, on le vit donner dans les expressions les plus offensantes et dans les opinions les plus impopulaires avec autant d'ardeur qu'il en avait montré en bravant le pouvoir et la haine de la couronne.

Son style ne ressemblait au style d'aucun de ses contemporains. C'était le style aisé de la conversation familière, mais plein d'observations justes et de remarques profondes. C'était un style qui abondait en allusions classiques et qui étincelait de bel esprit, d'un bel esprit aussi supérieur à la raillerie de Shéridan, que celle-ci se distinguait de la jovialité du peuple. Quoique Windham ait souvent abusé de cette qualité brillante, c'était un orateur touchant et persuasif ; et sa parole, qui exprimait des pensées mûres et réfléchies, s'épanchait visiblement avec une émotion profonde et véhémente. « *Erat summa gravitas, erat cum summa gravitate junctus, facetiarum et urbanitatis oratorius, non scurrilis lepos. Latine loquendi accurata et sine molestia diligens elegantia.* »

L'écueil contre lequel il échoua souvent dans le débat et dans le conseil, ce fut l'amour du paradoxe vers lequel l'entraînait la nature passionnée de son esprit. Cela n'est pas rare dans les hommes qui, trouvant facilement des raisons en faveur d'une thèse étrange, commencent par soutenir un faux principe et finissent par l'adopter. C'est ainsi que, par une bravoure indomptable de caractère, et en haine de tout ce qui sentait la bassesse ou la servilité, Windham adopta souvent un système de conduite par cela seul qu'il était diamétralement opposé à l'opinion générale. A ces erreurs s'alliaient sans doute de grandes vérités ; et il y avait au moins des torts manifestes

dans les principes et dans la conduite de ceux qu'il combattait ; mais il n'en fut pas moins un conseiller peu sûr et un dangereux allié dans les débats.

D'après ce qu'on vient de dire de Windham, on s'imagine déjà qu'il dut briller dans la société. Cela est vrai ; ses mœurs étaient polies et courtoises, sans la moindre teinte d'orgueil ou d'affectation, et son esprit étincela jusque sur la fin de sa carrière. Mais pour juger de ses mœurs, également éloignées de cette complaisance servile qui approuve tout, et de cette austérité chagrine qui n'approuve rien, il fallait le voir discuter un sujet grave ou léger, se livrer aux jeux d'une imagination folâtre, ou plaisanter avec un enjouement qui réunissait la décence à la liberté.

« Grand comme est l'espace que les sujets politiques occupent dans mon esprit, dit le docteur Parr ; forts comme sont alternativement mon attachement et mon aversion pour les hommes d'État, et ardente comme est mon approbation ou ma désapprobation des mesures du gouvernement, je ne suis pas insensible à d'autres considérations. Ce n'est pas mon sort de coïncider d'opinion avec Burke et Windham sur certaines résolutions qu'on a prises, et sur certaines doctrines qu'on a propagées dernièrement ; mais dois-je oublier les talents incontestables que ces deux grands hommes ont déployés en d'autres circonstances ? ou dois-je leur refuser l'éloge d'une intention droite dans leur conduite actuelle ? Non sans doute ; et je vois dans Windham un subtil dialecticien, un littérateur accompli, un orateur brillant et un sénateur dont on peut dire, comme d'Abdiel, qu'il sera fidèle, même au milieu des infidèles. »

Johnson avait la plus haute idée de ses talents et de son urbanité. « Je n'entendrai jamais un tel homme dans la conversation, dit-il quelque part, jusqu'à ce que je revienne aux régions de la littérature où Windham brille *inter stellas luna minores*. »

II.

EXTRAITS DES DISCOURS DE WINDHAM.

Le discours suivant fut prononcé par Windham à la chambre des communes, le 4 novembre 1801, dans la discussion d'une adresse par

laquelle on voulait demander à la couronne qu'elle approuvât les préliminaires de la paix avec la république française. C'est une des plus remarquables compositions de cet orateur, et elle se recommande, en outre, auprès des lecteurs français par la nature du sujet dont elle traite. Nous nous bornerons à en citer les passages les plus saillants, et nous essayerons de donner une idée du reste, à l'aide d'une courte analyse.

Discours sur les préliminaires de la paix avec la France.

« Tout ce que je vois, tout ce que j'entends ici ne tend qu'à redoubler mes craintes, quand je songe aux conséquences possibles du présent traité. C'est en vain que nos orateurs emphatiques s'efforcent de montrer de la grandeur et de la dignité dans leurs périodes; c'est en vain que M. Pitt lui-même tâche de relever ses sentiments à l'aide de son éloquence magique; tout ce qu'on a dit peut se réduire à ceci: « La France, qui foule aux pieds et qui dévore les autres » royaumes de l'Europe, est capable de nous dévorer avec le reste, » mais il faut espérer qu'elle n'en a pas l'envie; nous sommes sous » la griffe du lion, mais il faut espérer qu'il est rassasié de proies et » que nous n'avons rien à craindre de sa magnanimité. » Je ne m'explique pas assez au long, peut-être, mais voilà assurément la substance des arguments de nos *pacificateurs*.

» Faut-il que j'entende tenir un pareil langage au parlement anglais! Faut-il que la chambre des communes prête l'oreille à des discours aussi abjets! La substance du raisonnement est celle-ci: on fait moins la paix par une nécessité présente que parce qu'on peut y être réduit un jour, et il est prudent d'aller au-devant de cette conjoncture. Nos intrépides guerriers n'ont pas honte de traiter avant d'avoir épuisé leurs munitions; ou plutôt ils condescendent à capituler avant d'avoir entamé leurs magasins! »

Windham fait ici allusion à la conduite du général Menou; et après avoir prouvé que les auteurs de la paix en question sont plus lâches encore que ce général, il leur dit:

« Vous vous imaginez entendre la France vous tenir ce langage: » Nous sommes en état de continuer la guerre et vous ne l'êtes pas; » faites la paix ou l'on vous écrase. » Et sur la foi de ces paroles, vous faites la paix à des conditions qui doivent, en cas de provoca-

tion, rendre le renouvellement des hostilités infiniment plus désavantageux que la continuation de la guerre, que vous vous avouez déjà incapables de soutenir.

» Si cela est vrai, nous pouvons nous laisser bercer tant qu'il nous plaira par le langage de la flatterie, mais nous sommes un peuple vaincu. Bonaparte est autant notre maître qu'il l'est de l'Espagne, de la Prusse, ou de toutes les autres nations qui, tout en se qualifiant d'indépendantes, sont aussi complétement sous sa domination, que si le nom de département français était inscrit sur leur front. Il n'y a que deux questions : la France peut-elle nous anéantir en continuant la guerre? Et notre position relative ne sera-t-elle pas infiniment aggravée en acceptant la paix aux termes proposés? Si l'on répond affirmativement à ces deux questions, le grand point est décidé et nous sommes désormais à la merci de la France. »

L'orateur combat ensuite les raisons de ses adversaires, prouve que l'Angleterre fait une paix honteuse sans y être forcée, cède une foule de territoires à la France sans rien obtenir en retour, et continue ainsi :

« En Europe, la France possède tout le continent, à l'exception de la Russie et de l'Autriche. Dira-t-on qu'on ne saurait regarder cette portion de l'Allemagne, non plus que les cours septentrionales du Danemarck et de la Suède, comme assujetties à la puissance de la France? Je réponds que cette assertion ne paraîtra pas sans fondement, si l'on considère l'influence que la France possède dans ces gouvernements et la position dominante qu'elle occupe à l'égard de l'Autriche, par la possession de la Suisse, de Mantoue et des autres districts qui ont toujours été regardés comme l'entrée directe au cœur de ses États.

» En Asie, elle possède Pondichéry, Mahé, Cochin, Négapatam, les îles des Épices.

» En Afrique, le cap de Bonne-Espérance, Gorée et le Sénégal, etc.

» Dans la Méditerranée, qui est resserrée entre ces trois continents, et qui nous offre les plus sûrs moyens de communication avec ces divisions de l'ancien monde, la France possède tous les ports et tous les postes, d'un bout à l'autre, si l'on excepte Gibraltar; elle nous exclut complétement d'une mer que la politique de la Grande-Bretagne avait toujours eu le bon esprit de retenir entre ses mains ;

et la Méditerranée mérite en effet de porter le nom de mer de France, comme on l'appelait autrefois.

» Dans les Indes occidentales, la France possède Saint-Domingue, la partie française et espagnole, Sainte-Lucie, la Guadeloupe, Tabago, Curaçao.

» Dans l'Amérique septentrionale, Saint-Pierre et Miquelon, avec le droit de pêche dans sa plus grande extension ; la Louisiane, mot effrayant à prononcer pour tous ceux qui considèrent les conséquences que cette cession peut avoir, soit à l'égard des États-Unis, soit en ce qu'elle ouvre un chemin direct aux possessions espagnoles.

» Dans l'Amérique méridionale, la France possède Surinam, Demerary, Berbice, Essequibo, d'abord enlevé et maintenant cédé par nous, la Guiane, et, par l'effet du traité frauduleusement signé entre la France et le Portugal, avant la signature des préliminaires actuels, une étendue de terrain qui s'étend jusqu'au fleuve des Amazones, et qui met la France en possession de l'entrée de ce fleuve. En un mot, on peut dire que la France possède tous les établissements espagnols et portugais sur ce continent. Car qui dira que toutes ces possessions ne sont pas en son pouvoir, quand elle exerce un si grand empire sur les royaumes dont elles dépendent ? *Cum custodit ipsos custodes?* Elle domine en effet sur toutes les parties de l'Amérique méridionale qu'il lui plaît d'occuper ; et quant aux possessions espagnoles, elle en dispose même sans enfreindre aucun article du traité actuel.

» Telle est la circonférence du cercle dans lequel va se mouvoir le nouvel empire romain, maintenant que la paix a écarté tous les obstacles et lui a ouvert une route facile à tous les coins du globe. Telle est la puissance colossale qu'on nous invite à contempler sans effroi, et à l'ombre de laquelle on veut que nous nous reposions dans une parfaite sécurité ! Je voudrais bien savoir de quel œil nos ancêtres auraient contemplé la marche des choses actuelles ! Je voudrais savoir ce que ces misérables et pusillanimes politiques (en comparaison des grands politiques actuels), les Marlboroughs, les Godolphins, les Somers, les Guillaume III, et tous ceux qui envisagèrent la puissance de Louis XIV avec tant d'effroi, auraient dit d'une paix qui ne confirme pas seulement la France dans la possession de l'Europe presque tout entière, mais qui étend son empire sur toutes les autres parties du globe ! En est-il un qui ne se soulevât d'indignation dans la poudre de son tombeau, s'il savait la vingtième partie de ce qui va sans dire dans la politique anglaise du jour ?

» Mais contre tous ces puissants dangers, nous avons bien une autre espérance de salut que cette confiance aveugle dont j'ai déjà parlé ; savoir : que la France est *lassata*, sinon *satiata* ; et qu'elle se contentera d'avoir chassé sa proie sans vouloir la dévorer. Cette espérance sobre et rationnelle est fondée sur nos richesses. Nous sommes en effet si incalculablement riches, notre prospérité est assise sur des bases si solides, nous avons des pyramides d'or si régulièrement et si géométriquement construites, qu'elles défient et la rapacité des hommes et l'action des éléments ! On a raison de regarder notre propriété commerciale comme quelque chose d'inaliénable dans sa nature et qui trouve sa sûreté dans sa masse ou dans son poids !

» La première chose qui me frappe dans ce système de raisonnement, c'est cette inconséquence inouïe, par laquelle un pays qui fait la paix à cause de sa pauvreté, fonde ses espérances de salut sur ses richesses. Si nos richesses nous protégent, c'est grand dommage qu'on n'ait fait cette découverte plus tôt : elles nous auraient épargné plusieurs années d'une lutte pénible, et auraient évité bien des scènes de sang et de carnage. Mais je crains bien que les richesses, abstraction faite de certains moyens de les employer, ne comportent aucune protection ni pour elles-mêmes ni pour les autres. Les richesses sont force, à peu près comme elles sont aliment. Elles ne sont que le moyen ou la condition de nous procurer l'une et l'autre. On commettra une aussi grande faute que dans la fable de Midas, si, après avoir déposé nos armes et rendu nos citadelles, on s'attend que nos richesses seules nous protégeront. J'avoue que je comprends peu ce qu'on entend par ces moyens, à moins que par la puissance de nos capitaux, nous ne puissions acheter des armées toutes complètes, qui nous mettront à même de lutter avec la France, malgré tous les avantages qu'elle a maintenant sur nous. Mais les choses ne seront pas abandonnées à leur cours naturel; la partie ne se jouera pas loyalement ; Bonaparte joue son intérêt ; et si le jeu tourne contre lui, il saura nous chercher querelle et nous demander tout à coup si nous savons tirer l'épée. »

L'orateur fait ici des réflexions sur les intentions hostiles de la France, et le désavantage avec lequel l'Angleterre pourra renouveler la guerre en cas de provocation ; puis il arrive à ce point :

« Une paix comme celle qu'on va conclure avec la France, est un

spécifique infaillible pour ruiner cette nation. Examinons les choses en détail. Supposons que, par un arrangement avec l'Espagne, semblable à l'arrangement qui, en violation du traité d'Utrecht, rendit la Louisiane et la moitié des possessions espagnoles de Saint-Domingue, la France obtînt la cession de tous les établissements espagnols en Amérique, serait-ce pour vous un motif de guerre? Supposons que le Portugal, dont on a garanti les possessions, mais que cette garantie n'empêcherait pas, je présume, d'abandonner celles qu'il lui plairait, prît le parti de céder à la France quelqu'un des établissements qu'il retient toujours, serait-ce là pour vous un motif de guerre? Dans les deux cas, sans que l'infraction d'aucun traité pût être regardée comme un acte d'agression, la France ne pourrait-elle pas se rendre complétement maîtresse de l'Amérique méridionale? Est-il une prétention audacieuse de la part de la France, est-il un coupable projet de commerce, introduit en son nom ou au nom de ses alliés, auquel nous pussions nous opposer? Et aurions-nous le courage de précipiter la nation dans une nouvelle guerre? L'augmentation de sa marine, vers laquelle la France dirige maintenant tous ses efforts, et l'accroissement de ses établissements au degré qu'il lui plaira, ce sont là des objets dont il serait parfaitement ridicule de s'entretenir ou de se plaindre. Selon le système de politique moderne de ne pas intervenir dans les transactions intérieures d'un gouvernement, je ne comprends pas comment l'armement d'un État peut devenir le sujet de remontrance pour un autre, puisqu'il n'y a point de transaction plus intérieure que ce qu'une nation croit à propos de faire avec ses forces militaires et navales, sur son sol ou dans ses ports. Mais mettant à part toutes ces considérations mesquines, je suppose que la France entreprît d'envahir de nouveau l'Égypte; que, sans attendre la reddition de l'ordre, elle s'emparât de Malte, qu'elle débarquât un corps de troupes en Grèce; et, chemin faisant, qu'elle renversât le chancelant gouvernement de la Porte, pourriez-vous prouver à ceux qui président maintenant aux conseils d'États, qu'il existe un intérêt assez puissant pour provoquer l'intervention de l'Angleterre et l'armer contre tous ces attentats? Non, messieurs, dans l'état actuel des opinions, et d'après les principes qui servent de base à la paix présente, pas une de ces grandes perturbations politiques, ou toutes ensemble, ne porteraient l'Angleterre à renouveler les hostilités, son existence même dût-elle en dépendre.

La conséquence, c'est que la France est notre maîtresse ; c'est qu'il n'y a rien qu'elle demande qu'on puisse lui refuser. Tous les projets d'intérêt ou d'ambition que la France a en vue, elle peut les réaliser quand il lui plaira sans la moindre crainte ; ses établissements s'agrandiront autour de nous jusqu'à ce que nous soyons perdus dans leur grandeur ; sa puissance s'accroîtra sur nos têtes jusqu'à ce que, comme dans les métamorphoses d'Ovide, nous sentions que la respiration nous manque, et que les facultés du mouvement nous abandonnent :

Torpor gravis alligat artus ;
Mollia cinguntur tenui præcordia libro.

» Dans cet état, s'il nous arrivait de faire un effort désespéré capable de donner l'ombrage à la France et de nous offrir la moindre chance de succès, elle aurait recours à la puissance de ses armes, et un seul coup suffirait pour mettre fin à nos convulsions et à notre misérable existence.

» J'en appelle au sang-froid et à la raison : sont-ce là de vains songes et les fantômes d'une imagination déréglée, ou bien des dangers et des maux réels qu'aucun homme de jugement ne saurait méconnaître ? Tout ce qu'on pourra dire, c'est qu'il faut espérer que ces désastres n'arriveront pas; et que, grands comme sont ces risques, ils sont préférables à la continuation de la guerre. Il y a une autre consolation à laquelle on a volontiers recours dans une position comme la nôtre : c'est, dit-on, que les progrès de la révolution s'arrêteront là, et que Bonaparte, comme un autre Pyrrhus, ou plutôt comme le sage conseiller de ce prince imprudent, au lieu de procéder à la conquête de nouveaux royaumes, préférera jouir de ceux qu'il a conquis.

» Comment peut-on se repaître d'une espérance aussi basse et aussi extravagante que celle-là ! Sur quel fondement peut-on croire à ceci ? Est-ce là la nature de l'ambition en général ? Est-ce là la nature de l'ambition française? Voit-on que les nations ou les hommes qui sont possédés de l'esprit de conquête, s'arrêtent pour contempler ce qu'ils ont conquis, au lieu de porter leurs regards en avant sur ce qui leur reste à conquérir encore ? Si l'on suit la marche de la révolution française et qu'on remonte à ces causes, on voit que, dès le commencement, elle conçut le projet d'un empire universel, ce fut là

le *primum mobile* qui la mit d'abord en mouvement; et c'est aussi l'esprit qui l'a constamment guidée dans tous ses développements...

» Je demanderais volontiers aux membres de cette chambre, s'ils se rappellent les fameux républicains du Tibre, qui conquirent le monde dans l'ancien temps : eh bien! voilà le peuple que les républicains de la Seine ont pris pour modèle en tout, mais principalement dans ce qui tient au renversement de notre nation. Parmi les nations qui tombèrent sous le joug des Romains, bien peu furent abattues d'un seul coup, ou réduites dans le cours d'une seule campagne. Tous leurs grands antagonistes, et surtout la nation qu'on peut regarder comme le type parfait de la nôtre, ne fut détruite qu'après une longue suite de guerres; qu'après une longue vicissitude de défaites et de victoires; car une guerre triomphante préparait la voie à une paix avantageuse, et une paix avantageuse devenait de nouveau le sujet d'une guerre sanglante. Ce fut là au moins la conduite d'un grand peuple, d'un peuple qui n'abandonnait pas ses projets pour un revers passager de la fortune. Il avait juré la ruine de Carthage, et il ne se désista de son dessein que quand il fut accompli. Les émulateurs actuels des Romains ne sont pas, à un moindre degré, les émulateurs de leurs vertus, ou de ces qualités qui donnent à un peuple l'empire sur les autres peuples. Quand je contemple la conduite de ces chefs révolutionnaires, en la comparant à celle de leurs ennemis ; quand je vois la grandeur de leurs desseins, la sagesse de leurs plans, la fermeté de leur exécution, l'audace de leurs actions, leur constance dans les souffrances, leur mépris du danger et des obstacles, leur inflexible résolution d'aller à leur but, et les forces qu'ils ont déployées en agissant conformément à cette résolution; quand je mets en parallèle, dis-je, tous ces hauts faits avec les vues étroites, les intérêts mesquins, les expédients accidentels, la conduite équivoque, l'absence de tout plan juste ou de conception noble et généreuse, qui caractérisent les gouvernements qui leur sont opposés, j'avoue que je crains fort pour notre indépendance, et je suis forcé de reconnaître que s'ils conquièrent le monde, ce sera par des vertus dignes de l'avoir conquis. Jamais, jamais peuple n'eut de plus beaux titres à l'héritage qu'ils réclament! La grande distinction du genre humain, par un célèbre philosophe ancien, entre les hommes nés pour commander et les hommes nés pour obéir, ne fut jamais mieux vérifiée que dans l'exemple de la

nation française et des nations qui tombent tous les jours sous son joug. N'espérons pas que ces fiers et intrépides républicains cessent de vaincre, tant qu'ils prendront leur parti avec autant de sagesse et agiront avec autant d'ardeur ; non, ces généreux politiques, dont le génie centuple les ressources et dont l'activité non moins étonnante multiplie, dans la même proportion, tous les moments de la vie, ne cesseront de triompher de leurs ennemis, tant qu'ils n'auront pour ennemis que des hommes lâches et pusillanimes, qui ne combattent qu'autant que leur salut les y oblige ; des ennemis qui ne respirent que repos et tranquillité , et qui, contents de repousser le danger présent, s'endorment sur la fatalité qui les attend le moment d'après. »

Nous passons quelques pages où Windham examine les différents maux qu'entraîne la guerre, de manière à prouver cependant que l'Angleterre doit plutôt se soumettre à ces maux que d'accepter une paix honteuse et par cela même fertile en conséquences funestes.

« Il me reste, continue-t-il, à parler du danger qu'entraîne la paix actuelle ; d'un danger sérieux, imminent et incalculable dans ses conséquences : je veux parler du danger qui résultera des rapports et du commerce mutuel entre les deux nations. A partir de ce moment, les principes et la morale de la France vont se précipiter sur nous, sans que rien puisse arrêter le torrent ou résister à son influence. Pendant que la guerre continuait, non-seulement la communication était peu de chose ; mais quelque contagion qui pût s'introduire ainsi, elle trouvait la nation moins disposée à recevoir le virus. Le paroxysme même et l'irritation de la guerre étaient un préservatif contre l'infection. Mais maintenant que le mal va s'introduire chez nous avec l'olivier de la paix ; que le poison va se mêler à nos mets, et l'infection se répandre dans l'air même qu'on respire, quelle espérance d'échapper à son atteinte ?.... Nous faisons la paix dans le véritable esprit de la paix, et nous nous jetons sans réserve dans les bras de la France. Quant au danger des principes politiques de la France, on nous dit que ce danger n'est pas à craindre, et que dans ce pays, comme partout ailleurs, la folie des principes révolutionnaires est si bien reconnue qu'il est maintenant impossible de leur trouver des partisans. Le jacobinisme est éteint, s'écrie-t-on ; ou s'il respire encore, son plus puissant ennemi, c'est Bonaparte lui-même.

» J'ai déjà montré quelle confiance on peut avoir en cet homme.

Je sais que ni lui ni le directoire n'ont jamais toléré les doctrines du jacobinisme. Mais qui peut nous autoriser à croire que la France a renoncé à ces doctrines à l'égard des autres nations? Ces principes ont fait peu de bruit dernièrement, mais c'est parce qu'ils ont été étourdis par le fracas des armes. Ce n'est pas une raison pour qu'ils soient éteints; c'est une raison pour qu'ils éclatent avec plus de fureur à l'avenir. Pendant tout le cours de la révolution, la France a employé tantôt ce moyen et tantôt l'autre. Tantôt les armes ont ouvert la route aux principes et tantôt les principes ont préparé la voie aux conquêtes à main armée. Dans leur volée, ces deux boulets ramés se font tantôt jour l'un à l'autre, et tantôt ils frappent en même temps: mais les deux éléments sont là et ils sont inséparablement unis.

» Quelle folie de croire à l'extinction du jacobinisme, soit comme instrument dont la France peut se servir selon l'occasion, soit comme principe qu'on puisse jamais arracher, une fois qu'il a pris racine dans un terrain! S'il est vrai que l'exemple de la France soit le plus puissant antidote contre son poison, comme il l'est dans l'esprit de plusieurs personnes, il n'est pas moins vrai que cet exemple est dangereux et pernicieux sous d'autres rapports. Ce n'est pas la contagion des principes politiques de la France que je crains le plus, c'est la contagion de sa morale. Que penser d'une nation qui a détruit, autant qu'il a été en elle, tout sentiment de religion, toute croyance d'une vie future, et qui a aboli l'institution du mariage dans son système politique? Qui a juridiquement établi l'union des deux sexes sur le pied du concubinage? Qui a converti tout le pays en une école de prostitution? Qui a autorisé l'homme à prendre et à répudier sa femme, et à la femme à prendre et à répudier son époux avec moins de cérémonie qu'on n'en fait pour loger un étranger ou le mettre à la porte? Comment songe-t-on à s'unir par la foi des traités, avec une nation chez qui ces abominations se sont pratiquées, et chez qui les effets doivent continuer d'agir pendant des générations, quelque réforme que la prudence ou la politique croie à propos d'y introduire?

» Peut-on espérer qu'avec un commerce comme celui qui va s'établir entre la France et la Grande-Bretagne, nos mœurs conservent leur ancienne pureté? Peut-on espérer que le *Syrus in Tiberini defluxerit Orontes*; peut-on espérer que ce torrent révolutionnaire, la Seine, chargée de tous les égouts de Paris, se déchargera dans le lit de la

Tamise, sans infecter et corrompre les ondes du fleuve qui sert et enrichit notre métropole? Peut-on se bercer de cette espérance chimérique? ou bien est-on devenu indifférent sur ce point, et les mœurs de la nation auraient-elles cessé d'intéresser le gouvernement?

» Je crains que les scènes qui s'offriront à nos yeux pendant l'hiver présent ne donnent un triste avant-goût de ce qu'il faut attendre à l'avenir, et ne prouvent trop que la morale du pays sera peu protégée par ceux qui devraient en être les protecteurs naturels : je veux dire par l'élite et les plus hautes classes de la nation. Avec quel empressement verrons-nous se rendre en foule à l'hôtel d'un ambassadeur régicide et couvert de tous les crimes et de toutes les horreurs qui ont déshonoré son temps, ceux qui ont été sourds à la voix de tous les malheureux Français exilés ; ceux qui n'ont montré aucune compassion pour la vertu infortunée, aucun respect pour la loyauté souffrante, et aucun sentiment généreux pour la grandeur passée! Parmi les familles émigrantes, il y avait pourtant des personnes qui, en fait de naissance, de fortune, de rang et de toutes les qualités recommandables, étaient complétement leurs égales; sans ajouter qu'elles étaient leurs supérieures par le dévouement qui les avait fait fuir la terre et le théâtre des crimes. Mais des salons richement meublés, un bal éclatant, et un souper magnifique ne sont pas une trop grande tentation pour la vertu anglaise.

» C'est de ce côté-là que je porte mes regards avec la plus grande appréhension. La peste qui nous menace ne commencera pas, comme dans Homère, parmi les animaux ignobles, les chiens et les ânes; mais parmi l'élite et la fleur de la création humaine; parmi le sexe que la délicatesse de sa forme a rendu le plus fragile, que sa susceptibilité expose le plus à la contagion, et dont l'exemple est sûr d'entraîner des imitateurs; parmi le sexe enfin qui, devant régler les mœurs publiques et protéger la vertu, consent à devenir l'appui et le modèle du vice. « La femme m'a tenté et j'ai mangé, » sera, je le crains bien, l'excuse de l'homme dans cette seconde chute comme dans la première. On parlait l'an dernier de la nécessité de faire des lois pour réprimer le vice et l'immoralité. On ne persiste pas dans ces vues, je suppose. Car quelle puérilité de songer à fermer les fissures et les crevasses par où le vice peut se glisser, tandis qu'on ouvre les portes par où il se précipite par torrents! »

L'orateur continue d'examiner les dangers de la guerre et de la

paix dans les circonstances actuelles, et semble conclure en se déterminant pour la guerre ; après quoi, il reprend :

« Je croyais avoir terminé mon discours, mais un point important me reste à toucher encore. Quand un grand monarque de réputation guerrière se vit précipité du haut de la roue de la fortune, et qu'il eut éprouvé une défaite qui paraissait sans remède, les termes de la lettre qu'il écrivit sur le champ de bataille furent ceux-ci : « Nous avons tout perdu, fors l'honneur. » Plût au ciel que nous eussions la même consolation dans les tristes circonstances où nous nous trouvons! Je ne sentirais pas sur mon esprit le poids qui l'opprime maintenant. Mais je crains bien que notre honneur n'ait souffert dans la dernière transaction, autant que notre dignité et nos intérêts. Je crains bien que notre politique ne se soit flétrie par tout ce qu'il y a de bas et de déshonorant ; par tout ce qu'il y a de capable de ruiner un royaume dans sa réputation, ainsi que dans sa fortune; et que nous soyons privés des ressources mêmes qu'un caractère sans tache peut se créer dans les conjonctures les plus désespérées, et lorsqu'il ne reste aucune autre consolation. Je parle ici, non de la honte qui s'attache à cette désertion précipitée de la cause de l'Europe et du monde entier ; mais de la situation où l'Angleterre se trouve par rapport à ses alliés. »

Après quelques observations sur les subterfuges et les vains prétextes de la politique anglaise pour abandonner la Sardaigne et la Hollande, l'orateur continue :

« Mais la Sardaigne et la Hollande ne sont pas les seules puissances alliées qui aient droit de se plaindre de nous. Il y en a d'autres que nous étions plus à portée de secourir, sans que nous l'ayons fait. Naples, le Portugal et la Turquie attesteront jusqu'à la fin des siècles la bonne foi et le désintéressement de l'Angleterre, toutes les fois qu'elle s'engage dans une grande cause commune. Oui, si l'on me forçait de comparer les exemples où nous abandonnons ouvertement nos alliés, et ceux où nous affectons de les protéger, je ne balancerais pas à prononcer que les derniers sont les plus déshonorants pour nous, puisque notre protection n'est en effet qu'une désertion, avec le surcroît de ridicule qui s'attache à tout ce qui s'efforce de passer pour ce qu'il n'est pas.

» La protection que nous accordons à ces puissances malheureuses ressemble fort à celle que don Quichotte accorda au pauvre enfant qu'on fouettait attaché à un arbre, en faisant solennellement jurer à

son maître de ne plus exercer contre lui un pareil traitement. On sait le respect que le gros paysan eut pour ce beau serment, dès que le vaillant chevalier de la Manche eut disparu ; et il est facile de prédire la déférence que Bonaparte aura pour la stipulation qui pourvoit à la tranquillité de vos bons et fidèles alliés. »

L'orateur reproche vivement à sa nation la basse conduite qu'elle a tenue à l'égard de la Turquie et des royalistes français, et termine son tableau de la manière suivante :

« Je n'ose étaler ici les désastres des Catalans et la ruine de la monarchie espagnole : mais par quelles lustrations et par quels sacrifices nous laverons-nous du crime ineffaçable d'avoir laissé écraser sous le fer de leurs ennemis ceux que nous affections de traiter d'amis et d'alliés? Les malheureux ! nous les avons enrôlés dans la cause des nations ; nous les avons fait se déclarer les vengeurs de la liberté commune ; nous les avons provoqués à la croisade européenne contre les ennemis de l'ancienne foi et de l'ancien ordre de choses, et voilà que pour tous ces crimes, mais surtout pour le grand crime de s'être alliés avec nous, ils se sont attirés un orage qui ne se terminera que par leur ruine, et ont encouru la haine des exterminateurs des trônes qui ne s'éteindra que dans la dernière goutte de leur sang. »

On supprime ici un paragraphe consacré à la réfutation d'arguments qui n'ont pas trait à la péroraison du discours :

« Je consentirais volontiers à tirer le voile sur toutes ces extrémités, mais notre honte est trop patente pour essayer de la cacher ; et la voix du sang répandu crie trop haut pour qu'on puisse l'étouffer. Je déclare que je me lave les mains de tous ces crimes ; je déclare que je n'ai eu aucune participation à la politique qui a alléché et trahi ces nations infortunées. Plût au ciel que je pusse ainsi justifier le gouvernement de cette nation ! Mais de tous les crimes dont la honte nous poursuit, voilà le plus énorme par sa nature, et celui dont nous aurons le plus longtemps à déplorer les effets. »

CHAPITRE XII.

ORATEURS DU SECOND ORDRE SOUS LE RÈGNE DE GEORGE III.

I.

DUNNING.

Pour éviter la confusion, pour imprimer des idées plus nettes dans l'esprit, et pour mieux différencier le mérite des orateurs qui nous occupent, il peut être à propos de les ranger en deux classes; et, après avoir successivement fait connaître les plus marquants, de rapprocher sous un point de vue ceux qui, sans avoir d'aussi beaux titres, ne laissent pas d'avoir joué un rôle considérable : c'est à quoi ce chapitre sera consacré.

Dunning peut se placer à la tête des orateurs secondaires du règne de George III. Ce célèbre jurisconsulte qui appartient plus au barreau qu'au parlement, passe pour s'être élevé lentement à la réputation. Son premier plaidoyer remarquable fut la défense de la compagnie des Indes, contre les plaintes des Hollandais, qui fut regardée comme un chef-d'œuvre de style et de raisonnement, et qui lui fit autant d'honneur qu'elle lui valut de profit. Ce brillant début l'achemina rapidement dans sa profession. Il se distingua ensuite dans les procédures mémorables contre Wilkes, et il se forma une si nombreuse clientèle, qu'il passe pour s'être fait jusqu'à 10,000 livres sterling par an. Il laissa en mourant la somme énorme de 180,000 livres sterling (4,500,000 francs), qu'il avait amassée dans l'exercice de sa profession.

Dunning siégea plusieurs années à la chambre des communes,

jusqu'au moment où il fut élevé à la pairie sous le nom de lord Ashburton, et transféré à la chambre des lords. Un de ses plus grands travaux parlementaires fut la célèbre motion qu'il fit le 6 avril 1780, tendant à montrer que l'influence de la couronne s'était accrue, s'accroissait et devait être diminuée, motion qui passa d'abord à une majorité de 28 voix, et qu'une seconde résolution pour lui donner effet fit échouer à une majorité de 51. La personne de Dunning n'était rien moins que séduisante. Il était court, épais, d'une figure pâle, et branlait continuellement la tête ; il était atteint d'une toux chronique qui interrompait fréquemment le flux de son éloquence. Cependant son discours était coulant, soigné et logique, et il possédait une profonde connaissance des lois, aussi bien que de la théorie de la constitution anglaise. Il était d'un caractère naturellement timide, mais il triompha de ce défaut à mesure qu'il se familiarisa avec les habitudes du barreau.

L'illustre William Jones a dit de Dunning : « Son langage était pur et élégant ; la parole lui tombait toujours des lèvres avec une grâce admirable, et quand il était en bonne santé, avec une mélodie digne d'Apollon. On trouve dans son style tous les tours et toutes les figures que les anciens rhéteurs enseignaient à leurs disciples ; tours que l'esprit liant de Cicéron a plus adopté que le génie austère et inflexible de Démosthène. Il possédait la raillerie au plus haut degré, ou plutôt il était irrésistible quand il maniait cette arme. C'était avec ce spécifique qu'il dissipait l'ennui et qu'il égayait la langueur. Sa satire était si fine qu'elle faisait sourire ceux mêmes qui en étaient l'objet, et calmait plutôt le ressentiment qu'elle ne l'excitait ; comme les rayons du soleil qui se jouent sur un lac, elle animait les causes les plus lourdes et les moins intéressantes. Ce grand homme était doué d'une intelligence calme mais pénétrante, claire mais profonde, subtile mais forte : sa mémoire était égale à ses lumières qui étaient vastes, et son jugement à son imagination qui était active. »

II.

LORD NORTH.

Tous les rapports contemporains nous représentent lord North comme un homme de talent qui brilla avec assez d'éclat pendant la

période orageuse de sa vie politique. Sans prétendre à se placer au rang des grands orateurs, sans autre savoir que celui qu'on peut acquérir à Oxford, et sans autres lumières politiques que celles que fournit la lecture de l'histoire, il déploya une si grande connaissance des affaires qu'elle suppléa bientôt à tout ce qui lui manquait d'ailleurs. D'un autre côté, il avait un bon sens supérieur qui ne l'abandonnait jamais et qui le fit constamment triompher de plus grands génies. Il avait un tact naturellement fin et une grande connaissance des hommes. Il s'exprimait avec beaucoup de facilité, montrait le plus grand calme au milieu des débats, et était d'un caractère si égal que rien ne pouvait l'aigrir : cette dernière qualité, qui passe pour avoir été ordinaire dans sa famille, lui fut très-utile dans le poste qu'il remplissait, aussi bien pour rallier ses sectateurs, que pour se concilier l'auditoire en général. Quand on considère les puissants adversaires qu'il eut à combattre, la série presque continuelle de fautes qu'il fut appelé à défendre ou à pallier, on ne saurait s'empêcher d'admirer sa tactique et son courage. Il est impossible de montrer plus d'art et de hardiesse qu'il n'en montra quand il résolut tout à coup d'appuyer la motion qui tendait à faire faire un examen de l'état de la nation, motion qui, dans ce cas, dénote visiblement un manque de confiance dans le ministère. En effet, il se contenta de faire une judicieuse réplique, lorsque cette opération fut proposée dans une longue harangue; et, en manifestant le désir d'aller immédiatement au vote, il prit ses ennemis au dépourvu, et c'est ainsi que l'affaire s'en alla en fumée.

Citer tous les exemples d'une humeur si liante et si aimable, ce serait raconter l'histoire de presque tous les débats pendant la guerre d'Amérique. Jamais la rage des partis ne fut portée à de pareils excès, et jamais la discussion ne dégénéra plus en violence personnelle. Lord North entendait gronder jour et nuit les menaces forcenées dirigées contre lui et ses partisans, l'exécration de sa politique, et la haine mortelle contre sa personne. Il était perpétuellement assailli par l'imagination ardente et virulente de Burke, et la licence sans frein qui bouillonnait sans cesse dans les veines de Fox; par les épigrammes de Barré, les sarcasmes de Lee et la logique pressante de Dunning; mais pendant que ses implacables ennemis épuisaient ainsi leurs forces contre lui, il était impassible, et sa patience ne paraissait pas même ébranlée. Par une réponse simple, il émoussait les traits de la satire la plus envenimée; et par une plaisanterie de bon goût,

il détournait l'orage et ranimait ses auditeurs fatigués ; il y a plus, son tempérament imperturbable faisait croire à l'assemblée qu'il avait l'avantage, et il la faisait rire aux dépens de ceux qui croyaient l'avoir immolé. Malgré la violence où l'opposition s'était portée, la correspondance de ses contemporains ne mentionne qu'un ou deux cas où sa sérénité se soit troublée ; encore était-ce dans des cas presque en dehors du cours ordinaire de la nature. Il ne faut pas citer d'autre exemple de ces excès, que Fox déclarant un jour que, telle était son opinion du premier ministre, qu'il ne se serait pas cru en sûreté avec lui dans un appartement privé.

Mais s'il serait trop long de raconter les triomphes du rare tempérament de lord North, il ne le serait pas moins de raconter ceux de son esprit. Il paraît avoir été plaisant, agréable, sans la moindre prétention, mais avec tant de bonheur qu'il ne manquait jamais son effet. On ne nous a transmis que quelques-uns de ses bons mots ; et, comme on pouvait s'y attendre, ce sont de ces pointes ou de ces traits que l'enveloppe du sarcasme ou de l'ironie a tendu à conserver : ils sont par conséquent bien loin de donner une idée de la plaisanterie ou de la gaieté qui régnait dans ses discours. On raconte qu'un jour un furieux déclamateur demandait sa tête en expiation de ses crimes. Pendant sa philippique, l'accusateur remarque que la victime est livrée à un léger sommeil, et il s'indigne que le ministre dorme au moment même où il perd la patrie. Réveillé en sursaut par cette virulente apostrophe, lord North, pour toute réponse, se plaignit de la cruauté qu'il y avait à le traiter plus durement que les autres criminels, à qui l'on accorde au moins une nuit de repos avant de les conduire au supplice.

La même humeur enjouée ne l'abandonna pas dans l'opposition. Sur la proposition de Martin, de placer un étourneau près du fauteuil du président, et de lui enseigner à répéter le cri d'*infâme coalition*, lord North observa froidement que tant que la chambre jouirait de la présence de l'honorable membre, ce serait chose inutile, ou plutôt argent perdu, que d'acheter l'oiseau, puisqu'il pouvait faire jouer son rôle par un député.

On suppose aisément qu'un pareil homme dut faire le charme de la société. En effet, dans sa famille, et dans son commerce privé, il passe pour avoir été aimable sous tous les rapports, d'une intégrité sans reproche et d'un honneur sans tache. Mais comme homme d'État,

ses mérites sont inférieurs à ses mérites comme orateur ou comme homme privé. La guerre d'Amérique et la perte de cette grande colonie, pour l'Angleterre, sont des taches indélébiles à sa mémoire.

III.

SIR WILLIAM GRANT.

Il faut placer sir William Grant au rang des grands orateurs du parlement. Son éloquence lui était particulière : c'était celle du plus ferme et du plus sévère raisonnement qu'on ait jamais rencontré dans une assemblée populaire : c'était un raisonnement qu'on aurait trouvé serré dans l'argumentation du barreau et dans la dialectique de l'école. Depuis le commencement jusqu'à la fin, c'était la raison pure et le pur triomphe de la raison. Tout était or et or dégagé des substances étrangères, sans pointes dans la diction, sans ornement, sans imagination. Le langage était choisi, parfaitement clair et correct, tout à fait concis et admirablement approprié à la matière. Ce n'était pas la diction, cependant, qui faisait impression, c'étaient les choses exprimées : s'il n'y avait point d'orateur qui fût plus facile à suivre, il n'y en avait point à qui il fût plus difficile de répondre. Fox, qui l'écoutait un jour dans le dessein d'en faire l'essai, se sentit contrarié d'une manière qui n'était pas ordinaire à son humeur commode par la conversation importune de quelqu'un qui était auprès de lui, et après une exclamation colère, il ajouta avec feu : « Pensez-vous que ce soit chose si facile que d'avoir à répondre à un discours comme celui-là ! » Les deux répliques qui embarrassèrent le plus ce profond penseur, ce fut quand Wilberforce cita les remarques de Clarendon, au sujet de la conduite des juges, dans l'affaire de la marine, lorsque Grant eut entrepris de défendre son ami, lord Melville, et trois ans après, quand la légalité des ordres du conseil fut débattue. Cependant le discours fut composé un jour, et la réponse, solide et triomphante, suivit le lendemain.

Si William Grant excellait, sa supériorité était limitée dans sa sphère ; il n'avait ni imagination, ni véhémence, ni voix, ni finesse

d'esprit. Mas sa sphère était la plus élevée. C'était l'intelligence seule qui s'adressait à l'intelligence, et les plus hautes facultés étaient celles dont cet orateur aimait à triompher. Son empire sur la raison des hommes était celui d'un être supérieur : c'était un empire que ses adversaires pouvaient reconnaître sans honte.

A la cour, quand ce grand magistrat prononçait un jugement, tout les yeux se fixaient sur lui. Sa parole s'épanchait grave et solennelle ; et il disposait tous les faits dans l'ordre le plus lumineux, pesait chaque matière, déterminait un doute par une remarque, et ne passait par-dessus les difficultés que quand elles étaient invincibles. Sir William Grant possédait en perfection l'éloquence judiciaire qui n'évite pas l'argument, mais qui se borne à expliquer les motifs de la conviction du juge, plutôt qu'à convaincre les autres ; qui ne dédaigne pas les ornements simples, mais qui n'admet que les grâces chastes qui s'accordent avec la sévérité de la justice ; et son effet sur ses auditeurs fut aussi puissant que ses mérites étaient incontestables.

IV.

LORD MELVILLE.

Nous avons vu que la communauté des doctrines politiques fit ranger presque tous les grands orateurs du temps sous l'étendard de Fox ; nous allons voir que le seul appui ou le seul partisan de l'administration de Pitt, était un orateur fort ordinaire, quoique ses talents fussent fort utiles. En effet, Dundas, depuis lord Melville, n'a aucun titre pour figurer au rang des grands orateurs contemporains que nous venons de passer en revue ; ou plutôt on ne saurait, à proprement parler, le compter parmi les orateurs. C'était un homme d'affaires plutôt qu'un orateur : un homme à la parole claire, facile, coulante, que la pratique aussi bien que le bon sens avaient rendu habile dans les débats. Heureux à profiter des méprises d'un adversaire, prompt à dresser un plan d'attaque et à défendre une proposition ministérielle, il était capable de produire un grand effet, même sur un auditoire défavorable, par de puissants appels aux préjugés populaires, et par

une adroite exposition des faits. Lord Melville fut certainement utile dans les différents postes qu'on lui confia ; mais ce fut pendant qu'il présida le conseil relatif aux affaires de l'Inde, que ses talents éclatèrent surtout. On peut dire aussi qu'il fit preuve d'une persévérance que ni les distractions parlementaires, ni l'habitude de la bonne chère de ce temps, ne purent jamais ébranler. Ses rapports, sur toutes les questions compliquées de la politique anglaise dans l'Inde, ne sont pas comparables à ceux de Burke, pour la profondeur et l'étendue des vues générales, non plus que pour la noblesse ou la beauté du style ; mais ce n'en sont pas moins des compositions d'un grand mérite et des dépôts précieux de lumières utiles, sur un si vaste sujet. Ces pièces, jointes aux dépêches du duc de Wellington, forment les documents que les hommes d'État d'aujourd'hui doivent consulter, pour tout ce qui tient aux affaires de l'Inde.

Si lord Melville rendit des services dans ses fonctions de jurisconsulte et eut souvent du poids dans les luttes du parlement, ce fut en Écosse, sa patrie, dont il parlait la langue, et dont il dirigeait les affaires, que son pouvoir et son autorité prévalurent principalement. Son plaidoyer en faveur des pairs d'Écosse qui avaient pris part à la rébellion en faveur du prétendant, n'est pas indigne de toute considération.

V.

PERCEVAL.

Perceval fut un personnage assez marquant. Il sortit du barreau comme Erskine, mais il ne s'y distingua pas beaucoup. C'était un homme d'un esprit prompt, d'une grande énergie, d'un courage intrépide, d'une grande application aux affaires, et d'une grande souplesse dans les débats ; mais il ne possédait pas d'autres lumières que celles qu'on acquiert dans la routine de l'école. Il était bigot et intolérant en matière de religion et de politique, et la portée de son esprit était proportionnée à son ignorance sur tous les sujets généraux. Il avait la vue d'une subtilité extrême dans sa sphère, comme la taupe qui passe pour surpasser la clairvoyance de l'aigle à un milli-

mètre de distance devant elle ; mais au delà de cette borne, il n'y voyait plus, et il craignait et haïssait même ceux qui prétendaient voir plus loin. Malgré ces défauts, il possédait les qualités de l'esprit et du cœur, qui lui méritèrent jusqu'à un certain point la confiance du peuple. Au moins il était sincère dans ses opinions, et sa sincérité est attestée par sa violence même et par sa rancune.

L'éloquence de Perceval n'était pas d'un plus haut ordre que ses facultés ; elle était étroite comme son génie ; mais, comme il avait l'âme ardente et prompte, il parlait toujours avec chaleur, avec hardiesse, et souvent même avec effet. Ses succès étaient assurés au barreau, s'il ne fût pas entré dans la carrière de la politique. Il apporta à la chambre des communes l'industrie et l'application qui l'avaient distingué dans la jurisprudence ; et il y apporta de plus une vivacité qui le fit écouter avec plaisir. Ses talents brillèrent avec éclat pendant le temps qu'il fut procureur général d'Adington ; et il ne soutint pas mal le poids d'un combat inégal, au temps où Fox, Pitt et Windham se réunirent pour assaillir le banc de la trésorerie. Sa dextérité dans tout conflit majeur ou personnel, son langage toujours pur et coulant, son attention constamment en éveil, et son âme intrépide, lui firent une grande réputation comme orateur souple et adroit. Quand il quitta sa profession, en 1807, et qu'il se mit à la tête de la chambre des communes, il se montra premier ministre en tout, excepté de nom ; et, après la mort du duc de Portland, quand il eut le titre de premier ministre, on peut dire qu'il le fut moins.

Mais ce fut en 1811 qu'il combattit le plus vaillamment pour la prérogative royale contre le principe constitutionnel et contre le prince régent, que son attachement à la reine Caroline avait rendu son implacable ennemi. Ce grand conflit appela tous ses talents à l'œuvre, et le plaça au premier rang des orateurs du temps. Sa manière de parler, qui était piquante et fine, sans cesser d'être simple et naturelle, n'offensait jamais par l'emploi de figures ou de tropes déplacés, et il dut être très-populaire à la chambre des communes, où les membres les plus stupides n'ont pas d'aversion pour un chef pénétrant et lumineux, pourvu qu'il ne soit pas brillant et spirituel à l'excès.

VI

WILBERFORCE.

Dans sa carrière politique, Wilberforce ne cessa jamais de parler et d'agir comme un homme que la Providence avait envoyé pour servir la cause de la morale et contribuer au bien-être de la nation à laquelle il appartenait. Comme orateur parlementaire, il jouit d'une célébrité méritée; mais ce ne fut pas à la chambre des communes que son talent oratoire se déploya à son plus grand avantage. Les membres qui composent les deux chambres du parlement sont des hommes essentiellement pratiques, nés pour l'expédition d'affaires importantes et urgentes; ils goûtent peu tout ce qui parle à l'intelligence, s'adresse au cœur ou à l'imagination, et encore moins tout ce qui sent l'ostentation des ressources de l'orateur. Selon eux, l'homme qui avance des faits importants ou des arguments solides n'a pas besoin de les recommander par les prestiges de l'éloquence. L'homme qui aspire à la renommée parmi eux doit exceller dans l'exposition lucide, la promptitude à découvrir ou à inventer le sophisme, et dans le maniement facile, mais retenu, du bel esprit, du ridicule et du sarcasme. Mais Wilberforce n'avait pas ces qualités nécessaires au succès. Il n'avait pas une grande connaissance de la statistique, non plus que de l'économie politique. Son raisonnement était rarement lumineux ou énergique. L'habitude de la digression, les parenthèses intercalées dans la structure de ses périodes, et la ponctualité minutieuse que lui suggérait son amour de la vérité, obstruaient l'épanchement de sa parole, et obscurcissaient souvent ses idées. Il avait une perception exquise du ridicule, mais sa modestie lui défendit toujours de se servir de cette arme; et sa charité universelle lui interdit également la satire, qu'on voyait se jouer sur sa physionomie, sans qu'elle osât éclater dans son discours. Avec tous ces désavantages, Wilberforce n'en fut pas moins un grand orateur au parlement; et il entraînait ses auditeurs toutes les fois qu'il se laissait lui-même entraîner à une impulsion soudaine, ou qu'une diligente observation sur lui-même lui faisait éviter la diffusion dans laquelle il tombait généralement.

Sa réputation à la chambre des communes reposait pourtant sur d'autres fondements. Un orateur ne parle guère avec avantage dans cette assemblée, si son caractère, son poste, ou ses lumières supposées, ne donnent de l'importance à ses opinions. Ces considérations rendent les opinions de certains membres infiniment plus respectables que les doctrines de certains autres ; et, excepté les chefs de parti, personne n'adressait la parole à la chambre avec autant d'autorité que Wilberforce. L'hommage rendu à son caractère personnel, son ascendant sur un parti compacte, sinon très-nombreux, sa représentation du grand comté d'York, la confiance qu'avaient tous les corps religieux de l'Angleterre dans le noble auteur de la *Vue Pratique du Christianisme*, et par-dessus tout, sa neutralité et son indépendance, donnèrent à son suffrage un poids presque sans exemple. Il le donnait ordinairement avec dignité, sans y allier la moindre teinte d'arrogance, et ceci faisait un étrange contraste avec l'apparence de sa personne, qui était grêle et difforme. L'influence qu'il exerça était encore due à une autre cause. L'éloquence parlementaire tient essentiellement du colloque, et quand elle est trop embellie et travaillée, c'est moins l'œuvre de l'orateur pratique que du rhéteur oiseux. Ce fut par une observance attentive de ce ton, que Wilberforce exerça une influence que peu d'hommes purent expliquer. Ses harangues, à la chambre des communes, avaient la plus intime ressemblance avec sa conversation familière. C'était la même sincérité dans la manière, les mêmes cadences naturelles et variées, la même vivacité, la même aisance et le même ton de bonne compagnie ; et lorsque son langage affectueux, vif et gracieux, coulait sans la moindre apparence d'effort, la critique excusait ou n'apercevait guère la rédondance de son langage.

Nous avons dit que ce ne fut pas à la chambre des communes que le talent oratoire de Wilberforce se développa à son plus grand avantage. Cela est vrai : cette grande arène de luttes et de combats sans fin n'était pas l'élément propre au jeu habituel de ses pensées et aux sentiments qu'il chérissait. Mais, dans toutes les autres circonstances qui justifiaient un style plus didactique, on admirait la simplicité avec laquelle il exposait ses principes et insinuait ses leçons. C'était l'éloquence grave de la chaire, appliquée aux usages séculiers. C'était dans les grandes assemblées tenues pour des desseins religieux ou charitables, que son éloquence s'épanchait avec plus de force ou plus d'abondance, et qu'il savait échauffer un auditoire

nombreux. Plein d'une charité qui croyait à tout, et qui attribuait à la multitude des sentiments aussi purs que ceux qui l'animaient lui-même, on le voyait alors ouvrir son âme, qu'une juste réserve lui avait fait cacher aux regards du profane.

Les relations publiques et privées de Wilberforce, non moins que son tempérament et son inclination naturelle, firent de lui ce qu'on appelle en Angleterre un conservateur; mais sa conduite politique fut souvent libérale et réformatrice. Tory dans la théorie, il fut whig dans la pratique : son cœur était avec Pitt, et dans toutes les questions capitales il vota avec Fox.

VII.

WHITBREAD.

Doué d'une intelligence mâle et de facultés plus admirables par la force que par le raffinement; persévérant et laborieux plus que le commun des hommes, et contrairement à la coutume efféminée d'un homme d'État aristocrate; mu par une ambition noble, où se mêlaient pourtant une dose considérable de vanité; hardi dans la conception de ses desseins et ferme jusqu'à l'inflexibilité dans ses entreprises; ardent partisan de la liberté, et ennemi irréconciliable des oppresseurs; de mœurs franches, ouvertes et douces, aussi bien que d'affections ardentes et pures comme celles d'une femme; généreux au delà de la mesure de ses grandes richesses, et dans tous les rapports de la vie, comme parent, allié ou ami; modèle presque sans tache : Whitbread est un des plus beaux caractères moraux et politiques que l'Angleterre nous ait jamais offerts. Sa carrière publique fut aussi glorieuse qu'utile. Ses harangues étaient empreintes du cachet qu'une vaste compréhension et une incroyable industrie à se prendre aux faits pouvaient donner. Sa manière franche, impressive, n'offensa jamais le dédaigneux critique, qu'auraient heurté un ton moins naturel et des efforts plus ambitieux. Sa constance dans ses principes, l'indépendance avec laquelle il les proclama toujours, et son refus inébranlable de ne se laisser gagner par la faveur de la cour, ou les caresses

du parti, lui valurent la confiance sans bornes de son pays : tous les hommes de bien sentirent à sa mort qu'ils perdaient en lui un de leurs meilleurs conseillers, un de leurs plus sûrs appuis, et un de leurs plus dignes amis.

VIII.

SIR SAMUEL ROMILLY.

Peu d'hommes sont parvenus à la célébrité avec une aussi grande pureté de caractère que sir Romilly. La vertu sévère forme un de ses traits distinctifs, et c'est là un mérite qui rejette dans l'ombre tout l'éclat de l'intelligence et du génie. Ses facultés étaient pourtant de l'ordre le plus élevé. Il avait un esprit profond et vaste, une mémoire prompte, une imagination brillante et active, et un goût sévère, sans être entaché de ce purisme minutieux qui est si fatal à la vigueur. Ces qualités étaient guidées par une rare application, et stimulées par une ambition noble qui le rendirent sans contredit le plus grand jurisconsulte de son siècle. Il aurait probablement joué le rôle le plus marquant au parlement, si sa profession d'avocat lui avait laissé plus de temps à consacrer à la politique. « *Jurisperitorum disertissimus, disertorum vero jurisperitissimus.* » Comme son talent, son autorité au barreau fut sans exemple, et ses succès au parlement furent grands et progressifs. Quelques-uns de ses plaidoyers et de ses discours parlementaires se distinguent par un vrai mérite. Son chef-d'œuvre fut la dernière harangue qu'il prononça à la chambre des communes, sur le bill relatif à la loi de naturalisation, et où il eut occasion de peindre avec des couleurs si sombres et si sévères les malversations du parlement expirant. Quand on songe à l'effet de ce discours, on ne saurait trop déplorer la catastrophe qui termina sa vie, au moment où son génie était arrivé à sa maturité, et où son autorité allait avoir le plus d'influence au parlement. Mais le sage et le philanthrope gémirent encore plus sur sa tombe, que l'amateur de l'éloquence et l'admirateur du génie. On sait qu'il n'appréciait ses succès qu'autant qu'ils tendaient au bien-être des hommes ; et l'accroissement de son influence allait être marqué par de nouveaux triomphes dans la cause de l'humanité et de la justice. Il est vrai qu'il devait mourir comme tout homme ; mais s'il eût vécu plus longtemps, le fanatique aurait

cessé de persécuter et l'innocent de souffrir ; le despote de tyranniser et l'esclave de traîner des chaînes; le méchant de commettre des crimes et les mauvaises lois de permettre le désordre.

Tout le monde s'accorde sur ces points ; et si l'on veut s'étendre davantage sur son éloquence, il faut ajouter que le fond en était grave, aussi bien que la manière. Personne n'argumentait avec plus de force quand il s'agissait de convaincre l'esprit, et personne ne déclamait avec plus de véhémence quand il fallait soulever l'indignation d'une assemblée. Son langage était pur et choisi, et son talent pour l'invective ressemblait plus à la grave autorité d'un juge qui châtie, qu'à la vive récrimination d'un avocat contre son adversaire. Quant à son imagination, c'était un ministre dont les services étaient rarement requis, et dont l'art magique n'était jamais employé. Ses sarcasmes brûlaient comme le vitriol, et il les déchargeait parfois sans beaucoup de ménagement. Sa manière était parfaite : car il avait la voix forte, et sa contenance était noble et imposante. Il n'y avait rien de plus éloquent chez lui que la franche sincérité qu'il décelait en tout : « *In scauri oratione sapientis hominis et recti, gravitas summa, et naturalis quædam inerat auctoritas, non ut causam, sed ut testimonium dicere putares. Significabat enim non prudentiam solum, sed, quod maxime rem continebat, fidem.* »

IX.

SIR WILLIAM SCOTT.

Parmi les hommes éminents qui ont voué leurs talents à la défense des intérêts publics, il serait difficile d'en trouver un qui se soit présenté dans l'arène avec plus de forces naturelles et acquises que sir William Scott. Il était doué d'un esprit pénétrant et réfléchi, et du bon sens qui discerne facilement l'imposture et ne se laisse pas imposer par l'emportement de la déclamation. Il ne se contentait pas d'envisager un sujet sous une seule face, il l'embrassait dans son ensemble avec tout ce qui pouvait s'y rattacher, certain de dominer la matière, et de lui donner la forme et la vie. De plus, il s'était nourri de la littérature ancienne et moderne, de la philosophie et des beaux-arts. Il serait difficile de lui trouver un égal sur les bancs de la judicature anglaise, quoique ces bancs aient été illustrés par les plus

grands hommes. Lord Coke est un personnage si exceptionnel, qu'il serait ridicule de le comparer à aucun jurisconsulte récent, à moins qu'il ne revînt lui-même nous fournir une de ses singulières et inimitables comparaisons. L'esprit du grand et du vertueux sir Matthew Hale était entaché de bigotisme et d'ostentation. Lord Somers était un honnête homme, et également remarquable par son savoir et par son goût; mais il montra parfois une infirmité de jugement qui correspondait trop bien à cette infirmité d'esprit qui l'affecta dans ses dernières années.

Après ces grands hommes, vient un homme en quelque sorte plus grand qu'eux : c'est lord Mansfield, qui fut pendant un temps l'idole de tous les partis et qui, au sein des animosités politiques, conserva toujours l'admiration de ses ennemis. Il s'acquit un plus grand nom qu'il n'est ordinaire à un jurisconsulte : cependant, si l'on en juge par les *rapports*, on ne saurait dire qu'il y ait rien d'égal à quelques hautes interprétations du droit des nations, qui sont sorties de la plume de sir W. Scott. Il y a de lui un jugement qui forme peut-être la plus belle combinaison de savoir et de goût qu'il y ait dans toute la littérature anglaise. C'est dans la décision où il crut à propos de discuter toute la doctrine des mariages écossais. On pourrait peut-être attendre autant de lumières de tout autre juge; mais qui les aurait présentées avec autant d'art et d'éloquence? Qui aurait donné une aussi profonde vue du caractère humain? Qui aurait manié un sujet aussi délicat avec une délicatesse dont l'esprit le plus pur n'a pas le droit de s'offenser?

Si sir W. Scott s'illustra ainsi comme avocat et comme juge, sa conduite parlementaire n'ajouta peut-être pas beaucoup à sa gloire. Il se montra l'ennemi des droits des catholiques, et ceci ne fait pas honneur à son intelligence. Il est impossible à tout esprit élairé de douter de la légitimité de cette cause, et nous l'avons trop à cœur pour excuser la conduite qui lui fut hostile. Il faut pourtant remarquer que la conduite de lord Stowell ne fut pas celle d'un vulgaire bigot. Il crut que le parti dominant dans l'État ne devait pas laisser s'élever l'autre pour lui disputer la supériorité. Son raisonnement pouvait être juste, mais sa crainte était fondée sur la superstition et le préjugé. Peut-être aussi que devant son élévation à des principes contraires, sir W. Scott crut à propos de s'y attacher par reconnaissance.

X.

TIERNY.

Tierny est bien inférieur aux grands orateurs du parlement anglais, et d'un ordre tout différent sans doute ; mais il a son mérite dans les débats parlementaires, où il se traça une ligne particulière et se distingua éminemment. Ce fut un des plus souples et des plus subtils orateurs qui se soient jamais occupés des affaires d'État ; et son style était remarquablement bien calculé pour aller à son but. Il était aisé et naturel ; il ne devait rien aux élans de l'imagination ni aux étincelles du bel esprit ; il n'affectait point les inspirations du génie, et ne s'échauffait pas davantage en face d'un adversaire, ou dans la chaleur des débats, circonstances qui enflamment si généralement les autres hommes. Il suffisait de l'entendre une fois pour être frappé de l'idée que, tel il se montrait alors, tel il devait se montrer toujours ; et qu'il dépendrait toujours de lui de produire un aussi bon discours. Ce n'était pas là un faible mérite ou un genre d'éloquence à mépriser ; car elle était constamment efficace et parfois très-puissante. Il eût été difficile de surpasser ses arguments francs et lucides ; et ces qualités étaient on ne peut plus recommandables dans les questions de finance et de commerce qu'il traitait ordinairement. Il était tout aussi bon logicien que peut l'être tout homme qui attache peu d'importance à la subtilité, et qui préfère la voie la plus courte pour arriver à ses conclusions. Il excellait dans l'art de rétorquer et de repousser la raillerie ou les injures. Quand l'occasion le demandait, il élevait son ton jusqu'à la déclamation la plus noble ; et, s'il visait rarement aux élans sublimes, il n'atteignait pas moins au but qu'il avait en vue. Quant à son esprit, sa satire ou sa bizarrerie, c'est une chose assez difficile à définir ; et l'on ne sait pas lequel des trois termes est le plus convenable, à moins que ce ne soit le second. Tierny avait les grandes qualités de l'orateur dans les débats : il était doué de la promptitude pour s'emparer de son terrain, et de la hardiesse nécessaire pour s'y maintenir : il découvrait avec la rapidité de l'éclair le côté faible d'un ennemi pour s'en prévaloir. Mais nous parlons ici de l'orateur debout ; car son caractère de faiblesse et d'indécision l'accompagna à la chambre des communes, et ce n'était que

quand il était attaqué qu'il était beau de lui voir prendre la parole pour se défendre.

Tierny s'était formé dans la science du droit, et ses talents, nés pour les luttes du barreau, l'auraient conduit au rang le plus élevé s'il avait poursuivi cette carrière. Homme d'un courage prononcé, et orateur parlementaire d'une hardiesse reconnue, il était timide dans le conseil, envisageait toujours le côté sombre des choses, et se tourmentait, lui et ses collègues, de difficultés sans fin, aussi bien que d'appréhensions sans nombre ; comme si, dans les affaires humaines, les hommes n'étaient pas obligés de se hasarder, et d'agir souvent d'après de simples probabilités. C'était chose étrange que de voir le changement qui s'opérait dans l'homme, en passant de la consultation au débat. C'est la même différence qu'on a remarquée entre Erskine, homme d'État, et Erskine, avocat à la cour du jury. Tierny était ferme dans la ligne qu'il s'était une fois tracée, après avoir élevé une légion d'objections, ou l'avoir environnée d'une triple ceinture de doutes. Il était aussi hardi à faire face à ses ennemis réels qu'il s'était montré timide à évoquer des risques imaginaires. Prompt, vigoureux, déterminé, il était tout âme et tout ardeur dans le débat. Pendant la paix il n'avait su que grossir les difficultés, que créer la confusion ; mais, s'il voyait que la guerre approchait et qu'il n'y avait plus de moyens de salut que dans l'action, il déployait une abondance de ressources qui étonnait ceux qui avaient été témoins de ses incertitudes et de ses perplexités. Il n'avait plus d'yeux que pour voir venir son adversaire, plus de volonté que pour l'attendre de corps et d'âme, que pour le combattre à outrance.

XI.

COBBETT.

Peu d'écrivains ont été plus populaires que Cobbett, et peu d'écrivains offrent un plus beau champ pour les extraits, non-seulement par la variété des sujets qu'il a traités, mais par la richesse du style, les images piquantes, l'esprit sarcastique et la logique pressante. A l'élasticité et à la force d'un écrivain mâle, il joint la vivacité et le coloris de la plume d'une femme. Ses ouvrages respirent l'ironie fine et amère, et pourtant il écrasait avec la massue d'Hercule. Jamais

homme ne fut plus heureux que Cobbett à frapper à tout hasard et à frapper avec succès. Le mérite se trouve dans tous les rangs et le talent dans toutes classes : ce personnage en est la preuve. Né au sein de la pauvreté, fils d'un laboureur, longtemps obligé de labourer lui-même pour gagner sa vie, on le vit, à force de travail et de patience, triompher de tous les obstacles de la fortune, s'élever sur les ruines de la caste aristocratique, et prouver que le génie, conduit par les inspirations de la vertu, peut devenir tout-puissant pour briser le bandeau dont l'ambition et la tyrannie des grands s'efforcent de ceindre le front de la multitude trompée. Quand Cobbett parut, l'Angleterre avait besoin d'un écrivain de sa trempe, qui ne craignît pas de démasquer les hypocrisies de la presse, et dont le courage, aussi impatient qu'intrépide, osât donner aux âmes timides et opprimées le sentiment de leurs droits dans la société civile. Nous avons dit que Cobbett frappait à coups de massue, et il lui fallait sa massue ou son levier pour soulever la masse inerte du vice, pour briser la tête de l'hydre sans cesse renaissante, pour terrasser la corruption, géant aux cent bras, qui menaçait d'envahir tous les rangs de la société. C'est ainsi que son exemple et sa doctrine furent également utiles pour réveiller les peuples.

Mais le plus bel éloge de cet homme ami du peuple, c'est que, s'il s'emporta contre les abus insupportables avec toute la violence et l'irascibilité de son caractère, on ne le vit jamais, à l'exemple de quelques écrivains de son temps, violer la sainteté de la vie privée, et montrer son courage à attaquer les femmes qui sont privées de défense. A tout prendre, Cobbett et le cobbettisme, il est hors de doute qu'il se range parmi les auteurs classiques de la langue anglaise. Aucune bibliothèque ne saurait être complète sans ses ouvrages; et, s'il se montra âcre censeur du vice et insinuant précepteur de la vertu, il ne se distingua pas moins par les opinions hardies qu'il inculqua en politique. Ses principaux ouvrages sont ses discours parlementaires, ses pamphlets, ses procédures d'État, son Histoire du parlement, son Histoire de la réforme religieuse en Angleterre et en Irlande, écrite dans un esprit catholique, et montrant combien cet événement a été funeste aux beaux-arts dans ces deux pays, etc., etc.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

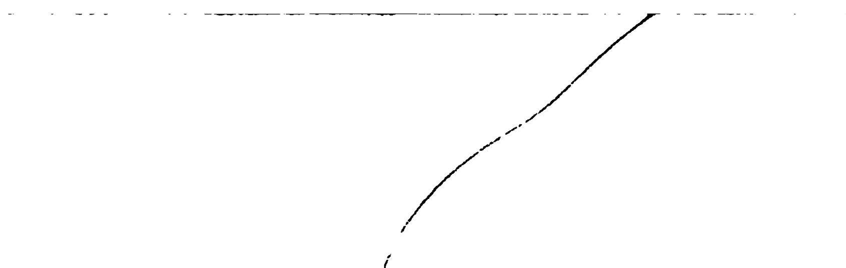
CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

FIN DE LA TABLE.

LES ORATEURS

DE LA

GRANDE BRETAGNE





LES ORATEURS

DE LA

GRANDE BRETAGNE

DEPUIS LE RÈGNE DE CHARLES Ier JUSQU'A NOS JOURS

PAR

H. LALOUEL

PRÉCÉDÉS D'UNE LETTRE DE M. DE CORMENIN

Tome second.

BRUXELLES

WOUTERS ET Ce, IMPRIMEURS-LIBRAIRES

8, rue d'Assaut

1844

LES ORATEURS

DE LA

GRANDE BRETAGNE.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'ÉLOQUENCE IRLANDAISE.

I.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. — NAISSANCE DE L'ÉLOQUENCE IRLANDAISE. — SA GRANDE ÉPOQUE.

Les Irlandais n'agissent que par passion ou par instinct, et ils possèdent souvent le mérite le plus éminent à leur insu. Leur regard est plein d'éloquence et leur geste plein d'expression ; leur repartie est un trait d'esprit, et leur remarque trahit une sagesse qui étonne, mais qui est inspirée plutôt que réfléchie. Il n'y a point de peuple qui soit meilleur observateur des scènes de la vie, ou qui pénètre plus avant dans les motifs des actions des hommes. Les Irlandais ressemblent fort aux Athéniens d'autrefois et aux Français d'aujourd'hui : si ce n'est pas le même goût, la même politesse et le même raffinement, c'est le même discernement, la même finesse, la même subtilité. Essayez de les tromper, et bientôt ils vous feront apercevoir amèrement de votre méprise ; essayez de leur donner le change, et vous verrez avec quelle promptitude ils vous rappelleront au fait ; attaquez-les avec les armes de l'argument, et vous serez étonné de la force de leur réplique, de la rapidité de leurs idées et de l'énergie de leur pantomime. En un mot, on dirait que la nature a formé le peuple à la ressemblance du pays qu'il habite ; elle a jeté autour de l'un toute sa richesse sauvage et toute son agreste magnificence ; elle a jeté dans

l'autre toute la primeur du génie et toute la séve d'une imagination sans bornes.

Lord Byron disait que les Irlandais feraient les meilleurs poëtes, et les Écossais les meilleurs philosophes. Cependant l'Irlande a vu naître Boyle. Ce furent les philosophes irlandais, Hutcheson et Berkeley, qui éveillèrent le génie des métaphysiciens de l'Écosse sur la fin du dernier siècle; ce fut Berkeley qui produisit le scepticisme de Hume, et il ne le cède pas en profondeur ou en subtilité à Hume, Reide, Brown ou Dugald-Stewart. D'un autre côté, si l'Irlande a produit les poëtes Denham, Goldsmith et Moore, l'Écosse a produit Ramsay, Thomson, Burns, etc. Mais lord Byron avait évidemment raison quand il ajoutait : « L'imagination excessive des Irlandais produit une rédondance que je n'aime guère dans leur éloquence et dans leurs écrits. Ils fondent sur vous avec un nombre de comparaisons, de tropes et de métaphores qui fait souvent désirer le mot propre et la simple matière de fait. Un Irlandais, j'entends un homme bien né, s'élèverait à la perfection s'il était élevé en Écosse; car les Écossais émonderaient le luxe de son imagination et fortifieraient les facultés de son esprit. » Nous allons reconnaître la vérité de cette assertion en caractérisant l'éloquence irlandaise : attachons-nous maintenant à en indiquer l'origine.

L'éloquence irlandaise ne remonte pas au delà de la grande lutte qui finit par assurer aux Irlandais l'indépendance du parlement, en 1782. Par suite de certaines lois rendues sous le règne de Henri VII, et aggravées sous les règnes subséquents, la législation du pays s'était trouvée complétement asservie au gouvernement anglais, et était devenue un pur arbitraire. Toutes les affaires étaient tombées entre les mains des jurisconsultes anglais, qui passaient le canal de Saint-George avec les juges et le vice-roi que la politique de la Grande-Bretagne envoyait en Irlande. Cependant, dès 1768, un puissant parti se forma en Irlande pour régénérer les lois du pays, et les patriotes n'obtinrent pas une faible satisfaction par la sanction de l'*Acte octennial*, qui limitait la durée des parlements irlandais à huit ans, tandis qu'ils ne se dissolvaient précédemment qu'à la mort des rois d'Angleterre.

Mais les généreux patriotes de l'Irlande ne s'en tinrent pas là. En 1779 commença une plus importante révolution. Comme la plus grande partie de l'armée nécessaire à la défense du pays avait été

rappelée pour aller combattre en Amérique, l'ancienne Hibernie se trouva exposée à l'invasion des flottes française et espagnole qui la menaçaient alors. Le peuple, abandonné à lui-même, montra un dévouement digne de la crise ; des compagnies de volontaires se formèrent dans toutes les villes et tous les districts, et promettaient de se bien conduire sous les ordres du comte de Charlemont, nommé commandant en chef de ces compagnies indépendantes. Quand l'Angleterre recouvra sa supériorité sur mer, la crainte de l'invasion s'évanouit, mais les volontaires retinrent leurs armes et conservèrent leur organisation. Ils avaient appris le secret de leur force, et ils résolurent d'effectuer la régénération de leur patrie, en établissant l'indépendance de son parlement et la liberté de son commerce.

Cette révolution fut pourtant moins due à la force des armes qu'à la puissance du génie et de l'éloquence. En effet, du moment que Grattan dit à ses compatriotes, avec l'accent d'une éloquence brûlante et digne de Démosthène : « Quand une nation veut être libre, qui peut s'opposer à sa résurrection ? » On vit quelques-uns des plus grands noms de l'histoire moderne parvenir coup à coup à la célébrité. Les orateurs naquirent en foule dans ces jours où la conscience de l'orgueil national animait les conseils de l'État. Le mouvement des événements fut rapide, mais peut-être que jamais nation n'a jeté un plus grand lustre que l'Irlande pendant les vingt années de son indépendance législative, peut-être que jamais nation ne l'a surpassée pendant la même période de temps, dans l'éloquence de tous les genres et la science difficile de gouverner. Alors se révélèrent Malone, Grattan, Avonmore, et Flood, et Burgh, et Burroughs et Curran, qui s'élevèrent aux plus hautes régions de l'éloquence.

La révolution de 1779 avait conduit à l'indépendance législative de l'Irlande en 1782 ; la révolution de 1798 conduisit à la ruine du parlement irlandais, ou à son union avec le parlement anglais en 1801. La restauration de leurs lois n'avait pas rempli l'attente des généreux patriotes irlandais. On demandait la réforme du parlement ; on exigeait comme un droit, plutôt qu'on ne sollicitait comme un bienfait, l'abolition du reste des odieuses lois pénales contre les catholiques romains ; et quand le gouvernement refusa de faire ces justes concessions, un bruit sourd se fit entendre dans la nation ; les esprits les plus hardis méditèrent le dessein de secouer le joug de l'Angleterre, et d'établir une république irlandaise à l'instar de la république fran-

çaise qui était alors à l'apogée de sa gloire. Mais il n'y a rien de pur dans les hommes, et les plus louables desseins ne sauraient souvent s'exécuter sans les plus graves inconvénients. Dans la lutte à mort qui eut lieu en 1798, on commit des atrocités de part et d'autre, avant que les insurgés fussent défaits avec les trop faibles régiments que le directoire français avait envoyés à leur secours. Toujours adroit à tirer parti des circonstances, le ministère anglais persuada à la chambre des communes irlandaises, que le repos et la tranquillité de la nation dépendaient de son union législative avec l'Angleterre; et il fut convenu qu'à partir du premier janvier 1801, il n'y aurait qu'un parlement impérial pour les îles Britanniques, dans lequel l'Irlande serait représentée par quatre pairs spirituels qui prendraient tour à tour leur siége dans chaque session; par vingt-huit pairs temporels choisis à vie, et par cent députés élus du peuple. C'est ainsi que la croix de Saint-Patrice vint se confondre avec celles de Saint-George et de Saint-André, sur la bannière nationale, qui prit de là le nom de drapeau de l'union.

Il ne nous appartient pas d'examiner ici quelle influence l'union a eue sur la morale, la prospérité et le commerce de l'Irlande; mais l'extinction d'une assemblée dans laquelle la liberté, l'honneur et le bonheur du pays étaient les sujets de débats perpétuels, doit être une flétrissure éternelle pour le génie et l'éloquence de la nation. Ce sont là les sujets qui stimulent toutes les généreuses dispositions de notre nature, toutes les nobles affections de notre cœur et toutes les hautes facultés de notre esprit. Aussi les glorieux exemples de l'éloquence parlementaire excitèrent-ils l'émulation du barreau. Flood précéda Burgh, Curran suivit Grattan; comme l'Angleterre avait eu un Pulteney, un Chatham et un Fox avant d'avoir un Dunning et un Erskine. Ceux qui crurent trouver un abri contre les factions bruyantes et les dissentions civiles, dans l'abolition du parlement irlandais, se trompaient grossièrement. On peut trouver ainsi une tranquillité sans vie; mais, pour perfectionner l'esprit, il faut l'agiter. Les marins veulent du vent, au risque d'avoir des tempêtes; et il vaut mieux souffrir parfois le bruit assourdissant des flots que d'être exposé continuellement aux exhalaisons méphitiques des eaux stagnantes. Les vices du parlement irlandais étaient périssables comme les hommes dont il était composé; et, si l'on avait laissé subsister cette institution, elle aurait produit des vertus permanentes. Car,

cinquante ans avant l'union, les Irlandais avaient parcouru une belle carrière de généreuse rivalité avec les Anglais, dans tout ce qu'il y a de grand dans le génie, et de profitable dans les lettres et dans les arts. Ils avaient acquis du commerce et une constitution ; et la galerie de leurs grands hommes n'était inférieure à celle d'aucune autre nation. Si l'Angleterre s'enorgueillissait de Littleton , Pulteney, Chatham, Townsend, Hardwicke, North, Fox, Dunning et Erskine, l'Irlande lui opposait avec fierté Boyle , Malone, Perry , Flood, Grattan , Daly, Ponsonby, Burgh et Curran.

Ces grands hommes n'auront point de successeurs. Encore enfants, leur grande âme s'était ouverte, et leur noble ambition enflammée à la vue de la grandeur naissante de leur patrie ; et ils entrèrent dans le monde doués de talents et de connaissances pour remplir dignement les devoirs qui leur étaient imposés comme citoyens. Ces généreux patriotes, qui avaient planté l'arbre de la liberté au milieu de l'orage et de la tempête, s'imaginaient peu qu'il dût se flétrir avant d'être dans sa force, et qu'aucun de leurs descendants ne dût en recueillir les fruits ; ils s'imaginaient peu que l'Irlande ne dût s'élever que pour tomber, et qu'il ne dût y avoir qu'un moment d'intervalle entre sa gloire et son avilissement. Mais ce sont les mêmes lois qui président aux productions physiques et morales de l'homme : l'ouvrage de construction est lent, l'ouvrage de destruction est rapide. L'art de l'architecte et le travail d'un siècle érigent un édifice majestueux ; une succession de génies brillants et d'hommes remplis de sagesse et d'intégrité concourent aussi à former une constitution glorieuse ; mais le pic d'un ignorant manœuvre fait tomber l'un dans la poussière, et le vote d'un sénat vénal anéantit l'autre à jamais. Le sénat romain exista jusqu'au renversement de l'empire d'Occident ; mais le parlement d'Irlande concéda à un ministre anglais ce que, dans les jours de sa plus grande dégénération, Rome ne concéda jamais aux vices ou aux vertus de ses empereurs.

Au temps où un parlement national et une noblesse résidente dans le pays donnaient de l'importance à l'administration de la justice et à Dublin, l'orgueil et la pompe de la capitale d'une grande nation, le barreau irlandais, comptait parmi ses membres des Grattan, des Ponsonby, des Hutchinson, des Curran, des Fitz-Gibbon, et plusieurs autres de la même distinction. Mais la solitude qui suivit la rébellion de 1798, n'éteignit pas complétement le génie national. L'émulation

est sensiblement amortie, mais une nation si riche en souvenirs trouve un aiguillon dans ces souvenirs même ; et le barreau irlandais, où se sont réfugiés tous les talents, a souvent fait entendre, depuis, les accents d'une puissante et patriotique éloquence qui n'aurait pas déshonoré les beaux jours d'Athènes et de Rome. Il a vu s'élever dans son sein des génies qui ont lutté avec vigueur pour ranimer les énergies défaillantes de l'Irlande, et pénétrer la masse compacte de corruption qui s'était ralliée autour du ministère. Le plus intéressant et celui qui forme le plus bel épisode de l'histoire récente d'Irlande, c'est sans doute l'éloquent, le brave et malheureux Robert Emmet, chef de la révolte de 1803. C'est le Caius Gracchus de l'Irlande ; il lui ressembla dans sa vie et dans sa mort. L'État et les lettres firent une égale perte en lui. Il était sans rival en éloquence : quel éclat dans sa diction, quelle élévation dans ses sentiments et quel poids dans sa manière ! Mais lui aussi, « *Interfectus est propter quasdam seditiones.* » Temple Emmett fut le Tiberius Gracchus de sa nation à son tour, et il était le premier des avocats et des orateurs du barreau irlandais à l'âge de vingt-cinq ans.

L'Irlande compte encore, sinon au nombre de ses orateurs, du moins au nombre de ses jurisconsultes récents ou vivants : Saurin, Goold, Ball, lord Manners, Joy, Fletcher, Foster, Blackburn, Smith, O'Loughlin, le baron Richards, le juge Perrin, le baron Foy, enfin Brownlow, Wallace et Kealing. Mais il ne faut pas oublier de placer au rang des orateurs et des orateurs de premier ordre « Bushe, » qui parlait avec les lèvres d'un ange, et qui illuminait les bancs de » la cour par la profondeur de ses lumières ; Plunkett, à l'éloquence » compacte, Plunkett, l'avocat de l'indépendance, et tout rayonnant » de gloire et de patriotisme ; Holmes, à l'âme pure et au sens pro- » fond ; Sheil, au langage brillant comme le plumage du cygne et » aux métaphores sans fin ; et enfin O'Connell, au tronc massif, l'At- » las des orateurs de l'Irlande, qui plane au-dessus de tous les autres » de toute la hauteur de son génie et de son éloquence mâle et » dominatrice. »

Cette liste et ces brillants attributs pourront paraître une exagération : cependant on ne veut être qu'exact, et il faut se souvenir que les Irlandais sont un peuple éloquent, peut-être le plus éloquent de l'Europe. Les grands points de législation auxquels ces habiles orateurs ont appliqué l'art de la parole, sont l'abolition du reste des lois ty-

ranniques contre les catholiques, leur émancipation complète, leur admission à toutes les charges de l'État, l'abolition de dîmes odieuses et la révocation de l'union parlementaire. Ces généreux champions n'ont pas triomphé dans tous ces grands combats; O'Connell n'a pas encore obtenu une justice entière pour sa chère *Erin :* mais il ne faut désespérer de rien ; quoiqu'à plaindre, la nation donne de beaux signes de vie, et elle pourra se relever un jour : la religion éplorée attendit longtemps Constantin, et Constantin attendit lui-même le labarum pour la faire monter sur le trône avec lui.

II.

CARACTÈRE DE L'ÉLOQUENCE IRLANDAISE.

C'est chose étrange que tous les écrivains irlandais, jusque vers la fin du XVIII[e] siècle, aient été aussi remarquables par leur simplicité, que les écrivains qui ont fleuri depuis cette époque le sont par leur luxe et leur excès de parure ! La sévérité de Swift, la simplicité pathétique de Sterne, et la simplicité naïve de Goldsmith sont devenues proverbiales ; et Berkeley, Hutcheson et Leland, tous écrivains d'un goût pur et classique, ne font que confirmer la règle. Mais on ne peut pas expliquer ce phénomène en remarquant que, le siècle de la belle littérature étant passé, les orateurs irlandais sont tombés dans le faste d'une école asiatique, comme celle qui suivit et corrompit à Rome la littérature du siècle d'Auguste. Le caractère de l'éloquence irlandaise s'explique mieux par les circonstances qui ont entouré son berceau. Née au sein des orages et des tempêtes, elle est âpre, violente et passionnée. Elle s'adressait à un peuple à l'imagination vive et aux passions ardentes, plutôt qu'à un peuple au tempérament sobre et au goût délicat, et voilà pourquoi les orateurs frappaient à grands coups, plutôt qu'ils ne visaient à frapper juste ; voilà pourquoi leur éloquence a une hauteur sublime et un caractère d'énergie que rien n'égale. On peut regarder les harangues grecques, et surtout les harangues de Démosthène, comme autant de temples d'une simplicité et d'une sévérité doriques, finis avec un art consommé, et qui reste-

ront, jusqu'à la fin des temps, des modèles d'une perfection inapprochable; on peut regarder la plupart des harangues irlandaises comme autant de superbes structures de l'ordre corinthien, aux chapiteaux fleuris et aux corniches dorées, qui montrent autant la richesse que le goût des architectes.

L'éloquence irlandaise, toujours véhémente, figurée et poétique, tend plus à séduire le cœur et à enflammer les passions qu'à convaincre l'esprit et à commander à la raison. Elle aspire continuellement au pathétique ou à la magnificence; elle se plaît à exalter tout ce qui est grand ou à passionner tout ce qui est susceptible de l'être : trop souvent aussi elle enveloppe dans des nuages vaporeux des sujets trop simples ou des sentiments trop communs pour s'accommoder de cette décoration. Comme c'est le langage du génie échauffé ou de la passion émue, elle n'exprime pas toujours les sentiments les plus judicieux et ne raisonne pas toujours de la manière la plus correcte ; mais elle conduit généralement à des principes élevés et verse des torrents de lumière sur les théories les plus éclatantes. Comme l'aigle, l'éloquence irlandaise prend l'essor le plus audacieux, et comme l'oiseau royal, on peut dire que « son plumage la soutient dans son vol. » La vertu est toujours placée entre les extrêmes : cette éloquence aurait atteint la perfection, si elle savait allier les images et les élans de la poésie avec la froideur et la sévérité de la prose ; mais elle se livre trop à une imagination sans bornes, à un enthousiasme sauvage et à une inflammation désordonnée. On peut encore lui reprocher l'emportement dans le geste et une véhémence excessive dans l'action : ces défauts ont fait pâlir la divine éloquence de Grattan, et de nos jours ils n'ajoutent pas au mérite de celle de Sheil.

Ce caractère appartient plus ou moins à tous les orateurs irlandais, et on peut remarquer qu'il n'y a pas un écrivain anglais qui en approche. Les beaux esprits du temps de la reine Anne se distinguaient par des compositions chastes et polies, par une onction simple et une élégance soutenue. Leur raisonnement était précis et lumineux, leur raillerie élégante et raffinée ; mais ils ne visaient guère à l'émotion des passions, ou aux grandes images de la composition. Leur sublimité n'était qu'une noblesse étudiée, leurs invectives n'étaient qu'une ironie piquante, et leur véhémence qu'un mouvement réglé. Les pères de la littérature anglaise, du temps de Jacques I[er], les Hooker, les Taylor, les Barrow, les Milton ; ces écrivains aux vues larges et au

style fort comme l'airain ; ces artisans, d'une éloquence originale et dominatrice, avaient peu d'entrailles et de mouvements pathétiques dans leurs compositions. Leur diction était riche, mais ils savaient en tempérer l'éclat ; leur imagination était vigoureuse et active, mais ils savaient lui imposer un frein ; même les plus grands orateurs que l'Angleterre a produits depuis peu, n'avaient rien de ce caractère. La rhétorique de Fox, c'était sa logique ; l'éloquence de Pitt, c'était son talent prodigieux pour l'invective et la récrimination, et aucun d'eux ne se distingua par la puissance du pathétique ou l'empire de l'imagination.

Cependant l'éloquence dont nous parlons n'est pas étrangère au parlement anglais. Elle y a été introduite par un Irlandais, et c'est au génie de Burke qu'il faut attribuer cette introduction. On n'avait rien vu de pareil avant dans l'éloquence anglaise. Bolingbroke, qu'il passe pour avoir imité, n'en avait pas l'ombre. Il a infiniment plus de négligence et moins d'enthousiasme. Enfin, il ne connaît point cette profusion d'images, ces élans poétiques, ces touches de tendresse, ou ces inspirations d'une philosophie rêveuse. Ce style a souvent été corrompu par de basses imitations et des parodies dégoûtantes ; mais il faut avouer qu'on a réussi à faire passer quelques-uns de ces beaux mouvements dans la littérature anglaise des derniers temps.

Un brillant écrivain irlandais, qui coopère à la rédaction du *Métropolitan*, et dont nous avons souvent emprunté les sentiments, revendique ainsi la gloire et l'éloquence de sa nation. « La révolution française fit naître des légions de génies sublimes et de talents tout armés, comme les soldats de Cadmus ; mais c'étaient de grands généraux sans être de bons citoyens, de grands hommes d'État sans généreux patriotisme, et de fougueux artisans de la parole, plutôt que de grands orateurs. Le prodigieux Mirabeau est seul une exception ; car ses harangues brûlantes présentent toujours cette fusion ou cette combinaison de raisonnement solide, de sentiments élevés et de mouvements entraînants et irrésistibles, qui constitue la véritable éloquence, et qui l'élève au rang des premiers attributs de l'humanité. La révolution irlandaise fit naître des génies qui n'étaient pas moins éclatants, quoique bien différents dans leur espèce. La nation ne se glorifie d'aucune illustration militaire : le succès de sa lutte ne dépendait pas des armes. On ne peut pas savoir quels champions seraient sortis de son sol, si l'Angleterre avait persisté dans son droit de supré-

matie, et avait été affronter le lion dans sa tanière ; mais, dans l'éloquence et dans la science difficile de gouverner, il est certain que peu de nations l'ont surpassée pendant la courte période de sa gloire. Personne ne contestera la sagacité de Flood, la profondeur de son esprit et la sagesse qu'il apportait dans les affaires d'État. Dans l'éloquence, l'Irlande peut défier les plus célèbres nations de l'Europe. Les graves critiques des brouillards de l'Écosse, jaloux de toute distinction qui n'est pas la leur, ont pris plaisir à lancer anathème sur anathème contre la vieille école de l'éloquence irlandaise. Nous étions fiers des trophées que nous avions élevés sur ce champ de bataille ; le souvenir de ce que nous avions été nous consolait de ce que nous ne devions plus être un jour, et ce baume innocent adoucissait nos maux. Mais les sourcilleux Aristarques du Nord n'ont pas sympathisé avec nos malheurs ; ils ne nous ont pas même pardonné l'admiration que nous accordons à nos grands orateurs ; ils sont tombés sur nous comme le faucon sur sa proie, et ont assailli l'éloquence irlandaise avec une fureur impitoyable. Ils ont décrété des lois aussi insensées qu'arbitraires, et quiconque ne s'est pas conformé aux arrêts de leur critique, a été réputé un vain déclamateur. Mais leurs revues sommeillent dans la poudre des bibliothèques ; peu de gens se laissent convertir à leurs doctrines cabalistiques, tandis que les personnes les plus éclairées placent Malone, Avonmore, Burgh, Grattan, Curran et Burroughs au nombre des plus grands orateurs modernes. L'éloquence irlandaise possède les plus grandes vertus et le plus éclatant mérite ; elle possède la force, l'ardeur, l'imagination, la passion, l'argument, et elle n'a d'autres défauts qu'une profusion accidentelle d'images, et une tendance à l'exagération du sentiment ; défauts (si ce sont des défauts) dont Erskine lui-même n'est pas exempt. Après cela, il serait curieux de savoir en quoi on fait consister l'éloquence, sinon dans la réunion des attributs que nous venons d'énumérer ! La *Revue d'Édimbourg* peut affirmer gravement que ces défauts appartiennent à une certaine phase dans les progrès de la littérature d'une nation, et que notre langage est le baromètre de notre civilisation ; mais, malgré cette belle remarque, on pourrait demander en quoi un orateur anglais ou écossais surpasse un orateur irlandais, et si l'éloquence de notre nation ne se distingue pas par autant de noblesse dans la pensée, autant de grandeur dans les sentiments, autant de force et de propriété dans l'expression, autant de poids dans l'argument, autant de connais-

sances pratiques des affaires de la vie, que celle des plus grands orateurs de l'Angleterre ou de l'Écosse. Il est ridicule de s'en venir faire le partage de la gloire littéraire d'une nation, par une décision arrogante et présomptueuse comme la suivante : « L'éloquence irlandaise » possède toutes les vertus fraîches et à demi formées, qui marquent » la transition de la vie sauvage à la société civilisée. » L'auteur était le premier à révoquer son assertion en doute. »

CHAPITRE II.

GRATTAN.

I.

SITUATION DE L'IRLANDE AU TEMPS OU GRATTAN PARUT SUR LA SCÈNE POLITIQUE.

Il nous reste à examiner les orateurs irlandais, en suivant la marche que nous avons adoptée pour les orateurs anglais. Il faut d'abord remarquer que l'Irlande a été plus féconde en orateurs qu'elle n'est riche en monuments d'éloquence. En effet, au temps où son parlement était en honneur, on attachait peu d'importance à en recueillir les débats. La conséquence, c'est que les premières harangues de Grattan et celles de presque tous les orateurs de son temps sont perdues pour la postérité. Flood a laissé peu de chose; Burgh, Daly et Yelverton n'ont rien laissé. Il n'est donc pas facile de se former une juste idée de leur talent, de leur éloquence, de leurs principes et des arguments qu'ils firent valoir en faveur des libertés de leur patrie. Tous ces grands hommes vivent dans le souvenir de leurs concitoyens, et leurs actes sont consignés dans les annales de leur nation. Mais on soupire après les monuments du génie de ces intrépides défenseurs des droits de leurs concitoyens, comme après d'éloquents témoignages qui seuls étaient capables de perpétuer leurs vertus et leurs talents.

Le style de Grattan était hardi, figuré, passionné. Il était toujours approprié au temps, au goût et au tempérament de ceux à qui il s'adressait. Son discours sur la déclaration des droits de l'Irlande passe pour avoir été débité avec un degré étonnant de chaleur et d'enthousiasme. Les personnes qui étaient présentes ont dit que, sur la fin,

elles s'imaginaient entendre le langage d'un être inspiré. Cela ne doit pas surprendre, si l'on se rappelle le palpitant sujet de la discussion, le caractère enflammé de l'éloquence irlandaise, et surtout le génie ardent de l'orateur, qui était pénétré des maux qu'avait soufferts son pays, et qui agissait sous l'influence du devoir et du patriotisme.

Dans les vieux jours de Grattan, *paulo deferbuerat oratio ;* ses arguments se pressèrent davantage ; il y avait moins d'ornement, mais plus de nerf ; moins pour éblouir les yeux, mais plus pour convaincre la raison.

Grattan s'adressa à des auditoires bien différents au parlement d'Irlande et au parlement anglais, mais les succès couronnèrent ses efforts dans les deux assemblées. En Angleterre, sa marche fut tranquille ; en Irlande, elle fut agitée : *hoc opus*, *hic labor*. Il avait à agir sur une nation opprimée et encore barbare ; il avait à la réveiller au sentiment de ses droits et de son importance ; à inculquer au peuple le besoin d'une constitution libre, et à se récrier contre les injustices qu'il avait essuyées ; à l'instruire de ce qu'il avait droit d'attendre, et à briser les chaînes qui avaient si longtemps courbé son esprit et son corps. Il fallait des précautions pour éviter les excès où se porte naturellement tout grand corps qui cherche à recouvrer les droits qu'il a perdus. En effet, en secouant le joug de la suprématie de la Grande-Bretagne, les relations entre les deux pays étaient en danger d'être rompues, et une révolution menaçait d'une séparation complète.

L'Irlande avait été si arbitrairement gouvernée, le peuple y avait été si opprimé, qu'il était dangereux de lui parler de ses maux et de ses droits. Molgueux, Swift et Lucas sont d'illustres exemples de cette vérité, puisqu'ils furent tous trois les avocats et les martyrs de la liberté irlandaise. Les écrits du premier furent brûlés, ceux du second persécutés, et la personne du troisième bannie. Dans ses lettres, le primat Rouller dit que les ouvrages de Swift compromirent l'union. Le gouvernement offrit une récompense pour découvrir l'auteur et poursuivre le libraire d'une manière très-inconstitutionnelle. La chambre des communes anglaises condamna le célèbre ouvrage de Molgueux, et l'appel à l'Irlande fut jugé séditieux et capable de briser le lien qui attachait la nation à l'Angleterre. Le grand jury fit le procès à Lucas, et le juge le condamna. La chambre des communes dénonça ses écrits, et l'auteur fut banni du pays dont il s'était efforcé de défendre les libertés. Jamais on n'avait vu une pareille tyrannie.

Le peuple n'avait ni lois, ni liberté, ni éducation, ni commerce. La chambre des communes n'avait point d'initiative; le conseil privé ne pouvait pas davantage, et le parlement ne se renouvelait qu'à la mort du roi. Les juges dépendaient de son bon plaisir; les douanes et l'excise avaient été accordées à la couronne sans restriction; le bill de sédition était en vigueur, et les manufactures étaient découragées. Quant aux catholiques, c'était une race proscrite qui était privée de la liberté de conscience, de la liberté individuelle et du droit de propriété.

Une circonstance seule suffira pour donner une idée de ce gouvernement inique. Ce ne fut qu'au temps de Jacques I[er] que le meurtre d'un Irlandais fut regardé comme un crime : jusque-là, ce n'avait été qu'un délit punissable d'une amende. Tel était l'État de l'Irlande. Tout était terreur, désolation et rapine. Le temps avait détruit une partie de ces injustices, l'habitude avait rendu les autres plus supportables, et le caractère des habitants avait beaucoup fait pour mitiger la sévérité d'un code barbare. Mais ce ne fut qu'en 1782 que le système fut renversé de fond en comble, le dernier vestige de la tyrannie effacé, et que l'aurore de la liberté commença à poindre. Les patriotes de cette époque entreprirent ce travail d'Hercule, et résolurent de nettoyer l'île du centre à la circonférence. Ils commencèrent avec précaution et procédèrent avec ordre, modération et fermeté. Flood et Yelverton choisirent la loi de *poynings*, Bushe le bill de sédition, Gardiner et sir Hercules Langrishe le code pénal. Grattan et Brownlow attaquèrent la suprématie du parlement anglais; Burgh et Daly contribuèrent de toute leur force au succès de ces opérations. C'était chez le comte de Charlemont que se tenaient les conseils qui guidaient et animaient ces patriotes. Ils furent en même temps secondés par de puissants auxiliaires : la guerre d'Amérique, l'astre pâlissant de la Grande-Bretagne, et la faiblesse de l'administration de lord North. Ils saisirent l'occasion avec promptitude et avec intelligence. Ils proclamèrent haut les torts et les injures qu'on avait faits à la nation, les droits et les libertés qui lui appartenaient par contrat exprès et par les lois de la nature. Si le ton qu'ils prirent était imposant, c'est qu'il était nécessaire. Le seul moyen de recouvrer les droits perdus de la nation, c'était de recourir à un appel au peuple. Il était facile de faire cet appel, mais il était difficile de le faire avec succès; et c'est en cela que consiste le mérite des hommes d'alors, et surtout de lord Charlemont et de Grattan.

Ils excitèrent un grand corps, et l'éveillèrent au sentiment des maux de la patrie. Ils en appelèrent à l'honneur, à la gloire, aux passions. Ils invoquèrent toutes les sympathies capables d'agir sur l'âme d'un peuple vif et généreux : la honte, l'orgueil, la dignité, la vengeance. Ils mirent non-seulement ce grand corps en mouvement, mais ils en dirigèrent la marche et en réprimèrent les écarts avec une sagesse et une dextérité surprenantes. Leur modération fut d'autant plus remarquable que leur puissance et leurs ressources étaient grandes. Ce n'était pas une foule irritée, s'abandonnant sans frein comme sans règle à ses passions ; c'était une nation en armes, et tout un grand peuple instruit, formé à la discipline et conduit par la noblesse du royaume. Jamais plus glorieuse croisade ne s'enrôla pour la cause de la justice et de la liberté. Qui a jamais vu une navigation politique entreprise à travers tant d'écueils, tant de fausses lumières capables d'égarer les marins sans expérience, et dans laquelle cependant le vaisseau de l'État fut conduit et gouverné avec plus d'art ?

La mémorable révolution de 1782, conduite par Grattan et lord Charlemont, fut effectuée par des volontaires. Leurs résolutions hardies, mais judicieuses, leurs adresses populaires, leurs réponses fières et dignes, leurs rassemblements militaires, leurs revues provinciales, leur langage tempéré, n'excitèrent pas seulement un esprit de liberté, mais répandirent une union, une harmonie dans toutes les classes du royaume, qui contribua à conduire heureusement au but désiré !.... Le parti populaire, à la chambre des communes, qui se vit encouragé au dehors, devint hardi et exigeant en sentant un pareil corps le soutenir. Cependant le pouvoir contemplait en silence les événements qu'il n'était pas en son pouvoir de réprimer. Le parti ministériel s'affranchit graduellement de son obéissance aveugle aux ordres du gouvernement. Il rabattit un peu de son opposition aux desseins des patriotes, et quelques-uns même votèrent avec eux. Ainsi passa la grande mesure que Grattan avait si souvent proposée ; ainsi fut effectuée une grande révolution sans verser de sang ; ainsi l'Irlande devint indépendante.

Elle dut sa liberté aux efforts vigoureux de quelques braves patriotes. Les volontaires exposèrent leurs griefs simplement, mais avec fermeté. Ils sentaient qu'ils avaient des armes à la main, et la conscience de leur force les disposait à employer un langage mesuré. Ils évitèrent

toujours la clameur. Ce fut en vain qu'on recourut à la menace pour les épouvanter, et aux artifices pour les tromper : ils restèrent inébranlables. S'ils ne se laissèrent pas imposer par l'autorité, ils se laissèrent encore moins influencer par la séduction. Après avoir recouvré l'indépendance de leur patrie, ils n'allèrent pas plus loin ; et, dans leur modération, on reconnaît une véritable grandeur. Ils forment époque dans l'histoire des hommes ; ils offrent à la postérité un magnifique exemple, et prouvent ce qu'une nation peut accomplir quand elle est gouvernée par un esprit d'union et guidée par les principes de la liberté.

Après cette digression pour éclairer la scène que vont occuper nos acteurs, revenons à Grattan.

II.

CARACTÈRE DE L'ÉLOQUENCE DE GRATTAN.

L'histoire nous représente Grattan comme un des plus ardents et des plus généreux patriotes des temps modernes. Comme orateur, le témoignage de ses contemporains ne lui est pas moins favorable. Ainsi que Démosthène, il paraît qu'il eut à lutter contre un défaut d'organe, et sa voix grêle était bien loin de suffire à l'expression des émotions profondes. Son action avait peu de grâce ou d'élégance ; mais elle avait un autre mérite : elle était puissante et énergique. L'enthousiasme et l'ardeur dominaient dans sa manière, et sa prononciation était distincte et bien articulée. Ces qualités sont bien calculées pour dominer une grande assemblée ; et les effets que produisit l'éloquence de Grattan, en certaines occasions, n'ont été surpassés par aucun orateur des temps modernes. « Son éloquence, dit la *Revue d'Édimbourg*, est empreinte du caractère national, et peut-être d'un cachet individuel ; mais elle appartient sans contredit à un ordre très-élevé ; et, déduction faite de tous ses défauts, il faut encore le placer parmi les premiers orateurs de la langue anglaise. Il possède une force et une originalité qui sont bien au-dessus des simples beautés de la composition. Pensées brûlantes et véhémentes, diction piquante et polie,

raillerie fine et légère, fonds inépuisable d'observations justes et originales, aussi bien qu'un raisonnement subtil et serré, d'autant plus pénétrant qu'il affecte presque toujours la forme de l'épigramme : voilà ce qui frappe le lecteur dans les harangues de Grattan, et ce qui dut produire une impression bien plus profonde encore sur l'assemblée qui l'écoutait. »

Cet orateur avait des sentiments élevés et magnanimes ; il se passionnait parfois jusqu'à l'enthousiasme, sans cesser de s'exprimer dans un langage très-simple : mais son style épigrammatique était moins propre à rendre la passion qu'à aiguiser l'argument ; et c'est pour cela que sa déclamation était si inférieure à son raisonnement, si l'on excepte quelques tirades véhémentes qui sont peut-être ce qu'il a de plus parfait. Grattan avait une imagination forte et active, mais il lui donnait rarement carrière ; et il ne traitait jamais un sujet sans y rattacher tout ce que les documents anciens et modernes pouvaient fournir ; il finissait encore avec un soin qu'on retrouve rarement dans les orateurs modernes. Grattan était doué d'une âme intrépide et qui s'exaltait toujours avec les difficultés. Jamais homme, qui avait autant l'habitude du travail, ne fut plus prompt dans la repartie ; jamais on ne le prit au dépourvu. Une circonstance digne de remarque, c'est que, de toutes ses harangues, les deux plus frappantes, sous le rapport de l'exécution, sont ses deux récriminations contre Flood et Correy, qui doivent avoir été des productions du moment. La forme épigrammatique lui était devenue en quelque sorte naturelle, et, dans les circonstances les plus graves, il décochait des pointes et des antithèses, comme les hommes les plus fortement émus se déchargent du poids de leurs émotions, avec le langage de la passion.

Grattan est peu entaché des défauts qu'on a reprochés à l'éloquence irlandaise ; c'est-à-dire la verve extravagante, les mouvements exagérés, l'exubérance des métaphores, et, par-dessus tout, la pompe excessive d'un langage peu naturel et peu correct. On peut en découvrir des traces dans ses ouvrages ; mais c'est généralement plus dans le style que dans les idées qu'il s'éloigne de la nature ; ou si c'est dans les idées, c'est plutôt un amour pour les pointes qu'un penchant à la métaphore. Il y a une autre qualité remarquable, dans laquelle Grattan ne surpassa pas seulement tous ses concitoyens, mais peut-être tous les grands orateurs anglais eux-mêmes, c'est cette qualité

qui rend les compositions anciennes, et surtout les compositions des écrivains grecs, si supérieures aux compositions modernes, excepté celles du Dante et de Milton; c'est-à-dire cette sagesse qui consiste à choisir les grands traits qu'offre un sujet, et à leur faire produire tout leur effet sans s'y appesantir. On peut dire que Grattan possède cette rapidité de style qui abrège et développe en même temps; il donne des coups terribles, mais il ne revient jamais à la charge, comme le font trop les modernes et les anciens de l'école de Cicéron. Il faut pourtant remarquer que ce style est sujet à l'obscurité qui s'attache aux écrivains rapides et concis et au surcroît d'obscurité inséparable de la forme épigrammatique que Grattan avait adoptée.

III.

GRATTAN ET SHÉRIDAN.

Burke, Shéridan, Grattan, voilà les grands représentants de l'éloquence irlandaise, les orateurs qui suffiraient à la gloire du barreau ou du sénat d'une nation : ce sont comme autant de grands fleuves qui coulent avec une force et une majesté imposantes, et dont les eaux sont capables d'alimenter des milliers de rivières.

Mais parce que je rapproche le nom de Grattan de ceux de Burke et de Shéridan, il ne faut pas en conclure que je le place sur la même ligne. Burke plane à une hauteur prodigieuse au-dessus des deux autres : mais, entre les deux derniers, quoique Shéridan soit sans contredit l'homme supérieur, je conçois une similarité, peut-être plus dans le genre que dans la manière. Shéridan visait toujours, quand il pouvait, à exposer les propositions de son adversaire, par une série de contrastes comiques; l'esprit de Grattan le portait au même jeu d'opposition et d'antithèses, quoique son tempérament le disposât à la colère, lorsque l'autre n'était enclin qu'à rire. Le caractère de l'intelligence est évidemment le même dans les deux cas, quoique les habitudes de la société aient engendré un goût différent. De plus, il y avait de la ressemblance dans leur style; tous deux décelaient d'abord un peu cette négligence qui tient de la paresse et

cette sorte d'indifférence qui paraît trahir l'absence d'impressions fortes; mais soudain, une pensée, un mot les mettait en feu; ils se dépouillaient de leur torpeur, comme Ulysse se dépouilla de l'habit de mendiant, et s'avançaient dans toute la majesté d'une intelligence échauffée, et d'une passion irrésistible. Qui aurait pu alors s'opposer à leur marche? La raison, contente d'admirer, oubliait l'examen; mais heureusement toutes les tempêtes sont temporaires. Les paroxysmes de Grattan étaient cependant de moindre durée que ceux de Shéridan, et le premier retombait tout à coup de son élévation céleste à la surface de la terre; il n'en était pas ainsi de Shéridan, car une fois qu'il était exalté, échauffé, il ne tombait jamais dans une médiocrité sans intérêt, et s'il cessait d'être énergique, il devenait éloquent; s'il n'était plus l'ange des tempêtes, il devenait le génie de la bienfaisance, dont la présence réjouissait la terre consternée. « Il faut pourtant avouer que je n'ai pas connu Grattan dans ses beaux jours, dit le critique à qui nous empruntons ces pensées : en le contemplant maintenant, vieux vétéran septuagénaire, et observant en lui ce feu attique qui échauffe encore son cœur, je n'aurai pas la présomption de dire qu'il ne méritait pas la réputation qu'il s'est acquise. Je me contente de m'incliner avec respect devant l'énergique avocat des droits de son pays; devant l'homme qui, pendant toute sa longue vie, fut l'intrépide et triomphant champion de sa cause et qui dédaigna constamment d'arriver à ses fins par aucuns moyens qui sentissent l'esprit de parti. » On a dit que son caractère s'effaça dans son passage au parlement anglais; cela n'est peut-être pas vrai : on n'écouta jamais l'orateur avec plus de respect, et avec juste raison, puisqu'on n'entendait personne avec plus de plaisir. Il n'y avait point de spectacle plus désiré que de voir Grattan se lever de son siége : sa personne petite et sa voix peu sonore n'excitaient d'abord d'autre sentiment que celui de la surprise qu'il pût être un orateur imposant; mais en un moment on s'intéressait à ses formes vraiment oratoires, et à son ton ardent, quoique soumis : une pensée frappante et une expression originale qui se dégageaient comme par accident, semblables à l'étincelle qui sort d'un caillou, présageaient à l'auditoire qu'il n'allait pas être trompé dans son attente.

IV.

EXTRAITS DES DISCOURS DE GRATTAN.

Nous allons successivement citer les passages les plus frappants que nous ayons rencontrés dans Grattan ; mais sans nous astreindre à suivre l'ordre chronologique ni à analyser les discours d'où ils sont tirés. Voici d'abord le caractère de Napoléon, tracé avec de noires couleurs, il est vrai, mais d'ailleurs assez remarquable :

« On se plaint des alliés qui ont morcelé tel pays, et ont transféré la souveraineté de tel autre. Quoi donc ! on n'a pas honte de quereller une puissance alliée qui s'est emparée d'une partie de la Saxe, tandis qu'on donne la main à Bonaparte qui menace d'envahir l'Angleterre? Mais telle est la malignité de nos politiques. Si un prince prend Venise, on s'indigne ; s'il s'empare de la moitié de l'Europe, se couvre du sang de millions de ses semblables et des dépouilles de la moitié du genre humain, notre indignation cesse, le vice devient gigantesque, conquiert l'intelligence, et les hommes qui commencent par l'admiration finissent par l'idolâtrie. Au reste, le caractère de Bonaparte est merveilleusement calculé pour cela. Il est empreint d'une grandeur théâtrale ; et c'est un grand acteur dans la tragédie de son gouvernement. Le feu de son génie se précipite sur l'empire universel, certain de détruire ses voisins ou de se détruire lui-même. Né pour détruire plutôt que pour élever, pour faire des conquêtes que pour les garder, c'est un héros et une calamité qui illustrera la France et affligera le monde entier. »

Ailleurs Grattan dit de Burke : « En parlant de la révolution française, qui peut oublier l'immortel nom de Burke, Burke le prodige de la nature et de l'art ? Il avait tout lu, savait tout, et sa connaissance de l'histoire allait jusqu'à la puissance de prédire. Aussi, quand il vit que l'œuvre sauvage des révolutionnaires s'accomplissait en France, ce grand médecin politique, habile à distinguer les symptômes maladifs des signes de la santé, reconnut-il les accès de la démence dans ce que les autres considéraient comme un indice de la

vigueur de la constitution. Alors, comme un être inspiré, il prononça sur les destinées de la France, et, dans sa fureur prophétique, avertit les nations du danger imminent qui les menaçait. »

L'orateur ne caractérise pas moins bien Fox : « Fox est une grande autorité et un grand homme. Son nom excite l'affection et le respect. Pour rendre justice à cet immortel personnage, il ne faut pas borner notre vue à l'Angleterre. La sphère de sa bienfaisance embrassa le monde entier. Il brisa les fers de l'Irlande et procura la liberté aux Américains. Dans l'Inde, on le vit améliorer la condition des adorateurs de Brahma; et, sur le sol brûlant de l'Afrique, il fit luire un meilleur destin sur un peuple infortuné. La grandeur de son génie ne saurait se mesurer que sur les parallèles des latitudes. Son cœur était tendre comme celui d'une femme, et son intelligence avait les proportions d'un colosse. Ses faiblesses étaient des vertus : elles le protégèrent contre l'endurcissement qui s'attache au politique, et aidèrent la nature à le rendre aimable. »

Grattan accable ses compatriotes de reproches sanglants dans les paragraphes suivants extraits d'une réplique à un discours du trône :

« *Unde derivata hæc clades?* Dans cinq mots je vais vous le dire : dans la dégénération du parlement. Un étranger élevé dans les principes de la liberté et doué d'une âme forte n'aurait-il pas droit de nous dire : « Vous, qui avez revêtu l'armure de la bravoure et » ceint l'épée de la liberté, vous, qui vous êtes montrés prêts à mourir » au champ d'honneur et à tout souffrir pour recouvrer vos droits, » comment se fait-il que vous poussiez des cris de joie en voyant » marcher vos chefs à l'échafaud? comment se fait-il que les hommes » qui furent vos bourreaux soient devenus vos ministres? Votre » maladie s'est-elle changée en démence? Les Anglais ont eu une » révolution, mais firent-ils les satellites de Cromwell archevêque » d'York ou de Cantorbery? Bender a-t-il placé Vandernoot à la tête » de l'armée impériale? Et l'Amérique disposa-t-elle ainsi de ses » ennemis vaincus? Vous avez dépouillé vos chefs de l'autorité et » vous avez mis vos ennemis à leur place. On rougit de vos efforts » avortés pour reconquérir votre indépendance nationale! Voyez » votre vieux général, le comte de Charlemont, qui vous conduisit à » la liberté au pas de charge. Cet homme qui embellissait votre » cause par ses vertus, et qui honorait la noblesse par son patriotisme; » cet homme enfin que le peuple ne pouvait voir sans vénération,

» comme s'il y avait en lui quelque chose de sacré ou de surhumain, » le ministère l'a dépouillé de sa charge, comme s'il était indigne de » toute confiance. L'homme qui, languissant et abattu quand vous » commençâtes votre lutte, oublia ses infirmités et trouva une nou- » velle énergie dans le désir de vous faire recouvrer votre constitu- » tion ; l'homme qui, animé d'un inaltérable amour de la gloire et » de la patrie, ne se dessaisit pas de l'étendard du peuple avant de » l'avoir arboré sur l'édifice de la liberté, le voilà privé de tous ses » honneurs par le ministère même dont vous demandez au trône la » conservation. Voyez, dis-je, ce vénérable patriote, couvert à la fois » des adorations de son pays, et de la malédiction de vos ministres. » Quel est le peuple qui, ayant obtenu sa liberté au risque de tout » ce qu'il y a à craindre d'un gouvernement tyrannique, finit par » bannir le champion et commettre l'honneur de la dame aux soins » du ravisseur. Il y eut un temps où la voûte du temple de la liberté » pouvait à peine soutenir l'effort de votre aile ; quelques-uns de » vous s'avançaient comme des géants qui se réjouissent dans leur » force, et maintenant vous vous tenez comme des nains à la porte » de l'édifice que vous avez élevé ! La jeunesse armée du pays reten- » tissait autrefois comme le bruit de mille torrents qui se déchargent » dans la plaine; l'image de la liberté fut un moment portée en » triomphe ; mais les torrents ne sont plus : les ruisseaux coulant » doucement dans leur lit, et un silence de mort a succédé aux » cris et aux élans de patriotisme. »

Dans la dissertation où lord Brougham loue les anciens avec l'accent et l'éloquence de la plus haute admiration, il fait la remarque suivante :

« Les anciens orateurs apportaient un soin particulier à charmer leur auditoire par le rhythme et la mélodie de leurs périodes, dont l'idée seule serait insupportable dans les débats des parlements modernes. Tout ennemis que nous sommes de tout ce qui sent l'ostentation et l'apprêt, il faut pourtant remarquer que nos plus grands orateurs n'ont pas été absolument sourds à l'harmonie. Plusieurs brillants passages de leurs discours ont dû leur succès inouï à l'adoption de ces mesures iambiques qui résonnent si agréablement à l'oreille et qui flattaient le forum romain ; ou au dactyle et au poéonique qui enchantaient également les assemblées de la Grèce. De ce genre sont les belles paroles qu'Erskine prête au chef indien dans son

plaidoyer pour Stockdale, et la péroraison du discours de Grattan sur l'indépendance législative de l'Irlande. »

Le charme dont parle lord Brougham est complétement détruit par la traduction, mais ces deux morceaux ont un mérite d'un autre ordre ; et comme nous avons déjà cité le premier, il convient de citer le second :

« Ne souffrez pas que l'arrogance de l'Angleterre survive à l'objet de vos craintes ; ne poussez pas le peuple à la violence, ne le réduisez pas à se faire justice à main armée. D'un autre côté, ne soulevez pas le cri de votre conscience contre vous-même : tremblez que les malédictions de vos enfants ne vous poursuivent jusque dans la tombe, pour vous être interposés entre eux et leur créateur, et pour les avoir privés d'une immense occasion que vous avez pu créer et que vous ne sauriez faire renaître.

» Plus tard, quand votre siècle d'esclavage et de pauvreté, votre soudaine résurrection, le recouvrement de votre commerce et votre armement miraculeux seront devenus du domaine de l'histoire, l'historien dira :

« Le parlement se contenta de ces avantages éphémères : un
» ministre corrupteur fit briller de l'or aux yeux des principaux
» membres, et ils tombèrent dans des transports de joie ; au moment
» où le peuple les élevait jusqu'aux cieux, ils l'abandonnèrent lâche-
» ment ; la liberté était à leur portée, et ils ne voulurent pas allonger
» la main ; les portes battantes de son temple étaient ouvertes, et ils
» se prostituèrent sur le seuil........ »

» Qu'on ne vienne pas me répondre par un mensonge public, sous la forme d'un amendement ; qu'on ne vienne pas parler de fonction, quand je réclame la liberté du citoyen. Je ne demande qu'à respirer l'air de la liberté en commun avec mes concitoyens, sur le sol de notre patrie commune. Qu'on ne me reproche pas de l'ambition, à moins que ce ne soit celle de rompre vos chaînes et de contempler votre gloire. Je ne me tiendrai pas content tant que le dernier paysan irlandais traînera une maille des chaînes anglaises autour de ses haillons : il peut être nu, mais il ne sera pas esclave ; il peut manquer de pain, mais il ne sera pas dans les fers. Le moment est arrivé ; l'esprit de force s'est avancé : *sursum corda !* Qu'importe l'apostasie de quelques hommes ! le feu immortel survivra au Prométhée qui l'a descendu du ciel ; le souffle de la liberté, comme la parole de l'homme

saint, ne mourra pas avec le prophète, mais vivra avec lui. »

Mais nous avons dit que les deux chefs-d'œuvre de l'éloquence de Grattan sont ses deux virulentes répliques à Flood et à Correy : nous ferons connaître ici ces deux morceaux; et pour qu'on juge mieux de la défense, nous allons commencer par l'attaque de Flood :

« L'honorable membre me permettra bien de répondre deux mots à ce qu'il a avancé. Tout le monde connaît l'infirmité dont je me suis plaint, et il fallait avoir peu de courage pour fondre sur moi dans une attaque nocturne; mais je ne crains pas l'honorable membre ; je suis prêt à le rencontrer sur tout terrain, de nuit et de jour. Je serais bien bas dans mon estime et dans l'estime publique, si je ne le valais pas. Je ne viens pas ici tromper le peuple à l'aide d'un riche étalage de termes pompeux. Je ne suis pas l'homme qui, ayant promis cent fois de proposer un bill, ne le propose pas et ne permet pas aux autres de le présenter. Je ne suis pas l'homme qui menace d'accuser le président de la *cour du banc du roi* d'agir sous l'influence d'une loi anglaise, et qui recule ensuite devant son accusation. Je ne suis pas l'auteur de la *simple révocation*. Je ne suis pas l'homme qui, après avoir taxé le parlement d'être un parlement prostitué, s'est efforcé de l'asservir à ses intérêts. Je ne suis pas l'homme qui vient à minuit extorquer les votes de cette chambre, pour étouffer l'indignation que sa folie avait excitée contre lui. Je ne suis pas l'homme qui vit aux dépens du peuple. Je ne suis pas le mendiant de patriote, qui s'est laissé acheter par sa patrie, et qui est prêt à la vendre pour un plus haut prix. Jamais le peuple ne m'a acheté et jamais je ne l'ai vendu. L'honorable membre dit qu'il n'a jamais apostasié : je réponds que je n'ai jamais changé de principes. Que tout homme en dise autant et que le peuple le croie s'il peut. S'il est si odieux d'arriver au pouvoir, comment se fait-il que l'honorable membre soit lié avec toutes les personnes en charge? Si ce ne sont pas des hommes vertueux, comment se fait-il que l'honorable membre se soit lié de si près avec le colonel Fitz-Patrick? Je ne fais un crime à personne d'être en charge : un patriote en charge est par cela même un plus grand patriote. Il y eut un temps où la gloire du grand duc de Marlborough pâlissait et s'éclipsait devant celle de l'honorable membre ; un temps où l'on bâtissait pour sa réception des palais supérieurs à celui de Blenheim ; un temps où l'on élevait des colonnes et des pyramides en son honneur, avec des emblèmes et des inscriptions consacrées à ses vertus : mais ces colonnes et ces pyra-

mides se sont écroulées avec tous leurs ornements. Le grand lord Chatham n'était pas son égal jadis, et voilà qu'il est encore si grand que la reine de France pourra faire composer une chanson sur le nom de Grattan. »

Voici la réplique de Grattan :

« Par respect pour la dignité de la chambre, je voudrais éviter toute personnalité autant que possible et revenir à la question ; mais je demande la liberté de rappeler quelques circonstances auxquelles l'honorable membre a fait allusion.... Ce n'est pas un misérable calomniateur qui est capable de me diffamer. Je soutiens ma réputation dans la vie publique et dans la vie privée. Il n'y a qu'un méchant capable de dire que j'ai trompé, et aucun pays n'a le droit de me traiter de fourbe. Mais je suppose que cet homme existe, et qu'il existe sous un caractère public : je le prendrai à son berceau politique et je le suivrai jusqu'à la tombe.

» Je suppose qu'il ait été intempérant dans le premier âge de sa vie, corrompu dans le second, et séditieux dans le troisième ; qu'après avoir longtemps déclamé contre une succession de vice-rois injustes et contre leur politique indigne, il entra en charge et devint l'appui du gouvernement, lorsque l'injustice, la profusion et les crimes des ministres étaient devenus sans exemple ; lorsque les bills financiers furent altérés ; lorsque l'embargo fut mis sur nos exportations ; lorsque la guerre fut déclarée contre les libertés de l'Amérique : je suppose qu'à ce moment critique on offrit une superbe sinécure à ce terrible déclamateur, pour lui imposer silence, ou au moins pour le faire crier aussi haut en faveur du gouvernement qu'il avait crié contre. Je suppose qu'il devint ensuite suspect au gouvernement qui l'avait acheté, et qu'il crut à propos de jouer le rôle d'un traître : dernier refuge d'une ambition trompée ; je suppose qu'il disparut pendant la discussion d'affaires grosses d'intérêts nationaux ; je suppose qu'il s'enfonça dans l'ombre pendant qu'on passait un bill d'où dépendait le salut de la constitution, et que, dix-huit mois après, cet homme vint s'offrir de nouveau à la lumière, et nous crier que la constitution avait été détruite par la sanction de ce bill..... A l'égard des libertés de l'Amérique, qui étaient inséparables des nôtres, je suppose que cet homme en fut l'ennemi mortel ; qu'il vota contre sa liberté ; qu'il vota une adresse pour envoyer quatre mille soldats irlandais couper la gorge aux Américains ; qu'il qualifia ces bouchers de négociateurs

armés; et qu'il se déclara l'intrépide champion de l'Angleterre contre les droits de l'Amérique, la seule espérance de l'Irlande et le seul refuge des libertés de la terre. Ainsi, traître à tous les devoirs d'honnête homme, traître à la constitution, traître au commerce, traître à la tolérance humaine, je suppose que cet homme ait ajouté un grand fonds de méchanceté privée à tous les crimes de sa vie publique; que sa probité ait été de pair avec son patriotisme, son honneur avec ses serments, et qu'après tout cela il ose venir se combler d'éloges. Je l'interromprai et je lui dirai : vous vous trompez étrangement, si vous vous imaginez que vos talents soient aussi grands que vos crimes; vous commençâtes votre carrière parlementaire par un ton de virulence et de personnalité qui ne saurait être justifié que dans la supposition de la vertu; après une opposition âcre et orageuse, vous avez soudain perdu la voix; vous l'avez perdue pendant sept ans; vous l'avez perdue pendant la discussion de tous les grands intérêts nationaux; vous vous êtes, dis-je, laissé corrompre par le trésor. En 1773, on s'aperçut que vos talents avaient été mis à prix : vous abandonnâtes votre devoir au parlement; vous abandonnâtes votre loi favorite; vous abandonnâtes les questions d'économie; vous abandonnâtes tous les anciens sujets de votre déclamation; vous ne parûtes pas alors à la chambre; vous vous tîntes caché dans le vestibule, comme un esprit malfaisant, épiant le moment où l'on présenterait une question pour fuir comme une ombre, pour fuir avec une hâte criminelle le théâtre de votre gloire et de votre grandeur passée. Sont-ce là les voies de l'honneur? Est-ce là une conduite conséquente dans l'homme jadis si ardent et si courageux, tandis qu'il appuyait les plus fatales mesures qu'on ait jamais proposées : l'embargo de 1776, par exemple. O fatal embargo! ô brèche à la loi! ô ruine au commerce! Mais vous qui appuyiez jadis la débauche et le scandaleux ministère de lord Harcourt; vous qui haliez l'Angleterre contre l'Amérique; vous qui envoyiez massacrer les Américains les quatre mille soldats que vous aviez précédemment déclarés nécessaires à la défense de l'Irlande; vous qui vomissiez mille imprécations contre les commissaires américains de 1778; vous qui tonniez comme un nuage de théâtre contre les principes de M. Eden; vous qui entonniez à la fois des hymnes à l'immortel Hampden, et qui approuviez la tyrannie exercée contre l'Amérique; vous, dis-je, qui envoyiez quatre mille Irlandais couper la gorge aux athlètes de leur indépendance, aux apôtres

du grand principe, aux défenseurs de la liberté des hommes, vous avez enfin trouvé (et ceci soit une leçon éternelle aux fourbes et aux imposteurs) que le roi ne vous avait acheté que pour vous déshonorer; et que, vil stipendiaire des ministres, vous leur avez voté sept ans les mesures les plus pitoyables sans posséder la confiance du gouvernement. Mortifié, piqué au vif par cette déconvenue, vous avez eu recours à la duplicité; vous jouez le rôle d'un incendiaire en nageant entre deux eaux; vous n'offrez aucun appui honnête au gouvernement ni au peuple; dans la conjoncture la plus critique, vous ne prenez aucun parti et ne signez aucune convention; vous n'êtes ni favorable ni opposé au bill de rébellion; vous regrettez qu'on ait présenté la déclaration des droits; et consommant la plus noire trahison, vous justifiez le soupçon de votre souverain, en abandonnant le gouvernement comme vous avez abandonné le peuple. Tel a été votre conduite; et contre cette conduite tous vos concitoyens ont droit de se récrier : le marchand peut vous dire, le constitutionaliste peut vous dire, l'Américain peut vous dire, et moi aussi j'ai droit de vous dire : « Non, M. Flood, vous n'êtes pas un honnête homme! »

Correy, chancelier de l'Échiquier, avait attaqué Grattan au sujet de ses écrits, qu'il traitait de séditieux et d'incendiaires, et il avait même fini par lui reprocher de s'être associé aux mécontents. Voici la célèbre réplique qu'il s'attira dans cette occasion :

« L'honorable chancelier a-t-il fini? a-t-il complétement fini? Il a violé la règle parlementaire depuis le commencement jusqu'à la fin de son discours. Il a à peine proféré un mot qui ne soit pas une violation ouverte des bienséances de la chambre : mais je ne l'ai pas rappelé à l'ordre. Et pourquoi? Parce que la médiocrité des talents de certains hommes les rend incapables d'attaquer un ennemi sans indécence. Mais avant de reprendre mon siége, je vais lui apprendre comment on peut sévir sans sortir des règles. Dans tout autre occasion, je me contenterais de mépriser tout ce qui tombe de la bouche de mon honorable ennemi; mais il y a des cas où l'insignifiance de l'accusateur se perd dans la grandeur de l'accusation. L'honorable chancelier s'est trouvé embarrassé en m'attaquant; il n'a osé comparer sa vie publique à la mienne, de peur que le résultat de la comparaison ne lui fût défavorable. Il n'a osé m'attaquer de front; il n'a osé m'attaquer par des faits; et c'est pour cela qu'il a eu recours à une voie oblique et à des moyens insidieux. Si un honnête homme m'attaquait avec des

armes honorables, j'emploierai les mêmes moyens de défense ; mais j'ai ici à repousser la calomnie d'un lâche.

» L'honorable chancelier me traite de traître couvert ; je lui demande pourquoi pas de traître ouvert ? Je répondrai pour lui : parce qu'il n'ose. C'est le propre d'un sycophante de lever le bras et de n'avoir pas le courage de porter le coup. Je ne le traiterai pas de scélérat, parce que cela n'est pas dans la règle, et il est conseiller privé. Je ne le traiterai pas d'imbécile, parce qu'il est chancelier de l'Échiquier. Mais je dis qu'il a abusé du privilége de la chambre et qu'il a violé la loi du parlement, en proférant un langage que je n'aurai pas entendu proférer ailleurs sans y répondre par quelque chose de plus solide. Peu m'importe l'élévation de son poste, la bassesse de son caractère et la contemptibilité de son discours : conseiller privé ou courtisan parasite, ma réponse eût été un coup prompt comme l'éclair. Il m'accuse d'être lié avec les rebelles : son accusation est absolument fausse. Fonde-t-il son assertion sur le rapport de la chambre des lords? Si cela est, je puis prouver qu'il est de toute impossibilité physique que ce rapport soit vrai. Mais je dédaigne de justifier ma conduite devant un petit-maître d'homme d'État, qui s'est tout à coup élevé au pouvoir par un faux éclat de courage et de vertu ; je dédaigne de répondre à un écornifleur de châteaux qui se donne des airs de dignité. »

Après s'être justifié au long sur ce point d'attaque, à l'aide de documents authentiques et de faits particuliers, Grattan arrive au chef d'accusation suivant :

« L'honorable chancelier m'accuse d'abandonner le poste où jadis les richesses et les honneurs furent la récompense de mon industrie et de mes talents. Si je ne me trompe, l'honorable chancelier s'efforça dans sa jeunesse d'obtenir les mêmes récompenses par les mêmes moyens; mais il abandonna bientôt la profession d'avocat plaidant pour celle de parasite et de suppôt de mauvais lieux. Il abandonna les travaux de l'étude pour jouer le rôle de bouffon à la table des grands. Il trouva que les salons de la noblesse convenaient mieux à l'exercice de ses talents que les cours de justice, et qu'il était plus facile à un homme d'État médiocre de vendre ses amis, qu'à un jurisconsulte sans talents de vendre ses clients.

» Quelque chose qu'une communauté ou une corporation d'hommes disent de moi, je leur pardonne. Ma conscience me dit que *j'ai trop*

fait pour ma patrie, pour m'inquiéter de la calomnie. J'aimerais mieux que mes compatriotes oubliassent ce que j'ai fait pour eux et m'appelassent traître, que leur en avoir donné le droit. Je me défendrai de pied ferme contre le sycophante ; mais contre une nation, c'est différent. Le peuple peut être mon ennemi ; mais je ne serai jamais le sien, et je m'inclinerai toujours devant lui.

» Je pris une part active à l'émancipation de l'Irlande, en 1782 ; je fus le principal auteur de la constitution qu'on s'est efforcé de détruire ; et l'honorable chancelier devrait m'en remercier plutôt que de me calomnier. Malgré mon âge et le délabrement de ma santé, je viens porter témoignage contre cette *union* si fatale aux intérêts et aux libertés de ma patrie. Je viens faire cause commune avec les citoyens vertueux qui m'entourent ; je viens élever ma voix mourante en faveur de la législation irlandaise ; et l'on ne m'accusera pas d'être resté muet tandis qu'on portait le coup de mort à l'indépendance de ma patrie.

» L'honorable chancelier dit que j'abandonnai ma patrie après avoir excité la rébellion, et que je suis revenu en exciter une autre. Voilà un mensonge atroce. La guerre civile n'avait pas éclaté quand je quittai l'Irlande, et je ne pouvais pas y rentrer sans me ranger dans un parti ou dans l'autre. D'un côté était le camp des rebelles ; de l'autre le camp du ministre, plus grand traître que les rebelles. Deux partis désespérés attaquaient la constitution. Je ne pouvais pas me joindre aux rebelles ; je ne voulais pas me joindre au gouvernement ; et voilà pourquoi je m'éloignai du théâtre où je ne pouvais agir sans reproche, et rester neutre sans encourir du danger.

» L'honorable chancelier pensa différemment ; et quoique je respecte infiniment son opinion, je ne craindrai pas de dire qu'il était du nombre de ceux qui méritaient la mort, s'il est vrai que l'attentat d'un ministre contre les libertés d'une nation est un plus grand crime que la rébellion d'un peuple opprimé contre un gouvernement oppresseur. Je suis revenu, non comme l'honorable chancelier l'insinue, pour exciter une autre tempête ; mais pour m'acquitter d'un devoir sacré envers ma patrie que j'ai servie de toutes mes forces et qui m'a récompensé de tous ses moyens. Je suis revenu défendre la constitution dont je fus le père, contre des assassins, comme l'honorable chancelier et ses dignes associés, associés criminels et corrompus qui conspirent aujourd'hui la ruine de leur patrie. Je suis revenu démentir un

scandaleux libelle, donné au public sous le nom de *comité des lords*; et c'est ici que j'attends de pied ferme mes accusateurs et mes ennemis. Je défie l'honorable chancelier; je défie le gouvernement; je défie ses fauteurs et ses satellites : qu'ils viennent et tâchent de trouver prise sur moi! Mon parti est pris, et j'emploierai les restes d'une force qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint à défendre les intérêts et les libertés de ma patrie [1]. »

M. Plunkett a payé le tribut suivant à la mémoire de Grattan, dans un discours où il proposa aux habitants de Dublin de nommer son fils leur député au parlement.

« Je n'ai pas entrepris de récapituler les services et les vertus du grand homme dont nous déplorons la perte; ce serait une tâche trop au-dessus de mes forces. Mais, grand comme fut son patriotisme, il n'eut jamais rien de plus à cœur que de soutenir la constitution protestante. Ce fut le sort de cet homme immortel, d'être l'avocat de toutes les classes de citoyens, et de leur donner une égale satisfaction à toutes; et, dans l'ardeur de son enthousiasme et de son zèle patriotique, l'étoile polaire qui le guida constamment, ce fut le désir de resserrer les liens qui les unissent. Je ne parle pas maintenant au protestant ou au catholique : ce serait une profanation envers le mort que de faire une distinction. Je viens ici pour parler de l'Irlande; et jamais je ne remplirai de devoir plus sacré envers mes compatriotes. qu'en les suppliant de ne pas se dégrader en foulant aux pieds les cendres de leur père et de leur bienfaiteur.

» Quand je regarde mon jeune ami qui se tient à mes côtés (le fils de Grattan), je me reporte au temps où je vis son illustre père flétrissant tous les degrés de la vénalité et de la corruption; je me reporte aux heures où, désarmé de sa parole, je le contemplai dans le sein de sa famille, environné de l'innocence et de la tendresse domestiques. Son fils a hérité ses vertus; l'image de son père marche devant lui; et si un sentiment de bassesse pouvait trouver place dans son sein, il faudrait qu'il fût né avec un penchant à l'infamie qui n'est pas ordinaire. Si l'on me demande quelle garantie j'offre pour sa conduite parlementaire, je répondrai : son nom. Le fils d'un homme unique dans les annales de sa patrie; le fils d'un homme qui

[1] Après cette fougueuse altercation, il y eut un duel entre Crattan et Correy, dans lequel celui-ci fut légèrement blessé au bras gauche.

éleva sa patrie de l'état dégradant de province au rang de nation ; le fils d'un homme qui repose au milieu des rois, des patriotes et des hommes d'État les plus distingués ; le fils d'un homme à qui la Grande-Bretagne a voulu accorder les honneurs d'une tombe, et dont les cendres en retour réfléchissent une sorte de gloire sur cette nation : le fils de cet homme voudrait-il vous manquer et se manquer à lui-même ! »

Malgré les efforts de Plunkett, le fils de Grattan ne fut pas élu ; ce fut M. Ellis qui succéda à son père.

CHAPITRE III.

CURRAN.

I.

CARACTÈRE DE L'ÉLOQUENCE DE CURRAN.

« Burke, Shéridan, Grattan et Curran, dit un écrivain anglais, furent les quatre grands représentants de l'éloquence irlandaise, sur la fin du dernier siècle. Ce furent quatre vaillants champions qui combattirent avec vigueur pour la gloire et les intérêts de leur patrie : semblables aux héros d'Homère, on eût dit qu'ils descendaient dans l'arène le front ceint de la lumière d'une divinité protectrice. Quoiqu'ils diffèrent tous dans leur style, ils portent tous cependant l'empreinte du caractère national : mais Burke et Shéridan semblent appartenir de droit au parlement anglais, comme Grattan et Curran appartiennent exclusivement à l'Irlande. Grattan est un modèle de l'éloquence brillante sans faste, et vigoureuse sans chaleur déplacée. S'il n'a pas le poli attique et la magnificence grandiose de Burke, il a les traits rapides et l'armure brillante d'un guerrier de l'Iliade. Mais Grattan ne saurait être bien apprécié en Angleterre. Il déclara lui-même que son génie était descendu dans la tombe avec le parlement d'Irlande. Ce fut dans sa patrie, lorsqu'il combattait pour ses droits et sa législation indépendante, que cet intrépide orateur montra toute sa force et toute son énergie. Quand il s'agit de donner une constitution à l'Irlande, Grattan déploya les talents les plus éminents. Son patriotisme vint au secours de son éloquence ; il frappa comme un éclair : autant eût-il valu faire face au tonnerre ! Sa gloire et ses

travaux constituent une partie de la gloire et de la grandeur nationale de sa patrie.

» Quant à Curran, ce fut sa destinée ne ne jamais se faire entendre dans les assemblées législatives de l'Angleterre. C'est pour cela que son caractère repose entièrement sur ses harangues imprimées, qui ne sauraient donner qu'une idée imparfaite de ses talents. Toutes ces harangues sont des copies très-incorrectes ; et il ne put pas en être autrement, puisque Curran fut un des orateurs les plus difficiles à suivre. Son élocution était rapide, figurée jusqu'à l'excès, et il avait cette énergie qui rendait une pensée d'un seul mot ; mais ce mot perdu, le charme était détruit. Sa manière ne pouvait pas se transcrire ; elle était faite pour son style, et son œil, sa main et tout son corps avaient une éloquence inouïe. Toutes les harangues de Curran ont souffert de la difficulté des temps où il vécut, et quelques-unes sont entièrement perdues.

» Quand Erskine plaidait, il plaidait au sein d'une nation tranquille et comme un prêtre dans le temple de la justice, ayant la main sur l'autel de la constitution, et toute l'Angleterre était attentive à recueillir les oracles qui tombaient de sa bouche. Curran ne plaidait pas sur les marches de l'autel, mais au pied de l'échafaud, sans autre auditoire que la multitude qui accourait au lieu de l'exécution, et qui s'en retournait impatiente d'oublier la scène qui lui avait déchiré le cœur. C'est pour cela qu'on n'appréciera jamais bien cet orateur dans le cabinet. Curran s'adressait à des hommes dont il fallait se rendre maître. A l'énergie du discours, il ajoutait l'énergie vivante des attitudes. Quand il ne pouvait pas triompher par l'exhortation ou vaincre par la menace, il se jetait aux pieds de ses juges et tâchait de les désarmer en se prenant aux pans de leur robe. Il était tout pour sauver ses clients. Ses grosses pointes, ses allusions forcées, ses étranges jeux de mots et ses extravagantes métaphores qui blessent notre jugement réfléchi, étaient sagesse et éloquence devant les jurés qu'il avait à fléchir. Devant un auditoire plus noble, il aurait peut-être été un modèle d'éloquence soutenue : devant ses juges, il fut forcé d'employer le langage qui allait à leur cœur. Curran n'a point eu d'égal devant un jury irlandais. Il explorait d'abord le terrain, abordait tous les points d'attaque, et pressait jusqu'à ce que le moment décisif fût arrivé, alors il redoublait d'efforts et faisait jouer tous les arguments favorables à sa cause, avec une adresse et une originalité

inconcevables. Ce fut à cette originalité qu'il dut en grande partie ses succès.

» Le début des autres orateurs indique communément leur cours; mais il n'en fut pas ainsi de Curran; son esprit qui était toujours plein cherchait à s'épancher de mille manières. Ce n'était pas un courant régulier ou un fleuve qui roule ses eaux dans un volume égal, c'était le torrent qui se précipite avec fracas du haut des monts, et mugit au fond de la cataracte. Ses images ne subissaient aucune préparation : elles arrivaient toutes brutes et spontanées. Curran ressemblait aux volcans qui lancent des vapeurs enflammées et qui les lancent toujours avec une force irrésistible. Il est évident qu'on ne saurait se faire une idée de l'orateur sans l'avoir entendu. L'éloquence de Curran n'était pas une flamme entretenue avec égalité, c'était une torche qui rayonnait avec d'autant plus d'éclat qu'on l'agitait avec plus de force. Ses harangues, comme nous les possédons, sont remplies de fautes qui annoncent une imagination furieuse et un goût dépravé; mais il faut se souvenir qu'elles eurent pour but de triompher d'auditeurs particuliers et qu'elles en triomphèrent en effet. Q'importe les armes dont se servit Hercule pour dompter les monstres barbares? L'insouciance de Curran pour sa renommée est inconcevable. Nous ne possédons que des lambeaux de son esprit; nous n'en possédons que des reliques mutilées et dégradées comme les sculptures du Parthénon : plusieurs de ses plaidoyers sont horriblement tronqués et plusieurs de ses pages sont absolument inintelligibles.

» Si la carrière parlementaire de Curran fut moins brillante que sa carrière d'avocat, ce fut peut-être moins sa faute que celle des circonstances. Dans le peu de questions où il prit part, il excita la même admiration qu'il avait excitée devant les jurys. L'esprit d'émulation inséparable des grands hommes, dut être un puissant mobile dans une âme ardente comme celle de Curran. En effet, Burke, Fox, Pitt, comme autant d'astres éclatants, faisaient alors leur révolution en décrivant des orbites différents, mais tous illuminant le même système. Il y eut un moment où Curran leur ressembla; mais la révolution irlandaise de 1782 fut trop courte pour le développement de son génie et de son patriotisme; et, après avoir jeté une lumière passagère, il retomba dans l'obscurité comme un météore. Curran fut presque le dernier de cette brillante constellation d'orateurs con-

temporains et émules de Fox, qui combattirent si vaillamment pour la cause de la liberté.

» Son éloquence était vraiment irlandaise, dit un autre critique, et elle rayonnait perpétuellement de métaphores éclatantes et hardies ; mais elle ébranlait plus le cœur par les touches d'un pathétique irrésistible, qu'elle ne convainquait le jugement par les sévères déductions de la logique. C'était le langage du génie intrépide et passionné ; et c'était justement l'éloquence qui convenait dans les circonstances, et en face du peuple auquel il s'adressait. Si la pierre de touche de l'éloquence consiste à produire de puissantes émotions, Curran a des harangues qu'il faut mettre au nombre des plus sublimes efforts de l'éloquence du barreau moderne. Après plus d'un demi-siècle, et alors que les circonstances qui les firent naître et leur donnèrent du prix, sont entièrement effacées dans notre esprit, il est impossible de lire ses plaidoyers sans se sentir ébranlé par les plus profondes secousses. Curran dut être, en effet, un orateur « à l'âme » de souffre et à la langue de feu, » comme on l'a dit, et rien d'étonnant que son auditoire, fasciné par l'éclat de son esprit, n'ait pas fait attention à la chétiveté de sa personne, lorsqu'il paraissait suffoquer en exhalant sa sauvage éloquence ; lorsque son œil profond et enflammé comme celui de l'aigle, réfléchissait toute l'ardeur du génie dont il rayonnait intérieurement. »

Curran avait étudié l'éloquence avec un courage et une persévérance dignes des anciens. Il s'assouplit dans son art par l'habitude de discourir sur des cas imaginaires ; il acquit les grâces du geste en se corrigeant lui-même devant un miroir ; et il se forma à la composition sur les plus beaux morceaux que lui offrait sa langue. Les auteurs à qui il empruntait la matière de ses exercices solitaires étaient Junius et Bolingbroke ; Milton et le poëte des *Saisons ;* mais il se plaisait à déclamer par-dessus tout l'oraison funèbre d'Antoine sur le corps de César, telle qu'elle se trouve dans Shakspeare ; et il avait coutume de recommander cette pratique aux jeunes orateurs de son temps.

II.

EXTRAITS DES DISCOURS DE CURRAN.

Voici une partie du plaidoyer de cet orateur pour H. Rowan secré-

taire de la *Société des Irlandais unis*, qui fut poursuivi pour avoir publié un libelle, sous la forme d'une adresse aux volontaires d'Irlande, adresse dans laquelle se rencontre la phrase suivante : « En quatre mots gît toute votre puissance : l'émancipation universelle et la législation représentative. »

« La représentation du peuple, dit Curran, est le principe vital de son existence politique ; sans elle il est mort ou il ne vit que pour la servitude ; sans elle, il y a deux pouvoirs qui agissent contre un troisième, au lieu de s'harmoniser tous trois ; sans elle, à quel tribunal peut-il en appeler contre les juges qui l'ont opprimé ? sans elle, où est la cour où il puisse sommer de comparaître le ministre rapace et concussionnaire ? sans elle, où est l'oreille pour écouter, le cœur pour sentir, la main pour redresser les torts qu'il a soufferts ? Seront-ce les mains impies des indignes favoris et des enfants gâtés du pouvoir qui se réjouissent de ses disgrâces, s'engraissent de ses dépouilles et fleurissent sur ses ruines ? Ce n'est pas ici une question métaphysique : c'est une simple question de fait ; il est reconnu que l'homme physique est partout le même, et que l'opération changeante des causes morales varie seule le caractère individuel ou la condition sociale. Comment se fait-il que l'esclave moderne encense le despote dans les lieux mêmes où expira Léonidas ? La réponse c'est que Sparte n'a pas changé de climat, mais qu'elle a perdu le gouvernement auquel sa liberté n'a pu survivre !

» J'en viens à la simple question de fait. Cette pièce recommande une réforme dans le parlement : croyez-vous cette réforme nécessaire ou non ? Je m'en rapporte à vous ; croyez-vous que le peuple d'Irlande soit représenté comme il devrait l'être ? Hésitez-vous à répondre ? Si vous le faites, rappelez-vous que jusqu'ici trois millions de vos concitoyens ont été exclus par la lettre expresse de la loi, non-seulement de la réalité, mais du fantôme de toute représentation. Nous dira-t-on que c'est là le langage d'un misérable brouillon ou d'un incendiaire ? Si vous ne sentez pas la moquerie de cette imputation, contemplez votre patrie ; voyez dans quel état elle se trouve ; ne porte-t-elle pas les marques qui distinguent un mauvais gouvernement d'un bon, mieux que ne le ferait tout raisonnement philosophique ? La vénération pour la loi, l'attachement humble et pieux pour la constitution forment-ils ce caractère moral et politique du peuple qu'on aurait droit d'attendre ? Trouvez-vous cette satisfaction et cette aisance

parmi le peuple, qu'on trouve toujours dans un gouvernement sage et modéré, lorsque les taxes sont imposées par un corps qui a intérêt à traiter les pauvres avec compassion, et à empêcher que le poids de ces impositions ne les écrase?

» Messieurs, cette pièce insiste sur la nécessité d'émanciper les catholiques d'Irlande, et voilà ce qu'on taxe de former une partie du libelle! Plût à Dieu qu'on eût attendu un an de plus à intenter ce procès! En effet, les progrès des lumières rongent de jour en jour les prétextes dont on nous fait un crime, et il ne serait resté alors aucun fondement d'accusation. Depuis le commencement du procès, cette partie même du libelle n'a-t-elle pas malheureusement reçu la sanction de la législation? Nos frères catholiques n'ont-ils pas obtenu le droit que c'était un crime de réclamer? L'émancipation des catholiques a-t-elle causé aucune alarme? Le bigotisme ou la superstition de quelques-uns ont-ils appelé la répression? La stabilité du gouvernement en a-t-elle souffert? Un million de sujets sont-ils plus forts que quatre millions? Si vous avez résolu d'empoisonner du fiel de la vengeance un bienfait qui leur est si légitimement acquis, dites-leur donc : « Vous » avez demandé l'émancipation et vous l'avez obtenue; mais nous » abhorrons également vos personnes et vos succès, et nous flétrirons » l'auteur de la satisfaction que vous avez obtenue par la voix de » votre patrie. » Je m'adresse à vous comme à des citoyens zélés pour la tranquillité publique, et convaincus que votre pâtrie à souffert des maux qui ne sont pas encore complétement cicatrisés : est-ce là le langage que vous devez tenir à des hommes qui ont trop sujet de croire qu'ils ne doivent leur salut qu'à la miséricorde de leur souverain? Voulez-vous leur rendre la liberté plus dure que l'esclavage? Comment osez-vous les insulter, en attachant au carcan l'intrépide avocat qui brava tout pour les défendre? Est-ce là la récompense que vous réservez à l'auteur d'une si grande victoire, obtenue sur l'oppression et la tyrannie? Et comment osez-vous noter d'infamie les généreux citoyens qui ont entrepris de venger la religion des injures qu'on lui a faites, et d'affranchir trois millions d'hommes des liens de l'esclavage, par la vertu même des paroles qu'on a calomniées dans cette pièce : par la vertu, dis-je, de l'émancipation universelle?

» Je parle au nom des lois du royaume qui ont proclamé le sol anglais le sol de la liberté, et qui crient à tout étranger qui débarque sur nos côtes qu'il respire l'air d'un peuple libre. N'importe en quelle

langue sa sentence a été prononcée; n'importe quelle complexion incompatible avec la liberté lui ont imprimée le soleil de l'Inde ou les feux de la zone torride; n'importe en quelle désastreuse bataille a péri sa liberté; n'importe avec quelle solennité il a été immolé sur l'autel de l'esclavage : du moment qu'il touche le sol sacré de la Grande-Bretagne, l'autel des dieux impies tombe dans la poudre, son âme est rappelée à sa liberté originelle, son corps se relève malgré la pesanteur des chaînes qui se brisent tout autour de lui, et il est affranchi, racheté et régénéré par l'immortelle vertu de l'émancipation universelle. »

Voici une belle réponse de Curran, et une des plus certainement improvisées qu'il y ait dans l'histoire de l'éloquence; car qui pourrait soupçonner un juge de faire à un avocat un crime de sa pauvreté? C'est pourtant ce que fit le brutal Robinson, auteur d'une foule de pamphlets politiques aussi stupides que dégradants, et que ses démérites avaient élevé à une dignité qu'il ne fit que de déshonorer. Il reprocha à Curran d'avoir une bibliothèque un peu bornée, et le vertueux avocat lui répondit :

« Il est vrai, milord, que les circonstances ont réduit ma bibliothèque; mes livres sont peu nombreux, mais ils sont choisis, et je les lis avec des dispositions convenables. J'ai mieux aimé me préparer à ma profession par la lecture de quelques bons livres que par la composition d'une foule de mauvais. Je n'ai pas honte de ma pauvreté, j'aurais honte de richesses que j'aurais mal acquises. Si je ne m'élève pas, je serai au moins honnête; et si je cessais de l'être, plus d'un exemple m'apprend qu'une élévation criminelle ne fait que rendre plus méprisable. »

Un autre bel effort des talents de Curran, c'est son plaidoyer en faveur de Massy, ministre de l'église irlandaise, contre le marquis de Headford, qui, après avoir été longtemps admis chez lui en qualité d'ami, profita du moment où celui-ci était allé remplir les fonctions de son ministère pour lui ravir sa femme. Les autres circonstances du rapt s'expliquent dans le cours du plaidoyer. Il suffit de remarquer que l'orateur demande éloquemment vengeance à ses juges, au nom des lois de l'hospitalité violée, au nom de la décence publique, au nom de la sûreté et de l'honneur de leurs propres familles.

« Messieurs, si la Providence permet quelquefois que le crime triomphe, ce n'est que pour le livrer bientôt au châtiment qu'il

mérite. Jamais le coupable n'échappe à la justice qui suit ses pas, prête à punir les outrages faits aux lois divines et humaines. Telle est la puissance de cette vertu morale qui rend à chacun ce qui lui appartient, que rien ne peut la confondre ou l'éviter. En effet, elle est l'image de la divinité ineffable qui parcourt l'univers tenant dans sa main le commencement, le milieu et la fin de tous les êtres, dont le premier attribut est d'être liée et enchaînée par les lois inexorables de sa propre nature, de manière à être, autant par nécessité que par choix, toute sagesse, toute justice et toute sainteté !

» Vous en avez vu un exemple dans la personne de l'illustre avocat qui m'a précédé ; vous avez vu comme l'éclat du génie et la puissance de l'intelligence sont venus s'abîmer sous le poids d'une cause que rien ne peut défendre. Privé de tout argument plausible, incapable d'asseoir sa défense sur aucune base rationnelle, forcé de faire violence à sa candeur et à ses principes ordinaires, en vain a-t-il appelé l'artifice à son secours, et a-t-il redoublé d'éloquence pour couvrir les difficultés insurmontables qui l'environnent. Misérable client ! malheureux avocat ! quelle triste combinaison vous formez ! Mais tel est toujours le sort du crime : autant il est bas et honteux dans ses attentats, autant la tentative de le défendre est absurde et impossible. Messieurs, j'espère que votre jugement sera aussi ferme et aussi sévère que l'action dont je me plains est lâche et sans excuse.

» Mon savant adversaire vous a dit que la malheureuse femme ne vaut pas quarante mille livres sterling : cette assertion n'est que trop vraie. C'est une fleur qui a perdu tout son prix ; c'est une fleur fanée et foulée aux pieds qui ne vaut pas la peine qu'on la ramasse. Mais c'est pour l'honneur, l'espérance et les jouissances que l'adultère a détruites, qu'il faut le punir sévèrement au profit de celui qu'il a dépouillé de ces biens. Ce n'est pas la valeur actuelle de cette femme qu'il faut estimer ; c'est sa valeur au temps où elle rayonnait d'innocence et d'amour pour son époux ; au temps où les bénédictions du ciel étaient sur sa tête et la pureté dans son cœur ; au temps où elle faisait l'espérance de sa famille et formait le premier lien moral de sa maison : comparez ce chétif objet avec ce qu'il valait autrefois, et dans la grandeur de l'injure vous trouverez la grandeur de la réparation...

» Mon savant adversaire vous a cité plusieurs crimes semblables, qui n'ont pas été punis avec rigueur. Je puis vous en citer un qui a coûté 15,000 livres sterling à son auteur qui n'était qu'un officier

subalterne ; je puis vous en citer un autre qui a coûté 5,000 livres à un simple domestique ; enfin je puis vous en citer un troisième qui a coûté 10,000 livres à un être qui ne valait pas un schelling. Mais quelle doit être la règle, quand le rang, la puissance, les richesses se réunissent pour rendre le crime plus éclatant et son exemple plus dangereux ? Je n'affecte pas de niveler les ordres, quand je parle de personnes du plus haut rang de la société ; je sais que les distinctions sont nécessaires, et je fus toujours disposé à les traiter avec honneur ; mais si mon devoir m'appelle à poursuivre un crime qui les dégrade, qu'on ne s'attende pas que je recule devant ma tâche.

» Messieurs, l'état et la condition des parties doivent être les grands objets de votre considération dans ce procès. Quelles sont ces parties ? L'appelant est un jeune homme aussi distingué par son éducation que par sa famille, et aussi généreux par caractère que par principe. La preuve, c'est que, de l'aveu de l'adultère, il refusa une alliance qui aurait ajouté à sa fortune et à sa considération, pour contracter un mariage sans fortune avec une femme selon son cœur. Elle aussi était jeune, brillante et accomplie ; et elle sentit redoubler son affection pour son époux, à mesure qu'elle se rappelait l'ardeur de son amour et la grandeur du sacrifice qu'il avait fait pour elle. Considérez maintenant le défendeur : je rougis de le nommer ! je rougis de nommer un rang qu'il déshonore et un titre qu'il a souillé ! Il est haut dans l'armée, haut dans l'État, conseiller héréditaire du prince, et d'une richesse incalculable : je mentionne cette dernière circonstance avec une satisfaction mêlée d'indignation et de mépris ; car si ce fut là le seul instrument de son crime, ce sera aussi le seul instrument de sa punition.

» Mais permettez-moi d'appeler votre attention sur les questions que vous avez à considérer. La première est le fait du crime. Le noble lord est-il coupable ? Son avocat savait trop combien ce haut fait flattait sa vanité, pour nous donner la moindre raison d'en douter. Lui-même avait eu soin de se mettre en garde contre tout doute, par la publicité de son exploit. Et c'est ici, dans cette cour auguste, devant les plus hauts juges du royaume, et en face de la nation, qu'il a l'effronterie de se vanter de son attentat ! Son crime, une fois établi, la première question qui se présente, ce sont les dommages auxquels vous devez le condamner. On vous a dit que ces dommages doivent dépendre des circonstances ; vous avez à considérer si ce sont des circonstances aggravantes ou atténuantes. Son savant conseil prétend

que l'appelant est l'auteur de son mal, et que tout ce qui est arrivé c'est la conséquence de sa conduite. Je demande comment sa conduite se prête à cette assertion? Il aimait sa femme et s'imposait des privations pour la parer avec éclat; et l'on a le front de trouver la cause du crime dans la passion et la générosité de l'époux?

» Mais on vous a dit que l'époux était de connivence. N'est-ce pas le comble de l'aggravation, que d'ajouter ainsi la calomnie à l'outrage! De qui pouvait-on attendre cette impudence atroce, si ce n'est du brutal endurci au crime et à la honte, et qui a dépouillé tout sentiment de convenance en dépouillant tout sentiment d'honneur? Comment le séducteur de sang-froid n'a-t-il pas réfléchi avant de souffrir qu'un si vil moyen de défense sortît de sa bouche? Mais avant de le condamner, permettez-lui de faire valoir des excuses, s'il en a. N'avez-vous pas remarqué la tergiversation et l'embarras de son conseil, pour établir ce qu'il appelle connivence et folle confiance? N'avez-vous pas remarqué comment, en voulant distinguer, on a confondu ces deux points? Si l'appelant a été de connivence, je vous conjure de ne pas plaindre le misérable qui a consenti à prostituer sa femme, à vendre son honneur et à publier son infamie. Mais comme rien ne saurait trop punir mon client, si cette accusation est fondée, rien aussi ne saurait trop le dédommager si elle est fausse. Où est le simple fait sur lequel on puisse baser le plus léger soupçon de connivence? Avec quelle effronterie sans exemple le défendeur ne s'est-il pas efforcé de rendre les plus douces sympathies du cœur, le prétexte de ses odieuses imputations? Un ancien et vénérable prélat, époux de la belle-sœur de mon client, était enchaîné au lit de la maladie, et peut-être au lit de la mort. Dans cette circonstance douloureuse, celui-ci permit à sa femme d'aller porter la consolation dans le sein de sa sœur. Il n'eut pas la dureté et l'inhumanité de se refuser à cet acte de charité; et voilà qu'on lui fait un crime de cette vertu? On lui reproche insolemment d'avoir trempé dans son déshonneur, et de n'avoir pas prévu que la demeure de la douleur deviendrait le réceptacle du crime et la scène de l'attentat!

» Messieurs, je ne m'épuiserai pas à détruire une accusation qui est déjà détruite dans votre esprit; et je n'ajouterai rien, sinon qu'elle est aussi fausse qu'impudente, et qu'elle mérite une sévère condamnation de votre part. Cet autre point, qu'il fut indiscret dans sa confiance, mérite un peu plus de discussion, car vous voyez que je

n'affecte pas de m'adresser à vos passions et de vous entraîner hors du sujet. Tout ce que je me propose, c'est de séparer les parties de cette cause délicate et de les exposer devant vous l'une après l'autre, dans toute la froideur du détail, et sans la moindre apparence d'artifice ou d'imagination.

» Autant cette confiance était honorable pour mon client, autant il faut avouer qu'elle lui a été fatale, en considérant l'abus qu'on en a fait; mais où est le crime de son indiscrétion ? Il permit au noble lord d'entrer chez lui comme ami; et voici comment, d'une vertu, le noble lord fait un crime : « Vous, charitable et excellent homme,
» vous avez cru que les lois de l'hospitalité vous mettaient à couvert
» de l'insulte, et c'était à tort; vous, crédule époux, vous m'avez cru
» incapable d'abuser de votre confiance, et cette confiance vous a
» perdu ; vous m'avez cru incapable de la bassesse et de la trahison
» la plus noire, et cette bonne foi a été la ruine de votre honneur. »

» Messieurs, ce mépris et cette violation satanique de tout ce qu'il y a de sacré dans la société humaine, réclame de vous un châtiment exemplaire. A quelle horrible alternative ces conséquences ne nous conduiraient-elles pas dans le traitement des femmes ? Faut-il les murer par une barbarie plus qu'orientale ? Faut-il sublimer leurs passions, dépraver leurs principes et éteindre en elles tous les nobles motifs d'action, en les vouant à un esclavage brutal ? Ou bien une confiance et une liberté généreuses doivent-elles être le passe-port de l'adultère et la justification de son crime ?

» Malheureusement pour son repos, mon client n'était ni jaloux, ni soupçonneux, ni cruel. Il traitait le lâche qui l'a trompé avec la confiance d'un ami, et sa femme avec la tendresse d'un époux. Il laissa au noble marquis la possibilité physique de lui porter le coup le plus terrible qu'on puisse porter au cœur d'un homme sensible et plein d'honneur. Ce fut le moment du service divin, lorsque ce pieux pasteur implorait au pied de l'autel les miséricordes du Dieu vivant, que l'adultère sans remords choisit pour arracher la malheureuse victime à son époux, à son enfant et à son bonheur, comme s'il avait voulu rehausser ce grand crime des couleurs d'un sacrilége factice et d'une impiété étudiée. Oh ! qu'il eût été heureux si, au moment où il arriva au bord du fleuve, et avant qu'il eût effectué le passage qui devait être sans retour comme celui du Styx ! oh ! qu'il eût été heureux, dis-je, si à cette heure grosse de malheur et de honte, vous, milord, vous l'aviez accosté avec le lan-

gage de son bon ange qui l'avait abandonné ! Avec quel effet vous auriez plaidé la cause du père, de l'enfant, de la mère et même de l'indigne ravisseur ! Vous auriez dit : « Est-ce là comme vous vous » montrez digne de la confiance qu'on a placée en vous ? Est-ce ainsi » que vous violez les lois sacrées de l'amitié ? Comment pouvez-vous » ruiner ainsi un homme dans sa fortune et dans son honneur ? Com- » ment pouvez-vous l'immoler ainsi à la risée d'un monde impi- » toyable ? Comment pouvez-vous exposer son vaisseau à une mer » en courroux, après avoir coupé le seul mât qui pouvait lui faire » braver les flots. Mais si vous n'avez pas pitié du père, ayez au moins » pitié d'un innocent et misérable enfant ; ne le condamnez pas à » une éducation honteuse ; ne le jetez pas dans la plus effroyable des » conditions humaines ; ne le jetez pas dans l'orphelinage qui naît, » non de la tombe ouverte par la main de la Providence, mais du » crime et de la cruauté sans remords de parents dénaturés. » A l'égard de la malheureuse victime elle-même, alors qu'elle n'était pas encore immolée et qu'elle balançait sur le pivot de sa destinée, votre cœur n'aurait pas été sans émotion et votre langue sans voix ; vous lui auriez crié : « Arrêtez, milord, tandis qu'il y a encore un moment pour la » réflexion. Quels sont vos motifs ? Quelles sont vos vues ? Quelle » perspective avez-vous dans ce que vous allez faire ? Vous êtes marié, » et l'époux de la plus aimable, aussi bien que de la plus vertueuse » des femmes ; et vous ne sauriez songer à épouser cette malheureuse » fugitive : entre vous et cet événement il y a deux sépulcres à » passer. Quels sont donc vos motifs ? L'amour, dites-vous. Non, » milord, ne donnez pas ce nom aux charmes que vous trouvez dans » les restes d'une couche violée. L'amour est une passion noble et » généreuse ; il est fondé sur l'amitié pure et ardente ; sur le respect » exalté et la confiance dans l'objet que l'on aime. Sondez votre cœur, » interrogez votre jugement, et dites-nous si ce sont là les sentiments » qui vous attachent à cette femme ? Comment un esprit que la » nature et l'éducation avaient pris plaisir à former, a-t-il pu se » dégrader jusqu'à concevoir une passion honteuse pour cette » créature ? Avez-vous cru pouvoir compter sur sa foi ? Regardez-la en » face : elle vous donne l'infraction des devoirs les plus sacrés pour » gage de sa fidélité ; elle vous prouve, qu'abandonnant aujourd'hui » son mari pour vous suivre, elle vous abandonnera pour un autre » avec la même facilité. Avez-vous compté sur le bonheur de donner

» le jour à un enfant commun ? L'événement est dans l'ordre des » possibles : mais elle vous prouve qu'elle est aussi morte aux senti- » ments de maternité qu'au devoir conjugal, et qu'elle abandonnerait » demain votre enfant comme elle abandonne le sien aujourd'hui. » Considérez sa conduite dans son vrai jour ; dans le jour où le monde » la regarde ; et vous la verrez coupable de tout ce qui peut la rendre » odieuse et méprisable, sans aucune circonstance qui puisse pallier » son crime ou en affaiblir l'horreur. »

Après avoir ainsi pressé son ennemi par tous les motifs qui peuvent le rendre inexcusable, Curran nous peint le scandaleux adultère s'enfuyant publiquement avec ses amours, au mépris de la honte et de l'opinion publique ; puis il ajoute :

« Ce crime demande une vengeance prompte et éclatante pour une autre raison : je dis pour l'hospitalité qu'il a violée, et c'est à vous qu'il convient de venger cette violation. L'hospitalité est de deux genres chez les nations de la terre ; elle est d'intérêt chez les nations sauvages, de convention chez les nations civilisées. Mais chez l'Irlandais l'hospitalité n'est pas le résultat d'un intérêt réciproque ou d'une politesse frivole : comme toutes ses autres qualités bonnes ou mauvaises elle naît directement de son cœur. L'Irlandais est naturellement bon, et il se confie ; il est tendre, et il aime ; il est généreux, et il donne ; il est sociable, et il chérit l'hospitalité. Messieurs, cet audacieux criminel a profané l'autel que nos ancêtres érigèrent à cette vertu ; et c'est à vous à venger cette profanation. Il faut ou abolir l'hospitalité ou conserver son culte intact. Il n'y a point d'alternative : Il faut interdire notre maison à tout homme, ou punir sans pitié celui qui abuse de notre confiance. Le défendeur a été admis, et il a trahi ; et c'est à vous à en faire un exemple capable d'effrayer les autres.

» Mon indignation redouble, quand je considère la condition déplorable où mon malheureux client est réduit. Quelle route il a à faire avant d'arriver à la paix et à la tranquillité qu'il a perdues! Les blessures du cœur sont mille fois plus dangereuses que celles du corps. Comme la fièvre de l'esprit est brûlante et ses accès redoublés ! comme la convalescence de cette maladie est longue, et sujette à la rechute ! Et par quelles épreuves sévères mon client ne doit-il pas passer avant de retrouver, s'il la retrouve jamais, la santé d'âme dont l'ont privé les machinations froides et calculées de ce séducteur ! Messieurs, si, au lieu de punir l'auteur de ce grand attentat par une misérable amende pré-

levée sur ses richesses immenses, vous deviez le réduire à l'indigence ou à la mendicité, vous ne le puniriez pas au delà de ce qu'il mérite, et vous ne rendriez pas à ma partie ce qu'elle a perdu. Souffrez que je vous rappelle ici que la loi vous ordonne, et que la politique vous fait un devoir de considérer l'exemple public, aussi bien que l'injure personnelle, quand vous allez prononcer sur l'étendue de la peine. Je m'adresse à vous comme pères, comme époux et comme frères; et c'est par tous ces noms sacrés et tous les devoirs qui s'y rattachent, que je vous conjure de donner de la dignité à votre jugement. Jurés irlandais, défendez l'honneur de la nation, sauvez les mœurs publiques, mettez vos propres familles à couvert de cette infamie; et puisse le Dieu de toute justice vous encourager à punir les crimes dans ce monde comme il les punira lui-même dans l'autre! »

L'adultère fut condamné à 10,000 livres sterling d'amende, au lieu de 40,000 qu'on avait demandées.

Enfin le plaidoyer de Curran pour Patrick Finney, accusé de crime d'État, en 1798, est encore un des plus triomphants efforts de son éloquence, et il triompha en effet, puisqu'il sauva son client.

En voici l'exorde et la péroraison :

« Milord et messieurs les membres composant le jury, je croyais au commencement du procès avoir à plaider devant vous dans la plus haute circonstance où un homme puisse se trouver de ce côté-ci de la tombe, c'est-à-dire pour sauver la vie d'un compatriote qui met toute sa confiance dans le talent d'un avocat faible et épuisé. Mais, messieurs, la face des choses est changée; ne vous imaginez pas que je paraisse sous l'influence de pareilles impressions; ne vous imaginez pas que je paraisse devant vous désespéré par les difficultés de ma cause. Je ne viens pas vous demander grâce pour l'insuffisance de mes moyens, ou enrôler artificieusement vos passions au service de mon client. Non messieurs, c'est tout le contraire; je me lève fort des dispositions de la loi, de ma conscience, de la justice et de la constitution; je me lève dans la confiance de ces quatre grands principes, et c'est au nom de leur quadruple vertu que je vous demande l'absolution de l'accusé. Quelles sont les armes qu'on fait valoir contre nous? c'est un faisceau d'aggravations qui se rompt au toucher, un tissu d'imputations qui se rompt au contact de l'examen.....

» Messieurs, le caractère de la nation est intéressé dans cette cause, et il peut souffrir aux yeux de l'Europe par suite de votre sentence.

Voici la première poursuite de ce genre soumise à la cour : le grand point des délateurs de l'Irlande est de voir jusqu'où ils pourraient porter ce trafic de sang humain. Ce dénonciateur cannibale, ce monstre d'O'Brien tient quinze autres victimes en réserve, et si ses menées sourdes triomphent aujourd'hui, quinze autres de vos concitoyens doivent périr sous sa griffe. Soyez aujourd'hui leurs sauveurs, arrachez-les à sa voracité, et mettez votre conscience à l'abri d'un éternel reproche.....

» Maintenant, messieurs, ce serait une insulte que de vous offrir une excuse pour vous avoir occupé si longtemps; si j'ai une excuse à faire à personne, c'est sans doute à mon client, pour avoir ainsi fait traîner son acquittement en longueur. Doux est le souvenir d'avoir rendu la justice, à l'heure où la mort fond sur nous ! douce est l'espérance que ce souvenir fera naître en face du juge suprême ! Au nom de ce juge incorruptible, je vous conjure d'acquitter aujourd'hui mon client, votre concitoyen innocent et malheureux, que la malignité a indignement traîné au pied de l'autel de l'injustice des temps; et puissiez-vous avoir pour récompense une couronne plus impérissable, que celle dont l'antiquité ceignait le front du sauveur d'un de ses semblables !

» Si jamais la fatalité voulait que vous tombassiez sous la main d'un sycophante, puissiez-vous trouver un refuge tout-puissant dans l'exemple que vous allez donner aujourd'hui ! Et plaise au ciel que vous ne sachiez jamais ce que c'est que de compter la longueur des heures dans la captivité, de gémir dans l'humidité des prisons et les ténèbres des cachots, en proie à l'iniquité d'un délateur altéré de votre sang ! Il y a un autre tribunal que les tribunaux de la terre, et devant lequel les plus intègres auront besoin de revenir sur le peu de bien qu'ils auront fait : à l'heure effroyable où vous tomberez entre les mains du Dieu vengeur, puisse la sentence que vous allez prononcer aujourd'hui, vous donner de la confiance, de la force et de la consolation ! »

CHAPITRE IV.

PRINCIPAUX ORATEURS IRLANDAIS APRÈS GRATTAN ET CURRAN.

I.

MALONE.

Malone est le plus ancien homme de loi que l'Irlande ait produit. Avant lui, les affaires étaient presque toutes entre les mains des avocats anglais, qui passaient le canal de Saint-George avec les juges que le gouvernement anglais envoyait en Irlande, et qui, comme eux, étaient souvent d'une déplorable ignorance. Malone renversa cette odieuse tyrannie, montra l'incompétence de ceux qui l'environnaient, et il en était capable ; car c'était un homme d'une intelligence mâle, d'une grande force de caractère et d'une pénétration rare. Ses opinions étaient aussi subtiles qu'elles étaient saines ; et dans quelques-unes de ses décisions il y a une profondeur de connaissances, une solidité de jugement, une énergie et une clarté d'expression qui nous rappellent lord Coke et lord Hardwicke.

« Les trois plus grands hommes que j'aie entendus, disait lord Sackville, ce sont lord Chatham, Murray et Malone : j'aurais choisi le premier devant une assemblée populaire, le second devant un conseil privé, et le troisième devant douze sages. »

Grattan disait aussi que c'était « une des plus belles intelligences qu'aucun siècle ait jamais produite ; une intelligence qui, comme la mer, soit dans le calme, soit dans la tempête, était une grande production de la nature. »

Malone fut aussi grand orateur que grand jurisconsulte ; et comme

il créa une école nationale pour le droit, il créa aussi l'éloquence parlementaire. Il mérite le nom de fondateur dans les deux cas. Avant lui, les débats du parlement n'étaient qu'inanition. Il n'y avait rien pour relever l'insipidité de la discussion et la pauvreté uniforme qui régnaient depuis la révolution. Si une étincelle d'indignation éclatait parfois, elle était bientôt réprimée d'un coup de sourcil ministériel. Il n'y avait point d'éloquence, parce qu'il n'y avait point de sentiment généreux. Ce ne fut qu'au moment où il entra au parlement que l'éloquence prit un caractère élevé. Il fut le génie qui l'inspira. Il est vrai que les grands hommes qui lui succédèrent l'ont portée à un plus haut degré de perfection, et l'ont surpassé dans quelques-uns des plus sublimes attributs de cette *domina rerum vis eloquendi* ; mais, sans lui et le feu sacré qu'il alluma, on eût pu être privé « de la pureté » éthérée de Grattan, de la force colossale d'Avonmore, de la clarté » logique de Flood, de l'ivresse intellectuelle de Burgh, et des images » sauvages et rédondantes de Curran. » Son éloquence était d'un genre particulier : elle ne jetait pas ces éclairs vifs et inattendus qui saisissent le cœur comme l'inspiration du ciel ; ne frappait pas comme « les éclairs de Grattan, » et ne frémissait pas comme « la tempête d'Yelverton ; » mais sa grandeur était calme, sereine et toujours sans nuage. Elle était simple, grave, nerveuse, sans dégénérer en bassesse, sans descendre à la vulgarité. Si elle connaissait peu les élans passionnés, elle était à l'abri des chutes qui suivent l'effort et de la langueur inséparable de l'épuisement. Modeste dans son langage, Malone rejetait tous les ornements secondaires ; il cherchait à persuader l'esprit plutôt qu'à émouvoir les passions, et à convaincre par un raisonnement pressant plutôt qu'à surprendre par l'artifice d'une rhétorique captieuse. On peut dire de lui ce que Mackintosh a dit de lord Mansfield, que sa mission était d'interpréter les lois et d'embellir la raison. Dans quelques défauts que l'éloquence irlandaise soit tombée plus tard, il fut exempt de ces défauts. Coleridge a dit de Johnson qu'il faisait de l'effet en disant les choses ordinaires d'une manière extraordinaire : on peut dire de Malone qu'il allait à son but en disant les choses communes d'une manière commune. Son caractère distinctif était la simplicité ; une simplicité mâle et logique, qui était parfaitement appropriée à la discussion du barreau et au débat parlementaire. Son extérieur aussi était convenable pour donner de l'effet à son éloquence : il était grave sans morgue, et attrayant sans man-

quer de dignité. Ses traits portaient l'empreinte de son génie : ils étaient calmes et nobles ; et son sourcil était tempéré autant que son œil était clair et intelligent : c'était l'œil du génie et de la sagesse. Sa voix avait une portée immense ; on l'a comparée à celle de Chatham, et quand elle s'élevait dans toute sa force, « elle ronflait comme » le bourdon d'un orgue à travers les corridors de la chambre des » communes. »

II.

LORD AVONMORE.

Parmi la foule de talents distingués et de génies sublimes qui ont illustré l'Irlande depuis soixante ans, il en est peu qui aient plus de droit à la reconnaissance publique que le grand caractère qui nous occupe. Les autres nations ont consacré les vertus de leurs grands hommes dans les fastes publics. Les grands hommes de l'Angleterre, par exemple, sont familiers à tout le monde : on dirait qu'on a vécu et conversé avec eux, tant nous connaissons jusqu'aux moindres circonstances de leur vie ! tant on a eu soin de conserver tout ce qui peut inspirer de l'intérêt en leur faveur, ou jeter une nouvelle lumière sur leurs travaux et les opérations de leur esprit ! Mais la malédiction de Swift agit encore sur l'Irlande : « *Hibernia simper incuriosa suorum*, » est un proverbe qui a atteint la triste vérité d'un axiome. Jamais nation n'a plus négligé la mémoire des grands hommes qui l'ont honorée. Mackintosh a eu raison de lui faire ce reproche, et de se plaindre qu'elle n'ait pas même conservé le souvenir du lieu qui donna naissance à l'illustre Boyle.

Le lieu de naissance d'Avonmore n'est pas inconnu ; mais que sait-on et que possède-t-on des productions de son génie, de cette sublime et irrésistible éloquence, que Grattan comparait à l'approche imposante d'une colonne d'eau de trois mille pieds de hauteur? Que reste-t-il de cet esprit qui donnait tant d'éclat et d'agrément à sa sagesse, et de cette sagesse profonde et sobre qui donnait tant de poids à son esprit? Grattan et Curran ont échappé au naufrage général, grâce à la piété filiale qui a fait pour tous deux ce que d'autres mains n'auraient

peut-être jamais fait. Leurs harangues ont survécu à la liberté qu'ils défendirent si héroïquement, comme les ruines de Pæstum qui sont restées debout comme au jour de leur construction, tandis qu'il ne reste pas un vestige de la ville à laquelle elles appartenaient. Mais Avonmore n'a pas été aussi heureux. La tradition, faible supplément de la certitude historique, est le seul moyen d'apprécier aujourd'hui ce grand orateur. Ses contemporains, déjà fort peu nombreux, le regardaient avec admiration et étonnement, et ne trouvent rien qui lui soit comparable de nos jours. Selon eux, il n'avait point d'égal comme orateur. Il possédait tous les grands moyens d'éveiller les plus profondes émotions : la fière et desséchante invective, la terrible récrimination, la rétorsion soudaine et inattendue, le sarcasme brûlant, et l'art consommé d'exciter et d'apaiser à son gré les passions de l'auditoire. Ses harangues n'étaient pas des pièces juxtaposées, mais de solides et d'élégantes structures, parfaites et harmonisées dans toutes leurs parties. Point de douceur fade chez lui ; point d'ornements déplacés ; point de pointes brillantes et spécieuses, défauts que tous les grands critiques ont attribués aux plus beaux modèles de l'éloquence irlandaise. Les siens étaient d'une autre nature ; et quoique Burgh ait pu le surpasser dans la pureté et la transparence du langage ; Grattan dans l'éclat du sentiment ; Malone dans l'art de s'adresser à un jury ; Curran dans l'exubérance de l'imagination, et Flood dans les sévères déductions du raisonnement, il les surpassait tous dans la diction puissante et altière, et dans la gravité de ses conceptions. Si l'âme de l'éloquence consiste dans la persuasion, jamais homme ne fut plus éloquent qu'Avonmore. Les assemblées parlementaires sont des masses de raison plutôt que de susceptibilité, et il faut les ébranler par les armes de l'argument plutôt que par les touches du pathétique. Aussi Avonmore en appelait-il à la partie pensante des hommes avec une telle puissance de logique et de raisonnement, embellie toutefois par les grâces d'un savoir immense, que, dans la chambre des communes du parlement irlandais, où la prépondérance du ministre entraînait généralement toute conviction sur la légitimité de ses mesures, il parvint souvent à assurer des triomphes à l'opposition. Quand il parut, des intérêts majeurs étaient en jeu : l'Angleterre superbe et insolente, et jusque-là peu accoutumée à l'opposition, soutenait vigoureusement son ancien droit de suprématie ; l'Irlande, l'ancienne base d'un parlement libre et d'institutions nationales ;

Grattan venait de consacrer à sa patrie l'ardeur de son zèle et de son génie et la splendeur de son éloquence : Avonmore fut son disciple et son successeur.

On ne saurait maintenant se former une juste idée d'Avonmore comme orateur. Il faudrait pour cela posséder quelques monuments complets de son éloquence : les misérables fragments qui se trouvent dans les débats du parlement ne suffiraient pas. Cependant, tels qu'ils sont, ces vestiges décèlent un beau génie. Avonmore apparut au milieu d'hommes en comparaison desquels les hommes actuels sont une race dégénérée ; il vivait du temps des géants, et il fut un des chefs de ces terribles enfants de la terre. Son aspect frappait à la fois l'esprit de grandeur et de crainte, comme ces fantômes qui assiégent l'imagination et dont on ne saurait se défaire. Les traits de son caractère intellectuel respiraient la majesté de l'antiquité. Ce ne fut pas à tort qu'on l'appela l'Hypéride irlandais. Son éloquence fit époque au sénat, et c'était une éloquence toujours grave et noble. Il n'atteignit peut-être pas à l'étonnante grandeur de Grattan et à « son éloquence » parée de la pourpre impériale, si l'expression peut être la robe de » la pensée ; » mais il excellait dans l'élocution châtiée, comme Rubens dans le coloris. Tantôt il conduisait l'intelligence à travers les sentiers d'une subtile argumentation ; tantôt il brusquait son sujet et atteignait aux conclusions par élans et par bonds. Il brilla sans rival dans la réplique, et il fascinait l'imagination par la beauté de son langage, tandis qu'il entraînait la raison par le poids de son raisonnement. Il domptait toute résistance, et imprimait la conviction dans les esprits les plus inflexibles. Il avait une superbe imagination, réglée par un goût sûr, et elle ne se livrait jamais aux fougueux transports qui caractérisent l'éloquence de Curran. Il employait les figures et les ornements, mais il les employait toujours dans un dessein utile. Les métaphores embellissaient son discours sans en dominer le sens et sans l'obscurcir.

Grattan a laissé un beau témoignage de l'éloquence d'Avonmore dans le débat sur la question catholique, en 1808. Parlant du code pénal, il ajoute : « Voyez si c'était là une grande cause ! elle fut plaidée par Avonmore. Je l'entendis. Toute sa harangue fut une chaîne non interrompue d'arguments inspirés et irrésistibles. C'était la marche majestueuse d'un éléphant ; c'étaient les vagues de l'Atlantique ; c'était l'approche d'une colonne d'eau de trois mille pieds de profondeur,

Il prit le catholique à son berceau, et le conduisit jusqu'à sa tombe. Il prouva que la loi le poursuivait pendant toute sa vie comme une marâtre, au berceau, au lit nuptial et dans sa tombe. La justice de ses compatriotes a payé un juste tribut à son éloquence, en abolissant une grande partie de ce code ; il reste à votre justice d'abolir le reste aujourd'hui. » Qu'ajouter à cet éloge? Il était bien digne du vieillard éloquent d'offrir un pareil tribut à son ancien ami. Mais, si le génie d'Avonmore commandait ainsi l'admiration en public, ses vertus ne se conciliaient pas moins l'estime générale dans la vie privée. » *Nec vero in luce modo, atque in oculis civium magnus, sed intus domique præstantior. Quis sermo, quæ præcepta, quanta scientia antiquitatis, quanta notitia juris, non nullæ etiam, ut in homine romano litteræ.* » On dit que lord Mansfield traduisit les oraisons de Cicéron pour se perfectionner dans son art : Avonmore entreprit une tâche plus difficile : il traduisit tout Tite-Live. Il était charmé de la poésie, et il lui emprunta souvent des images pour embellir son discours. Il disait un jour de Blackstone, « Qu'il avait donné un air de science au droit ; qu'il l'avait trouvé un squelette, et qu'il avait infusé un nouveau sang dans les veines du corps usé ; qu'il avait embrassé la froide statue, et qu'il lui avait communiqué la vie, la jeunesse et la beauté. »

III.

DALY.

Daly se distingua longtemps à la chambre des communes, et s'associa aux actes de lord Charlemont, l'âme des patriotes du temps, jusqu'au moment où le cabinet du comte de Carlisle le mit en place : mais, dans la suite, il continua d'être l'ami de lord Charlemont. Il était descendu d'une famille ancienne, dont plusieurs membres, remarquables par la force de leur intelligence avaient joué un grand rôle au barreau et au parlement. La nature avait traité celui-ci en favori ; car en lui étaient réunies la beauté et la dignité de la personne avec l'esprit, l'érudition et le génie. Peu de membres firent plus sensation à la chambre, soit pendant qu'il fut dans l'opposition, soit

quand il se joignit au ministère. Il savait mieux parler que discuter. Il n'aimait pas à se mêler des affaires; mais, quand il était forcé de s'expliquer, il le faisait laconiquement et avec feu. Sa parole était rapide, naturelle : elle décelait l'énergie et la force d'esprit. Ses discours étaient graves sans être austères, et savants sans pédantisme. Il excellait à assaillir un ennemi avec les armes du ridicule; il ne faisait point quartier à la corruption, et l'amertume de son fiel était irrésistible. Il ne reste presque rien de lui, comme de la plupart de ses contemporains.

IV.

PHILIP TISDALL.

Philip Tisdall avait reçu de la nature des talents brillants et un esprit distingué. Il cultiva les uns par une étude sérieuse, et il eut le temps de polir l'autre en fréquentant toute sa vie la meilleure société au barreau et au parlement. A ces qualités il joignait une force stoïque ou une gravité de caractère qui se laissait rarement emporter par aucun parti, même par le sien. Il voyait clairement les hommes et les choses; il entendait si bien les rôles et les travestissements de la vie, qu'elle passa devant lui comme une représentation théâtrale. Sa contenance ne fut jamais gaie et son esprit jamais mélancolique; jusqu'à la fin de sa carrière, autant son âme fut brillante et radieuse au dedans, autant ses traits furent durs et inexorables au dehors. Il fut un habile orateur, aussi bien au barreau qu'à la chambre des communes, en dépit de sa diction qui était généralement sans couleur. Il parlait moins longuement que ses collègues, quoiqu'il entendît beaucoup mieux les affaires qu'eux. Il n'était pas seulement bon orateur parlementaire, il excellait encore à conduire la chambre. Mais s'il ne parlait jamais trop, il y avait beaucoup de mérite dans ce qu'il ne disait point, car le gouvernement ne fut jamais compromis par lui. Pendant sa carrière politique, il ne se commit dans aucune difficulté, et ne permit jamais à un antagoniste de lui échapper par subtilité ou par surprise.

V.

HUSSEY BURGH.

Quand Hussey Burgh entra à la chambre des communes, ses discours étaient très-brillants, très-figurés et infiniment plus remarquables pour le goût élégant et l'expression poétique qui l'avaient distingué à l'université, que par la marche logique ou la profondeur du raisonnement. Mais comme il était doué de grandes qualités, chaque session enleva un peu de la splendeur excessive et de la rédondance de ses harangues. Pour se servir d'une phrase de Cicéron, en parlant du perfectionnement de son éloquence, ses oraisons se guérirent graduellement de la fièvre et de la pléthore. Il n'y a guère que ceux qui l'entendirent qui puissent se faire une juste idée de son éloquence. Elle différait totalement de l'éloquence des grands orateurs de son temps. Elle se distinguait par une grande subtilité, une grande rapidité de style, une satire perçante et lumineuse, un grand raffinement et fort peu de simplicité. Ses allusions classiques étaient si heureuses, si brillantes, et répandaient parfois une si vive lumière sur le sujet le plus dénué d'agrément, que toutes les personnes qui avaient la moindre notion de littérature ne pouvaient se rassasier de l'entendre. Et quand cet orateur (car c'en était vraiment un), dans les beaux jours de l'*association volontaire*, faisant allusion à certaines lois anglaises coercitives, et à cette institution alors dans toute sa vigueur, s'écria à la chambre des communes : « Que ces lois avaient été semées comme les dents du dragon, et qu'il en sortait des hommes tout armés. » Les applaudissements qui suivirent, et le torrent d'enthousiasme qu'il alluma dans tous les esprits, ne sauraient se décrire avec les faibles ressources de la parole. Grattan a dit quelque part que « Burgh parlait avec les lèvres d'un ange. »

VI.

FLOOD.

Lorsque Flood entra au parlement, les succès d'Hamilton, comme orateur, excitèrent son émulation, et l'on peut dire qu'il fit son début

d'une manière brillante et imposante. Membre consommé dans la tactique de la chambre, il manquait rarement de provoquer de vifs applaudissements dans les débats auxquels il prenait part. Actif, ardent, persévérant, il était doué d'une souplesse à toute épreuve ; et, dans la conduite d'une affaire, il était encore sans rival en sagacité, comme on peut le voir dans ses dissertations sur certaines lois et autres sujets semblables. Il était dans les rangs de l'opposition, et il possédait tout le talent nécessaire pour tourmenter un ministre et ajouter chaque jour à ses perplexités. Quand il attaquait il était presque toujours heureux ; et, pour se former une idée de son talent, il faudrait avoir été présent quand il s'engageait dans la lutte ; car ses harangues d'apparat et d'exposition étaient souvent pesantes, quoique soignées et remplies d'une logique sévère. Au reste, elles décelaient un certain pathétique et une certaine franchise dont une assemblée populaire s'accommode assez bien. Son goût n'était pas des plus corrects, et sa manière étudiée était lente, dure et austère : c'était le contre-pied d'Hamilton, dont les triomphes enflammèrent d'abord le génie de Flood, comme nous l'avons déjà dit. Mais, dans l'attaque et l'art de retourner rapidement à la charge, quoiqu'il parût d'abord ébranlé et presque vaincu, on peut dire que sa promptitude, son adresse et sa force de rétorsion ou d'insinuation étaient sans exemple au parlement de son temps. Nous avons vu sa belle invective contre Grattan, à l'article de ce dernier orateur.

VII.

HUTCHINSON.

John H. Hutchinson, en entrant dans la vie politique, se rangea dans l'opposition ; mais il céda bientôt aux caresses du gouvernement et passa dans les rangs ministériels. Comme orateur, son expression était fluide et facile, son imagination fertile et active, et sa raillerie était toujours accueillie avec faveur par la chambre. Il devinait son goût et dirigeait son ressentiment plutôt qu'il n'en était l'esclave. Son éloquence était faite pour captiver un auditoire irlandais ; et il la pliait facilement à tous les tons qu'il convenait de prendre. Dans sa vive altercation avec Flood, à la colère de celui-ci, il opposait le ridicule ; à sa force, le raffinement, et au poids de son argumentation,

la finesse, le discernement et un vif appel aux passions. Comme la querelle alla loin, Flood déploya tour à tour le sarcasme, la virulence et l'ironie venimeuse. Le langage de Hutchinson fut plus poli; s'il lançait des traits, ces traits étaient couverts de fleurs, comme le poison qu'on peut trouver au fond d'un vase dont les bords sont enduits de miel. C'est ainsi que, dans toutes les altercations qu'il eut avec Flood, il passa toujours pour avoir l'avantage, parce qu'il était le plus poli. Depuis les jours d'Ulysse et d'Ajax, il n'est pas le premier qui ait influencé ses juges par la flatterie. Hutchinson avait fréquenté le théâtre, et acquis une superbe intonation qui donnait de l'effet à tout ce qu'il disait. Dans sa jeunesse il avait vécu dans l'intimité avec Kean, qui admirait ses talents et qui perfectionna son élocution et son geste.

VIII.

BURROUGHS.

Burroughs fut un orateur de marque, et qui, pendant longtemps, fut toujours appelé dans les grandes causes qui se plaidèrent au barreau irlandais. Il partagea le triomphe de l'éloquence du forum avec son ami Curran; et s'il n'avait pas les riches images et le pathétique pénétrant de celui-ci, il compensait ces désavantages par un style énergique qui néanmoins était empreint de bonhomie. Le jury était toujours en garde contre le premier, à cause de son empire sur les passions (car jamais avocat n'en exerça peut-être un aussi absolu sur le cœur de ses juges); le second exerça le même ascendant sur eux, mais ce fut par la confiance qu'inspirait sa manière simple et candide. Il ne s'abandonnait point aux élans sublimes et audacieux qui caractérisaient Curran; il se bornait à une vue sobre, mais forte de son sujet : non pas qu'il n'eût pu se livrer aux digressions d'une imagination vive et vigoureuse, mais il savait que Curran exerçait un souverain empire dans ces régions, et que toute tentative d'approcher de sa brûlante éloquence n'eût fait que diminuer la réputation de la sienne. Si jamais il se détournait dans sa marche pour examiner un sujet qui se présentait en passant, c'était moins pour montrer sa rhétorique que pour soulager l'attention de son auditoire. Il y avait pour-
n artifice en cela : car, après s'être emparé de l'esprit de ses

juges et leur avoir persuadé qu'il ne s'écartait de son sujet que pour les divertir, il tournait rapidement tout ce qu'il avait dit à l'appui de sa cause, et, par une transition habile, découvrait le but de sa digression incidente. Il excellait dans cette manœuvre, qui paraît fort adroite dans un avocat. Après avoir exposé les faits relatifs à son client avec une simplicité en apparence sans déguisement, mais en effet avec l'art le plus consommé, il se livrait à quelque dissertation morale, et en faisait jaillir généralement des impressions favorables à sa cause. Burroughs tient un haut rang parmi les avocats et les orateurs du barreau irlandais.

IX.

HAMILTON.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans le caractère d'Hamilton, c'est ce qu'il se fit tout à coup une réputation oratoire et se contenta d'un heureux début. Comme un météore, son génie jeta un éclat brillant et passager, qui fut remplacé par une obscurité complète à la chambre des communes. C'est un phénomène qui fut le sujet d'une grande surprise, et que chacun s'efforça d'expliquer. Mais, comme les corps célestes qui ont beaucoup d'éclat et point de repos, il lui en aurait peut-être trop coûté de briller. Le fait est que tous ses discours prononcés à Londres ou à Dublin étaient non-seulement préparés, mais étudiés avec un soin dont ne sauraient se former d'idée ceux qui sont accoutumés à la négligence des orateurs de nos jours. Lord Charlemont, qui le connut intimement, dit que, de tous les orateurs de son temps, il était le seul dont on pût dire à la lettre qu'il écrivait et qu'il apprenait par cœur tous ses discours, quelque longs qu'ils pussent être. Un autre de ses amis assure qu'il l'entendit répéter au moins trois fois une harangue qu'il prononça à la chambre des communes, et qui dura près de trois heures. Aussi, comme orateur prêt à agir sur-le-champ, fut-il inutile à ses patrons, comme Addison l'avait été à lord Sunderland ; et, s'il est possible, il fut encore plus scrupuleux dans la composition que ce grand homme. Addison aurait arrêté la presse pour corriger la plus légère erreur dans un long ouvrage ; Hamilton aurait rappelé son exprès pour corriger un terme impropre ou mal placé, dans le plus insignifiant billet à un ami intime.

X.

LORD CLARE.

L'éloquence de lord Clare n'avait aucun des imposants attributs qui caractérisaient l'éloquence irlandaise de son temps. Elle n'avait ni la grandeur colossale d'Avonmore, ni la splendeur éblouissante de Grattan, ni la beauté de Burgh, ni la profondeur de Flood, ni l'énergie âpre de Scott, ni le pathétique pénétrant de Curran. Mais elle était rapide, hardie, mâle, et s'échappait de la bouche de l'orateur avec une promptitude qui prenait souvent ses ennemis au dépourvu. Il avait le secret d'éveiller l'attention sur les moindres sujets, et de communiquer l'âme et la vie aux plus froides matières. Quand les débats de la chambre des communes languissaient faute de chaleur ou d'intérêt, lord Clare prenait la parole, et, par une tirade d'invectives brûlantes, ou par une vigoureuse attaque contre l'opposition, il s'attirait généralement les applaudissements de son parti, ou soulevait l'indignation de ses adversaires : le débat se ranimait alors et les étincelles de la plus vive éloquence jaillissaient de la collision. Lord Clare avait une surprenante présence d'esprit que rien ne pouvait mettre en défaut. Il avait la parole facile, déclamait avec force et véhémence; mais il manquait de goût, et l'on remarquait souvent du superflu dans ses discours. Un défaut de jugement ou un sentiment de vanité personnelle semblait lui faire croire que tout ce qui l'intéressait avait le même intérêt pour les autres; et il articulait avec la même emphase ce qu'il y avait de plus important et de plus puéril : cette circonstance détruisit beaucoup de l'effet qu'il aurait produit autrement. Il savait rarement quand il fallait s'arrêter, et il parlait jusqu'à ce qu'il eût rassasié tout le monde, excepté lui seul. Quoique subtil dans l'argument, il ne développait jamais de grandes vues et ne formulait jamais de profondes doctrines où les âges futurs pussent trouver des leçons de sagesse pratique. Il possédait le talent dangereux de propager les plus extravagantes erreurs avec un ton d'importance philosophique, et de présenter les plus choquants paradoxes sous les couleurs spécieuses de la vraisemblance. Quand on le surprenait dans l'erreur, ce qui n'était pas rare, puisque toute sa vie ne fut qu'un tissu d'erreurs et d'inconséquences, il avait l'audace de défendre les travers les plus

manifestes, et ne rougissait pas de se réfugier dans la vaine jactance du Titan : « J'ai erré intentionnellement et je ne m'en dédirai pas. » Il maniait le sarcasme avec un art prodigieux ; mais il connaissait peu la fine plaisanterie ou la satire enjouée, qualités qui étaient incompatibles avec la hauteur et l'arrogance de son caractère. Dans ses débats à la chambre des communes, qui sont de la nature la plus futile, on trouve à peine une touche de bonne plaisanterie ou quelques grains de sel attique.

XI.

PERY.

La bonne foi et la candeur d'un esprit juste font souvent plus d'honneur à un homme que les plus brillants talents.

Un jour que Pery avait appuyé le gouvernement dans la discussion d'une question parlementaire, Hamilton lui répondit dans un discours fort éloquent. Quand celui-ci eut reprit son siége, Pery se leva, non pour répliquer, mais pour dire qu'il était convaincu.

Quiconque connaît la chambre des communes, sait qu'il y a plusieurs membres distingués qui n'auraient pas eu cette franchise. Car, combattre à outrance, et même après sa défaite, tenir tête au vainqueur, est une maxime qui paraît adoptée au parlement. Mais en agissant contrairement, Pery partagea la gloire du jour avec Hamilton; celui-ci emporta la palme du génie, celui-là celle de la sagesse. En effet, il voyait plus loin devant lui que presque aucun homme de son temps. Il ne le cédait à personne en bon sens ; et, en grandeur d'âme il les surpassait tous. Il rendait ses sentiments hardis d'une manière calme, et il était énergique sans effort. Il parlait avec gravité, dignité et poids. Ses arguments étaient pleins, mais concis. Il ne connut jamais la déclamation. S'il s'élevait parfois au-dessus des autres , c'était autant par la fermeté de son âme que par son noble mépris des fleurs de la rhétorique. Il possédait la grande science de l'homme d'État : la doctrine de la non-intervention. Il savait que la législation a ses bornes comme tout autre chose, et que chaque peuple doit avoir la sienne. Il ne fut jamais ministre et ne désira jamais l'être ; mais il donna souvent des leçons au cabinet, et les hommes d'État de son temps le consultaient comme un oracle. Il fut peut-être un des meilleurs ora-

teurs qui aient jamais rempli le fauteuil de président à la chambre des communes. Son esprit allait de pair avec toutes les questions, et suivait les débats sous toutes les formes. Quoique grave et sérieux dans la vie privée, Pery était doux, communicatif et obligeant.

Tels étaient les hommes distingués que l'Irlande possédait à cette époque. Il faut y joindre sir Francis, prévôt de l'université de Dublin, qui prit une grande part dans la politique de son temps, et qui déploya des talents supérieurs; Edmond Cox, un des commissaires du revenu public, qui montra à la chambre plus de bon sens et d'intelligence des affaires que de talent pour la parole. Les beaux esprits de son temps le traitaient de Scythe, à cause de son langage grossier; mais, sous cette rude écorce, il y avait un jugement sûr et de grandes lumières qui satisfaisaient la raison. Quant à F. Andrews, il parlait souvent à la chambre et toujours avec talent. Il était dévoué à la cour, et avait pour maxime : *principibus placuisse viris*. Mais peu d'hommes se rendirent jamais plus agréables aux grands, quoique ses mœurs ne fussent pas raffinées; il dut être plus goûté de R. Walpole que de Chesterfield. Parmi les patriotes, il faut compter Robert French, Brownlow, l'ami de lord Charlemont et de son pays, Lucius O'Brien et autres. Parmi les légistes, Dennis, ensuite lord Tracton, Fitz-Gibbon, Harwood, célèbre par la subtilité de sa logique, sa plaisanterie et son sel; et d'autres savants, comme Fitz-Gerald, qui, sans exercer leur profession, cultivaient les beaux-arts et la littérature par plaisir.

XII.

ROBERT EMMETT.

Robert Emmett était un jeune Irlandais de la plus haute espérance, brave et éloquent, intrépide et patriote. Il prit une part active aux débats qui s'élevèrent par suite du contre-coup de la révolution française; épris des principes de la liberté, il ne tarda pas à communiquer ces principes à l'esprit inflammable de la jeunesse qui l'écoutait; et il entreprit de conduire l'insurrection qui éclata à Dublin en 1803. Mais comme les insurgés étaient mal armés et plus mal disciplinés, ils furent bientôt soumis, non toutefois sans qu'un ou deux nobles personnages eussent été massacrés par la populace furieuse. Les Irlandais regardent

Emmett comme un généreux patriote, et les Anglais comme un fanatique ; contradiction qu'il serait impossible de concilier, si l'on ne savait combien les hommes voient différemment les mêmes choses. Quoi qu'il en soit, sur le point d'être condamné à mort pour crime de haute trahison, voici la belle réponse qu'il fit à ses juges, après que l'officier de la couronne lui eut permis de faire valoir ses moyens de défense :

« Milord, je n'ai rien à dire pour me soustraire à la mort qui m'attend selon la loi, mais j'ai beaucoup à dire pour me laver des fausses imputations qui pèsent sur moi. Je sais que vous ne croirez pas une seule de mes paroles ; mais un homme qui n'espère d'épitaphe que quand sa patrie sera vengée, ne doit pas laisser à la discrétion des méchants l'honneur qu'il veut conserver jusqu'au delà de la tombe. Je ne m'attends pas à trouver un refuge auprès de la cour ; je désire seulement que vous laissiez flotter mon caractère jusqu'à ce qu'il trouve un port plus hospitalier contre les tempêtes qui l'assaillent maintenant. Si je n'avais que la mort à souffrir, je m'y soumettrais en silence ; mais la sentence qui livre ma tête au bourreau livre aussi mon honneur à la calomnie. Un infortuné comme moi n'a pas seulement à lutter contre la cruauté du sort présent, mais contre l'empire des préjugés. Car si l'homme meurt, sa mémoire ne meurt pas ; et, pour que la mienne ne perde pas ses droits sur mes concitoyens, je saisis cette occasion de repousser l'imposture. »

Il exposa alors les motifs qui l'avaient porté à soustraire sa patrie au joug de l'Angleterre ; mais il fut interrompu par lord Norbury et continua :

« Milord, quand mon âme sera entrée au séjour de la paix ; quand mon ombre se joindra aux ombres des héros qui versèrent leur sang pour leur patrie, je contemplerai avec plaisir le renversement d'un gouvernement perfide, cimenté par le sang de l'innocent et les larmes de la veuve. (Il fut interrompu de nouveau.) Je jure par le Dieu immaculé, je jure par le trône des cieux devant lequel je vais comparaître, je jure par le sang des martyrs sacrifiés comme moi, que l'Irlande a maintenant un ambassadeur en France, un ambassadeur avoué et qui inspecte les préparatifs faits pour la descente dans ce pays. Milord, ne croyez pas que je dis ceci pour avoir la misérable satisfaction de vous en imposer : un homme qui n'ouvrit jamais la bouche pour mentir ne mentira pas à la mort sur un sujet d'une si

haute importance pour sa patrie. (Il fut de nouveau interrompu par lord Norbury.)

» J'ai toujours cru que le juge avait fait serment de juger suivant la loi ; j'ai toujours cru qu'il était de son devoir d'exhorter l'accusé et de peser lui-même les motifs qui le portèrent au crime. Où est donc la générosité tant vantée de vos lois? où est donc l'impartialité et la douceur de vos tribunaux, si le malheureux prévenu, près de tomber sous la hache du bourreau, n'a pas le droit de défendre ses principes et ses actions? Milord, vous êtes le juge et je suis le coupable supposé ; mais vous êtes homme comme moi, et s'il ne m'est pas permis de me blanchir, pourquoi osez-vous me calomnier? J'ai droit de me défendre contre les fausses imputations, et comme homme à qui sa réputation est plus chère que sa vie, j'emploierai mes derniers moments à repousser les traits de la calomnie. Milord, comme hommes, nous paraîtrons tous deux un jour devant le juge suprême, et la justice éternelle montrera en présence de l'univers rassemblé qui de nous deux accomplit les plus nobles actions, et fut conduit par les plus purs motifs. (On l'invita alors à écouter la sentence de la loi.)

» Milord, refusera-t-on à l'homme mourant de se défendre contre ses ennemis, et de repousser l'accusation d'avoir voulu vendre sa patrie? O ma patrie! si j'avais été conduit par l'ambition, je pourrais me mettre sur le même rang que mes plus superbes oppresseurs. Vendre ma patrie à la France! Non milord, on ne voulait d'autre alliance avec la France que celle d'un intérêt mutuel. Si le Français avait jamais voulu attenter à notre indépendance, c'eût été le signal de sa mort. Je l'aurais combattu l'épée dans une main, et la torche dans l'autre ; j'aurais plutôt brûlé jusqu'au dernier brin d'herbe, et empoisonné jusqu'à la dernière goutte d'eau, que de souffrir un moment la tyrannie de l'étranger. Si les mânes des morts peuvent contempler les scènes de cette vie mortelle, chère ombre de mon père, regardez votre fils sous la main du bourreau, voyez s'il s'est jamais écarté des principes que vous lui avez inculqués, et qu'il va maintenant sceller de son sang. On m'accuse d'être la clef de voûte de la conspiration, ou, comme votre seigneurie s'exprime, d'être le sang et la vie de la révolte. Milord, je n'ai joué qu'un rôle subalterne parmi les chefs de l'insurrection ; il y a des hommes bien au-dessus de moi et bien au-dessus de vous, avec toute votre grandeur imaginaire ; il y a des hommes qui ne voudraient pas vous traiter d'ami, et se désho-

norer à toucher votre main sanguinaire. Vous dites que je dois répondre du sang qu'on a répandu dans cette affaire. Je ne crains pas de paraître devant le souverain juge pour répondre de toute ma vie. Mais, milord, si l'on pouvait rassembler dans un réservoir tout le sang innocent que vous avez répandu, ce réservoir serait assez grand pour s'y baigner. (On l'interrompit encore.)

» Milord, je n'ai plus qu'un mot à dire. Je vais descendre dans la tombe froide et silencieuse ; la lampe de ma vie s'éteint, et je tombe dans le sein d'une paix éternelle. Je n'ai plus qu'une prière à faire à mon départ de ce monde, c'est que, si personne ne connaît mes motifs, personne n'entreprenne de les défendre ; que les préjugés et l'ignorance me laissent écrasé tout entier sous le poids du silence, et que ma tombe reste sans nom, jusqu'à ce que d'autres temps et d'autres hommes puissent me rendre justice. Quand ma patrie prendra rang parmi les nations de la terre, c'est alors et alors seulement qu'on pourra écrire mon épitaphe. J'ai fini. »

Ainsi périt le généreux et malheureux Emmett, dont la vie forme le plus touchant épisode de l'histoire moderne d'Irlande.

XIII.

LE BARON RICHARDS.

« *Licet omnes fremant, dicam quod sentio.* »
CIC.

Le caractère du baron Richards se compose d'une grave circonspection, d'un riche fonds de bon sens pratique et de raison profonde, souvent échauffés et animés par une énergie inattendue. Son langage et ses sentiments sont fortement empreints du cachet de son esprit. La trempe de son intelligence et le travail de sa jeunesse lui ont ouvert un répertoire de termes frappants par leur simplicité, et semblables aux accents de Chatham, quand il tonnait sur la corruption de son siècle. On l'a accusé d'insinuations malignes contre le banc le plus intègre, pour s'attirer les acclamations du peuple. Il y a deux sortes de popularité : l'une vulgaire et éphémère, que l'égoïsme ou la vanité seule cherche à captiver ; il y en a une autre plus noble et plus louable, qui ne s'attache qu'à la vertu et qui ne manque jamais de couronner les desseins utiles et les grands projets. Des millions d'acclamations

n'auraient pas porté le baron Richards à faire ce que sa conscience lui défendait de faire, et il n'eût pas reculé à faire le bien, quand la *mendax infamia* du parti eût accumulé sur sa tête tout ce que la fausseté sait dire, ou tout ce que la méchanceté sait inventer. Comme l'orateur romain il aurait pu dire : « *Ego hoc animo semper fui ut invidiam virtute partam, gloriam, haud infamiam, putarem.* »

Coleridge a dit de Johnson : « Il produit une impression profonde en exprimant les choses les plus communes dans les termes les plus extraordinaires. » Au contraire, le baron Richards poursuit le sentier battu ; il emploie des termes communs pour exprimer des choses communes ; il ne présente jamais ses sentiments sous le manteau d'une rhétorique fastueuse ou insipide ; il ne dilate point ses fortes conceptions dans un flot de langage verbeux ; et son imitation serait un excellent antidote contre la prolixité et la rédondance qui infectent le barreau irlandais. A l'abri de la déclamation, aussi bien que du ton sentencieux, il vise à la simplicité qui éclaire, plutôt qu'à l'éclat qui éblouit. Soit qu'il ait désespéré d'atteindre à la hauteur de l'éloquence pompeuse, ou qu'il la croie indigne d'un homme de sens, toujours est-il qu'il a peu d'imagination, et qu'il ne connaît guère les tours piquants et épigrammatiques, dont l'emploi modéré est aussi louable en éloquence que l'excès en est vicieux et condamnable. Après tout, on peut en regarder l'absence comme une particularité qui distingue son éloquence, plutôt que comme un défaut qui lui nuit. Ses arguments paraissent avoir été médités et ordonnés avec soin, plutôt que conçus avec chaleur ou débités avec passion ; et il n'est pas moins attentif à ne rien omettre de nécessaire qu'à exclure toute superfluité. Il divise son sujet en autant de parties distinctes qu'il en contient, fait de chacune l'objet d'un examen profond, jette un regard rapide sur tous les faits, et en tire les conclusions avec rapidité et précision. Peu d'hommes ont plus de subtilité à saisir ou de dextérité à poursuivre un raisonnement. Son habitude de la composition, sa méthode, la domination qu'il exerce sur son sujet, rappellent l'école de Cicéron : « *Erat in verbis gravitas et facile dicebat, et auctoritatem naturalem habebat oratio.* » Si l'on ajoute à cela sa manière franche et l'air de conviction qui s'attache à tout ce qu'il dit, on aura le caractère distinctif de son éloquence. Son langage a la clarté et la correction de Socrate ; c'est un chef-d'œuvre d'argumentation dans laquelle les phrases sont généralement longues, mais si lumineuses qu'on les saisit

au premier abord; et quand il vise à l'originalité de la pensée, s'il excite notre admiration, c'est moins par la profondeur que par la sagacité. Lors même que son intelligence altière s'abandonne aux mouvements de l'âme, se passionne dans l'émission de ses sentiments, et que sa langue attend moins les ordres de son jugement, il ne se départ pas de sa clarté et de sa correction habituelles. En un mot son esprit calme et lumineux est un composé de dignité et de bienveillance, et sa raison est aussi vigoureuse que son esprit est subtil. On dirait de lui ce que Mackintosh disait de lord Mansfield, « que sa mission était d'interpréter et d'orner la raison. »

XIV.

LE BARON FOY.

Un critique a tracé comme il suit le portrait de cet orateur : « Les traits de sa physionomie réfléchissaient mieux que chez tout autre homme le caractère de son esprit. Quiconque l'envisageait un moment ne pouvait se méprendre sur la nature des mouvements qui agitaient son âme. Il était de taille moyenne, et d'une corpulence qui indiquait la vigueur. Son front carré et sourcilleux trahissait la méditation. Son œil noir et enfoncé respirait l'intelligence. Son nez court et retroussé avec une base démesurément large donnait à sa physionomie une expression dure et presque féroce, et sa bouche large et lippue, assise sur son menton de galoche, l'eût fait prendre pour le cynique écoutant Saint-Paul, qu'on voit dans les cartons de Raphaël. Chaque trait de sa face était l'emblème d'un sarcasme. On eût dit que l'ironie parlait dans son visage, tant il était empreint du caractère de la dérision ! Foy fut sans contredit un des plus acerbes orateurs qui aient jamais fait usage de la parole, sans même en excepter Thersite. Tout d'ailleurs en lui concourait à cela : car autant son cerveau était lucide autant son cœur était froid et mort aux passions; et il avait peu de sensibilité ou de sentiment, point d'admiration pour les nobles qualités, et nulle sympathie pour la souffrance. Tout son enthousiasme était concentré dans sa profession, et il avait pris pour devise : « *Execrabilis ista turba quæ non novit legem.* » Ses sarcasmes brûlaient comme la pierre infernale. C'était là son armure de toutes pièces et son char de guerre. Il attaquait avec cette arme et se défendait avec cette arme.

Tout ce qu'il disait ou qu'il ne disait pas était ironique, car son silence même était aussi expressif que sa parole. Il exposait par l'ironie, confirmait par l'ironie, et flétrissait son ennemi par l'ironie : la place où il portait ses coups restait noire comme s'il y avait versé du vitriol. « La haine flatte ses ennemis, a dit un écrivain, quand elle ne peut » pas leur faire assez de mal autrement. » Cela est vrai. Quand Foy ne pouvait pas exprimer son horreur assez profondément, il couvrait son ennemi d'un flot de flatterie plus envenimée que la plus acerbe censure : c'était la statue de la femme du tyran qui faisait crier ses victimes au milieu de ses embrassements.

» Après tout, ses arguments au barreau étaient de beaux modèles de raisonnement. Il débutait toujours comme avec effort; mais, enchaînant principe à principe et poursuivant son argument avec un art consommé, il en formait bientôt un faisceau compacte et indissoluble. Sous une apparence de simplicité, il couvrait les sophismes les plus insidieux et l'artifice le plus compliqué. Logicien souple et adroit, il argumentait par une série de propositions plus minutieuses que substantielles, où la dextérité dominait plus que le génie, et le bon sens pratique plus que les grands ressorts de l'éloquence. Son langage s'élevait rarement au-dessus du niveau ordinaire, mais il était arrangé avec un art qui lui donnait un air de simplicité élégante. Il préférait la gravité au pathétique, et s'il n'atteignait pas à la hauteur de l'orateur, il ne dérogeait jamais à la dignité du juge. Il ne possédait point l'ardeur et l'énergie qui constituent la première qualité de l'éloquence du barreau, mais il avait une simplicité apparente qui ne sied pas mal à l'avocat. Pour la lucidité de l'intelligence, il comptait peu d'égaux ; et toutefois il s'abandonnait rarement à l'ostentation de ses forces : il avait toujours quelque chose de plus grand en vue. Il évitait d'employer les ornements secondaires ; mais quand il avait recours au langage figuré, il allait chercher presque toutes ses figures dans la botanique, science qu'il aimait passionnément. Son jugement était invariablement juste et profond ; il ne laissait aucun côté de la question à examiner ; il la tournait de tous côtés, et après avoir extrait la vérité, il y appliquait la loi avec justesse. Peu de ses décisions ont été cassées, et celles qui ont été soumises à la chambre des lords ont été toutes confirmées sans exception. »

XV.

PERRIN.

Son érudition était peut-être moins vaste que celle de quelques-uns de ses illustres contemporains; mais il serait difficile de lui trouver un supérieur en force de jugement et en pénétration. Aussi éloigné d'une indifférence molle que de la chaleur d'un zèle outré, toutes les fois qu'il s'adressait au jury, il le faisait avec calme, et, quoique ses émotions ne fussent pas ardentes, l'auditeur s'apercevait tout à coup de l'intérêt qu'il prenait à la cause qu'il défendait. L'originalité ne fut pas une des qualités de son esprit. S'il émettait un argument original dans le cours de son raisonnement, on voyait facilement que c'était une réminiscence de propositions avancées par d'autres. Il était excellent logicien. Il ne faisait point de quartier au sophisme, parce qu'il ne prodiguait jamais ses forces dans les disputes inutiles. Contrairement au principe établi par l'orateur grec, pour lui la manière était bien moins importante que la matière. « L'action, l'action, l'action, » sont trois beaux mots pour arrondir la phrase d'un rhéteur; mais on peut douter qu'ils soient de Démosthène. Et il faut rendre cette justice à la Grèce, que si les nobles oraisons de son orateur n'avaient eu d'autre recommandation que le *supplosio pedis*, ou le *percussio frontis*, les îles et les républiques de la Grèce ne seraient pas accourues en foule dans la ville de Minerve pour écouter sa tonnante éloquence. Les temps sont bien changés depuis qu'Hypéride découvrait le sein de la belle courtisane pour lui sauver la vie, et que Cicéron élevait dans ses bras les enfants en pleurs de son client pour exciter la commisération du préteur. La matière de fait est tout maintenant. L'orateur qui cherche à se recommander par la véhémence de l'action ou l'élégance de la pose, l'éclat de l'esprit ou l'harmonie des périodes, néglige souvent la force de la raison qui seule peut lui promettre la victoire. Perrin ne voyait point de mystère dans l'inclination du corps, et il ne plaçait point la conviction dans certaines ondulations du bras ou dans une rotation fascinatrice des yeux comme plusieurs grands orateurs du barreau irlandais. Sa méthode était la clarté et la simplicité; il eût excellé dans les évolutions du raisonnement, mais il préférait la concision vigoureuse à l'amplification, et

il commandait plutôt par l'exposition nue que par le développement oratoire. Ses conceptions étaient limpides et sa promptitude à se reporter aux faits spécifiques ou aux autorités reconnues, lui fit éviter les vaines conjectures et lui mérita toujours l'attention de la cour. Il possédait aussi à un haut degré cette présence d'esprit qui met un avocat à même d'agir d'après les circonstances, et que la plus subtile pénétration ne saurait prévoir. La propriété de la pensée entraîne généralement la propriété de l'expression, et l'obscurité du langage naît communément de la confusion des idées. Les sentiments du juge Perrin étaient toujours justes, et la diction qui les reproduisait toujours expressive : sa bonne foi ne chercha jamais de termes équivoques pour voiler l'imposture et n'employa jamais les grands mots pour couvrir une banalité.

La passion de l'hypothèse ne le saisit jamais, non plus que l'enthousiasme déréglé auquel l'esprit s'abandonne trop souvent dans la jeunesse. Il offre un exemple salutaire à ceux qui aspirent aux honneurs du barreau, et il prouve qu'on apprend peu sans un travail opiniâtre et assidu. La plupart des hommes passent leur jeunesse dans les plaisirs et les jouissances stériles, Perrin en fit un meilleur emploi, en la consacrant à l'acquisition de connaissances utiles, et à se faire un trésor qui pût lui servir dans le besoin. C'est pour cela que, comme Plunkett, il ne resta jamais à court ; si on l'entraînait hors de la question, il avait toujours des ressources pour faire face, et si on le battait, il avait toujours une plausibilité de son côté qui paraissait ne laisser qu'une victoire indécise. Comme juge, il fut habile dispensateur de la justice, et, s'il est vrai que la place montre l'homme, il est vrai aussi que le fauteuil de juge ne saurait le montrer sous un plus beau jour.

XVI.

O'LOUGHLIN.

L'insuccès des avocats anglais à la chambre des communes est presque devenu proverbial. Plusieurs orateurs qui s'étaient illustrés au barreau ne sont entrés dans l'enceinte de Saint-Étienne que pour y voir pâlir leur astre. Le lumineux Murray y perdit beaucoup de son éclat. Festus y tomba sous l'atteinte des sarcasmes de Pitt. Er-

skine sortit tout rayonnant de gloire de la cour du jury, et crut aller embraser le parlement d'un nouveau lustre, mais il n'y joua que le rôle d'un ange déchu. Il y balbutia des paroles dénuées de sens, de lourdes périodes sans énergie, et il n'obtint jamais aucun des bruyants applaudissements auxquels sa noble éloquence était accoutumée. Sugden et Pollock sont d'autres exemples des mêmes chutes. Brougham et Denman sont d'illustres exceptions; mais la règle n'en est pas moins fondée. Les avocats irlandais n'ont pas généralement éprouvé le même échec. Ils ont pleinement soutenu leur caraètere national, quant à l'éloquence, et se sont concilié la plus dédaigneuse assemblée du monde par leur bon sens pratique et leur intelligence mâle. Plunkett qui, selon la remarque de Mackintosh, aurait partagé les applaudissements de la postérité avec le grand lord Chatham, s'il s'était formé à la chambre des communes dès sa jeunesse; O'Connell, Sheil, O'Loughlin, Jackson, etc., y ont tous obtenu des succès divers. L'exercice exclusif des hommes de loi dans leur profession limite certainement la faculté de raisonner sur les sujets généraux, et tend à produire de l'étroitesse dans les modes de penser. « Le droit, dit Burke, tend plus à accélérer et à fortifier l'intelligence que tous les autres genres d'exercice; mais on ne saurait dire qu'il ouvre ou qu'il libéralise l'esprit dans la même proportion. »

Quoi qu'il en soit, O'Loughlin entra au parlement avec de vastes connaissances, de puissantes facultés intellectuelles, et en possession d'un autre grand élément de succès, une pratique consommée du monde. Né avec les talents requis pour bien servir sa patrie, et se trouvant au-dessus du niveau des politiques vulgaires, il se vit tout à coup placé dans une position favorable à la chambre : son caractère était de nature à commander le respect, en même temps que son intelligence ne pouvait manquer de lui assurer des succès. Quand il parlait, il exposait ses raisons avec tant de réserve qu'elles étaient toujours bien reçues, et moins il avait de présomption, plus on l'écoutait avec bienveillance. Son langage politique n'était pas très-plastique, mais il était communément expressif et juste. Ses sentiments avaient peu de hauteur, mais ils étaient toujours purs et simples, toujours appropriés à son sujet. Il ne connaissait ni l'aigreur du sarcasme ni la virulence de l'invective, et, quoique son esprit eût pu se servir de ces armes, sa douceur connaissait un autre moyen de se concilier un adversaire ou de le dégrader dans l'opinion publique. Il préférait l'élo-

quence claire et énergique à l'éloquence expansive, et s'il n'était pas abondant, il était toujours correct. Jamais il ne s'abandonna à la grossièreté d'expression, comme on l'a reproché à Swift et à Burke, par suite de cette répugnance à offenser, qui naît de la véritable grandeur d'âme. Il approche moins de la *diva eloquentia* que du mouvement calme et réglé qui éclaire plus la raison qu'il n'agit sur l'âme. Ne s'élevant jamais au sublime, et bornant son ambition à la beauté châtiée, il tenait plus de Lysias que de Démosthène, de Murray que de lord Chatham; il avait visé, dis-je, à l'éloquence chaste et soutenue, et il avait atteint son but.

XVII.

SIR W. C. SMITH.

Au milieu des plus simples discussions, le baron de l'Échiquier surprenait par les plus profondes remarques. L'élégance de ses pensées brillait où le sujet se prêtait le moins au développement. Sa diction était d'un émail dur et brillant, et il exprimait toujours ses principes en termes mâles et lumineux. Il ne prenait jamais le clinquant pour l'éclat, la prodigalité des mots pour la richesse des idées; ou, comme dans l'Hélène du sculpteur Lysippe, la parure ne remplaçait pas la beauté naturelle, et la draperie artistique, les proportions anatomiques. Il combinait l'ornement avec la pensée, et s'il sacrifiait jamais au mauvais goût, comme les prêtres antiques, il couronnait la victime de fleurs et rendait ainsi l'immolation plus agréable. Sa modestie nous rend plus indulgents pour ses faiblesses, et l'on oublie ses erreurs politiques dans la contemplation d'un cœur animé des vertus les plus douces et des affections les plus tendres. Ses *Diversions métaphysiques*, le dernier fruit de sa noble intelligence, furent écrites un ou deux ans avant sa mort. Quoi qu'en disent les demi-théologiens et les demi-philosophes, l'ouvrage de Brougham sur la théologie naturelle est la production d'un génie transcendant, et digne de l'intelligence gigantesque de son auteur. Un ouvrage de génie, surtout s'il contient des vérités originales, et tend à donner le coup de mort aux erreurs longtemps reçues, est assuré de trouver des adversaires dans les préjugés gothiques et l'ignorance. Il est fâcheux qu'on ait à compter le baron Smith au nombre des détracteurs de cet ouvrage, mais son

opposition venait moins des préjugés que d'un esprit de religion et d'une grande sollicitude pour maintenir ce qu'il croyait les plus salutaires intérêts de l'homme. Il ne parut pas comprendre les vues étendues du léviathan des écrivains vivants, et il fonda ses objections sur des données tout opposées aux principes de Brougham, et à la base de ses inductions. Le baron argumenta d'après des principes entièrement faux, et de là l'erreur capitale qui gâte tous ses ingénieux raisonnements. Mais, abstraction faite de la partie métaphysique, si les *Diversions* ne sont pas uniformément profondes, elles ne sont pas sans charme et sans beauté, la diction a une onction exquise, et les sentiments respirent une bienveillance et une pureté qu'on ne trouve pas toujours dans les ouvrages décorés d'un titre plus pompeux. L'esprit en est poli et gracieux ; l'érudition variée, et les exemples élégants et bien choisis ; il y a même des passages qui nous rappellent le style et les sentiments du divin auteur du *Phédon*.

L'esprit du baron présente; dans une singulière harmonie, plusieurs mérites symétriquement combinés ensemble. Dans la philosophie, le droit et la littérature, il brillait avec assez d'éclat, sinon avec un lustre excessif. Son génie vigoureux était du premier ordre, et quoiqu'il n'eût pas une connaissance assez approfondie du droit pour se placer au rang des grands jurisconsultes de l'Irlande, il avait toutes les capacités nécessaires pour bien remplir ses devoirs. Il n'avait pas l'immense érudition d'Avonmore, la science profonde et minutieuse du chancelier actuel, ou les connaissances pratiques et variées de Pennefather; mais, dans les grandes occasions, lorsque toutes ses énergies étaient à l'œuvre, il s'élevait à un ton digne de se faire entendre. « J'ai vu Smith, dit Grattan, captiver l'assemblée pendant des heures entières, par l'épanchement d'une éloquence également imposante et majestueuse ; chaque phrase était un aphorisme ; son langage rappelait la sainte tendresse de Fox, l'imagination rayonnante de Burke, et il avait plus de classicisme et de concision que l'un et l'autre. Mais c'est dans la philosophie et dans la littérature qu'il surpassait tous ses confrères. Si ses occupations lui avaient permis de s'attacher davantage à ces parties, il est certain qu'il aurait excellé dans toutes les deux. Car, avec le peu de temps qu'il y consacra, il avait de quoi étonner dans tout ce qui tient à la philosophie et aux belles-lettres. Que de splendeur et d'éclat il y avait dans ses facultés intellectuelles ! Quoique son penchant pour la philosophie puisse avoir fait tort à son éloquence,

il n'était pas moins convainquant et persuasif. Il parait la philosophie de toute la pompe de l'imagination, et affermissait son imagination par la philosophie : c'est ainsi qu'il retrempait les dogmes stériles du droit par la douce sévérité de l'une et le brillant lustre de l'autre. L'exubérance du feuillage n'empêchait jamais de découvrir la majesté auguste de l'arbre. Dans tout ce qu'il disait, il y avait quelque chose à admirer ou quelque chose à retenir. Son esprit n'était pas moins propre à poursuivre les recherches profondes, qu'à cultiver le genre léger du bel esprit. Profondément versé dans la littérature ancienne, il en avait fortement empreint son esprit. Les divins dialogues de Platon et la philosophie non moins admirable de Cicéron, composaient ses récréations du soir, qui se prolongeaient souvent jusqu'à minuit. Il n'oubliait pas non plus les pères de la littérature anglaise. Il tressaillait de plaisir devant la force et l'étonnante grandeur de Cudworth, Taylor, Barrow et Tillotson ; et il avait lu Shakspeare et Milton au point que son amour pour eux avait dégénéré en enthousiasme. Enfin, la correction classique de Pope et l'énergie mesurée de Gray furent aussi du nombre de ses lectures favorites ; mais s'il admirait les modernes, il adorait les anciens, et il rompit plus d'une lance pour la défense de leur honneur, comme les anciens paladins pour la défense de l'honneur des dames. »

XVIII.

HOLMES.

Holmes possède une étonnante mémoire, qui ne s'est presque point affaiblie avec le temps. Rien n'échappe à sa pénétration, ni les causes prochaines, ni les causes éloignées, ni les conséquences futures, ni les résultats immédiats. Il a le pouvoir d'un magicien, pour évoquer tout à coup, de leurs sombres retraites, les décisions ensevelies depuis des siècles dans les annales de la judicature, et les exemples disséminés dans les énormes in-folio des Henri, ou les in-octavo plus élégants d'Alcock. Ses perceptions sont vives et claires, et il a l'art de débrouiller les questions les plus compliquées avec une clarté qu'on ne trouve que dans O'Connell. Sa matière est-elle sèche et sans attrait, il a le secret de lui donner de l'intérêt ; est-elle agréable, il en redouble le charme. Sans bassesse et sans vulgarité, sans sortir des limites prescrites par un goût sûr et une raison épurée, il ne délaisse jamais son

sujet que quand il l'a épuisé ; et, comme les athlètes maladroits dont parle Démosthène, il ne redouble jamais ses coups sur les parties déjà atteintes. Au contraire, il prend les devants et assaille son ennemi sur tous les points où il menace de faire irruption. Il n'a point de supérieur au barreau, en solidité de jugement ou en pénétration d'esprit ; et ce qui donne un charme particulier à sa parole, aussi bien qu'un poids immense à son argument, c'est qu'à une grande force de raisonnement et à une rare promptitude dans la décision, il joint un ton simple et une manière aisée, qui vont si bien aux fins de l'orateur. Chez lui point de fulgurations inattendues, point d'éclairs subtils, point de pensées prominentes, point de langage brillanté, point de magie dans les tropes, point d'effort pour l'effet, point d'inspiration affectée ; mais partout une chaleur constante et vive, une simplicité chaste, la force de la vérité, la profondeur des connaissances, l'argument et l'empire de la raison militent avec l'ordre et la tactique du rhéteur de Stagire. L'effet ne gît pas dans une soudaine ébullition : pour se convaincre du talent de l'orateur, il faut lire un de ses discours en entier. Holmes a le don de saisir le point noueux et embarrassé de la question, et de la tourner dans tous les sens pour faire ressortir tous les incidents favorables à sa cause. Ses arguments sont toujours judicieusement choisis et lumineusement arrangés ; et si ce qu'a dit Aristote est vrai, que la véritable éloquence consiste à dire tout ce qu'il faut, rien que ce qu'il faut, et à le dire comme il faut, il n'y a personne qui représente mieux le parfait orateur, quoiqu'il soit parfois si concis, que l'auditeur peu éclairé désirerait plus de développements. Mais le grand orateur connaît le danger de s'abandonner aux généralités qui sont souvent la source du sophisme ; il se meut avec la gravité d'un sage, et se concentre avec l'habileté d'un grand général, sachant qu'il est impossible d'étendre ses lignes sans laisser des parties faibles, et souvent sans négliger le point capital. Holmes est parfois hardi et circonspect : c'est quand il a la perspective de la victoire. Alors il se bat avec les traits légers du bel esprit, et fait jouer l'artillerie volante de la raillerie. Il a toujours une victime à immoler : tantôt sa partie adverse, tantôt un conseiller, tantôt le président lui-même, peu lui importe. Alors il démasque la batterie de ses principes de droit, fond sur son adversaire à outrance, et le poursuit jusque dans ses derniers retranchements. Mais, s'il attend sa défaite, il est curieux d'épier ses mouvements : il choisit d'abord pour point d'attaque

la plus forte position de son adversaire, et s'il ne peut l'enlever par l'ironie, ou la battre en brèche par le feu soutenu des décisions judiciaires, il propose un cas ou deux qui l'affaiblissent en apparence; ensuite il couvre ses parties faibles d'un flot de ridicule, et varie les évolutions de sa défense avec l'art du vainqueur de Cannes et de Latrébie. Donnez-lui une cheville ou un point pour y attacher un doute, et il le fortifiera d'un raisonnement capable de faire chanceler les juges dans leurs conclusions prédéterminées.

Holmes et O'Connell.

Il est toujours difficile d'établir une comparaison entre deux hommes distingués dans la même profession; car on peut supposer que les mêmes qualités de l'esprit qui ont élevé l'un au comble de la célébrité, se retrouvent au même degré dans l'autre, qui est arrivé au même résultat. Mais cela n'est pas vrai d'O'Connell et de Holmes : leur esprit est d'une trempe toute différente. La simplicité de Holmes est plus vive et plus piquante. Il est moins puissant dans le développement d'un argument, mais il s'attache plus fermement à sa conclusion. Il est moins brûlant, moins animé, mais plus poli et plus expressif. Il ne place pas les grands principes dans une si éclatante lumière; mais il place les questions ordinaires dans un jour plus pratique, et répand tout autour les radiations tempérées d'une diction plus chaste et plus choisie. Le langage d'O'Connell est souvent négligé; celui de Holmes est toujours attrayant. Si le dernier n'a pas l'aile aussi forte et ne s'élève pas à l'éloquence sublime, il ne fait jamais parade d'une rhétorique pompeuse, et ne se livre jamais à un enthousiasme hors de propos. Parfois O'Connell semble chercher une pensée : Holmes n'est jamais à court; le moment lui suggère toujours les arguments les plus convenables et les termes les plus exacts, et, comme il n'a pas de peine à les découvrir, il ne prend jamais le soin de grossir leur importance. Sheil a dit d'O'Connell qu'il attachait à un mot « une couvée de pensées robustes et fortes, sans un pouce d'étoffe pour couvrir leur nudité; » ou, pour emprunter une belle métaphore à l'écriture, on pourrait dire qu'O'Connell porte des pommes d'or enfermées dans un réseau d'argent : Holmes porte des fruits à l'extérieur plus séduisants encore, quoique ses pommes ne soient peut-être pas si riches et si succulentes que celles d'O'Con-

nell. Les proportions de l'esprit d'O'Connell sont plus colossales que que les proportions de l'esprit de Holmes ; mais la symétrie entre les parties n'est pas aussi parfaite. Comme le pantathle de l'ancienne Grèce, O'Connell est supérieur dans toutes les aptitudes de l'intelligence humaine comme avocat, orateur, chef de parti et homme d'État dans un grand empire. Holmes ne saurait prétendre à une aussi grande variété de talents ; mais, s'il avait pris plus de part aux affaires de l'Irlande depuis trente ans, et se fût maintenu dans l'éminence de son poste, au lieu de se retirer dans l'obscurité de la vie privée, il est probable qu'il aurait fait une plus grande figure et qu'il aurait laissé un plus beau nom dans les annales de sa patrie.

Ces deux orateurs excellent dans la satire ; mais c'est un accident dans O'Connell : c'est une qualité dominante dans Holmes. Dans l'un c'est une flamme intermittente, quoique très-brillante ; dans l'autre c'est un feu central qui échauffe tout son être. La satire d'O'Connell est vraiment irlandaise, riche, généreuse, comique et toujours piquante ; la satire de Holmes est fine, joyeuse, et n'éclate jamais pour offenser : elle approche plus de l'ironie que celle d'O'Connell, et s'enveloppe plus souvent sous une écorce caustique.

XIX.

CH. PHILIPS.

Philips est un orateur de talent et de génie, et il n'a besoin que de surveiller attentivement son imagination et d'étudier les plus chastes modèles de composition pour exceller dans l'éloquence. Comme tous les orateurs irlandais, il a plus de verve que de régularité dans ses mouvements, plus d'éclat dans les figures que de simplicité dans la diction, une grande opulence de doctrine, mais peu d'égard à la propriété des termes et des idées ; un ton haut et beaucoup de véhémence dans les sentiments, mais une chaleur et un pathos souvent déplacés ; un fréquent cliquetis de mots au lieu d'idées, et tous les défauts dans la conduite du discours qui naissent naturellement d'un amour intempéré pour la déclamation, à laquelle on sacrifie toutes les considérations supérieures. Philips est l'auteur des *Spécimens de l'Éloquence irlandaise*, auxquels il a ajouté des notes biographiques, etc.

XX.

LOGAN.

« Je défie tous les orateurs anciens et modernes, dit Jefferson dans son *Tableau de la Virginie*, de fournir un passage supérieur au discours de Logan, chef des Indiens-Mingos, à lord Dunmore, gouverneur de la Virginie. » S'il en est ainsi, on me saura gré d'insérer ce petit discours dans mon ouvrage. Pour qu'on puisse mieux en juger, je constaterai les circonstances qui y donnèrent lieu.

Au printemps de l'année 1774, les Indiens commirent des ravages dans les districts qui se trouvent le long de la rivière Ohio. Les blancs de ce quartier résolurent de se venger de ce brigandage d'une manière exemplaire. Plusieurs fois ils rencontrèrent des partis d'Indiens à la chasse ou en voyage, avec leurs femmes et leurs enfants, et ils les massacrèrent inhumainement. Malheureusement ils massacrèrent aussi la famille de Logan, chef célèbre dans la paix et dans la guerre, et depuis longtemps reconnu pour l'ami des blancs. Cet horrible attentat provoqua sa vengeance ; et il ne manqua pas de se signaler dans la guerre qui suivit de près. Dès l'automne de la même année, il se donna un combat décisif à l'embouchure du grand Kasihaway entre les Mingos réunis et un détachement de la milice anglaise de la Virginie.

Les Indiens eurent le dessous et implorèrent la paix. Mais Logan dédaigna de paraître au nombre des suppliants. Cependant, comme le traité ne pouvait pas se ratifier sans la foi du chef des tribus sauvages, il envoya, par un message, le discours suivant à lord Dunmore :

« Je demande aujourd'hui à tout homme blanc, si, pressé par la faim, il est jamais entré dans la cabane de Logan, sans qu'il lui ait donné à manger ; si, venant nu ou transi de froid, Logan ne lui a pas donné de quoi se couvrir ? Pendant le cours de la dernière guerre, si longue et si sanglante, Logan est resté tranquille sous sa tente, désirant être l'avocat de la paix. Oui, telle était mon amitié pour les blancs, que ceux mêmes de ma nation, lorsqu'ils passaient près de moi, me montraient du doigt et disaient : « Logan est l'ami des hommes blancs. » J'avais même pensé à vivre parmi vous ; mais c'était avant

l'injure que m'a faite un d'entre vous. Le printemps dernier, le colonel Cressop, de sang-froid et sans être provoqué, a massacré tous les parents de Logan, sans même épargner ni ma femme ni mes enfants. Il ne coule plus une goutte de mon sang dans les veines d'aucune créature vivante : c'est ce qui a excité ma vengeance. J'ai cherché à la satisfaire : j'ai tué beaucoup des vôtres : ma vengeance est pleinement rassasiée. Je me réjouis de voir les rayons de la paix luire sur mon pays ; mais n'allez pas penser que ma joie soit la joie de la peur. Logan n'a jamais senti la crainte, et ce n'est pas maintenant qu'il ferait un pas pour sauver sa vie. A qui cette vie pourrait-elle être chère? Qui reste-t-il pour pleurer Logan, quand il ne sera plus? Personne. »

CHAPITRE V.

PRINCIPAUX ORATEURS DEPUIS LES JOURS DE FOX ET PITT, JUSQU'AUX ORATEURS DES CHAMBRES ACTUELLES.

I.

GEORGE CANNING.

Jamais, depuis les jours de Fox et de Pitt, l'éloquence n'avait fait tant d'efforts pour approcher des grands maîtres de la fin du dernier siècle, que dans la session du parlement de 1819, où se distinguèrent à l'envi Canning, Grenville et Plunkett. Ce sont là les trois orateurs dont les succès ont été le plus remarquables. On n'a pas dessein d'établir une comparaison entre eux, on se contentera de les apprécier chacun en particulier.

Comme orateur, Canning fut presque le fondateur d'une école admirablement conçue pour faire de la chambre des communes ce qu'elle n'a pas toujours été, c'est-à-dire une assemblée d'esprits polis et élégants. Il était toujours aisé et fluide, souvent passionné et piquant. Il excellait dans la raillerie fine et légère qu'on peut se permettre pour ridiculiser un adversaire auquel on ne peut répondre, et pour captiver un auditoire trop impatient pour se laisser instruire. Son style était remarquablement pur, mais on a jusque dans son dernier manuscrit la preuve de la peine qu'il prenait pour arriver à ce résultat. Cependant ceux qui l'ont connu le plus intimement disent qu'il négligeait parfois ses périodes pour effacer la moindre apparence de préparations. Si son action n'était pas très-élégante, elle était ardente et vive, et cadrait bien avec la complexion de son élo-

quence fleurie et animée. Canning n'argumentait point sous cette forme logique et conséquente qui force la conviction, et il ne connut point ces péroraisons imposantes qui laissent dans l'esprit une impression mêlée de crainte et de grandeur. Son secret consistait à se jouer avec ses auditeurs et à plaire à leur oreille ; à charmer l'imagination et à caresser les passions ; car soulever les passions serait une expression trop forte, et il faut avouer qu'il ne réussissait pas mal dans ces différents genres. La profondeur et la sublimité ne forment point le fonds de son caractère ; mais il portait certaines qualités à un si haut degré de puissance qu'il était quelquefois sublime.

Canning avait des talents qui le rendirent très-propre aux affaires d'État. Son assiduité infatigable à remplir ses devoirs, était d'autant plus remarquable, que ceux qui ont le plus de génie pour les grandes choses apportent souvent le moins de dispositions aux détails des petites. Quoique ses dépêches soient moins parfaites, sous le rapport du style, que celles de son successeur, lord Dudley, ce sont de fort belles compositions politiques ; et il portait le soin jusqu'au scrupule dans la rédaction des mémoires relatifs à son administration. Nous avons dit qu'il était infatigable dans l'accomplissement de ses devoirs : il l'était au point que, lorsque les affaires du soir paraissaient terminées, l'homme d'État se métamorphosait en courtisan, et ce courtisan allait rarement au repos sans écrire au roi un rapport amusant et souvent éloquent de ce qui s'était passé dans la journée. Canning n'était pourtant pas un génie du premier ordre, il y avait quelque chose en lui qui tendait à la fois à diminuer notre vénération pour ses mérites et à mitiger notre censure pour ses défauts : cet amour excessif du bel esprit, ce fatal penchant à la satire, cette pétulante et imprudente légèreté, qui refroidissaient pour ses talents, portaient d'autrefois à excuser ses erreurs. Tantôt on blâme l'homme d'État d'être trop enfant et tantôt on pardonne au vétéran politique comme on pardonne au jeune écolier folâtre et étourdi. Le fait est que Canning fut toujours enfant : à la tête de son banc, au collége d'Eaton, il se plut à railler le docteur son maître ; plus tard, à combattre Castlereagh, à fouetter le pauvre Ogden jusqu'au vif, à contredire nettement Brougham, à se moquer de la sainte alliance, et à se quereller avec Wellington. Il fut toute sa vie en guerres privées, et c'est pour cela qu'il se créa tant d'ennemis personnels dans sa carrière politique. Après la lecture fraîche du rôle de Canning, l'artiste n'entrera sans doute pas dans son

atelier pour le représenter avec le front large et proéminent, la lèvre austère et comprimée, l'air profondément méditatif et concentré de Napoléon. Son éloquence ne rappelle pas davantage la dignité fière et hautaine de Strafford, ou la profondeur dissimulée de Richelieu; les éclats de Mirabeau ou la majesté offensée de lord Chatham. Pour le peindre au vrai, il faut plutôt le représenter avec la figure enjouée d'Alcibiade, qu'avec le front sourcilleux de Démosthène; avec une physionomie qui respire plus l'intelligence, le sentiment et la vivacité, que la méditation, la passion ou l'austérité; avec une âme prompte et susceptible, plutôt qu'avec le génie ferme et inébranlable du petit nombre d'hommes qui sont les plus rares et les plus grands de leur espèce.

La gloire de Canning n'est attachée à aucun grand acte de législation. Aucune loi ne passera à la postérité à l'ombre de son nom. Les générations futures verront en lui beaucoup à admirer, sans y voir un objet de beaucoup de reconnaissance, ou de vénération; le littérateur se plaira à louer les talents qu'il a déployés, mais le philosophe moraliste s'arrêtera peu à répéter les bienfaits dont il fut l'auteur.

Lord Byron parlait toujours de Canning avec la plus haute admiration. « C'était, disait-il, un homme de talents supérieurs, d'une imagination brillante, d'un esprit cultivé et d'une éloquence insigne. Il ne lui manqua qu'un bon revenu pour en faire un grand homme d'État; car la fortune l'aurait mis au-dessus de cette tergiversation, dont le seul soupçon détruit la confiance qu'un homme d'État doit inspirer. Tel qu'il est, Canning est plus brillant que grand, quoiqu'il ait tous les éléments qui constituent la grandeur.

» Et, malgré les propos généreux de quelques esprits misanthropes, continue lord Byron, l'Angleterre n'était pas pauvre en grands hommes de mon temps: Moore, Campbell, Rogers et Spencer, rayonnaient d'un beau lustre comme poëtes, tandis que milord Grey, Grenville, Wellesley et Holland, figuraient avec distinction à la chambre des lords, aussi bien que Shéridan, Canning, Burdett et Tierny à la chambre des communes. »

« Nous avons vu, dit lord Brougham, que Pitt fut longtemps presque seul à lutter contre les efforts de la coalition, et qu'il ne compta dans ses rangs que Dundas et parfois Wilberforce, pendant qu'il était attaqué par Fox, Burke, lord North, Shéridan, Erskine et Windham. Mais une nouvelle génération d'hommes naquirent et vinrent à son

secours, parmi lesquels il faut distinguer George Canning. Il fut sous tous les rapports un des plus remarquables personnages de son temps. Né avec des talents du plus haut ordre, il les cultiva avec une assiduité et un succès qui le placèrent au premier rang des littérateurs de son temps; et si, dans la science, il le céda à d'autres, ce fut moins sa faute que celle de l'université où il fut élevé (l'université d'Oxford) qui chérissait alors les études classiques à l'exclusion de presque tous les autres objets d'étude. Mais il fut tout, plutôt qu'un pur littérateur. Il avait une imagination ardente et originale, une mémoire prompte et heureuse, et un rare talent pour manier la parole. Son esprit prenait toutes les formes et se pliait à tous les besoins; tantôt il était mordant et sarcastique; tantôt poignant et habile à donner du trait à l'argument: tantôt enfin il égayait la dissertation la plus ennuyeuse, et prêtait du charme à l'austérité du raisonnement le plus suivi: « *Erant ea in Philippo quæ, qui sine comparatione illorum spectaret, satis magna dixerit; summa libertas in oratione, multæ facetiæ, satis creber in reprehendendis, solutus in explicandis sententiis; erat etiam imprimis, ut temporibus illis, Græcis doctrinis institutus, in altercando cum aliquo aculeo et maledicto facetus.* » (CIC. *ad Bru.*) Les observateurs superficiels, éblouis par cet éclat qui allait parfois jusqu'à l'excès, supposèrent qu'un orateur qui s'arrêtait ainsi à embellir un sujet, ne pouvait être qu'un orateur amusant: c'était à tort; car il n'était jamais plus sérieux que quand il paraissait moins l'être, et il enlevait d'assaut la position de ses ennemis à l'aide de traits d'esprit. Canning ne possédait pas moins la faculté de raisonner à un très-haut degré, et il ne fut surpassé que par les plus grands maîtres dans l'art de la dialectique. S'il échoua dans quelque partie de l'éloquence, ce fut plutôt dans la déclamation passionnée et dans sa combinaison avec l'argument; mais il ambitionna rarement d'obtenir ce triomphe. Ses célèbres discours sur la circulation des espèces (*currency*), qui sont un immortel monument de son éloquence, suffisent pour prouver jusqu'à quel point il savait conduire un raisonnement suivi, traiter ou poursuivre une matière abstraite, et embellir les sujets qui sont le moins susceptibles de l'être.

» Les défauts du caractère de Canning n'étaient pas nombreux ou difficiles à découvrir. Son tempérament irritable était de ce nombre, et il avait un amour pour le badinage, une passion pour la plaisanterie qui lui nuisirent beaucoup dans l'estime des hommes. Rien de

plus naturel à celui qui excelle dans ces qualités brillantes, que de se plaire à en tirer parti; mais ces qualités gâtèrent souvent l'effet de ses talents plus solides et plus importants. Elles agrandirent le cercle de ses ennemis, et y firent quelquefois entrer ceux que d'autres mérites lui avaient attachés. Susceptible comme est la nature humaine dans tous les pays et plein d'amour-propre comme sont les hommes qui représentent le peuple anglais dans la salle de Westminster, il ne faut pas s'étonner qu'un orateur si enjoué, si ami de la satire, et si prêt à immoler la première victime venue, n'ait pas toujours été très-populaire et ne soit pas quelquefois devenu un objet d'aversion. Les plus lourds de ces hommes sur lesquels il faisait pleuvoir ses traits ne pouvaient souffrir sa tendance à plaisanter de tout. Chacune de ses railleries leur semblait dirigée contre eux-mêmes, et ils s'appliquaient chaque allusion qui lui échappait. Ceux-là mêmes qui admiraient son esprit et qui s'associaient à ses vues n'aimaient pas beaucoup au fond l'homme qui les faisait tant rire : ils avaient peur de devenir à leur tour le but de ses plaisanteries.

» Que l'éloquence de Canning ne souffrît pas matériellement de son penchant à la satire, c'est ce qu'il ne faut pas se presser d'affirmer. Les parties graves de ses discours étaient parfaitement soutenues : elles étaient à l'abri de tout reproche et avaient autant de force que peut leur en donner un orateur qui traite sagement un sujet. Mais il est certain que les effets de son éloquence durent être un peu confus aux yeux d'une assemblée éblouie par les jets de lumière que son esprit lançait en tous sens sur le canevas. Son action était gracieuse, sa prononciation claire et sa diction élégante ; mais, comme nous l'avons déjà dit, sa déclamation manquait de profondeur. Elle sortait de la bouche et non du cœur ; elle tintait à l'oreille, et la remplissait plutôt qu'elle n'allait à l'âme. L'orateur ne paraissait jamais s'oublier ou s'absorber dans son sujet ; il n'était point entraîné par ses passions, et n'entraînait point les autres. C'était un acteur consommé qui s'avançait sur la scène, mais c'était toujours un acteur : on n'oubliait jamais qu'on voyait une représentation, et non une action réelle. Zeuxis, qui trompa les oiseaux par ses raisins, n'était qu'un artiste du second ordre ; le tableau de Parrhasius, qui faisait crier aux hommes qu'on écartât le rideau, était le tableau d'un maître. La déclamation de Canning avait assez d'art pour captiver ses auditeurs ; mais il n'y avait qu'un critique sans expérience qui pût la prendre pour la voix de l'éloquence même.

Extrait des discours de Canning.

Nous avons dit que les plus beaux produits de l'éloquence de Canning étaient ses harangues sur la circulation des espèces (*currency*), soit qu'on s'attache au raisonnement, au talent pour discuter une matière abstraite, soit que l'on considère l'art d'embellir les sujets qui en paraissent le moins susceptibles. Nous avons lu ces discours, et nous les admirons; mais ils doivent être encore plus admirables aux yeux de l'homme d'État qu'à ceux du rhéteur. Ces discours sont très-longs; l'enchaînement du raisonnement y est tel qu'on ne saurait les juger sur des fragments; et dans le dessein que nous avons de citer des morceaux frappants de l'éloquence de ce grand homme, nous avons cru devoir aller les choisir dans son discours prononcé en 1820 à Liverpool, dans un dîner public, en l'honneur de sa réélection : ce discours passe pour contenir les meilleurs arguments qu'on ait fait valoir contre la réforme parlementaire; et plusieurs critiques le préfèrent à toutes les harangues que Canning a jamais prononcées au parlement ou ailleurs. En voici la plus belle partie :

« Messieurs, un des bienfaits de la dernière session du parlement, c'est que, tandis qu'on se proposait de détruire les maux signalés dans les accusations accumulées contre la chambre des communes, on a en grande partie détruit ces accusations elles-mêmes.

» J'en appelle au souvenir de tout homme qui m'entend; j'en appelle au plus indifférent citoyen, aussi bien qu'au profond observateur des événements, et je demande si jamais nation, à deux époques quelconques, présenta un contraste comme l'Angleterre en novembre 1819 et en février 1820. Me taxera-t-on d'exagération, quand je dirai qu'il n'y avait pas un riche qui ne craignît pour ses richesses, pas un homme dans la retraite qui ne tremblât pour sa tranquillité et pour son repos, pas un sage ou un homme religieux qui ne crût que c'en était fait de ses principes, et que l'ancien ordre de choses allait être foulé aux pieds par les générations à venir! Y avait-il un homme qui ne crût la couronne en péril? un citoyen attaché aux deux autres branches de la constitution qui ne contemplât avec effroi l'opération rapide, et en apparence irrésistible, des doctrines qui menaçaient de renverser le parlement, en commençant par la chambre des communes? Quelle est, sous ce rapport, la situation

du pays dans ce moment? Est-il un riche qui ne se croie raffermi dans la possession de ses biens? un citoyen paisible qui ne croie sa tranquillité assurée? un homme ami des principes moraux et religieux qui ne contemplât l'avenir dans l'espérance de léguer ces principes à ses enfants? Est-il un homme, enfin, qui ne bénisse son étoile de voir renaître et ressusciter de toutes parts ce sentiment moral et religieux qu'on avait voulu effacer dans le cœur des hommes?

» Eh bien! messieurs, qu'est-il arrivé dans l'intervalle de ces deux époques? On a convoqué ce parlement dégradé; on a assemblé cette chambre des communes raillée et conspuée; on a invoqué les trois pouvoirs de cette constitution, naguère si contemptible aux yeux des réformateurs radicaux; et un mois a suffi à leur coopération miraculeuse pour rétablir l'ordre dans l'État, la confiance dans la nation, le respect pour les lois, et une juste soumission à l'autorité légitime.

» Il est arrivé un autre événement, de la nature la plus douloureuse, mais bien capable d'aggraver les torts qu'on a attribués au parlement: je veux parler de la perte irréparable que la nation a faite dans la personne du souverain, en qui s'identifie tout ce qu'il y a de grand et de vénérable dans la monarchie; un souverain dont la bonté, les années et surtout les épreuves de la fin de sa vie, doivent avoir attendri les plus implacables ennemis de la puissance royale; un souverain dont les vertus actives n'ont jamais cessé de veiller sur son peuple jusqu'à ce qu'il ait plu à la Providence de le rappeler à elle, soit au sein de la gloire que jeta son astre en passant à son méridien, soit au milieu des nuages sombres qui sont venus obscurcir son déclin et son couchant. »

On passe ici deux ou trois paragraphes consacrés à des réflexions sur la mort de George III, et à des remarques sur la tendance des mesures adoptées par le parlement à l'égard des troubles survenus à cette époque.

« On a remué ciel et terre, continue l'orateur, pour prouver au peuple que les règlements contre les assemblées populaires ont rogné l'aile à ses libertés; et c'est contre ces mesures que les attaques des radicaux sont principalement dirigées. Messieurs, la première réponse à cette assertion, c'est que l'acte ne porte sur aucun des modes d'assemblées qui ont été connus depuis que la nation est libre. On se plaît à dater notre liberté de la révolution. Je voudrais bien savoir à quelle époque, depuis la révolution, à quelle époque des règnes de la con-

stitution ou de la maison de Brunswick, il est entré dans la tête d'un individu qu'on pouvait tenir de pareilles assemblées, ou que les lois permettaient des rassemblements comme ceux qui ont déshonoré le royaume pendant plusieurs mois, depuis la dernière session ? Quand on affirme qu'on ne supprima jamais de pareilles assemblées, il suffit donc de répondre qu'on n'en avait jamais tenté auparavant.

» Je ne connais point de rassemblement de ce genre, avant l'échauffourée que conduisit lord Gordon dans les champs de Saint-George, en 1780, et qui amena la démolition des chapelles et des habitations privées, l'enfoncement des portes des prisons et l'embrasement de la capitale. L'Angleterre ne connut-elle jamais de liberté avant 1780? La liberté anglaise naquit-elle des cendres de la métropole ? N'y eut-il point de liberté sous le règne de George II, sous le règne de George Ier, sous le règne de la reine Anne ou de Guillaume III ? Je ne veux pas remonter au delà de la révolution. Mais j'ai toujours entendu dire que notre liberté fut établie longtemps avant le dernier règne : bien, plus, les politiques prétendent que la liberté est tombée sous ce règne ; et cependant, jusque-là, avait-on jamais rêvé de pareils rassemblements, ou songé à ériger ces folles prétentions en droit au-dessus de la magistrature et du gouvernement ?

» Dieu me préserve de vouloir enlever au peuple le droit de s'assembler, de pétitionner, ou de délibérer sur ses griefs ! Mais le droit social n'est point un terme simple, abstrait et sans modification : les droits du citoyen son proportionnés à ses devoirs et balancés par les droits des autres. Prenons le droit de rassemblement dans le sens le plus absolu. Ceux qui convoquèrent l'assemblée de Manchester vous disent qu'ils avaient le droit d'assembler des multitudes sans nombre pour discuter la question de la réforme parlementaire ; de les assembler quand ils voulaient et où ils voulaient, sans l'autorisation des magistrats, sans le consentement des habitants, et sans égard aux intérêts des localités. Mais le paisible habitant de Manchester ne peut-il pas répondre : « J'ai droit au repos dans ma maison ; j'ai droit de » faire marcher mes manufactures, d'où dépend non-seulement mon » existence et celle de ma famille, mais celle de mes ouvriers et de » leurs enfants ; j'ai droit d'être protégé, non-seulement contre la » violence et le pillage, contre le fer et la flamme, mais contre la » terreur de ces calamités, contre la crainte de ces désastres, contre » la séduction de mes ouvriers ou l'interruption de mes travaux, sans

» quoi il m'est impossible de gagner mon existence. J'invoque la protection des lois du pays ; et, si ces lois sont impuissantes pour me protéger, songez que je suis dans la nécessité d'aller vivre à l'abri d'un système de lois plus efficaces. » Quel parti prendre dans ce conflit de droits patent ? à laquelle des deux réclamations entendre ? Y a-t-il un être raisonnable qui en doute ? Y a-t-il un honnête citoyen qui hésite sur la conduite à tenir ? Que la justice privée ou l'intérêt public décide, il faut que le paisible et industrieux citoyen soit protégé, et que le factieux et turbulent démagogue pâlisse.

» Mais quel rapport y a-t-il entre des agitations de ce genre et une assemblée calme et reconnue par la loi, pour discuter des intérêts légitimes ? Dieu défende qu'il n'y ait pas des assemblées où toutes les classes de cette grande nation puissent se réunir pour délibérer ensemble sur leurs intérêts communs ! C'est cependant un renversement de raison, et un bouleversement complet de l'ordre des choses, que de fomenter la manie des discussions aux dépens des occupations ordinaires de la vie. Les lois protégent les unes et les autres ; mais elles n'ont jamais permis que d'immenses multitudes s'assemblassent de mois en mois, ou de jour en jour, dans des lieux où leur rassemblement est de lui-même une source de terreur et de désordres.

» Les lois n'ont pas permis que ces rassemblements se formassent à la voix d'individus sans autorité et sans aveu, qui changent la scène selon leur caprice, et la fixent souvent où ils n'ont ni propriété ni domicile. L'esprit de la loi est diamétralement opposé : c'est un esprit de corporation par excellence qui a divisé l'Angleterre en comtés, en villes, en bourgs, en corps de métiers, etc., qui sont autant de subdivisions locales et politiques, et dont le principe est que chaque communauté se soutienne, se respecte et réponde des actes de ses membres respectifs. »

Canning établit longuement que les rassemblements populaires sont contraires à l'esprit de la loi à laquelle les réformateurs en appellent ; puis il ajoute :

« Ce n'est donc pas en conformité, mais c'est en contradiction avec l'esprit de la loi que se forment ces rassemblements. La loi prescrit qu'ils aient un caractère de corporation : les *convocateurs* de ces rassemblements l'ont toujours évité. Point d'appel aux propriétaires, aux fermiers, aux membres des bourgs ou des communes ; point d'adhésion d'association locale ou politique. C'est comme au commen-

cement de la révolution française : le premier ouvrage des réformateurs fut de briser tous les rapports politiques, de détruire tous les liens d'homme à homme, d'anéantir toute corporation, de dissoudre toutes les classes existantes de la société, pour les agglomérer ensuite en une masse confuse de populace.

» Qu'on ne s'imagine pas que les bienfaits des communautés soient le fruit du hasard. Rassembler les membres d'une corporation particulière, ou des hommes qui partagent une commune franchise, c'est rassembler des parties constituantes d'un tout, qui agissent les unes par rapport aux autres. Les anciennes coutumes que les réformateurs traitent de préjugés ; les attachements préconçus qu'ils taxent de corruption ; l'intérêt mutuel qui rend l'œil d'un voisin garant de la conduite d'un autre, et que les radicaux voudraient stigmatiser comme une odieuse confédération de quelques personnes pour dominer sur le reste de leurs concitoyens, sont autant de motifs qui rendent les hommes clairvoyants et circonspects ; mais rassemblez une multitude d'individus, sans autre rapport ou lien commun que celui qui naît de leur participation à cette assemblée, et c'est un lien qui se dissout dès que l'assemblée est terminée. Dans une pareille aggrégation d'individus, il n'y a pas beaucoup de respect réciproque ; l'approbation ou la désapprobation d'un membre n'a pas beaucoup d'influence sur la morale d'un autre ; et, si jamais assemblée du peuple peut être aveuglée par de fougueux tribuns, c'est une assemblée de ce genre.

» Quelle monstruosité de confondre la formation anarchique de ces rassemblements avec les modes naturels et reconnus de consulter le sentiment du peuple anglais ! Sont-ce des rassemblements comme ceux-là qui conduisirent à la révolution anglaise ce grand événement auquel nos antagonistes se reportent avec tant de vanité? sont-ce les rassemblements dans les champs de Saint-George, à Spa-Fields, à Smith-Fields? est-ce le rassemblement de multitudes sans nom dans un obscur village du nord? Non, sans doute : ce fut la convocation des corporations; ce furent les assemblées des corps de l'État reconnus, et le concours des communautés qui s'entendirent à cet effet. Nous faut-il une plus efficace manière de remédier à nos maux, et est-il réservé aux réformateurs de découvrir par quel moyen la Grande-Bretagne doit revendiquer sa liberté et la maintenir?

» Messieurs, toute puissance est et doit être accompagnée de res-

ponsabilité. La tyrannie est une puissance irresponsable. Cette assertion est également vraie, soit que la puissance réside dans la main d'un ou de plusieurs citoyens, soit qu'elle réside dans la main d'un despote, que la forme du gouvernement met à couvert des lois, ou enfin dans la populace, que le nombre met également au-dessus de toute atteinte de l'autorité. Quelle absurdité de parler de liberté quand la populace domine! quand votre propriété et peut-être votre vie dépendent, non du signe de tête d'un tyran ou d'un despote, mais de la volonté d'une populace furieuse et forcenée! Si, durant le règne de la terreur à Manchester et à Spa-Fields, des citoyens eurent le droit de crier à la tyrannie, certes ce furent ceux qui aimaient la constitution, qui aimaient la monarchie, mais qui n'osèrent se plaindre ou proclamer leurs opinions jusqu'au moment où leurs maisons furent barricadées et leurs enfants envoyés en lieu de sûreté. C'était là de la tyrannie! et, autant que la populace se soumit à l'autorité d'un chef, ce fut là du despotisme! Ce fut contre cette tyrannie, ce fut contre ce despotisme que le parlement se leva en armes.

» Toute puissance qui n'est pas responsable de ses actions est donc une puissance coupable. La responsabilité personnelle est une garantie contre l'abus de la puissance individuelle; la responsabilité d'une communauté est une garantie contre l'abus de sa puissance collective, quand cette communauté est permanente et définie. Mais dépouillez une communauté de ce caractère, vous la dégradez au rang de la multitude, et vous n'avez aucune garantie de ses actions ou de ses déterminations, puisque, du moment que l'assemblée est terminée, il n'y a aucun membre responsable de ses actions. Quelle garantie les assemblées de Manchester, de Birmingham, de Spa-Fields ou de Smith-Fields, donnèrent-elles à la nation de leurs intentions et de leurs desseins? Les villes de Manchester et de Birmingham répondirent-elles des assemblées qui se paraient de leur nom? Pas du tout. Une poignée de factieux tribuns assumèrent le nom et l'autorité de la place où il leur plut de tenir leurs comices et d'ameuter la populace; et quand, par une sorte de ventriloquisme politique, leur voix se fut fait entendre dans une demi-douzaine de coins du royaume, on eut l'impudence d'affirmer que c'était la voix universelle du peuple anglais.

» Voyons maintenant quel coup mortel a reçu la liberté par l'abolition de rassemblements comme ceux-là. Je demande quelle

autorité légitime a souffert; je demande quelle communauté respectable a été frustrée de ses franchises; je demande quelles institutions municipales ont été violées par la loi qui coupe court à ces assemblées démagogiques; par la loi qui laisse à Manchester, à Birmingham, à Londres et à toutes les villes du royaume, la liberté dont elles ont toujours joui, d'exprimer leurs sentiments et de faire les remontrances qu'elles jugeront convenables, mais qui interdit au misérable déclamateur contre des maux imaginaires le droit de se proclamer l'organe d'une ville, sous prétexte qu'il lui fait pousser un cri d'alarme, ou de se donner pour la voix universelle du peuple anglais, sous prétexte d'avoir fait entendre ses vociférations dans quelques obscures parties du royaume?

» Telles sont les stupides tromperies que la loi de la dernière session a détruites, et tel est l'objet des mesures auxquelles la liberté anglaise ne doit pas survivre. Pour guérir la profonde blessure qu'on a faite à cette liberté; pour restaurer au peuple ce que le peuple n'a pas perdu; pour rendre le mouvement à la machine que rien n'a troublée ou dérangée, on veut changer la constitution de l'assemblée par l'entremise de laquelle le peuple partage le pouvoir législatif du royaume; en un mot, on veut effectuer une réforme radicale dans la chambre des communes. »

L'orateur entre ici dans une discussion profonde sur le rôle que joue la chambre des communes dans la constitution, et sur le danger de toucher à l'équilibre établi; puis il conclut:

« Et pourquoi me déclaré-je pour la constitution telle qu'elle est, en haine du système que les radicaux veulent introduire? Serait-ce que je crains plus qu'un autre les chances d'une élection populaire? C'est vous qui répondrez à cette dernière question : je répondrai moi-même à la première. Je l'ai déjà dit: je crains qu'une complète représentation démocratique, telle que les réformateurs l'entendent, ne soit incompatible avec un gouvernement mixte. Elle peut exister; et, autant que je sache ou me soucie, elle peut exister avantageusement sous une république. Mais je n'ai pas été élu au parlement pour examiner si la démocratie vaut mieux que la monarchie. Je suis né sous la monarchie. C'est sous la monarchie que j'ai vu prospérer ma patrie; c'est sous la monarchie que je l'ai vue jouir d'autant de bonheur et de gloire qu'il soit possible d'atteindre sous aucun gouvernement; et je ne suis pas disposé à sacrifier le fruit de tant de siècles

d'expérience; je ne suis pas disposé à sacrifier une liberté sage et éprouvée aux projets chimériques d'une perfectibilité idéale, ou aux épreuves douteuses d'une amélioration possible.

» Je suis pour la chambre des communes comme partie, et non comme forme unique de la constitution. Et, d'après ce principe, je tiens qu'il est absurde de rêver un mode d'élection parlementaire, où l'on pût jamais exclure l'influence des richesses, du rang, des talents, de la naissance et de tout le reste, que les réformateurs radicaux traitent d'aristocratie dangereuse. Je crains bien que, si l'on accordait la réforme comme la demandent les radicaux, avant qu'une élection annuelle eût fait son tour, on ne découvrît de nouvelles collusions qu'il faudrait détruire, une nouvelle influence à laquelle il faudrait couper racine; et que, dans la tentative infructueuse d'arriver à une élection désintéressée, on ne fît souvent les choses contre la nature et la raison.....

» Je suis pour la constitution. La liberté des sujets tient autant aux prérogatives de la couronne, à la puissance légitime de la chambre des lords qu'à la souveraine puissance qu'on veut faire résider dans la chambre des communes. Tout ce qu'on gagnerait d'un côté, au delà d'une juste proportion, on ne le gagnerait qu'aux dépens de l'autre: et la balance est peut-être aussi égale qu'elle puisse l'être selon la sagesse humaine.

» Messieurs, j'ai la confiance que peu de personnes sensées favoriseront les projets de trouble et de confusion. Mais je voudrais que tous ceux qui pensent ainsi réfléchissent aux funestes conséquences de tout appui direct ou indirect accordé aux artisans de ces troubles qu'ils méprisent et qu'ils abhorrent. Je me rappelle que le vénérable Wilberforce disait un jour en plein parlement : « Je n'ai jamais cru » que l'opposition voulût du mal à la patrie, et que ses membres voulussent faire plus qu'il ne faut pour renverser leurs adversaires et » se mettre à leur place. » Je ne saurais m'empêcher de croire que ceux qui se remuent si fort dans la question de la réforme ne le fassent absolument dans le même esprit. Ils ne vont pas aussi loin que les réformateurs; ils manifestent même d'irréconciliables différences d'opinion; mais, jusqu'à un certain point, ils coïncident, ils coopèrent avec eux. Ils coopèrent avec eux en enflammant l'esprit public contre le gouvernement et le parlement qui l'appuie, dans l'espérance, sans doute, de s'attirer la popularité et de parvenir au pouvoir. Qu'elle est

vaine et chimérique l'idée de soulever un tel esprit et de s'imaginer pouvoir le gouverner! Ils pourront stimuler les chevaux jusqu'à ce que le char se précipite dans l'abîme; mais se flattent-ils de sauter sur le timon, de chasser de son siége l'inhabile cocher, et de saisir les rênes à temps pour éviter la catastrophe? je crains que cette audacieuse manœuvre ne fût hors de saison. L'impulsion, une fois donnée, peut être trop forte pour l'arrêter, et la simple volonté de s'emparer des guides peut faire voler le char en éclats et ses conducteurs avec lui.

» Puisse tout citoyen que sa position, sa fortune et sa famille attachent à sa patrie, puisse tout homme sensible aux bienfaits du gouvernement à l'ombre duquel il prospère et vit en paix, reconnaître enfin que le moment est arrivé de défendre ou d'abandonner la constitution que nous ont léguée nos ancêtres! La grande ligne est tracée : il n'y a plus que son parti à prendre, et le moment presse. Quant à nous, messieurs, il y a longtemps que nous savons à quoi nous en tenir; et, en agissant de toutes mes forces, conformément à notre choix commun, j'espère que je représenterai fidèlement vos sentiments, en même temps que je satisferai ma conscience. »

On a inséré, en forme d'appendice, à la fin du sixième volume des œuvres de Canning, les autres discours de ce genre qu'il prononça devant ses constituants à Liverpool, ou dans d'autres occasions semblables. Ils abondent en beautés d'un genre auquel la forme du parlement ne se prêtait pas : ce sont de parfaits modèles de l'éloquence populaire.

Dans son discours pour la défense du *commerce libre*, prononcé à la chambre des communes pendant la session de 1823, Canning trace ainsi le devoir de l'homme d'État :

« Il faut conduire les affaires humaines d'après des principes abstraits, modifiés, comme de raison, selon les temps et les circonstances. La doctrine et les principes de ceux qui persécutent mon honorable ami, M. Huskison, ne seraient-ils point la doctrine et l'esprit qui ont toujours soulevé la persécution contre les bienfaiteurs du genre humain? N'est-ce point la doctrine et l'esprit qui empoisonnèrent la vie de Turgot? n'est-ce point la doctrine et l'esprit de ceux qui enfermèrent Galilée dans les prisons de l'inquisition? n'est-ce point la doctrine et l'esprit de ceux qui ont toujours travaillé à refouler les progrès de la civilisation? n'est-ce point la doctrine et l'esprit

des cerveaux bornés qui, incapables de s'élever à la hauteur d'où l'on saisit les grandes vues de la nature humaine, s'en consolent en dénigrant et en calomniant ceux qui y ont atteint pour le bien-être des hommes? Je sais qu'il existe une faction dans le pays : je ne veux pas dire une faction politique; je dirai plutôt une secte faible en nombre, faible en pouvoir, qui s'imagine que tout mouvement de progression est une rétrogradation vers le jacobinisme. Ces hommes ne veulent pas qu'un homme d'État s'efforce de faire avancer son pays avec la science politique, et modifie sa conduite au gré des circonstances. On taxe cet effort de mauvais signe, d'intention hostile et de dessein de saper les fondements de la grandeur nationale. Je réponds à ces hommes que le devoir du ministre d'État, soit des affaires intérieures, soit des affaires étrangères, consiste à tenir le milieu entre les extrêmes, à éviter également l'extravagance du despotisme et la licence d'une liberté sans frein, à concilier la puissance avec la liberté, à ne pas se livrer à des expériences hâtées ou accepter des théories nébuleuses; mais à éclairer la marche des affaires de toutes les lumières utiles et salutaires, et à adopter tout nouveau principe généreux et libéral avec sagesse et circonspection. »

Les pensées suivantes sur l'opinion publique et sur la presse, sont extraites d'un discours prononcé devant le Canning-Club.

« Que penserait-on d'un philosophe qui, nous présentant aujourd'hui un traité d'architecture navale ou une théorie de la navigation, aurait oublié de parler de cette nouvelle puissance, je dis nouvelle au moins dans son application, qui parcourt les mers comme un géant, triomphe dans sa course, brave les vagues et les tempêtes, accélère les correspondances, abrège les distances, crée, pour ainsi dire, des voisinages inattendus, aussi bien que de nouveaux rapports sociaux et commerciaux, et donne enfin à l'inconstance des vents et à l'infidélité des flots, la certitude et la stabilité des grandes routes des continents? Cet écrivain décrivît-il exactement un vaisseau, et montrât-il de quels points soufflent les vents du ciel, serait toujours un pitoyable observateur des progrès de la science nautique, puisqu'il ne verrait pas dans la puissance de la vapeur un correctif à tous les anciens calculs. Il en est de même dans la science politique. L'écrivain qui, méditant sur la constitution anglaise, se contenterait de marquer les trois pouvoirs reconnus, la chambre des lords, la chambre des communes et la couronne, en assignant à chacune ses attributs respectifs:

aux lords leur pouvoir législatif, à la couronne son veto, et à la chambre des communes son pouvoir de voter les subsides, et s'imaginerait avoir décrit la constitution anglaise dans sa marche et dans l'influence qu'elle subit, sans parler de la puissante machine de l'opinion publique incorporée dans la presse, qui en modifie, en tempère et souvent en domine les opérations : cet écrivain ne donnerait assurément qu'une très-imparfaite idée du gouvernement anglais, et méconnaîtrait entièrement l'influence hostile contre laquelle celle du pouvoir exécutif a sans cesse à lutter. »

Tous ces morceaux sont bien moins remarquables par la pompe du style, l'éclat des figures ou la hauteur des idées, que par cet épanchement naturel qui nous rappelle l'éloquence de Tite-Live, et que les anciens critiques se sont plu à caractériser par cette expression singulière *lactea ubertas*.

Voici encore l'éloge de Pitt qui fut prononcé dans un dîner public à Liverpool. On sait que Canning fut la créature de Pitt et le partisan de sa politique ; et il serait difficile de représenter sous un jour plus favorable qu'il ne l'a fait, le ministre que Napoléon appelait l'homme de l'aristocratie européenne, et sur lequel il se plaisait à rejeter tous les malheurs de la guerre de son temps.

« Messieurs, la vénération que vous conservez pour la mémoire de ce grand homme d'État, n'est pas seulement la vénération de la ville de Liverpool, mais c'est celle de l'Angleterre ; non pas seulement de l'Angleterre, mais de l'Europe, mais du monde entier. Pitt, messieurs, fut toujours fidèle aux principes que la ville de Liverpool se fait gloire de professer : principes de loyauté et de bon gouvernement à l'intérieur, de politique généreuse et magnanime à l'étranger. Mais Pitt n'a pas échappé à la calomnie et aux fausses imputations auxquelles des principes comme ceux-là même ont été exposés ; et, pendant la dernière lutte, son nom a souvent été noirci.

» Quand la postérité contemplera la carrière de ce grand homme, elle distinguera deux époques dans sa vie. La première fut celle de son avénement au pouvoir, lorsqu'il trouva les finances de l'État dilapidées et ses ressources épuisées par une guerre désastreuse et mal conduite. Ce fut alors que, d'une main habile et réparatrice, il rétablit le crédit de la nation, recruta ses moyens, explora ses ressources et posa les fondements de ce système solide qui a bravé les tempêtes et les orages qui l'ont assailli tant de fois. D'après cela, on peut af-

firmer avec confiance que la guerre n'était pas plus la passion de Pitt qu'elle ne pouvait être de son intérêt. Si ce fut ou non la faute de Pitt (je veux dire de son jugement), que nous nous précipitâmes tout à coup dans la guerre calamiteuse qui a continué de frémir avec peu d'interruption jusqu'à présent, c'est ce qui peut être l'objet d'une controverse historique; mais qu'aucune sagesse ou qu'aucune prudence humaine ne pouvait longtemps détourner cette guerre, c'est ce qu'il est facile à tout historien impartial de démontrer. Au reste, de quelque manière que nous ayons été entraînés dans cette guerre, ce qui ne souffre aucune contradiction, c'est que l'administration de Pitt ne tarda pas à imprimer à la nation cette vigueur et cette énergie qui l'ont mise à même de soutenir la lutte jusqu'au bout. La seconde époque de sa vie politique commença au temps où, du centre de l'Europe, éclata cette éruption volcanique de principes dévastateurs qui a menacé d'engloutir le monde civilisé. La ferme résistance que Pitt opposa aux dangers qui menaçaient la patrie; la promptitude avec laquelle il se porta sur le terrain de la constitution, et le courage avec lequel il s'y maintint; la voix dont il réveilla le peuple, et le bras puissant dont il sauva la monarchie, sont des circonstances qu'il n'est pas nécessaire de rappeler à votre souvenir, puisque c'est en mémoire des services éminents de ce grand homme que nous avons rappelé son nom dans cette assemblée.

» Messieurs, à quelques mains que les rênes du gouvernement soient confiées, espérons que les ministres auront perpétuellement devant les yeux l'exemple de Pitt, exemple qui leur apprendra à révérer la constitution et à aimer la gloire de leur pays; à unir les intérêts du peuple à ceux de la couronne dans l'administration intérieure, et à maintenir par la noblesse de leurs efforts et la sagesse de leurs conseils, le rang et l'influence que la Grande-Bretagne s'est acquis parmi les nations de la terre. »

Après les passages que nous venons de voir, les morceaux les plus passionnés de l'éloquence de Canning se trouvent dans ses discours sur l'émancipation catholique. Mais peut-être que son génie ne brilla jamais avec plus d'éclat que dans son discours et sa réplique sur l'invasion projetée du Portugal par l'Espagne, en 1826. En voici les passages les plus frappants :

« Messieurs, si je crains la guerre, ne vous imaginez pas que c'est faute de confiance dans les ressources de cette nation pour commencer

et soutenir la lutte : je crains la guerre, mais c'est pour d'autres motifs; je crains la guerre pour les redoutables conséquences que les hostilités peuvent entraîner à leur suite. Il y a quelques années, dans les débats relatifs à la guerre de la France contre l'Espagne, je pris la liberté d'aborder cette question et je dis que, dans l'état actuel du monde, l'Angleterre devait garder la neutralité entre les nations contendantes pour maintenir la balance essentielle au repos de l'Europe. Je dis que je craignais que la première guerre qui s'allumerait en Europe fût moins une guerre à main armée qu'une guerre d'opinions et de principes. Quatre ans ne se sont pas écoulés, et voyez si mes craintes étaient fondées! Cette guerre d'opinion, que l'Espagne fait au Portugal, n'embrasse pas maintenant un très-grand cercle; mais comme c'est une guerre qui a commencé en haine des institutions du Portugal, peut-on raisonnablement s'attendre que cette nation n'use pas de représailles? Si nous sommes forcés d'entrer dans cette guerre, nous y entrerons sincèrement, dans le désir de tempérer les animosités plutôt que de les exaspérer, et si nous nous mêlons au choc des armes, ce sera sans nous mêler dans le conflit des opinions. Mais, malgré toutes nos précautions, n'avons-nous pas à craindre de voir se rallier autour de nos drapeaux les hommes turbulents et inquiets de toute nation, que nous allons combattre? Voilà une autre considération qui fait l'objet de mes craintes. Autre chose est d'avoir une force de géant, et autre chose de s'en servir comme un géant. La conscience de cette force est sans doute une source de confiance et de sécurité ; mais dans notre situation actuelle devons-nous chercher l'occasion de la déployer ou faire sentir aux partisans des doctrines violentes, qu'il n'est pas de leur intérêt de changer une puissance arbitre en une puissance ennemie? La situation de l'Angleterre, à l'abri des tempêtes d'opinions politiques qui ébranlent plus ou moins toutes les contrées du monde, ne ressemble pas mal à celle du roi des vents décrite dans l'Énéide.

Celsa sedet Æolus arce
Sceptra tenens : mollitque animos et temperat iras.
Ne faciat maria ac terras cœlumque profondum
Quippe ferant rapidi secum verrantque per auras.

» Qui peut réfléchir sans horreur aux scènes de désolation que peuvent produire ces passions frémissantes qu'on a retenues enchaînées jusqu'ici? Quant à moi, je proteste que le repos serait banni de

mon âme si ma conscience me reprochait jamais d'avoir contribué à leur lâcher la bride un seul moment.

» C'est la raison, et non la conscience de notre faiblesse, qui me fait appréhender le retour des hostilités dans quelque partie de l'Europe que ce soit. Pourvu que la foi et l'honneur national n'y soient point intéressés, il n'y a rien à quoi je ne me soumette plutôt qu'à déchaîner les furies de la guerre, sans savoir qui elles peuvent atteindre et jusqu'où leurs ravages peuvent s'étendre. Tel est l'amour de la paix que professe le gouvernement anglais, et telle est la nécessité de la paix que commandent les circonstances actuelles du monde.

» Je résumerai l'objet de mon discours en deux mots. Volons au secours du Portugal, quel que soit l'ennemi qui l'attaque, parce que c'est notre devoir; mais que notre intervention cesse là où notre devoir finit. Volons en Portugal, non pour régner ou prescrire une constitution à la nation, mais pour défendre notre alliée et protéger son indépendance; volons planter l'étendard de la Grande-Bretagne sur les hauteurs bien connues de Lisbonne: où cet étendard sera planté, quelle domination étrangère osera s'approcher! »

Et, dans la réplique, voici le morceau qui réunit le plus de suffrages :

« Il me semble qu'on exagère les conséquences de l'occupation de l'Espagne par les armées françaises. J'excuse ces exagérations, parce qu'on peut les attribuer au souvenir des plus beaux temps de notre histoire; parce qu'elles sont l'écho des sentiments qui animaient la nation au temps de Guillaume III et de la reine Anne. A cette époque, l'Angleterre ne croyait point qu'il y eût de paix sûre tant que la couronne d'Espagne serait sur la tête d'un Bourbon; mais ces appréhensions n'étaient-elles point exagérées? La puissance espagnole a-t-elle dévoré la puissance maritime d'Angleterre, ou l'Angleterre, plus d'un siècle après que la couronne d'Espagne a ceint le front d'un Bourbon, ne reste-t-elle pas toujours en possession d'un point de cette même Espagne, de Gibraltar, dont l'occupation fut contemporaine des appréhensions que je viens de décrire et qui leur a heureusement survécu?

» Il y a plus, l'Espagne de nos jours est-elle l'Espagne qui causait tant d'effroi aux politiques du siècle de Guillaume III et de la reine Anne? Est-ce la puissance qui menaçait d'ébranler l'Angleterre jusque dans ses fondements? Non, c'était une autre Espagne; c'était l'Espagne dans les bornes de laquelle le soleil ne se couchait jamais; c'était l'Es-

pagne avec les Indes qui excitait les jalousies et alarmait l'imagination de nos pères.

» Mais la balance de l'Europe! L'entrée de l'armée française en Espagne a rompu cette balance, et nous devions nous y opposer! J'ai déjà dit que, quand l'armée française entra en Espagne, nous pouvions nous y opposer les armes à la main; mais n'y avait-t-il point d'autre moyen de rétablir la balance? L'équilibre des puissances est-il fixe et invariable? N'est-ce pas plutôt une balance qui varie perpétuellement, à mesure que la civilisation avance et que de nouvelles nations s'élèvent à la place de celles qui tombent? Il y a cent cinquante ans, la balance s'équilibrait entre la France, l'Espagne, les Pays-Bas, l'Autriche et l'Angleterre; quelques années plus tard, la Russie prit rang parmi les puissances de l'Europe; et la Prusse ne tarda pas à devenir non-seulement monarchie, mais monarchie prépondérante. Ainsi, tandis que la balance des puissances resta la même en principes, les moyens de l'équilibrer varièrent et se multiplièrent de plus en plus. Ils se multiplièrent à proportion des grands États qui surgirent, et à proportion du poids qui passa d'un plateau de la balance dans l'autre. Se reporter à la politique de l'Europe au temps de Guillaume III et de la reine Anne, pour équilibrer la balance des puissances de l'Europe actuelle, c'est fermer les yeux sur les progrès des événements, et confondre les dates et les faits qui jettent une lumière réciproque sur les uns et sur les autres.

» Il faut être juste et reconnaître que l'entrée de l'armée française en Espagne est jusqu'à un certain point un affront à l'orgueil de l'Angleterre, et il est certain que le gouvernement l'a senti comme le peuple. Mais peut-on dire que cette offense motive de notre part une guerre ouverte? N'y avait-il donc rien à faire? Je réponds encore une fois : ne peut-on pas faire sentir à la France qu'elle nous a manqué, sans marcher contre elle enseignes déployées? Si la France a occupé l'Espagne, faut-il que nous allions bloquer Cadix pour en éviter les conséquences? Non, j'ai vu autrement, et j'ai cherché une compensation dans un autre hémisphère. J'ai contemplé l'Espagne comme nos ancêtres la contemplaient; et, si la France doit s'emparer de l'Espagne, je ne veux pas que ce soit l'Espagne avec les Indes : voilà pourquoi j'ai appelé le nouveau monde à redresser la balance de l'ancien.

» En conclusion, je déclare que l'objet de l'adresse que je vous propose n'est pas la guerre : son objet est de tenter les dernières chances de la paix. Si vous ne volez pas au secours du Portugal, cette

puissance sera foulée aux pieds à votre grand préjudice, et la guerre se joindra à toutes les autres calamités qui nous menacent. Si vous attendez que l'Espagne mûrisse ses machinations et que les hostilités éclatent, vos pacificateurs vous attireront bientôt une autre guerre sur les bras ; et qui sait où cette guerre se terminera. »

II.

LORD GRENVILLE.

Ce grand homme d'État, qui avait reçu de la nature les plus heureuses facultés et les avait fécondées, agrandies par le travail, était profondément versé dans les matières politiques ; il avait fait de l'économie publique une étude persévérante ; et, au milieu du mouvement des affaires, il avait encore trouvé le temps de cultiver la littérature. Son goût s'était formé sur les modèles des anciens. On a de lui des vers grecs et latins et des compositions légères en langue anglaise, qui lui assignent un rang distingué parmi les écrivains de la Grande-Bretagne.

Les fautes de son caractère tinrent de quelques-uns des mérites qui le distinguèrent éminemment. Sa fermeté dégénérait parfois en obstination ; et sa confiance dans les principes qu'il professait était un peu entachée de mépris pour ceux qui différaient de sentiment avec lui. Sa probité inflexible et sa manière d'agir stoïque en toutes choses, lui firent souvent négliger les courtoisies qui facilitent le commerce politique et privé, et cet esprit de conciliation qui, dans un gouvernement mixte surtout, met les hommes à même de s'ouvrir une route qu'ils ne sauraient se frayer autrement pour arriver aux fins les plus importantes. Peut-être que ses plus dangereux préjugés furent ceux qu'il contracta de bonne heure sur certaines matières de politique ecclésiastique, et que confirma son emploi à l'université d'Oxford, en qualité de chancelier, à l'exclusion de l'esprit de réforme qu'il porta dans toutes les institutions purement séculières. Il ne connut point ces alarmes ou ces scrupules, relativement à la constitution parlementaire de son pays ; et s'il est certain qu'il l'eût réformée beaucoup plus graduellement que ne le rendit ultérieurement nécessaire le long délai de cette grande mesure, il ne l'est pas moins qu'il serait arrivé à toutes les améliorations qu'on pouvait raisonnablement attendre. Car une grande qualité de l'homme d'État qui le distinguait

éminemment, c'est qu'il ne voulut pas plus subordonner son jugement aux clameurs du peuple, et se laisser séduire par l'influence de la cour, qu'il ne soumettait sa raison à l'empire des préjugés ou à la suprématie de l'autorité et de la tradition.

Son éloquence était d'un caractère simple, mâle et imposant, qui négligeait, s'il ne méprisait pas l'ornement, et n'admettait que le moins possible le concours de l'imagination, tandis que sa déclamation était souvent aussi puissante que son raisonnement et ses exposés étaient convainquants. La harangue du 30 novembre 1819, sur la motion du marquis de Lansdowne, est un des plus nobles efforts du génie de lord Grenville. C'est le discours d'un grand chef de parti dans une occasion imposante et critique. Si les ornements n'en sont pas entièrement rejetés, ils y sont du moins employés avec sobriété. Il y a peut-être peu de ce qu'on appelle éloquence sublime et pathétique ; mais chaque page porte en caractères profondément gravés l'empreinte de la mûre délibération et de l'amour du bien public, et la conviction la plus complète s'empare du lecteur, en même temps que, dans un style mâle et nerveux, correct et classique, le pénétrant orateur dévoile l'état critique de sa patrie, démasque les cruels desseins de ses ennemis domestiques, et inculque dans l'esprit de l'auguste assemblée à laquelle il s'adresse, les conseils et les instructions les plus salutaires.

« En général, dit un critique, lord Grenville ne se distingua pas moins dans la littérature que dans la politique, et quoique contemporain des plus grands hommes qui aient illustré l'Angleterre, ses talents ne furent point éclipsés par l'éclat des leurs. Comme homme d'État, on admire sa hardiesse et sa persévérance : et ces deux qualités sont d'autant plus remarquables qu'elles sont rarement unies. Il avait peut-être des idées étroites ou des préjugés sur certaines matières ; mais sur d'autres sujets, il déploya les conceptions les plus larges, combinées avec des vues saines et pratiques. Comme orateur, il fut peut-être un des plus puissants qui aient siégé à la chambre des lords. Il y avait une énergie dans son style et dans sa prononciation, qui fixait l'attention, et souvent même commandait l'admiration de ses ennemis. On a encore dit que jamais peut être orateur ne produisit une plus profonde impression pendant les dix premières minutes de son discours ; mais la monotonie ne tardait pas à se faire sentir, et dans une harangue de longue haleine, ce défaut manqua

rarement de détruire le premier effet. Grenville se préparait toujours, et, s'il manquait de flexibilité, il ne manquait jamais de lumières. Il n'avait pas le feu, l'âme et la satire mordante de lord Grey ; mais, pendant longtemps, il ne le céda qu'à cet illustre personnage. On sait qu'ils s'associèrent comme chefs de parti, à partir de 1804, et qu'ils dirigèrent les affaires de l'État dans plusieurs circonstances majeures, jusqu'au moment où ils crurent à propos de faire des ouvertures pour la formation d'un nouveau cabinet. Grenville succéda à Pitt dans le ministère, en 1806 ; et son administration, qui ne fut pas très-populaire à son début, tomba en pièces dès 1807, par suite des concessions qu'il voulait faire aux catholiques, et qui déplurent au roi. »

III.

SIR J. MACKINTOSH.

« Mackintosh, dit un critique, me paraît meilleur écrivain qu'orateur, quoiqu'il ne soit pas mauvais orateur en général. Il est coulant et animé, mais trop fleuri et trop étudié. Je ne sais ce qui lui manque pour être un parfait orateur, si ce n'est le naturel, ou l'art qui y supplée en quelque sorte. »

Ce critique a raison. Mackintosh n'a jamais traité un sujet sans le traiter en philosophe, et sans déployer les lumières les plus profondes et les plus vastes ; mais son raisonnement était trop élevé pour ceux à qui il s'adressait généralement. Dès qu'il prenait la parole, on s'apercevait que c'était un penseur profond, et il s'exprimait toujours en style grave et soutenu. L'éloquence de Mackintosh était donc un peu abstraite : elle ne fixait l'attention que du petit nombre d'esprits courageux, que le prolixe ne rebute pas, pourvu qu'on discute un grand sujet, ou qu'on éclaircisse une grande difficulté. Peut-être aussi que tous les discours sur de hautes matières de législation demanderaient un pareil auditoire, et ne sont pas de nature à être compris de la multitude. La passion et les grands mouvements oratoires ne manquent jamais de produire leur effet dès que le sujet les admet ; c'est-à-dire quand Philippe est aux frontières avec ses Macédoniens, ou Catilina aux portes de Rome avec ses conjurés. Les émotions de la crainte, de l'horreur ou de la vengeance, sont communes à tous les hommes, quelle que soit la portée de leur intelligence. Mais il y a

une foule de sujets, qu'on traite aux chambres, qui ne sont faits que pour les esprits éclairés ; le raisonnement qui convient à ces matières doit toujours être obscur pour la foule, et il est impossible de satisfaire les meilleures têtes sans déplaire au plus grand nombre.

Si les chambres ne tenaient leurs séances que pour elles-mêmes, ce seraient les assemblées les moins propres à l'éloquence. Les orateurs auraient absolument le langage de la pratique, et personne ne s'élèverait au-dessus du ton qui trouverait de l'écho dans cette enceinte. Mais, dans l'état actuel des choses, l'homme d'un génie supérieur sait qu'il ne s'adresse pas à un auditoire apathique : il sait qu'il s'adresse à tous les grands esprits de l'Europe, et il rassemble ses forces pour obtenir leur approbation. Quand on lit les magnifiques oraisons de Burke, et qu'on nous dit que la salle se vidait toutes les fois qu'il montait à la tribune ; quand on lit certaines harangues gigantesques de Brougham et de Mackintosh, et qu'on nous dit qu'elles ne furent accueillies que par des mouvements d'impatience, on est forcé d'avouer que l'éloquence de ces hommes vaut mieux que l'assemblée à qui ils s'adressaient. Calculé pour la chambre des communes seulement, leur raisonnement aurait été absurde ; calculé pour les esprits éclairés de l'Europe et pour la postérité, il était profond et philosophique.

Il y a deux manières de se faire une réputation au parlement. Un orateur peut s'illustrer dans le public, par ce qu'on dit de lui à la chambre des communes, ou s'illustrer à la chambre des communes, par ce qu'on dit de lui dans le public. Il y a des orateurs qui ont l'art de satisfaire ceux qui les écoutent et ceux qui les liront : Fox, Pitt, Shéridan, Canning et Brougham sont de ce nombre. Burke et Mackintosh s'adressaient à l'intelligence plutôt qu'aux passions ; et cette circonstance, jointe à une action peu agréable, a rendu ces deux orateurs bien plus éclatants aux yeux de leurs lecteurs qu'à ceux de leurs auditeurs. Il est impossible de lire la fameuse harangue de Mackintosh sur la réforme, sans admirer l'étendue des lumières et la haute philosophie qu'il y a déployées ; mais il n'en fut pas ainsi aux yeux de la chambre des communes. Son accent écossais, son geste outré, et le vaste amas d'érudition qu'il prodiguait en toutes rencontres, déplaisaient à des hommes qui aimaient mieux rire que de s'éclairer. Mackintosh branlait sans cesse la tête comme pour mûrir ou décocher ses idées, et son corps oscillait en avant et en arrière d'une

manière très-affectée. Ce n'est pas là la peinture que Démosthène aurait tracé du parfait orateur ; et il est étrange qu'il ne se soit pas appliqué à corriger ce défaut.

Ceux qui veulent apprécier Mackintosh comme métaphysicien, doivent se reporter au supplément de l'*Encyclopédie britannique*. Il a montré de la profondeur dans tout ce qu'il a écrit ; mais il est vague et diffus dans l'exposition de ses principes ; il paraît surchargé de richesses intellectuelles, et son érudition a émoussé l'élan de ses facultés vigoureuses. Comme historien, il mérite plus d'éloges, quoique les essais qu'il a fournis à la *Revue d'Édimbourg* soient plus travaillés qu'élégants, et plus lourds que spirituels. Cependant il faut être juste, et ses *Vindiciæ Galliæ*, son *Essai sur les lois des Nations*, et surtout son *Essai sur l'Histoire de la Philosophie morale*, qui se trouve avec les dissertations du même genre, par Dugald-Stewart, Ployfair et le professeur Leslie, dans le premier volume de l'Encyclopédie, dont nous venons de parler, doivent dérider le front du critique le plus austère : peut-être faut-il en dire ce que Gibbon disait des écrits de Hume : « Beautés inimitables, et qui font désespérer le lecteur de pouvoir jamais les égaler. »

IV.

PLUNKETT.

Plunkett soutient avec gloire la réputation du génie et de l'éloquence irlandaise : mais, chose étrange ! son génie et son éloquence n'ont aucune des particularités qui distinguent la majorité des orateurs de sa nation. Parfaitement national dans ses sentiments et dans ses opinions, rien n'est moins national que son goût et son éloquence. L'éloquence irlandaise se recommande par la force, l'ardeur, la passion, la grandeur ; et, en possession de tous ces mérites, on peut lui pardonner quelques fautes accidentelles contre le bon goût, comme le penchant à la profusion des images, l'exagération dans le sentiment, et l'âpreté ou l'enflure dans le style. Mais il est peut-être absurde de reprendre ces défauts qui appartiennent, aussi bien que ces qualités, à une certaine époque dans les progrès de la littérature nationale. Les Irlandais ne sont pas aussi élevés dans l'échelle de la civilisation que les Anglais, et c'est ce que leur éloquence prouve

jusqu'à l'évidence : avec toutes ses vertus fraîches et naturelles, elle offre les particularités qui caractérisent les productions d'un peuple comparativement peu civilisé. Il est vrai qu'une des qualités distinctives de ce peuple, c'est la simplicité ; mais la simplicité du sentiment et non du goût. Ses affections sont pures et simples ; mais en voulant les colorer de l'expression, et en cherchant à s'élever au-dessus du langage de la vie commune, il passe souvent à l'extravagance et à l'affectation. En un mot, comme les enfants, les nations agrestes prennent toujours le luxe pour l'élégance ; et, avec des modifications, cette remarque peut s'appliquer à toutes les gradations de la société, depuis la nature sauvage jusqu'à la société la plus civilisée.

D'un autre côté, cette remarque ne perd rien de sa justesse par le fait incontestable que les Irlandais le mieux nés reçoivent une éducation aussi accomplie et aussi raffinée que le goût anglais le plus dédaigneux peut l'exiger. L'éloquence nationale comme la musique nationale, ne se forme pas sur le goût et les sentiments des membres supérieurs de la communauté, qui ne sont d'aucun pays, à proprement parler, mais sur le goût et les sentiments de la multitude. C'est la multitude qui constitue l'auditoire de l'orateur, et c'est à sa capacité que l'éloquence doit toujours se conformer en grande partie. En effet, l'orateur ne saurait mieux assurer le triomphe de ses discours qu'en consultant le goût de son auditoire ; et il y a peu de talents capables d'arriver à ce but sans se teindre un peu du goût qu'ils consultent, ou sans contracter le caractère qu'ils assument dans les circonstances particulières.

Cependant, Plunkett paraît avoir échappé à la moindre teinte de ces particularités. Son style est tout anglais, s'il ne vaut pas mieux : il est simple, nerveux, compacte, ferme et logique ; et cela sans dégénérer dans l'austérité ou la rigueur. S'il n'a pas les élans passionnés et la véhémence entraînante de Fox, il a comme lui cette simplicité rare et sans prétentions, qui constitue la première qualité de l'éloquence. En candeur d'esprit et en rectitude d'intelligence, il est même supérieur à Fox, dont l'amour du raisonnement était tel qu'on le voyait souvent se livrer à un exercice gladiatorial de son art et se plaire dans les évolutions du raisonnement, plutôt pour montrer ses forces que pour atteindre ou embellir la vrité.

CHAPITRE VI.

ORATEURS ACTUELS DE LA CHAMBRE DES LORDS.

I.

INFÉRIORITÉ DE L'ÉLOQUENCE ACTUELLE.

La poésie est le premier art qui se perfectionne chez une nation civilisée; l'éloquence est le dernier. En Grèce et à Rome, tous les autres arts avaient fait des progrès considérables avant que l'éloquence fût née ; et elle se perfectionna très-lentement chez ces deux peuples. Cependant elle se développa peu à peu, à mesure que le génie et l'ambition se développèrent dans les chefs du peuple, jusqu'au moment où Démosthène et Cicéron la portèrent à une hauteur d'où elle n'a fait que descendre depuis.

On dirait que toutes les circonstances favorables à la culture de l'éloquence ont redoublé depuis peu en Angleterre, et cependant rien ne paraît avoir moins avancé que l'éloquence politique. Jamais on n'a montré plus d'ardeur dans les débats, ou agité un plus grand nombre de questions importantes ; et les colonnes des journaux anglais suffiraient pour attester l'esprit de discussion qui règne dans les deux chambres. Presque tous les membres du parlement se croient obligés de s'expliquer dans de longs discours sur les événements publics et les mesures du gouvernement ; mais, malgré toutes ces effusions de la parole, il ne reste presque rien qui mérite l'attention du lecteur, au delà du moment présent.

Il est certain que l'éloquence politique a dégénéré en Angleterre. Pour ne rien dire de la réputation traditionnelle de Bolingbroke et de

lord Chatham, pour ne pas remonter au delà de la publication régulière des débats du parlement qui nous met à même de juger plus sainement des choses, il est évident que la différence des talents est énorme.

Le parlement ne s'enorgueillit plus de posséder un Burke ni un Fox, un Pitt ni un Shéridan, ni un Windham, ni un Canning. Il y a aujourd'hui bien peu d'orateurs qui aient des vues profondes et qui sachent les développer avec éclat ; qui soient à la fois orateurs et logiciens : « *dialectice malunt quam rhetorice disputare.* »

On peut attribuer cette décroissance du talent oratoire à une cause qui, pour paraître d'abord étrange, n'en est pas moins réelle ; c'est que l'éloquence est incompatible avec un haut degré de civilisation. Il en est de l'art de la parole comme du drame, qui ne refleurira jamais en Angleterre comme au temps d'Élisabeth, dût-elle avoir d'aussi bons poëtes et d'aussi bons acteurs que ceux du vieux temps. Les lumières sont universellement répandues, et la masse du peuple, qui pense par elle-même, a horreur de tout ce qui sent la fraude ou le prestige de l'éloquence. Quand les hommes ont pris leur parti, après une mûre délibération, ils ne craignent pas qu'on discute leur opinion, mais ils craignent de s'en laisser imposer par l'orateur. Leur crainte n'est pas sans fondement, s'il est vrai que, comme le théâtre, l'éloquence cherche souvent à substituer la fiction à la réalité, à charmer l'esprit par le moyen des sens ; en un mot, à dépouiller les hommes de leur opinion pour leur imprimer celle d'un autre à leur insu. Pour que l'orateur joue bien son rôle, il faut qu'une assemblée ajoute foi à tout ce qu'il dit, le regarde comme l'apôtre de la vérité et coure au-devant de la persuasion. On jugera toujours du mérite d'un orateur, dit Cicéron, par l'effet qu'il aura produit. Il a trois conditions à remplir, savoir : d'éclairer, de flatter et d'émouvoir les passions. Mais ces conditions sont incompatibles avec un haut degré de civilisation : une assemblée éclairée ne se laisse pas impressionner comme une cire molle. L'orateur remplira difficilement les deux premières conditions, et la troisième presque jamais. C'est pour cette raison qu'il faut regarder l'éloquence du parlement anglais comme ayant déjà dépassé ce point d'élévation d'où elle ne fera plus que descendre.

Son infériorité actuelle peut cependant être attribuée encore à une autre cause : au vice de trop parler, qui est devenu à la mode. Tout

homme qui représente un bourg ou un comté se croit orateur en arrivant au parlement. Dans les banquets civiques de sa ville de province, et sur la place des élections, il ne lui en a pas coûté à se faire admirer de tout le monde, parce qu'il est peut-être le plus riche citoyen, et souvent personnellement le plus aimé; parce qu'enfin il professe des sentiments politiques conformes à ceux des électeurs à qui il s'adresse. Dans ces circonstances, tout heureux candidat se croit un César au milieu d'une armée. Son auditoire bénévole est fasciné de sa manière et de son élocution, et il ne fait pas même attention à l'usé et au rebattu, quoiqu'il remarque peut-être que tout homme disert n'est pas un orateur : on l'applaudit, et il croit l'avoir mérité. Dès ce moment, il ne parle plus que d'abondance; et, quand il est entré au parlement, il débite sans cérémonie son verbiage et son répertoire de lieux communs. D'un autre côté, il est flatté de voir sa harangue rapportée au long dans les journaux du lendemain : quelques traits piquants ou quelques malignes allusions lui ont valu de bruyants applaudissements de son parti; et c'est pour ces bulles de savon ou pour d'injurieuses personnalités que ce personnage est proclamé dans le monde comme un orateur. Mais, quant à l'éloquence prise dans sa noble acception; l'éloquence qui place les faits dans leur plus grande lumière et s'épanche comme un fleuve en termes nobles et choisis; l'éloquence qui, par un charme invincible, brise les remparts que le préjugé lui oppose, et triomphe des cœurs les plus obstinés; l'éloquence qui ne se borne pas à ruiner les arguments d'un adversaire, ou à prouver d'une manière sèche une vérité douteuse, mais qui se sert d'armes d'autant plus redoutables qu'elles sont moins attendues; l'éloquence enfin qui appelle à son secours les preuves solides, les pensées frappantes et les expressions sublimes pour allumer ou éteindre l'incendie des passions; il faut avouer qu'il y en a peu d'exemples dans les deux chambres actuelles du parlement anglais.

Cependant, à la chambre des lords, une certaine noblesse dans la pensée et dans l'expression, un vaste fonds de connaissances puisées dans les sources anciennes et modernes, un style riche et une manière savante d'argumenter, remplacent la discussion sèche et le mode *semper pugnacem et quasi bellatorium* qui règne à la chambre des communes; et c'est pour cela qu'il y a un charme et une dignité dans l'éloquence de la noblesse, qu'on chercherait en vain dans celle des représentants du peuple. On a dit, il y a environ trente ans, qu'il

était impossible que la chambre des lords égalât jamais la chambre des communes en éloquence, attendu que toutes les questions d'importance sont d'abord traitées dans celle-ci, et que, s'il reste quelque chose à dire aux lords, ils sont obligés de répéter ce qu'on a dit avant eux. Mais les circonstances sont changées ; l'équilibre introduit par la réforme parlementaire a provoqué les énergies latentes des pairs, et ils n'ont pas seulement égalé la chambre basse, mais ils l'ont surpassée depuis longtemps dans les débats.

Après avoir posé en thèse générale que l'éloquence a faibli au parlement, et qu'il nous offre peu de talents oratoires dignes d'occuper le littérateur, il faut se hâter de citer d'illustres exceptions à cette règle. En effet, les deux chambres nous offrent à l'envi plusieurs hommes à qui il est impossible de refuser le nom d'orateurs. Tels sont, à la chambre des lords, lord Brougham, lord Lyndhurst, lord Grey, lord Denman, l'évêque d'Exeter, le marquis de Lansdowne, l'évêque de Norwich, etc. ; et, à la chambre des communes, sir Robert Peel, O'Connell, Sheil, Macauley, lord Stanley, sir William Follett, sir Francis Burdett, W. Harvey, lord Palmerston, etc. Quoique tous ces orateurs, à deux ou trois exceptions près, soient inférieurs aux orateurs du temps de George III, ils possèdent tous plus ou moins les qualités de l'éloquence ; et, après ces remarques générales, nous nous efforcerons de les faire connaître chacun en particulier. Nous examinerons leurs titres, à mesure qu'ils se présenteront dans l'ordre du mérite, et, comme les lords ont la prééminence, c'est par eux que nous commencerons.

II.

LORD BROUGHAM.

Si la nature a accordé la plus puissante intelligence à lord Brougham, on ne saurait dire qu'elle lui ait accordé le plus bel extérieur. En effet, sa taille est élevée, mais ses os, ses muscles, ses membres, annoncent plutôt la force, l'énergie, la détermination, qu'ils ne forment un assemblage noble, proportionné et symétrique. Sa poitrine est trop étroite, et fait désirer cette largeur qu'on admire dans Plunkett, ou cette constitution d'Atlas que Milton exigeait du grand homme d'État. Sa complexion indique ses habitudes intellectuelles ;

ou plutôt elle est si empreinte de l'austérité de ses pensées, qu'on dirait qu'elle est enfumée par la lampe de nuit. Il a les yeux profondément caves, mais à la fois pleins de feu, de pénétration et de méditation. Sa voix, qui est forte, claire, articulée, ne manque ni de mélodie ni de profondeur. Il possède la faculté de l'élever à un très-haut ton sans qu'elle fausse ou qu'elle tremble; et il se passionne sans qu'elle devienne ni rauque ni grêle. Tel est l'homme extérieur; et, s'il a des défauts, ils ne sont ni si nombreux, ni si prononcés que ceux que le plus grand orateur de l'antiquité eut à combattre. D'un autre côté, Homère nous représente le plus grand orateur des temps héroïques, comme un personnage doué de peu d'attraits personnels.

Ce qui distingue l'éloquence de lord Brougham, c'est la vigueur et la passion. Il n'y a point de sujet si stérile qu'il ne le féconde, et il n'y en a point de si fécond qu'il ne l'embrasse tout entier. Il passe facilement de l'invective à la démonstration; car, lorsque son sang bouillonne avec le plus d'impétuosité, on le voit tout à coup revenir au discours familier, qui est le ton habituel de la chambre des communes. L'homme qui ne peut s'élever au-dessus de ce ton ne fera jamais une grande figure, et celui qui ne sait que l'employer ne sera qu'un déclamateur qui perdra la faveur du parlement. Le geste de lord Brougham tient à la fois du sénat et du forum. Il se sert de ses bras en orateur, et de ses mains en avocat. Mais, quand il se livre à la raillerie, il allonge le cou comme un faucon qui fond sur sa proie, et un rire sardonique se joue sur toute sa face.

Quant à ses connaissances, on peut dire que ce sont toutes les connaissances humaines, qu'il mène de front, comme on l'a dit de Leibnitz : c'est une encyclopédie vivante; il est à la fois philosophe, mathématicien, théologien, jurisconsulte, avocat, orateur, écrivain politique; il est le seul homme de notre siècle comparable à Burke ou à Bacon pour son érudition immense. Comme Burke, il enrichit sa diction de la dépouille des langues et des sciences; mais son langage est âpre et austère, et il n'attache pas beaucoup d'importance à jeter sa pensée dans des moules classiques. Il est bien moins remarquable par son style que par ses pensées; et c'est pour cela qu'il a peu de passages isolés, capables de faire une impression durable sur le lecteur. Il ne s'élève pas aux plus hautes régions de l'éloquence, comme Plunkett; mais il se maintient avec plus de fermeté dans sa course

toujours noble, et où l'on ne le perd jamais de vue. Du reste, ses brûlantes invectives, ses mouvements d'une sainte véhémence et d'une généreuse indignation, sont des chefs-d'œuvre dans leur espèce.

« De tous les orateurs qui font retentir les murs de Saint-Étienne, dit un critique anglais, il n'y en a point de comparable à lord Brougham, en fait de talent original ou de connaissances acquises. Il peut y en avoir qui aient plus feuilleté les anciens maîtres de l'éloquence ; il peut y en avoir qui aient plus approfondi l'histoire de l'espèce humaine ; et il y en a peut-être un ou deux qui, sans être des orateurs aussi serrés, balancent les parties d'un discours avec autant d'art, et raisonnent avec autant d'aplomb. Mais, dans l'éloquence qui s'ouvre une route au cœur, et qui paralyse les organes en allant à son but, lord Brougham n'a point d'égal. Cet orateur est un tonnerre. Quand il élève sa voix dans la chambre ; quand il pose les bases fermes et profondes de ses propositions et va puiser dans chaque science de quoi remplir et affermir son ouvrage ; quand il abat et foule aux pieds tout l'édifice élevé par son antagoniste, on dirait que le génie des tempêtes souffle, et que la puissance de la destruction est à l'œuvre.

» Il n'y a point de plus beau spectacle que de voir lord Brougham aux prises avec une de ces questions qui donnent carrière à ses facultés gigantesques, et qui lui permettent de faire fondre cet effroyable cataclysme de sarcasmes qu'on n'a jamais rencontré dans aucun autre orateur de la chambre. Quand le moment de la réplique est arrivé, sa forme athlétique sort des rangs, et sous ses épais sourcils brillent deux yeux aussi fiers et aussi ardents que ceux du basilic. On remarque les démons jumeaux de l'ironie et du mépris qui se jouent sur la ligne tendue et comprimée de sa bouche ; et il lève la main avec le froid glacial qu'il montrerait en signant un arrêt de mort. Le murmure a couru dans la chambre que lord Brougham a la parole, et longtemps avant qu'il ouvre la bouche, toute l'assemblée attend sans pouls et sans haleine. Il se lève, et tout son corps se roule dans une attitude qui n'est pas des plus élégantes. Il parle, et l'on croit entendre le mugissement de la harpe d'Éole. Il s'oriente, et sous les batteries d'une logique puissante et soutenue, pressante et lumineuse, tombe la forteresse où son adversaire s'était retranché. On entend le bruit, on voit les éclairs, on cherche le château, et il n'existe plus. Pierre après pierre, tour après tour, créneau après créneau, aile après aile, tombent dans la poudre, et il ne reste que les fondements sur lesquels l'orateur

avait bâti. Brougham n'a point d'entrailles politiques. Il ne fait point de quartier, et il n'a pas plutôt rasé le fort, qu'il tombe sur la garnison. C'est alors que son ironique gravité devient plus terrible que la satire de Canning, le météore de Burdett, ou la gloire de Mackintosh. Ses traits, qui sont toujours graves, prennent alors le caractère profond de la solennité; et sa voix, qui est toujours imposante, tombe dans une espèce de *soprano* ou de ton sépulcral, que les hommes emploient quand ils parlent de la mort. On la croirait imperceptible, et cependant la plus faible syllabe traverse la chambre comme un feu follet. On ne la croirait faite que pour l'oreille de celui qui en est l'objet, et cependant elle frappe toute l'assemblée. On la croirait la sainte admonition d'un père mourant à son fils chéri, et cependant elle tient plus de la charité du démon quand il accuse ses frères. On peut se défendre contre la raillerie de lord Brougham, et se mettre à couvert de sa plaisanterie; mais contre ses investigations sévères, il n'y a point de défense, et leur cours est si puissant qu'il est inutile de songer à le détourner. »

Brougham et Canning.

Si l'on demande quels sont les deux hommes qui, depuis les jours de Fox et de Pitt, se sont disputé le triomphe de l'éloquence au parlement anglais, il faut répondre : Brougham et Canning. Mais si ces deux grands orateurs se ressemblent par leurs succès et l'influence qu'ils ont exercée sur deux partis opposés, il faut avouer que, dans tout le reste, ils forment le plus parfait contraste, et peut-être qu'il ne s'est jamais rencontré deux hommes de mœurs, d'esprit et de caractère plus différents. Autant l'air de Canning était moelleux et prévenant, autant l'aspect de Brougham est austère et repoussant. Le visage du premier était serein comme le visage de l'ange de la paix; le front du second est le front sourcilleux du génie des tempêtes. Canning avait les traits réguliers, les yeux vifs, le front ouvert, et une physionomie pleine de grâce et de dignité. Brougham a un front démesuré, une bouche cave, deux yeux enfoncés, et toute sa face est ombragée de noirs sourcils qui couvrent ses agitations intérieures comme un nuage, et les rendent impénétrables à l'observation la plus attentive. Les passions de Canning étaient, pour ainsi dire, rangées en ordre de bataille sur son front, et on le voyait changer de couleur

à chaque coup qu'il portait ou qu'il recevait. Les passions de Brougham sont concentrées en lui-même et rien ne les découvre au dehors : pendant que la voûte du parlement retentit du son de sa voix mugissante et que la victime de ses déchirantes invectives se débat dans des convulsions, il paraît d'un sang-froid imperturbable et impassible comme un roc. Le premier paraît avoir été l'homme de la société par excellence, l'homme accoutumé à flatter les autres et à en être flatté; le second ressemble au lion des déserts qui ne sort de sa retraite que pour faire reconnaître son empire au nom de la force.

Autant ces deux grands hommes diffèrent au physique et au moral, autant ils diffèrent dans leur caractère intellectuel. Canning était un littérateur accompli ; Brougham est un philosophe dans toute la portée du terme. Les compositions de l'un sont des temples grecs où l'amateur ne trouve rien à reprendre ; l'autre érige des constructions massives d'une solidité inattaquable. Le premier appelait tout l'art de la rhétorique à son secours ; le second lance à ses ennemis tout le corps encyclopédique des sciences. Leur début dans la carrière peut servir de clef au caractère qu'ils ont développé plus tard. Canning brilla d'abord dans les pages de l'*Anti-Jacobin*; Brougham essaya ses forces adultes dans les *Transactions de la Société royale d'Édimbourg*. Les diatribes du premier étaient excellentes dans leur genre ; mais c'étaient des productions de circonstances qui n'eurent qu'une popularité éphémère : l'*Essai sur les Porismes*, du second, se fera lire tant que la géométrie sera science. Canning ressemblait à un lapidaire qui polit les diamants jusqu'à ce qu'ils méritent d'orner le front des rois ; Brougham ressemble à un Hercule qui dompte les monstres et la nature sauvage. Le premier était aussi délicat dans le choix de ses matériaux que dans l'exécution de son travail ; le second prend plaisir à employer les substances les plus dures et les plus rebelles. Autant le langage de Canning est coulant et harmonieux, autant les accents de Brougham sont rauques et déchirants. L'un arrondissait ses périodes avec le soin d'un maître d'éloquence et avec l'oreille d'un compositeur de musique ; le second, qui fait bien moins attention à la forme qu'au fond des idées, ne se donne pas la peine d'équarrir les siennes, ou plutôt ne les équarrit qu'à l'analyse transcendante du géomètre, et il les laisse rouler jusqu'à ce qu'elles portent à l'esprit le poids d'une oraison presque tout entière. Le style de Canning ressemble à un miroir convexe qui fait jaillir tout à l'entour les rayons qui tombent sur

lui ; le style de Brougham ressemble à un miroir concave qui concentre tous les rayons dans un foyer dont l'embrasement devient irrésistible. Hardi et déterminé, Canning s'avançait directement sur un point d'attaque ; chaque paragraphe est parfait en lui-même, et chaque coup de pinceau, chaque trait d'esprit ne reçoit et n'a besoin de recevoir aucun secours étranger : éclat des antithèses, bonheur des citations, finesse de la satire, sel de la bonne plaisanterie, tout se fait sentir et sentir aussi vite que l'éclair. Brougham part et s'élève comme un tourbillon qui rafle et balaye tout ce qui se trouve sur son passage, et retombe en faisant un ravage épouvantable dans toute l'aire qu'il a marquée. On s'étonne, quand il commence, de la latitude et de l'obliquité de son cours, et l'on ne conçoit pas la possibilité de fondre cette effrayante masse de matières hétérogènes dans un seul jet ; mais, à mesure que la courbe décroît, et que le centre de gravité approche, on sent peser et graviter toutes ces matières avec une force irrésistible.

La diatribe de Brougham contre les despotes européens est un digne essai des forces de l'orateur. On dirait qu'il avait pris le scalpel pour ouvrir tout vivant le sein des despotes, et qu'il y voyait les esprits malfaisants ourdir les complots de la tyrannie et tramer les desseins du parricide. Si le fier autocrate des ours et des barbares peuplades de la Moscovie eût été en face de l'orateur quand il prononça son discours, il est probable que le paragraphe qui crie vengeance par la voix du sang et du meurtre *dans un palais*, lui aurait arraché la même exclamation qu'à Canning, pourvu qu'il eût eu son courage et son noble orgueil. L'effet de ce discours, sur l'assemblée, fut l'effet de l'explosion de la foudre ou d'un volcan, et peut-être que Brougham ne s'est jamais montré tel depuis ce moment, c'est-à-dire avec cette accablante supériorité qui anéantit ses auditeurs dans le sentiment de leur petitesse.

Extraits des discours de Brougham.

Nous avons vu quelle opinion les critiques anglais se forment de lord Brougham ; il nous reste à l'appuyer par des exemples. Le premier sera un extrait du pressant et pathétique plaidoyer de lord Brougham pour la reine Caroline, accusée à la chambre des lords en 1820. Mais pour bien entendre ce discours, il est bon de se rappeler que le mariage de George IV avec la princesse Caroline de Brunswick se fit

sous de fâcheux augures. Cette malheureuse union fut bientôt suivie d'une séparation. Quelques années après, la conduite de cette princesse devint l'obet de recherches secrètes qui se terminèrent pourtant à sa justification. Après avoir été soumise à une pareille indignité, elle quitta l'Angleterre et passa quelque temps à voyager sur le continent de l'Europe, et particulièrement à visiter les lieux les plus célèbres sur les côtes de la Méditerranée. Elle visita ensuite Jérusalem et plusieurs autres villes de la Palestine ; après quoi elle vint fixer sa résidence dans cette partie de l'Italie qui appartient à la maison d'Autriche. Des rapports injurieux à son caractère circulèrent alors, et une commission secrète de gens de loi fut envoyée à Milan pour informer sur les faits qui lui étaient imputés.

A l'avénement de George IV au trône d'Angleterre, les témoignages recueillis en Italie servirent de prétexte pour omettre le nom de la reine dans la liturgie, et en même temps les honneurs dus à son rang lui furent refusés par les cours étrangères. Profondément sensible à ces affronts, elle se détermina à repasser en Angleterre, quoique bien persuadée que son arrivée serait le signal d'une poursuite vigoureuse, et quoiqu'on lui eût offert une pension de 50,000 livres sterling, à condition de rester à l'étranger.

En effet, le jour où elle arriva à Londres, un message fut envoyé aux deux chambres du parlement, pour les inviter à examiner la conduite de la reine, et à prendre en considération les témoignages de la commission de Milan. Après quelques jours de délai occasionné par la tentative infructueuse de la chambre des communes pour effectuer un raccommodement, un bill fut présenté à la chambre des lords, tendant à priver la reine de ses droits et de ses dignités, aussi bien qu'à prononcer son divorce. Le procès commença aussitôt et dura quarante-cinq jours ; après quoi le bill fut lu une seconde fois, à une majorité de vingt-huit voix ; mais, à une troisième lecture, les ministres n'ayant pu obtenir qu'une majorité de neuf voix, le bill fut abandonné. Le jour du couronnement, la reine se présenta aux portes de l'abbaye de Westminster, pour partager les honneurs de l'auguste cérémonie ; mais on lui en refusa l'entrée, et ce refus eut tant d'effet sur sa santé, qui commençait à décliner, qu'elle mourut peu de jours après. Cette explication doit suffire : venons au discours.

« Milords, voyez la triste destinée de cette princesse ! Le sort a voulu qu'elle perdît son plus sûr appui, chaque fois qu'elle s'est trouvée

en butte à la calomnie ; et, par la plus étrange malignité de la fortune, elle n'a pas perdu un de ses défenseurs que la mort de ce défenseur n'ait été le signal d'une nouvelle attaque contre sa réputation. Pitt fut son premier avocat et son premier ami. Il mourut en 1806 ; et, peu de semaines après, commencèrent les odieuses perquisitions sur la conduite de son altesse royale. Il la légua à l'auguste intérêt de Perceval, qui devint son ferme et intrépide champion. Mais cet illustre personnage ne fut pas plutôt tombé sous le fer d'un assassin, qu'elle sentit la grandeur de cette perte dans le renouvellement des attaques que le courage et les talents de Perceval avaient ruinées. Whitbread entreprit alors sa défense; et la déplorable catastrophe qui termina les jours de ce courageux ami fut de nouveau marquée par le bruit sourd de l'orage dans le lointain ; car le tonnerre n'osa approcher la reine tant que sa fille[1] la couvrit de son ombre protectrice ; et il y en avait qui adoraient le soleil levant. Mais cette princesse de si haute espérance, l'orgueil et l'amour de toute la nation anglaise, n'eut pas plutôt été enlevée dans sa fleur, qu'on vit éclater sur la tête de sa mère tout ce qu'elle aurait pu redouter, si elle avait été coupable, et tout ce qu'elle ne laissa pas de craindre, quoique innocente, puisque l'innocence ne saurait s'empêcher de rougir en voyant les desseins des méchants tournés contre elle. Et, milords, comme si, par la plus étrange fatalité, la reine ne pouvait perdre son protecteur sans qu'on ajoute un acte au drame scandaleux qui se joue à ses dépens, le jour qui vit déposer dans la tombe les restes vénérables de notre glorieux souverain, de ce souverain qui avait été le constant et ferme défenseur de cette princesse depuis le moment qu'elle mit le pied sur le sol de la Grande-Bretagne ; ce jour, dis-je, vit le chef des témoins parjures se précipiter dans le palais de son illustre successeur. Milords, pourquoi me suis-je appesanti sur tous ces points? Serait-ce pour remarquer que les âmes vénales ne rougissent de rien ; que l'envie est sœur de l'ingratitude, et que ni les faveurs ni le devoir de la reconnaissance ne sauraient retenir les penchants dépravés? Non, milords, j'aurais honte de vous entretenir de si pitoyables remarques ; mais c'est pour vous montrer combien, faible orateur, je me crois indigne de succéder à ces puissants défenseurs, et combien je crains d'échouer dans une cause qu'ils auraient emportée d'assaut.

[1] La princesse Charlotte, mariée au prince Léopold.

» Milords, permettez-moi de vous rappeler les deux grands points sur lesquels je prétends établir ma cause et renverser les desseins de la calomnie. D'abord, nos ennemis n'ont pas appelé à leurs secours les plus honorables témoins qui étaient à leur disposition, et qu'ils n'avaient pas de raison d'écarter ; et, secondement, tous les témoins qu'ils ont appelés sont attaqués dans leur honneur. N'est-ce pas ainsi qu'on découvre l'imposture et qu'on déjoue les complots? Que dis-je! combien de fois la vérité s'est-elle fait jour du côté qu'on y pensait le moins? combien de fois a-t-on vu l'innocence arrachée au supplice, lorsque de vénérables témoins avaient été mis en avant, lorsque des personnes au-dessus de tout soupçon s'étaient prêtées à des plans impurs, et que tout paraissait désespéré?

» Vous vous rappelez, milords, ce grand passage de l'Écriture : je dis grand, parce qu'il est à la fois poétique et éloquent, où deux des anciens avaient trempé dans un complot qui paraissait consommé : « Car, comme dit l'Écriture, ils avaient endurci leur cœur et détourné » leurs yeux pour accomplir leur attentat sans voir le ciel. » Mais, quoique leurs dépositions fussent claires et conséquentes, on sait comment ils furent trompés et la victime arrachée à leur méchanceté, grâce à une insignifiante contradiction. Mais gardons-nous d'appeler contradictions ou faussetés ce que de faux témoins jurent sans nécessité, comme Sacchi, qui change son nom, et Majocchi, qui se méprend sur le commis de banque. Gardons-nous, dis-je, de traiter tout ceci de simples accidents : ce sont des dispensations de la Providence, qui ne permet pas que l'innocence périsse et que le crime triomphe.

» Milords, tel est le système de preuves de nos ennemis; tels sont les témoignages à l'appui de cette accusation, témoignages insuffisants pour prouver une dette, impuissants pour priver d'un droit civil, ridicules pour convaincre de la moindre offense, scandaleux pour faire prononcer le plus redoutable jugement que la loi connaisse, et monstrueux pour ruiner l'honneur d'une grande reine d'Angleterre. Quoi donc! est-ce d'après une conviction semblable que la plus haute cour du royaume va passer un acte, appliquer une loi *ex post facto*, contre une femme sans défense? Arrêtez, milords; réfléchissez, je vous en conjure : vous êtes au bord du précipice. Votre jugement ira loin, si vous prononcez contre la reine; mais, ne vous y trompez pas, ce sera le seul jugement de la cour qui manque d'atteindre son

but, et qui retombe sur la tête de ses juges. Milords, arrachez la nation aux horreurs de cette catastrophe ; tirez-vous vous-mêmes d'un pas difficile. Ornements du royaume, sauvez ce royaume pour continuer de l'orner encore, puisqu'il vous est aussi impossible d'y fleurir séparés du peuple, qu'à la plante arrachée du sol ou coupée dans sa racine ; sauvez la couronne qui est en danger, l'aristocratie qui est ébranlée, l'autel qui ne saurait avoir d'autre existence et d'autre sécurité que celle du trône.

» Milords, vous avez voulu ; l'Église et le roi ont voulu que la reine fût privée de toute participation à l'auguste cérémonie. Mais, au lieu des prières publiques, elle a eu les prières secrètes du peuple. Elle n'a pas besoin des miennes ; cependant j'implore le trône de toute miséricorde de répandre sur nous ses bénédictions avec plus d'abondance que ne méritent ceux qui nous gouvernent, et de tourner enfin vos cœurs vers la justice. »

Lord Brougham a peu de harangues qu'il ait plus travaillées que son discours à l'appui du bill de la réforme parlementaire, prononcé à la chambre des lords le 7 octobre 1831. L'orateur est ici aux prises avec un sujet de la plus haute importance ; avec le plus grand changement qui se soit opéré dans la constitution anglaise depuis l'avénement de la maison de Hanovre ; avec une mesure qui tient toute la nation en suspens, et dont le délai seul a déjà produit les plus coupables excès dans plusieurs parties du royaume ; et l'on verra que le tour et l'adresse de l'éloquence, la force et le trait du raisonnement, la chaleur et la véhémence du sentiment, le pathétique et les prières de l'orateur ne sont pas au-dessous de son sujet.

On entend par le bill de la réforme parlementaire la loi qui a opéré le changement le plus récent dans la constitution anglaise, et qui a eu pour but de faire passer, de l'aristocratie au corps de la nation, le droit d'envoyer des représentants au parlement. Tous les bourgs qui ne contiennent pas deux mille habitants ont perdu leurs franchises : tous ceux qui en ont moins de quatre n'envoient plus qu'un membre au parlement ; et les droits dont les nobles possesseurs de ces bourgs ont été dépouillés sont passés aux grandes villes manufacturières, à quatre districts de la métropole et aux divisions des grands comtés.

Le bill de la réforme, d'abord présenté le 1er mars 1831 par lord John Russell, et reçu tour à tour avec empressement et avec froideur, passa le 21 septembre à la chambre des communes, à une majorité

de 123 voix, et fut envoyé à la chambre des lords, où, malgré les efforts de lord Brougham, il fut rejeté le 7 octobre à une majorité de 41 voix. Ce fut à cette occasion que l'orateur prononça le discours dont il s'agit ici ; le débat dura quatre jours, et excita la plus profonde sensation. Ce ne fut que l'année suivante que le bill, présenté de nouveau, passa aux deux chambres, et alla recevoir la sanction royale le 7 juin. Voici un extrait de ce discours :

« Milords, vous êtes à la veille d'un grand événement ; vous êtes arrivés à une crise à laquelle se rattachent les espérances et les craintes de toute une nation. Votre décision est grosse de conséquences incalculables. Réfléchissez bien avant de prendre un parti ; tremblez qu'il ne vous reste plus de retraite. On vous crie : Ne redoutez pas les conséquences personnelles que peut entraîner l'accomplissement de vos devoirs. Et moi aussi je vous répète : Bannissez toute crainte, et surtout la crainte la plus funeste et la plus méprisable, la crainte de vous entendre taxer de pusillanimité. Il ne m'appartient pas de vous donner des conseils, mais prenez conseil sur la conduite politique du noble duc [1] ; prenez conseil sur votre conduite passée à vous-mêmes. On lui criait et l'on vous criait aussi que l'Irlande frémissante et furieuse ne montrait pas assez de sang-froid et de raison pour obtenir l'égalité des droits politiques ; que ses clameurs orgueilleuses passeraient comme l'orage et la tempête, et que céder dans ces circonstances, c'était céder à une vaine crainte et à une terreur panique. Le cri général était : « Ce n'est pas le temps des concessions ; le peuple est » turbulent, et l'association est dangereuse. » Les chaleurs de l'été se passèrent sans que la fermentation s'apaisât ; l'automne apporta les fruits de l'année sans apporter les précieux fruits de la paix ; au contraire, toute l'Irlande fut convulsionnée par un choc d'opinions inouï, qui finit par renvoyer le grand chef des catholiques siéger au parlement protestant. L'hiver chargea la terre de ses chaînes accoutumées sans mettre de frein à la fureur populaire, dont les vagues, plus assourdissantes que celles de la mer en courroux, assaillirent l'impuissante digue d'une loi fondée sur l'injustice. Le printemps arriva, mais non avec ses pluies bienfaisantes et ses rosées qui font sortir les productions de la terre. Les catholiques s'enforcirent de mois en mois, montrèrent une résolution plus déterminée de jour en jour, et proclamèrent leurs griefs d'un ton plus superbe et plus menaçant. Et quelle conduite

[1] Le duc de Wellington.

jugeâtes-vous à propos de tenir alors, arrivés à cet excès d'exaspération et de danger? Huit mois auparavant, on vous criait qu'il était indigne de céder aux clameurs et aux menaces; et aucun changement n'était arrivé dans cet intervalle, si ce n'est que les vociférations prirent un caractère de plus en plus alarmant et impérieux. Que fites-vous cependant, milords? votre devoir; car vous méprisâtes cette clameur: « Ne vous laissez pas intimider. » Vous cédâtes tout ce que l'Irlande demandait, et vous sauvâtes la patrie. Fit-on valoir en avril un seul argument qu'on n'eût pas fait valoir au mois de juillet précédent? Pas un seul, excepté l'approche du danger, fruit d'un long retard, et les nouveaux accès de fureur avec lesquels on demandait justice. Cependant l'appel à votre fierté, qui avait réussi en juillet, échoua en avril, et vous cédâtes sagement et patriotiquement à toutes les demandes, au risque de passer pour céder à la crainte. Mais l'histoire des réclamations des catholiques comporte une autre grande leçon. Quoique la raison, la politique et la justice universelle nous crient tout d'une voix que de pareilles concessions ne sauraient être trop pleines et trop entières, la moitié de ce qu'on a extorqué plus tard aurait été reçu avec des transports de joie vingt ans auparavant; et ce qu'on eût regardé, même en juillet, comme un bienfait gratuit, n'a apparemment été regardé, en avril, que comme un droit longtemps méconnu. Mais, grâce à une justice tardive, cette dette sacrée est acquittée, et le noble duc s'est acquis une couronne civique aussi flatteuse que la gloire immortelle de ses exploits militaires. S'il eût prêté l'oreille aux vains propos de crainte et de pusillanimité qui avaient effrayé ses prédécesseurs, il eût prouvé son obstination, et l'Irlande était sacrifiée. Appliquez cette leçon de l'histoire moderne, je dis de notre propre expérience, au cas qui nous occupe. Je répète que nous sommes arrivés à la crise. Si nous rejetons le bill, de crainte de passer pour une assemblée sans âme et sans courage, nous pouvons aller jouir d'une vie paisible au fond de la retraite, mais nous avons perdu l'affection de tout un peuple, et aliéné le cœur de nos concitoyens: la noblesse et ses priviléges sont désormais l'objet de leur haine, comme les seuls obstacles qui s'opposent à l'accomplissement de ses désirs les plus ardents. Tout le corps de l'aristocratie doit s'attendre à partager le même sort, et à être exposé aux mêmes ressentiments; car j'entends répéter chaque jour que le bill est rejeté par toute cette classe. Nos adversaires savent qu'il a trouvé sympathie

parmi le peuple, et que les ministres l'ont appuyé : mais, ajoutent-ils, l'aristocratie le rejette et le combat de toutes ses forces. Je démens cette assertion impudente et fausse. Quoi donc, milords ! l'aristocratie s'élèverait contre le peuple, elle qui est née du peuple, qui est inséparablement attachée au peuple, et qui ne saurait exister sans la volonté du peuple ! L'aristocratie s'élèverait contre le peuple ! et pourquoi les pairs sont-ils anoblis, les évêques consacrés et les princes élevés au trône, sinon pour servir de pères au peuple ; au peuple que le parlement, la monarchie et toutes ses institutions sont destinés à protéger, et sans lequel aucune d'elles ne subsisterait pendant une heure ! Cette assertion d'hommes vains et irréfléchis est trop absurde pour être supportable : je la nie avec indignation, et je la repousse avec mépris comme une monstrueuse calomnie imputée à notre ordre. Réfuterai-je en particulier ceux qui nous crient dans cette enceinte que le bill augmente l'influence de la démocratie jusqu'à compromettre les ordres de l'État, et qui dénoncent ses auteurs comme promoteurs de l'anarchie et fauteurs des perturbations sociales?... Non, milords, on ne répond pas en forme à d'aussi impudents mensonges et la noblesse est déjà vengée d'une imputation sans fondement. D'un autre côté, je ne saurais dissimuler la sollicitude que j'éprouve, quand je songe que, de la détermination de la chambre, dépendent la paix et la tranquillité de la nation. Non, je ne saurais envisager sans effroi le rejet de la mesure en question ; car, funestes comme peuvent être les conséquences d'une défaite temporaire, cette défaite ne saurait être de longue durée, et son triomphe ultérieur, je dis son triomphe prochain, est infaillible et inévitable. Quand les ministres actuels abandonneraient le timon de l'État, ne vous imaginez pas que d'autres pussent vous gouverner sans réforme, au sein des tempêtes et des orages qui nous assiégent. Mais le mal redoublera sous leurs successeurs, et vous serez forcés de sanctionner un bill, en comparaison duquel celui-ci n'est rien. Écoutez l'histoire de la Sibylle ; elle contient une leçon importante et salutaire. Elle est maintenant dans la cour du parlement, elle vous offre ses volumes sacrés, les précieux volumes de la sagesse et de la paix : le prix qu'elle demande n'est pas exorbitant ; vous devriez y souscrire sans balancer. Mais vous refusez d'acheter ses livres à un taux modéré, et elle disparaît. Vous la rappelez bientôt, car vous ne sauriez vous passer d'elle : elle revient, mais avec des volumes déchirés, mutilés par des mains impies, et les

lettres d'or ont été remplacées par des caractères de sang. La prêtresse est devenue plus exigeante : c'est le parlement annuel, c'est le vote au scrutin, c'est le suffrage par millions. Vous la repoussez avec indignation, et elle part pour la seconde fois. Prenez garde pour la troisième, car il faudra la prendre au mot, et qui sait ce qu'elle demandera. Peut-être sera-ce la masse et les insignes de cette chambre. Qui peut prédire les conséquences de cette obstination, si vous persistez encore longtemps dans votre refus? Mais il est une chose certaine : c'est que plus vous refuserez de sanctionner un acte de justice, plus vous rehausserez le prix qu'il faudra mettre à la paix et à la tranquillité; et vous n'échapperez pas au sort de ceux qui vous ont précédés [1] : si vous persévérez dans leur abominable système, comme eux vous sèmerez l'injustice et vous moissonnerez la rébellion. Mais, parmi les considérations qui m'occupent en ce moment, il en est une qui l'emporte sur tout le reste. C'est ici la plus haute cour du royaume ; c'est ici qu'on juge et qu'on décide en dernier ressort toutes les grandes causes civiles et criminelles. Le premier devoir du juge est de ne jamais prononcer sans avoir entendu les deux parties. Ferez-vous une exception? Avez-vous résolu de condamner, sans l'entendre, une cause autour de laquelle se groupent les espérances et les craintes de toute la nation? Oui, dites-vous. Prenez garde! je vous le répète : ne soulevez pas un peuple ami de la paix, mais un peuple terrible dans ses vengeances; ne vous aliénez pas les affections de tout le royaume. Au nom de nos intérêts privés et de notre ordre commun; au nom de la patrie et du souverain qui préside à ses destinées, n'allumez pas la guerre civile parmi nous, maintenez la paix, sauvez la constitution. Je vous en supplie, milords, je vous en conjure à genoux, ne repoussez pas une loi nécessaire, ne combattez pas une mesure indispensable, ne rejetez pas le bill de la réforme. »

Les critiques anglais témoignent une estime particulière pour l'exorde suivant du discours sur le *maltraitement* des colonies américaines, prononcé le 2 février 1837, en opposition au bill du gouvernement du Canada :

« Milords, par quelle fâcheuse destinée faut-il que, toutes les fois qu'on agite ici la grande question de nos colonies, soit dans les funestes résolutions du mois de mai dernier, soit dans les débats qui sont nés de cette mesure politique, à l'occasion de l'adresse qui nous

[1] Le parlement avait été dissous à cette occasion.

la fit pressentir, ou à l'occasion du bill qui la recommande aujourd'hui, je sois le seul qui trouble l'harmonie de vos vues, le seul qui m'oppose à un bill présenté sans opposition et approuvé de tous les ordres de l'État ; le seul, dis-je, qui élève la voix pour défendre la constitution, le seul qui me récrie contre la violation des lois dans la plus haute cour du royaume ; le seul qui résiste aux innovations arbitraires et tyranniques au sein du sénat protecteur d'un peuple libre ; le seul enfin qui m'efforce de retarder la guerre et le démembrement d'un grand empire, au milieu de l'assemblée des pairs du royaume, à qui son salut et sa conservation importent le plus? Le terrain que j'occupe est glissant et la tâche que je me suis imposée est une tâche ingrate : mais je n'abandonnerai pas le poste où mon devoir m'appelle, et je tiendrai ferme jusqu'au dernier moment, pour ne pas manquer à ce que la patrie est en droit d'attendre de moi. Qu'importe de sortir vaincu d'une lutte si inégale! je n'en sortirai pas déshonoré. Je sais que je n'ai rien à attendre de ceux dont je tâche de défendre les droits; mais je sais bien aussi que j'aurai toujours la première satisfaction du monde, celle du cœur et de la conscience. »

Sir Francis Head, qui s'était donné un peu trop d'éloges dans ses dépêches, s'attira de la part de lord Brougham les invectives suivantes:

« Le crime dont on accuse les Canadiens, et dont ils vont être punis par la privation de leur constitution, c'est le refus de fournir des secours. Soudain les résolutions sont prises ; et le noble comte d'Aberdeen a raison de déclarer que ces résolutions sont capables de soulever les colonies. En effet, les conséquences suivent de près, et les Canadiens sont déjà en état d'insurrection ; mais n'importe, on ne prend aucune précaution pour prévenir la révolte, on n'envoie aucun exprès, on ne publie aucune ordonnance, on ne dépêche aucune instruction, on ne dit pas un mot pour détourner les conséquences naturelles de pareilles résolutions. Tout cela paraît assez étrange dans nos gouverneurs ; mais ce n'est pas tout : ici se présente une scène qui défie toute description, aussi bien que toute croyance, une scène qui n'a rien d'égal dans les annales du monde civilisé. Un gouverneur, nommé pour veiller aux intérêts d'un peuple et pour exercer une autorité paternelle sur ses administrés; un homme envoyé exprès pour prévenir les désordres et pour n'avoir recours à la rigueur des lois que lorsqu'il lui est impossible d'en user autrement ; un homme chargé, avant tout, d'entretenir la paix et l'harmonie dans son gou-

vernement ; un homme, dis-je, député par son souverain pour lui conserver l'amour de ses sujets et pour leur faire chérir ses lois, a l'impudence de grossir ses dépêches de ses exploits, et de nous vanter sa politique bâtarde dans le discours prononcé au nom du trône qu'il ébranle, et devant le peuple dont il trahit les intérêts, de se vanter d'avoir fermé les yeux sur les machinations qui se pratiquaient dans l'ombre ; d'avoir laissé mûrir et consommer à dessein les complots des rebelles ; d'avoir connu les causes du mécontentement du peuple, les plans pris par les traîtres, les séductions employées auprès des sujets fidèles et tranquilles ; et lui, premier magistrat de la colonie, préposé au maintien de la paix et à l'exécution des lois, il a cru à propos de laisser grossir et éclater l'orage, de prêter une oreille sourde aux sujets paisibles qui imploraient du secours, de peur de faire avorter la conspiration, il a cru à propos, enfin, d'écarter les troupes, dans le dessein d'allécher les rebelles et de leur voir consommer leur crime ! O ciel ! sommes-nous ici au milieu d'une nation civilisée ! Faut-il que ce soit là la conduite d'un gouvernement paternel envers ses enfants et ses colonies ? Est-ce là la protection que l'Angleterre accorde aux sujets sur lesquels elle prétend exercer son empire au delà de l'Atlantique ? Le fait est connu, le plan est avoué et les résultats sont étalés aux yeux du monde. Le sang a coulé, et non pas le sang des coupables seulement, mais le sang des innocents que notre politique criminelle a livrés aux bourreaux. Ce n'était qu'après cette horrible catastrophe que la paix et la soumission au souverain devaient être rétablies. Cette scène sanglante me remplit d'horreur et d'indignation : j'en appelle au banc des évêques ; j'en appelle aux vénérables prélats du royaume ; je les conjure d'examiner cette matière selon la lumière de leur conscience, et de prononcer sur les devoirs et les obligations de l'homme chrétien. Quoi donc ! est-il possible d'absoudre l'homme qui permet le crime, quand il est en son pouvoir de le détourner ; l'homme qui prend des mesures pour attirer ses frères dans le crime, et se plaît ensuite à leur faire porter la peine de leur transgression ? Renverra-t-on absous le gouverneur qui a perdu le peuple qui avait été confié à sa garde ? J'en appelle à ces vénérables juges, pour flétrir du sceau de leur réprobation cette monstrueuse iniquité. Qu'ils déclarent ici comment ils jugent, à leur tribunal, les hommes qui s'y présentent, non comme les vengeurs du crime et les exécuteurs des lois, mais comme les tentateurs et les séducteurs de l'innocence.

Qu'ils nous peignent les sentiments qui les animent, et l'indignation qui s'élève au fond de leur âme, en face du malheureux qui, au lieu de détourner le crime, a préféré le voir consommer pour traîner ensuite les auteurs aux pieds de la justice? Ce sont là les sentiments qui les animent en ce moment, et qui brûlent d'éclater sur la tête du gouverneur qui a poussé à sa perte le peuple confié à ses soins, et qui n'a pas honte de prôner ses méfaits près du souverain qui l'avait revêtu d'un pouvoir dont il a abusé. »

Un des plus beaux exemples de l'éloquence mâle de lord Brougham, et un de ses plus éloquents appels aux sympathies de ses auditeurs, se trouve dans la péroraison de son discours sur la traite des nègres, prononcé le 29 janvier 1838. C'est dans la peinture vive et colorée des scènes de la vie paisible, de la joie et du bonheur, au sein d'un peuple bien gouverné, que cet orateur excelle surtout; et l'on en trouve la preuve dans son discours en faveur de l'émancipation immédiate des esclaves, où il nous peint la conduite vertueuse des nègres, le premier jour de leur apprentissage, pour prouver aussi que l'abolition de ce système d'apprentissage est parfaitement sûre et légitime. Également superbe et pathétique est sa description de l'état abandonné de ces mêmes apprentis. Sa diction simple, son ton soumis durant la narration, sa déclamation véhémente et les remarques philosophiques, encadrées dans les périodes qui concluent, doivent vivre encore et vivre longtemps dans la mémoire de ceux qui l'entendirent prononcer ce discours. On peut dire de Brougham, comme de Démosthène : « Qui ne fait que lire ses oraisons en perd la meilleure partie. »

« Je me détourne de cet horrible spectacle, dit l'orateur, pour que mes yeux puissent se reposer encore une fois sur la perspective d'un empire et d'une paix fondée sur la liberté. Je regarde la liberté du nègre comme certaine et établie. Et si l'on me demande pourquoi, je réponds : parce que c'est son droit, parce qu'il s'est montré digne d'en jouir, et parce que nul prétexte ne saurait le priver davantage de ce qui lui appartient. Je sais que tous les hommes éclairés d'aujourd'hui prennent part à la question, et désormais on ne pourra plus en imposer à leurs lumières. Ma confiance ferme et inébranlable est fondée sur le changement qui s'est opéré dans l'éducation publique, maintenant affranchie et au-dessus de la malveillance du parti ou de la secte. Je n'étais pas destiné à assister à la naissance des princes ou des princesses avec le royal personnage qui condescendit à honorer de sa pré-

sence l'ouverture de cette session, ou avec le grand capitaine et le grand homme d'État en face duquel je suis fier d'avoir maintenant la parole; mais j'étais destiné à assister à une naissance plus éclatante encore, avec tous ces augustes personnages; j'étais destiné à voir la naissance de l'éducation publique; j'ai surveillé son berceau, j'ai marqué son accroissement, je l'ai vue prendre des forces, arriver à sa maturité et monter à toute la hauteur du suprême pouvoir, pour diriger les conseils de l'État, accélérer les grands mouvements de progression, s'unir à tous les actes de bienfaisance, appuyer toutes les institutions utiles, extirper les abus dans toutes ces institutions, et, après avoir opéré tous ces prodiges de bienfaisance dans les climats de l'Europe, passer dans les latitudes du nouveau monde pour proclamer que la liberté est le droit naturel de l'homme; que la différence dans la couleur ou la complexion des hommes n'est point une cause d'oppression; que les chaînes maintenant abolies doivent l'être pour jamais, et leurs marques mêmes entièrement effacées; pour proclamer, dis-je, cet oracle au nom de la loi universelle de la nature, qui rend les nations arbitres et souveraines maîtresses de leurs destinées, en dépit des trônes despotiques de l'Europe et des tyranniques monarchies de l'Asie. Mais l'avancement des lumières, au lieu d'avoir rien de redoutable, n'a rien que de consolant pour une nation qui fleurit à l'ombre d'une monarchie limitée et d'institutions populaires; et pour un royaume plus fier d'obéir à sa constitution, que de dominer sur tout un continent d'esclaves. Toutes mes espérances sont fondées sur les progrès irrésistibles des lumières, sur l'opération de ce grand principe, fécond en changements et en réformes, mais en changements et en réformes stables et toujours dirigées vers le bien comme la sagesse qui en fait la base. Ainsi, les temps sont révolus et il faut nous acquitter de cette dette sacrée, envers l'esclave africain. J'ai prouvé et l'expérience le prouve aussi, que rien ne s'oppose au sceau de ce grand acte de justice. Le moment est arrivé, l'heure sonne, et vous n'avez plus de prétexte ou de motif de délai. Quatre ans d'une conduite sans reproche, et d'un noble dévouement aux poursuites d'une industrie paisible, prouvent que l'esclave est aussi propre à la liberté que tout citoyen anglais et même que vous, milords, à qui j'ai l'honneur de m'adresser. Je réclame ses droits, je réclame sa liberté sans restriction. Au nom de la justice universelle et des lois primitives de la nature, au nom de la raison qui nous éclaire et du Dieu qui nous créa tous

égaux, ne souffrez pas que vos frères soient plus longtemps abrutis comme vos esclaves. J'en appelle à la chambre des communes, qui représente un peuple libre, et je demande la concession du privilége qu'elle a acheté si cher, et que ses constituants brûlent d'impatience de voir accordé. J'en appelle à la chambre des lords, comme au tribunal auguste où ressortissent les plus graves causes du royaume, et je demande justice en faveur de l'humanité souffrante. J'en appelle au magnanime souverain d'un peuple libre, et je demande à hauts cris qu'un demi-million de chrétiens, ses sujets, n'aient pas en vain élevé leur voix suppliante en faveur de tant de millions de leurs semblables. Je tourne enfin mes regards vers la souveraine intelligence, trop pure pour contempler cet amas d'iniquités, et je l'implore de détourner de dessus nos têtes la vengeance et la malédiction qui fondent sur ceux qui font outrage à ses lois divines, et qui n'épargnent les méchants dans ce monde que pour les poursuivre avec plus de fureur dans l'autre ; je l'implore, dis-je, de toucher et d'attendrir vos entrailles par un rayon de sa miséricorde, afin *que sa volonté soit faite sur la terre comme au ciel.* »

III.

LORD LYNDHURST.

Lord Lyndhurst est l'ornement du parlement, après avoir été longtemps la lumière du barreau, et il se place sans contredit au premier rang des orateurs de l'époque. Il est naturellement éloquent : sa parole s'épanche avec une force et une facilité inexprimables. Ses conceptions sont claires, et son expression est mâle et nerveuse comme sa pensée. Sa logique est saine et lumineuse ; il n'a jamais proféré une phrase ambiguë ou une période embarrassée, et il n'emploie point de termes durs ou surannés, ni des mots à effet. Il pèche pourtant sous certains rapports : il n'a point d'imagination, ou, s'il en a, elle est froide, molle et sans poésie. Quand la nature accorde à ses favoris les plus hautes facultés de l'intelligence, la conception, le jugement et le raisonnement, il est bien rare qu'elle leur accorde en même temps la chaleur du cœur et la fécondité de l'imagination.

Lord Lyndhurst est consommé dans l'art du débat et de la discussion. Personne n'apporte une plus grande attention aux affaires, et personne ne se tient plus en garde contre les passions. Il a toujours

des arguments à opposer, ou, s'il en manque, il fait porter des objections sur les termes employés par son antagoniste. La question est-elle embarrassée, il la dégage des nuages qui l'environnent, et finit par délier le nœud du sophisme le plus compliqué. Il est doué d'une subtilité et d'une dextérité rares. Il ne fait jamais de concession sans restriction et ne manque jamais d'étendre celles qui lui sont accordées par son antagoniste. Il a beaucoup de mémoire, mais il la cache ; il est souvent dans les extrêmes, mais il sait leur donner la couleur. Il a assez de charité pour accorder un grand poids à un argument, quand il peut y répondre d'une manière triomphante, et d'adresse pour faire un argument d'une épithète que son adversaire a employée à tort. Il a le mérite d'aborder tout à coup le sujet sans nous arrêter sur un long préambule comme tant d'orateurs actuels. Ayant peu d'imagination, il use sobrement des tropes et des figures. Il dépouille sa pensée de tous les atours puérils, et nous la laisse contempler dans une nudité parfaite, comme les statues antiques. Il multiplie les divisions et les subdivisions à l'infini, quand cela sert ses desseins. Personne ne présente ses arguments avec plus de force, et personne n'offre ses concessions avec plus de délicatesse. Il évite soigneusement les phrases techniques, et s'exprime en termes nobles quand il est à jeun ; mais personne ne jouit plus des plaisirs de la table et de la société. En un mot, c'est le cerveau le plus clair, l'esprit le plus prompt, et, à tout prendre, peut-être la tête la plus saine de l'Angleterre. C'est certainement un des meilleurs jurisconsultes, et sans contredit le meilleur juge. Dans la construction des périodes, dans la solidité du raisonnement et la profondeur du jugement, il n'a point d'égal dans aucune cour de justice. La nature l'a fait tout, excepté un grand génie ; et le travail, la pratique et l'éducation lui ont assuré une haute prééminence sur ses semblables.

Un écrivain anglais a porté le jugement suivant sur cet orateur :

« Si lord Lyndhurst le cède à lord Brougham pour la force et pour l'énergie, pour les conceptions à large base et pour le torrent de l'invective irrésistible, il le surpasse dans la clarté des idées, dans l'onction et la persuasion, qui sont la pierre de touche de l'orateur. Il a une précision mathématique, et pourtant il descend dans les détails les plus minutieux ; il n'interrompt jamais le fil de son raisonnement, et pourtant il n'omet rien de ce qui se rattache à son sujet.

» Lord Brougham s'adresse à la chambre des lords et à la masse du

peuple ; lord Lyndhurst ne s'adresse jamais qu'à la chambre ; et la différence qui provient de cette circonstance est précisément la différence qui, selon Swift, existe entre Cicéron et Démosthène. « L'orateur grec, dit cet auteur, qui s'adressait à un peuple plus poli et » plus fin, n'attendait ses succès que de la force de ses arguments, et » il s'adressait toujours à l'intelligence et à la raison. L'orateur » romain, qui avait affaire à un peuple plus simple, plus ignorant et » moins subtil, attendait plus des mouvements de l'âme et de l'ébran- » lement des passions. » Lord Lyndhurst excelle dans la peinture des hommes et des choses ; mais, s'il est véridique, il est peut-être encore plus malin. En effet, son grand art, c'est de ne point paraître s'apercevoir d'abord des erreurs et des bévues de ses antagonistes, et de les écraser ensuite du récit de leurs fautes de fait ou d'omission. Il faut voir comme il jette des couleurs odieuses sur la politique qu'ils ont suivie, non-seulement pour justifier son opposition, mais pour justifier les pas quelquefois peu populaires qu'il a fait prendre à son parti. Il expose les faits avec tout l'ordre et toute la clarté possibles, suit chaque mesure dans ses conséquences, les juge en peu de mots, c'est-à-dire en quelques phrases emphatiques qui ont plus d'effet qu'un long discours. L'énergie, le poids du raisonnement, le trait du style sont des qualités prominentes dans tous les discours de lord Lyndhurst. Voici un exemple de son style, dans la harangue qu'il prononça sur le bill des corporations anglaises. Il insiste en ces termes sur l'importance de conserver ces corporations :

« Milords, faut-il vous rappeler que ces corporations sont les co- » pies, les copies imparfaites, il est vrai, des trois états du royaume, » qu'on va détruire sans savoir pourquoi, à moins que les nouvelles » corporations ne servent de base pour opérer un changement dans » la constitution de cette chambre ? N'est-ce pas là la conséquence » inévitable ? Qui défendra l'Église, qui défendra notre ordre et nos » priviléges, si nous abandonnons ainsi ces corporations ? Notre cas » ne sera-t-il pas semblable à celui d'une maison qui reste debout au » milieu d'une rue abattue, et que le propriétaire est enfin obligé de » démolir ? Arrêtez, milords ; réfléchissez un peu. Au pis aller, ne » commettez pas une injustice. Je sais que la *avium ardor prava* » *jubentium* n'opérera pas ici, et j'espère que votre fermeté défendra » l'influence de notre ordre contre des innovations qui sont funestes » à tout le royaume. »

» Lord Lyndhurst est plus passionné quand il repousse les nombreuses attaques dirigées contre lui. Il y a peu d'orateurs qui sachent se disculper avec plus d'art, et peut-être aucun avec plus de brièveté. C'est ainsi qu'à la fin de la session de 1835, lorsque les lords eurent introduit amendement sur amendement dans le bill qu'ils avaient été conduits à adopter, à la recommandation de lord Lyndhurst, il répliqua aux charges articulées contre lui de la manière suivante :

« Milords, vous savez avec quelle fureur on m'a assailli au dedans » et au dehors du parlement, pendant les discussions du bill, relativement à la conduite que j'ai tenue en cette occasion. Permettez-» moi d'ajouter que je n'aurais pas eu honte d'attaquer le bill de mon » plein gré, quoique ce n'ait pas été le cas. Plusieurs jeunes lords » avec qui je vote depuis longtemps, et qui ont cru que mes habitudes » parlementaires me rendaient propre à diriger leurs efforts, m'ont » prié de conduire leur opposition ; j'ai cédé à leurs sollicitations, » et je me suis efforcé de remplir mon devoir envers eux et envers » ma patrie, autant qu'il a été en moi. On m'accuse d'avoir eu des » vues particulières, aussi bien qu'une ambition indiscrète dans cette » opposition. Je nie cette impudente accusation une fois pour toutes : » il y a longtemps que toute mon ambition est satisfaite. J'ai deux » fois refusé le fauteuil de président; j'ai deux fois eu les insignes du » chancelier à ma disposition. Oui, quelles qu'aient été mes vues dans » ma jeunesse, elles ont été remplies, mon ambition a été couronnée, » et il ne me reste plus de désirs à satisfaire. »

» Tous les mérites de son style se montrent dans son célèbre catalogue raisonné des *Actions*, *malactions* et *non-actions* de la session de 1836 :

« Milords, il m'est impossible d'entrer dans la considération géné-» rale des sujets sur lesquels je vais attirer votre attention sans me » reporter au discours de sa majesté, au commencement de la pré-» sente session, et sans opposer les brillants succès annoncés dans ce » discours à la triste réalité des choses que nous éprouvons mainte-» nant ; résultat aussi inférieur aux atteintes qu'on avait conçues, » que la position exaltée du noble lord était alors supérieure à sa » pitoyable condition dans ce moment. Quand on contemple ces deux » tableaux en contraste, n'est-on pas tenté d'appliquer au noble lord » les deux vers faits pour un de ses prédécesseurs qui, dans sa

» haute confiance, n'avait que trop de ressemblance avec le noble
» vicomte,

» *His promises were, as he then was, mighty;*
» *His performances, as he is now, nothing* [1]. »

» Continuant, et comparant satiriquement la grandeur des promesses du ministère avec le peu qu'il a réalisé, lord Lyndhurst arrive à la péroraison.

« Et ceci, milords, s'appelle un gouvernement! a-t-on jamais vu
» des hommes qui eussent voulu se charger des rênes de l'État en
» pareilles circonstances? Dans cette chambre les ministres sont abso-
» lument abandonnés, et nous sommes obligés de transiger pour eux.
» A la chambre des communes, les mesures qu'ils ont eux-mêmes
» introduites, appuyées et recommandées comme étant du plus haut
» intérêt pour le pays, voilà qu'ils s'en démettent lâchement et sans
» scrupule, à la voix d'une section de déclamateurs. Cependant, avilis
» et déshonorés comme ils le sont, ils ne s'obstinent pas moins à rete-
» nir le pouvoir. Hommes magnanimes, politiques transcendants,
» ministres immortels et au-dessus de tout éloge! Mais le tableau
» pitoyable de leur politique intérieure est-il racheté par la splendeur
» de leur administration au dehors? L'aspect fâcheux des affaires
» dans Downing-street est-il compensé par leurs transactions glo-
» rieuses dans les colonies? Milords, c'est ici un sujet fertile de con-
» sidérations importantes, mais trop étendues pour le présent.
» J'imiterai la prudence et la réserve du noble duc, mon ami, et je
» laisserai à chacun de vous à prononcer si les mesures et la politique
» du gouvernement actuel sont de nature à nous assurer la confiance
» et à commander le respect des autres nations; à les porter à recher-
» cher ou à éviter notre alliance; à nous regarder avec des sentiments
» d'admiration ou de mépris? Mais, milords, il est impossible de ne
» pas s'arrêter un moment pour considérer la politique des ministres
» à l'égard de l'Espagne. Par leur intervention pusillanime, si fort
» en opposition avec leurs anciens principes, et par leurs mesures
» gauches et à contre-temps à l'égard de cette malheureuse contrée, ils
» ont consumé près de deux millions de livres sterling, et qu'ont-ils

[1] « Ses promesses étaient, comme lui-même alors : très-grandes; leur réalisation fut ce qu'il est lui-même aujourd'hui : rien. »

» obtenu en retour ? Désappointement, malheur, calamité. Ils ont
» compromis l'honneur de leur souverain, et terni la réputation
» éclatante de leur pays. En pensant à l'Espagne, peut-on ne pas se
» rappeler qu'elle fut le théâtre des brillants exploits qui nous dis-
» tinguèrent dans la grande lutte de toute l'Europe, pour abattre la
» puissance gigantesque de Napoléon ? Quelle fut la terre où se for-
» mèrent ces armées qui, marchant de victoire en victoire, et con-
» duites par l'incomparable génie militaire du duc de Wellington,
» portèrent la gloire des armes anglaises à une hauteur où elle n'avait
» jamais atteint à aucune période de notre histoire ? Ne dirait-on pas
» qu'un génie malfaisant et impatient de flétrir les lauriers que nous
» avions acquis a suggéré la misérable échauffourée du gouvernement
» actuel ! expédition aussi indigne de cette illustre et puissante na-
» tion ? qu'elle est odieuse à l'Espagne et blâmable aux yeux de l'Eu-
» rope, Et cependant le noble vicomte reste ferme et confiant au
» milieu de ces désastres accumulés ; au mépris de la règle d'Horace,
» il renfle et grossit le ton de sa voix à mesure qu'il tombe dans l'ab-
» jection, et que son gouvernement se précipite à sa ruine. Dans les
» anciens temps, réduit à cet état déplorable, et incapable d'effectuer
» des mesures indispensables selon lui, un ministre n'aurait vu qu'une
» route à suivre. Mais ce sont là des notions du vieux temps ; et *alia*
» *tempora*, *alii mores*, dit le noble lord ! l'ordre des choses est totale-
» ment changé. La délicatesse raffinée n'entre point dans le carac-
» tère du noble vicomte. Il nous a assuré, et tous ses actes sont
» d'accord avec son langage, qu'en dépit de l'insubordination qui
» règne autour de lui, et malgré l'esprit superbe et hautain de son
» équipage, il se prendra à son vaisseau tant qu'il en restera une
» planche à flot. Que le noble vicomte me permette au moins de lui
» donner un avis salutaire, et de lui recommander de gagner le port à
» toutes voiles :

Fortiter occupa
Portum.

» Que le noble vicomte contemple les bancs des rameurs désertés
» autour de lui :

Nonne vides ut
Nudum armigio latus.
. . . .
Vix durare carinæ
Possint imperiosius
Æquor ?

» Après tout, il y a quelque chose dans le courage et le roidissement désespéré du noble vicomte, qui n'est pas sans instruction, » ou sans amusement. Il est impossible aussi de ne pas sympathiser » avec

» *The brave man struggling in the storms of fate*[1].

» Mais puisse le ciel détourner au moins en partie le spectacle » qu'offre le vers suivant :

» *And greatly falling with a falling state*[2].

» Ma consolation, c'est que, quoi que puisse faire le noble vicomte, » et quoiqu'il n'ait pas encore perdu ses cheveux comme Samson, il » n'a pas la force de déplacer les colonnes et d'entraîner la ruine de » l'État dans la sienne. Puisse la patrie survivre à la chute de son » ministre ! »

IV.

LORD GREY.

Comme homme et comme ministre d'État, le caractère de lord Grey est élevé et n'est point obscurci par la moindre tache. Mais il s'associa dans un temps à des esprits faux et indignes. Dans un moment malheureux, il les laissa entrer dans le cabinet dont il était le chef, et ils ont fini par l'en chasser. Lord Grey apparut sur la scène politique au temps où l'éloquence était arrivée à l'apogée de sa gloire, c'est-à-dire au temps où Burke, Fox, Pitt, Shéridan et Windham brillaient au parlement ; et, depuis que ces grands hommes ne sont plus, il est longtemps resté sans rival dans les deux chambres. Il n'est peut-être pas si liant et si adroit que sir Robert Peel, mais il est plus franc et plus compacte ; il n'a peut-être pas la dextérité consommée de lord Stanley, mais il est plus imposant et plus noble. Il n'est pas aussi expansif que lord Brougham, et ses sarcasmes ne sont peut-être pas aussi cuisants ; mais c'est un orateur plus lumineux et plus soigné, qui ne connaît ni les involutions ni les phrases contournées. Son port

[1] « Le brave luttant contre les tempêtes du destin. »
[2] « Et tombant grandement avec un État qui tombe. »

aussi est éminemment noble, quoique quelques-uns aient dit superbe et dédaigneux. Jamais expression triviale ou personnalité grossière ne lui est échappée. C'est un homme de vastes connaissances parlementaires, aussi bien que d'une grande expérience dans les affaires. Appelé de bonne heure à la vie publique, la chambre des communes fut l'école où il se forma à la science et à la souplesse indispensables à l'homme d'État. Trente ans d'opposition vigoureuse ne l'ont point rendu censeur chagrin ou raisonneur farouche. Il a montré dans sa vie officielle qu'il était à la fois profond et lumineux, et aussi capable de dominer un sujet dans son ensemble que de le poursuivre dans ses détails. En un mot, la dernière grande mesure de sa vie ministérielle, la réforme du parlement, prouve que s'il avait une tête hardie pour concevoir, il avait aussi une main ferme pour exécuter.

Quoique déjà vieux quand il quitta le ministère en 1834, lord Grey possédait encore toute la vigueur et toute l'énergie de ses facultés ; il possédait encore la logique saine, le style mâle, le sarcasme, la sévérité, les vues larges et la fermeté du dessein, qui l'ont distingué pendant vingt-cinq ans. Son éloignement des affaires a été profondément déploré de tous ceux de son parti ; et il ne faut pas envier l'âme de ceux qui peuvent lire sans émotion le discours qui termina sa carrière politique. On lui a reproché du népotisme ou une protection exclusive de sa famille : ce fut peut-être là une faiblesse dans sa vie ; mais cette tache ne justifie pas le langage sévère du duc de Wellington : et il est indigne du brave soldat de fouler aux pieds son ennemi vaincu. Dans la vie privée, lord Grey paraît avoir été d'un commerce commode et d'un esprit affable. Dans sa personne, la nature l'avait doué d'une taille haute, d'une figure imposante, de belles proportions; et, jusque dans une extrême vieillesse, il a montré une activité remarquable. Tel est l'homme d'État que l'Angleterre a perdu à une des périodes les plus critiques de son histoire ; et, soit qu'on regarde ses lumières, ses talents, son expérience et son intégrité, on peut dire que sa royale maîtresse cherchera longtemps autour d'elle avant de trouver un ministre en qui tous les éléments du bien soient plus heureusement harmonisés. C'est le vicomte Melbourne qui a succédé à lord Grey dans le ministère et dans la direction du parti des whigs.

» Quoique lord Grey, dit un critique, ne prenne plus part aux débats de la chambre des lords, il ne faut pas oublier de ranger parmi les orateurs vivants celui qui, pendant un demi-siècle, a occupé une si

haute place dans les affections du peuple, et qui, ayant de bonne heure épousé sa cause, plutôt par conviction que par vanité, ne l'abandonna point dans ses vieux jours, mais y resta attaché jusqu'à la dernière heure de son existence politique, avec l'affection ardente de sa jeunesse et l'intensité de son premier amour.

» Ayant survécu à deux générations d'orateurs, et entendu déclamer les immortels chefs-d'œuvre de l'éloquence anglaise, pendant sa plus brillante période, lord Grey a conservé quelques-uns de ses plus beaux traits. Il était aussi profondément imbu de l'éloquence attique, avec laquelle toutes ses harangues ont une vive ressemblance. A l'exemple des orateurs d'Athènes, il imitait le langage de la conversation dans ses discours; mais il est vrai de dire qu'il lui donnait de l'élévation et de l'éclat. Il n'y avait rien de fautif ou de déplacé dans ses harangues; et il était clair et lumineux sur tous les sujets qu'il traitait, plutôt que grand ou remarquable, quoiqu'il parlât aussi parfois avec emphase, énergie et abondance. Il produisait de l'effet sans le rechercher; il employait peu d'images ou d'ornements, s'attachait de près à son sujet sans s'abandonner aux élans de l'imagination; et il n'employait jamais que les termes les plus élégants et les plus justes pour rendre sa pensée intelligible à tout le monde. Il en appelait aux sympathies de la nature humaine, en exprimant les affections de son âme de la manière la plus simple; et il formait ainsi avec lord Brougham ce contraste que Quintillien a remarqué entre les deux plus grands orateurs de l'antiquité. Lord Grey est plus compacte, lord Brougham plus expansif; l'un vous serre de plus près, l'autre vous atteint de plus loin; l'un cherche à vous percer de la pointe de ses armes, l'autre à vous écraser du poids de sa massue: il n'y a rien à retrancher dans l'un, il est impossible de rien ajouter dans l'autre. Les discours de lord Grey étaient toujours écrits et retouchés avec soin; chaque mot était exactement à la place où il devait être, et l'ensemble était disposé avec autant de symétrie que la plus admirable pièce de mosaïque.

» En un mot, lord Grey représentait assez bien l'idée d'un orateur athénien. Son grand défaut, c'était le manque d'imagination; mais il suppléait en quelque sorte par la promptitude avec laquelle il trouvait les arguments les plus convenables, et l'ordre avec lequel il les faisait militer le plus puissamment. Quoique peu propre à s'adresser à un auditoire nombreux, qui exige un orateur animé, plein d'action,

doué d'une voix pleine et sonore, et capable de se faire entendre de toute la nation en même temps que du parlement, lord Grey produisit plus d'effet et communiqua de plus profondes convictions qu'aucun de ses contemporains. Sa naissance ne l'avait pas élevé au-dessus des autres pour être supérieur aux intérêts communs, aux préjugés et aux passions des hommes, mais pour les sentir avec plus de force ; et c'est pour cela que, prononcées à la chambre des lords, ou lues devant le peuple, ses harangues passaient toujours pour avoir cette énergie qu'on regarde comme la pierre de touche de l'orateur.»

La dignité, la force, et, tout ensemble, la simplicité du style de lord Grey ne se rencontrent peut-être nulle part comme dans sa réplique, à la troisième lecture du bill de la réforme, le 4 juin 1830. Mais nous choisirons de préférence un morceau du discours qu'il prononça à la clôture de son existence politique, et dans lequel, après avoir fait allusion aux difficultés qui entravaient la marche des affaires quand il saisit les rênes du gouvernement, il ajoute :

« C'est avec plaisir que je contemple l'état où je laisse les affaires de la nation. Il est vrai qu'on nous a souvent reproché de n'avoir rien fait ; mais n'est-ce rien que la réforme dans le parlement ? N'est-ce rien que d'avoir fait passer cette mesure délicate et difficile ? N'est-ce rien que d'avoir aboli l'esclavage dans nos colonies ? N'est-ce rien que l'établissement de la charte de la compagnie des Indes et l'ouverture d'une nouvelle sphère de commerce dans nos vastes possessions asiatiques ? N'est-ce rien que l'arrangement de la question relative à la charte de la banque ? Ne sont-ce rien que les améliorations du droit dont tout l'honneur rejaillit sur mon noble et savant ami, lord Brougham ? Dira-t-on aussi que les réformes dans l'église d'Irlande ne sont rien ; ces réformes qui nous ont suscité de si violents reproches d'un parti, sous prétexte d'avoir trop fait ? Je quitte les rênes du gouvernement avec satisfaction, avec la satisfaction d'avoir employé tous mes efforts pour faire passer ces mesures urgentes et nécessaires, et de n'avoir jamais reculé devant aucun obstacle qui se soit rencontré sur ma route. Comment je me suis acquitté de mes devoirs, c'est une question que je laisse au jugement de vos seigneuries et de la nation ; et tout ce que je demande, c'est qu'on ne m'accuse pas, comme je suis sûr qu'on ne saurait le faire avec justice, de pusillanimité, de paresse et d'indifférence dans ma carrière politique. D'un côté, on m'a reproché d'avoir été trop loin ; de l'autre, de n'avoir pas fait

assez ; et ces attaques ont été dirigées contre moi lorsque je siégeais dans cette chambre, privé de tout l'appui qu'un ministre de la couronne s'attendrait naturellement d'y trouver, et lorsque j'étais pressé par des entraves et des difficultés de toute espèce. Dans ces circonstances, je fis tout ce qu'il était en mon pouvoir de faire ; et je ne craindrai pas d'affirmer que le gouvernement, dont j'ai fait partie, a fait plus qu'on n'avait fait depuis cinquante ans pour le perfectionnement de la politique anglaise. Qu'on se souvienne aussi que nous avons effectué ces améliorations, lorsque le pays était en proie aux maux accumulés des siècles, et auxquels on ne s'était point occupé de remédier dans aucun temps. C'est dans ces circonstances, et cédant à une nécessité irrésistible, que j'ai résigné, entre les mains de sa majesté, le dépôt sacré du pouvoir qu'il lui avait plu de me confier. »

Ensuite, après s'être disculpé de l'accusation de népotisme, le noble comte conclut ainsi :

« Ce n'est pas à moi à prononcer sur le degré de talent et de fermeté que j'ai montré en tenant les rênes de l'État : c'est à vos seigneuries et à la nation qu'il appartient de me juger. Tant qu'il me restera un peu de force et de santé, je continuerai de siéger au parlement comme pair du royaume, et tous mes efforts seront employés à provoquer les mesures les plus salutaires pour les intérêts généraux de ma patrie. »

Ainsi se termina dignement la vie politique de l'homme d'État le plus magnanime, le plus ferme et le plus philosophe de notre époque, aussi bien que du plus classique orateur et du plus ardent défenseur des droits du peuple ; ainsi se retira dans l'obscurité de la vie privée le chef du peuple dans tous les perfectionnements justes et raisonnables ; son modérateur quand son zèle ou sa fermentation allait trop loin, et dans toutes les occasions, son appui et le ministre selon son cœur, aussi bien que le fidèle serviteur de son souverain.

V.

LE VICOMTE MELBOURNE.

Nous placerons ici quelques mots sur l'homme d'État qui a succédé à lord Grey comme chef du cabinet, mais qu'on ne saurait lui comparer pour l'éloquence. En effet, le vicomte Melbourne n'est pas

un orateur ; cependant il a du goût, de la facilité à s'exprimer ; et, avec un ton ferme sans prétention, et des vues toujours larges et philosophiques sur les sujets qu'il traite, le vicomte Melbourne ne manque jamais de fixer l'attention, toutes les fois qu'il prend la parole, soit pour proposer une motion, ou pour répondre aux vives attaques qui assaillaient jour et nuit son administration. Au reste, exaspéré par la haine et la malignité qui s'attachent à lui, il s'élève parfois jusqu'au ton d'une véhémence et d'une récrimination aussi sévères qu'elles peuvent l'être dans la bouche d'un membre du parlement. C'est ainsi qu'il répliqua avec autant d'éloquence que d'énergie aux attaques de lord Brougham contre le bill du Canada :

« Quant aux paragraphes où le noble et savant lord nous recommande l'harmonie et la conciliation, aussi bien qu'une ferme exécution de la justice, tempérée toutefois par la miséricorde comme la seule politique digne d'une nation magnanime et civilisée, je le remercie infiniment. Mais à l'égard des tirades d'une nature toute différente, et qui sont aussi hostiles dans leur esprit que fougueuses et emportées dans leur ton, vos seigneuries me dispenseront sans doute d'y répondre en forme. Milords, j'ai longtemps attendu l'explosion : je savais qu'elle devait éclater ; je savais que la haine et l'amertume qui naquirent dans l'âme du noble et savant lord, au commencement de 1833, et qui sont allées croissantes de jour en jour, par suite d'une compression longue et forcée, devaient enfin se faire jour. Ce n'est que ce que j'ai longtemps attendu ; ce n'est que l'effet naturel de causes bien connues ; car il y a des hommes qui sont aveugles pendant certaines phases, et, dans cet état, ils ne sauraient concevoir ce qui est clair et manifeste pour le reste des hommes, ce qui est approuvé et sanctionné par tous ceux qui ont examiné la question. Je remercie le noble et savant lord de son assistance active en 1835 ; je le remercie de son absence de la chambre en 1836 ; je le remercie de son appui vigoureux en 1837 ; et tant s'en faut que je me soucie du ton bien différent que sa philanthropie, son ardent patriotisme et son extrême sollicitude pour l'avancement du bonheur public, l'ont forcé d'adopter à regret dans la session présente. »

Excepté cette récrimination et quelques autres semblables, lord Melbourne offre peu d'exemples d'une véritable éloquence.

VI.

LORD DENMAN.

La figure de lord Denman est grande et noble ; elle imprime le respect ; et sa contenance grave, sa voix forte et harmonieuse contribuent à donner à sa parole ce poids imposant qui sied si bien à un juge. Ses périodes sont pleines et sonores autant que sa diction est riche et pure ; mais il a le défaut d'avoir « plus de chair que d'os, » et d'offrir plus de mots que d'idées. La déclamation du président de la cour du banc de la reine, surtout quand il s'échauffe, est haute, ronflante et toujours soutenue d'un geste expressif et mesuré. Il y a un peu de monotonie dans son ton apprêté ; mais ce défaut s'attache plus à ses décisions comme juge qu'à son style comme orateur public. Il ne mérite pas de grands éloges pour sa souplesse dans les débats, car il est ordinairement préparé ; et il n'a point de prétentions aux lumières profondes et universelles, quoique son esprit soit évidemment empreint d'une littérature polie, élégante et classique. A la chambre des lords, il prête sans doute une assistance considérable à lord Brougham pour attaquer lord Lyndhurst, le fier champion du parti contraire : mais ils n'ont pas affaire à une tête faible ou à un cerveau borné ; et la subtilité, la promptitude, la hardiesse, aussi bien que la prudence consommée et le jugement imperturbable du chef des tories, le rendent plus que capable de terrasser tous les ennemis qu'il rencontre sur sa route, à l'exception de lord Brougham.

Au temps où il siégeait à la chambre des communes, Denman tint toujours une conduite digne, mais il ne prit pas aussi souvent la parole qu'on aurait pu l'attendre. Cependant, comme votant, il prouva toujours le profond sentiment qu'il avait de sa mission ou de sa responsabilité envers ses constituants ; car son nom se trouve associé à toutes les grandes questions de principes constitutionnels. Quand il parlait, ses discours étaient plus remarquables par l'élégance que par la force et par la déclamation ardente que par la profondeur. Il adopta invariablement la cause des opprimés comme la sienne propre ; et l'on était toujours sûr de le trouver du côté le plus faible. Sans jouer le rôle de chef de parti, que les lumières consommées de son ami lord Brougham posent mieux pour cela, il ne laisse pas d'être un important

allié dans toutes les grandes questions politiques ; et il contribua fort avec sir James Mackintosh à corriger l'administration de la justice et à adoucir l'excessive rigueur des lois criminelles. Comme juge aussi, lord Denman a toujours montré la droiture et la haute conscience qu'il avait montrées au barreau. Point de tortueux détours, point d'amour d'un gain illicite, point de basses complaisances pour ses amis, ou de sévérité outrée pour ses ennemis. Au contraire, sa dignité, son égalité et sa douceur tinrent toujours en respect l'hostilité de Patteson, de Littledale et de Taunton.

Une époque fameuse dans la vie politique et judiciaire de lord Denman, ce fut celle du procès intenté à la reine Caroline, en 1820. Denman fut choisi, conjointement avec lord Brougham, pour défendre cette princesse infortunée. Son plaidoyer, dans cette occasion, aurait été longtemps regardé comme un chef-d'œuvre d'éloquence et de pathétique, s'il avait fini comme il avait commencé. Devant les lords rassemblés en cour extraordinaire, il fit vivement éclater son zèle en faveur de sa royale cliente, et il conjura ses juges, au nom de l'honneur de la nation, de ne pas flétrir à jamais le caractère d'une grande reine ; mais il détruisit l'effet qu'il avait produit, en lui appliquant cette injonction de Notre-Seigneur dans un cas analogue : « Allez, femme, et ne péchez plus. » Cette citation maladroite fut regardée, par plusieurs personnes, comme l'aveu du crime de l'accusée, de la part de son avocat.

Nous avons fait connaître le caractère et les principales circonstances de ce procès, lorsque nous avons cité un fragment du plaidoyer de lord Brougham. Nous ne reproduirons donc pas ce que nous avons dit sur ce sujet. Nous nous contenterons de rapporter des passages du discours de lord Denman pour qu'on puisse établir une comparaison. Après avoir réfuté les autres chefs d'accusation et confondu la malignité des témoins italiens, l'avocat s'appuie ainsi de certaines circonstances dans la conduite de la reine, que ses accusateurs avaient tournées contre elle.

« Il y a un point sur lequel il est à propos de s'arrêter. On dit que la conduite de sa majesté vient à l'appui de l'accusation. Je consens qu'on la juge d'après cette preuve, si l'on veut ; mais je demande d'abord si l'on peut supposer qu'une personne souillée du plus grand crime ait renvoyé ses domestiques au moment où ils étaient en possession du fatal secret ? Peut-on supposer qu'elle se soit ainsi précipitée

dans la débauche, au mépris du scandale et de la honte de son crime? Ne serait-ce pas le comble de la déraison et le renversement de toute prudence humaine? Et, quand cela eût été, sa majesté ne serait-elle pas restée sur le continent pour continuer les orgies dans lesquelles elle avait d'abord été entraînée, en profitant de l'immense revenu que l'Angleterre lui avait accordé? Ne se serait-elle pas retirée à Pezare, ou au lac de Come, pour consumer son immense fortune avec son indigne favori? Comment croire qu'après avoir sacrifié son honneur, dégradé et foulé aux pieds sa dignité, sa majesté ait songé à reparaître au milieu de la nation anglaise, insensible à tout, excepté à l'audace de montrer le crime sur son front? Comparez, milords, la conduite de mon illustre cliente avec celle de son obscur et ténébreux persécuteur. Voyez avec quelles embûches ses ennemis l'attaquent. On attendit la mort de sa fille unique pour faire éclater cette noire accusation. La mort de son dernier protecteur suivit de près; et, loin de lui être annoncée dans le langage du respect et de la douleur, elle fut le signal d'un nouveau coup de tonnerre contre elle. Le cardinal Gonzalvi fut l'instrument dont on se servit pour la dégrader du rang de reine, et la dépouiller des honneurs dus à son rang. Son titre de princesse Caroline d'Angleterre fut mis en tête de son passe-port; et le premier acte du règne où l'on épargna tant de traîtres et de séditieux, fut l'acte le plus lâche et le plus infâme qui soit consigné dans les annales de la monarchie anglaise. Pour la reine, ce ne fut pas un règne de paix et d'amnistie, mais le commencement d'une poursuite où l'imposture et la malignité conjurèrent sa perte. Son nom fut exclu de la liturgie; on lui interdit toute participation aux prières publiques; mais le peuple voulut qu'elle en trouvât en abondance dans son cœur. Dans ces circonstances, que dire, non-seulement du bill de divorce, mais du bill qui tend à flétrir son nom et à la couvrir d'infamie? Milords, prendrez-vous parti contre une femme ainsi en proie à la persécution et à la calomnie? Votre honneur comme pairs du royaume, votre justice comme juges, votre sympathie comme hommes, vous porteront-ils à vous réunir contre une femme opprimée, au lieu de faire tomber le poids de votre indignation sur la tête de l'oppresseur?»

Après avoir montré l'insuffisance des preuves et avoir rejeté le témoignage de Bergami, l'adultère supposé; après quelques réflexions sur le traitement de George IV envers son épouse disgraciée, et le

peu de bienséances qu'il a droit d'attendre d'elle ; enfin, après avoir conjuré les lords d'absoudre sa royale cliente, au nom de la justice et du principe d'honneur, Denman arrive au paragraphe suivant, adressé au duc de Clarence, présent à la chambre, et qui contient des remarques qui durent lui coûter cher à entendre.

« Je sais que des rumeurs de la plus odieuse nature circulent contre mon illustre cliente ; je sais que des personnes du plus haut rang et de la première dignité du royaume n'ont pas rougi de répandre ces bruits atroces : est-il possible que l'humaine grandeur se dégrade à ce point ! Si nos ennemis possédaient un témoin oculaire du crime qu'on nous impute, ils pourraient le sommer de comparaître et lui dire : « Avancez, qu'on vous confronte avec les autres, et venez étaler l'ac- » tion honteuse dans toute sa nudité. « Mais, de son côté, la reine ne peut-elle pas crier à un être soupçonné d'empoisonner l'oreille de ses juges et de distiller un venin mortel contre elle : « Paraissez en face, » vous, calomniateur ; égalez au moins la magnanimité d'un témoin » italien, venez déposer en pleine cour : mais non, vous ne valez pas » un misérable sicaire, un vil assassin d'au delà des monts, puisque, » tandis que je fais face à mes ennemis, vous métamorphosez l'épée » de la justice en stylet, et m'enfoncez dans le sein votre poignard » d'une place invisible. » Milords, je dirais volontiers que ce fait est impossible ; mais le fait saute aux yeux, je le lis dans les feuilles et je l'entends de toutes parts. S'il était prouvé aussi hautement qu'il est vrai au fond, qu'un pair du royaume peut se dégrader ainsi, je l'accuserais comme homme et je le condamnerais comme juge ; oui, s'il était prouvé qu'un personnage du sang royal a pu descendre à cette infamie, j'affirmerais qu'il est plus indigne de succéder au trône que tous les faits articulés contre la reine, fussent-ils vrais à la lettre, ne méritent que vous la flétrissiez par votre sentence. »

Lord Denman remarque ensuite l'incohérence des dépositions contre l'accusée, démontre l'absurdité et l'inconséquence des faits présentés au comité secret ; et, après avoir détruit tous ces témoignages contradictoires, comme le lion secoue la rosée répandue dans sa crinière, il conjure encore une fois ses juges d'absoudre sa cliente au nom de la vérité et des sympathies du peuple anglais associées à sa cause, et il conclut de la manière suivante :

« Milords, avant de terminer, que je vous exprime la satisfaction et le noble orgueil que j'ai éprouvés de me voir associé, dans une si

grande occasion, avec mon illustre et savant ami lord Brougham. Nous avons livré le grand combat de la morale et de la vertu ; et, tandis qu'il remportait la victoire et couvrait l'innocence de l'égide de son éloquence insigne, mon lot a été de décocher quelques traits au hasard sur les fuyards et les artisans vaincus de cette guerre honteuse. Milords, ceci est un acte inquisitorial qui imprime une tache au caractère de la nation ; c'est un procès unique dans les annales du monde entier : le lever et le coucher de cette illustre femme ont été malignement épiés ; ses regards journaliers ont été soumis à la plus odieuse interprétation, et elle n'a pas proféré un mot qui n'ait été mis à l'épreuve de la plus cruelle torture. Le volume des choses de la terre et la contemplation de l'éternité ne m'offrent rien qui ressemble à cette cause, excepté le grand jour où tous les secrets des cœurs seront révélés devant le juge aussi saint que sévère qui tiendra l'épée du ciel. Mais, Milords, si, pour arriver aux secrets du cœur de cette femme, vous avez eu, pour ainsi dire, les lumières de l'omniscience, imitez la justice, imitez la sagesse et la charité de notre Sauveur qui, dans un cas où le crime était aussi manifeste que l'innocence dans celui-ci, après avoir confondu les accusateurs, s'écria : « Puisque personne ne reste » pour vous poursuivre, allez, femme, et ne péchez plus. »

VII.

L'ÉVÊQUE D'EXETER.

Il est impossible de donner une idée exacte du style de l'évêque d'Exeter (le docteur Philpotts) par de simples extraits. Il y a dans ses discours absence complète des tropes ou des figures qui constituent le charme de l'éloquence des orateurs que nous venons de passer en revue. Sans posséder leur éclat et s'en soucier, sans viser à la satire ou à l'esprit, l'évêque d'Exeter s'attache à convaincre et convainc en effet par une apparente gravité dans la manière, et par une combinaison d'arguments de fait qu'il est impossible de réfuter ; c'est plutôt par leur ensemble que par la beauté des parties, que ses harangues l'élèvent au rang d'orateur. Il apporte un soin incroyable à choisir les faits et les circonstances capables d'appuyer ses vues ; et il a l'art de former un tissu de raisonnement compacte et serré, qui porte la conviction dans l'esprit de ses auditeurs et défie toute réponse

de la part de ses adversaires. Il y a une rare égalité dans sa diction, un heureux choix dans ses termes, une énergie saisissante dans son raisonnement, et il a l'art de rendre intéressants jusqu'aux développements les plus secs et les plus arides. Parfois cependant il assaille ses ennemis avec les invectives les plus poignantes, et l'on en trouve la preuve dans son discours sur les serments catholiques. Après s'être emporté contre lord John Russell, pour avoir dénoncé ses ordres à son clergé comme un libelle, il continue d'expliquer la raison pour laquelle le noble lord n'a pas poursuivi ce libelle.

« Le noble lord donne maintenant la même raison que l'an dernier pour ne pas me poursuivre dans cette affaire : c'est parceque c'est une voie trop méprisable pour l'adopter. Qu'il me soit permis de remarquer, à l'occasion du mépris du noble lord, que c'est une curiosité dans l'histoire des passions humaines, puisque le mépris couve ordinairement en silence, et que le sien s'agite et éclate à chaque instant. Personne ne doute que le noble lord ne méprise la personne de M. O'Connell. Probablement qu'il n'a pas plus de respect que moi pour le grand représentant des catholiques d'Irlande ; mais, chose étrange ! celui qui se proclame le maître des conseils du gouvernement, qui se vante d'être le dictateur de l'Irlande, et l'exterminateur du protestantisme dans ce pays, est constamment appuyé par le noble lord ! Je ne comprends point mon honorable adversaire, ni sa manière de montrer son mépris. »

L'évêque d'Exeter enchante souvent ses auditeurs par sa manière de s'exprimer ; et son art subtil à intenter une accusation l'insinue insensiblement dans leur croyance. Il se fait toujours écouter avec plaisir, et réussit souvent à convaincre, non-seulement ceux qui l'entendent à la chambre, mais ceux qui lisent ses harangues hors de l'enceinte du parlement, et cela par la justesse apparente de ses remarques et l'énormité des maux dont il se plaint. L'effet qu'il produit n'est pas diminué ou l'opinion qu'il a fait prévaloir détruite, quand on l'accuse, comme il est souvent arrivé, d'avoir torturé la doctrine des autres ; car il revient à la charge avec une plausibilité incroyable, et reconquiert avec promptitude tout le terrain qu'on lui avait fait perdre.

VIII.

LE MARQUIS DE LANSDOWNE.

Il y a à peu près vingt ans que lord Byron, dans une revue des orateurs de son temps, déclara que le marquis de Lansdowne était simplement un bon orateur dans les débats. En regardant l'opinion du poëte comme fondée à cette époque, il faut avouer que le noble marquis s'est considérablement perfectionné dans l'éloquence depuis ce temps-là ; car, sans avoir rien perdu de son talent dans les débats, il a acquis de beaux titres pour se ranger parmi les orateurs de la chambre des lords : non pas qu'on puisse le ranger parmi les grands artisans de l'éloquence ardente ou passionnée ; mais on peut le placer dans la classe moyenne, où Cicéron dit que l'éloquence s'épanche dans un cours uniforme. Le noble marquis connaît l'usage de ces décorations qui sont dans le discours ce que sont les fleurs dans un jardin, et il orne toujours sa pensée de grâces simples et légères. Il a beaucoup lu, il est très-familier avec les meilleurs auteurs anciens et modernes, et son style est pur et élégant. D'un autre côté, il a une voix et un geste qui, dans la chaleur du débat, feraient seuls effet sur l'auditoire. Les plus beaux morceaux de son éloquence, depuis quelques années, se trouvent sans contredit dans ses répliques à lord Lyndhurst dans la question qui s'éleva pour octroyer des corporations municipales à l'Irlande en 1838. Ses harangues sont plus remarquables en général par la justesse et la propriété des termes que par la profondeur des vues ou l'étendue des connaissances. Cependant, dans sa réplique sur la motion de lord Brougham, relativement à la marine de la Sardaigne, l'une des plus éloquentes qu'il ait jamais improvisées, il dégage adroitement le point de la question de toute matière étrangère, assied ses principes sur des bases larges, presse d'arguments ses antagonistes et finit par sortir triomphant de la lutte. S'il parle bien, il argumente de même ; mais il instruit et plaît plutôt qu'il n'échauffe et qu'il n'embrase : c'est pour cela qu'il n'a pas la force et la véhémence qui constituent les deux premières vertus de l'orateur.

IX.

L'ÉVÊQUE DE NORWICH.

Parmi les membres de la chambre des lords qui donnent la plus belle espérance, il faut compter le docteur Stanley, évêque de Norwich. Ses discours sont remplis de pensées nobles, sans être surchargés d'un verbiage inutile, et ses périodes brillantes, sa diction élégante captivent agréablement l'attention de la chambre. Le seul discours considérable qu'il ait prononcé depuis son élévation à la mitre et au rang des lords c'est sa réplique à l'évêque d'Exeter qui avait attaqué le système d'éducation adopté en Irlande. Quoique prononcé avec ce ton fébrile qui est presque inséparable d'une première tentative devant une assemblée aussi imposante, ce discours fit effet, et il réfute habilement, l'un après l'autre, les arguments de son adversaire. La péroraison suivante respire des sentiments dignes d'un prélat chrétien :

« Si nous ne pouvons pas faire tout le bien que nous voudrions, faisons au moins tout celui que nous pourrons. Si nous ne pouvons pas forcer les catholiques à lire la Bible, par notre esprit de douceur et de conciliation, montrons-leur au moins que nous l'avons lue, et que nous en pratiquons les préceptes. Présentons-leur la Bible d'une main fraternelle ; et qui doute qu'elle ne soit accueillie ? S'ils ne la reçoivent pas de suite, ils la recevront plus tard. Combien de témoignages prouvent que plus un peuple connaît la Bible, plus il l'apprécie? Insérons donc des extraits de l'Écriture dans les livres élémentaires de l'Irlande : ces passages détachés exciteront la curiosité du peuple, et cette curiosité ne sera satisfaite que quand il aura tout le volume sacré entre les mains. On dit que les catholiques irlandais sont barbares: ne les a-t-on jamais taxés de mauvaise foi et leur culte d'idolâtrie? Ce sont là des expressions bien dures. S'ils sont barbares, et les basses classes peuvent l'être en effet, à qui la faute, si ce n'est à nous, qui, depuis soixante ans, les tenons dans l'ignorance et l'esclavage? J'aurais tort de rappeler ici, à des hommes qui ont plus de lumières et d'expérience que moi, que ce n'est que depuis peu qu'on a aboli la peine infligée à ceux qui élevaient leurs enfants dans la religion de

leurs pères. Certes, si nous les avons fait si longtemps gémir dans l'oppression, maintenant qu'ils ont goûté les douceurs de la liberté, l'avancement de l'éducation civile et de l'instruction religieuse est une dette dont nous avons encore à nous acquitter envers eux. Qu'on le veuille ou non, la Bible se répandra, pourvu qu'on lui donne le temps de préparer sa réception, et qu'on ne lui fasse pas heurter de front les préjugés du peuple. Ne possède-t-elle pas un charme qui gagne invinciblement les cœurs? On a parlé de la mutilation de l'Écriture : mutilez-là tant que vous voudrez, mais, comme les livres de la Sibylle, plus vous la mutilerez, plus le reste deviendra précieux. Je prends la première phrase qui frappe mes yeux dans ces livres élémentaires : « Gloire à Dieu au haut des cieux, et paix sur la terre » aux hommes de bonne volonté. » Prenez cette phrase isolée, faites-lui passer le canal Saint-George, et soyez sûrs que, par un judicieux système d'éducation, tôt ou tard elle trouvera accueil et domicile dans toutes les chaumières de la terre convertie au christianisme par saint Patrice. »

CHAPITRE VII.

ORATEURS ACTUELS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

I.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Nous avons montré l'éloquence actuelle à la chambre des lords; il faut maintenant la voir à la chambre des communes, la grande école de l'éloquence anglaise, à proprement parler; car si c'est là que plusieurs des orateurs vivants de la chambre haute ont obtenu leurs premiers succès, c'est là aussi que s'illustrèrent les grands artisans de la parole de la fin du dernier siècle : Burke, Fox, Pitt, Shéridan, Windham, etc.; c'est là qu'après la réunion du parlement d'Irlande au parlement d'Angleterre, Grattan, digne représentant de toute une nation d'orateurs, soutint la haute réputation qu'il avait acquise dans sa patrie; et l'on peut dire que le triomphe de l'éloquence irlandaise sera indisputable, tant qu'un O'Connell et un Sheil continueront de dominer les délibérations du parlement par la puissance de leur parole.

La conséquence naturelle des assemblées délibérantes et des partis qui les divisent, c'est une lutte de tous les instants dans la carrière oratoire. Nombreux en effet sont les efforts, mais peu nombreux ont été les triomphes récents. La première tentative est généralement décisive, quoique certains membres, comme Hamilton, se contentent d'un heureux début; tandis que d'autres, comme Shéridan, et maintenant lord Ripon, triomphent d'un premier échec à force d'étude et de persévérance, et finissent par se ranger parmi les plus grands

orateurs de leur temps. Quoi qu'il en soit, si la chambre des communes nous offre peu de grands orateurs, jamais assemblée de ce genre n'a peut-être compté autant d'hommes diserts. Un critique, qui a suivi les débats de cette chambre depuis trente ans, a fait cette remarque, qui a quelque chose d'étrange, à savoir que le caractère de l'éloquence politique de nos jours, c'est la banalité.

Jamais rien de frappant dans l'expression, de grand dans la pensée, ou d'élevé dans le sentiment, ne sort des lèvres de lord Stanley ou de sir Robert Peel, qui sont opposés dans les deux grands partis qui divisent la chambre. Le premier paraît avoir juré de ne jamais dépasser certaines limites : hardi et lumineux, correct et prompt, il n'aspire jamais à l'empire des passions ou à la domination du cœur. Il paraît né pour la discussion et les débats. Il s'avance sans crainte à la rencontre de son ennemi sur tous les points, quelle que soit la nature du terrain. Il examine tous les avantages à gagner, et ne manque jamais de profiter de l'occasion. Bien moins imposant que sir Robert Peel, il est infiniment plus naturel. Jamais l'artifice ne s'allie à sa simplicité sévère ; et c'est là ce qui le distingue de ses plus illustres contemporains, c'est-à-dire de lord Brougham, de sir Robert Peel, de Sheil et d'O'Connell. L'éloquence de lord Stanley reflète parfaitement le génie d'un peuple penseur et politique, mais sombre dans son enthousiasme et dans son admiration : il est Anglais dans la rigueur du terme. C'est un orateur toujours prêt, plutôt qu'un orateur éloquent. Ses talents ne sont pas calculés pour enlever l'admiration ; il a trop de réserve et n'approche pas assez de l'éclat du génie.

On s'est attaché à lord Stanley, parce qu'il manifeste aussi parfaitement un côté du caractère anglais que lord Grey reproduit l'autre. Il était impossible de voir ou d'entendre quelqu'un qui portât une plus vive empreinte du génie de sa caste que le dernier [1]. Un œil hardi, des traits fiers, une représentation grave, une dignité calme, tout était noble dans ce noble personnage ; et ses sentiments et son éloquence répondaient bien à son caractère. En effet, tout ce qui sortait de sa bouche respirait un esprit hautain sans orgueil et magnanime sans présomption. C'était un homme de sang et de feu, comme l'a dit de Bussy d'Amboise. Cependant, ni lui, ni lord Stanley, n'ont jamais possédé les hauts attributs de l'éloquence.

[1] Lord Grey ne prend plus part aux délibérations du parlement.

Pour qu'on ne se méprenne pas sur le sens que nous attachons à ce mot, nous allons l'expliquer. Nous appelons éloquence, le langage qui s'adresse à l'intelligence par la voix des passions. L'éloquence est un art comme celui du poëte ou du peintre, qui, dansdes moments de verve et d'enthousiasme, est à la fois vrai et idéal, montre toujours la vérité sous le manteau de la fiction, élève à la fois l'âme et satisfait le jugement. Voilà ce que nous entendons par l'éloquence. Qu'on examine ceux qui ont excellé dans les beaux-arts, et l'on verra que les grands maîtres dans tous les temps sont invariablement ceux qui ont rempli ces conditions. Nous en attestons Homère, Démosthène, Phidias, Michel-Ange et Raphaël. Démosthène était éloquent quand il disait aux Athéniens : « Eh ! que vous importe que Philippe soit mort ou vif? Si les dieux vous en délivraient, vous vous en feriez bientôt un autre ! » Et ailleurs : « Si vous n'allez pas attaquer Philippe chez lui, il viendra vous attaquer chez vous. » Enfin ces trois mots : « La Pythie philippisée » sont éloquents et sublimes au delà de toute expression : ils montrent l'homme franc et hardi, l'intrépide patriote qui ne craint pas d'attaquer une des plus vénérables institutions de la Grèce, parce qu'elle sape les fondements de sa liberté. Scaliger est éloquent quand il appelle Virgile, *monstrum sine labe.* Il est impossible de donner une plus haute idée du poëte latin, et cette expression qui choque d'abord est très-juste au fond. Mirabeau est éloquent quand il dit : « Je sais qu'il n'y a pas loin du Capitole à la roche Tarpéienne. » Quelles pages de souvenirs historiques sont renfermées dans ce peu de mots ! Il en est de même quand Grattan nous dit, en parlant de la liberté irlandaise : « J'ai veillé son berceau, et j'ai accompagné son char funèbre ; » ou quand il criait à ses compatriotes : « Quand une nation veut être libre, qui peut s'opposer à son affranchissement? » Voilà la clef des institutions libres dans tous les âges. Que cette conviction prenne racine dans le cœur des nations persécutées, et toutes les terreurs du despotisme, toute la violence des hommes armés ne sauraient empêcher cette plante de porter le fruit salutaire de la liberté. Finlayson nous offre une image sublime quand il dit : « La main du Tout-Puissant était rouge de colère, lorsqu'il se leva sur son trône et laissa tomber le glaive vengeur sur la tête de son fils. » Et Mason peint bien le triomphe de la religion au milieu de ses ennemis, à l'aide de cette métaphore : « L'arche est lancée sur les flots ; la tempête frémit sur l'abîme ; la barque gémit

sous le choc de la tourmente : mais Jéhovah le fils lui a promis de la conduire en sûreté au port de la paix, et elle ne saurait périr qu'avec son pilote. » Enfin, qui pourrait expliquer l'éloquence qu'il y a dans ce vers de Voltaire :

« *Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer !* »

Mais l'éloquence de ce genre est rare dans les plus grands orateurs anglais, excepté dans Chatham. L'éloquence de Shéridan consistait dans le faste et l'appareil des termes ; et celle de Burke et de Brougham, dans une masse incroyable de lumières accumulées. Si l'on veut trouver des touches de cette haute éloquence parmi les orateurs contemporains, il faut sans doute aller les chercher dans la harangue de Croker sur le bill de la réforme. En parlant du danger où pourrait se trouver la chambre des communes, par suite d'un attentat ayant pour but de détruire celle des lords, il s'approcha lentement de la table du président, et, jetant les yeux sur le chef de la majorité ministérielle, il dit : « Comptez les jours qui s'écoulèrent depuis le moment où la chambre des communes eut voté l'abolition de la chambre des lords, et le moment où Cromwell ordonna d'emporter cet objet insignifiant. » (Il touchait à la masse du président.) Le ton, le regard, le geste de l'orateur, tout concourut à l'effet. Ce fut là un beau mouvement d'éloquence ; et ce ne fut pourtant qu'un simple appel à un fait historique bien connu.

Quel faut-il donc entendre, quand on dit que, parmi les plus habiles orateurs du jour, il y en a bien peu d'éloquents ? C'est qu'ils ne s'adressent point à la fois au cœur et à l'esprit ; c'est qu'ils ne règnent point sur notre imagination et sur notre intelligence. On dit bien : Voilà un beau discours ; mais on ne dit point : Marchons contre Philippe. Il serait curieux d'énumérer les chutes à la tribune parlementaire, et de montrer combien de talents distingués dans le monde sont venus s'abîmer dans ce gouffre. Il serait curieux, encore une fois, de mettre en contraste les hautes espérances qu'on avait conçues d'un d'Israéli et d'un Bothwick, et la misérable opinion qu'on a maintenant de leur éloquence : mais ce sujet est plus digne d'occuper d'Israéli le père, et de former un chapitre des *Curiosités de la Littérature*, que de figurer dans un ouvrage où nous nous sommes proposé de ne nous attacher qu'aux grands maîtres.

Nous parlons de l'éloquence anglaise et non de l'éloquence irlandaise; de l'éloquence d'un peuple à l'imagination vive et aux passions ardentes, et qui portera cet art à sa perfection, dès que l'effervescence politique se sera un peu apaisée dans ses foyers. On remarque déjà qu'O'Connell, l'immortel représentant de l'esprit de sa nation, a beaucoup de l'enflure qui a infecté jusqu'ici l'éloquence irlandaise. Son grand art gît dans l'exposition lumineuse de la question. Il la place dans le lieu le plus invincible qu'il peut trouver; et la vigueur de son intelligence n'affecte guère les ornements. Bien différent de lord Stanley, il doit son effet au profond intérêt qu'il prend à tout sujet qu'il traite. Quand il s'abandonne à ses émotions généreuses, son œil étincelle, et la musique de sa voix foudroyante se fait entendre. Il paraît chanceler et succomber sous le poids de ses impressions. C'est là le comble de son art; car c'est un artiste du premier ordre. Jamais peut-être il n'a produit un plus grand effet sur son auditoire, que, lorsque répliquant à lord Stanley sur le bill de la *coertion irlandaise*, il s'arrêta tout à coup au milieu des fières invectives auxquelles on croyait qu'il allait continuer de s'abandonner, et ajouta d'un ton de voix changé et adouci : « Mais l'honorable membre nous assure que l'Irlande lui est chère. Je le remercie sincèrement de cette assurance; je rétracte tout ce que j'ai pu dire d'offensant; je refoule au fond de mon âme toutes les émotions de colère; et je déclare que l'homme à qui l'Irlande est chère ne saurait être mon ennemi. » Ce tour eut un effet incroyable, même sur la majorité hostile de la chambre : il n'y eut pas un membre qui ne parût touché.

Cette éloquence, qui n'est que l'écho des émotions nobles et généreuses, est bien rare parmi les orateurs du jour, et je regrette d'en connaître peu d'exemples à citer. Si Sheil diffère d'O'Connell et de tous les orateurs irlandais, il se rapproche du premier en un point : il est logicien. Il commence à revenir de l'éclat excessif dans la diction, de l'abus des antithèses et de la profusion des ornements qui militèrent d'abord contre lui dans les froides assemblées de Westminster; mais il y a encore trop de fougue et de véhémence dans son action. Il ferait plus d'effet s'il y visait moins; et, s'il avait moins de chaleur, il aurait plus de poids aux yeux des Anglais qui regardent la froideur comme le symbole de la bonne foi, et qui paraissent avoir abandonné le Dieu qui leur donna des passions pour celui qui leur donna du bon sens.

D'un autre côté, s'il y a peu d'orateurs plus populaires que Sheil, il faut avouer qu'il doit moins sa popularité à son génie, qui est brillant, à sa logique qui est sévère, ou à ses lumières qui sont étendues, qu'au talent qu'il possède pour le sarcasme, l'ironie piquante, et au don d'immoler ses ennemis en paraissant flatter leur amour-propre. Ceci nous conduit à révéler les dispositions de la chambre des communes, c'est-à-dire son amour pour les attaques personnelles ; et on peut la taxer de basses passions oratoires, alors qu'elle en montre si peu de nobles.

Il y a pourtant une autre manière de se concilier sa faveur, comme le prouvent lord Althorp et Macauley : celui-ci n'attaque jamais ses ennemis de gaieté de cœur, et celui-là, qui combat les principes du parti opposé, s'arrête peu à distinguer ou à combattre un champion individuel. Voilà ce qui assure un triomphe éclatant aux oraisons de lord Althorp ; mais ce qui le rend peu propre à la réplique. Cependant on peut croire que l'habitude le formera, et comme il monte au pouvoir, cette pratique deviendra nécessaire. A le prendre tel qu'il est, cet homme remarquable ne réunit pas moins plusieurs qualités de l'orateur : il s'adresse aux passions ; il remue, il échauffe, il enflamme : le malheur est que l'impression est passagère. Il ne méprise pas assez l'usage des sophismes, qui ne supportent pas la lumière de l'examen. S'imagine-t-il que, pour être bon orateur, il faut être un peu sophiste ? Il nous convainc plus de l'ardeur de son génie que de la force de ses principes ; et l'on peut douter qu'il en ait d'arrêtés.

Quant à Macauley, il a « l'os et la chair d'un orateur, » mais l'âme et les élans du génie ne se montrent pas assez en lui : c'est plutôt l'imagination et la science qui parlent que l'homme lui-même. Mais c'est le revers de sir Robert Peel : quand celui-ci parle, on admire plus l'homme que la science ; il parle comme un sénateur, et Macauley comme un dialecticien. Macauley pourra se corriger de ses défauts et remplir un jour une destinée brillante. Il veille avec trop de soin à sa réputation et à sa fortune ; la nature le fit naître pour être chef, et il se contente de servir sous les autres. Mais nous l'examinerons ailleurs : mettons fin à ces remarques générales, pour nous attacher aux orateurs de la chambre des communes, chacun en particulier.

II.

SIR ROBERT PEEL.

« Sir Robert Peel, dit un des partisans de cet homme d'État, n'a point de rival aujourd'hui dans l'éloquence facile et gracieuse. Ce n'est pas un orateur véhément et rapide ; il n'entraîne pas par les mouvements passionnés ; mais il est liant, impressif et convaincant. Quand il donne la chasse à un adversaire, il est sûr de l'atteindre, de le pousser à bout et de le vaincre. Sa manière est aisée, fascinante et sans ostentation. Dans ses yeux, dans sa voix, il y a un charme qui ne manque jamais de séduire et de captiver l'attention ; quand il parle, tout se tait, toute la chambre est sans pouls et sans haleine ; pas une lèvre ne remue ; l'oreille est avide de recueillir ses accents, etc hacune de ses paroles porte coup. Son attitude est remarquablement noble et digne, et il a l'air calme, le port grave et sérieux d'un sénateur anglais. Il est adoré de son parti, il est respecté de tous : c'est parce que, dans les débats les plus orageux, il ne s'abandonne jamais aux invectives et aux personnalités grossières. Il se fie plus à l'argument qu'à la déclamation, à la vérité qu'au sophisme, et c'est le plus logicien des orateurs parlementaires du jour. Il est rare que ses adversaires lui fassent une réplique triomphante ; celles de lord John Russell sont généralement faibles : on dirait un colibri qui se mesure avec un aigle.

» Dans sa personne, sir Robert Peel est beau et noble comme le génie. Son front large et carré annonce des idées étendues et la solidité du jugement. Tout son aspect est décidément aristocratique comme son esprit. Son œil est perçant et scrutateur : c'est l'œil qui pénètre d'un regard, découvre un sophisme aussi vite que l'éclair, et auquel rien n'échappe. Son nez, légèrement courbé en bec d'aigle, dénote la fermeté dans les desseins et le goût fin qui distinguait les Grecs. Aussi est-il le meilleur juge et le plus généreux protecteur des beaux-arts. Ses lèvres sont parfaitement fendues, et sa bouche s'ouvre et se ferme avec éclat. En un mot, tous les traits de sa physionomie décèlent l'énergie, la résolution, et il faut ajouter l'ambition.

» A la chambre des communes et dans les salons de la noblesse, en public et en particulier, sir Robert Peel est un homme notable,

comme dit Wordsworth, en parlant de Coleridge. Nulle part on ne saurait le prendre pour un homme ordinaire : son air, sa démarche, tout révèle l'homme que le ciel a doué d'intelligence pour instruire et de sagesse pour gouverner les hommes. Et, pour parler le langage de ses apologistes, « sous son admirable pilotage, le vaisseau sacré » de la constitution anglaise n'a rien à craindre des bruyantes tem- » pêtes des révolutions, ou des sourds orages du philosophisme. »

Un autre écrivain, moins favorablement prévenu pour cet orateur, trace de lui le portrait suivant :

« Sir Robert Peel est peut-être un des plus souples orateurs que l'Angleterre ait jamais vus à la tête d'un parti. Il est consommé dans la discussion des affaires, et rempli de lumières et d'expérience. Il a si bien étudié les passions et les préjugés des hommes, qu'on peut dire que c'est là le grand ressort sur lequel il se plaît à agir, s'il est vrai qu'il s'adresse peu à la raison abstraite ou à l'intelligence de son assemblée. Il n'emploie pas même des arguments, excepté ceux qui militent avec les opinions préconçues d'une vaste portion de la chambre ; son principal objet n'est pas de convaincre par la puissance du raisonnement, ou la solidité de ses conclusions ; mais de justifier la conduite de ses partisans par des raisons plausibles ; et, en cela, il n'a peut-être jamais eu de supérieur. C'est sans doute à ce talent, et au parti qu'il en tire, qu'il faut attribuer chez lui l'absence des hautes qualités de l'éloquence. C'est en vain qu'on chercherait dans ses discours de profondes vues philosophiques, ou une politique à grande portée; et parmi les sons bruyants de sa parole, on a de la peine à recueillir un seul principe général. Il emploie toutes ses forces à abattre ou à démolir les fortifications extérieures de ses adversaires ; mais il n'attaque et n'approche pas même la forteresse : rarement on le voit établir ou maintenir avec dextérité une position indépendante. Cependant, versé comme il est dans l'histoire, et en possession d'une belle dose de littérature classique, il applique ses connaissances de la manière la plus capable d'aller à ses desseins, et il s'explique avec autant de correction que d'élégance. Il faut avouer en même temps que sir Robert Peel a le secret de donner l'air le plus pompeux aux observations les plus communes ; il pratique aussi tous les artifices auxquels on croirait que l'orateur vulgaire voudrait seul avoir recours, pour s'attirer les applaudissements de son parti ; et il paraît satisfait de cela, quand même il n'aurait pas l'assentiment de la chambre, ou ne lais-

serait pas une âme convaincue. Il vise parfois au trait d'esprit; mais le trait d'esprit lui est peu naturel, et il le manie gauchement. »

Extraits des discours de sir Robert Peel.

Dans quelques débats, Robert Peel est animé, caustique, amusant, mais il n'est guère que cela. Sa meilleure harangue est celle qu'il prononça lorsqu'il était encore chancelier de l'Échiquier, en opposition à lord John Russell, relativement à la question de l'église irlandaise. On ne saurait mieux faire connaître le style de cet orateur qu'en citant des passages de ce discours. Ayant décrit trois plans qu'on pouvait suivre pour établir cette *vexata questio*, il continue:

« Quel est le quatrième plan ? le plan proposé par le noble lord, membre pour le Devonshire? le fatal plan d'ajouter aux dissensions religieuses la lutte des intérêts privés? le plan de ne rien laisser d'établi, et de ne rien établir relativement au montant d'un prétendu *surplus ?* le plan enfin de ne poser aucun principe pour déterminer le montant ou l'application de ce surplus, et de vous contenter (car c'est là ce que vous appelez l'établissement permanent de la question), d'adhérer au vain principe d'appliquer un surplus imaginaire à un dessein nouveau? J'aurais cru que l'esprit humain ne pouvait rien imaginer de plus efficace pour redoubler la confusion qui règne en Irlande. Mais je me trompe : vous n'avez pas seulement adopté un plan pernicieux, vous en avez vous-même prouvé la folie; vous avez proposé un plan, et vous avez argumenté pour un autre. Vous avez essayé de prouver qu'il fallait détruire la prépondérance de l'Église, et vous la laissez là maintenant avec un revenu écourté, il est vrai, mais avec une influence intacte. Homme d'État pusillanime, vous reculez en face de vos principes ; vous oubliez vos arguments; vous nous invitez à prendre des mesures que votre raisonnement déclare absurdes. Vous dites au peuple irlandais que, non-seulement vous ne déterminerez pas l'excès des revenus de son église protestante, mais que vous ne sauriez indiquer comment il peut l'être. Vous le laissez dépendre de la volonté de tout gouvernement et de la discrétion de tout homme : tout ce que vous dites, c'est que, s'il y a du surplus, ce dont vous n'êtes pas sûr, vous l'appliquerez à un dessein que vous ne daignez pas indiquer. Vos efforts pour modifier vos me-

sures et diminuer leur danger ne font que trahir leur incertitude et multiplier les éléments de la confusion. Si le protestantisme s'accroît, vous vous réservez le droit d'y pourvoir par addition : mais c'est là intéresser les catholiques dans l'affaiblissement du parti qui les a tyrannisés ; c'est leur donner l'occasion de se venger de leurs martyres passés ; c'est les pousser ouvertement contre une religion qui a diminué leur portion au partage des dépouilles publiques. Comme si l'Irlande n'était pas déjà assez convulsionnée, vous venez la précipiter dans le chaos et la guerre de tous les éléments sociaux ! En effet, vous qui vous dites incapable de déterminer la question jusqu'à plus amples informations ; vous qui avez nommé des commissaires, non-seulement pour recueillir des détails statistiques, mais pour apprécier l'influence morale du protestantisme en Irlande, vous n'avez pas voulu attendre les rapports de vos commissaires, pour prononcer sur une question de fait d'après les lumières de l'expérience, au lieu d'ajuster une vaine théorie par l'application d'un principe indéfini à une contingence incertaine et éloignée. Et pourquoi cela, je vous prie? dans l'unique but d'entraver la marche du gouvernement et de vous opposer, non pas à l'adoption finale, ce qui serait au moins justifiable, mais à la calme discussion d'une mesure proposée par les ministres, avec l'approbation de la couronne. »

Sir Robert Peel se montra également énergique, lorsqu'il répondit à l'objection faite à la grandeur des revenus du clergé protestant, comparée avec les revenus du clergé catholique, dans un pays rempli de catholiques et où les devoirs sont bien plus difficiles. On ne citera que la péroraison : elle n'est pas inférieure en force et en chaleur aux périodes du début.

« Vous pouvez insister sur votre résolution actuelle ; vous pouvez réussir à nous l'imprimer dans l'esprit : mais je n'aurai pas à vous féliciter de votre triomphe. Elle peut vous mettre à même d'embarrasser la marche du gouvernement ; elle peut être le signe de votre victoire prochaine ; mais ne soyez pas encore trop confiant. Au moment de votre exaltation, et dans les transports de votre joie, permettez-moi de remplir le rôle que remplissait jadis un esclave, mais qu'un homme libre peut fort bien remplir sans déroger à la dignité de son caractère. Vous vous vantez d'exercer un empire absolu sur le gouvernement exécutif ; souffrez que je vous rappelle tout bas que, quand vous triompheriez ici, vous ne triompherez pas d'une manière

aussi éclatante au sein de la nation. Le devoir que je me suis volontairement imposé m'oblige de représenter au vainqueur glorieux la vanité des espérances humaines et l'instabilité des triomphes mortels : et je dois vous dire que, malgré votre majorité si vantée, vous ne commandez pas à l'opinion publique. Oui, il y a une opinion publique qui existe indépendamment des franchises électives, que les votes ne sauraient influencer, et que les majorités ne sauraient dominer, mais qui est l'âme ou l'instrument essentiel du gouvernement exécutif. Elle cède à la loi ; mais si les décisions de cette chambre n'ont pas la confiance de la nation, la loi elle-même perd la moitié de son autorité ; et cette opinion publique vous imposera la nécessité de prendre une allure ouverte et directe ; le peuple anglais ne sanctionnera pas la malice captieuse qui s'efforce d'obstruer la marche du gouvernement ; il ne sanctionnera pas un vote de manque de confiance, en tant qu'il le regardera comme un acte d'hostilité ouverte. Vous qui êtes si confiant dans vos forces, pourquoi saignez-vous du nez aujourd'hui ? pourquoi me suppliez-vous de conduire cette mesure d'après vos principes ? Que je vous demande encore : êtes-vous en force pour gouverner le royaume ? Si vous l'êtes, faites-le ; si vous ne l'êtes pas, pourquoi nous harcelez-vous sans cesse ? »

Sir Robert Peel est aussi grand littérateur que grand politique, et il ne se distinguerait pas moins à la tête d'une assemblée académique qu'à la tête d'un parti parlementaire : s'il ne l'avait pas prouvé pendant tout le temps qu'il a rempli les fonctions d'orateur public à Cambridge, on en trouverait la preuve dans son éloquent discours d'inauguration comme recteur dans l'université de Glascow, prononcé en 1836. Ce discours est plein de goût et d'allusions classiques ; et le nouveau recteur s'adressa à la jeunesse écossaise comme Isocrate et Quintillien se seraient adressés à la jeunesse d'Athènes et de Rome. Dans l'impossibilité de citer le discours en entier, nous nous contenterons de choisir les passages les plus frappants, ou du moins ceux qui nous semblent tels. Après un exorde tiré des circonstances et flatteur pour l'auditoire, l'orateur poursuit :

« Étudiants de l'université de Glascow, permettez au vétéran qui but jadis aux sources sacrées où vous puisez maintenant, et qui brûla du désir de connaître qui vous anime aujourd'hui ; permettez, dis-je, à l'homme qui, au milieu de la vie publique et des luttes orageuses des

partis, n'a point survécu aux sympathies, aux sentiments et aux vœux de la jeunesse académique, de venir confirmer par le témoignage de l'expérience les préceptes et les exhortations que vous recevez ici de la bouche des sages à qui les soins de votre éducation sont confiés.

» Oui, croyez-en le témoignage de l'expérience et d'une conviction fondée sur les observations de la vie : il ne tiendra qu'à vous de vous distinguer par vos talents ; et vos succès, votre illustration, votre bonheur, dépendent infiniment plus de vous que des caprices de la fortune.

» Devant vous s'ouvre une carrière immense : et, quelle que soit la profession que vous embrassiez, les avenues qui conduisent au temple de la renommée vous sont ouvertes, ou ne sont fermées que par des barrières dont vous pouvez obtenir les clefs.

» L'étude de la théologie fixe-t-elle votre attention ? A quelle cause plus glorieuse consacrer vos talents et vos lumières, qu'à revendiquer les grands principes de notre foi, à défendre le sanctuaire de la religion contre les assauts du philosophisme, et à asseoir l'Église sur la seule base inébranlable aux yeux du scepticisme, sur l'autorité des livres sacrés de l'Ancien et du Nouveau Testament ! Mais il ne faut pas vous contenter de la médiocrité ; il faut aspirer à la hauteur où atteignirent les grands prédicateurs, pères du protestantisme. Pourquoi désespérer de les égaler ? Apportez le même zèle dans vos études, donnez-vous la peine d'acquérir le même fonds de connaissances ; exploitez ensuite ces connaissances dans des compositions d'un style à la fois grave et lumineux ; appuyez vos leçons de l'autorité d'une vie sans tache, qui est le plus puissant de tous les arguments, et ne désespérez pas, dis-je, d'exercer un jour l'influence morale qu'exercèrent ces grands hommes, et de fonder une réputation aussi immortelle que la leur. Quelle ambition vaste et démesurée ne trouverait pas de quoi se satisfaire dans les divers degrés de l'état ecclésiastique, depuis le poste honorable de simple pasteur jusqu'à la dignité de la mitre, et dans l'empressement avec lequel vous verrez accourir le peuple pour entendre parler de son salut éternel, ne lui en parlât-on que comme on fait de la gloire et des intérêts de la terre ?

» La science est-elle l'objet de votre poursuite ? L'océan de la vérité s'ouvre devant vous à explorer, pour employer le langage de l'immortel Newton. « Je ne sais ce que le monde pense de moi, disait

» ce grand philosophe au terme de sa carrière ; mais à mes yeux, je
» ne suis qu'un enfant qui se joue au bord de la mer, et qui découvre
» de temps en temps un galet plus poli ou une coquille plus bril-
» lante qu'à l'ordinaire ; tandis que le grand océan de la vérité s'offre
» tout entier à découvrir devant moi. » Tous les avancements subséquents dans la science, loin de restreindre le champ des découvertes, n'ont servi qu'à l'étendre de tous côtés. Comme le télescope, ils n'ont servi qu'à redoubler à nos yeux l'infinité des êtres ; et en nous faisant entrevoir obscurément les rapports et la dépendance de choses inconnues jusqu'alors, qu'à nous convaincre du néant des lumières humaines........

» J'ai dit qu'une carrière immense s'ouvre devant vous et que le temple de la renommée s'ouvrira pour ceux qui iront frapper aux portes. Je répète, sous l'influence de la conviction la plus profonde, ou d'une présomption qui va jusqu'à la certitude, que le premier d'entre vous se distinguera par ses talents, pour peu qu'il l'ait résolu, et qu'il ait sans cesse ce but devant les yeux. Si la nature vous a refusé ce qu'on appelle le génie, elle vous a accordé d'autres facultés que le travail et la persévérance feront fleurir à sa place, et qui vous ouvriront une perspective que le génie seul ne saurait se promettre. Sans doute, la nature ne nous a pas fait naître avec la même quantité de talent, de génie et de vertu ; mais, dans les cas ordinaires, le succès dépend autant du soin et de l'application de l'ouvrier, que de l'instrument qu'on lui met dans les mains. Veux-je dire que vous arriverez sans peine ? Non ; la peine est la condition du succès ; et l'auteur de toutes choses, qui sait infiniment mieux ce qu'il nous faut que nous-mêmes, a voulu que nous fissions notre apprentissage sous cette sévère maîtresse : *Pater ipse colendi, haud facilem esse viam voluit.* L'adversaire qui nous combat est notre ami. C'était en luttant que se formaient les gladiateurs ; et c'est souvent en nous vainquant qu'un ennemi nous apprend à le vaincre. Ce sont là les paroles mémorables du plus grand homme d'État philosophe, et du plus grand orateur des temps modernes, si l'on juge de lui par les compositions qu'il a léguées à la postérité. Ces paroles aussi doivent avoir un double poids pour vous puisque, dans une occasion comme celle-ci, leur illustre auteur, Burke, aurait pu exhorter la jeunesse de cette université à lutter héroïquement avec ce salutaire antagoniste. Je vous dirai donc avec lui : ne vous effrayez pas des difficultés ; mais combattez-les et

affrontez-les ; il n'y a que la première victoire qui coûte, et un premier succès est toujours garant d'un second.

» Que je vous rappelle encore que l'homme est moins né pour la contemplation des vérités abstraites que pour l'action. Ce n'est donc pas en faisant de votre étude le centre de votre existence, et en accumulant connaissances sur connaissances que vous remplirez le vœu de la nature, et que vous arriverez aux plus hauts honneurs parmi les hommes : assouplir son esprit, délier ses facultés, cultiver sa mémoire, former son goût et son caractère, sont des objets bien autrement importants que la simple accumulation de richesses intellectuelles.

» Si vous êtes persuadés que nos facultés intellectuelles sont le plus beau don que nous a fait la nature, qu'elles sont susceptibles d'un perfectionnement constant, progressif, indéfini ; que l'esprit peut s'élever à la hauteur des tours de force qu'on admire dans certains hommes, votre premier soin, le soin unique de votre jeunesse, sera de cultiver ce germe fécond dont vous attendez tout dans la maturité de votre vie.....

» Tous les grands hommes qui nous ont transmis la manière dont ils se distinguèrent de la foule, prouvent que ce fut moins par les inspirations du génie que par le travail et l'industrie qu'ils arrivèrent à de grands résultats. Prenons pour exemple ce que Cicéron raconte de lui-même. Quelle application intense vers le même objet ! Comme toutes ses occupations, ses amusements, ses voyages, la société, la conversation, les heures les plus indifférentes, comme tout enfin concourait au grand but de former son esprit pour les desseins qu'il méditait ! « *At vero ego hoc tempore omni noctes et dies in omnium* » *doctrinarum méditatione versabar*, » dit-il en parlant de lui-même. Quand on voit de pareils monuments de persévérance et d'industrie, faut-il s'étonner des prodiges et des merveilles qui en furent les résultats ?

» Pour ceux qui ignorent la cause de tout ce qui est extraordi-
» naire, il est naturel, dit sir Josué Reynolds, qu'ils le regardent
» comme l'effet d'un art magique. Aussi ceux qui ont voyagé dans
» l'Orient nous assurent-ils que les barbares peuplades de ces contrées
» regardent comme l'ouvrage des magiciens les ruines des superbes
» structures et les monuments de la grandeur passée. » Cicéron nous offre cette superbe structure, monument de la grandeur intellec-

tuelle : l'illustre architecte nous apprend lui-même avec quel soin il en jeta les fondements et en érigea graduellement les colonnes ; et cela fait cesser notre surprise. Mais qui peut assez admirer cet amour de la gloire, cette soif de la renommée, qui lui fit sacrifier le soin de ses biens, de sa fortune, de sa santé, de tout ce que les hommes chérissent le plus, au désir de se distinguer et de s'immortaliser dans la carrière des honneurs, selon le précepte qu'Homère met dans la bouche d'un de ses héros, le plus beau, dit Johnson, qu'il y ait dans tous les écrivains profanes :

« Αιεν αριστευειν, και υπερεχων εμμεναί αλλων ! »

» Le nom et l'autorité de Cicéron me conduisent naturellement à l'examen d'un point que je serais fâché de passer sous silence. Je veux parler de l'importante étude des anciens pour tous ceux qui aspirent aux postes éminents dans la vie publique et littéraire ; de l'importance de se former le goût sur les modèles de l'antiquité, de se nourrir, de se pénétrer de leur esprit, et d'allumer son feu au flambeau de leur génie. Ne croyez pas que c'est ici un préjugé, né de l'éducation classique qu'on va sucer dans les universités anglaises ; ne croyez pas que je viens prendre le ton de précepteur sans connaître le genre de connaissances le mieux adaptées aux mœurs et aux occupations de la société écossaise. Je veux vous prouver qu'un plus vaste horizon que la Calédonie s'ouvre devant vous ; je veux vous prouver que vous avez droit d'aspirer à tous les honneurs et à toutes les dignités d'un empire qui s'étend dans toutes les parties de l'univers.

» Souvenez-vous que tout perfectionnement dans les moyens de communication entre les parties distantes de cet empire est une route ouverte à la renommée, surtout pour ceux qui sont éloignés du siége du gouvernement. Ne serait-ce pas ici le lieu de relever l'importance de cette glorieuse découverte, qui opère journellement un si grand changement dans les relations préexistantes de la société ? Ne serait-ce pas le lieu d'exalter les spéculations d'un Black, et le génie créateur d'un Watt ? Les machines à vapeur et les routes de fer ne facilitent pas seulement le transport des marchandises, ou n'accélèrent pas seulement les voyages et l'approvisionnement des besoins physiques ; elles accélèrent le commerce intellectuel d'esprit à esprit, et créent de nouvelles exigences dans les lettres ; elles fertilisent les déserts de

l'esprit, aussi bien que les terrains incultes; elles détruisent les obstacles qui s'opposaient à chaque pas à l'*émergence* du mérite pauvre et obscur.

» Dans la simple facilité de locomotion, elles nous offrent un nouveau motif de nous livrer à l'étude des anciens. Elles nous offrent le moyen d'aller jouir du bonheur pur qu'on éprouve en contemplant les restes de l'ancienne grandeur, et les lieux qui s'associent aux faits immortalisés dans l'histoire. Elles nous invitent, dis-je, à aller boire la coupe enivrante que Gibbon nous a décrite avec tant d'enthousiasme, quand il dit : « Je ne saurais exprimer les émotions qui m'a-
» gitèrent, en entrant pour la première fois dans la ville éternelle,
» après un laps de vingt-cinq siècles. Ce fut en vain que je me mis
» au lit : je parcourais malgré moi l'enceinte où Romulus bâtit sa
» nouvelle ville; j'errais sans cesse de l'endroit où haranguait Cicéron
» à la place où triomphait Pompée; du lieu où l'on immola César
» au temple où l'on adorait Auguste; et je passai plusieurs jours
» dans un état d'ivresse extatique, avant de pouvoir reprendre l'u-
» sage de mes sens et me livrer à la tâche de l'historien. »

» Il est inutile de répéter les éloquentes exhortations que vous avez entendues sur l'étude de l'antiquité et surtout de la composition attique. Il est inutile de vous rappeler l'importance d'une étude qui apporte de si grandes facilités pour l'intelligence des langues modernes, et qui devient d'une nécessité indispensable pour comprendre les allusions sans nombre aux coutumes de l'antiquité; allusions φωνᾶντα συνετοῖσι, qui sont muettes pour l'homme illettré, et qui ont une voix pour ceux qui sont initiés à ces délicieux mystères. Que je trouve pourtant dans les exemples de la vie publique la confirmation de cette vérité. Repassons les grands noms de ceux qui se sont le plus illustrés dans notre histoire; comparons les hommes célèbres par leurs études classiques avec ceux qui ont négligé ces mêmes études. J'exclus les générations déjà éloignées de nous, parce que l'éducation étant alors bornée aux langues anciennes, il y a moins lieu à la comparaison. Mais venons à la génération qui précéda la nôtre : c'est là que les systèmes d'éducation ont été plus variés, et qu'on peut mieux remarquer ce que peuvent les classiques pour former le goût et nourrir dans les terres bien disposées le germe de tous les talents que l'homme apporte en naissant.

» Parmi les grands noms qui ont brillé avec le plus d'éclat, et qui

promettent le mieux de descendre le fleuve du temps, en quelle proportion effrayante se trouvent ceux qui ont encensé l'antiquité? J'en atteste lord Mansfield, lord Stowell, lord Ellenborough, lord Tenderden dans la robe; et dans la vie publique, lord Chatham, lord North, Pitt, Fox, Burke, Grenville, Windham, Canning, etc. Étudiants de l'université de Glascow, montrez-vous les émules de tous ces grands hommes dans la littérature classique; osez marcher sur leurs traces et aspirer à leurs succès; ils prouvent au moins que le temps consacré à ces études ne fut pas un obstacle à leur élévation. Que dis-je? ils prouvent avec quel avantage l'étude des langues anciennes les mit à même de lutter avec leurs rivaux, sortis d'une école contraire.....

» Par tous les motifs qui parlent au cœur d'êtres pensants et réfléchis; par la mémoire des grands hommes qui ont jeté du lustre sur cette antique *alma mater*; par la considération de vos intérêts temporels et par l'espérance d'une réputation immortelle, aussi bien que par la crainte de vivre sans honneur et de mourir sans nom; par tous les motifs enfin qui peuvent toucher des âmes sensibles et bien nées, pendant que vous en avez l'occasion et que vos esprits sont encore flexibles, étudiez les Grecs et les Latins, méditez-les nuit et jour, imprégnez-vous de leur esprit, embrasez-vous de leur flamme, et formez-vous sur les modèles qui approchent le plus près de la perfection humaine. *Sursum corda!* Au nom de motifs plus pressants et plus sacrés encore; au nom de l'obligation où vous êtes d'obéir à la volonté de votre créateur, et du compte redoutable que vous lui rendrez un jour des facultés qu'il vous donna à perfectionner, je vous en conjure, jeunes gens, comptez les jours qui vous sont accordés pour vous instruire, pour vous former à la sagesse qui doit diriger votre ambition vers des objets honorables dans ce monde, et qui sera le seul bien qui vous accompagnera à l'heure effroyable de la mort, et devant le Juge éternel plus effroyable encore! »

Le discours que sir Robert Peel prononça au banquet donné en son honneur dans la même ville, a également circulé dans toutes les parties de la Grande-Bretagne. C'est une noble et mâle exposition des principes que professent les conservateurs. La manière franche et libre dont il débute; le style élevé et poétique dans lequel il décrit les grandes scènes de l'Écosse; les traits et l'art avec lesquels il combat les sophismes avancés à l'appui de la nouvelle base qu'on veut donner

à l'Église ; la sagacité avec laquelle il discute les formes aristocratique et démocratique de gouvernement appliquées à un grand royaume comme l'Angleterre, et l'épanchement d'éloquence généreuse avec lequel il déclare hardiment qu'il défendra le corps de lois et la constitution à laquelle sa patrie est redevable de sa grandeur et de sa gloire, sont autant de paragraphes admirables dans leur genre, et calculés pour ajouter à la réputation de sir Robert Peel, comme un des plus habiles orateurs de son temps.

III.

O'CONNELL.

O'Connell est un homme du plus haut génie. Il n'y a point de membre à la chambre qui, sous ce rapport, puisse un moment se comparer à lui. La grandeur de son génie se montre presque à chaque phrase qu'il prononce. Il y a d'autres membres, comme sir Peel, par exemple, qui ont beaucoup plus de tact et une bien plus grande dextérité dans les débats ; mais en fait de génie, personne n'approche d'O'Connell. Il éclate dans presque tout ce qu'il dit avec une verve irrésistible. Ce qui ajoute beaucoup à l'effet des effusions d'O'Connell, c'est qu'on s'aperçoit soudain qu'elles sont spontanées, le résultat de l'impression du moment, et non le fruit d'une élucubration pénible. Il n'excelle pas comme dialecticien : ses harangues offrent rarement un raisonnement suivi ; et quand cela est, elles n'en valent pas mieux. Son fort, quand il veut ruiner un antagoniste, c'est de le railler jusqu'à ce qu'il soit hors de lui-même. Ici encore, il est sans rival ; personne n'approche de lui dans le talent de manier la plaisanterie et le ridicule ; et cependant personne ne se livre moins que lui aux personnalités, à moins qu'il ne soit provoqué. Le style d'O'Connell n'est ni poli ni élégant, mais il est chaud et vigoureux. Il aime les périodes courtes et moelleuses. Ses idées se pressent trop en foule pour lui permettre d'élaborer sa diction ; et, suivant l'expression de Sheil, dans ses *Portraits du barreau irlandais*, « O'Connell, avec la spontanéité de son pays, se plaît, pour ainsi dire, à enfanter des couvées de pensées robustes, presque sans langes pour les couvrir. » Il a un accent irlandais très-prononcé, qui fait un étrange effet sur une oreille anglaise, quoiqu'il ne soit pas désagréable en lui-même. Sa voix est claire,

forte et souvent harmonieuse. Elle est capable de se moduler avec le plus grand effet; mais la modulation est un art que cet orateur ne paraît pas avoir beaucoup étudié. Son geste manque de grâce. Tantôt il avance la tête, en étendant partiellement son bras droit; tantôt il la retire en arrière, en croisant ses bras sur sa poitrine; et tantôt il allonge le cou et fait la grimace, comme s'il allait subir la peine de la décapitation. Les grands traits distinctifs de la manière d'O'Connell sont la hardiesse, la ferveur, et l'absence complète de toutes formes artificielles. « On voit, dit Sheil, l'impétueux sang irlandais qui bouillonne dans ses veines. Ses esprits vitaux sont toujours en éveil; il ne paraît jamais triste ou abattu. Dans les circonstances les plus défavorables, sa foi dans le triomphe éventuel de la grande cause de la justice et de l'humanité ne l'abandonne jamais. Jamais il ne chancelle un moment. Il a toujours l'œil fixe sur le beau côté du tableau, et c'est pour cela qu'il est toujours joyeux. On remarque un sourire perpétuel sur ses lèvres, soit qu'il se lève pour prendre la parole, soit qu'il s'enfonce dans son siége à la chambre, soit qu'il se trouve dans un cercle de famille ou qu'il s'adresse au peuple sur la place publique de Dublin. »

On dit qu'O'Connell est d'une grande générosité dans la vie privée. Il en a donné un exemple frappant dans le cas d'Esterre, qu'il tua en duel. La douleur qu'il éprouva d'avoir répandu le sang d'un de ses compatriotes, quoiqu'il eût été provoqué, ne lui fit pas seulement jurer devant Dieu de ne jamais accepter de cartel à l'avenir; mais il sentit qu'il avait causé une perte irréparable à la veuve de son ennemi vaincu, et il lui offrit de lui faire une pension à vie de 150 livres sterling. La corporation de Dublin engagea cependant cette femme à ne point accepter l'offre généreuse d'O'Connell, en lui proposant la même somme à prendre sur ses fonds. C'était en effet le moins que cette corporation pût faire. puisque ce fut pour la venger de l'épithète de *mendiante*, employée par O'Connell, que son mari provoqua le combat qui lui coûta la vie, On ne mentionne ici cette circonstance que parce qu'elle n'est pas généralement connue.

La personne d'O'Connell est haute et athlétique. Sa forme est une des plus musculaires de la chambre, surtout dans la région des épaules. Il est d'une constitution saine et vigoureuse; et, malgré les injures de soixante ans passés dans un travail rude et austère, il se porte comme un gladiateur dans la force de l'âge. Sa face est grande comme

sa personne, et elle est plus ronde que plate. Sa complexion conserve une fraîcheur vermeille qui annonce la santé et la bonne humeur. Il a le nez plat et camus, les yeux noirs et moqueurs, et ils expriment à la fois l'intelligence et le génie. Son front n'a rien de particulier ; il n'est pas beau, autant que sa perruque permet d'en juger. Tout son extérieur ressemble tant à celui d'un capitaine de vaisseau, que les étrangers l'ont souvent pris pour tel.

« O'Connell, dit un écrivain anglais, se place au rang des plus grands orateurs vivants. Il est né pour triompher au barreau et au sénat, en face d'une assemblée d'électeurs ou devant une réunion d'hommes de lettres, par l'art qu'il a de varier son style au gré de la diversité des auditoires. Comme Hazlitt l'a remarqué de lord Belhaven, il est plein de cette éloquence qui consiste à s'expliquer avec indépendance, et qui entraîne les auditeurs, parce qu'ils ne doutent jamais de la sympathie de l'orateur ou de l'intérêt qu'il prend à la question. Point de réserve captieuse en lui, point de morgue, point d'indifférence, point de crainte de s'exposer au ridicule en s'abandonnant à ses sentiments : au contraire, il s'épanche toujours avec plénitude, sensible à l'importance de la cause qu'il a épousée, et n'ayant d'autre appréhension que d'échouer dans l'expression du zèle qu'elle lui inspire. O'Connell donne toujours carrière à son imagination : il n'observe aucune des convenances que les lois de la société imposent aux orateurs publics, et il réalise complétement l'idée de l'orateur dont parle Cicéron : « Son éloquence charme la multitude » et l'enivre d'un plaisir irrésistible. Son auditoire bat des mains ou » est accablé de chagrin ; il pousse des cris de joie ou des soupirs ; il » aime ou hait, méprise ou envie : en un mot, il cède alternative- » ment à toutes les émotions de la pitié, de la honte, du remords, » du ressentiment, de l'étonnement, de l'espérance, de la crainte, » qu'il plaît à l'orateur de lui inspirer. »

» L'art avec lequel l'orateur captive l'attention d'un auditoire, en s'adressant à ses sympathies dès la première phrase de son discours ; l'esprit, le talent de flatter qui assurent souvent sa popularité en face de la multitude, sont des mérites à peu près inutiles quand il s'adresse à la chambre des communes ; mais, quoique O'Connell se soit trouvé là sur un terrain nouveau, il y a hautement maintenu sa réputation ; il y a triomphé par la vivacité de ses récits, l'enjouement dont il assaisonne ses remarques, l'énergie de son style, la chaleur de son

action, la puissance de ses poumons, et les traits cuisants de son ironie. Le cours de son éloquence, soit au parlement, soit dans toute autre assemblée, est toujours rapide et sonore; et toutes les fois qu'il parle, il alarme ou il assoupit les passions de ses auditeurs. O'Connell excelle dans l'éloquence qui tantôt enlève comme un tourbillon, et tantôt s'insinue imperceptiblement au fond de l'âme; dans l'éloquence propre à inculquer de nouvelles opinions dans l'esprit, ou à en extirper les anciennes. Il y a une particularité dans la construction de ses périodes qui contribue beaucoup à l'effet qu'il produit généralement : il n'emploie que le moins de termes possibles, il emploie les plus énergiques possibles, et il n'y en a aucun de rédondant ou de mal placé. Ces périodes faciles s'échappent comme des flocons de neige de la bouche de l'orateur, et avec une volubilité qui étonne ceux qui ne sont pas accoutumés de l'entendre : chaque période suit celle qui la précède, et prouve que la déclamation lui est aussi naturelle que la composition. O'Connell a remarqué quelque part qu'il est dans le génie et dans la disposition des Irlandais de mêler la joie à la douleur l'éclat du rire aux accents déchirants de l'âme, ou aux larmes qui inondent le visage; et c'est pour se conformer au tempérament de sa nation qu'au milieu des plus déchirantes peintures des maux de sa patrie, il s'abandonne aux plus comiques remarques : on en trouve un exemple dans la harangue où il mystifie la désertion de lord Stanley et de ses autres partisans réformateurs.

» O'Connell n'a point d'égal dans la peinture attendrissante des scènes du bonheur ou du malheur de la vie. En grand maître, il lui suffit de quelques touches mâles pour tracer non pas une esquisse, mais un dessin parfait du sujet qu'il veut rendre. Il ne s'amuse pas à poursuivre les détails ou à surcharger la grande conception de traits raffinés : quelques coups de pinceau, et toute la scène est peinte au naturel. C'est ainsi qu'il nous a décrit les travaux et la surveillance active du prêtre catholique, l'ami et le conseiller de ses ouailles; l'être qui contient le chrétien dans la prospérité et qui le console dans l'affliction; l'être qui, en dépit de la maladie et de la contagion, se penche sur le lit du mourant et ne l'abandonne que quand il s'endort dans la paix du Seigneur. »

O'Connell et Sheil.

« J'ai entendu, dit un critique irlandais, Plunkett, le jeune ora-

teur de l'indépendance, tout rayonnant de gloire et de patriotisme; Bushe, réveillant les énergies mourantes de sa patrie, pendant quelques autres moments de gloire, et déployant la profondeur de ses lumières dans une éloquence ferme et sans apprêt; Manners, encroûté de bigotisme et trahissant une ignorance crasse ou une partialité insigne, sous sa robe de soie et sa perruque flottante; Blackburne, à l'œil de faucon et à la figure minaudière, exploitant l'artifice et la subtilité ulyssienne qui ont marqué tous le cours de sa vie politique; et enfin O'Loughlin, à la vivacité naturelle, aux traits prompts, et à l'honnête hilarité. Mais j'ai dû réserver mon admiration pour O'Connell que j'ai entendu tonner au milieu des acclamations étourdissantes d'une assemblée immense. Il parla cette fois une heure et demie dans l'abondance d'une éloquente colère et d'une âme offensée. Il parlait avec une exubérance étonnante de figures; mais, à travers les fleurs et le feuillage, on découvrait la force et le tronc gigantesque de l'arbre. Il lâche les rênes à son imagination, mais un argument ferme et rapide s'avance toujours de pair avec la voix tonnante de la déclamation. Il se livre à l'ironie, mais les traits piquants qu'il met en jeu entrent parfaitement dans son sujet; ils réveillent comme l'éclair et lui servent à développer sa matière dans toute sa force. Il s'abandonne parfois aux digressions, mais ses digressions ne viennent jamais de mouvements folâtres et désordonnés. C'est la tournure et la pente de son génie, et ce sont des digressions dont l'à-propos ne crée jamais de regret, puisqu'elles sont toujours assaisonnées d'anecdotes piquantes ou de sarcasmes incisifs et enfin de cet air de liberté et d'enjouement qui caractérise l'auteur. Ainsi parla Daniel O'Connell, au tronc massif, colossal, musculaire, surplombant du haut de la tribune, dans toute la tangible réalité d'un bas-relief. Je n'ai jamais senti le temps couler si vite en apparence qu'en écoutant O'Connell. Quand l'orateur eut conclu, l'assemblée ne se reprit que quelques minutes pour saluer par de nouveaux applaudissements l'apparition de Sheil.

» Il se leva. C'est un homme de stature médiocre, avec un sourcil noir et épais, la chevelure négligemment arrangée, les traits grêles, mais âpres et vifs; la bouche fortement empreinte de la passion intérieure, et l'œil en feu et rayonnant comme un météore. Il y a toujours dans la contenance humaine des signes prophétiques qui n'échappent point à la pénétration d'un observateur attentif : l'œil

surtout est le miroir de l'âme, et personne n'eût pu envisager un moment le lustre profond et troublé de la face de l'orateur, sans y reconnaître cette fière vivacité qui est la réverbération du génie animé et transporté. Il commença du ton bas et progressif qu'adoptent toujours les plus habiles orateurs, en attendant que leur esprit s'échauffe dans sa marche pour se livrer à toute leur ardeur. Sa langue ne fut pas longtemps sans paraître impatiente et secouer le joug de la contrainte ; car il avait à peine épuisé une douzaine de périodes qu'il se précipitait déjà comme un trait. Son œil prit feu, se dilata, et s'enflamma ; ses gestes, auparavant adaptés à l'élégance et à la dignité gracieuse du théâtre, passèrent à une véhémence et à une trépidation en désordre ; sa parole se détona en tourbillons, et tout le système musculaire trembla sous le choc des convulsions. J'ai lu tout ce qu'on raconte du frissonnement des antiques prêtresses : Sheil seul m'a donné une idée réelle de leurs effrayantes agitations. Jamais orateur vivant ou mort n'obtint peut-être un empire plus absolu sur son auditoire. Démosthène sur le *béma*, environné de toutes les intelligences de la Grèce, et portant alternativement ses regards de la plaine de Marathon à la baie de Salamine, et attestant les mânes des héros tombés dans ces immortelles journées, dut enflammer le cœur des Athéniens jusqu'au transport ; Cicéron soulevant l'indignation de Rome contre le sacrilége préteur de la Sicile, qui avait osé battre de verges un citoyen romain, dut triompher d'emblée de tous ses juges. Mirabeau, tonnant à la tribune de la convention, passe pour avoir subjugué toute cette assemblée orageuse par la puissance de la parole ; O'Connell a produit aussi de foudroyants effets par intervalles ; mais je ne crois pas que Sheil leur ait été inférieur dans cette occasion. Car, du moment qu'il se leva au moment où il reprit son siége, son auditoire parut subir l'effet de la frénésie ; son jugement et sa raison furent confondus ; toutes ses facultés intellectuelles furent paralysées comme d'un coup de foudre : et ce fut là un des triomphes de l'éloquence s'il en fut jamais. Il faut avouer que ses accents âpres, mais non sans mélodie, pénètrent comme l'éclair, tandis que ses touches pathétiques, revêtues de toute la splendeur de la phraséologie, plaisent à l'imagination, en même temps qu'elles ne laissent pas le choix de la liberté à l'âme. Quelquefois l'orateur se ralentit dans ses mouvements emportés, et alors il fait jouer l'artillerie fouettante de la raillerie, et couvre ses ennemis du plomb cuisant

de la satire. Telles sont les impressions que fit sur moi la brûlante et fougueuse éloquence de Sheil. »

O'Connell et Sheil soutiennent seuls la gloire de l'éloquence irlandaise dans les murs de Saint-Étienne[1]. Pendant le fort des grandes luttes politiques, eux seuls dirigèrent la tempête, et c'est pour cela que les écrivains nationaux et étrangers les représentent toujours côte à côte, ou opposés. Quoiqu'on n'ait pas beaucoup de confiance dans les parallèles en général, nous ne saurions résister à la tentation de comparer ces deux orateurs.

O'Connell possède la quintessence de l'éloquence, abstraction faite des formes ou de la langue d'un pays en particulier : les fragments de ses harangues agiraient avec la même puissance sur tout auditoire, comme font toutes les créations énergiques d'une impulsion spontanée. Ce n'est pas en étudiant les ouvrages des grands maîtres, en arrondissant ou en façonnant ses périodes au gré des règles établies, qu'il a trouvé le secret d'aller au cœur ; il dut ce secret à une pénétration rare et à une expérience consommée. Ses harangues ne nous offrent guère ordinairement que les maximes de la vieille sagesse qu'on a entendu répéter mille fois ; mais ces maximes ont toujours un côté de nouveauté et de fraîcheur qui rend leur répétition presque aussi agréable que l'originalité. O'Connell possède un puissant empire sur lui-même au sein du danger, et une grande force de jugement qui se combine avec le plus ardent enthousiasme et la plus véhémente sensibilité. La nature prédomine toujours chez lui ; mais il s'y joint et s'y harmonise un tel art, que le lecteur conçoit toujours la subordination de l'art à la nature. On ne le voit jamais exalter la médiocrité, ou cacher la honte d'une défaite sous des dehors spécieux : l'on est moins épris de l'orateur que des impressions agréables qu'il fait naître en nous.

Sheil ne se crut pas des fondements assez solides pour bâtir des structures oratoires comme O'Connell. Il ne possède point le *deinotès* des Grecs, ou cette rare combinaison du raisonnement vigoureux avec le prestige de la réthorique et le don du geste, qui constitue le parfait orateur. Son éloquence a l'éclat des météores ou la réverbération des feux célestes : il broie et mêle toutes les couleurs de son imagination ; mais il prend souvent la magnificence pour la force ou l'emphase

[1] La chambre des communes.

pour la grandeur. Il est passionné pour les antithèses ; et quoique plus fréquemment dans le sens, l'opposition éclate jusque dans les sons. Comme Junius, il excelle dans les interrogations ; mais, comme lui aussi, il est infecté d'embonpoint. Il possède une agence ou faculté subtile qui ressemble au *menstruum* des anciens alchimistes, et qui opère comme un dissolvant universel. Il va puiser des sentiments dans Shakspeare, des métaphores dans Burke, des muscles dans Démosthène, des moules à périodes dans Cicéron, des formes classiques dans un rhéteur, et un carquois de traits acérés dans un satiriste; et après avoir fondu tous ces matériaux dans son discours, il a le secret d'extraire de leurs éléments discordants une substance noble et homogène. Son éloquence est pourtant moins ferme que lumineuse : elle brille d'une splendeur radieuse depuis le commencement jusqu'à la fin.

« L'éloquence d'O'Connell lance aussi des rayons puissants et vigoureux, des rayons qui dardent de tous les points et se concentrent à un foyer où l'embrasement devient irrésistible. Sheil possède à fond l'art du rhéteur ; il a étudié les modèles de Rome et de la Grèce, et il entend parfaitement les partitions du discours, depuis l'exorde jusqu'à la péroraison. O'Connell ne connaît point cette distribution : ses harangues consistent en un assemblage de matériaux en désordre ; et cette étrange combinaison, sans harmonie et sans proportions, comme elle paraît, il en est peu qui voulussent l'échanger pour un édifice plus régulier. On le voit commencer par le simple langage de la conversation, puis s'élever graduellement à l'expression de l'intelligence la plus exaltée. Au contraire, Sheil éclate dès le début, et s'embrase de plus en plus par la rapidité de ses mouvements. O'Connell se joue rarement avec les créations d'une volonté arbitraire ; son art consiste à diriger et à faire converger toutes ses forces sur un point. Sheil atteint le même but, mais par des moyens différents : il fait d'immenses frais d'imagination, et oublie souvent le point de mire dans la chaleur et l'abondance de sa verve. Ce que Quintillien a fort bien dit de Démosthène et de Cicéron s'applique également aux deux orateurs irlandais : « *Curæ plus in illo* ; *in hoc plus naturæ.* »

Dans O'Connell, le railleur ne disparaît jamais, même en traitant la matière la plus sérieuse : il est à Sheil ce que la comédie est à la tragédie. Dans l'un, c'est l'esprit fin d'Horace ; dans l'autre, ce sont les brocards mordants de Juvénal. Le premier chatouille, le second

pique au vif; celui-ci déchire, celui-là ne fait qu'effleurer. Sheil est moins égoïste qu'O'Connell, mais Coleridge a bien justifié cette infirmité de l'esprit : « Quand un homme, dit-il, est continuellement en butte à la calomnie, à cause de ses talents supérieurs, ou des grands services qu'il a rendus, il faut lui pardonner de prendre confiance en ses forces pour repousser les traits injustement dirigés contre lui. »

Extraits des discours d'O'Connell.

Il nous a été facile de citer les plus beaux morceaux de l'éloquence de Burke, de Fox, de Pitt, de Shéridan, etc., parce que leurs chefs-d'œuvre sont depuis longtemps reconnus, et que leurs harangues ont été recueillies et publiées à part. Mais il n'en est pas ainsi d'O'Connell; ses discours sont répandus dans les journaux, dans les énormes débats du parlement, et c'est en vain qu'on souhaite les lire de suite pour juger de leur mérite par comparaison. Mais, selon quelques critiques, O'Connell n'est pas moins remarquable dans ses Lettres politiques que dans ses discours à la chambre des communes ; et c'est précisément de ses Lettres aux réformateurs anglais, publiées en 1832, que nous extrairons les passages suivants :

« Peuple irlandais, vous avez traversé une longue période d'oppression, et vous vous êtes souvent attiré une partie de vos maux ; il vous importe de vous réconcilier en frères ; faites donc trêve aux factions civiles et aux dissensions religieuses ; étouffez donc dans un oubli commun vos anciennes animosités et vos querelles récentes. Le temps est venu de nous unir et de comprendre nos forces : à bas les sornettes et les appellations odieuses. N'avons-nous pas une patrie commune et des intérêts communs : la paix, la prospérité et la liberté de la nation ? Mais on n'obtiendra jamais ces grands points qu'en obtenant notre indépendance législative. Le moment approche d'oublier nos injures et nos injustices mutuelles, si nous voulons rétablir nos droits constitutionnels et rompre les chaînes dont la Grande-Bretagne nous asservit : ne restons liés avec elle que d'intérêt et d'affection ; ne restons unis à elle que par la chaîne d'or de la couronne, et c'est alors que nous serons ses meilleurs amis dans la paix, et ses plus fermes appuis dans les dangers de la guerre.........

» Peuple irlandais, catholiques protestants, presbytériens, dissidents de toute dénomination chrétienne, le bill de la réforme irlandaise

est une insulte atroce pour nous tous, nous tous sommes les déplorables victimes. Faut-il qu'une coupable persévérance dans le mal, de la part du ministère, nous enveloppe dans un affront commun! La tentative de transférer à une oligarchie absente la représentation parlementaire de l'Irlande opprime également les habitants de l'Irlande de toute classe et de toute croyance. Irlandais de toute classe et de toute croyance, pesez donc cette injustice au fond de vos âmes, et souvenez-vous que vous n'avez qu'à vouloir le remède pour l'obtenir : ne sommes-nous pas huit millions à pousser le cri de justice! »

Dans une autre lettre sur le même sujet, O'Connell ajoute :

« Est-il juste que l'Irlande ait cinq fois moins de représentants que l'Écosse, et vingt fois moins que l'Angleterre, proportion gardée? Pourquoi insulter ainsi le peuple irlandais? Est-ce parce que le duc de Wellington et sir Robert Peel ont le plus injustement privé le peuple irlandais de son droit, que lord Grey autorisera lord Stanley à perpétuer cette injustice? De deux choses l'une : ou l'on croit le peuple irlandais indigne de jouir des mêmes priviléges que le peuple anglais et écossais, ou une haine mortelle s'attache à persécuter notre malheureuse patrie! Le peuple irlandais est-il assez stupide pour ne pas voir que la concession d'une généreuse réforme faite à l'Angleterre et à l'Écosse, et le refus d'accorder le même bienfait à l'Irlande, ne peut venir que de l'une de ces deux sources? Que lord Grey et lord Stanley choisissent entre ces deux excuses : peu nous importe qu'ils nous avilissent ou nous méprisent, nous ne sommes pas disposés à nous soumettre à l'injustice ou à l'affront : nous ne nous soumettrons ni à l'un ni à l'autre.

» Réformateurs anglais, nous sommes huit millions, huit millions d'êtres braves, patients, résolus et bien unis, qui avons déjà forcé le duc de Wellington et sir Robert Peel de baisser le pavillon de leur arrogance devant nous, et d'affranchir les protestants dissidents de l'Irlande aussi bien que les catholiques des trois royaumes, et cela sans violer la loi ou attenter aux droits du citoyen. Nous sommes huit millions qui avons également fait avorter le système des dîmes, et enseigné à la Grande-Bretagne comment chaque sectaire doit payer son pasteur. Réformateurs anglais, que demandons-nous donc? rien qu'une mesure égale de réforme avec l'Angleterre et l'Écosse; et malheur à l'Irlandais qui se contentera à moins! »

O'Connell est touchant dans le débat qui eut lieu le 20 mars 1835,

sur le bill de la dîme irlandaise, lorsqu'il peint de la manière suivante les scènes de sang qui eurent lieu à Rathcormac :

« On a proposé des bills, et on a fait des lois relatives à la dîme irlandaise : mais le sentiment de l'injustice, mais la conviction du tort qu'on fait à une nation catholique, en mettant à sa paye un clergé protestant, triomphèrent des barrières de la loi, et brisèrent les chaînes en parchemin du parlement : les cachots furent remplis, l'échafaud fut dressé et le sang a coulé par torrents, mais a coulé en vain. N'est-il pas temps de mettre fin à ces atrocités? Ces scènes se renouvellent encore. Rathcormac ne fume-t-il pas de sang humain? Je ne veux pas m'étendre ici sur les circonstances du triste événement qui est maintenant sous l'œil de la justice ; mais une pauvre femme a été examinée ; les honorables membres ont-ils lu sa déposition? La mère était le matin avec son fils. Après la catastrophe, elle alla pour le chercher. Le premier cadavre qu'elle rencontra lui fit pousser un cri de joie. Et pourquoi un cri de joie? parce que le sang humain avait coulé, parce que la vie d'un homme avait été sacrifiée? Ah ! non sans doute, mais parce que ce n'était pas le cadavre de son fils. Elle poussa un pareil cri de joie en tombant sur le second cadavre ; mais le troisième était son fils ! A partir de ce moment, la prunelle de ses yeux devint rouge comme un charbon ardent. Elle ne versa pas une larme ; les larmes de cette femme n'ont pas encore commencé à couler. Quand lui fera-t-on réparation? Elle ne doit point en avoir, et la cause de la perte qu'elle a faite, le grand mal existe encore en Irlande. On continue sur l'ancien pied des choses ; on passe de nouveaux actes ; mais point de nouvelles mesures, point de nouveaux principes, point d'amendement dans les abus du vieux temps ; et tous les maux engendrés par la dîme se font sentir autant que jamais. Qu'importe que la dénomination soit la dîme ou tout autre nom? Magiques comme sont les termes, ce verbiage écartera-t-il l'injustice criante d'une charge aussi odieuse en elle-même? »

IV.

SHEIL.

Sheil fut élevé dans le Lancastshire, au collége de ces jésuites qui sont moins fameux par leurs lumières que par celles qu'ils ont com-

muniquées aux autres. On sait que ce fut chez eux que le profond et savant Bayle reçut les premiers rudiments de son éducation; ils furent les premiers précepteurs du jeune et sarcastique Arouet, qui s'est acquis un nom impérissable sous le nom de Voltaire. Ils furent aussi les instructeurs du grave penseur Pascal et d'une foule d'autres hommes qui sont à la tête des réputations littéraires dans tous les pays.

Au sortir de chez les jésuites, Sheil entra au collége de la Trinité à Dublin; et plus tard il devint membre de la *Société historique*, club où s'assemblaient pour *débattre* sur des cas imaginaires quelques-uns des plus beaux esprits de l'Irlande. Ce club a compté successivement parmi ses membres, Burgh, Duguerry, Grattan, Curran, Ponsonby, Brownlow, Yelverton et Bushe. Au temps de l'union, Moore et le jeune Emmett, dont la fin tragique forme un des plus beaux épisodes de l'histoire de l'Irlande, furent aussi au nombre de ses membres; et enfin, plus tard, North, Dogherty et Sheil s'y sont distingués jusqu'au temps où il tomba sous la rancune du prévôt Elrington.

Sheil est connu sur le théâtre anglais, comme auteur de *l'Apostat*, *d'Evadué*, *d'Adélaïde*, etc.; et il a beaucoup écrit pour la presse périodique. Mais c'est comme orateur parlementaire que nous l'envisageons maintenant; et, comme tel, il s'est depuis longtemps distingué par un langage métaphorique et une manière très-passionnée. Ses principaux défauts sont un emportement excessif, une inversion bizarre et forcée dans ses phrases, et une trop grande rédondance d'action. Ses pensées frappantes, ses arguments logiques, et la division de son discours est méthodique et lumineuse. Il n'a pas la profondeur des lumières ni l'esprit d'investigation générale qui distinguent Macauley; mais il fait un usage sage et judicieux des arguments qui se trouvent à la surface de son sujet.

Ses plus grands efforts d'éloquence, depuis la réforme du parlement, sont le discours sur le bill de *coercition irlandaise*, et le discours sur le bill des temporalités de l'Église, qui nous plaît davantage. Dans cette dernière harangue, il y a des pages d'une diction haute et noble, sans mélange d'antithèses déplacées, ou de grands mots vides de sens. Ce morceau vraiment éloquent montre ce que serait Sheil, s'il visait moins à l'effet dans sa diction et sa manière. Dans son célèbre discours, à la troisième lecture du bill de l'église irlandaise, il paraît en effet s'être aperçu que les contorsions de la Sibylle sont

inutiles sans l'inspiration; car il a adopté une manière bien plus simple et plus sage. Il y a des passages dans ce discours qui sont dignes du plus beau siècle de l'éloquence, même dans sa patrie où cet art est si commun, surtout quand il conseille au ministre de tenter les voies de l'onction et de la douceur, au lieu de la dureté et de la coercition. Ses pensées ressemblent tant à celles du poëte italien qu'il avait sans doute en vue ces vers:

Meglio con la man dolce si raffrena
Che con forza il cavallo; e le lusinghe
Meglio i cani fan tuoi che la catena [1].

Sheil est d'une taille au-dessous de la moyenne. Sa figure n'est pas désagréable, mais son corps manque de dignité. Son œil noir et étincelant est plein d'expression, et un certain enjouement se peint sur ses lèvres. Quand il élève sa voix à l'octave, elle est grêle et perçante; mais quand elle descend aux basses notes, elle a de la grâce et de la force. Les vues politiques de Sheil ont toujours été modérées; son caractère public est sans reproche; et, dans sa vie privée, il paraît être honoré et estimé de tous ceux qui le connaissent.

Un critique a tracé de Sheil le portrait suivant: « Si le talent de l'ironie est prodigieux dans O'Connell, l'usage du sarcasme le plus libre se remarque au même degré dans les harangues de Sheil. « Les Grecs » reconnaissaient eux-mêmes, dit Cicéron, que la principale beauté » de la composition résulte du fréquent usage des tropes et des ornements du langage qu'on appelle figures. » On est étonné de la profusion et de la variété avec laquelle l'honorable membre, pour Tipperary, les emploie pour animer et embellir son style. Il est rare de trouver dans ses harangues une expression âpre ou ambitieuse, abjecte ou recherchée; et cependant, loin de se borner au mode ordinaire de la parole, il abonde dans l'emploi des métaphores, mais de métaphores qui sont toujours admirablement appropriées au sujet. Il excelle dans la raillerie et les traits de la satire fine, aussi bien que dans l'éloquence ardente qui distingue l'école des orateurs irlandais; et il charme l'auditeur par l'éclat de ses images, non moins que par la douceur de son langage fleuri: « *Ex cujus linguamelle dulcior fluebat*

[1] On refrène mieux un cheval avec une main caressante que par la force, et les flatteries nous attachent plus sûrement les chiens que ne le fait la chaîne.

oratio; » mais il pèche dans le nerf et la logique serrée. Après avoir débuté par les plus superbes exordes, il tombe parfois dans le pur pathos, et l'inversion latine de ses périodes, jointe à l'extrême promptitude de son débit, rend ses harangues moins efficaces que celles de plusieurs de ses rivaux. Ces circonstances excluent presque la possibilité de rapporter exactement ses discours, car le plus habile sténographe a de la peine à le suivre. »

Sheil se plaît à décharger ses sarcasmes sur la tête des ennemis de son parti, et, quand il les atteint, ils s'en ressentent vivement. On en trouve un exemple dans son discours sur l'église irlandaise, prononcé le 30 mars 1835, lorsqu'il s'emporte avec tant de force contre sir J. Graham, l'évêque d'Exeter et lord Lyndhurst. Sheil ne se montra pas moins incisif contre lord Stanley, dans sa harangue sur le bill de corporation municipale, en février 1837. Ce discours nous offre son élégance d'expression accoutumée, et peut-être une nouvelle force de dialectique dans certains points particuliers. Mais c'est la péroraison qui est le plus remarquable pour la splendeur des images et surtout les passages où, après avoir repris l'impropriété du mot *alien* [1] employé à l'égard des Irlandais, il ajoute :

« Mais il y avait un homme et un homme illustre qui aurait dû s'interposer et reprendre le noble lord qui avait l'audace de s'en servir en sa présence. Quoi donc ! le duc de Wellington était à la chambre, et il ne s'écria pas : « Arrêtez ! j'ai vu les *aliens* remplir leur devoir. » Le duc de Wellington n'est pas un homme d'un caractère irritable, je le sais ; son âme guerrière et accoutumée aux jeux sanglants des batailles ne s'émeut pas facilement ; mais, malgré sa froideur naturelle, ne dut-il pas se rappeler les combats où notre sang coula pour sceller sa gloire, lorsqu'il entendit désigner ses compatriotes catholiques romains par cette épithète insultante du fertile vocabulaire de son éloquent confédéré ? Oui, les batailles, les siéges, les prises de ville et les passages de rivières auraient dû se précipiter en foule dans son esprit ; il aurait dû se rappeler que depuis la première action où il déploya le génie militaire qui l'a élevé si haut dans les fastes de la guerre, jusqu'à la dernière journée où il se surpassa lui-même et rendit son nom impérissable ; depuis Assaye jusqu'à Waterloo, les soldats irlandais dont nos armées sont remplies furent les compagnons

[1] Étranger.

inséparables de sa gloire. Quels furent les bras athlétiques qui, sur le champ de bataille de Vimiera, plongèrent vos baïonnettes à travers ces redoutables et intrépides phalanges qui n'avaient jamais plié jusque-là devant le choc de leurs ennemis? Quelle fut la valeur désespérée qui escalada les remparts et combla les profonds fossés de Badajos? Toutes ses victoires, dis-je, auraient dû revenir en foule dans sa mémoire : Vimiera, Badajos, Salamanque, Albufera, Toulouse, et la dernière bataille qui éclipsa toutes les autres. Dites-moi, car vous étiez présent, et j'en appelle à vous, brave soldat (sir H. Hardinge), en face de moi : nous différons d'opinion, mais je sais que votre âme est aussi haute que votre courage est intrépide ; dites-nous, car vous étiez présent à la journée où les destinées du genre humain tremblèrent dans la balance ; dites-nous si les *aliens* reculèrent un moment, lorsqu'un seul pas en arrière allait changer le sort des nations, et que les héros qui avaient conquis le monde faisaient pleuvoir sur eux leurs feux meurtriers, animés qu'ils étaient par la présence, et soutenus par les regards de leur grand capitaine si longtemps réputé invincible? Et quand enfin le moment décisif arriva, quand la valeur si longtemps retenue dut obéir aux ordres, quand en ces termes familiers, mais immortalisés dans notre histoire, le noble duc s'écria : « debout, gardes! » dites-nous si les catholiques irlandais se comportèrent avec moins d'intrépidité que le reste des soldats de la Grande-Bretagne? Le sang de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande coula par torrents dans la même plaine et pour la même cause. Quand la lumière du matin vint éclairer ce spectacle effroyable, leurs cadavres furent précipités dans la tombe commune des braves ; l'herbe et les blés germent maintenant dans leur poussière commune ; la pluie et la rosée du ciel tombent sur eux en commun ; nous avons partagé les périls et les maux en commun, et maintenant on voudrait nous empêcher de participer à la gloire commune ; on voudrait nous payer par des termes insultants ; on voudrait nous traiter d'étrangers au noble pays pour la défense et le salut duquel nous n'avons pas une veine qui n'ait saigné généreusement ! »

V.

MACAULEY.

Quoique Macauley soit encore jeune, il se place déjà sur la ligne

de sir Robert Peel et de lord Stanley, comme orateur à la chambre des communes; mais il a d'autres mérites littéraires que celui-là. La *Revue d'Édimbourg* lui est redevable de quelques-uns de ses meilleurs articles, et il faut avouer qu'elle avait besoin de son secours quand il parut. En effet, Brougham s'élevait alors rapidement dans sa profession, et ne pouvait plus apporter sa collaboration comme par le passé. Mackintosh lui-même était devenu indolent, atteint qu'il avait été par la maladie du climat de l'Inde. Sidney Smith avait été promu dans l'Église et pouvait alléguer de pareilles raisons. Jeffrey, le directeur, était devenu indifférent et lâche, en se voyant désappointé. John Williams n'était qu'un rédacteur accidentel. Frank-Allen refusait d'écrire. Brodie était trop roide, trop méthodique. Si Tooke aimait trop les calculs de l'arithmétique, Parnell était trop froid, trop métaphysique, trop obscur. Lord John Russell aimait trop les fêtes, et il donnait aux mémoires la gravité de l'histoire, et à l'histoire la légèreté des mémoires. Lord Nugent était badin et folâtre, Lyster n'avait pas porté le harnais assez longtemps, et lord Holland était à bout.

C'est pour cela que la *Revue d'Édimbourg* appelait vivement aux secours, et avait besoin qu'on lui infusât un nouveau sang dans les veines. Macauley fut l'homme qui tenta cette opération, et qui effectua sur ce grand corps ce que tous les médecins n'ont jamais pu effectuer sur le corps humain. Il fut introduit au bureau de la *Revue d'Édimbourg* par Mackintosh, et le résultat devint bientôt apparent dans une série d'essais qui n'ont guère été surpassés en éclat, en érudition et en originalité. Les articles intitulés *Machiavel*, *Milton*, *Hérodote*, *Johnson*, et toute la première série de critiques historiques et biographiques, lui appartiennent, et peuvent être regardés comme formant une nouvelle ère dans la littérature périodique. Malheureusement elles n'ont pas été continuées. Elles furent évidemment écrites dans l'abondance d'un esprit mâle et richement meublé; et, quoiqu'elles aient valu à leur auteur l'attention des grands et un siége au parlement, il ne faut pas moins regretter que son avancement dans le monde ait été marqué par l'interruption subite des morceaux les plus brillants et les mieux écrits qu'on rencontre dans la première des revues anglaises.

Pour revenir à Macauley comme orateur, son premier discours au parlement n'obtint pas le succès que ses amis attendaient. La chambre des communes, comme elle était constituée alors, était

vaine, jalouse et souvent injuste dans ses censures. Elle était composée de membres fort susceptibles et qui faisaient plus attention au tact et au goût, aux convenances et à la manière, qu'au fonds même du discours. Il n'était pas facile de plaire à une pareille assemblée. Un mot mal placé, une fausse quantité, une allusion personnelle, une expression hardie, une réflexion abstraite, ou enfin un argument subtil et un air d'assurance, étaient autant de motifs d'approbation pour les uns et de désapprobation pour les autres.

Il faut avouer aussi que Macauley a des défauts qui tiennent à son tempérament trop ardent, et à son esprit trop plein. Ses principes sont trop généraux, ses lignes trop étendues et trop exposées aux attaques de l'ennemi. Il a trop de littérature; et ce qu'il gagne de ce côté, il le perd en connaissance des hommes. Mais il est jeune et pourra se corriger de ces défauts en y réfléchissant. En fait de talent pour exposer un sujet avec éloquence, il est sans rival. En clarté, en tactique dans le débat, il est inférieur à lord Stanley. En onction, en adresse, en dignité, en souplesse, il est bien au-dessus de sir Robert Peel. En invective et en satire amère, il n'est pas ce que Brougham était dans la même chambre. En fait de discernement, d'ironie fine, de lumières parlementaires et de subtilité, il n'est pas non plus comparable à Croker : mais il a un plus riche vocabulaire de termes nobles, une imagination plus colorée, et un esprit plus vaste et plus philosophique qu'aucun de ses rivaux ; et s'il fait moins d'impression dans la chaleur du débat, on le lit avec plus de plaisir. Ses sentiments sont pleins de philanthropie, et ils font à la fois honneur à son cœur et à son esprit. Il ne serait pas impossible que les discours de Macauley se lussent dans la postérité lorsque les harangues de ceux qui font plus de bruit que lui seront tombées dans l'oubli, ou dans une indifférence qui ne vaut pas mieux.

VI.

LORD STANLEY.

Lord Stanley est inférieur à O'Connell, à Sheil, à Macauley, mais il n'en mérite pas moins le titre d'orateur. Jusqu'à la dernière session, une certaine acerbité dans le ton, une certaine virulence dans la manière, et des émissions sans frein d'une bile corrosive, ont marqué

presque toutes les harangues que le noble lord a prononcées comme membre du cabinet ministériel, ou sur les bancs de l'opposition ; et ces défauts seuls l'ont empêché de se placer plus tôt au rang qu'il doit enfin occuper. Comme orateur dans les débats, il a toujours été formidable ; et la promptitude avec laquelle il saisit ce qu'il y a de faible dans les arguments de ses adversaires, son heureux talent pour repousser les épigrammes dirigées contre lui, et l'élégance de son langage, jointe à l'épanchement facile de sa parole, l'ont depuis longtemps rendu un important appui pour son parti.

La *Revue de Londres et de Westminster* a eu raison de dire, en parlant des talents de lord Stanley dans les débats : « On a tort de s'imaginer que le brillant orateur, le chef de parti parlementaire doit posséder les qualités du législateur, surtout quand il joint au don de l'éloquence un certain fonds de connaissances et l'habitude des affaires. Malheureusement ce n'est pas ce qui se rencontre souvent. Le fier Saint-John, Bolingbroke, paraît, sous plusieurs rapports, avoir ressemblé au plus grand orateur que l'aristocratie actuelle nous offre à la chambre des communes, ou à lord Stanley. Mais comme de raison, les degrés d'intelligence sont bien différents. Car, s'il est exempt de bonds et d'irrégularités, il ne saurait prétendre à la même combinaison de hautes facultés ; mais, si l'on considère le talent dans les débats, le maniement des affaires officielles, la promptitude, le tempérament ardent et impétueux qui produit des effets momentanés, sinon permanents, on peut certainement reconnaître une grande affinité entre lord Bolingbroke et lord Stanley ; et celui-ci prouve que l'orateur et le philosophe sont indépendants l'un de l'autre. »

Le caractère distinctif de l'éloquence de lord Stanley, c'est l'effet qu'elle produit immédiatement sur son auditoire. Il ne se consume point à analyser les questions pointilleuses qui se sont élevées ; après quelques tranchantes remarques sur la portée générale des arguments avancés par ses adversaires, il se précipite à la charge pour leur enlever le terrain, et, dans une exposition coulante et facile de ses vues, il répond *seriatim* aux plus forts arguments de ses antagonistes. Il a une déclamation véhémente et passionnée, une action gracieuse et sans contrainte, et il manque rarement d'entraîner l'assentiment et les sympathies de la chambre. Son plus noble effort fut sa harangue dans le débat sur la *liste de pension*, le 9 décembre 1837. On y remarque toute l'élégance de son langage, toute l'énergie saisissante

de son raisonnement, et, en un mot, toutes les beautés générales de son style. Son effet ne fut surpassé que par le discours de Harvey, que nous allons voir bientôt.

VII.

LORD JOHN RUSSELL.

Si lord John Russell est moins simple et moins adroit dans les débats que son antagoniste sir Robert Peel, il lui est peut-être supérieur en force, en énergie et pour l'étendue de ses connaissances générales. Il ne s'entend pas mal non plus à repousser les traits d'un ennemi, et parfois il lui suffit d'une phrase pour ruiner l'effet de tout un long discours. Les siens respirent un goût pur, un style simple, et une diction élégante ; s'il n'y a rien de remarquablement beau, il n'y a rien non plus de choquant et de déplacé ; et ces qualités, jointes à une déclamation modérée, suffisent pour lui concilier l'attention de la chambre. Mais cet orateur est froid et ne saurait communiquer aux autres la passion qu'il n'éprouve pas. Cependant la chaleur du débat l'anime et l'exalte parfois, et il réalise bien l'idée d'un chef de parti dans l'arène parlementaire. A la chambre des communes l'influence d'un homme simplement orateur est souvent peu de chose, en comparaison de l'influence d'un chef de parti moins éloquent, et c'est pour cela que, par un simple exposé de mesures importantes, par l'énonciation seule de grands principes, lord John Russell entraîne souvent l'assentiment de la chambre. Plusieurs de ses péroraisons aussi sont capables de faire impression sur l'esprit et sur l'âme. Telle est la conclusion de son célèbre discours pour proposer le bill de la réforme ; et telle est encore celle du discours sur le bill de la réforme municipale irlandaise, où, après avoir rappelé ce que lord Lyndhurst avait dit relativement aux réclamations des catholiques : « Il ne faut pas céder aux menaces, il ne faut pas céder à l'intimidation. » il ajoute :

« Eh bien ! le danger devint de jour en jour plus manifeste, et les clameurs plus hautes ; et quelle fut alors la conduite de ceux qui criaient de ne pas céder à l'intimidation ? Cette soumission absolue et sans réserve, que les menaces de l'année précédente, disaient-ils, les avaient empêchés de faire. Si le ministère avait été à la place du

voyageur de la Fable, et que le vent n'eût pas réussi à lui faire jeter son manteau, il n'aurait pas accordé une victoire si facile à Phœbus que le fit le voyageur. Eh bien! messieurs, quelle leçon tirer de là? Quelle instruction a-t-on donnée au peuple irlandais? que nous a-t-il appris, qu'est-il arrivé dans le cours des deux dernières années? La naissance de l'*Association nationale* est le fruit de nos vaines bravades. Tant que le bill de la corporation municipale fut l'objet de la considération de la chambre, le peuple irlandais se fia en nous. On ne fit point d'efforts pour nous intimider, et l'on ne parla point d'association nationale. Ce ne fut qu'à partir du moment où cette mesure échoua et que les prières du peuple furent rejetées avec insulte, que l'association et les rassemblements se formèrent. Faut-il s'en étonner? Faut-il s'étonner qu'on ait eu recours à un moyen qui avait déjà réussi dans un cas semblable? Quel remède appliquer à ce mal? Serait-ce de supprimer une association composée de plusieurs membres de la chambre des lords, et de plusieurs membres de la chambre des communes, composée enfin de près d'un tiers de protestants? Pensez-vous que ce soit là un remède efficace? Non, messieurs, le seul remède est de traiter l'Irlande comme vous traitez l'Angleterre, et comme vous traitez l'Écosse. Quand je déplore l'existence de cette association, je ne veux pas dire qu'il n'y a pas eu un plausible motif pour la faire naître, et encore moins qu'il n'y a pas un moyen facile pour la supprimer. C'est le moyen facile que je vous recommande maintenant d'adopter. Je ne vous dis pas (car ce serait vous tromper), que ce bill de corporation est une panacée, un remède universel pour les maux de l'Irlande : nombreux et compliqués sont les maux; nombreux et compliqués doivent être les remèdes que la législation et le pouvoir exécutif ont à appliquer. Mais je vous dirai une chose : c'est que si vous votez généreusement ce bill, on le regardera comme la preuve des sentiments qui vous animent; et désormais, justes envers un peuple, vous n'éprouverez plus de difficultés à le gouverner. Ce sera sanctionner une mesure dont les principes sont connus, appliquer un remède dont l'efficacité a été éprouvée, et accorder un droit légitime à des hommes à qui vous n'avez aucune raison de le refuser. On a dit de la proposition de Thémistocle, « qu'elle aurait été on ne peut plus avantageuse à Athènes, si elle n'avait été on ne peut plus injuste. » La mesure que je vous propose est avantageuse, en ce qu'elle vous gagnera le cœur et les affections

du peuple irlandais; elle est avantageuse, en ce qu'elle contribuera à la richesse et au bien-être des villes; elle est avantageuse, en ce qu'elle tend à affermir l'ordre, à faciliter l'administration de la justice, et à produire une confiance plus générale dans votre gouvernement. Mais ce n'est pas seulement à cause de ses nombreux avantages que je vous la recommande : je vous la recommande, et vous la recommande surtout, parce qu'elle est fondée en justice et en raison. »

VIII.

SIR WILLIAM FOLLETT.

Sir William Follett tient un rang élevé parmi les orateurs de la chambre des communes. Il ne pèche par aucune des qualités indispensables au grand orateur. Il ne possède pas la vigueur mâle et l'ironie caustique d'O'Connell; il n'a pas les tropes et les métaphores de Sheil, et il n'en appelle pas aussi éloquemment au cœur et aux passions que le fait lord Stanley; mais il excelle dans la pureté et la correction du langage; dans l'art de déduire son raisonnement des faits, et dans le talent de convaincre par le choix et l'arrangement des preuves. La plupart des qualités que nous avons précédemment attribuées à l'éloquence de lord Lyndhurst, appartiennent aussi à l'éloquence de sir William Follett. C'est le même talent pour exposer les faits dans un ordre lucide; le même art pour présenter les questions hautes et compliquées, de manière à les rendre palpables à l'esprit ; la même dextérité consommée pour entrer dans les particularités les plus minutieuses, sans embarras pour ses auditeurs ou pour lui-même ; et enfin le même jugement pour tirer les conséquences des faits, avec un raisonnement plus serré encore s'il est possible. Cependant, on l'a vu manier le sophisme avec souplesse, pour se tirer d'un mauvais pas, et aller défendre une autre position qui ne valait pas mieux. Cet orateur est heureux dans le choix de ses expressions ; son action est aisée et gracieuse, et sa manière engageante et expressive. Comme le marquis de Lansdowne, il a un œil de lynx pour découvrir le véritable point de la question, aussi bien que celui où il faut faire peser l'argument ; et personne ne sait mieux quand il faut aller en avant ou battre en retraite, achever la victoire ou sauver les dehors d'une défaite. Il n'entre jamais dans la discussion la plus

longue, dans les détails les plus minutieux, sans donner un air de nouveauté à la matière la plus rebattue, et sans nous engager à le suivre jusqu'à la fin : on procède avec lui de proposition en proposition ; on convient de presque tout ce qu'il avance ; la plus grande attention fait à peine découvrir une fausseté, quoique cette fausseté règne souvent dans tout son raisonnement ; et l'orateur nous conduit malgré nous à une conclusion qui diffère essentiellement de l'opinion que nous avions conçue. Pour nous servir des termes de Hazlitt : « Il » n'y a point d'affectation d'esprit, point d'ornement étudié, point de » prétention à une supériorité marquée : le cœur et l'âme de l'ora- » teur sont à son sujet : il en est rempli et pénétré de toutes parts. » Dans ses discours parlementaires, sir William Follett nous apparaît dans le jour d'un avocat de grands talents, et dans la lumière d'un juge consommé. Quel que soit le sujet qu'il traite, il va choisir dans la masse des preuves celles qui sont le plus dignes de considération ; et, par la clarté et la précision de sa narration, aussi bien que par la force et le poids de ses remarques, il conduit insensiblement son auditoire au but qu'il s'était proposé dès le commencement. On peut dire de lui : « *Nihil tetigit quod non exornavit.* » Mais telle est la nature de son éloquence, qu'il serait difficile de le faire apprécier à sa juste valeur en citant des morceaux de ses discours, et c'est pour cela qu'il faut se contenter d'en caractériser le ton général et la manière.

IX.

SIR F. BURDETT.

Le plus éclatant des membres de la chambre des communes qui se sont proposé la faveur du peuple comme objet de leur ambition, est sans contredit sir Francis Burdett ; et il faut avouer que, sous plusieurs rapports, il ne s'est pas mépris, en supposant qu'il était de taille à atteindre à son but. D'abord l'honorable baronnet est un de ceux dont l'aspect gagne les cœurs avant qu'il ouvre la bouche : des formes élégantes et nobles, une face romaine, dont l'expression est toutefois un peu indécise ; des mœurs à la fois courtoises et simples ; une voix pleine de mélodie, une énonciation coulante et animée, quoique toujours modeste, et parfois même timide : tout cela forme une combinaison de qualités faites pour séduire et attacher tous les cœurs. Que

l'homme qui en est doué se proclame l'ami de ses admirateurs, et discute les sujets qui leur sont les plus chers, et il est certain que leur admiration ira jusqu'à l'enthousiasme et à l'idolâtrie. Telle est en effet l'impression que sir Francis Burdett produit sur ses auditeurs.

Si l'on juge de l'éloquence de l'honorable baronnet, par son effet sur un auditoire désintéressé, et il n'y a point d'épreuve plus juste et plus légitime, il faut avouer qu'elle est encore d'un ordre très-élevé. Ses meilleures harangues comportent un haut degré d'énergie, un sentiment profond, et, par-dessus tout, une sincérité manifeste qui produit l'effet le plus puissant sur tout esprit moins cuirassé contre les armes de l'éloquence que celui d'une créature du ministère. S'il est moins heureux dans l'art d'amener une citation, et dans l'ajustement des antithèses que Canning; moins classique et moins métaphysique que sir James Mackintosh; s'il est décidément inférieur à lord Brougham pour la force générale de ses discours, et moins souple dans l'usage de l'invective et du sarcasme, sir Francis Burdett n'a pas moins peu de rivaux aujourd'hui pour l'habileté avec laquelle il sait parfois obtenir un triomphe oratoire. La manière de sir Francis est une des meilleures de la chambre, puisque, sans cesser d'être la plus naturelle, elle est à la fois pleine de vigueur et de grâce. On a dit de Windham qu'il était le plus parfait modèle d'un orateur vraiment anglais que la chambre des communes possédât de son temps. Nous n'avons pas eu la bonne fortune d'entendre Windham; mais il nous semble impossible que, sous ce rapport, il ait été supérieur à sir Francis Burdett. Car celui-ci est si franc et si sincère; il a un si souverain mépris pour tout ce qui ressemble à l'étiquette; il considère la question et regarde ses adversaires si hardiment en face; il a tant d'indifférence pour tout sourcil haineux et pour tout haussement d'épaules, qu'on peut le proclamer, sans hésitation, le caractère le plus véritablement anglais que nous offrent les temps actuels.

X.

JOHN HUME.

Joseph Hume est un homme d'État de l'école de Franklin; il emploie contre ses adversaires l'arme de l'arithmétique, et, contre ses bataillons de chiffres, les troupes légères de la rhétorique ne

tiennent pas un moment. La chambre des communes en a vu la preuve en mainte circonstance. En vain, des deux côtés de la chambre, tous les traits de l'épigramme, tous les flots de l'invective tombaient sur lui comme un torrent; il n'en était pas ébranlé : semblable aux montagnes de l'Écosse, sa patrie, qui ne fléchissent pas sous le formidable effort de la tempête.

Quant à son éloquence, elle n'est pas calculée pour éblouir la multitude. On ne le voit pas mugir comme Hobhouse, déduire un syllogisme comme Denman, ou broyer son ennemi sur la roue comme lord Brougham. Il n'a jamais prononcé un discours en forme, peut-être même jamais une péroraison achevée; mais il est vrai qu'il n'exploite pas un sujet inutile uniquement pour se poser devant la chambre, et qu'il ne recule jamais devant ce qu'il regarde comme l'accomplissement d'un devoir public, par crainte de l'hostilité qu'il pourrait soulever contre lui, ou du tort qu'il pourrait se faire à lui-même. Dans les jours d'apparat, il n'étourdit pas la chambre de vaines paroles, comme certains autres membres qu'on pourrait citer; mais, d'un autre côté, quand ceux-ci ont déclamé leurs discours, ils abandonnent l'arène : l'un court à sa charrue et l'autre à son comptoir; celui-ci à ses plaisirs et celui-là à ses affaires; tandis que Hume reste imperturbablement à son poste.

L'éloquence de Hume n'a ni l'éclat de Canning, ni la sagacité de Huskison; ni la clarté de Robinson, ni la force de lord Brougham; mais elle a une fermeté de dessein et un tempérament inflexible qui n'accompagnent pas, et qui ne sauraient peut-être accompagner ces qualités brillantes. Il n'a point d'imagination; aucune veine de satire; et sa figure est trop austère pour se prêter au jeu et au prestige du geste oratoire. Sa manière, aussi, est gauche, son accent provincial, son langage grossier et sa diction peu soignée; mais, malgré tous ces désavantages, quand il se lève, on se sent dans l'obligation de l'écouter; et, quoiqu'il n'arrondisse jamais une période, il est toujours intelligible et très-souvent convaincant. L'application constante des nombres à ce qu'il dit peut le rendre désagréable aux amateurs du beau langage; mais, pour ceux qui jugent des choses, aussi bien que des mots, il n'est pas absolument sans intérêt. Tout le monde ne peut pas rendre justice à Hume, puisque bien des gens ne vont à la chambre que pour entendre leurs orateurs favoris, et que, pour ceux-là, ce serait une tâche trop ardue que de le suivre dans ses calculs longs et fas-

tidieux. Mais il se présente sous un point de vue bien différent aux yeux des hommes intelligents et graves au parlement et dans la nation ; et ceux-là le regardent déjà comme la postérité le regardera sans doute, c'est-à-dire comme un des plus francs, des plus persévérants et des plus utiles athlètes politiques de son temps.

Hume est moins un appui pour l'ancienne opposition que pour le parti ou l'opposition qu'il a créée, et qu'on pourrait appeler l'opposition financière, laquelle s'occupe d'aplanir aux ministres les voies à la réduction des taxes et des dépenses du gouvernement.

XI.

D. W. HARVEY.

Harvey se distingue par une grande facilité à s'exprimer, un heureux choix dans ses termes, une méthode lumineuse dans son exposition, un emploi aisé de la plus fine satire, une grande attention à arrondir ses périodes, une spontanéité incroyable dans les débats, une belle déclamation ; et il ne manque jamais de flatter, d'amuser et d'instruire ceux qui l'écoutent. Il y a pourtant une certaine rudesse dans sa manière et dans son style, une certaine nonchalance dans son geste qui affaiblit beaucoup son effet. Il ne condescend jamais à flatter les préjugés de son auditoire, et il a sans doute tort en cela, puisque la plus compétente des autorités nous apprend que l'orateur doit toujours se conformer un peu au goût de ceux qui l'écoutent, et que les discours les plus applaudis dans tous les temps ont été ceux qui ont le mieux pris le peuple par son faible ; c'est-à-dire ceux qui étaient le mieux accommodés à son caractère et à ses inclinations. Voilà ce qui explique pourquoi Harvey n'obtient pas toute l'attention qu'il mérite d'ailleurs, puisqu'il possède à un haut degré l'invention, la disposition, l'élocution et la mémoire. Un de ses discours les plus convaincants, et en même temps un des plus agréables à lire, c'est celui qu'il prononça sur la *liste de pension*, dont nous avons déjà parlé. Presque toutes les parties de ce discours décèlent les rares talents de l'orateur. S'il était de nature à être bien rendu en français, nous nous serions empressé de le traduire en partie ; mais il était à craindre que nous ne fissions des efforts inutiles ; et il y a tant de particularités qui tiennent

aux coutumes et aux usages anglais, qu'il faut même bien les connaître pour les goûter dans l'original.

XII.

LORD PALMERSTON.

Pendant les dernières sessions, lord Palmerston n'a guère pris part aux discussions générales de la chambre ; il s'est principalement borné aux débats sur les affaires étrangères, c'est-à-dire aux affaires qui regardent le parlement auquel il est attaché. Dans ces occasions, il s'est indubitablement montré orateur poli, concis et expressif ; mais il faut avouer qu'elles ne se prêtent pas à l'exercice des hauts dons de l'éloquence, par lesquels il charmait autrefois la chambre. Le principal mérite de ses harangues consiste dans une narration lumineuse, des principes bien exprimés, une diction élégante et un geste facile. Parfois il est énergique et passionné ; mais il est plus jaloux de convaincre par un argument mâle et solide que de subjuguer par la déclamation, et d'en appeler à la raison que d'émouvoir les passions. Dans tous ses discours on retrouve l'empreinte d'un esprit raffiné et vigoureux, qui ne craint jamais de se mesurer avec les difficultés du sujet, et qui écarte avec art tout ce qui est superflu ou étranger. Il n'y a rien qui puisse offenser l'oreille du littérateur le plus délicat, mais rien en même temps qui sente la fausse délicatesse ; l'orateur ne recule pas devant l'exposition hardie de vérités imposantes, quoique désagréables ; et il ne néglige rien pour affermir la position où il se trouve. Il montre toujours une ferme confiance dans la légitimité de ses vues, et une parfaite conviction dans la force de son raisonnement. Il ne court point après l'effet, mais il fait un usage intelligent de l'art de la rhétorique, qui assiste utilement un subtil et adroit dialecticien. Le plus bel effort de son éloquence dans ces derniers temps, c'est son discours du 6 mars 1839, où il défendit le gouvernement contre sir W. Molesworth, qui avait émis un vote de censure contre lord Glenelg.

XIII.

DE QUELQUES AUTRES ORATEURS.

Ce sont là à peu près tous les orateurs dont le parlement s'enor-

gueillit de nos jours. Mais, quoique le nombre n'en soit pas considérable, il ne faut pas conclure que le sénat britannique manque de bons logiciens et d'hommes pratiques. Plusieurs sont avantageusement connus de tous ceux qui lisent les débats parlementaires, et ils feraient honneur à toute assemblée politique ou législative : seulement, comme il y a des taches dans leur style et des défauts graves dans leur manière, ils n'ont pas de droit au titre d'orateurs dans l'acception rigoureuse de ce mot, et nous n'avons pas cru, pour cette raison, devoir les faire figurer dans cet ouvrage.

Parmi les membres de la chambre des communes, il y a plusieurs jeunes hommes dont les efforts récents donnent de belles espérances. Lord Howick se place peut-être à leur tête. Il possède beaucoup du sel attique de son père; il y a peut-être plus de véhémence dans sa manière, et de passion dans sa déclamation, s'il est vrai qu'il est quelquefois impétueux jusqu'à l'excès; mais, comme lord Grey, il gagne complétement la confiance de l'auditoire par sa bonne foi. On peut douter de la rectitude de ses vues, mais jamais de sa profonde sincérité; ses harangues sur la question de l'apprentissage des nègres et sur le bill des dîmes irlandaises se distinguent également par la solidité des vues et par une expression noble et soutenue.

Lord Morpeth est un orateur qui se forme, et un jeune homme qui *débat* bien ; mais il est trop fleuri et trop paré ; il produit de l'effet sur ses auditeurs, mais ce n'est guère que l'effet d'un rhéteur ou d'un orateur académique.

Quant à sir E. L. Bulwer, on peut douter que son style soit encore formé ; mais trois ou quatre de ses discours récents décèlent un talent oratoire considérable. Un grand désavantage auquel est exposé tout homme qui a longtemps siégé au parlement sans obtenir de grands succès, c'est qu'on est disposé à méconnaître ses talents et à déprécier ses efforts. C'est contre ce désavantage que Bulwer lutte, et sa surdité nuit nécessairement un peu à ses succès. Cependant il a fait de si grands progrès que, s'il ne s'appliquait qu'à l'éloquence, il n'y a pas de doute qu'il excellât un jour. Il a étudié les plus beaux modèles de l'éloquence antique; et, sans être imitateur, il orne ses discours d'un riche fonds classique de connaissances modernes. Ses arguments sont convaincants, et son action est agréable, quoiqu'il fasse parfois trop la roue avec son bras, et qu'il s'abandonne à une inclinaison de corps tant soit peu affectée. Dans le débat relatif à l'é-

lection de Spottiswoode, il lança ses invectives avec un incroyable bonheur contre sir F. Burdett ; dans le débat sur les affaires du Canada, son éloquent éloge de lord Durham, et ses sarcasmes contre la coquetterie de lord Brougham avec tous les partis, ne sont pas moins remarquables ; mais l'éclat de son style et la force de ses arguments pressants ne se sont peut-être jamais mieux montrés que dans le débat sur le ballottage.

Sir George Grey se distingue assez souvent aussi ; il y a beaucoup de matière dans ses harangues, de la matière soigneusement digérée et qui sert bien les desseins de sa politique ; mais il a tous les défauts d'un jurisconsulte ; il est long, verbeux et souvent frivole ; ses discours sont trop souvent un flux de mots rendus sans chaleur et d'un ton monotone : il ne flatte ni n'émeut jamais les passions de ses auditeurs.

W. Gladstone, le membre qui fait les plus belles promesses du côté de la chambre où il siége, est à peu près entaché des mêmes défauts, accouplés à l'amour de la déclamation, qui distinguent lord Morpeth. Gladstone est plus distingué comme avocat que comme politique. Il est clair et éloquent ; il a l'art de rejeter tous les points d'évidence qui militent contre lui, et c'est avec la même facilité qu'il prouve que la plus mauvaise raison est la meilleure. Voilà ce qu'on remarque dans son plus fameux discours sans contredit, celui qu'il a fait contre la motion de sir George Strickland pour terminer l'apprentissage des nègres.

Dans J. O'Connell, les libéralistes de l'Irlande peuvent voir un orateur qui se forme rapidement. Il est doué d'un grand discernement et de beaucoup de goût. Il dit promptement ce qu'il faut dire, et de la manière la plus convenable pour aller à ses fins ; mais jusqu'ici il pèche dans la manière et dans la voix, qualités nécessaires pour donner l'effet au discours le mieux conçu et le mieux exécuté. Sa harangue sur la motion de lord Morpeth se distingue par un goût sûr et une grande force d'argument : celle qu'il prononça à la troisième lecture du bill des dîmes irlandaises lui attira des applaudissements bien mérités de la part de ses auditeurs.

Il ne faut pas oublier de mentionner ici C. P. Villiers et C. Bulwer. Le premier est un penseur solide, un logicien lumineux, et un esprit infatigable pour ramasser et faire peser une immense évidence sur toutes les discussions auxquelles il prend part. Le dernier est un

homme souple et adroit dans la parole ; un homme qui s'escrime bien dans les débats, quoique parfois avec indiscrétion.

Nous ne saurions guère nous flatter que tous les novices que nous venons d'énumérer réaliseront un jour nos espérances actuelles ; mais l'étude et l'exercice peuvent les mener fort loin ; et, comme dit le premier des orateurs romains : « *Par est omnes omnia experiri, qui res magnas et magno opere expetendas concupiverunt. Quod si quem aut natura sua, aut illa præstantis ingenii vis forte deficiet, aut minus instructus erit magnarum artium disciplinis : teneat tamen eum cursum, quem poterit. Prima enim sequentem, honestum est in secundis, tertiisque consistere.* »

CHAPITRE VIII.

LE BARREAU DE LA GRANDE BRETAGNE.

I.

LES GOUVERNEMENTS ANCIENS PLUS FAVORABLES A L'ÉLOQUENCE QUE LES MODERNES. — LES JURYS PLUS FAVORABLES QUE LES PARLEMENTS.

Nous n'examinerons pas si l'éloquence était cultivée avec un goût plus sûr et plus fin par les peuples de Rome et d'Athènes, que par les Français et les Anglais. Ce qu'il y a de certain, c'est que les orateurs anciens avaient un grand avantage sur les orateurs modernes, en ce qu'ils s'adressaient à un auditoire parfaitement disposé à la persuasion. Quelle qu'ait été la sagesse des gouvernements anciens, ils fournissaient un beau champ à l'éloquence. Le peuple, les législateurs eux-mêmes, s'ils étaient convaincus de ce que disait l'orateur, manifestaient tout à coup leur conviction par l'adoption des mesures qu'il proposait. Les grands coups de l'éloquence portaient rarement à faux ; et plus le triomphe était glorieux, plus l'orateur redoublait d'efforts pour le mériter. Car, dit Cicéron, *Honos alit artes*, *omnesque incendur ad studia gloria*. Mais voyons ce qui a lieu dans les assemblées modernes. Prenons le parlement anglais pour exemple : si l'on en juge par les lumières qui distinguent ses membres, par l'esprit de liberté qui les a animés depuis deux cents ans, et, plus que tout cela, par la grandeur des intérêts qu'on y discute, on ne saurait nier qu'il ne soit un des principaux foyers de l'éloquence moderne. Eh bien ! ce n'est pas dans son enceinte que l'orateur peut espérer de produire l'effet que Cicéron trouve si honorable et si flatteur : *Mentes impellere quo*

vult; unde autem velit deducere. » Ne peut-on pas ordinairement prédire d'avance l'issue d'un débat ? L'opinion des membres n'est-elle pas retranchée dans leur tête, dans leur poche ou dans quelque autre lieu où l'éloquence ne peut atteindre ? N'est-ce pas un fait reconnu que les plus grands orateurs épuisent souvent leurs efforts sans obtenir un seul vote ? Et peut-on espérer que l'orateur moderne montre autant d'ardeur et d'enthousiasme que l'orateur ancien, quand il est privé de presque tous les motifs qui animaient celui-ci ?

Aristote remarque dans sa rhétorique que les cours de justice sont le théâtre où se déploie l'éloquence passionnée ; et que les assemblées délibérantes, où les hommes accoururent pour décider les affaires, sont, de tous les auditoires, celui qui supporte le plus impatiemment la déclamation. Cette assertion a été traitée de paradoxe par ceux qui ont réfléchi aux graves *dicastes* de l'aréopage qui écoutaient les orateurs dans les ténèbres, de peur d'être entraînés par les charmes de leur voix, et qui auraient rogné les ailes d'un ange, si cet ange s'était élevé trop haut ; mais, outre que cette remarque pouvait être vraie, par rapport aux tribunaux et aux assemblées d'Athènes, au temps du rhéteur de Stagire, elle l'est réellement par rapport aux choses actuelles. En effet, les jurys, tels qu'ils existent en France et en Angleterre, sont plus propres que les parlements à exciter les talents de l'orateur. L'intégrité et l'impartialité des juges, leur accessibilité aux impressions de la vérité sont des circonstances bien capables de stimuler l'éloquence. Les sujets qu'on y traite, il est vrai, sont trop généralement dénués d'intérêt ; et l'étude du droit ne paraît pas très-favorable au bon goût et à l'éloquence ; mais nous verrons par les harangues d'Erskine ce qu'on pourrait attendre des avocats qui plaident devant des cours si impartiales, si l'on y discutait des causes plus générales. Dans les sujets où le pathétique et les grands mouvements ont trouvé place, il est impossible de surpasser l'éclat et la vivacité de ses tableaux ou la véhémence et l'indignation avec laquelle il assaille ou repousse ses adversaires. Mais si Erskine n'avait plaidé qu'au parlement, il est certain qu'il n'aurait rien produit d'aussi remarquable que le sont tous ses plaidoyers, quand même la politique de l'Inde ou le sort de l'Amérique auraient été les objets perpétuels des débats. Personne ne s'enflamma jamais plus que lui aux applaudissements qui sont réellement le soutien de l'orateur, et il ne se serait jamais élevé à la hauteur de ses sublimes tirades, qui sont si bien dans le goût de

l'antiquité, si son auditoire n'eût sympathisé avec ses élans. Il aimait à déployer toute l'étendue de son génie et à dominer l'imagination des hommes, non pour l'appât d'une vaine gloire, mais pour gagner sa cause, quand il n'y avait pas d'autre moyen. Animé par le succès et sûr de ses forces, c'était au milieu de l'enthousiasme général de son auditoire qu'il déchargeait, d'une voix tonnante, ces sublimes et triomphants passages qui sauvèrent ses clients et qui resteront d'éternels monuments de son génie, tant que la langue anglaise vivra. La chute du grand homme au parlement est un argument décisif en faveur de la thèse que nous avons avancée.

II

L'ÉLOQUENCE DU BARREAU ANGLAIS, IRLANDAIS ET ÉCOSSAIS.

Après avoir touché quelques mots d'Erskine, il nous tarde d'arriver à l'appréciation de ses œuvres ; mais voyons auparavant quel caractère l'éloquence du barreau a affectée chez les trois peuples qui composent le royaume-uni de la Grande-Bretagne.

L'éloquence du barreau anglais est technique, correcte, froide et sans passion ; l'éloquence du barreau irlandais est discursive, déclamatoire et pleine d'élans d'imagination et d'appels aux passions. L'auteur de la vie de Curran attribue ces particularités à la différence du caractère des deux peuples. Selon lui, cela peut venir aussi de ce que les jurys irlandais sont composés d'hommes qui portent au plus haut degré l'empreinte du caractère national ; et de ce que presque tous les grands avocats descendirent de bonne heure dans l'arène tumultueuse du parlement irlandais, où ils furent appelés par le gouvernement qui aimait à recruter ses forces parmi les plus habiles hommes du pays, aussi bien que par l'opposition qui fut souvent conduite à en faire autant. Mais cette solution n'est pas tout à fait satisfaisante. Il y eut toujours assez de chaleur, et même trop, dans le parlement irlandais ; mais les membres qui le composaient avaient généralement trempé leur âme avant d'y arriver. Ils s'étaient distingués ailleurs avant d'aller se distinguer dans cette assemblée; et autant vaudrait attribuer la chaleur intempérée des débats du parlement à l'influence des brûlants gladiateurs du barreau, que d'attribuer l'emportement du forum à la fièvre que quelques avocats auraient pu

contracter au sénat. Cet effet n'a jamais été remarqué en Angleterre; et, en Irlande, il a survécu aux causes qu'on lui a assignées, puisque le parlement n'existe plus, et que le barreau n'en continue pas moins d'être fiévreux. Quant à la différence du caractère national, nous ne sommes pas moins sceptique, quand on veut nous la faire regarder comme la principale cause du phénomène dont nous parlons. Il nous semble que la petite quantité d'affaires qui se traitent dans les cours irlandaises, explique mieux la rédondance de l'éloquence qu'on y déploie, que l'ardeur et la vivacité de l'imagination de ce peuple.

Les Écossais ont aussi une éloquence judiciaire qui leur est propre, plus spéculative, plus discursive et plus ambitieuse que l'éloquence anglaise, mais moins chaleureuse et moins véhémente que l'éloquence irlandaise. Ceci pourrait encore être attribué au caractère de la nation qui se distingue plutôt par un esprit de recherche et par un intrépide examen de la vérité, que par la richesse de l'imagination et une grande sensibilité. Nous ne voulons nier ni l'existence ni l'influence de ces causes; mais il nous semble que ces particularités sont dues à des causes d'une nature plus vulgaire. Le petit nombre de cours de justice et de juges en Angleterre, comparé à sa richesse, à sa population et à l'immensité des affaires qui s'y traitent, ont rendu la brièveté et la concision nécessaires à tout avocat fort en vogue, puisque sans cela il lui serait impossible de faire face à tout. Voilà pourquoi toute éloquence rédondante y est absolument interdite; et il n'y a que la raison pure, exprimée de la manière la plus simple, qui ait droit de s'y faire entendre. Mais le temps judiciaire, pour parler le langage de Bentham, n'est pas d'un aussi grand prix en Irlande et en Écosse; et les plaideurs de ces deux pays se sont conséquemment abandonnés à cet excessif amour de parler. Mais leur prolixité a pris un caractère différent, qui vient moins du caractère particulier des orateurs que du tempérament des auditoires auxquels ils s'adressent. En Irlande, c'est aux jurés que l'orateur s'adresse, et il frappe à grands coups, plutôt qu'à coups mesurés. En Écosse, c'est aux juges en général que l'avocat s'adresse, et il a recours à la subtilité et à la force de dialectique plutôt qu'à la passion et aux mouvements rapides. En un mot, on est persuadé que les plaideurs parleront autant qu'on voudra les entendre : la quantité de leur éloquence dépendra donc du temps qu'on leur accordera pour la débiter; et sa qualité, du goût ou de la délicatesse de l'auditoire auquel ils ont affaire.

III.

ÉTAT DU BARREAU ANGLAIS AVANT ERSKINE.

On s'imaginait autrefois que l'étude du droit anglais rendait les avocats incapables d'éloquence. Hume paraît avoir adopté cette opinion ; car, s'il prophétise, en quelque sorte, dans un de ses essais, qu'un jour d'illustres orateurs naîtront dans le sénat anglais, il ne présage pas la même chose relativement au barreau. De son temps, cette notion paraissait confirmée par l'expérience ; et, comme il n'avait point existé d'éloquents avocats anglais, on s'imaginait qu'il n'en devait point exister. L'apparition d'Erskine et de Curran doit être regardée comme formant époque dans l'éloquence du barreau anglais et irlandais ; car, si Dunning et Burgh les précédèrent et furent quelque temps leurs contemporains, ils leur furent tous deux aussi inférieurs que Gotta et Hortensius le furent à Cicéron. Avant leur temps, les plaidoyers des avocats civils et criminels n'offraient pas trace d'éloquence ; et même la cause des sept évêques [1], dans l'événement d'où dépendait la liberté anglaise, ne put créer ni âme ni énergie dans leurs défenseurs. Leurs discours sont d'excellents morceaux de discussion légale, mais ils n'ont pas la moindre prétention à l'éloquence. Ce changement notable qui s'opéra dans la loi à la révolution et qui transporta l'avocat plaidant devant un jury, dans le cas de haute trahison, étendit visiblement sa sphère ; cependant, dans les nombreuses poursuites que la maison de Brunswick intenta aux adhérents du prétendant, leurs avocats parurent insensibles à ce privilége inestimable, et leurs languissants plaidoyers feraient croire que le talent des défenseurs s'éteignit sous le poids du crime dont leurs clients étaient accusés.

Depuis plus de deux siècles, l'Angleterre compte de grands magistrats et de célèbres jurisconsultes, comme lord Coke, lord Holt, sir John Elliot, Matthew Hale, lord Somers, lord Hardwicke, lord Kenyon, etc.; mais elle ne compte aucun grand orateur du barreau avant Erskine. Ce fut près de cent ans après l'établissement des jurys, qu'il mit leur influence à l'épreuve et que son génie éclata à la faveur de ce beau

[1] Sous Jacques II.

statut. En effet, ce fut en 1780, à l'occasion du procès de l'enthousiaste lord George Gordon, chef du rassemblement qui menaça d'embraser la capitale, qu'il fonda cette école d'éloquence hardie et passionnée qui a caractérisé toute sa carrière.

Erskine est le Pitt du barreau anglais. C'était le même flux et le même épanchement de la parole, la même puissance de la voix et le même torrent de déclamation brillante et rapide. Les harangues de ces deux orateurs ont une grande ressemblance; mais autant Pitt l'emportait dans l'invective et la récrimination amère, autant Erskine le surpassait en enthousiasme, en éclat d'imagination, en richesse d'images, et en génie. Sa pénétration, sa promptitude et sa dextérité étaient incroyables devant les juges; et ces qualités, jointes à un courage intrépide et à une fermeté inébranlable, le rendirent presque invincible dans les tribunaux et en face des légions d'adversaires qu'on lui opposait. Comme orateur parlementaire, ses talents ne furent qu'ordinaires; comme écrivain politique, il a droit à une distinction considérable; et au barreau, qui fut sa sphère, il brilla comme un archange, et n'a point laissé d'égal après lui. Mais écoutons maintenant un plus grand juge.

IV.

LORD ERSKINE.

« Quoique ses talents parlementaires, dit lord Brougham, aient été dépréciés, ils ne formaient certainement pas la partie proéminente de son caractère; mais s'il avait apparu à toute autre période qu'à celle de Burke, de Fox et de Pitt, il n'est pas certain qu'il eût été éclipsé; et l'effet remarquable de son célèbre discours sur le bill des jésuites à la chambre des lords le prouve assez. Il ne paraît pas s'être jamais livré à la pratique des débats; il n'avait qu'une faible provision de lumières politiques; son temps fut toujours consacré aux laborieuses poursuites de sa profession; et s'il vint se placer parmi des égaux, et même parmi des hommes bien supérieurs à la chambre des communes, il faut se souvenir qu'il avait tout éclipsé dans les cours d'assises. Erskine était accoutumé à plaider devant un auditoire choisi et bénévole, que le devoir obligeait de lui prêter toute son attention : la transition est violente, de cet état de choses à la nécessité de cap-

tiver un auditoire aux dispositions diverses et souvent hostiles, qui n'est obligé d'écouter un seul moment qu'autant que l'orateur le flatte, l'amuse ou l'intéresse. Une plus longue pratique et plus d'attachement à cette poursuite auraient sans doute triomphé de ces obstacles; mais ils suffirent pour retenir Erskine tout le temps qu'il demeura à la chambre des communes à un rang bien inférieur à celui que méritaient ses talents.

» Mais c'est au forum et non au sénat qu'il faut se hâter d'arriver, si l'on veut contempler : *Coronam multiplicem, judicium erectum, crebras assentiones, multas admirationes, risum cum velit, cum velit fletum in scena Roscium*; » enfin si l'on veut voir le grand homme dans son élément et dans sa gloire. Il n'est pas inutile de remarquer que lord Erskine possédait cette figure noble, dont chaque regard est expressif; cette contenance sereine, dont chaque mouvement est gracieux; et cet œil vif et perçant, qui assure presque la victoire avant que la langue éclate. Les jurés de son temps ont déclaré qu'il leur était impossible de se détourner de ce grand avocat, tant il captivait leur attention, tant il les fascinait par son premier regard. Sa voix avait une douceur, une clarté et une flexibilité inexprimables; elle était particulièrement propre aux accents sérieux; elle manquait peut-être de volume, et était peut-être moins propre à exprimer l'indignation que la pitié; mais elle était parfaitement exempte de dureté ou de monotonie. Cependant, toutes ces qualités, jointes à son action noble et digne, ne constituaient qu'une faible partie de son mérite. Il avait une profonde connaissance des hommes, de leurs passions et de leurs sympathies; il connaissait toutes les avenues du cœur humain et faisait vibrer toutes ses fibres à volonté. Son imagination était brillante et discursive, sans être folâtre ou extravagante; et il ne perdait jamais de vue les intérêts de son client, pour s'abandonner à l'ostentation de ses forces. Il était prompt dans la perception, aussi bien qu'imperturbable dans la poursuite de tout ce qui pouvait établir sa cause. Il était encore doué d'un discernement exquis pour juger de l'importance relative des preuves ou du poids des différents arguments; il savait les présenter chacun à leur place, pour produire le plus d'effet, sans les affaiblir par des longueurs et des particularités minutieuses. Son intelligence était éminemment légale, et quoiqu'il ne fût pas un jurisconsulte du premier ordre, il était capable de conduire une procédure avec le plus grand succès; sa familiarité avec toutes les matières

ordinaires de sa profession suffisait évidemment aux desseins du barreau. Il avait une mémoire sûre et tenace au dernier degré, et jamais il n'oublia une circonstance favorable à sa cause. Il avait une rare présence d'esprit devant le jury, lorsqu'il fallait, à l'instant, risquer une question à un témoin, et choisir un plan de défense dont le gain du procès pouvait dépendre. Jamais homme ne commit moins de méprises, ou ne laissa moins d'avantages dont on pût se prévaloir ; jamais aussi ne fut-il si dangereux pour un adversaire de sommeiller ou d'abandonner son poste ; car il était toujours en éveil, et aussi prompt à entrer par la première brèche, que circonspect à serrer ses rangs.

» Mais à toutes ces grandes qualités, il joignait le feu, l'âme, le courage, qui animaient toutes ses autres facultés et leur donnaient de l'éclat. Avec toute sa prudence et sa circonspection, jamais orateur n'employa peut-être de figures plus hardies et plus uniformément heureuses ; car son imagination était assez vigoureuse pour soutenir le plus haut vol ; son goût correct jusqu'à la sévérité, et son exécution parfaite. Il avait peu étudié l'éloquence dans les classiques latins, moins encore dans les auteurs grecs, et il n'avait aucune connaissance des langues modernes. Mais il avait si bien étudié la sienne, et son goût était si pur, que rien ne pouvait surpasser sa diction, sur quelque matière que ce fût ; soit qu'il discourût sur les plus humbles sujets, ou qu'il défendît la vie des citoyens persécutés par un pouvoir tyrannique ; soit enfin qu'il défendît la religion révélée, assaillie de toutes parts par le philosophisme et l'incrédulité. La beauté et la simplicité de son langage rappellent la narration de l'Odyssée, qui charme moins par son éclat et ses couleurs, que par sa grâce et son élégance soutenue. En voyant que ses connaissances classiques étaient si bornées, on s'étonne du phénomène de son éloquence ; on peut pourtant l'expliquer par la lecture constante des vieux auteurs anglais à laquelle il était adonné. Shakspeare lui était plus familier qu'à tout autre homme de son siècle, et il savait presque tout Milton par cœur. Il faut avouer aussi que les belles harangues du second livre du Paradis perdu peuvent bien suppléer aux immortels écrivains grecs et latins, sur lesquels Milton s'était formé.

» Le caractère moral de lord Erskine est peut-être encore plus admirable que son éloquence. Il fut homme intrépide et avocat inébranlable. Jamais il ne se laissa imposer par aucunes cours, et il méprisait également leurs souris et leurs dédains, dans l'accomplissement

de ses devoirs. Il défendit la liberté de la presse et les droits du peuple, dont ces cours avaient conjuré la ruine. Si les Anglais ont le privilége de pouvoir discuter librement les actes de leurs chefs ; s'il ont le privilége de s'assembler pour provoquer des réformes salutaires ; si celui qui s'efforce d'introduire d'utiles changements dans la constitution continue d'être regardé comme un patriote, au lieu d'être condamné à mort comme un traître, ce sont autant de bienfaits dont la nation est redevable à ce grand homme. En 1794, son courage indomptable et son éloquence irrésistible déjouèrent le complot qu'une politique infâme avait formé pour détruire les libertés anglaises, et réduisirent en poudre le projet à demi accompli d'une proscription en masse. Le lustre des hommes d'État et des orateurs ordinaires s'abîment sans doute devant de pareils services ; et cependant ce sont là les triomphes d'un homme qui ne fut pas le plus grand orateur politique de son siècle, seulement parce qu'il fut incontestablement l'avocat le plus consommé que les temps modernes aient produit.

» La force morale d'Erskine était admirable, ses forces physiques l'étaient bien davantage. Il était d'une stature colossale. Durant vingt-huit ans qu'il fréquenta le barreau, jamais infirmité ne l'empêcha de vaquer aux devoirs de sa profession. Dans les fameuses procédures de 1794, contre Hardy, Horne Took, etc., accusés de haute trahison, il perdit un moment la voix avant de s'adresser au jury, mais il la recouvra à temps ; et, comme toutes les autres circonstances heureuses de sa vie, il attribua cette bonne fortune à une Providence spéciale, d'après un esprit religieux qui était héréditaire dans sa famille. »

Erskine était partisan de la politique de Fox, c'est-à-dire qu'il appartenait au parti libéral du temps. Il s'opposa vigoureusement à la guerre contre la France, et publia un pamphlet à cet égard, intitulé : *Vue des causes et des conséquences de la guerre contre la France.* Il écrivit aussi une préface aux harangues de Fox, un roman politique intitulé : *Armata*, et plusieurs brochures, en faveur de la cause des Grecs.

Extraits des plaidoyers de lord Erskine.

Ce fut dans la défense du capitaine Baillie, accusé d'être l'auteur d'un libelle diffamatoire qu'Erskine déploya d'abord une éloquence

qui étonna le monde de la loi. Bientôt après, il fit échouer, à une grande majorité, le bill proposé par lord North pour restituer aux universités anglaises le monopole des almanachs; et ce coup d'essai établit si fermement sa réputation, qu'il fut toujours appelé ensuite dans les grandes causes, par l'une ou l'autre partie. Quand lord Gordon fut accusé de haute trahison pour s'être mis à la tête d'un rassemblement de la populace, ce fut encore Erskine qui fut choisi pour le défendre, et il le défendit d'une manière si éclatante qu'il porta le coup de mort à toutes les accusations de ce genre.

Jusqu'ici, il avait défendu la liberté; nous allons le voir réprimer l'abus qu'on en peut faire, en accusant en justice le libraire Williams, éditeur de *l'Age de la raison*, par Payne. Il est inutile de s'appesantir ici sur la tendance de ce livre, qui traîna dans la boue le déisme, que Shaftesbury, Bolingbroke, Hume et Gibbon avaient conduit sur les hauteurs de la philosophie : il vaut mieux laisser ce soin à Erskine lui-même. Dans la première partie de son discours, l'orateur raisonne ainsi :

« Rien ne peut justifier la publication d'un livre qui détruit la religion, base des lois de l'État, et nie l'Évangile sur lequel le roi et les magistrats ont juré de rendre la justice. Il est permis de porter l'esprit de discussion dans toutes les matières civiles et politiques; et les lois tolèrent les controverses religieuses, ainsi que la diversité des cultes; mais elles punissent l'attentat ayant pour but de détruire la religion comme elles punissent le crime de haute trahison ou l'attentat ayant pour objet de renverser le gouvernement. »

L'orateur établit encore que ce livre doit être réprouvé pour son immoralité; il en cite les passages les plus répréhensibles, et il continue:

« Messieurs, il serait aussi long que repoussant d'énumérer tous les passages de cet ouvrage qui tombent sous l'acte d'accusation. Je ne saurais croire qu'il y ait un seul homme de bien qui ose défendre la publication d'un pareil livre, dans un pays où le christianisme forme la base et le fondement de toutes nos lois. Comment un tribunal, dont toute l'autorité repose sur la croyance des dogmes que ce livre réprouve comme des faussetés et des impiétés peut-il prêter l'oreille à une défense aussi absurde? Comment ose-t-on la faire valoir devant une cour dont on sape et détruit ainsi l'autorité? Car comment cette cour peut-elle condamner ou absoudre un prévenu, si la religion qu'on se plaît à révoquer ici en doute, n'est reconnue, au préalable, comme le principe et la règle de nos actions? Pourquoi m'adressé-je main-

tenant avec respect et soumission, comme je le fais, à douze de mes égaux? Sous quelle autre sanction fera-t-on jurer les témoins, sans lesquels la vérité ne saurait être établie? Au nom de quelles autres obligations sommera-t-on les juges d'administrer la justice? En est-il d'autres que le serment qu'ils ont fait sur l'Évangile? Non sans doute; et tout le grand édifice de la magistrature, depuis la souveraine autorité du prince jusqu'à l'autorité du juge de paix, n'a pas d'autre fondement que celui-là. Tout ce grand édifice, je le répète, est fondé sur le serment solennel que chaque juge a fait de rendre la justice dans ce monde comme Dieu la lui rendra dans l'autre. Mais quel Dieu, je vous demande, sinon le Dieu qui a commandé aux princes de régner, et aux juges d'administrer la justice; qui a dit aux témoins, non-seulement par la voix de la nature, mais encore par la parole expresse de ses commandements : « Tu ne porteras point faux témoignage contre ton prochain; » et qui a assuré l'obéissance à ses lois en révélant les châtiments qui accompagneront leur transgression.

» Mais il paraît que nous sommes au siècle de la raison et que c'est le temps des hommes nés pour dissiper les erreurs des générations passées. Les sectateurs du christianisme sont nombreux, mais il appartient au petit nombre de sages de corriger leur crédulité. La croyance est un acte de la raison, et la raison supérieure a conséquemment droit de diriger la raison faible. En parcourant la longue liste de sincères et véritables chrétiens, je ne saurais m'empêcher de déplorer que Newton n'ait pas vécu de nos jours, pour voir remplir le vide de son esprit par ce nouveau torrent de lumières. Mais le sujet est trop auguste pour se prêter à l'ironie. Parlons sans détours. Newton était chrétien! Newton, dont le génie déchira une si grande partie du voile qui obscurcissait nos conceptions; Newton dont la science était la vérité; dont les lumières avaient pour fondement la philosophie; non pas ces présomptions illusoires et arrogantes qui en usurpent trop souvent le nom, mais la philosophie basée sur les mathématiques, et qui, comme les figures, ne sauraient mentir; Newton qui porta la règle et le compas jusque sur les confins de la création, et explora les principes qui régissent la matière et président à l'univers. Mais Newton au haut des cieux commit peut-être des erreurs, qu'une investigation plus approfondie des choses créées lui aurait fait découvrir, touchant l'essence de son créateur. Que dira-t-on de l'immortel Boyle, qui contempla la structure organique de la

matière, depuis l'homme jusqu'aux substances brutes et inanimées que nous foulons aux pieds? On peut supposer que ce grand homme avait aussi bien qualité que Payne pour s'élever à la contemplation des choses divines. Cependant le résultat de toutes ses hautes spéculations fut une foi ferme et inébranlable dans tout ce que celui-ci traite avec le dernier mépris, comme un tissu de superstitions grossières. Mais peut-être que l'erreur vint de ce qu'il n'apporta pas une attention convenable au mécanisme de l'entendement humain, et à la structure de cette intelligence que Dieu nous a donnée pour découvrir la vérité. C'est à Locke qu'il faut s'en rapporter alors; à Locke dont la mission fut de rectifier les erreurs de la pensée, en remontant aux principes de la pensée elle-même, et de diriger les opérations de l'esprit, en dévoilant l'ensemble de ses procédés, depuis la première perception des sens jusqu'aux dernières conclusions du raisonnement. Eh bien! Locke était aussi sublime chrétien que profond philosophe. Mais tous ces grands hommes ne furent que de profonds penseurs et vécurent dans l'ombre du cabinet, étrangers au commerce du monde et aux lois pratiques qui régissent la société.

» Messieurs, à la place que vous occupez aujourd'hui, il y a plus d'un siècle que l'immortel Matthew Hale administrait la justice de ce grand royaume avec une sagesse et une impartialité qui seront longtemps un sujet de respect et de vénération. La foi de ce grand juge dans le christianisme peut être regardée comme un sublime commentaire de la vérité de notre religion, aussi bien que comme un exemple de son heureuse influence sur les actes de l'esprit humain. Mais l'auteur nous assure gravement que la fable chrétienne n'est qu'un réchauffage des plus anciennes superstitions de la terre, comme on peut s'en convaincre par une étude approfondie des divers systèmes de la mythologie païenne. Milton avait-il étudié ou non toutes ces mythologies? Était-il moins versé que Payne dans les superstitions du monde? Non, sans doute; elles furent le sujet de sa muse immortelle; privé du spectacle du monde et des livres, le sublime auteur du *Paradis perdu* les reproduisit du fond d'une mémoire riche de tout ce que l'homme a jamais appris; et il les ordonna dans son poëme pour rehausser et embellir cette foi exaltée qui donna sans doute de si puissantes ailes à son génie:

He passed the bounds of flaming space,
Where angels tremble while they gaze;

He saw, till blasted with excess of ligth
He closed his eyes in endless ligth.

» Mais ce fut la lumière du corps seule qui s'éteignit : le rayon céleste brilla toujours intérieurement et le mit à même de justifier les voies de la Providence envers sa créature. Le résultat des sublimes méditations de Milton ne fut pourtant pas le même que celui de la spéculation philosophique de notre auteur. L'incarnation mystérieuse de notre Sauveur est un sujet que l'auteur de *l'Age de la raison* blasphème en termes si indignes d'entrer dans la bouche d'un chrétien ou d'approcher de l'oreille d'une cour que je n'oserais les répéter ici : et cependant Milton n'a pas dédaigné d'en faire la conclusion de son épopée, le terme de ses travaux, l'espérance et la gloire du monde entier.

A virgin is his mother, but his sire,
The power of the most high; he shall ascend
The throne hereditary, and bound his reign
With earth's wide bounds, his glory with heav'ns.

» L'immortel poëte ayant mis dans la bouche de l'ange la prophétie de la rédemption de l'homme, finit par cette superbe et solennelle admonition adressée, dans le poëme, au père de la race humaine, mais visiblement adressée à sa postérité dans toutes les générations.

This having learn'd thou hast attain'd the sum
Of wisdom, hope no higher tho' all the stars
Thou knew'st by name, and all th' etheroal pow'rs
All secrets of the deep, all nature's works,
Or works of God in heav'n, air, earth, sea,
And all the riches of this world enjoy'st
And the rule, one empire; only add
Deeds to thy knowledge answerable, add faith,
Add virtue, patience, temperance, add love
By name to come call'd charity, the soul
Of all the rest : then wilt thou not be loth
To leave this paradise, but shall possess
A paradise within thee, happier far.

» C'est ainsi que tout ce qu'il y a de grand, de sage, de sublime ou de transcendant parmi les êtres créés ; c'est ainsi que tous les grands génies privilégiés, sinon inspirés par un pouvoir d'en haut, quoique séparés par les siècles et divisés par la dissonance des opinions, se réunissent, pour ainsi dire, dans un chœur pour célébrer les vérités

de la religion chrétienne et déposer sur ses saints autels, les offrandes de leur sagesse immortelle.

» Et contre tout ce concours de témoignages éclatants, voilà que l'auteur de *l'Age de la raison* s'en vient nous dire que la Bible n'enseigne que mensonge, obscénité, cruauté et injustice. Plût au ciel qu'il eût lu le sermon de Notre-Seigneur sur la montagne, où tous les grands principes de notre foi et de nos devoirs sont contenus! Oh! que tous les chrétiens le lisent et le pratiquent seulement, et le mensonge, l'obscénité, la cruauté et l'injustice disparaîtront de dessus la terre, avec toutes les autres méchancetés humaines.

» Messieurs, il est une autre considération que je ne saurais omettre, parce que j'avoue qu'elle m'affecte profondément. L'auteur de ce livre, depuis longtemps fameux par ses écrits sur la liberté publique et le gouvernement, s'est vu à même de procurer une circulation étendue à cette dernière composition, surtout parmi ceux qui sont attachés aux principes de ses premiers ouvrages; et cette circonstance rend infiniment plus dangereuse l'attaque des vérités de notre religion, de la part d'un pareil écrivain. Son ouvrage ne tend à rien moins qu'à enlever au peuple de la Grande-Bretagne ce sentiment religieux qui le console dans ses plus grandes calamités, et cette grande ancre seule capable de retenir le vaisseau de l'État au milieu des tempêtes qui bouleversent le monde. Oui, si je pouvais croire que la masse du peuple va s'affranchir de la religion, base de l'humanité, de la charité, et de la bienveillance qui distinguent le caractère de la nation, au lieu de me mêler des réformes politiques, comme je fais parfois, j'aimerais mieux fuir aux extrémités de la terre pour les éviter; j'aimerais mieux supporter, non-seulement les imperfections et les abus qu'on reproche à notre gouvernement, mais supporter le plus pitoyable gouvernement qui ait jamais existé, que de travailler à la réforme avec une multitude qui aurait secoué l'autorité du christianisme; qui aurait rejeté la doctrine nécessaire des récompenses et des peines; et qui n'aurait d'autre sentiment de la Divinité que le sentiment suggéré par la contemplation de la nature, à la manière de Payne. Mais non; si je connais bien la nation anglaise, c'est une nation trop religieuse et trop comblée de bénédictions de la Providence pour jamais se départir de la foi de ses pères.

» Je ne me refuse pas à la discussion la plus libre et la plus approfondie des dogmes de la religion chrétienne; et, quoique la loi ne le

permette pas, je veux bien défendre l'existence même du christianisme contre les arguments en forme des déistes, puisque, selon la parole de son divin auteur, il est de Dieu et tiendra. Quelque erroné que soit un livre savant, adressé au monde savant, sur un sujet aussi profond et aussi compliqué, il ne saurait causer la moitié du mal dont on se plaint ici. Un tel ouvrage ne fera que de porter les esprits éclairés à un plus profond examen d'un sujet si digne de leur contemplation. Les facultés de l'esprit nous ont été données pour nous instruire et nous élever à la contemplation des vérités éternelles. Du choc des intelligences supérieures jaillissent des flots de lumière irrésistible. Qu'on mette le christianisme à cette épreuve ; et s'il est faux, soyons déistes, j'y consens. Mais ce n'est pas ainsi que procède l'auteur du livre en question : il ne présente aucun argument aux esprits sages et éclairés. Au contraire, il traite avec le plus choquant mépris la foi et l'opinion des sages, fomente l'incrédulité dans les esprits privés de lumières et d'instruction, et leur enseigne ainsi à mépriser les lois et les ordonnances de l'État qui ne sont fondées que sur la religion.

» Messieurs, je ne saurais conclure sans vous exprimer combien je regrette de voir la religion attaquée par des écrivains qui prétendent à développer les libertés de leurs semblables. Car n'est-ce pas sous les auspices du christianisme que le genre humain a recouvré ses droits si longtemps perdus et anéantis ? N'est-ce pas par le zèle ardent des héros chrétiens que nos libertés anglaises ont été rachetées et consacrées ? N'est-ce pas sous l'influence de la religion que, de nos jours même, on a étendu et propagé la liberté jusqu'aux extrémités de la terre ? Quels grands empires civilisés, quelles républiques florissantes se sont jamais élevées sous les auspices de cette fière religion de la nature ? Ne voit-on pas, au contraire, que les nations abandonnées aux lumières de la nature gémissent dans la barbarie, ou sous le joug du plus énorme despotisme ? Depuis la naissance du christianisme, le monde a insensiblement brisé ses fers, les nations ont graduellement élevé leur tête, et continuent de s'avancer progressivement vers l'émancipation universelle. Chaque génération ne voit s'accomplir que quelques anneaux de cette grande chaîne mystérieuse ; mais en remplissant les obligations qui nous sont imposées dans nos postes respectifs, nous sommes certains de satisfaire aux vues de la Providence, et je ne doute point, messieurs, que vous ne remplissiez les vôtres aujourd'hui. »

Le plaidoyer en faveur du libraire Stockdale, accusé d'avoir publié un pamphlet dangereux, a été regardé comme un des plus beaux triomphes d'Erskine, et si l'on considère soit la sagesse étonnante avec laquelle le raisonnement en est conduit, soit la solidité des principes posés et leur heureuse application, soit l'éclat de l'imagination qui règne dans tout ce discours, il doit passer pour un parfait modèle de cette éloquence qui s'adresse au jury.

Le procès de Stockdale a tant de rapport avec celui de Hastings, dont nous avons déjà parlé, qu'il faut peu d'explication pour mettre le lecteur à même de goûter le discours d'Erskine. La chambre des communes avait fait rédiger les articles de l'accusation de Hastings par Burke. Ces pièces, rehaussées de toute la philosophie et de tout l'éclat du style qui distinguent les autres productions de l'auteur, se vendirent avec un succès extraordinaire. Pour paralyser l'effet de cette publication sur l'opinion publique, Logan, savant ministre de l'église écossaise, critiqua ces articles avec force et jugement, et fit des observations sévères contre les accusateurs de Hastings. Il fit publier son pamphlet par le libraire Stockdale. Fox se plaignit de cet écrit à la chambre des communes. On intenta une accusation à ce libraire, et c'est contre cette accusation qu'Erskine s'efforce de le défendre dans le plaidoyer suivant, qui obtint un triomphe complet :

« Messieurs, avant de condamner le livre qui vous est déféré, souvenons-nous que le procès de Warren Hastings, à la chambre des lords, avait commencé longtemps avant sa publication.

» Dans quel lieu et dans quelles circonstances l'accusé fut-il sommé de venir rendre compte de ses crimes? devant un des plus hauts tribunaux de la terre; devant une cour à la fois imposante par l'autorité de ses arrêts sans appel, vénérable par le savoir et la sagesse de ses juges, et rendue plus imposante et plus vénérable encore par le plus vaste concours de spectateurs que jamais la grandeur d'une cause et la célébrité des orateurs aient rassemblé. Ce fut là que les plus puissants génies de la nation, soutenus par la conviction d'une cause juste et légitime, enflammés par l'esprit d'émulation inséparable des grandes âmes, surpassant tout ce que l'éloquence antique nous offre de plus sublime, et se surpassant eux-mêmes tour à tour dans leurs puissants appels à l'âme et aux passions, vinrent soulever la justice vengeresse contre l'infraction des lois et la violation des traités, et demander une vengeance éclatante au nom de tout ce qu'il y a de sacré dans les droits de la nature et de l'humanité.

» Maintenant, quand et dans quelles circonstances le livre qui est devant vous fut-il composé? Lorsque Hastings était exposé de jour en jour au feu dévorant de ces batteries formidables; lorsque tout ce que peuvent le génie et l'éloquence était conjuré contre lui; lorsque sa tête était vouée à la vengeance et sa mémoire à l'exécration; lorsque la nation en masse prenait parti contre lui et que pas une voix ne s'élevait pour sa défense: un homme qui n'ignorait pas les dispositions de l'esprit humain et la difficulté de ramener l'opinion publique une fois fixée sur un sujet, sans brigues, sans sollicitation, prit un chaud intérêt à la situation de Hastings et résolut, s'il était possible, de suspendre le jugement public à son égard. Il se sentit intéressé au sort d'un compatriote exposé à une pareille poursuite, qui, juste ou injuste, était sans doute très-sévère; à une poursuite qui ne se bornait pas à quelques actes criminels, comme c'est ordinairement le cas dans nos cours de justice, mais qui embrassait les transactions de toute la vie d'un homme, et la politique compliquée de plusieurs grandes nations de l'Orient; à une poursuite qui paraissait sans limites dans sa durée, aussi bien qu'au-dessus de la portée de l'intelligence humaine; à une poursuite enfin qui s'était affranchie des formes communes de la justice, était devenue un sujet universel de discussion et avait absorbé l'esprit et la pensée de toute la nation.

» Messieurs, la question que vous avez à examiner est bien simple. La voici: Lorsque les articles d'accusation contre Hastings se trouvaient, du consentement de la chambre des communes, entre toutes les mains et sur toutes les tables; lorsque, par les soins de ses ennemis, l'éloquence de ses accusateurs le poursuivait et le consumait comme une lave enflammée aux yeux de toute la nation; lorsque chacun pouvait impunément dire, écrire et publier tout ce qu'il jugeait à propos touchant le spoliateur supposé des nations de l'Orient, eût-il été criminel pour Hastings lui-même de rappeler au public qu'il était citoyen d'un pays libre, qu'il avait droit à la protection commune de ses lois, qu'il avait une défense à lui offrir à son tour, et qu'il le suppliait, en attendant, d'en recevoir les principaux articles comme un antidote contre le poison dévorant qu'on avait répandu contre lui? Voilà sans fard et sans couleurs la question sur laquelle vous avez à prononcer. Si Hastings eût été justifié à vos yeux en publiant ce volume pour sa défense, je soutiens, sans crainte d'être contredit, que l'auteur qui l'a écrit *bona fide*, à sa place, est également justifié

et absous. Et, si l'auteur est justifié, le libraire ne saurait être criminel, à moins qu'on ne prouve qu'il l'a publié dans un esprit et dans une intention différente de celle de l'auteur. La question est donc : « Conformément aux principes que je viens d'établir, pourrait-on » condamner Hastings à l'infamie pour avoir écrit ce livre? »

» Messieurs, je tremble de crainte et d'indignation d'être forcé de faire une pareille question en Angleterre. Quoi donc, au lieu de poursuivre un sujet anglais pour quelque acte criminel, devant une des cours ordinaires, où la sentence ne tarde pas à suivre l'accusation une fois rendue publique, souffrira-t-on qu'il soit poursuivi par la chambre des communes pour les transactions politiques de vingt ans; que cette accusation soit répandue dans tout le domaine des lettres; que l'accusé soit, de jour en jour, d'année en année, exposé en spectacle au public, qui sera tenu dans un état de perpétuelle inflammation à son égard, sans lui permettre, sous peine du châtiment le plus sévère, de rien soumettre pour sa défense au jugement de ce même public? Si c'est là la loi suivant laquelle vous devez prononcer aujourd'hui, cet homme n'a point de procès; cette grande salle que vos ancêtres érigèrent à la justice anglaise n'est plus une cour, mais un autel, et le citoyen anglais, au lieu d'être jugé par Dieu et son pays, n'est plus qu'une victime qu'on traîne à cet autel.

» Messieurs, comme avocat de Stockdale, je demande si, quand un grand criminel d'État est amené en justice avec un appareil extraordinaire, accusé de cruautés atroces, accusé du meurtre des princes et du massacre des nations, chacun n'a pas le droit de se demander : quels sont ses accusateurs? Sur quelles autorités sont fondées ces plaintes? Où sont les ambassadeurs ou les mémoires qui crient vengeance au nom des princes qu'il a égorgés? Où sont les témoins en faveur des malheureux dans la personne desquels les droits de l'humanité ont été violés? A quelle profondeur est donc enseveli le sang de l'innocent qu'il ne se soulève pas devant la justice, pour confondre le coupable? Sûrement ce sont là autant de questions que tout homme a droit de se faire, quand il voit un compatriote en proie à une poursuite aussi longue et aussi extraordinaire; ce sont là autant de questions qu'on peut attendre du plus illettré, aussi bien que du plus instruit. Quand Cicéron accusa Verrès devant le tribunal du prétoire, pour des cruautés et des déprédations semblables qu'il avait commises dans les provinces, le peuple romain n'eut pas besoin de se faire ces

questions. Toute la Sicile environna le forum, demandant justice à grands cris contre le brigand et le spoliateur. Ce ne fut pas l'éloquence de Cicéron, mais les cris et les larmes des malheureux qui triomphèrent dans cette grande cause. Verrès s'enfuit à la voix de ses accusateurs et de leurs témoins, et non à la voix tonnante de Tullius. Pour ajouter à sa réputation, il composa les cinq immortels plaidoyers qui nous sont parvenus sous le nom de Verrines, mais ils ne furent jamais prononcés contre le criminel qui avait pris l'épouvante à la vue de ceux qu'il avait opprimés et dépouillés. Si l'on dit que le cas de l'Inde et de la Sicile sont bien différents, je réponds au contraire que la ressemblance est frappante pour quiconque voudra y réfléchir.

» Messieurs, s'il est vrai que Logan nous ait volontairement donné le change sur les lois prescrites à Hastings pour son gouvernement, je dis que l'auteur et l'éditeur de sa défense méritent un sévère châtiment pour en avoir méchamment imposé au public. Mais, s'il est vrai qu'on lui ait enjoint de veiller avant tout au salut et à la prospérité du Bengale, et qu'il en ait fait le premier objet de son attention ; s'il est vrai que l'affermissement de nos possessions et l'augmentation de nos revenus lui aient été marqués comme le grand principe de son gouvernement, et qu'il ait rempli ces deux points, malgré des dangers et des difficultés sans exemple, je dis que vous ne devez pas le condamner sans l'entendre. Et ici se présente une considération que la chambre des communes, comme accusatrice de Hastings, n'aurait pas dû faire naître par prudence, à moins qu'elle ne désirât lui offrir un moyen de défense anormal. Car, quoique je ne sois pas l'avocat du gouvernement de l'Inde, et que je ne veuille rien avoir à démêler avec ses crimes ou son innocence; cependant, comme défenseur d'une cause qui tient de près à la sienne, on me permettra d'examiner certains points qui ne militent peut-être pas en faveur de ses accusateurs.

» Je remarquerai d'abord que, si nos possessions ont été assurées et nos intérêts satisfaits, c'est folie et déraison de vouloir ramener au principe ordinaire de la justice et de l'humanité l'exercice d'une domination fondée sur la violence et la terreur. Hastings doit, par le fait même, avoir coup sur coup attenté aux droits et aux priviléges des peuples asiatiques, s'il a fidèlement exercé une puissance qui ne pouvait pas se maintenir une heure, sans fouler aux pieds les uns et les autres ; il doit avoir violé les lois de Dieu et de la nature, pour

conserver un empire arraché des mains du peuple à qui Dieu et la nature l'avaient donné; le stratagème, l'oppression et la tyrannie doivent être les seuls moyens de maintenir un gouvernement injuste sur des nations abjectes et pusillanimes; un gouvernement qui n'a aucune racine dans le consentement ou l'affection des sujets, aucun fondement dans la similarité des intérêts, aucun appui dans aucun principe qui réunit les hommes en société. Le malheureux peuple de l'Inde, lâche et efféminé comme il l'est par la nature de son climat, subjugué et abattu comme il l'est par la crainte et les menaces de ses maîtres impérieux, ne relève pas moins quelquefois la tête avec toute la vigueur et l'énergie de la nature insultée : pour le gouverner, il faut le gouverner avec une verge de fer; et il y a longtemps que votre empire dans l'Orient ne serait plus, si la force et l'artifice ne s'étaient réunies pour soutenir une puissance que Dieu ne donna et ne sanctionna jamais.

» Messieurs, je vois que cette manière de considérer le sujet vous touche, et cela s'explique. C'est que je ne l'ai pas envisagé moi-même au flambeau des livres : je parle de l'homme et de sa nature d'après ce que j'ai remarqué dans les nations qui répugnent à se soumettre à votre autorité. Je sais quels sentiments ils éprouvent, et comment on peut les réprimer. Je les ai entendus dans la bouche d'un sauvage à demi nu, s'adressant au gouverneur d'une colonie anglaise, avec un faisceau de baguettes dans sa main, comme pour noter les accents de son éloquence barbare! « Quel est, disait le jaloux habitant du » désert envahi par les pas de l'aventurier anglais? quel est celui qui » fait naître les fleuves dans les hautes montagnes et qui les fait se » décharger dans l'Océan? celui qui fait souffler les vents de l'hiver » et murmurer les zéphyrs de l'été? qui éclaire la profondeur des » forêts des rayons du jour, et sillonne les flancs des rochers de sa » foudre? Le même qui vous donna une patrie au delà de l'abîme et » fixa la nôtre ici; et c'est à ce titre que nous la défendrons, ajouta » le guerrier, en jetant sa hachette par terre, et entonnant la rauque » chanson guerrière de sa nation. » Voilà les sentiments de l'homme sauvage asservi tout autour du globe, et comptez maintenant sur l'affection et la soumission de ces esclaves!

» Ces réflexions sont heureusement un antidote aux anathèmes et aux foudres de l'éloquence surhumaine qui a dernièrement éclaté dans cette enceinte; éloquence dont, par une coïncidence inexpli-

cable, il est aujourd'hui de mon devoir de tempérer l'effet, en vous rappelant que vous avez un puissant empire en Asie, qu'on ne saurait conserver par les belles sympathies de l'âme ou par la pratique des vertus humaines. Que ferez-vous, quand vous verrez les Indous, au nombre de deux cent mille hommes, fondre sur vous avec une puissante artillerie, une nombreuse cavalerie, et vous sommer de leur rendre les États dont vous les avez injustement dépossédés? La justice peut s'opposer à la levée d'un impôt pour payer une soldatesque en révolte; un traité peut empêcher d'accroître un tribut pour conserver l'existence même du gouvernement; et la délicatesse pour les femmes peut interdire l'entrée d'une *zenana*, dans quelque besoin d'argent que se trouve ce gouvernement. Tout cela peut arriver. Mais, en proie à de si grandes difficultés, à des difficultés si constantes et si dangereuses à l'honneur national, ne vaudrait-il pas mieux l'assurer tout d'un coup, en rappelant nos troupes, nos marchands, et en abandonnant notre empire dans l'Orient? Jusque-là comment peut-on invoquer la religion et la philosophie au secours de la réforme et de la justice? Tant que l'Angleterre sera en proie à la soif des richesses et à l'amour de la domination; tant que ces passions lui feront tenir sous son joug despotique des nations distantes et jalouses, incomparablement plus nombreuses qu'elle; tant qu'elle ne prescrira à ses gouverneurs d'autres lois que d'accroître et d'assurer ses revenus, avec quelles couleurs de raison osera-t-elle affecter le ton de la morale, et paraître choquée de l'exécution de ses ordres? Comment ose-t-elle se récrier contre une oppression et une tyrannie qui sont la base même de sa politique? Comment peut-elle se croire autorisée à enfreindre les commandements de Dieu et les lois de la nature, et songer à punir cette infraction dans ceux qui obéissent à ses ordres?

» D'un autre côté, messieurs, si vous vous montrez aussi sévères, la liberté de la presse ne sera bientôt plus qu'un nom, et personne n'osera plus écrire sur aucun sujet sans avoir un jurisconsulte à sa droite et un avocat à sa gauche. Si l'on tient ainsi les esprits dans la crainte des châtiments, n'attendons plus ces grands ouvrages de génie qui étendent l'empire de la raison et rectifient les erreurs des siècles passés; n'attendons plus ces profondes méditations sur la nature des gouvernements qui ont éclairé les hommes sur leurs véritables intérêts, et les ont conduits à ces sublimes assemblages de lois qui régissent maintenant la terre. Tenir les esprits dans la terreur, c'est

éteindre tous les grands flambeaux de la science et de la civilisation; c'est tenir le monde dans une stagnation éternelle; car les hommes ne sauraient s'éclairer et se communiquer librement leurs pensées, alors que l'instrument du supplice est suspendu sur leur tête. Dans le monde moral, aussi bien que dans le monde physique, c'est le propre de tout ce qui est grand et extraordinaire d'avoir un caractère sauvage et irrégulier; et il faut prendre ces dons tels qu'ils sont ou s'en passer. Le génie brise les entraves de la critique; mais cette infraction est rachetée par la hardiesse de ses élans et sa marche majestueuse dans toutes ses opérations. Soumettez-le aux règles, et vous lui coupez les ailes. Les grands fleuves débordent en hiver, et submergent parfois les troupeaux qui s'étaient engraissés sur leurs bords pendant l'été : mais on peut soustraire les troupeaux à la fureur de leurs ondes, et sans eux il faudrait qu'ils périssent de faim. Les tempêtes ébranlent parfois nos habitations, et renversent les pins et les chênes des forêts : mais elles fouettent devant elles les éléments paresseux, dont la stagnation engendrerait bientôt la peste. C'est ainsi qu'il faut prendre la liberté telle qu'elle est, la liberté, le dernier et peut-être le plus beau don du Créateur à ses créatures. On peut la réduire à une parfaite régularité, et abaisser son front superbe au niveau de la loi la plus sévère; mais ce ne sera plus la liberté, et il faudra vous résoudre à vous tordre sous la verge de cette inexorable justice que vous avez consenti à échanger pour les bannières de la liberté.

» Si l'on me demande où est la ligne de démarcation entre le châtiment et l'impunité, je réponds : la liberté de la presse implique une aussi stricte observance de la loi positive que cela est praticable dans une société libre et civilisée. Quant à la latitude, on ne saurait la définir abstractivement; on ne peut qu'en juger dans les cas particuliers, et c'est à vous de prononcer dans celui-ci, sans vous laisser influencer par aucune considération étrangère. Est-il un jugement plus sûr que le jugement des membres de la société qui seule peut souffrir, s'il est vrai que cet écrit soit calculé pour mal faire? Jugez donc le livre d'après ce critérium, et dites si la publication eut rien de funeste ou de dangereux; ou, en d'autres termes, si l'éditeur devait la supprimer jusqu'à ce qu'on eût prévenu et abusé l'oreille du public, jusqu'à ce qu'on eût bloqué et interdit toutes les avenues au cœur et à l'esprit de la nation entière?

» Encore un mot, messieurs, et j'ai fini. Tout tribunal humain devrait rendre la justice dans ce monde comme nous espérons qu'elle nous sera rendue dans l'autre. J'implore la divine Providence de nous ouvrir les trésors de sa miséricorde, quand je vois d'après quel principe rigoureux le procureur général veut faire condamner mon client! Au lieu de comparaître devant le juge éternel avec l'espérance et la confiance des chrétiens, il faut implorer les montagnes de nous ensevelir sous leurs masses; car, qui de nous présentera une vie sans tache au suprême scrutateur de nos actions? Mais j'espère humblement que l'auteur de notre être nous jugera avec plus de miséricorde. Quand il tiendra le grand volume de notre vie entre ses mains, quand il examinera la somme de nos actions, s'il découvre de l'amour, de la bienfaisance et de la charité au fond des cœurs où lui seul peut pénétrer; s'il trouve que notre conduite en général a été droite, quoique souvent détournée du sentier de la vertu, par l'effet de nos infirmités naturelles, son œil perçant ne fouillera pas jusque dans les derniers replis de notre vie, et sa justice s'appesantira encore moins sur nos faiblesses, sans avoir égard au caractère général de nos actions, qui prouvera souvent que nos fautes sont nées de nos vertus mêmes, et sans se rappeler que l'imperfection humaine a souvent enté nos plus graves offenses sur nos meilleures et nos plus ardentes affections. Non, messieurs, ce ne sera pas là le procédé de la justice divine, ou les Évangiles sont faux. Si la teneur de la conduite d'un homme est louable en général et telle que la conduite de mon client, il peut passer sans crainte à travers le royaume de la mort avec toutes ses iniquités; car au lieu de trouver un impitoyable accusateur de ces passages fragiles qui, comme les passages mal interprétés du livre qui est devant vous, jettent un nuage passager sur le volume de la vie la plus éclatante, il sait que la miséricorde divine ne permettra pas qu'une tache prévale contre une masse de pureté, et qu'une once de mal l'emporte contre une somme incalculable de bonnes actions. »

Selon quelques critiques, le plus grand effort de la carrière d'Erskine fut la part qu'il eut conjointement avec Gibbs, dans le procès de Hardy, Horne-Tooke et autres, accusés de haute trahison pour avoir voulu introduire une réforme par des moyens légaux et constitutionnels. Ces causes mémorables, qui se plaidèrent en 1794, durèrent plusieurs semaines, et les talents d'Erskine sauvèrent encore les accusés. Son plaidoyer pour Frost, qui précéda cette dernière grande cause, est

un autre monument des efforts prodigieux que cet orateur faisait dans les moments de crise, en faveur des libertés de sa patrie. Dans la violence de cette journée, l'éloquence de l'orateur manqua son triomphe accoutumé, et Frost fut déclaré atteint et convaincu d'avoir tenu des propos séditieux contre l'État. Mais l'impression de son plaidoyer ne fut pas perdue : elle fit trembler le gouvernement, qui n'osa plus compromettre son autorité en pareilles circonstances, avant d'avoir prévenu les cours de justice contre les accusés, et avoir employé tous les moyens pour ruiner les efforts de leur intrépide défenseur.

Après avoir rendu justice à l'orateur, il ne faut pas fermer les yeux sur les défauts du jurisconsulte ou du juge. Erskine n'avait pas une profonde connaissance du droit. Il commettait souvent les erreurs les plus grossières, sur lesquelles il jetait en vain tout l'éclat de son éloquence. Il fut fait chancelier en 1806, à la formation du cabinet de Grenville, et plût à Dieu qu'il ne l'eût jamais été pour sa réputation ! Jamais le proverbe, qu'un bon avocat fait un mauvais juge, ne fut mieux vérifié que dans la personne d'Erskine. Ses décisions firent la dérision de tout le barreau, et le plus simple novice découvrait leur inconséquence ou leur superficie. On a publié ses jugements rendus à la chancellerie, mais aucun de ses successeurs ne les consulte; et si un avocat citait son autorité à l'appui de sa cause, c'en serait assez pour perdre sa cause et sa réputation.

On ne saurait dire que le barreau anglais soit bien florissant de nos jours : au contraire, tout ce que nous offrent les différentes cours de justice est un peu pâle. Le manteau du géant Erskine est tombé sur les épaules d'une race de nains, et la voix profonde de Brougham n'a point encore trouvé d'écho. Parmi les successeurs d'Erskine, on compte lord Ellenborough, le baron Graham, lord Tenterden, lord Eldon, Gaselee, etc., et aucun de ceux-ci n'a laissé la réputation d'orateur.

Cependant, parmi les juges actuels les plus éloquents dans les cours de Westminster, il faut compter le président lord Denman, Coleridge, lord Abinger, ci-devant Scarlett, le baron Gurney, le baron Alderson, Littledale, Patteson, Williams, etc. ; et parmi les avocats plaidants : sir Thomas Wilde, sir William Follett, Thesiger, le sergent Talford, Fitz-Roykelly, sir John Campbell, M. Erle, Charles Phillips, l'éloquent défenseur de Frost, le sergent Shee, etc.

Dans les cours d'équité, les principaux orateurs sont : lord Lyndhurst, sir Edouard Sugden, tous deux ex-chanceliers ; MM. K. Bruce, Pemberton, Wigram, Russell, etc.

Dans les cours ecclésiastiques, le docteur Lushington, et le docteur Phillimore, etc. ; mais si ce sont là les plus éloquents, il y a peut-être de plus grands jurisconsultes, comme sir Frédéric Pollock, Creswell, Wightman, le sergent Stephen, le sergent Spankie, M. Law, le juge Parker, etc. Il suffit d'avoir nommé tous ces hommes en passant : c'est au temps, *æquisimus rerum æstimator et judex*, à prononcer sur leur mérite en dernier ressort.

CHAPITRE IX.

L'ÉLOQUENCE CHRÉTIENNE EN ANGLETERRE.

L'éloquence chrétienne a été un fréquent sujet de discussion parmi les littérateurs modernes. On a pris plaisir à comparer les orateurs sacrés d'une nation avec ceux d'une autre, comme les grands orateurs français du siècle de Louis XIV avec les prédicateurs de l'église anglicane, qui se sont le plus distingués à diverses époques : mais les comparaisons qu'on a établies n'ont pas toujours été le fruit de l'impartialité ou de la bonne foi, et le préjugé aveugle et l'esprit national ont plus souvent présidé à ces sortes de parallèles que la candeur ou la justice de la critique. D'un autre côté, on n'a pas assez approfondi la différence qui existe entre l'éloquence de la chaire et l'éloquence des assemblées politiques et du barreau; non plus que la distinction tranchée entre le mode de prédication adopté dans les pays catholiques, et le système suivi par les protestants; et c'est à quoi nous nous attacherons ici.

Dans les cours de justice, la place des élections et les chambres du parlement, l'orateur s'adresse en grande partie à des passions auxquelles il est interdit à l'orateur chrétien de faire appel dans les temples du protestantisme; et celui-ci ne saurait toucher ces cordes brûlantes, sans s'exposer à manquer à la gravité de ses fonctions et à la sainteté de son ministère. Quels sont les morceaux de l'éloquence antique et moderne que l'auditoire dut entendre avec le plus profond intérêt, et qu'aujourd'hui encore nous ne saurions lire sans une admiration particulière? Quels sont les passages qui ont fait le plus d'impression sur nous, et qui reviennent sans cesse dans notre esprit, aux noms seuls de Démosthène et de Cicéron, de Chatham et de Burke? Ne sont-ce

pas, pour la plupart, les fières invectives, les sévères personnalités, les récriminations âcres et inattendues, les sarcasmes poignants, l'ironie sardonique, et la flatterie ou l'artifice consommé, à l'aide duquel un orateur règne sur toutes les passions d'un auditoire, depuis les plus basses jusqu'aux plus altières, et pétrit, comme une cire molle, l'esprit de la plus farouche démocratie? Oui, c'est le torrent d'acerbe indignation avec lequel l'orateur athénien s'emporte contre le tyran de sa patrie; c'est la coupe d'amertume qu'il déverse sur la tête de son rival Eschine; ce sont les virulentes déclamations qui arrachèrent à Antoine et à Catilina un si profond cri de détresse; c'est cet art d'adulation inouïe avec lequel l'orateur romain arrache des mains de César le pardon de Marcellus; ou ce sarcasme achevé contre l'odieux Claudius, dans lequel le même orateur feint cette correction habile : « *Sororem, fratrem volui dicere, semper in hujus viri nomine erro*; » enfin cette effroyable détonation d'injures, que lord Chatham fit tomber sur la tête de Robert Walpole, en revendication de son caractère, ou ces paragraphes plus imposants et plus solennels encore, où Burke dénonce Hastings à la chambre des lords, au nom de tout ce qu'il y a de vénérable et de sacré dans la nature humaine. Mais tous ces sublimes emportements de la raison, tous ces grands incendies des passions des hommes, ne tombent point dans la sphère de l'éloquence chrétienne en Angleterre, puisqu'elle se croit d'un caractère trop grave et trop sacré pour emprunter ses succès à de pareils ressorts. La vérité est que, dans les situations ordinaires, l'éloquence de la chaire ne peut ni ne veut employer ces ressources; mais dès qu'elle sort de son domaine et fait irruption dans celui de l'éloquence politique, elle exerce aussitôt le même empire et la même influence. Dans quel temps l'éloquence sacrée exerça-t-elle une souveraine domination sur l'esprit public en Angleterre? Précisément au temps où elle s'adressait indistinctement à toutes les passions, lorsqu'elle fomentait la haine et la rébellion, le fanatisme des sectes et l'enthousiasme des partis; lorsque, dans l'esprit le plus antichrétien, quoique dans le langage le plus profondément empreint des couleurs de l'Écriture, le puritain s'emportait contre le royaliste, et le royaliste récriminait contre le puritain; lorsque, dans ses foudroyants anathèmes, l'un appelait la vengeance de Dieu sur la tête des oppresseurs, et que l'autre renvoyait ces excommunications sur la tête des rebelles : c'est alors, dis-je, que l'éloquence chrétienne commandait

aux hommes sur le terrain de l'église anglicane; qu'elle trempait leur âme aux plus héroïques souffrances, et les consolait à l'heure des plus grandes calamités. Dans quelques-uns, elle produisit ce zèle honnête qui, trompé ou non, poursuit la fin que sa conscience approuve dans d'autres; ce fanatisme aveugle qui, plein du levain de toutes les passions, les regarde toutes comme sanctifiées par la cause seule qu'il sert. Remarquons que ça été le cas à toutes les époques des guerres religieuses; et le parti qui a généralement triomphé a été le parti qui s'est adressé aux passions les plus dominantes et les plus universelles. Nous n'examinerons pas si les circonstances peuvent autoriser ou non cette conduite du prédicateur, et nous déciderons encore moins si une secte persécutée pour sa croyance n'a pas le droit de repousser la persécution, en se servant des armes de ses persécuteurs. Il suffit de remarquer qu'il y a peu de circonstances qui autorisent l'alliance du ministre du Christ et du démagogue dans la même personne; et que, même dans les cas extrêmes qui peuvent légitimer cette alliance, le prédicateur se trouve dans une position forcée et étrangère à son ministère. Ce n'est que quand il revient à la raison calme et aux onctions affectueuses qu'il rentre dans son véritable caractère : il exerce alors en paix son ministère sacré, et il s'assure le respect et les bénédictions universelles d'un peuple qu'il lui était impossible de mériter dans la sphère des tempêtes et des orages.

Quant aux passions qui sont du ressort de l'orateur chrétien, comme les saintes frayeurs et la componction de son auditoire, on exige bien plus de lui que des autres orateurs; comme sa mission est plus haute, il faut qu'il la remplisse avec plus de ménagement; et, s'il vise à des effets permanents, il ne doit pas se contenter de simples émotions passagères. Dans les cas de l'éloquence profane, pourvu que l'orateur triomphe des esprits jusqu'à ce qu'il ait obtenu leur vote ou leur suffrage, cela suffit, et tous ses desseins sont accomplis. Il n'en est pas ainsi de l'orateur sacré : il n'aura obtenu qu'un vain triomphe, si ses assertions et son raisonnement ne supportent les épreuves d'un examen subséquent, si, après avoir fait la plus profonde sensation sur l'esprit de son auditoire, cet auditoire s'aperçoit qu'il a été la dupe de l'éclat des figures ou de l'art d'un sophiste. Quand on lit les compositions de l'éloquence profane de tous les temps, on est frappé des ressources que l'orateur a trouvées dans un fonds stérile; on admire l'art qui a su tirer un si grand parti d'une si mauvaise cause, et l'on se rend

volontiers à l'illusion qui triompha des juges ou d'une assemblée. Mais, dans l'éloquence chrétienne, il n'y a rien de beau que le vrai, et la moindre séduction dans le raisonnement détruit tout l'impression, en faisant soupçonner de l'artifice ou du faux dans les propositions que l'orateur a énoncées.

Outre cela la forme et les circonstances des autres genres d'éloquence sont singulièrement propres à créer l'intérêt ou à commander l'attention. Le prédicateur se borne à combattre les arguments de ses adversaires, qui sont les incrédules et les hérétiques; il constate leur raisonnement, et s'efforce de le détruire ou d'en démontrer le vide. Mais nous aimons à voir les gladiateurs descendre dans l'arène devant nous, et cette lutte des plus nobles énergies de l'homme a quelque chose d'irrésistiblement attrayant. Qui peut compenser la découverte d'un sophisme flagrant en face de son auteur, la réfutation d'un faux raisonnement, la rétorsion de la satire, la vive récrimination et l'action d'arracher des mains de son ennemi des armes qui paraissaient triomphantes ? Lisez le *De Corona* de Démosthène; c'est une admirable oraison ; mais lisez-la après avoir lu le discours d'Eschine, et la force de la réplique, et l'empire de la récrimination apparaissent dans un tout autre jour. Pitt était sans doute un admirable orateur dans l'argumentation des points qui n'admettaient point de contradiction ; mais qui les a jamais écoutés, lui et son immortel rival, avec une attention aussi absorbée que quand ils s'attendaient, se prévenaient et se portaient des coups si furieux ? Ce n'est pas non plus d'une petite importance pour l'éloquence politique que l'intérêt des causes qu'elle plaide soit immédiat, pressant et souvent impérieux. Les circonstances critiques sont devant nos yeux, et elles ont déjà entraîné nos passions d'elles-mêmes : c'est Philippe aux portes d'Athènes, Catilina au milieu de Rome, et ayant presque donné le signal du massacre des citoyens : c'est Milon, encore fumant du sang de Claudius, qui attend sa sentence et qui ignore si son sort sera l'exil ou la mort, ou la reconnaissance de sa patrie; et il en est de même de Strafford, plaidant sa cause et celle des lois de son pays contre la violence et la rigueur des temps. On ne nous soupçonnera pas de méconnaître l'importance et les graves sujets de l'éloquence chrétienne; mais ils ont le désavantage d'être éternellement les mêmes que tous les prédicateurs répètent de siècle en siècle; depuis notre enfance, nous les avons rencontrés dans nos livres d'école et dans nos livres de prières; ils sont de tous les

temps et de tous les lieux, et ne sauraient avoir l'attrait de la nouveauté pour qui que ce soit. La nouveauté est en général dangereuse dans l'Église ; et, quand un grand prédicateur surmonterait ce danger, comme cela arrive quelquefois, son effet est le plus souvent détruit par sa collision avec d'autres préjugés. On est blasé sur le style ascétique, qu'on est accoutumé d'entendre, et cependant on préfère ses textes surannés à toute innovation. C'est ainsi que l'éloquence chrétienne s'est, pour ainsi dire, créé une puissante réaction ; et le caractère qui la fait triompher ailleurs détruit ici son influence. Enfin, le prédicateur qui obtiendra les plus grands succès, en dépit de tous ces obstacles, sera encore borné dans ses triomphes par la nature de ses sujets. Car les grandes vérités de la religion sont simples et peu nombreuses ; quoiqu'elles aient abondance de développement, cette abondance a ses limites, et quiconque dédaigne d'imiter les autres est obligé de s'imiter lui-même. La répétition est donc inévitable, et l'orateur chrétien est privé de cette inépuisable variété de circonstances, qui donnent un caractère et un intérêt particuliers aux plaidoyers du barreau et aux débats des assemblées politiques.

Ce fut un heureux hasard pour la gloire de l'éloquence française que tous nos grands orateurs, Bossuet, Bourdaloue, Fléchier et Massillon, apparurent précisément à l'époque où notre langue atteignait à sa pureté et à sa perfection. A aucune époque précédente ou postérieure, on n'a mieux connu le génie et l'étendue des ressources de l'idiome français ; et la force et la hauteur dominatrice de l'évêque de Meaux, aussi bien que l'élégance et l'harmonie des périodes de Massillon, sont encore à égaler. La langue anglaise n'a pas eu le même bonheur. Ses plus célèbres orateurs apparurent dans un siècle de corruption, et sont tous plus ou moins entachés du mauvais goût de leur temps. L'impartiale justice veut qu'on reprenne l'ostentation pédantesque, l'exubérance sans bornes et l'impropriété des termes des amplifications de Taylor, les périodes interminables et les subdivisions sans fin de Barrow, la diffusion languissante de Tillotson, et la concision décharnée de Clarke ; le défaut de chaleur dans Sherlock, de force dans Atterbury, et l'absence de grandes beautés aussi bien que de grands défauts dans Blair : mais quand nos littérateurs français, et entre autres le cardinal Maury, dans son *Essai sur l'éloquence de la chaire*, déclare qu'il cherche sincèrement un orateur, un véritable orateur anglais parmi les prédicateurs de la nation, les avocats du

barreau et les membres du parlement les plus fameux, et qu'il n'en trouve aucun, cette assertion est exagérée et mérite d'être reprise.

Dans la courte énumération que le cardinal a faite des orateurs sacrés de la langue anglaise, il paraît avoir choisi au hasard ceux qu'il mentionne, et il ne mentionne pas plus d'un nom fameux parmi les prédicateurs de l'égise anglicane, tel que Horsley et plusieurs autres. Quant à l'éloquence politique, le cardinal publia probablement son *Essai* avant que l'éloquence du parlement se fût illustrée, et avant que la Grande-Bretagne eût vu arriver à son méridien cette constellation d'astres éclatants qui l'ont couverte de gloire. Avant la publication régulière des débats des deux chambres, l'Angleterre n'a point de harangues complètes ou authentiques ; et c'est en vain qu'elle voudrait opposer autre chose que des tirades éloquentes ou de notables fragments de ses anciens chefs de parti au parlement, de Bolingbroke, de Pulteney, de Murray, et même de lord Chatham, quoiqu'elle possède de nobles reliques de celui-ci. Cependant l'aurore de Burke doit avoir précédé de longtemps, même la première édition de l'ouvrage du cardinal Maury ; et il n'a point d'excuse pour avoir passé sous silence tout ce que l'Angleterre peut opposer avec fierté aux Français ou à toute l'Europe : savoir, un Pitt, un Fox, un Shéridan, un Windham, un Grenville, un Erskine, un Grattan et un Canning ; car tous ces grands hommes attendaient justice dans les dernières éditions de cet ouvrage, et l'on n'en a pas tenu compte davantage.

Avant d'examiner le mérite des orateurs sacrés de l'église anglicane, que Maury a passés sous silence, ou n'a pas daigné apprécier, il est à propos de remarquer la différence qui existe entre le sermon français et le sermon anglais, et de voir quelles sont les causes qui peuvent avoir contribué à établir cette différence.

Sans doute le caractère national et la religion y sont pour beaucoup ; mais il y a d'autres circonstances dignes de remarque. Il faut considérer d'abord que le prédicateur anglais est appelé à monter bien plus souvent en chaire que le prédicateur français, et que pour lui il n'y a point d'occasions d'apparat. En France et dans tous les pays catholiques, il y a des périodes marquées pour la prédication extraordinaire ; et c'est alors que le prédicateur se prépare de loin à ouvrir tous les trésors de l'éloquence. Dans l'*avent* et dans le *carême*, lorsque les cérémonies de l'Église deviennent particulièrement augustes et

solennelles; qu'on redouble d'ardeur pour imprimer les grandes vérités de la religion dans l'esprit des chrétiens, et qu'un redoublement de ferveur semble aussi s'être emparé de toutes les âmes, c'est alors que le prédicateur saisit cette occasion de faire jouer les grands ressorts de l'éloquence, et d'exercer noblement ses fonctions. C'était à ces époques que nos grands orateurs sacrés prêchaient la cour de Louis XIV, comme l'attestent les chefs-d'œuvre de Massillon, son *Avent* et son *Petit carême*. Le monarque oubliait ses maîtresses; les intrigues étaient suspendues; les confessionnaux se remplissaient d'illustres pénitents; et toute la famille royale et la noblesse s'humiliaient devant la véhémence foudroyante de Bossuet ou le pathétique de l'évêque de Clermont. Un sermon favori était commandé par autorité, annoncé d'office, et la multitude courait pour entendre, non-seulement le prédicateur, mais le discours particulier, qu'on avait déjà prononcé plus d'une fois avec les plus grands applaudissements. C'est là ce qui explique ce style poli, fini et travaillé jusqu'à la perfection la plus exquise: la fréquente répétition du même discours faisait distinguer à l'orateur les parties qui faisaient le plus d'effet, de celles qui en faisaient le moins; et il corrigeait jusqu'à la moindre tache qui pouvait offenser le goût le plus pur, ou blesser l'oreille la plus délicate. Aussi ne faut-il pas s'étonner si l'effet fut quelquefois si grand, et s'il cessa quelquefois d'être oratoire pour devenir théâtral. Les orateurs savaient que la manière de prononcer leurs plus frappants passages était un objet de curiosité publique. Dans l'intervalle qui s'écoula de la mort de Henriette, reine d'Angleterre, à la prononciation de son oraison funèbre par Bossuet, toute la cour fut occupée à discuter comment ce grand orateur remplirait la promesse qu'il avait faite de faire allusion à la magnifique bague dont son héroïne lui avait fait présent sur son lit de mort; allusion dans laquelle il surpassa toutes les attentes par le bonheur et la délicatesse dont il exprima sa reconnaissance. D'un autre côté, on dirait que l'éloquence chrétienne, en France, ressemble à la tragédie: elle ne descend guère au-dessous des princes ou des rois. Il est curieux de remarquer, parmi les plus célèbres sermons de notre langue, combien le plus grand nombre fut prononcé devant la cour, ou devant un auditoire choisi. Il n'est pas moins remarquable que, parmi les plus sublimes morceaux qu'on cite, le plus grand nombre soit tiré des oraisons funèbres des plus grands personnages. C'est là que les orateurs triomphaient dans l'éclat

des antithèses, en opposant perpétuellement le néant des morts à la grandeur des vivants; en énumérant les titres magnifiques de ceux qui n'étaient plus, et en jetant les yeux sur leurs restes gisants ou sur leur vain catafalque. Ils se permettaient sans scrupule de sortir du domaine de leur ministère, et l'immortel caractère de Cromwell et la mort de Turenne appartiennent plus à l'histoire qu'à l'éloquence sacrée.

Mais au lieu de choisir des occasions d'éclat et de se réserver tout entier pour les sujets imposants en eux-mêmes, le prédicateur anglais est dans l'exercice continuel et non interrompu des fonctions de son ministère. Le pasteur protestant ou est accablé par le retour fréquent de ses devoirs de la chaire, ou il y monte si rarement qu'il ne saurait acquérir la perfection que donne la pratique. Les prélats (et il y en a bien peu au-dessous du rang épiscopal qui ne soient pas en même temps ministres de paroisses) consacrent ordinairement peu de temps au service de leurs cathédrales, et retournent peut-être avec une satisfaction secrète à la scène moins brillante de leur église de campagne et de leurs bénéfices particuliers. Quant à ceux qui résident dans les universités, ils sont rarement où leur devoir les appelle, ou ils se trouvent dans de circonstances peu favorables au développement de l'éloquence. Les derniers s'adressent à un auditoire savant et principalement composé de leur ordre. Aussi se bornent-ils à la discussion de points de doctrine ou de questions de controverse, qu'ils ont toujours agitées et qu'ils continuent d'agiter avec une grande force de dialectique. Il n'y a point de thèse ou de question de théologie, qu'on ne trouve discutée et examinée dans tous les sermons publiés dans la langue anglaise, avec une profondeur, une solidité et une rectitude de jugement qu'on chercherait en vain dans les sermons de toute autre église européenne. Mais les ministres d'une grande congrégation mixte, indépendamment des affaires inséparables d'une paroisse, dont les prédicateurs de l'église romaine sont ordinairement exempts, quelque féconds qu'ils soient dans la conception, et quelque rapides qu'ils soient dans la composition, sont épuisés par la nécessité de préparer quelquefois deux sermons pour chaque dimanche. C'est ainsi que les difficultés redoublent et s'accumulent précisément dans le cas où le zèle du prédicateur serait le plus puissamment stimulé par la conscience de son utilité. Au lieu de prodiguer ses trésors avec une largesse et une exubérance sans bornes, il faut qu'il ménage ses res-

sources ; il faut qu'il se varie, afin de pourvoir à toutes les exigences ; il faut qu'il se contente fréquemment de sujets moins heureux, et il est hors de doute que le perfectionnement qui vient de l'usage ou de l'expérience est limité. Un appesantissement perpétuel sur certaines matières affaiblit également la faculté de les comprendre et de les représenter dans toute leur force ou toute leur grandeur réelle. L'orateur se trouve ainsi dans la nécessité de se répéter ; il arrive souvent, qu'au lieu d'affermir et d'illustrer sa conception originale, il la dilate et l'affaiblit ; car l'habitude a amorti l'impression sur son esprit, et celui qui n'est pas profondément impressionné ne produira jamais un effet profond et durable sur l'esprit des autres.

On voit par là que les circonstances dans lesquelles se trouve placée l'église anglicane ont singulièrement contribué à former le caractère de son éloquence. L'histoire des opinions religieuses est aussi l'histoire de la prédication anglaise. Les grands sermonnaires de cette nation se sont constamment accommodés aux nécessités et au goût de leur siècle. S'il y avait une manière qui paraissait devoir être plus efficace sur leurs auditeurs, soit pour stimuler leur froideur, soit pour tempérer leur extravagance, les orateurs l'adoptaient, comme de raison, du moins autant que le génie individuel de chaque prédicateur pouvait consentir à sacrifier ses propres inclinations au désir de l'utilité. Mais si l'on suit encore à présent cette sage méthode, ou si l'on adhère trop opiniâtrément à un système que les opinions et les sympathies du siècle ont rendu un peu gothique, c'est ce qui pourrait être l'objet d'une discussion. La littérature anglaise n'a jamais possédé ce qu'on peut appeler un sûr modèle d'éloquence sacrée, d'une éloquence d'un usage général, ou qu'on pût adresser également aux assemblées de la ville et de la campagne ; et ses écrivains ont trop négligé les règles primitives de la composition, sans lesquelles un prédicateur ne peut être éminemment utile ou acquérir une réputation immortelle. Si les prédicateurs anglais avaient parlé comme Cicéron ou Massillon, il est certain qu'ils ne se seraint pas attiré un auditoire, au temps où le goût était corrompu par l'amour du jargon ou par l'ostentation pédantesque de l'érudition. A une autre époque, où l'on n'estimait les sermons que pour leur longueur ou la quantité de temps qu'il fallait pour les débiter, la simplicité et la concision du style auraient pu plaire au petit nombre d'esprits instruits, mais elles auraient été condamnées par la masse comme l'écorce d'une doctrine

sans substance. En effet, à chaque époque de l'histoire de la religion en Angleterre, on trouve des sermonnaires qu'on peut fort bien appeler les représentants de leur siècle, puisqu'ils en ont saisi l'esprit, et ont précisément écrit, comme il fallait, pour corriger ses erreurs, suppléer à ses besoins, diriger, élever ou réprimer ses sentiments religieux. Cette assertion pourra paraître paradoxale à quelques-uns; mais, si l'on examine les écrits des plus grands prédicateurs anglais, par rapport à leur temps, on verra que cette opinion est fondée en raison. Depuis les jours du vieux Latimer, qui s'élança dans la carrière avec sa simplicité et son bon sens plein de bonhomie, ses amplifications familières et ses homélies, sans manquer de vigueur ni de hardiesse pour saper à leur racine les préjugés, et pour combattre la doctrine de ses ennemis, l'Angleterre n'a jamais manqué d'une succession d'hommes bien différents, il est vrai, parce que les temps exigeaient cette différence, mais toujours courageux, ardents et combattant de pied ferme pour leur cause. On pourrait dire de lui ce qu'Atterbury disait de Luther : « Que c'était un coin assez aigu pour fendre la bûche la plus dure de ses ennemis. » Au reste, il a des passages qu'on pourrait comparer aux plus beaux mouvements des orateurs français, et peut-être même au morceau si vanté et si digne de l'être du père Bridaine. Quand Latimer eut établi l'édifice de sa foi, comme il l'entendait, à l'aide de ses efforts redoublés et de ceux de ses collègues, ce qu'exigeaient les circonstances du moment c'était l'explication claire et formelle du dogme, et l'on suppléa à ce besoin par les homélies dont la lecture ne tarda pas à être enjointe par la loi canonique. Mais il faut remarquer que ces homélies retardèrent la culture du talent naturel pour la prédication, et introduisirent la coutume de débiter ces froids discours écrits qui est devenue trop commune dans l'église anglicane. Les homélies de ce temps sont précisément ce qu'elles peuvent être, de simples expositions de doctrines éclaircies par de longues citations de la Bible, mais admirablement conçues pour soutenir la cause de la raison et du sens commun contre le préjugé, la superstition et une foule de pratiques absurdes. Mais la discussion perpétuelle de points de doctrine, qui prévalut, avant que la réforme fût assise sur ses bases permanentes, et pendant les premières agressions du puritanisme, conduisit à une extrême subtilité; et la théologie scolastique revint encore une fois empiéter sur la simplicité des doctrines de l'Écriture. On ne se contenta pas de saisir

clairement l'esprit général des passages de la Bible : on voulut à toute force raffiner sur le sens et la portée de chaque mot. Chaque texte fournissait une multitude de questions qu'on se faisait un devoir d'approfondir de point en point ; et l'on passait plus de temps à considérer le sens mystique de chaque verset qu'il n'en faudrait pour épuiser la patience d'une congrégation moderne.

Ce fut dans cette erreur que le génie de ce siècle pédantesque entraîna Andrews, qui conserva le fonds de bons sens dont il hérita de Jewel et de Hooker, mais qui le défigura par les pointes et l'affectation métaphysique, qui assurèrent une admiration temporaire à la prose aussi bien qu'à la poésie de Donne. Après l'influence qu'exercèrent les prédicateurs pendant la période orageuse et turbulente qui suivit, rien n'étonne plus le littérateur que les compositions de l'éloquence sacrée de ces temps, quand il vient à les examiner. Rien ne paraît si mal calculé pour exciter les passions de la multitude que le style prolixe, laborieux et embarrassé de cette époque. L'éloquence populaire est en général vive, rapide, véhémente ; elle frappe, elle enflamme, elle ne laisse pas de temps à l'esprit pour réfléchir, ou aux passions pour se refroidir. On conçoit facilement comment les orateurs acquirent un ascendant et une autorité nouvelle, en faisant conjointement appel aux principes politiques et aux sentiments religieux ; mais on comprend moins comment cette combinaison de motifs put prendre de la vie et de l'action dans les longues et pesantes compositions qui forment les énormes in-folio d'Owen et de ses confrères. Cependant il ne faut pas oublier que ces discours graves et longuement élaborés sont presque les seuls qui aient survécu par le moyen de la presse, car toutes les improvisations qui enflammèrent la multitude ont péri ; et l'on ne saurait juger de la nature des discours d'alors que par ces lourdes élucubrations qui se trouvent consignées dans les registres ecclésiastiques. Mais qu'on revienne à l'esprit du temps, et l'étonnement cesse aussitôt. La religion, combinée avec la politique, monopolisait tellement l'esprit public, qu'il était impossible de satisfaire l'auditoire avide et exigeant, sans des sermons de plusieurs heures. L'auditoire ignorant, aussi bien que lettré, demandait impérieusement de l'érudition. Un misérable village du comté de Berk se plaignit une fois de ce que son pasteur, le grand orientaliste Pacock, n'était pas un Latimer. En se plaçant dans ces circonstances, l'on excuse, ou au moins l'on explique tout ce qui répugne au goût et aux règles de l'art

d'écrire ; l'on prend en considération l'excellence réelle des prédicateurs de ce temps, et l'on a pour ainsi dire la clef de la manière dont ils obtinrent leur ascendant. Il y a un ton grave et solennel, dans leurs périodes interminables, qui était bien capable d'imposer, et qui témoigne même aujourd'hui en faveur de leur sincérité et de leur dévouement à leur cause. On est étonné de la force et de l'exubérance du langage, et, par-dessus tout, de la précision soutenue et uniforme de l'argument qui règne d'un bout à l'autre de leurs âpres et gigantesques volumes. Quelque erronée que soit leur doctrine, la marche du raisonnement est presque toujours invariablement correcte ; la vigueur domine même où les formes de la logique scolastique ne sont pas conservées ; et l'on découvre rarement de la fraude ou de la supercherie dans la manière d'arriver à la conclusion, excepté dans la thèse et les propositions primaires. Deux des plus grands hommes de cette époque, quoique de génie et de talents différents, Hall et Jérémie Taylor, représentent parfaitement le caractère de leur siècle, par leurs défauts, aussi bien que par leur excellence. Le siècle voulait de l'abondance, et Taylor s'épancha avec une exubérance d'images qui éblouissent et confondent souvent le lecteur. Le siècle exigeait de la ferveur, et Taylor se laissa aller jusqu'aux transports : non content de promener la religion sur ses hauteurs, avec la force, l'éclat et la majesté d'un Chrysostôme, il se jeta dans l'extravagance, plongea dans le vague et se perdit souvent dans les ravissements extatiques. Il fallait émouvoir les passions, et Hall en appela aux passions les plus susceptibles, au point que son pathétique dégénère en ivresse, comme la beauté de ses pensées dégénère en raffinement. Le siècle était insatiable d'érudition, et ces deux grands prédicateurs, mais particulièrement Taylor, prodiguèrent les trésors de leur érudition avec une profusion qui défierait le plus grand littérateur actuel. Enfin l'exercice de la dialectique était nécessaire, ou plutôt indispensable, et l'on trouve la logique la plus sévère et le raisonnement conduit avec la plus grande précision, dans le style vif et rapide de Hall, aussi bien que dans le langage étincelant et figuré de Taylor. Prenons pour exemples le sermon sur la Passion, de Hall, et le sermon sur l'approche du jugement, de Taylor : le premier, sinon le dernier, forme le chef-d'œuvre de son auteur, et l'on pourra, en les lisant tous deux, juger non-seulement du génie individuel de chacun de ces prédicateurs, mais aussi du caractère de l'éloquence particulière à leur temps.

Quelque rempli que soit Hall de pensées les plus simples, les plus frappantes et les plus pathétiques, il serait difficile toutefois de lui trouver un passage qui ne fût défiguré par l'affectation et les pointes; et l'on remarque dans son style cette particularité imitée par Lightfoot et d'autres contemporains, qui fit naître la satire dénigrante de Milton. Mais le grand poëte épique trouva un formidable antagoniste dans Hall, au sujet de l'épiscopat; et, au lieu d'imiter sa candeur et sa modestie, il eut recours, à défaut d'arguments, aux armes déshonorantes et à la tactique indigne qu'emploient même les plus grands hommes: je veux dire la scurrilité et la diffamation de son adversaire. Quelque grave que soit la morale de Taylor, quelque pathétiques que soient ses pages, et quelque imprégnée que soit sa doctrine d'un esprit exalté et solennel, il y a encore tant de mauvais goût dans sa composition, que toutes ces qualités suffisent à peine pour nous faire parcourir l'ouvrage sans regret, sans répugnance et sans désappointement.

A la révolution, les esprits se trouvèrent fatigués de la turbulence religieuse, aussi bien que des perturbations civiles; l'Angleterre avait été si longtemps déchirée par une infinité de sectes, toutes également farouches et intolérantes, que tous les partis aspiraient vivement au repos. Il fallait donc un écrivain qui, avec une impartialité rigoureuse, creusât, pour ainsi dire, toutes les questions à fond; qui les présentât dans tout leur jour et dans toute leur portée à l'intelligence; qui ne réfutât pas seulement toutes les erreurs, mais qui en traçât l'origine, et découvrit leur action cachée sur l'esprit; en un mot, qui, doué de la plus grande subtilité métaphysique, fût capable d'approfondir toutes les questions de la théologie; et cet écrivain remarquable se rencontra dans Barrow. Doué d'une sagacité qui pénétrait tous les sujets; d'une grande justesse et d'une remarquable fermeté de jugement, comme Aristote chez les anciens, et comme Bacon parmi les modernes; d'une abondance et d'une variété de langage qui le mettaient à même de rendre clairement à l'esprit les nuances les plus fugitives et les distinctions le plus minutieuses, Barrow ajoutait à toutes ces grandes qualités des restes de la chaleur non encore éteinte qui avait animé ses illustres prédécesseurs; et il est souvent ardent, véhément et passionné. Il paraît prolixe aux yeux du littérateur actuel; sa manière est minutieuse, ses moyens embarrassés, et ses distinctions affectées nous font souvent perdre de vue le principal objet du dis-

cours ; mais qu'on se reporte à son siècle, qu'on se figure la nécessité à laquelle il se soumit, et l'on sera forcé d'avouer que s'il avait été plus parfait orateur, il eût probablement été prédicateur moins influent.

Mais la prose et la poésie anglaises prirent un nouveau caractère, à partir de cette époque. Au lieu de se répandre avec une profusion excessive, en pensées et en amplifications ; au lieu de la rédondance dans l'expression et des périodes sans fin, on commença à se borner avec goût, et à rejeter non-seulement toutes les exubérances inutiles, mais toutes les richesses qui ne contribuaient pas à l'ornement du sujet. Le grand point fut d'être bref, énergique et animé, jusqu'à ce qu'enfin la brièveté devint sentencieuse et épigrammatique, et l'énergie une précision sèche et décharnée. En prose comme en vers, la transition d'un style à un autre est sensible dans Dryden, qui est l'anneau qui joint les écrivains de la république à Pope et à Addison, qui appartiennent au règne de la reine Anne. Dans l'éloquence de la chaire, les progrès furent un peu plus tardifs, et il fallut que la composition passât par les mains de Tillotson et de Sherlock, avant d'arriver à la perfection du style dans Atterbury. Il est évident que la haute réputation de Tillotson ne fut pas seulement fondée sur la solidité et le bon sens de sa théologie, sur la générosité et la magnanimité de ses opinions ; mais sur ses vertus simples et sans ostentation. Le bel éloge d'Addison et le respect général avec lequel les dédaigneux critiques de ce temps prononcent son nom, prouvent que son style était vraiment en honneur. Aujourd'hui il paraît réunir tout ce qu'il y a de condamnable dans la première et la seconde école. Il a la diffusion et la prolixité de la première, sans avoir sa force et son feu ; et il a la sécheresse et la maigreur de la dernière, sans avoir son élégance et sa vivacité. Ses périodes ne roulent point, comme les vagues de l'Océan, en de graves et majestueuses ondulations : elles ne font que se traîner avec une lenteur et une pesanteur mortelles. Cependant, on peut dire qu'il y a un temps où l'absence de certains défauts peut passer pour l'excellence ou pour la beauté du premier ordre ; et comme Tillotson avait beaucoup retranché de l'irrégularité et de l'exubérance excessive de ses prédécesseurs, son siècle parut se contenter de cela, sans exiger une culture plus fine et plus élaborée, ni une manière plus franche et moins rigoureuse. Malheureusement la ferveur disparut avec l'extravagance : l'Angleterre avait tant de fois éprouvé les

conséquences fatales de la religion séparée du bon sens, qu'elle ne redouta plus rien autant que l'extravagance : en se tenant en garde contre l'extravagance, elle devint pesante, apathique ; et, de peur de se laisser trop émouvoir, elle proscrivit toute émotion. L'examen calme et sans passion du texte de l'Écriture, ou la discussion sévère de quelque point de théologie, qui devait devenir l'objet exclusif du sermon anglais, arriva, entre les mains de Sherlock, à une perfection qui a rarement été égalée, si ce n'est par Smallridge, presque son contemporain et par Horsley dans un temps plus récent. La question est clairement établie et limitée ; toutes les objections sont prévues, et le langage est constamment mâle et vigoureux. Mais Sherlock éclate quelquefois en passages plus brûlants et plus passionnés : témoin sa belle personnification de la religion naturelle, ou son sublime contraste de la pureté du Christ avec les débauches de Mahomet ; et c'est là un morceau qu'on peut mettre en parallèle avec les plus beaux mouvements de nos prédicateurs français. Dans Atterbury, qui est le Massillon de l'église anglicane, et qui ajouta l'élégance et un si fin poli à la manière en vigueur, on est souvent touché par une tendresse et une onction qu'on s'attendait peu à rencontrer dans un aussi actif et remuant prélat que les mémoires du temps nous le représentent. Quoique la forme restât la même, les grands prédicateurs qui vinrent ensuite varièrent le fond selon leur goût ou leur génie individuel. Clarke, avec une rigueur et une précision toute mathématique, se plut à rapprocher la substance de plusieurs passages de l'Écriture, et à la condenser dans un tissu compacte sans la moindre prétention à l'élégance et à l'ornement ; et quand les questions religieuses vinrent se heurter avec la métaphysique, on vit l'évêque Butler employer son intelligence mâle et robuste à déduire la vraie philosophie de la religion, non-seulement dans son analogie, chef-d'œuvre de profondeur, mais dans ses discours, si subtils et en même temps si lumineux qu'on sent que sa simplicité était absolument nécessaire à sa manière d'argumenter, puisque toute amplification nous aurait empêché de découvrir la marche de son raisonnement et que plus de rapidité ne nous aurait pas donné le temps de peser le fond de ses preuves. C'est dans le même moule que furent jetés les discours classiques, mais froids de Jorlin ; les écrits plus élégants, mais plus froids encore de Seed ; et enfin les arguments solides et palpables de Rogers. Quant à l'évêque Horne, il s'éloigna un peu de ce style froid et didactique.

Son élégance dégénère rarement en afféterie, et son action et son pathétique sont presque toujours à leur place. S'il se fût mu dans une autre sphère; si, au lieu de s'adresser au corps scientifique d'une université, il eût été appelé à nourrir de la parole de vie le troupeau d'une vaste paroisse, il est probable qu'il aurait senti la nécessité de redoubler d'énergie, sans se départir en rien de la grâce du langage; de prendre une marche haute et majestueuse, au lieu d'une gentillesse uniforme dans la manière; et, qu'en un mot, il nous aurait laissé des sermons, non-seulement plus éloquents et plus vigoureux, mais comparables à tout ce que la langue anglaise a de plus parfait dans ce genre.

C'est ainsi que ces grands hommes, qui furent si utiles de leur temps, et ceux qui ont continué depuis d'honorer et d'affermir leur église, se sont tous mépris sur le caractère de la véritable éloquence. Quand Horsley ne plonge pas dans la profondeur de la controverse et qu'il ne roidit pas ses forces gigantesques pour écraser son adversaire, il s'élève de si bonne grâce à la hauteur de l'éloquence qu'on regrette qu'il ait si rarement manié les objets généraux de la doctrine du christianisme. Paley, dont le volume renferme sans contredit les meilleurs modèles du sermon simple, mâle et un peu familier, est rempli de ce vigoureux bon sens qui forme son caractère distinctif; et Porteus inculqua aux autres cette doctrine pure et charitable dont sa conduite offrit le plus éclatant exemple. Quant à Blair, encore plus éloigné, aux yeux du critique, de la perfection du véritable orateur, il faut le juger avec la même charité et la même indulgence. La question n'est pas de savoir si les sermons de Blair produisirent tout l'effet qu'on peut attendre de l'éloquence chrétienne et si l'effet qu'ils produisirent ne valait pas mieux qu'un pathétique inconnu à un auditoire presbytérien. Son éloquence froide et artificielle obtint facilement la popularité la plus étendue; et il est probable que ses auditeurs auraient rejeté le langage d'un prédicateur plus véhément et plus passionné, comme la parole d'un enthousiaste et d'un fanatique. Mais peut-on l'excuser d'avoir contribué, autant que tout autre cause, à faire naître cette plainte générale contre l'Église, des membres de laquelle ses sermons reçurent un si flatteur accueil : savoir, d'avoir abaissé le ton sublime du christianisme, et de l'avoir dégradé au niveau d'un pur système de morale, comme ceux de Socrate, de Zoroastre ou de Confucius. En un mot, la médiocrité forme le caractère de Blair : il

n'a ni grandes beautés ni grands défauts. Il suffit d'ajouter ici qu'on a passé sous silence plusieurs prélats qui ne sont pas sans mérite, comme South, fameux par son application sévère et caustique de la raison aussi bien que de l'Écriture aux fautes et aux folies du temps, mais application qui fut trop souvent entachée de politique et d'ironie; l'évêque Bull, athlète redoutable dans l'arène de la controverse, et né pour sonder la raison profonde du symbole protestant, à l'aide de la philosophie critique de l'Écriture aussi bien que des opinions primitives de l'Église; Sanderson, prédicateur sobre, tempéré, pratique et logicien, capable d'instruire son troupeau à s'adresser à Dieu d'une manière conforme à la saine sagesse, sans bigotisme et sans hypocrisie, etc., etc.

On ne s'étendra pas ici sur la génération actuelle des prédicateurs anglais. Il suffit de remarquer qu'il n'y en a pas un qu'on puisse proposer pour modèle. L'Angleterre ne peut pas se vanter d'avoir vu naître, dans le siècle où nous sommes, un seul volume de sermons où l'on déroule et où l'on imprime dignement les grandes vérités du christianisme; où l'on reconnaisse enfin cette combinaison de qualités qui constitue l'éloquence qui parle à la fois au cœur et à l'intelligence des hommes. Cette assertion est un peu hardie de la part du littérateur; et il est exposé à se voir déclarer la guerre par chaque secte, chaque congrégation, et surtout par les dames anglaises, qui ne peuvent souffrir qu'on attente à la réputation de leur prédicateur favori. Le sort en est jeté, les dents du dragon sont semées; mais, comme Cadmus, s'il voit une nouvelle race de combattants sortir des flancs de la terre, ce sera pour tourner leurs armes contre eux-mêmes et se détruire jusqu'au dernier. Cette différence d'opinion milite en faveur du critique, ou plutôt le sauve du danger. Il ne faut pourtant pas inférer qu'il condamne les travaux d'une foule d'hommes vertueux, ou qu'il voue aux flammes tous les volumes dont la presse abonde : il ne se plaint que de la pénurie ou de l'absence complète d'orateurs d'un intérêt général et d'une influence capable d'opérer sur toute la littérature anglaise.

On ne discutera pas ici la question de savoir si le style de l'éloquence sacrée ne doit pas suivre, en quelque sorte, les changements qui se sont opérés dans la société, et s'il n'est pas avantageux de l'approprier toujours aux exigences des circonstances. On n'ajoutera qu'une observation : l'esprit des temps présents affecte le vague, le

vaste, l'indéfini. La passion exagérée : l'émotion véhémente, les fougueux élans d'imagination, un échafaudage perpétuel de tropes et de figures, sans aucun égard à leur convenance ou aux rapports naturels des choses, forment les traits distinctifs de l'éloquence actuelle de l'église anglicane. L'esprit public est lâche et incohérent : il ne se manifeste que par des signes d'impatience, et tout ce qu'il fait est marqué au coin de la précipitation. Le sentiment et le génie, voilà les deux grands points où visent les auteurs du jour ; mais leur sentiment n'est souvent que du sentimentalisme ou une vaine effervescence, sans correction et sans moralité ; et leur génie n'implique le plus souvent qu'une prodigalité d'images, peut-être superbes en elles-mêmes, mais sans ordre, sans combinaison et sans effet. C'est aussi le ton général de la poésie anglaise d'aujourd'hui : elle est rêveuse, mystique, sans plan ou sans système ; et la critique elle-même, vile esclave de la poésie, dédaigne de se rendre plus intelligible que les productions qu'elle encourage par une perpétuelle adulation. La même manie a fait irruption dans bien d'autres branches de la littérature. Sur la scène , ce n'est que tressaillements soudains, effets momentanés , sans unité, sans gradation , sans plénitude. Mais le clergé prévariquerait contre sa charge et compromettrait son caractère , s'il avait le malheur de se conformer à cette dépravation du goût. Ce qu'on peut lui recommander dans les circonstances actuelles, c'est d'adopter une manière moins sèche et moins didactique , et de colorer sa morale d'un peu plus de chaleur, de verve ou de sainte passion. Car il ne suffit pas de s'adresser à l'intelligence ou de convaincre la raison, pour accomplir les grands desseins de l'éloquence sacrée ; il faut épouvanter la conscience, toucher l'âme et amollir les cœurs endurcis ; il faut faire trembler le méchant , consoler l'affligé ou ouvrir les cieux au juste ; et le ton du prédicateur anglais est trop calme, trop froid et trop impuissant pour cela. Si les cieux , l'enfer, le dernier jugement et l'éternité sont des mots qui sonnent l'espérance ou l'effroi à l'oreille des hommes , il ne sied pas au prédicateur d'articuler ces vérités importantes et terribles, comme on annonce le résultat d'un problème mathématique, ou la solution d'une question d'économie sociale. Cependant c'est encore là un terrain dangereux ; et si l'on conseille au prédicateur de tenter l'effet de ces grands ressorts sur l'âme , il est à craindre qu'il ne tombe dans un abîme de pathos ou d'extravagance. Le littérateur est l'ennemi des méthodistes qui placent la pierre de

touche de la religion dans l'effervescence de la bile. Il proteste contre l'esprit exclusif de la secte qu'on appelle en Angleterre le *clergé évangélique*, et se récrie contre le flagrant divorce du christianisme et de la raison. Les fondements de l'édifice doivent être fermes, solides, inattaquables; mais, quand la base est ainsi assurée, l'esprit ardent et l'imagination peuvent opérer à leur tour. Détruisez l'équilibre et donnez la prépondérance à ces deux facultés, et vous vous jetez dans l'illuminisme de Harvey ou le sentimentalisme mystique de Mme Rowe. Si l'on s'adresse trop à l'imagination, tout est vague et vaporeux; si c'est aux affections, c'est un critérium bien dangereux; enfin, si c'est à la raison, elle se rendra à la vérité; mais il est à craindre que le grand mobile de la religion reste en repos et sans effet. Le premier mode de prédication fera des quiétistes, le second des fanatiques, le troisième des polémistes subtils; mais aucun des chrétiens pratiques, zélés, charitables et tolérants.

Quant au style, c'est une autre question qu'il faut considérer à part. La grande tâche de l'orateur, c'est de prouver d'après l'Écriture ou la tradition, d'après l'autorité des pères de l'Église ou des conciles, que tel dogme est ou doit être ainsi. Mais la forme ou le moule où l'on doit jeter ces vérités éternelles, les images et les figures qui doivent les représenter à leur hauteur, varieront autant que les facultés créatrices de l'homme. Voyez les Écritures comme elles sont poétiques, indépendamment de leur tour oriental! c'est là le seul langage qui convienne à la créature, quand elle s'adresse à son Créateur. C'est là que l'orateur sacré doit aller chercher ces formes, ces images qui peuvent seules répondre à son objet d'une manière complète. Après cela, c'est dans les orateurs sacrés des deux premières époques que les prédicateurs actuels de l'église anglicane doivent aller s'inspirer et puiser leur ton : heureux s'ils ont assez de goût ou de jugement pour rejeter leurs archaïsmes, leurs locutions vicieuses, leur phraséologie affectée, et d'autres défauts de cette espèce, pour ne se pénétrer que de leur esprit général et n'imiter que leurs qualités recommandables! Le langage du prédicateur anglais doit être, pour ainsi dire, saxonico-anglais. Il évitera les latinismes de Johnson, qui forment la partie du dictionnaire la moins intelligible au peuple; et même la manière de Bolingbroke et de Middleton (quoique ces noms soient d'ailleurs vénérables dans la prose) est peut-être formée sur un type trop classique et trop étranger, pour pouvoir être imitée sans crainte d'affectation

ou de pédantisme. La lecture de White doit être enveloppée dans la même proscription. En un mot, le langage du prédicateur anglais ne sera pas seulement clair et intelligible, mais brillant sans luxe, coulant sans effort, et naturel sans vulgarité.

Si, à toutes ces qualités, le prédicateur ajoute cette qualité sans laquelle toutes les autres sont nulles, selon Aristote et les grands rhéteurs de tous les âges ; si, dis-je, sa vie et ses discours sont en parfait accord ; s'il est également au-dessus de l'affectation et des pointes, des traits du satiriste et du jargon de la mode, du ton de l'enthousiaste et de celui du rigoriste ; enfin, s'il est aussi simple et naturel qu'élevé et intelligible dans les grandes vérités qu'il se propose de développer, il élèvera un monument devant lequel les générations futures s'inclineront avec respect; puisqu'il leur offrira en perfection le bon goût, le bon sens et la saine théologie, exprimés dans un langage non moins parfait ; un monument dans lequel, sans abandonner leur droit à l'originalité, les prédicateurs futurs viendront contempler, admirer et étudier les grands principes de la composition oratoire, et s'enflammer du désir d'égaler ou de surpasser, s'il est possible, un si sublime modèle.

Outre Blair, qui appartient à l'église d'Écosse, cette église compte un certain nombre d'orateurs sacrés dans son sein, et elle s'enorgueillit surtout « de l'innocent Hamilton, du divin Wishart, de l'apostolique Knox, de l'éloquent Pollock, du digne Davidson, du courageux Melville, du prophétique Welch, du majestueux Bruce, du digne Henderson, du renommé Gillespie, du savant Rinning, du pieux Gray, du laborieux Durham, du céleste Rutperford, du fidèle Guthrie, du touchant Livingstone, du religieux Welwood, de l'orthodoxe Brown, du zélé Cameron, du sincère Cargil, du sympathique Macward, du pieux Peden et du ferme Renwick, etc. »

CHAPITRE X.

LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS EN ANGLETERRE.

I.

DEPUIS LE RÈGNE D'ÉLISABETH JUSQU'A LA MORT DE LA REINE ANNE.

La découverte de la boussole, l'invention de l'imprimerie, l'étude des anciens et la réforme de l'Église, vers la fin du XV[e] siècle, furent des faits inspirateurs qui ne tardèrent pas à tirer l'esprit humain de la léthargie où il était tombé dans le moyen âge. Nous n'oserions pas affirmer que les lumières jaillirent directement du choc de la réforme; des philosophes, au contraire, ont cru que la réforme fut amenée en passant par la marche des idées, mues par des causes plus profondes et entraînées par des besoins plus impérieux. Quoi qu'il en soit de ces grandes révolutions morales et intellectuelles, il faut avouer qu'elles se suivirent de près, et c'est à partir du règne d'Élisabeth jusqu'à la fin du protectorat de Cromwell qu'il faut fixer la première époque ou l'âge des pères de la littérature anglaise. En effet, les amateurs des lettres ont toujours préféré les écrivains, et principalement les auteurs dramatiques de cette période, la plus éclatante peut-être dans l'histoire du génie humain. Car quel siècle ou quelle nation a vu naître une constellation de génies comparables à ceux que nous présentent les soixante ou soixante et dix années dont nous parlons? En fait de grandeur et d'originalité, les siècles de Périclès ou d'Auguste, de Léon X ou de Louis XIV n'offrent peut-être rien qui en approche. Dans ce court intervalle, nous trouvons presque tous les grands hommes qui ont illustré la Grande-Bretagne : Shakspeare, Bacon,

Spencer, Sydney, Hooker, Taylor, Barrow, Raleigh, Napier, Milton, Cudworth, Hobbes, Harvey et tant d'autres penseurs profonds ou écrivains originaux.

Tous ces grands hommes ne furent pas seulement autant d'astres littéraires, mais ils possèdent encore un caractère qui leur est commun, malgré la diversité de leurs vues et de leurs travaux. Ce sont tous des colosses, et des colosses de la même stature. Ce qui les distingue, c'est la force, l'audace, l'originalité et une exubérante fécondité qu'on ne trouve plus chez leurs descendants dégénérés. Les productions de cette époque ne sauraient mieux se comparer qu'aux productions des terrains vierges, où toutes les plantes indigènes germent et poussent à la fois avec une force irrépressible. Les récoltes ne sont peut-être pas aussi pures que dans les terres depuis longtemps soumises à la culture, et le grain n'est peut-être pas d'une aussi belle crue que celui qui provient d'une semence renouvelée parmi les plus belles qualités exotiques; mais pour ceux qui n'admirent rien tant que la puissance et l'énergie de la végétation ; pour ceux qui aiment à contempler les formes et le développement d'une nature libre et indépendante, il ne saurait y avoir de plus magnifique spectacle.

Les guerres civiles qui ébranlèrent toutes les institutions civiles firent éprouver un si furieux contre-coup à la littérature, qu'elle perdit la beauté et l'éclat qu'elle avait eus jusqu'alors; et elle prit le caractère sombre et farouche des hommes qui faisaient la loi du moment. Cependant, si ces temps produisirent des génies âpres et sinistres comme Cromwell, Harrison, Fleetwood, etc., ils virent naître aussi l'enthousiasme plus pur et plus modéré d'un Black, d'un Hatcheson et d'un Hamden ; l'esprit remuant et infatigable de Pym, de Nollis et de Vane ; la loyauté chevaleresque de Strafford et de Falkland, en même temps qu'ils stimulèrent les études les plus réfléchies de Coke, de Selden, de Milton, etc. Malgré cela le drame fut anéanti au milieu du fracas des factions politiques, et il ne s'est jamais relevé depuis. La poésie perdit aussi de sa force, de son abondance et de son originalité.

La restauration fut encore plus funeste aux lettres anglaises, car elle brisa le sceptre de leur indépendance et les asservit à un goût étranger. Le despotisme de Cromwell les avait flétries et affligées ; le retour de la royauté leur coupa complétement les ailes. Au lieu du caractère romantique qui avait distingué la littérature anglaise jusque-là, on la força de prendre une allure classique pour laquelle le

génie de la nation n'était pas fait. Ce fut Charles II et ses courtisans qui introduisirent ce goût en revenant de l'exil; et quand ils quittèrent la cour de Louis XIV, ils ne voulurent plus voir et admirer que ce qu'on admirait en France. Le règne de ce prince, que quelques-uns ont regardé comme le siècle d'Auguste de la littérature anglaise, servit plutôt à la corrompre qu'à la perfectionner. La licence qu'on encourageait et qu'on applaudissait à la cour fut plus funeste aux beaux-arts que le fanatisme même du siècle précédent. Quand on rouvrit les théâtres, à la restauration, les Anglais se précipitèrent sur les farces et les bouffonneries les plus grossières. Il est impossible de rien voir de plus extravagant et de plus immoral que les drames qu'on représentait alors; et la nation n'a pas cru trop expier son admiration passagère pour ces pièces, en les vouant depuis à un éternel oubli. La satire et la déclamation artificielle succédèrent à la verve et à la véritable *pousse* du génie; les personnalités de Dryden remplacèrent les caractères généraux de Shakspeare. Rien ne prouve mieux le changement qui s'opéra dans la littérature anglaise, que les altérations que le même Dryden crut devoir faire dans Shakspeare et dans Milton. Il pilla le *Paradis perdu* en le travestissant sous la forme d'un opéra. Quant à la débauche qu'il introduisit dans la solitude enchantée de Miranda et de Prospero, on serait tenté de l'attribuer à une aberration passagère du poëte plutôt qu'à l'invasion générale du mauvais goût. Mais on sait que Wycherly et ses collègues se concilièrent aussi la faveur publique en retouchant certains drames de Beaumont et de Fletcher à leur manière, c'est-à-dire en substituant une prose vulgaire au mélodieux vers blanc, en retranchant la douceur romantique et en prêtant une indécence marquée à tous les personnages du drame.

Dryden fut sans contredit le plus grand poëte de son temps. Il était doué d'une imagination forte et d'un génie vigoureux, et l'on peut dire qu'il maniait la langue anglaise comme aucun écrivain ne l'a peut-être maniée depuis. S'il n'avait jamais connu les littératures étrangères, et qu'il se fût formé à l'école de Shakspeare et de Milton; s'il avait vécu à la campagne et qu'il se fût soustrait à la contagion de la cour, il aurait pu faire école et devenir le modèle des siècles à venir. Mais entraîné par le torrent du mauvais goût, il n'a pas écrit un vers pathétique, et il en a bien peu qui soient vraiment sublimes.

Le théâtre et la littérature anglaise furent infectés du mauvais esprit qu'on vient de signaler jusqu'au temps de George II. La nation s'abandonna à la mollesse. Le fanatisme et la piété outrée du siècle précédent produisirent l'irréligion dans celui-ci, et plusieurs grands hommes de cette époque, dit Hume, passèrent à la postérité sous l'imputation de déisme. Shaftesbury, Halifax, Buckingham, Mulgrave, Sunderland, Essex, Rochester, Sydney, Temple, etc., sont réputés avoir adopté ces principes.

Le règne de Jacques II fut trop court pour avoir rien vu éclore dans les lettres ou dans les arts. Le règne de Guillaume III fut tout guerrier et politique. Toute la science du prince se bornait aux mathématiques qui s'appliquent aux fortifications, et il n'encouragea ni les savants ni les écrivains. A ce défaut du prince, se joignirent d'autres circonstances également défavorables aux lettres. On ne connut point sous ce règne le patriotisme et l'émulation qui portent aux grandes choses. Guillaume fut aussi haï d'une partie de la nation qu'il fut aimé de l'autre. Il priva de leur mitre plusieurs savants évêques qui refusèrent de lui prêter serment, et l'élite de la noblesse, si capable de seconder le souverain, ne parut jamais à sa cour, et le regarda toujours comme un usurpateur. La nation lui obéit plutôt par crainte du retour de son prédécesseur, que par attachement pour sa personne, ou par respect pour ses droits au trône. Mais hâtons-nous d'arriver à des temps plus heureux.

Comme la commotion électrique se fait instantanément sentir d'une extrémité à l'autre de la plus longue chaîne, ainsi la vertu d'un grand prince opère tout à coup sur une nation tout entière. A sa voix se réveillent tous les talents qu'un mauvais gouvernement avait opprimés; le génie s'élance à la gloire dans toutes les routes, et les hommes brûlent d'égaler ou de surpasser le mérite qu'ils voient récompensé; car toutes les fois que la couronne est au bout du stade, on ne manquera jamais de compétiteurs pour le parcourir.

Telles sont les réflexions que suggère la transition du règne de Guillaume III au règne de la reine Anne. C'est ici véritablement l'âge d'or ou le grand siècle des lettres anglaises. Nous allons voir que toutes les circonstances leur furent favorables. Comme le soleil qui darde ses rayons avec plus de force après avoir longtemps lutté pour dissiper les nuages, ainsi le génie anglais sur lequel avaient pesé depuis cinquante ans le fanatisme et une politique austère, méditait

de se montrer par des actions d'éclat. Les trophées des vainqueurs de Minorque et de Gibraltar, et plus encore les triomphes du héros de Bleinheim et de Malplaquet servirent aussi à nourrir l'enthousiasme du génie poétique qui immortalisera à son tour ces exploits. Les victoires des armes anglaises suspendirent tout à coup les animosités de partis, les cris des factions se fondirent dans une voix universelle d'admiration ; et si ces acclamations animent le grand capitaine sur le champ de bataille, elles n'inspirent pas moins l'homme de lettres dans la retraite du cabinet.

Une remarque qu'on peut faire ici, c'est que l'Angleterre a plus fleuri sous Anne et sous Élisabeth que sous les plus grands rois de la monarchie. Serait-ce que la nation a un caractère chevaleresque dont on ne s'est jamais douté, et que les Anglais aiment à se surpasser sous la conduite des femmes, comme les héros de l'Arioste se surpassaient à la voix des héroïnes? On l'ignore; mais, quoique de principes et de caractère bien différents, ces deux princesses se sont également couvertes de gloire, et leurs règnes sont également chers à la nation.

Ces deux reines n'aimaient pourtant pas les lettres et les beaux-arts de la même manière. Élisabeth les aimait par vanité. Elle étudia les langues pour paraître savante, et se fit auteur pour se comparer à Eudoxie. Elle chérissait la peinture, parce qu'elle ne pouvait se lasser de voir ses portraits; et à sa honte ou à celle de son ministre, elle laissa mourir dans le besoin le grand poëte Spencer qui a immortalisé les paladins de sa cour. Moins savante, mais avec un esprit assez cultivé pour goûter la musique, la peinture et les ouvrages d'esprit, Anne protégea les lettres et les beaux-arts pour le plaisir de les protéger, et fut toujours généreuse et souvent libérale à leur égard.

Ce fut sous le règne de la reine Anne qu'on reconnut pour la première fois que l'éclat du génie mérite d'aller de pair avec l'éclat de la naissance, et qu'il s'établit entre les savants et les grands, un commerce qui est également avantageux à tous, puisque les premiers immortalisent les seconds en récompense des bienfaits qu'ils en reçoivent.

Swift, Addison, Congreve, Rowe, Steell, Prior, Pope, etc., ne jouirent pas seulement de la familiarité des ministres et des premières personnes de l'État, mais plusieurs d'entre eux obtinrent des emplois lucratifs dans le gouvernement. Au-dessus des besoins de la vie, ils se

livrèrent tout entiers aux soins de polir les fruits de leur esprit, et ce sont eux qui ont mérité à ce règne la belle appellation de règne d'Auguste de la littérature anglaise.

Si l'on voulait caractériser cette époque, il faudrait dire que c'est le règne de la raison plutôt que de la passion, et le triomphe du goût classique plutôt que de l'imagination romantique en général. Les productions littéraires de cette période ressemblent au domaine d'un prince, ou au château d'un grand seigneur : au dedans tout est goût, éclat, élégance, et les merveilles de la peinture et de la sculpture se sont réunies pour ne rien laisser à désirer au spectateur, pendant qu'au dehors l'œil s'étend en liberté sur la beauté artificielle des parcs, des bois, des eaux, des gazons, des temples, des statues, des obélisques, etc. L'art et la nature ont échangé leur caractère ; ils jouent déguisés sous les attributs l'un de l'autre, et l'on dirait qu'ils se cherchent au milieu des prodiges qu'ils ont enfantés à l'envi.

La liste suivante donnera un aperçu des hommes qui se sont distingués dans les lettres, dans les sciences et dans les arts, depuis la restauration de la monarchie des Stuarts jusqu'à l'avénement de la maison de Hanovre.

Waller, Denham, Butler, Buckingham, Dorset, Roscommon, Halifax, Dryden, Pope, Prior, Parnell, Philips, s'illustrèrent dans la poésie. Otway, Rowe, Mallet, firent pour la tragédie ce que Wycherly, Congreve, Vanbrugh, Farquhar firent pour la comédie. Si Gay n'égala pas Lafontaine dans ses fables, il égala Quinault dans son opéra du *Mendiant*. Clarendon, Knowles et Burnett se firent un nom dans l'histoire. Steell, Addison et leurs collaborateurs firent rivaliser la prose avec la poésie dans le *Tatler*, le *Spectator*, le *Guardian*, etc. Il faut y joindre Swift dans ses romans. Temple, Davenant, Hare, Trenchard et Bolingbroke furent les plus célèbres écrivains politiques de leur temps. Tillotson, Atterbury, Clarke, jetèrent surtout une vive lumière sur la théologie, et se firent en même temps un nom dans le sermon. Whiston défendit l'arianisme ; Wollatson formula la religion naturelle ou le déisme, qui a trouvé pour appuis en Angleterre Shaftesbury, Bolingbroke, Hume, Gibbon, et plus tard Payne, qui a traîné dans la boue le système que les premiers s'étaient contentés de mener sur les hauteurs de la philosophie.

La période qui nous occupe a vu fleurir des hommes dont un seul ferait époque dans l'histoire de l'esprit humain. Il suffit de nommer

Boyle, un des pères de la philosophie expérimentale, qui perfectionna la machine pneumatique inventée par Otto Guericke, et mit ainsi ses successeurs à même de faire de nouvelles découvertes sur l'air et les autres corps; Locke qui reconstruisit l'entendement humain, et Newton qui découvrit les lois de l'univers. J. Ray, Watt, Baxter ne sont pas inconnus dans la métaphysique et la philosophie mixte; et à la solidité près, la morale de Shaftesbury est revêtue de toute la pompe de l'expression. Wilkins, Wren, Wallis, Halley, Flamsteed firent faire de grands pas aux mathématiques et à l'astronomie. Maclaurin cultiva l'algèbre et présenta la philosophie de Newton sous un nouveau jour. Sydenham, Radcliffe et Hans Sloane firent aussi avancer la médecine. Bentley se mit à la tête des critiques et des commentateurs anglais.

Si Inigo Jones fut le Vitruve anglais du temps de Charles I[er], le chevalier Christophe Wren en fut le Palladio sous la reine Anne. Il s'immortalisa par les plans de l'église de Saint-Paul, de l'église de Saint-Étienne Walbroke, et la plupart des autres édifices sacrés qu'on admire à Londres.

Quant aux beaux-arts, ils furent à peu près nuls au temps où nous sommes. La peinture ne connut que Thornhill qui tendit de loin la main à Hogarth et à Scott. Les monuments sépulcraux de l'Angleterre, vers la fin du dix-septième siècle, n'étaient que du maçonnage de mauvais goût. Excepté les figures en bois des Gibbons, la nation n'avait point de sculpture à proprement parler. Kueller, Roubillac, qui ont orné l'abbaye de Westminster et fait admirer leur sculpture, étaient étrangers.

Le règne de George n'est pas marquant dans les lettres et dans les arts. Un règne de douze ans ne peut pas l'être. De plus, ce prince était sans goût comme Guillaume III. Comme lui aussi, il gouverna l'Angleterre avec indifférence et parut n'être sensible qu'à la gloire de son pays natal. Il n'a laissé aucun monument de bienfaisance en Angleterre. Pendant son règne, il repassa quatre ou cinq fois dans son électorat de Hanovre, et finit par y trouver la mort. Si les lettres continuèrent de fleurir en Angleterre, ce fut grâce à la bonté du sol déjà préparé; ce fut grâce à l'impulsion donnée au génie, et à l'encouragement des ministres et de quelques grands.

Les deux sections suivantes sont empruntées, la première à l'histoire de Smollett, la seconde à l'histoire élémentaire de Pinnock. Ce

n'est pas le même plan et la même marche, mais nous aimons mieux adopter ces deux tableaux que de tenter de les refaire.

II.

RÈGNE DE GEORGE II.

Les facultés de l'esprit humain se perfectionnèrent beaucoup sous le règne de George II. On fit des progrès considérables dans les mathématiques et dans l'astronomie ; et parmi ceux qui cultivèrent ces sciences avec le plus de succès, on compte Sanderson, Bradley, Maclaurin, Smith et les deux Simpson. La physique devint une étude générale, et la nouvelle doctrine de l'électricité fut adoptée. On découvrit différentes méthodes de rendre l'eau de mer potable, et le public prêta l'oreille à plusieurs idées utiles, suggérées par le savant Hales, qui dirigea toutes ses recherches vers les améliorations sociales. Si l'alchimie tomba dans l'oubli, la chimie fut parfaitement comprise, et ses lumières servirent à révéler l'altération des drogues et la frelaterie des liqueurs. Le clergé de la Grande-Bretagne fut généralement savant, pieux et exemplaire. Sherlock, Hoardley, Secker et Congbeare furent promus aux premières dignités de l'Église. Warburton, qui s'était longtemps distingué par la force et la hardiesse de son génie, par son intelligence gigantesque et par son érudition profonde, obtint enfin la mitre. Mais ces promotions furent plutôt le fruit de raisons d'État ou d'intérêts personnels, que la récompense du mérite. Plusieurs autres savants ecclésiastiques furent totalement négligés. Le mérite ecclésiastique ne se borna pas à l'église établie : l'on vit souvent des exemples d'un génie extraordinaire, d'une piété simple et d'une modération universelle parmi les ministres de l'église dissidente. Il faut distinguer, entre autres, Foster et Leland.

Les progrès de la raison ne bannirent cependant pas ces sectes et ces schismes ridicules dont l'Angleterre était infectée depuis si longtemps. L'imposture et le fanatisme se prenaient encore aux pans de la robe de la religion. Les esprits faibles se laissèrent séduire par les dehors plâtrés du méthodisme, hérésie fondée sur l'affectation d'une sainteté supérieure, et qui s'est maintenue par des prétentions à une illumination divine. Des milliers d'individus, pris dans les derniers rangs de la société, furent entraînés par un petit nombre d'obscurs

prédicateurs, tels que Whitefield et les deux Wesleys, qui propagèrent leur doctrine dans toutes les parties de l'Angleterre. Le fanatisme aussi, se ligua avec la fausse philosophie. Un Hutchinson, visionnaire enivré des fumées captieuses d'une érudition rabbinique, prétendit tirer toute démonstration des racines hébraïques, et borner toutes les connaissances humaines aux cinq livres de Moïse. Ses disciples devinrent nombreux après sa mort. Ils niaient, avec les méthodistes, le mérite des ouvrages humains, et s'emportaient avec amertume contre Newton, comme un imposteur qui avait osé élever un système chimérique en opposition à la philosophie sacrée du Pentateuque. Mais la secte la plus extraordinaire du siècle fut celle des moraviens ou hernhutters. Elle fut importée de l'Allemagne par le comte Zinzendorf, qu'on pourrait appeler le Melchisedek de ses sectateurs, puisqu'il prit le triple caractère de prophète, de prêtre et de roi. Ces hommes méritent peut-être moins le nom de sectaires que celui de disciples d'un esprit fantasque qui avait inventé un nouveau système de religion. Ils adoraient principalement la seconde personne de la sainte Trinité, et traitaient la première avec mépris. Si l'on examine leurs dogmes, il y en avait de blasphématoires, d'indécents; et d'autres qui étaient ridicules et absurdes. Leur discipline était un étrange mélange de dévotion et d'impureté. Leur culte extérieur consistait en hymnes, en prières, en sermons; les hymnes étaient puériles et faisaient allusion à la blessure que le Christ reçut dans le côté, pendant qu'il était en croix. Leurs sermons étaient remplis d'invectives contre l'œuvre de la propagation. On dit que leurs exercices particuliers consistaient en rites et en mystères qu'on ne saurait approfondir sans violer les lois du décorum. Ils professaient la communauté des biens, et étaient gouvernés comme une famille, aussi bien pour le temporel que pour le spirituel, par un conseil ou assemblée, où présidait le comte, comme leur patriarche. En cas de doute, en matière sérieuse, ils prétendaient consulter le Sauveur, et se décider d'après une inspiration immédiate. Ils se vantaient de vivre sous une théocratie, et ils étaient les esclaves du plus dangereux despotisme. Car aussitôt qu'un membre de la communauté pensait par lui-même, ou différait d'opinion, l'oracle décrétait qu'il fût aussitôt envoyé dans le Groenland, ou à la colonie qu'ils avaient établie dans la Pensylvanie. Comme ces religionnaires étaient principalement des manufacturiers qui paraissaient sobres et industrieux, ils obtinrent la

sanction du parlement anglais, et firent un nombre considérable de prosélytes avant que leurs principes fussent entièrement découverts.

Cependant plusieurs ingénieux traités de métaphysique et de morale parurent sous ce règne. Un esprit de recherche philosophique se répandit dans toutes les parties des trois royaumes. Si l'on fit peu de découvertes importantes en médecine, cet art fut bien entendu dans ses différentes branches, et plusieurs médecins se distinguèrent dans la littérature. Outre les essais médicaux de Londres et d'Édimbourg, la bibliothèque du médecin s'enrichit de plusieurs utiles productions modernes, des ouvrages de Freind, de Mead, de Huxham et de Pringle. L'art de l'accouchement fut éclairé par la science, réduit à des principes fixes, et presque exclusivement confié aux mains des praticiens. L'anatomie dut de curieuses découvertes aux recherches de Hunter et de Monroe. Les nombreux hôpitaux de Londres contribuèrent aux progrès de la chirurgie, qui se perfectionna sous les auspices de Cheselden et de Sharpe. Les avantages de l'agriculture, qui avait longtemps fleuri en Angleterre, s'étendirent graduellement jusqu'aux provinces les plus éloignées et les plus stériles.

On comprit les forces de la mécanique, et on les appliqua judicieusement à une foule de machines de nécessité ou de convenance. Les arts mécaniques atteignirent à toute la perfection dont ils étaient capables; mais l'avarice des négociants obligea souvent l'ouvrier d'acheter de mauvaise matière et de travailler à la hâte, de celer les défauts de la marchandise et de substituer l'apparence à la solidité. C'est ainsi que plusieurs manufactures anglaises sont tombées en discrédit, et l'art de revenir à l'excellence fut en danger de se perdre totalement. Les draps qu'on fabriquait alors étaient inférieurs en tissu et en fabrique à ceux qu'on manufacturait au commencement du siècle précédent.

On peut porter le même jugement sur presque tous les articles de la quincaillerie. Les rasoirs, les couteaux, les ciseaux, les haches, les épées et les autres instruments tranchants, qu'on préparait pour l'exportation, étaient généralement mal trempés, à moitié finis et cassants. Les mousquets, qu'on vendait sept et huit schellings la pièce à l'exportateur, étaient confectionnés avec si peu de soin et de solidité qu'on ne pouvait s'en servir sans s'exposer au plus grand danger. Aussi rencontrait-on à peine un nègre sur les côtes de la Guinée qui

n'eût été blessé ou estropié par l'éclat des armes à feu des fabriques anglaises. Les avantages de ce trafic honteux cesseront dès que les Africains pourront s'approvisionner en commerçant avec des nations plus honnêtes.

Le génie des lettres brilla spontanément ; et, quoique négligé des grands, il fleurit sous les auspices du public, qui avait du goût et se piquait d'encourager le mérite littéraire. Nous avons parlé de Swift et de Pope ailleurs. Young survivait encore, comme un vénérable monument de beaux talents poétiques. Thomson, le poëte des saisons, déploya le plus beau génie dans la description des merveilles de la nature. Akenside et Armstrong excellèrent dans la poésie didactique. L'épopée même se montra avec avantage dans le *Léonidas* de Glover et l'*Épigoniade* de Wilkie. Le public reconnut du mérite dans les tragédies d'Young, de Mallet, d'Home et de quelques autres auteurs moins connus. Si le théâtre anglais vit peu de comédies régulières durant cette période, il ne produisit pas moins plusieurs pièces légères pleines de satire, de sel et d'enjouement. Le *Mari insouciant* de Cibber et le *Mari soupçonneux* de Hoardley sont les seules comédies de ce temps qui promettent d'aller à la postérité. Les représentations théâtrales durent un grand perfectionnement aux talents et à l'administration de Garrick, qui surpassa peut-être tous les acteurs anciens et modernes par la douceur et la variété des tons, le jeu magique de ses yeux et la vivacité de son action. Kean excella dans la dignité et la déclamation, aussi bien que dans la représentation de certains caractères enjoués. Mme Cibber respira toute la tendresse et la passion des femmes, et Mme Pritchard déploya toute la dignité d'une actrice consommée. Pour prouver que l'Angleterre n'était pas stérile en poëtes à cette époque, il suffit de mentionner les productions détachées de Johnson, de Mason, de Gray, des deux Whitehead et des deux Wharton, outre un grand nombre d'autres auteurs qui s'essayèrent avec succès dans la poésie lyrique. Des candidats de la gloire littéraire sortirent même des hauts rangs de la société, comme Corke et Littleton. King brilla sans rival dans l'éloquence romaine. Même les femmes se distinguèrent par leur goût et leur esprit cultivé. Miss Carter rivalisa avec la célèbre Mme Dacier par son érudition et le goût sûr de sa critique. Mme Lennox se signala par plusieurs efforts heureux en poésie et en prose, et miss Reid surpassa la célèbre Rosalba dans le portrait en miniature, à l'huile et au crayon. Le génie de Cervantes

passa dans les nouvelles de Fielding, qui peignit les caractères, et ridiculisa les folies de la vie avec autant de force que d'enjouement. Le champ de l'histoire fut cultivé avec succès par plusieurs écrivains distingués, à la tête desquels il faut mettre Guthrie, Ralph, Carte, Robertson, et par-dessus tout Hume, qu'on peut ranger parmi les premiers auteurs du siècle comme historien et philosophe. Il ne faut pas oublier le mérite qui brille dans les ouvrages de Campbell, également remarquable par sa candeur, son intelligence et sa précision. Johnson, qui ne le cède à nul autre en philosophie, en philologie, en poésie et en érudition classique, n'a point d'égal dans l'essai pour la dignité, la force et la variété de son style, pour le talent avec lequel il sonde l'esprit humain, découvre toutes les émotions intéressantes, et ouvre toutes les sources de la morale. Richardson fit militer les passions en faveur de la vertu dans *Pamela*, *Clarisse* et *Grandison*; genre d'écrits également nouveau et extraordinaire, où s'allie avec beaucoup de superfluité un sublime système d'éthiques, et une étonnante connaissance du cœur humain. Plusieurs auteurs grecs et latins furent bien traduits en anglais, comme Homère par Pope, Virgile par Pitt et Wharton, Horace par Francis, Polybe par Hampton, et Sophocle par Franklin. La guerre introduisit une foule de traités sur l'art militaire, principalement traduits du français; et un pays libre comme la Grande-Bretagne abondera toujours en essais et en élucubrations politiques. Une langue étrangère n'offrait pas plutôt une production de mérite qu'elle était importée et naturalisée en Angleterre. Jamais la poursuite des connaissances ne fut si universelle, ni le mérite littéraire si apprécié qu'à cette époque par la nation anglaise, quoiqu'il ne reçût aucune faveur du trône, et ne reçût très-peu de bienfaits des Mécènes particuliers. Le règne de la reine Anne fut propice à la fortune de Swift et de Pope qui vécurent dans l'aisance. Young, retiré de la cour et des emplois, eut un bénéfice modéré dans la campagne, et il employa son temps à remplir ses fonctions ecclésiastiques. Thomson, animé du cœur le plus bienveillant qui fût jamais, soutint une guerre perpétuelle avec les difficultés de la fortune. Il avait obtenu une place dans la chancellerie par l'entremise de lord Talbot, et il en fut dépouillé par le chancelier suivant. Frédéric, prince de Galles, lui accorda plus tard une petite pension, qu'il ne conserva pas longtemps. Deux ans avant sa mort, son ami lord Littleton lui procura une place assez lucrative; mais il ne vécut

pas assez pour en jouir, et il mourut couvert de dettes. Nul autre de ceux que nous avons nommés n'eut part aux libéralités royales, excepté Whitehead qui occupa la place de poëte lauréat à la mort de Cibber. Quelques-uns de ceux dont le mérite était le plus généralement reconnu demeurèrent exposés à tous les orages de l'indigence et à toutes les mortifications de la pauvreté. Tant que la reine vécut, elle donna une sorte d'encouragement aux lettres, et elle était fière de converser avec Newton et de correspondre avec Leibnitz. Elle s'était donné la peine d'acquérir de la popularité : la famille royale dînait certains jours en public pour la satisfaction du peuple, et la cour était animée d'un esprit et d'une vivacité qui la rendaient à la fois brillante et agréable. Mais, à sa mort, cet esprit tomba en langueur. Il fut remplacé par un calme soudain, une réserve morne et une affectation superbe de formes solennelles.

L'Angleterre n'eut rien à envier dans les autres arts qui charment et embellissent la vie. La musique devint une étude à la mode, et les musiciens furent généralement bien accueillis du public. On vit l'opéra italien se maintenir à grands frais et appeler tout le talent des étrangers. On institua des concerts privés dans tous les coins de la métropole. Les compositions de Handel furent universellement admirées, et lui-même fut entouré d'une sorte de cour. Mais il faut avouer que Geminiani fut négligé, quoique son génie commandât l'estime et la vénération. Parmi les musiciens anglais qui se distinguèrent le plus, on compte Green, Howard, Arne et Boyce.

Le sol anglais, jusque-là si stérile dans la peinture, produisit des artistes d'un mérite extraordinaire. Hogarth ne connut point de rival dans les scènes ordinaires de la vie, dans l'enjouement, le caractère et l'expression. Hayman s'illustra dans les dessins historiques et les tableaux de conversation. Reynolds et Ramsay se distinguèrent par leur mérite supérieur dans le portrait, branche qui fut heureusement cultivée par plusieurs autres peintres anglais. Wootton se fit un nom à représenter les animaux en général, et Seymour les courses de chevaux ; Lambert et les Smith dans les paysages et Scott dans les marines. On fit de vives tentatives dans les sujets historiques ; mais on obtint peu de succès dans cette partie de l'art. Les essais de ce genre furent découragés par un faux goût, fondé sur la réprobation du génie anglais. L'art de la gravure fut perfectionné par Strange, cultivé par Grignon, Baron, Ravenet et plusieurs autres maîtres. On

fit aussi de grands progrès dans le mezzo-tinto, la miniature et l'émail. Plusieurs beaux monuments de sculpture furent élevés par Rysbrach, Roubillac et Wilson. L'architecture, qui avait été chérie de Burlington, devint bientôt une étude favorite, et l'on vit s'élever une foule de structures magnifiques dans les différentes parties du royaume. On vit des ornements taillés en bois et moulés en stuc, avec toute la délicatesse de l'exécution ; mais une passion pour la nouveauté avait introduit dans le jardinage, l'architecture et les ameublements, un absurde goût chinois, également vide de beauté et de convenance. Tous les arts libéraux et utiles gagneront sans doute à l'encouragement accordé au mérite par la société instituée à cet effet. Quant à la Société royale, elle paraît avoir dégénéré dans ses recherches. Depuis un siècle, elle a peu contribué à étendre le domaine de la science.

III.

RÈGNE DE GEORGE III ET SUIVANTS.

Vers la fin du dernier siècle, la science, les arts et la littérature avaient perdu toute trace d'originalité en Angleterre. L'invention était découragée, l'esprit de recherche méprisé, et l'étude de la nature proscrite. Il semblait généralement établi que les lumières accumulées dans les siècles précédents suffisaient aux besoins de l'homme, et que tout ce qu'il y avait à faire, c'était de les reproduire sous des formes plus nobles, des tours plus vifs et un style plus élégant. La froideur et la monotonie sont le fruit naturel d'un attachement aveugle aux règles : aussi toutes les branches de la littérature en furent-elles infectées. L'histoire seule est peut-être une exception ; car Hume, Robertson, et surtout Gibbon, montrèrent un esprit de doute et de critique qu'on ne retrouve dans aucun de leurs contemporains.

La guerre d'Amérique brisa d'abord les entraves qui avaient retenu captif l'esprit humain. De grandes passions s'allumèrent ; la fureur des partis éclata, et, au milieu du choc des opinions contraires, l'éloquence politique s'éleva tout à coup à une hauteur dont elle n'a fait que descendre depuis. Mais, pendant que Chatham, Burke, Fox, Shéridan, et Pitt plus tard, proclamaient l'indépendance de la parole au parlement, Cowper et Burns, pris entre les manchons de la charrue, luttaient de toutes leurs forces pour régénérer la poésie, et

substituer les inspirations de la nature aux froides maximes de l'art. Cependant leurs succès n'auraient peut-être pas été décisifs, si la guerre d'Amérique n'avait été suivie d'une commotion qui devait bien autrement changer le cours de l'esprit humain.

La révolution française éclata, et toutes les institutions religieuses et politiques furent sapées jusque dans leurs fondements. L'opinion des hommes fut partagée à l'apparition de ce sanglant météore, comme elle l'a toujours été depuis. Tandis que les uns espérèrent dans une nouvelle ère de bonheur, d'autres crurent entrevoir des signes qui présageaient l'embrasement du monde et la ruine de la civilisation tout entière. Nous n'avons pas dessein d'examiner les conséquences morales et politiques de cet événement : nous remarquerons seulement qu'il a eu une influence salutaire sur la littérature, comme toutes les secousses du même genre. Un changement total s'opéra dans la manière de penser; et l'on demanda aux écrivains du nerf au lieu de chair, et de la vigueur dans la pensée au lieu d'élégance dans l'expression.

Crabbe, le poëte de la vie rustique, dut son impulsion à la guerre d'Amérique; mais c'est à la lutte que l'Angleterre soutint contre la France qu'elle doit Coleridge, Wordsworth et Southey, triumvirat de poëtes qui appartiennent à la même école par leur dévouement à la nature, et qui ne diffèrent que dans leur manière d'exploiter cette grande mine, à raison de la trempe particulière de leur génie. Ces poëtes saluèrent l'aurore de la liberté française avec enthousiasme, mais plus tard, ils condamnèrent hautement les développements politiques de la révolution, tout en restant fidèles à ses principes philosophiques. Ils soutinrent que le génie était fait pour explorer les terrains vierges et les régions nouvelles, au mépris de la routine et du pédantisme. Leur exemple fut suivi par Montgomery, Campbell, Walter Scott, lord Byron et une foule d'autres poëtes qui ont enrichi la littérature anglaise. Depuis cinquante ans la poésie anglaise se divise en trois écoles bien marquées, la poésie chevaleresque et courtoise de Walter Scott, pour laquelle le goût s'est déjà un peu refroidi; la poésie sombre et sceptique, mais puissante et pathétique, de lord Byron, qui a expiré avec l'auteur; et enfin la poésie contemplative et philosophique de Wordsworth, qui est souvent animée par une grande tendresse et soutenue par une élévation morale dont les autres écoles ne sauraient se vanter. Quoique son influence ait été plus lente, elle

promet de conserver une popularité plus durable que les deux autres écoles. Campbell seul paraît avoir été peu influencé par le génie des trois grands poëtes que nous venons de citer : il s'est frayé une route indépendante. Dans les autres poëtes vivants, l'influence de l'une ou de l'autre de ces trois grandes écoles est trop palpable pour s'y méprendre.

Il faut remarquer que le génie des modernes Sapho ne resta pas insensible à l'influence des causes que nous avons assignées, et c'est aux dames que nous sommes redevables de quelques-unes des plus nobles effusions de la poésie anglaise. Les noms de miss Baillie, de madame Hemans, doivent se distinguer de la foule. Anna Moore, miss Landon et Charlotte Smith se sont également acquis une belle réputation littéraire. De nos jours, la comtesse de Blessington et l'honorable madame Norton semblent se disputer le pas.

Il y a pourtant un genre de poésie, le drame, qui n'a point partagé les succès dont nous venons de parler ; au contraire, il a été presque étouffé par le bruit des armes. Shéridan, Knowles, Talfour et Bulwer luttent en vain pour l'arracher à cette destinée. La scène ne fleurit qu'au temps où une nation s'éveille à la vie intellectuelle ; les hommes veulent boire l'instruction à pleine coupe, et ils courent au théâtre, qui la leur offre sous les formes les plus séduisantes et les plus impressionnables. A mesure que les lumières se répandent, d'autres précepteurs prennent la place, et le drame perd son influence sur une génération civilisée, à peu près comme les images de l'enfance cessent de charmer la jeunesse. Le théâtre n'est plus qu'un amusement, et son influence a disparu avec sa destination primitive. La presse périodique tient maintenant le rang que tenait le drame au temps d'Élisabeth : pour qu'il refleurît, il faudrait que la civilisation rétrogradât ; et personne ne voudrait mettre ce prix, même pour avoir un autre Shakspeare.

Le rôle que joue la presse périodique en littérature et en politique, forme un des traits caractéristiques du siècle. Les revues, les magasins et les journaux déploient à l'envi un mérite du plus haut ordre. On sait que les plus grands hommes écrivent dans ces feuilles et leur impriment le caractère qui les distingue eux-mêmes. Les revues surtout se sont élevées à la plus haute distinction, et elles continuent de maintenir leur rang par une succession d'articles qui tendent à la fois à éclairer l'esprit et à perfectionner le goût. Il y a de ces ouvrages

périodiques qui ont une circulation, qui eût été incroyable dans tout autre temps : elle est due à la propagation des lumières et à la soif de la lecture dans toutes les classes.

On commence à reconnaître l'importance de donner un peu d'éducation à tous les hommes; et les progrès de l'instruction ont été si rapides, que son influence salutaire sera bientôt universellement sentie. On n'a pas seulement multiplié les connaissances, on les a encore épurées et perfectionnées, comme on pourrait le prouver en comparant nos livres élémentaires du siècle passé et ceux de celui-ci. On peut affirmer sans exagération que les pauvres du jour peuvent se procurer une éducation solide, aussi aisément que les plus riches de la génération qui s'est écoulée.

L'histoire, qui n'était qu'une vaine répétition de ce que les autres avaient déjà dit, appelle maintenant la critique à son secours. Au lieu de s'attacher servilement à la lettre, les écrivains actuels examinent les faits, comparent les documents et sondent les motifs qui purent porter les anciens historiens à déguiser la vérité. Lingard, Hallam, Southey, Turner et Mackintosh se sont tous distingués par leur érudition et leur sagacité à discuter les faits. Cependant on peut dire que l'école qu'ils ont fondée est encore dans son enfance.

Si l'histoire n'a pas obtenu un triomphe aussi éclatant qu'on avait droit de l'attendre, c'est qu'elle a été obligée de céder le pas aux romans, qui sont devenus un véritable enchantement entre les mains de Walter Scott. Ce grand magicien du Nord a su combiner les plus sévères réalités de la vie avec les plus charmants tableaux de l'imagination. Les nouvelles et les romans ne sont plus ni dangereux ni absurdes, quoiqu'il n'y ait pas longtemps qu'ils étaient l'un et l'autre. Les romans historiques sont de notre temps ce que les drames historiques étaient au temps de Shakspeare : ce sont des peintures qui nous représentent nos ancêtres si fort au naturel qu'ils deviennent pour nous comme d'anciennes connaissances, et semblent tomber dans la sphère de nos relations personnelles.

La critique périodique a remplacé la critique et la philosophie proprement dites. C'est pour cela que notre siècle a peu vu naître d'ouvrages sur la littérature et la métaphysique. Warton, Johnson, Blair et lord Kames guidèrent la génération passée en matière de goût ; les Anglais ont rejeté leur autorité et suivent les principes adoptés par leurs principales revues. Berkeley, Hume, Neid, Dugald-Stewart et

Brown furent les derniers grands métaphysiciens anglais, et leur réputation vivra longtemps avant d'être éclipsée ; car la philosophie paraît tombée en désuétude, comme presque toutes les études spéculatives. Ce qu'on demande aujourd'hui, c'est quelque chose de positif et qui conduise promptement à de grands résultats.

L'économie politique et la statistique sont plus à la mode que la science de l'esprit. Adam Smith est en quelque sorte le père de la première. Il s'est immortalisé par son livre sur la Richesse des nations. Depuis son temps, le même sujet a été traité et éclairci avec soin par des écrivains habiles comme Ricardo, Malthus, Macculoch, etc. La statistique sera toujours la base de l'économie politique, puisque c'est aux tables du statisticien que l'économiste doit avoir recours pour vérifier ses calculs. Toutes les spéculations qui ne sont pas fondées sur des faits peuvent être admirées et applaudies d'abord ; mais elles finissent toujours par tomber dans l'oubli.

Les sciences abstraites ont fait de grands progrès en Angleterre depuis quelques années. Ces progrès sont principalement dus aux efforts d'Airy, d'Ivory, de Peacock et d'Hamilton, qui ont considérablement étendu le domaine des mathématiques. On a fait aussi de grands pas dans les sciences mixtes et d'application sans y avoir fait de remarquables découvertes. Si l'astronomie a reçu une grande impulsion de la découverte d'une planète par W. Herschell, elle ne doit pas moins aux travaux de son fils et de son successeur, J. Herschell. On sait les savantes recherches qu'il a faites sur la nature des déplacements qu'on remarque dans les étoiles fixes ; elles ont déjà conduit et conduiront encore à une foule de résultats importants. L'optique est presque devenue une nouvelle science entre les mains de Brewster, Young et de leurs disciples. La dynamique a été enrichie d'une série de découvertes qui forment une révolution complète dans la science des forces motrices ; il suffit d'en citer une : l'application de la vapeur aux machines de l'industrie. Watt, Arkwright, Compton et tous ceux qui ont inventé ou perfectionné les machines qui remplacent l'opération des mains ont rendu de plus grands services à leur patrie que Nelson ou Wellington.

La chimie, l'électricité et l'électro-magnétisme peuvent aussi être regardés comme de nouvelles sciences, par suite des nombreuses découvertes de Davy, Dalton et Farraday. Il est impossible d'énumérer ici tous les avantages qui sont dus aux progrès de la chimie. Il suffit

de mentionner le gaz qu'on a employé à l'éclairage des villes et des édifices publics ; et l'invention de la lampe de sûreté qui a servi à détourner une grande partie des désastres qu'on avait à redouter dans l'explosion de la vapeur des mines.

Les navigateurs firent tant de découvertes pendant la première partie du règne de George III, qu'ils laissèrent peu à faire à leurs successeurs. Cependant Landres a enfin pénétré dans l'intérieur de l'Afrique, et Burnes a trouvé une route pour aller des possessions anglaises dans l'Inde au centre de l'Asie. On verra que toutes ces découvertes ont eu leur prix, si l'on se souvient que la plupart des lieux explorés par Cook, Wallis, Carteret, Vancouver, etc., sont déjà devenus des colonies ou des dépôts marquants du commerce anglais.

La seule science spéculative qui jouisse d'une grande popularité, c'est la géologie ; et peut-être que cela tient au rapport qu'elle a avec la science pratique de la minéralogie. La géologie nous découvre tant de phénomènes, tant de faits singuliers qui prouvent que le monde a été habité par une race d'êtres différents de ceux qui l'habitent maintenant, qu'il ne faut pas s'étonner de l'intérêt qu'on y attache. Quoique ce soit une étude ardue, une matière plus repoussante encore prendrait de l'attrait en passant par les mains d'hommes comme Conybeare, Smith, Buckland, Sedgewicke et surtout Lyall.

La physiologie, l'anatomie et l'histoire naturelle ont récemment fait des pas remarquables. L'exemple de Hunter en a porté d'autres à cultiver le même champ de la science, et l'on n'avait jamais si bien calculé les chances dans la durée de la vie humaine. Yarrell a donné une belle histoire des poissons et des oiseaux anglais ; et l'investigation du système nerveux, par Ch. Bell, est une des plus brillantes additions faites à la science médicale.

Même dans ce coup d'œil rapide, il ne faut pas oublier l'application de la mécanique aux manufactures : cela prouve qu'on cultive la science et qu'on sait en tirer parti. Les bateaux à vapeur, les routes de fer, les appareils locomoteurs et les machines sans nombre qui remplacent les opérations manuelles distinguent l'Angleterre du dix-neuvième siècle, et ont multiplié les convenances dans tous les rapports de la vie. Il est difficile d'avoir un désir qui ne soit satisfait ; et les communications sont devenues si faciles qu'un ami ne pourra bientôt plus être séparé d'un autre ami.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE DEUXIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE.



